



3 1761 06835613 8



PURCHASED FOR THE
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
FROM THE
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR
ART '68





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

VI

IMPRIMERIE G. DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTRON.

CORRESPONDANCE
DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME

AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

PAR

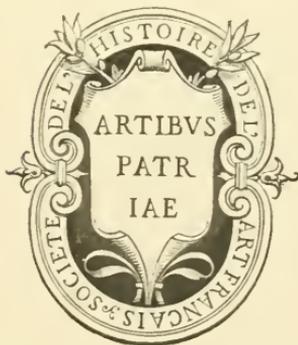
M. ANATOLE DE MONTAIGLON

ET M. JULES GUIFFREY

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

VI

1721-1724



PARIS

CHARAVAY FRÈRES

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

5, RUE DE FURSTENBERG

DÉCEMBRE MDCCCXCVI

W
J
P
D



ANATOLE
DE COURDE DE MONTAIGLON

NOTICE BIOGRAPHIQUE

1824-1895.

De jour en jour en apprenant mourant.

L'homme de science et de cœur qui, empruntant à un maître éminent du xvi^e siècle cette belle et mélancolique devise, sut y conformer la discipline de sa vie entière, mérite de laisser dans la mémoire de ceux qui l'ont connu un durable et noble souvenir. Ce sera le grand honneur d'Anatole de Montaiglon d'avoir aimé la science pour elle-même, avec un désintéressement absolu, avec une modestie de plus en plus rare, d'avoir voulu apprendre, apprendre toujours, apprendre partout, jusqu'à la dernière heure, sans souci des honneurs et des distinctions.

En acceptant, comme un devoir d'amitié, la tâche de retracer la carrière de cet honnête homme, de ce rare érudit, je me suis proposé d'insister avant tout sur les traits auxquels se reconnaît l'élévation de son caractère, de faire ressortir l'originalité de son esprit, sans m'étendre sur la longue liste de ses productions scientifiques et littéraires. Aussi bien, la bibliographie de ses travaux, récemment imprimée et dont la publication fut une des joies les plus vives de sa verte vieillesse, nous dispense-t-elle de présenter ici une énumération qui ne saurait être complète.

Le catalogue complet de son œuvre est fait d'une façon définitive; il serait inutile d'y revenir. Il est préférable, croyons-nous, pour rendre un suprême hommage à cette chère mémoire, de

retracer aussi fidèlement que possible les traits de cette physionomie sympathique, de ce galant homme toujours disposé à se dépenser pour les autres, toujours accueillant pour les débutants et les humbles, et dont la bienfaisance ignorée n'a été pleinement mise au jour que par des indiscretions posthumes.

Anatole de Montaiglon appartenait à une famille de petite noblesse provinciale, originaire de Franche-Comté. Dans les archives de la paroisse de Notre-Dame de Jussan-Monthier (*sic*), déposées à l'hôtel-de-ville de Besançon, est conservé l'état civil de ses ascendants jusqu'au milieu du XVIII^e siècle et même au delà.

Son bisaïeul, Valentin de Courde de Montaiglon, qualifié, dans un acte de mariage où il figure comme témoin¹, du titre d'officier de M. le duc de Randan, eut de sa femme, Marie-Nicole Juppín, entre 1745 et 1758, au moins sept enfants², dont plusieurs moururent en bas âge. L'un de ces fils, Jacques-Valentin, était né le 31 octobre 1754; un autre, Théophile-Valentin, vint au monde le 5 janvier 1756; un autre enfin, Pierre-Jean-Baptiste, dont la date de naissance n'a pu être précisée, est le grand-père de celui dont nous racontons la vie. Elle remonterait, d'après l'acte de naissance de notre ami, cité plus loin, à l'année 1758.

On trouvera peut-être que c'est trop s'appesantir sur des dates et des faits bien éloignés; mais la famille étant éteinte aujourd'hui, comme son dernier représentant avait pris la précaution de réunir et de garder soigneusement ces notes généalogiques, nous croyons respecter ses secrètes intentions en les sauvant de l'oubli.

Par quel lien se rattachait à ceux qu'on vient de nommer ce greffier des états de Languedoc, dont notre ami nous a entretenu plus d'une fois et qui entreprenait à pied, chaque année, un voyage

1. Le 11 février 1765, Valentin de Courde de Montaiglon assiste, en qualité de témoin, au mariage de Jacques-Julien de Poivre, bourgeois de Paris, avec Marie-Geneviève Juppín, fille de Jean Juppín, bourgeois de Paris, et de Geneviève Blanchard. Ce sont évidemment des parents très proches du témoin.

2. Naissance de Marie-Claude le 7 septembre 1748; naissance de deux jumeaux Louis et Pierre-Guillaume le 28 janvier 1751; Louis meurt le 28 avril 1753; mort de Marie-Geneviève, âgée d'environ sept ans et demi, le 21 septembre 1752; naissance de Jacques-Valentin le 31 octobre 1754 et de Théophile-Valentin le 5 janvier 1756.

d'un mois, pour aller remplir son office à Toulouse, nous avons omis de nous en informer, et le souvenir de ce marcheur infatigable demeurera très confus.

Combien de fois, par contre, avons-nous entendu parler de cette aïeule, d'un esprit charmant et incisif, d'une intelligence supérieure, dont l'instruction avait été toutefois quelque peu négligée, comme il arrivait souvent aux femmes de ce temps-là ! Aussi, bien que ses lettres fussent d'un tour délicieux, d'un style exquis, déployait-elle toutes les ruses de la plus subtile diplomatie pour retirer des mains où ils étaient arrivés les billets qu'elle avait écrits, et notre ami, qui aimait à vanter les grâces du style épistolaire de sa parente, ne pouvait présenter un seul échantillon de son écriture.

Dans cette galerie d'ancêtres, la figure la plus originale sans contredit est celle du grand-père paternel, Pierre-Jean-Baptiste, né, comme on l'a dit plus haut, vers 1760. Agé d'une trentaine d'années au début de la Révolution, doué d'un esprit vif et primesautier, répandu dans la bonne société parisienne, il s'était trouvé fort jeune en relations suivies avec plusieurs hommes politiques considérables, notamment avec Mirabeau. Comme beaucoup de ses contemporains, il improvisait facilement d'assez jolis vers ; ce talent le faisait rechercher dans la société des hommes de sa génération. Il a laissé des témoignages écrits de sa verve poétique et aussi des notes personnelles sur les personnages célèbres qu'il connut en 1789. La prudence lui fit détruire ces papiers compromettants sous la Terreur, et c'est grand dommage ; car les souvenirs, écrits quarante ans plus tard pour son petit-fils, dans un âge avancé, attestent son excellente mémoire en même temps qu'un curieux esprit d'observation.

Ce vieillard rappelait volontiers les poésies parfois un peu gauloises de sa jeunesse ; n'est-ce pas une faiblesse assez commune à toutes les personnes de cette époque ? Mais, parmi ces pièces inspirées par le goût régnant, il en est une qui, en raison de son caractère politique, mérite d'arrêter un moment l'attention.

C'était en 1792. Rouget de l'Isle venait d'improviser les strophes enflammées de la *Marseillaise*. Malgré la gravité des événements, la gaieté française ne perdait pas ses droits, et les

jeunes gens ne négligeaient aucune occasion de s'assembler pour se divertir. Un jour que le grand-père de notre ami se trouvait en compagnie de plusieurs amis, au nombre desquels figurait un certain Sedaine, neveu du poète dramatique et auteur lui-même de plusieurs pièces de théâtre jouées sur le boulevard, il vint à l'idée de la bande joyeuse de composer une parodie des paroles du chant républicain sur l'air déjà devenu populaire. L'un des gais compagnons commença, les autres donnèrent la réplique; mais les principaux auteurs de cette parodie burlesque furent Jean-Baptiste de Montaignon et Sedaine le neveu. C'est ce qui résulte des notes originales que nous avons sous les yeux.

Cette parodie n'avait, au demeurant, aucune intention satirique; aussi, ne paraît-elle pas avoir attiré le moindre désagrément à ses auteurs; d'ailleurs, ils se gardèrent bien de se vanter tout haut de leur exploit. Cette Marseillaise bachique devait avoir une singulière fortune. Elle ne tarda pas à se répandre dans le peuple et dans l'armée. Nous tenons d'une source très sûre que les conscrits de la République, en marchant à l'ennemi, entonnaient sur la musique militaire jouant l'air patriotique, non les paroles de Rouget de l'Isle, mais les couplets à boire composés par Sedaine et de Montaignon.

Nous en avons retrouvé et publié naguère¹ le texte complet d'après le manuscrit écrit de la main de l'auteur. Il ne sera pas hors de propos d'en rappeler ici le premier et le dernier couplet, à titre de simple curiosité. Voici le début :

Allons, enfants de la Courtille,
 Le jour de boire est arrivé!
 C'est pour nous que le boudin grille,
 C'est pour nous qu'on l'a réservé... (bis)
 Ne voit-on pas dans la cuisine
 Rôtir et dindons et gigots :
 Ma foi, nous serions bien nigauds
 Si nous leur faisons triste mine.
 A table, citoyens, vidons tous les flacons!
 Buvons, buvons!
 Qu'un vin bien pur humecte nos poumons.

1. *Revue de la Révolution*, 14 mai 1896, p. 385.

Les six couplets de la chanson suivent pas à pas le développement de l'hymne révolutionnaire et se terminent par cette péroraison, contre-partie de l' « Amour sacré de la patrie » :

Amour sacré de la bombance,
Viens élargir notre estomach !
Quand on pense à panser sa panse,
Il faut qu'elle soit comme un sac... (*bis*)
Du plaisir de manger et boire,
Si l'on te doit l'invention,
Sauve-nous de l'indigestion
Pour que rien ne manque à ta gloire !

A table, citoyens, etc.

Le grand-père avait souvent avec son petit-fils des entretiens sur des sujets plus austères que la parodie de la *Marseillaise*. A son intention, il écrivit d'une main tremblante, à l'âge de quatre-vingts ans passés, c'était entre 1836 et 1840¹, des souvenirs personnels sur la Révolution, qui pourraient occuper une place honorable parmi ces Mémoires de toute nature si recherchés du public depuis quelques années.

Pierre-Jean-Baptiste de Montaignon épousa, vers 1790, la fille d'un M. de Saliennes qui émigra. M^{me} de Montaignon avait trois sœurs. L'une d'elles fut mariée au miniaturiste Isabey, une autre au sculpteur baron Lemot; la dernière devint la femme d'un M. Lecomte, arrière-grand-père du général Gonse, actuellement sous-chef d'état-major général de l'armée. Ainsi, Anatole de Montaignon se trouvait le petit-neveu du peintre Isabey, avec lequel

1. Voici la reproduction du billet de décès du grand-père. Il nous donne la composition de la famille à ce moment précis :

« Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Pierre-Jean-Baptiste de Courde de Montaignon, propriétaire, décédé à Paris, le 17 juillet 1845, chez M. de Montaignon fils, rue Neuve-des-Capucines, n° 11 *bis*, qui auront lieu le Samedi, 19 du courant, à 11 heures du matin, en l'église de la Madeleine, sa paroisse.

« On se réunira à la maison mortuaire.

De Profundis.

« De la part de Messieurs Auguste-Emma et Anatole de Courde de Montaignon, et Monsieur et Madame Force, et de Mademoiselle Delphine Force, ses Fils, Petit-Fils, Fille, Gendre et Petite-Fille. »

il fut en relations dans sa jeunesse, puisque le vieil artiste ne mourut qu'en 1855, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Cette parenté lui ouvrait un accès dans le monde de l'art qu'il aurait volontiers fréquenté davantage si les nécessités de la vie ne l'eussent obligé de bonne heure à sacrifier ses goûts naturels à d'impérieux devoirs.

Le fils du poète insouciant qui avait su traverser la Révolution en riant des choses et des hommes exerçait la profession d'avocat au barreau de Paris. Né en 1798, Auguste-Emma de Courde de Montaignon mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, le 28 février 1852. Il habitait à ce moment rue de Bondy.

Il s'était marié de bonne heure, vers 1822, avec une demoiselle Fouquet. Lors de la naissance de son fils Anatole, il n'avait que vingt-six ans. M^{me} Auguste de Montaignon était, au dire de plusieurs personnes qui ont recueilli le témoignage de ses contemporains, une femme d'une haute valeur et d'une rare intelligence. Son frère, Anatole Fouquet, de qui notre ami tenait son nom de baptême, avait aussi la réputation d'un homme fort spirituel.

Quand naquit notre ami, toute la famille vivait dans l'aisance. Tant de ses biens personnels que par sa femme, Auguste de Montaignon possédait une trentaine de mille livres de rente. C'était une véritable fortune pour l'époque. Tout fut englouti peu à peu dans des spéculations hasardeuses, surtout dans des expériences agricoles, tentées dans une grande propriété devenue une cause de ruine pour la famille. En sorte qu'Anatole de Montaignon, qui, en qualité de fils unique, devait recueillir une situation brillante, ne trouva, dans la succession de son père, que des dettes.

Dans un projet de testament qu'il rédigea en 1870, au moment où la gravité des circonstances inspirait à chacun de sérieuses réflexions, il s'est expliqué d'une façon catégorique sur les causes de cette décadence; mais, jamais, pas même dans cet examen de conscience tout intime, on ne voit percer la moindre critique sur la conduite d'un père imprudent ou malheureux. Et, cependant, les conséquences de cette mauvaise gestion devaient influencer de la façon la plus fâcheuse sur la carrière de notre ami.

Du côté de sa mère, Anatole de Montaignon devait espérer une

situation qui le mit à l'abri du besoin. L'oncle Fouquet se trouvait, lui aussi, à la tête d'une certaine fortune; il possédait une propriété importante à Levallois, au delà de Batignolles. Il avait pour unique héritier son neveu. Mais l'oncle mourut dans des circonstances qui rendaient difficile la réalisation de l'actif. La succession était grevée de charges auxquelles il fallait faire face immédiatement. Anatole aima mieux tout abandonner que de débiter dans la vie avec des préoccupations d'argent qui ne convenaient guère à sa nature éminemment désintéressée. Bien conseillé, il eût sans doute réussi à sauver quelques épaves de cet héritage et se fût assuré l'indépendance. Mais il était trop jeune, trop peu initié aux exigences de la vie pour assumer les tracasseries d'une liquidation difficile. Il prit bravement son parti de se tirer d'affaire tout seul.

Comme il était fils unique, sa naissance avait inspiré la joie la plus vive à sa famille. L'affection qui unissait la mère et le fils ne fit que se resserrer quand survinrent les revers de fortune, et notre ami parlait encore dans ses dernières années avec une vive émotion de la tendre sollicitude que lui avait prodiguée jusqu'à la fin de sa vie cette mère adorée.

Anatole de Montaiglon était né le 28 novembre 1824¹. Il entra

1. Voici son acte de naissance :

Extrait du registre des actes de naissance de l'ancien 2^e arrondissement de Paris. Année 1824.

« Du mardi trente novembre mil huit cent vingt-quatre, dix heures du matin, acte de naissance de Anatole, que nous avons reconnu être du sexe masculin, né le vingt-huit du courant, à trois heures et demie de relevée, au domicile de ses père et mère, rue Sainte-Anne, 44, fils de Auguste-Emma de Courde de Montaiglon, avocat, âgé de vingt-sept ans, et de dame Geneviève-Simonette Fouquet, son épouse, âgée de vingt-huit ans. Les témoins ont été MM. Pierre-Jean-Baptiste de Courde de Montaiglon, avocat, âgé de soixante-six ans, demeurant susdite rue et numéro, aïeul paternel de l'enfant, et Anatole Fouquet, archiviste-adjoint de la Couronne, âgé de trente-deux ans, demeurant à Paris, rue du Regard, 15.

« Sur la déclaration à nous faite par mondit sieur Auguste-Emma de Courde de Montaiglon, qui a signé avec les témoins et avec nous René-François-Sifrein Perin-Serigny, chevalier de la Légion d'honneur, maire-adjoint, après lecture faite.

« Signé : A.-E. DE COURDE DE MONTAIGLON. — DE COURDE DE MONTAIGLON.
— FOUQUET. — PERIN-SERIGNY. »

de bonne heure au collège, en qualité d'externe, et fit ses débuts à Louis-le-Grand. En 1835, il se trouvait dans la classe de huitième, et suivit pendant trois ans les cours du lycée de la rue Saint-Jacques. Il se distingua tout d'abord par une grande facilité, aidée d'une excellente mémoire. Aussi, les succès ne tardèrent-ils pas à récompenser ses efforts. Il obtenait, presque d'emblée, les premières places en version, en orthographe, en thème. Chaque semaine, des exemptions, conservées par les soins d'une mère, témoignaient de l'application et des succès du studieux écolier.

A quelle époque, par suite de quelles circonstances, dut-il quitter les cours du lycée Louis-le-Grand? Nous l'ignorons. Est-ce à cette époque que la famille vint habiter l'appartement de la rue Sainte-Anne où elle demeura de longues années? Bref, Anatole alla terminer ses études dans un pensionnat du Marais, jouissant alors d'une grande réputation. L'institution fondée en 1810 rue des Minimes par Jean Massin brillait alors d'un vif éclat, dû à ses succès au concours général. C'est grand dommage que personne n'ait songé à retracer, quand cette maison disparut, il y a une quinzaine d'années, les incidents mémorables de son glorieux passé et à dresser la liste des illustrations dans tous les genres qu'elle a produites.

Notre confrère paraissait avoir gardé le meilleur souvenir des années qu'il demeura dans cette institution. Deux anecdotes, qu'il aimait à raconter, sont assez caractéristiques pour mériter d'être conservées.

Après les succès des premières années de collège, Montaignon s'était, paraît-il, quelque peu relâché de son application; les places s'en ressentaient. Cependant, un jour de composition, pris d'une belle ardeur, il forme la résolution de tenter un effort énergique pour regagner d'un coup tout le terrain perdu. On composait en version latine. Le professeur avait dicté un passage de la première épître d'Horace. Voilà mon jeune latiniste, bien décidé à étonner ses maîtres comme ses camarades par un coup d'éclat, qui sue sang et eau pendant les deux heures de composition. Avec quelle impatience il attendait le résultat, on le devine aisément.

Enfin, le samedi arrive et le professeur donne la liste des places. L'étonnement de notre ami augmente à chaque minute quand il entend nommer les dix premiers, parmi lesquels il ne figure pas. L'énumération continue et le nom de Montaignon n'est pas prononcé. Après l'avant-dernier, le professeur fait une pause et dit : « Il reste encore une copie qu'il m'a été impossible de classer. Ce n'est pas l'œuvre d'un sot ; celui qui a inventé cette traduction a montré beaucoup d'imagination et a fait preuve d'une vive intelligence ; toutefois, je ne puis que constater une chose, c'est que son devoir n'est qu'un contresens du commencement à la fin. »

De cette composition extraordinaire, il n'était resté à notre confrère que le souvenir d'un seul passage.

Il avait traduit, le malheureux ! *Mutat quadrata rotundis*, par : « Il cherche la quadrature du cercle. » Et tout le reste à l'avenant. Il fut le dernier ; mais, à partir de ce jour, le professeur, jugeant qu'il n'avait pas affaire au premier venu, le traita avec une estime particulière.

L'autre anecdote n'est pas moins typique :

Comme Anatole de Montaignon avait toujours été un bon élève, ponctuel et appliqué, il jouissait d'une certaine tolérance. Le directeur lui avait permis notamment d'apporter des livres de littérature, d'histoire et de voyage, pour occuper ses moments de loisir, après les devoirs terminés et les leçons récitées. C'eût été parfait, si les camarades, tentés par le fruit défendu, n'avaient eu l'envie de profiter, eux aussi, de cette aubaine et n'avaient négligé les exercices réglementaires pour se livrer à des lectures plus intéressantes que le *Conciones* ou l'*Énéide*. Les choses en vinrent au point que l'excellent père Massin, averti de ce qui se passait, dut intervenir en personne et menacer de retirer l'autorisation accordée. « Si au moins, ajoutait-il, vous lisiez des auteurs étrangers, cela irait tout seul ; vos camarades ne seraient pas entraînés par votre exemple. » Ce fut un trait de lumière pour le jeune élève. Il se procura un Shakspeare et, à coups de dictionnaire, se mit à traduire Othello et Macbeth. Au bout de quelques mois de cet exercice, il comprenait l'anglais à livre ouvert. C'est à cette singulière circonstance qu'il dut la connaissance de la seule langue

étrangère qu'il ait jamais apprise et qu'il traduisait facilement, sans toutefois la parler.

Montaiglon avait quitté le lycée Louis-le-Grand pour Charlemagne en 1840, comme il venait de terminer sa quatrième. J'ai eu la curiosité de rechercher les succès du collégien dans les palmarès du temps. Je m'attendais à trouver toujours son nom parmi les premiers. Ma déception fut grande en constatant que, dans la classe de quatrième, il n'avait obtenu qu'un 5^e accessit de version latine et un 3^e d'histoire.

Sera-t-il plus heureux et plus brillant au lycée Charlemagne? Il débute en troisième avec deux accessits, l'un pour la version, l'autre pour l'histoire: mais il remporte, en anglais, un prix de thème et un accessit de version. En seconde, il est nommé en histoire seulement. Son nom n'est même pas prononcé l'année suivante. Enfin, dans la classe de philosophie, il n'a que le 7^e accessit de dissertation française.

Il était resté pendant ces quatre années interne à l'institution Massin qui, comme on l'a dit plus haut, atteignait vers cette époque l'apogée de sa prospérité et de ses succès.

Ses études terminées, c'était en 1844, il passait l'examen de baccalauréat le 7 août. Il était alors dans sa vingtième année, car ce n'était guère avant cet âge que l'on sortait alors du collège. La nécessité de choisir une carrière ne tarda pas à se poser.

Le père d'Anatole, en sa qualité d'avocat, poussait sans doute son fils vers l'étude du droit; nous le voyons prendre ses inscriptions et se présenter, sans trop se presser, semble-t-il, aux premiers examens. Il obtient le diplôme de bachelier en droit le 31 juillet 1847. Cette étude lui offrait probablement peu d'attraits, car il ne paraît pas l'avoir poussée bien loin, ni avoir brigué le grade de licencié, qui lui eût ouvert la carrière du barreau. Ses contemporains ont gardé de lui, durant ces années de jeunesse, un souvenir de nature à étonner ceux qui ne l'ont connu que vers la fin de son existence. Répandu dans une société intelligente et cultivée, fréquentant assidûment les salons et les réunions mondaines, il apportait dans sa tenue beaucoup de recherche et même d'élégance. Sa parenté avec Isabey, avec la famille du baron Lemot,

la liaison de son père et de son oncle avec Prosper Mérimée le mettaient en relations suivies avec nombre d'artistes distingués et de lettrés délicats. Ces rapports ne furent sans doute pas sans influence sur sa vocation et contribuèrent puissamment à lui inspirer, en même temps que le goût de l'érudition et des études archéologiques, une vive prédilection pour toutes les manifestations de l'art et de la littérature.

Quelle influence le dirigea vers cette École des chartes encore bien modeste et peu connue des travailleurs? Son oncle, l'archiviste-adjoint de la Couronne, eut sans doute une part dans cette décision. Il arrivait à l'École, préparé par d'immenses lectures, à tirer bon parti de l'enseignement des maîtres éminents qui occupaient alors les chaires de paléographie et d'archéologie. L'âge avait donné une certaine maturité à son esprit ouvert et avide d'apprendre. Nous avons entendu plus d'une fois répéter par Jules Quicherat que les élèves entrés à l'École un peu tard profitaient bien mieux de son enseignement que ceux qui s'y présentent trop jeunes et dès la sortie du collège.

Montaiglon avait près de vingt-trois ans quand il débuta dans la carrière. M. Letronne, alors directeur des archives de France, venait de donner asile à la jeune École dans les dépendances du palais Soubise. La salle des cours, que nous avons fréquentée dix ou douze ans plus tard, était installée dans cette salle ovale du rez-de-chaussée, dont l'exquise décoration rivalise de luxe et de somptuosité avec le fameux salon doré du premier étage. Quel cadre admirable pour inspirer le goût des recherches sur le passé et les vieux souvenirs de la France! Aussi, ne doit-on pas s'étonner si, avec ses prédilections innées, développées par la fréquentation d'artistes en vue, le jeune de Montaiglon eut l'idée bien hardie pour l'époque de présenter, comme sujet de thèse, un « Essai de Dictionnaire des anciens artistes français du moyen âge et de la Renaissance. » De ce travail, rédigé sous la forme de dictionnaire, il ne nous est resté que les positions, trop brèves et trop sommaires pour donner une idée bien nette du plan et de l'étendue de l'ouvrage projeté. Ces positions n'ont qu'une seule page. Elles nous apprennent seulement que l'auteur avait réuni sous

un classement alphabétique les noms des peintres, des peintres verriers et des émailleurs, en joignant aux Français de naissance les étrangers ayant travaillé dans notre pays¹.

1. Nous croyons que nos lecteurs seront bien aises de trouver ici le texte des positions imprimées de cette thèse, seul vestige du projet qui eut une influence si considérable sur les études de la vie entière de notre confrère. Voici ce document :

Essai de Dictionnaire des anciens peintres français pendant le moyen âge et la Renaissance.

« L'histoire de la peinture française a les mêmes divisions que celle de l'architecture; elle a une période antique, romane et gothique. A partir de Charles VIII et même de Louis XI commence l'influence italienne, dont les différentes phases occupent tout le xvi^e siècle. Cette liste est, par suite, arrêtée au règne de Henri IV; c'est avec Vouet et Poussin que commence réellement l'art moderne.

« Dans cet essai, l'on a restreint la question aux seuls faits qui nous sont parvenus avec une indication d'artiste. C'est donc la réunion des noms (peintres, peintres verriers et émailleurs) qu'on s'est proposée. Les grands artistes de la dernière époque n'y figurent que pour mémoire; leurs monographies eussent suffi et au delà à un travail particulier.

« Les peintres français n'étant pas les seuls qui aient travaillé en France, on leur a joint les peintres étrangers qui y sont venus; autrement, les maîtres de l'École de Fontainebleau seraient passés sous silence.

« Les limites géographiques qu'on a adoptées sont celles de la France actuelle. L'Alsace est allemande dans le passé; mais si l'on ne se fût occupé de ses peintres qu'à l'époque de son annexion, il faudrait ne s'occuper des provinces qu'à l'époque de leur réunion, ce qui ferait pour chacune un point de départ nouveau. On a même cru devoir comprendre les parties maintenant étrangères pour l'époque pendant laquelle elles ont été comprises dans la France : le monastère de Saint-Gall obéissait à Charlemagne, et ses artistes ont souvent travaillé pour lui.

« Les sources dont on a eu à se servir, sauf pour la seconde moitié de la dernière époque, sont de différente nature et presque toujours indirectes. Les statuts, les quittances ou les marchés sont rares; on y supplée par les actes, les tailles, les comptes, les mentions éparses dans les chroniques, etc. Les livres les plus divers, et en apparence les plus étrangers, fournissent des secours inattendus; ainsi les poètes du xv^e siècle.

« Enfin, pour remédier aux inconvénients qu'entraîne la forme de dictionnaire, celui-ci est suivi d'une table méthodique. Les peintres, divisés selon les lieux où leur existence est constatée, sont rangés chronologiquement sous des divisions géographiques. On aura ainsi l'ensemble des artistes qui se sont succédé dans une province et même dans une ville. »

Ce plan immense et confus est à peu près tout ce qui reste du grand projet inspiré par l'histoire des peintres français. Les nombreuses monographies publiées par la suite ne furent composées que plus tard. Quelle dut être la

On peut juger par le plan abrégé que nous donnons en note la variété des sources auxquelles sont empruntés les éléments de cet essai. D'ailleurs, si ce vaste projet de dictionnaire ne devait jamais voir le jour, il ne demeura pas inutile à son auteur. Montaiglon a conservé toute sa vie sa thèse, en l'enrichissant sans cesse de nouvelles additions, en y intercalant beaucoup de notes et d'extraits sur les peintres modernes; il a fait ainsi un répertoire précieux de noms peu connus qui lui a fourni souvent d'utiles ressources pour ses travaux. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que ce recueil, fruit d'une vie entière de recherches et de labeur, est garanti, provisoirement du moins, contre les chances de destruction.

Sans doute, le travail du jeune étudiant paraîtrait de nos jours, après les publications de Léon de Laborde, de Jal, de Bellier de la Chavignerie, et aussi après les *Archives de l'art français*, bien modeste, bien incomplet. Mais si l'on veut bien se reporter au temps où il a été entrepris, à l'âge de celui qui l'avait conçu, à l'indifférence, à peu près universelle alors, pour les origines de la peinture et de la sculpture françaises, on doit reconnaître que l'auteur d'un pareil répertoire était singulièrement en avance sur ses contemporains. Qui connaissait alors en France ce *Künstler Lexicon* de Nagler, paru de 1835 à 1852? Qui se doutait des révélations imprévues qu'il contient sur nombre de maîtres de nos provinces, à peine connus dans leur propre pays? C'était acte d'une singulière hardiesse de vouloir, en 1848 ou 1850, dresser un dictionnaire des artistes français. Aussi la thèse de notre ami ne passa pas inaperçue, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante retrouvée dans ses papiers :

Monsieur,

La vive curiosité qu'a excitée en moi, en raison d'études communes et de goûts communs, le titre de la thèse que vous avez présentée à l'examen de l'École des chartes, me fait braver le reproche d'indis-

stupéfaction du jury d'examen, quand le jeune candidat lui présenta comme thèse les boîtes renfermant les fiches sur lesquelles il avait condensé les résultats de ses vastes lectures! Comme elle est singulière aussi la remarque sur la nationalité de l'Alsace!

création que je m'attirerai certainement en vous demandant la faveur d'un exemplaire.

Comme je ne veux pas éviter un reproche pour en encourir un autre, je vous prierai, au cas où il vous serait impossible de déférer à ma demande, de m'apprendre si plus tard le public n'aura pas occasion de faire acquisition de votre ouvrage.

Recevez, Monsieur, et en tout état de cause, avec mes félicitations sincères, l'assurance de ma considération toute particulière.

Ch. ASSELINEAU.

La promotion à laquelle appartenait le futur professeur à l'École des chartes se composait de jeunes gens doués d'une belle ardeur pour les études médiévistes. Aussi, plusieurs d'entre eux ont-ils laissé un nom dans la science; d'autres se sont distingués dans d'autres carrières. Il suffira de rappeler ici, sans y insister davantage, les noms de Duplès-Agier, d'Édouard Garnier, mort sous-chef aux Archives nationales, de Jules Tardif, qui passa également sa vie aux Archives, enfin de MM. Charles Tranchant, Charles de Grandmaison, le savant archiviste de Tours, et Adrien Gréa, dont la thèse sur la juridiction des archidiacres avait été fort remarquée.

L'École avait, comme tout le pays, traversé une période assez difficile. Son installation aux Archives nationales l'avait rendue solidaire de notre grand dépôt public. Après la révolution du 24 février, on eut quelque inquiétude pour la sécurité de l'établissement; aussitôt les jeunes élèves de l'École de se mettre à la disposition de l'autorité supérieure pour assurer la défense des documents menacés, ainsi que l'indique la pièce suivante :

27 février 1848.

Le directeur de l'École des chartes s'empresse de remercier MM. de Montaiglon, Grandmaison et Lezurier de l'offre qu'ils ont faite de concourir à la garde des Archives. Il les engage à s'entendre aussitôt que possible avec M. Laget, chef du poste des Archives, afin de se procurer des armes et de s'entendre sur les heures de service.

Le directeur prie ces messieurs d'associer à leur projet tous les élèves de l'École des chartes, que le secrétaire, très occupé en ce moment dans sa légion, ne peut individuellement convoquer.

Utilisa-t-on le concours offert par ces volontaires improvisés ?

Trouva-t-on l'occasion de mettre leur valeur à l'épreuve? Il nous a été rapporté que M. Laget, nommé dans la pièce précédente, alors employé aux Archives, se signala dans ces circonstances critiques. Il ne dépendit pas de nos jeunes étudiants qu'ils ne fissent acte, eux aussi, d'héroïsme. L'occasion seule leur manqua de montrer leur courage; mais leur bonne volonté avait fait ses preuves.

On eut alors la singulière idée d'affubler d'un uniforme les élèves de l'École des chartes. En quels insignes consistait-il? Nous n'avons jamais pu parvenir à le savoir exactement. Une casquette galonnée en constituait, croyons-nous, le caractère essentiel. Quelques-uns des élèves portèrent ces insignes, mais peu de temps. On ne pouvait se dispenser d'aller remercier le gouvernement provisoire d'une pareille faveur; on n'y manqua pas. Une députation fut nommée et, ce qu'il y a de plus surprenant, fut reçue par Buchez, Pagnerre et Alexandre Bixio, membres du gouvernement siégeant alors à l'Hôtel de Ville. Anatole de Montaiglon faisait partie de la députation. Il nous a raconté plus d'une fois le singulier quiproquo qui fit prendre à cette conférence un caractère presque bouffon. Buchez passait sa journée à recevoir et à haranguer des délégations venues de tous les points de Paris et de la province. On lui annonce l'École des chartes; il entend l'école des cartes et entame immédiatement un beau discours sur l'utilité de la géographie, sur les services rendus au pays par les étudiants qui se vouaient à l'étude spéciale de cette science si utile, etc., etc. Il ne s'arrêtait plus une fois lancé dans cette voie. Remarqua-t-il l'air singulier de ses jeunes auditeurs, qui avaient beaucoup de peine à garder leur sérieux? c'est peu probable. On applaudit et on se sépara enchantés les uns des autres.

Anatole de Montaiglon quittait l'École des chartes à vingt-six ans, en 1850. La maturité de son esprit lui avait permis de jeter, quand il était encore sur les bancs de l'École, les premières bases des ouvrages qui devaient remplir sa vie.

Ainsi, l'histoire des artistes français demeura toujours son travail de prédilection, et, dès 1851, il publiait la première rédaction de cet historique de la statue de Louis XIII, qui l'oc-

cupa jusqu'à son dernier jour et qui constituait dans sa pensée un des chapitres de ce livre sur les statues équestres pour lequel il ne cessa d'amasser des matériaux, sans le faire jamais paraître.

La même observation s'appliquerait à ses œuvres purement littéraires. Combien de temps consacra-t-il à la préparation de cette édition de Rabelais restée inachevée? Et que de documents réunis pour cette édition définitive des lettres de Guy Patin, commencée en collaboration avec Paul Chéron, et dont on attend encore le premier volume!

Voici une preuve encore plus singulière de la longue préparation que notre ami consacrait à tous ses travaux. On sait qu'il a écrit pour une édition somptueuse de Molière, illustrée par son ami Jacques Leman, puis, après la mort de cet artiste, par M. Maurice Leloir, des notices pleines de science, de remarques fines et judicieuses et d'observations ingénieuses. Par malheur, la nature du livre a empêché qu'il se répandit parmi les lettrés et les érudits, parmi ceux enfin qui étaient le mieux en état d'apprécier la haute valeur de ces notices. N'allez pas croire que ces morceaux de critique littéraire furent improvisés pour les nécessités de la publication. Depuis de longues années, depuis sa première jeunesse, Anatole de Montaiglon, admirateur passionné du grand comique français, avait entrepris des recherches sur les points restés obscurs de sa biographie. J'ai retrouvé un curieux témoignage des préoccupations de notre ami à ce sujet. Dans ses papiers on a recueilli quatre lettres adressées par son père à des notaires de Paris, leur demandant d'autoriser son fils à rechercher dans leur minutier certains actes passés par Molière chez un de leurs prédécesseurs.

Absorbé sans doute par d'autres travaux, le jeune étudiant ne donna pas suite à ce projet, puisque les lettres d'introduction ne furent pas remises à leur adresse; mais n'est-il pas curieux de lui voir d'aussi bonne heure commencer ces investigations et avoir la première idée d'un travail qui devait être repris par Eudore Soulié, sans que jusqu'ici personne ait dit le dernier mot sur la question, car il reste beaucoup de minutiers parisiens encore inexplorés? c'est de Soulié lui-même que nous le tenons.

C'était au mois de mars 1849 qu'Anatole de Montaiglon avait formé ce projet de perquisitions chez divers notaires. Il s'était bien renseigné avant de commencer ses démarches, comme le prouve une des lettres que nous avons sous les yeux et que nous croyons intéressant de reproduire. Elle est adressée à M^e Trépagne, demeurant quai de l'École, n^o 10. Voici cette lettre :

Mon cher maître,

Un acte qui vous sera représenté m'a fait supposer que l'un de vos prédécesseurs, Mahaut ou Thévenot, a pu être le notaire de Molière. Voulez-vous bien, dans un intérêt purement historique, en causer avec mon fils, élève de l'École des chartes, et l'aider dans la recherche de quelque signature de ce grand homme, ce qui, pour le monde littéraire, serait une véritable trouvaille?

Je vous serai bien reconnaissant de la bienveillance que je vous demande pour mon fils.

Agrérez la nouvelle assurance de mes sentiments bien dévoués.

Aug. DE MONTAIGLON.

Paris, le 26 mars 1849.

Il y a longtemps, on le voit, qu'on a songé à demander aux minutes notariales l'explication des énigmes historiques réputées indéchiffrables.

Pourquoi notre jeune étudiant ne donna-t-il pas suite à ce projet? Les articles de critique musicale qu'il publiait dans le journal *le Temps*, en mars et en avril 1849, ne l'absorbaient pas au point de lui enlever le loisir de tenter au moins les premières recherches et de rendre visite aux notaires pour lesquels il avait des lettres d'introduction. Peut-être, et je serais assez tenté d'admettre cette explication, Eudore Soulié commençait-il alors ses propres travaux, ce qui décida son jeune concurrent à renoncer à ses démarches. Dans tous les cas, les détails qui précèdent montrent bien que Molière, comme Guy Patin, comme Rabelais, et aussi comme Bernard Palissy, ne cessa de hanter l'esprit investigateur et toujours en travail de notre ami. Le double objectif qui remplira toute sa vie apparaît maintenant bien nettement : d'une part, l'histoire de l'art et des artistes en France, et, parallèlement, l'histoire littéraire, à commencer par les poésies et les fabliaux du moyen

âge pour s'étendre aux grands écrivains originaux du xvi^e et du xvii^e siècle.

On n'attend pas de nous la nomenclature des publications innombrables de notre ami. Le travail a été fait et bien fait de son vivant, et avec son concours; tout àu plus conviendrait-il maintenant d'ajouter un supplément à cette bibliographie considérable. Ce supplément, croyons-nous, ne tardera pas à paraître. Mais le volume déjà imprimé suffit à mettre en pleine lumière la prodigieuse activité de cet esprit toujours en éveil, toujours occupé des questions les plus différentes. Il ne faut pas oublier aussi que beaucoup de ses travaux sont restés manuscrits; beaucoup étaient inachevés ou seulement en préparation; et ceux-là aussi ont exigé de longues heures.

Anatole de Montaiglon était nommé archiviste paléographe le 5 décembre 1850, à sa sortie de l'École des chartes, et entra le même jour dans la société formée par les anciens élèves. Dès le 9 juin de l'année suivante, il devenait membre résidant de la Société des Antiquaires de France, dont il demeura, après Jules Quicherat, le doyen jusqu'au jour de sa mort. En se consacrant aux travaux d'érudition littéraire et aux recherches artistiques, notre ami avait embrassé la carrière qui convenait le mieux à son genre d'esprit; mais il fallait songer à assurer le pain quotidien, car son père, mort le 28 février 1852, à l'âge de cinquante-quatre ans, dans l'appartement qu'il occupait rue de Bondy, n^o 68, l'avait laissé en présence d'une situation des plus embarrassées. C'est alors qu'il sollicita et obtint, peut-être à la faveur des recommandations d'Isabey et de Mérimée, la place d'attaché au Musée du Louvre. Il débuta sous les ordres de M. Barbet de Jouy en travaillant au Catalogue des sculptures du moyen âge et de la Renaissance.

La conservation du Musée comptait alors des hommes distingués qui ont laissé une trace durable de leur passage à la tête de nos grandes collections nationales. M. Frédéric Villot, à la peinture, rédigeait les premiers catalogues vraiment critiques des écoles française et étrangères. Ses travaux, dépassés aujourd'hui, ont longtemps servi de guides et de modèles, il convient de

ne pas l'oublier, aux directeurs des musées des pays voisins. M. Reiset et le marquis de Chennevières possédaient une compétence spéciale qui s'est affirmée dans la rédaction du catalogue des dessins. Le jeune attaché apprit beaucoup dans le commerce journalier de ces connaisseurs délicats. La besogne dont il était chargé lui convenait à merveille, aussi s'en acquittait-il avec zèle, et je ne crains pas d'avancer que ce fut une perte pour le Louvre quand, pour des motifs que je n'ai pas à rechercher, il dut se séparer de ses collègues.

Ceux-ci n'oublièrent pas les services qu'il leur avait rendus, et quand M. Barbet de Jouy donna, vers 1873, une nouvelle édition du Catalogue des sculptures du moyen âge et de la Renaissance, il se plut, dans une dédicace flatteuse, inscrite en tête de l'exemplaire offert à notre ami, à rendre hommage au zèle et au précieux concours de son ancien collaborateur.

Je ne suivrai pas Anatole de Montaiglon dans ses voyages en Belgique, en Angleterre et plus tard à Venise.

A Gand, à Liège, il retrouva d'anciens amis de son père qui accueillirent avec empressement le jeune attaché du Musée de Paris. Il s'y rencontra notamment avec Adolphe Siret, l'auteur du Dictionnaire des peintres, et collabora à diverses reprises au *Journal des beaux-arts*, que dirigea pendant une trentaine d'années l'écrivain belge.

A Londres, où il était allé recueillir de vieilles poésies françaises manquant à nos grandes bibliothèques publiques, il lui arriva une aventure qu'il nous a racontée bien des fois. Un des textes gothiques qu'il avait à copier présentait cette particularité rare que les feuillets du volume n'avaient jamais été coupés. On le lui communiqua néanmoins, mais sous la condition expresse qu'un couteau sacrilège ne séparerait pas les pages du vénérable bouquin. Il lui fallut donc s'ingénier pour déchiffrer mot à mot les vers enfermés entre les feuillets jumeaux. Comme il avait d'excellents yeux, bien que très myope, il vint à bout de cette tâche ardue; mais il riait encore longtemps après en pensant à l'épreuve bizarre à laquelle on avait soumis sa patience et sa vue.

Un des travaux les plus considérables qui l'occupèrent vers cette

époque est aujourd'hui presque complètement oublié, en raison des circonstances particulières qui lui donnèrent le jour et des conditions défavorables dans lesquelles il parut.

Une société littéraire de Versailles avait mis au concours, en 1850, l'histoire d'un de ses enfants les plus illustres, le sculpteur Houdon. Ce sujet enthousiasma Montaiglon. Il résolut de prendre part à la lutte; un collaborateur s'offrit à lui, promettant la communication de lettres et de divers papiers de famille, et c'est ainsi que la notice sur Houdon, très complète et très substantielle, publiée en quatre parties par la *Revue universelle des arts* de 1855, porte les deux noms d'Anatole de Montaiglon et de Georges Duplessis.

Quant au résultat du concours, il était prévu d'avance. Le prix fut décerné à deux jeunes Versaillais, MM. Delerot et Legrelle, dont la notice a été publiée en volume. Il est sans intérêt de rechercher ici de quel poids les influences locales ont pu peser sur cette décision; qu'il nous suffise d'observer que la biographie non couronnée, malgré certaines lacunes, est une œuvre pleine de recherches et de remarques ingénieuses, faisant grand honneur aux deux jeunes écrivains.

En même temps qu'il devenait le collaborateur assidu, avec Soulié, Mantz, Dussieux, des *Archives de l'art français*, créées par le marquis de Chennevières, il publiait l'*Abecedario* de Mariette; il annotait avec ses amis le *Journal* du marquis de Dangeau; il donnait enfin à la bibliothèque Elzévirienne, fondée par l'éditeur Janet, une nouvelle édition des *Quinze joyes du mariage*, les neuf premiers volumes du *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, dont les cinq autres volumes parurent de 1875 à 1878, avec la collaboration du baron James de Rothschild, et enfin les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture depuis 1648 jusqu'en 1664* (1853). Le succès de ces deux derniers volumes n'inspirait avec assez de raison qu'une médiocre confiance au libraire; de là leur rareté. Ce fut en effet un des premiers ouvrages de la bibliothèque Elzévirienne qui se trouvèrent épuisés, simplement parce qu'ils avaient été tirés à plus petit nombre que les autres volumes de la collec-

tion. Le jeune savant déployait une activité infatigable, et son éditeur fut plus d'une fois obligé de lui demander grâce. Celui-ci disait plaisamment que, de ses deux collaborateurs ordinaires, l'un, c'était Édouard Fournier, voulait lui faire rééditer tout ce qui était déjà imprimé, l'autre, Anatole de Montaiglon, lui apportait à publier tout ce qui était encore inédit.

La *Bibliothèque elzévirienne*, entre tant de collections éphémères, a gardé sa place parmi les meilleurs recueils de textes anciens. Elle le doit sans doute aux travailleurs consciencieux et érudits que le directeur de l'entreprise, homme fort distingué lui-même, avait su grouper autour de lui. Et certes, A. de Montaiglon doit être compté parmi ses plus précieux conseillers.

Il serait trop long d'insister sur les travaux multiples qu'il fit insérer dans sa collection des *Archives de l'art français*. L'indépendance de son esprit à l'égard des conventions admises ne fut pas sans lui attirer parfois d'étranges aventures. Quand parut, dans le tome V des *Archives*, l'article qui discutait l'attribution à Jean Cousin de la statue de l'amiral Chabot, plusieurs lecteurs se montrèrent fort scandalisés de ce blasphème. Anatole de Montaiglon aimait à raconter la scène comique que lui avait faite à ce propos le philosophe Victor Cousin, collaborateur accidentel des *Archives de l'art français*, où il avait imprimé, en 1853, une longue notice sur les tableaux du Poussin conservés en Angleterre, et un inventaire des objets d'art trouvés chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques en 1793¹. C'était, d'après le chef de l'école éclectique, un crime de lèse-patrie que de mettre au jour des documents de nature à porter atteinte aux gloires consacrées et aux grands noms de l'école française. Et voilà comme on comprenait l'histoire en l'an de grâce 1855.

Le père d'Anatole de Montaiglon lui avait laissé, avons-nous dit, une succession fort obérée. Notre ami se trouvait donc, à vingt-huit ans, obligé de se tirer d'affaire, sans autre ressource que sa place au Louvre et sa plume. Aussi pouvait-il, sur la fin de sa vie, déclarer avec une légitime fierté que jamais il n'avait été à charge

1. Tome III, p. 3-18, 81-93.

à personne, et qu'alors même qu'il devait pourvoir à tous ses besoins avec un traitement de quinze cents francs, il avait trouvé le moyen, sans jamais contracter de dettes, d'acheter des livres. C'est ainsi qu'il se procura, dès qu'elle parut, la *Renaissance des arts à la cour de France*, de M. Léon de Laborde. « Et je me suis applaudi bien des fois, ajoutait-il, d'avoir acquis cet ouvrage dès sa mise en vente, car je n'aurais pu me le procurer plus tard au prix que les rares exemplaires ne tardèrent pas à atteindre. »

Nous avons dit que Montaiglon ne resta que peu d'années attaché à la conservation du Louvre. Le 5 décembre 1856, il était nommé surnuméraire à la bibliothèque de l' Arsenal. Il se vit alors dans la nécessité, pour se rapprocher du centre de ses nouvelles occupations, de quitter la rue de Miromesnil, qu'il habitait alors, pour s'installer dans ce quartier du Marais où se sont écoulées les quarante dernières années de sa vie. A la bibliothèque de l' Arsenal, il se lia avec plusieurs de ses collègues ; c'est là qu'il fit la connaissance de M. Jules Cousin, le créateur de la bibliothèque et du Musée Carnavalet. Entre ces deux hommes distingués, indépendants, tous deux d'un esprit fin et original, se noua une intimité qui devait durer jusqu'à la mort.

D'ailleurs, dans tous les emplois dont il fut successivement chargé, A. de Montaiglon sut toujours inspirer à ses égaux comme à ses supérieurs de vives sympathies par l'aménité de ses rapports et la délicatesse de son caractère. Il était bon, foncièrement bon, et aussi fort obligeant. Beaucoup en ont abusé ; il le savait, mais ne se corrigeait pas, et il a continué jusqu'à la fin de sa vie à rendre service aux humbles qui s'adressaient à sa bourse comme à tous ceux qui avaient recours à son immense érudition.

Pour en finir d'un seul coup avec les principales étapes de sa carrière, nous passerons rapidement en revue les diverses fonctions qu'il a remplies et les distinctions honorifiques qui récompensèrent ses travaux. En mai 1855, il est élu membre de la Société des antiquaires de Normandie ; trois ans plus tard, en 1858, il est chargé d'une mission dans la haute Italie, avec son maître Francis Guessard, qui commençait à préparer la collection des *Anciens Poètes de la France*. Les deux colla-

borateurs poussèrent jusqu'à Venise. Le roman des Aliscans, publié en 1870, fut le résultat de ce voyage. Le 22 février 1860, Anatole de Montaiglon devient sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève, sur la recommandation de Prosper Mérimée. Il n'occupa ce poste que peu d'années. Sur la proposition de M. Lacabane, directeur de l'École des chartes, Victor Duruy, alors ministre de l'instruction publique, lui conférait, le 23 mai 1864, les fonctions de secrétaire-trésorier et professeur suppléant à l'École des chartes, en remplacement de Borel d'Hauterive, le frère de Petrus Borel, dit le lycanthrope, qui eut son heure de célébrité aux temps des excentricités romantiques. Il ne conserva cet emploi de secrétaire que pendant quatre ans; mais cette période fut marquée par un accroissement considérable des collections. Aucune occasion d'enrichir, soit par des dons habilement provoqués, soit par d'intelligentes acquisitions, la bibliothèque de l'École ne fut négligée; car notre ami avait pour principe qu'il n'y a pas de livre inutile et que le plus mauvais ouvrage peut fournir parfois de précieux renseignements.

La mort de Vallet de Viriville, survenue en 1868, laissait vacante la chaire de bibliographie et de classement des Archives. Le secrétaire de l'École des chartes se trouvait tout désigné pour l'occuper. La nomination d'Anatole de Montaiglon porte la date du 18 mars 1868. En devenant le collègue de ses anciens maîtres, du vénérable Léon Lacabane, de Jules Quicherat, d'Adolphe Tardif, de Bourquelot et de Guessard, le nouveau professeur réalisait une de ses plus chères ambitions. On peut dire que ce cours devint dès lors sa constante, sa principale préoccupation. Certaines critiques, surtout dans les dernières années, ont été formulées contre la manière dont il remplissait ses délicates fonctions. Il ne nous appartient pas d'examiner ici les reproches plus ou moins fondés adressés au professeur, et cela pour la raison péremptoire que nous n'avons jamais eu l'occasion d'entendre une seule de ses leçons. Mais nous l'avons assez connu pour affirmer qu'il possédait toutes les qualités requises pour intéresser un jeune auditoire, pour éveiller sa curiosité, pour exciter l'esprit de recherche et de critique. Peut-être manquait-il de pédantisme, et je ne m'étonne-

rais pas que cette absence de morgue doctorale, si rare chez les professeurs d'aujourd'hui, eût singulièrement contribué à lui valoir les sympathies dont il a toujours été entouré par ses nombreux élèves. A coup sûr, il ne procédait pas selon les principes allemands, si fort en vogue maintenant. Ce n'est pas nous qui songerons à le lui reprocher, surtout en nous rappelant l'aversion de Jules Quicherat pour la lourde et ennuyeuse érudition d'outre-Rhin. Les digressions fréquentes, les aperçus ingénieux semés à chaque instant dans l'exposition de matières assez arides par elles-mêmes, ne valaient-ils pas mieux, pour tenir en éveil l'esprit d'auditeurs jeunes et distraits, qu'une exposition dogmatique de faits n'ayant souvent aucune liaison possible entre eux ?

Quant au classement des archives, nous savons trop par expérience combien les programmes les plus vantés laissent à désirer, pour reprocher sérieusement à un professeur de ne s'en être pas tenu au pur développement des instructions ministérielles. N'avons-nous pas assisté, durant un long séjour aux Archives nationales, au bouleversement des anciens fonds, sous prétexte de les classer, — c'était toujours la raison invoquée, — selon des règles à la fois plus simples et plus rationnelles ? Montaiglon enseignait, je crois, et il avait bien raison, qu'il faut le plus possible respecter l'ordre consacré par le temps ou par les anciens usages, et qu'il ne convient d'introduire de nouvelles classifications que lorsqu'un accident quelconque a bouleversé les archives du passé. C'était, dans tous les cas, une prudente doctrine. Elle a du moins le mérite de laisser peu de place à l'arbitraire et à la fantaisie.

On a parfois jugé sévèrement la façon dont il s'est acquitté de ses devoirs professionnels pendant la dernière période de sa vie. Je ne contesterai pas que l'affaiblissement de sa merveilleuse mémoire et même de son esprit si lucide et si sagace ait pu exercer une fâcheuse influence sur son enseignement. Mais quel est le professeur qui pourrait se vanter d'avoir répété le même cours, pendant vingt-cinq ou trente ans, sans lassitude et sans dégoût ? Le phénomène constaté chez le professeur de l'École des chartes ne se retrouve-t-il dans les diverses écoles à tous les degrés de l'échelle ? Il ne serait pas difficile de citer tel savant illustre qui,

depuis dix ans ou davantage, continue, dans un de nos premiers établissements scientifiques, un cours tout à fait insuffisant, sans que personne ose prendre l'initiative de remédier à cet état de choses. On applique rigoureusement la loi de la retraite à un instituteur, à un modeste titulaire de lycée ; mais l'enseignement supérieur échappe le plus souvent à la règle commune, et c'est grand dommage. J'ai entendu jadis un des professeurs les plus éminents de l'Université déclarer qu'après vingt ou vingt-cinq ans d'enseignement, et une fois un certain âge atteint, il fallait se souvenir du conseil d'Horace : *Solve senescentem*, etc. Et il avait bien raison.

Montaiglon était entré trop tard dans le professorat pour sentir la nécessité de la retraite. On lui laissa ses fonctions jusqu'à la dernière limite ; on fit bien. Sa chaire de l'École des chartes lui tenait trop à cœur pour qu'il songeât spontanément à une séparation qui s'imposait. Ce fut sans doute une faiblesse ; mais combien naturelle ! et que d'hommes dans son cas n'auront pas plus de courage que lui et pas plus de résignation !

En somme, si ses élèves n'apprirent pas, en l'écoutant, le classement des archives suivant les formules administratives, — et c'est une science qui, selon nous, ne saurait être acquise que par la pratique, — beaucoup d'entre eux lui durent sur une infinité de sujets des notions qu'aucun livre ne leur eût données, une ouverture d'esprit qui leur aura été précieuse par la suite, et des indications nettes et précises sur beaucoup de matières dont il est rarement question dans les écoles. Cela ne vaut-il pas mieux qu'une énumération bien sèche de dates et de faits appris par cœur ?

D'ailleurs, s'il est permis de juger de la valeur d'un maître par les souvenirs qu'il a laissés chez ses élèves, nous pouvons affirmer que peu de professeurs ont été accompagnés à leur dernière demeure par des regrets aussi unanimes que ceux dont nous fûmes témoins aux funérailles d'Anatole de Montaiglon. Cette touchante manifestation prouvait à quel degré il était aimé de tous ceux qui l'avaient approché.

Entre temps, il fut appelé au Comité des travaux historiques et entra dans la section d'archéologie le 17 mai 1865. Depuis cette date, il n'a cessé d'être un des membres les plus assidus et les

plus laborieux du Comité, et il a fourni à chaque volume nombre de notes, de mémoires, d'analyses, d'une science et d'une compétence impeccables. C'est sur la proposition du Comité et l'initiative de Jules Quicherat qu'Anatole de Montaiglon reçut enfin, le 9 août 1870, la croix de la Légion d'honneur, juste récompense de sa laborieuse carrière. A une date plus récente, des amis songèrent à solliciter pour lui une plus haute distinction. Certes, la croix d'officier ne pouvait être mieux placée. Un moment, on crut le but atteint. Mais un de ces revirements, comme il s'en produit trop souvent en pareille circonstance, le priva de ce suprême hommage, au moment où les plus chaleureuses félicitations lui parvenaient déjà. Il ne se montra pas un instant aigri ou même troublé de cet échec, qu'il ne fut pas possible de lui cacher, et il continua jusqu'à la fin à accepter toutes les besognes, surtout les plus ingrates, celles dont personne ne voulait se charger. On savait trop qu'on ne faisait jamais en vain appel à son dévouement et à son érudition.

Quand la *Société de l'histoire de l'art français* fut créée, au moment même où éclatait la guerre de 1870, Anatole de Montaiglon se trouvait naturellement désigné pour en occuper la présidence. Il la garda jusqu'à son dernier jour ; mais il ne voulut l'accepter qu'à la condition d'avoir à côté de lui, comme président d'honneur de la nouvelle Société, l'ancien fondateur des *Archives de l'art français*, M. le marquis de Chennevières.

Il avait été heureux de voir renaître cette publication utile, à laquelle il avait consacré la meilleure partie de ses années de jeunesse. Toujours prêt à se charger des tâches les plus lourdes, il donna encore ici de nouvelles preuves de son infatigable activité. Après avoir publié le Mémoire de Félibien sur les Maisons royales, après avoir clos avec une excellente table les deux volumes préparés par M. de Laborde sur les Comptes des bâtiments du xvi^e siècle, il se mit résolument à l'impression des Procès-verbaux de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture.

Lorsque la Société entreprit la publication de ces documents, ils se trouvaient encore très difficilement accessibles au public. Déposés à l'École des beaux-arts dans une caisse fermant à trois ser-

tures, ils n'étaient jamais consultés, en raison des formalités multiples qu'entraînait la communication d'un registre.

Le marquis de Laborde, il est vrai, avait fait copier ces procès-verbaux alors qu'il était directeur général des Archives, et la copie se trouvait ainsi à la disposition des chercheurs; mais le public ignorait l'existence de ce second exemplaire; de plus, cette copie, rapidement exécutée, ne présentait peut-être pas toutes les conditions requises d'exactitude. Ce fut donc un véritable service rendu à l'érudition que de mettre à la portée de tous un texte exact, complet, de ce document de premier ordre. Je sais, pour avoir été souvent témoin de son travail, tout le soin que notre ami apportait à la collation du manuscrit et à la correction des épreuves. Si la table qu'il projetait, qu'il n'eut pas le loisir d'entreprendre, mais que nous espérons cependant voir bientôt publier, avait paru, la collection des Procès-verbaux de l'Académie deviendrait une des sources les plus consultées sur les artistes des xvii^e et xviii^e siècles. Peut-être alors les travailleurs adopteraient-ils l'habitude de renvoyer aux volumes imprimés et non plus aux registres originaux, comme ils le font trop souvent, procédé dont notre ami se plaignit parfois devant nous avec sa modération habituelle. Il n'avait tiré de ce long travail que la satisfaction d'avoir rendu service aux historiens de l'art; mais il eût été bien aise qu'on le reconnût et qu'on le dit. La prétention, on l'avouera, n'avait rien d'excessif.

La collection des Procès-verbaux n'était pas complètement parue lorsque la même Société se trouva engagée dans une autre publication, plus longue encore que la première, à laquelle Anatole de Montaiglon a également attaché son nom.

Après l'impression du livre de M. Lecoy de la Marche sur la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, la Direction des beaux-arts, c'était alors M. le marquis de Chennevières qui occupait ce poste, on sait avec quelle autorité, comprenant le haut intérêt de ces documents à peine connus et incomplètement imprimés par M. Lecoy, entreprit de les faire copier intégralement. Le travail matériel exigea plusieurs années; quand il fut terminé, on se trouva fort embarrassé des volumineux dos-

siers ainsi réunis. Les garder dans les bureaux de la rue de Valois, c'était les rendre inutiles pour tout le monde, et ainsi la dépense ne profitait à personne. On songea bien à les déposer dans les Archives du palais Médicis, à Rome; mais personne là-bas n'eût su en tirer parti. D'autre part, la bibliothèque de l'École des beaux-arts demandait ces papiers. C'est alors qu'on reconnut que le meilleur usage à faire de la copie exécutée par les soins de l'administration était de l'utiliser pour la publication intégrale de la précieuse Correspondance. Quoique déjà surchargé de travaux de toute nature, Montaiglon s'offrit spontanément pour préparer et diriger l'impression de cette collection, et les cinq volumes, de trente feuilles chacun, qu'il a fait paraître dans les dernières années de sa vie, prouvent que personne n'était aussi capable que lui de s'acquitter de cette lourde tâche.

C'est au cours des recherches nécessitées par l'annotation du texte qu'il conçut l'idée fantastique de préparer une histoire des cardinaux. Le livre n'existait pas; il lui eût été très utile. Sans se préoccuper de son âge, des autres occupations qui absorbaient la presque totalité de son temps, le voilà qui se met à l'œuvre, qui réunit notes et documents, qui recherche partout, à Paris et à Rome, les matériaux de cette gigantesque entreprise. Sans doute, il y perdit des moments précieux qu'il eût pu consacrer à l'achèvement d'œuvres plus anciennes et plus proches de leur terme. Toutefois, cet effort considérable ne restera pas stérile, et nous croyons savoir que le projet téméraire de notre ami sera repris et conduit à bonne fin par des érudits capables d'en assurer l'exécution.

Pour en revenir à la *Correspondance des directeurs de Rome* qui avait inspiré à notre ami l'irréalisable utopie dont on vient de parler, l'éditeur eût pu se contenter de publier avec soin, après vérification, les manuscrits livrés par la Direction des beaux-arts. C'était beaucoup trop simple pour lui. Non seulement il ajouta au texte quantité de notes savantes; mais il voulut encore épuiser complètement le sujet en rapprochant des lettres échangées entre les artistes et le Directeur des bâtiments la correspondance diplomatique pouvant se rattacher à l'histoire de notre Académie. Il trouva un auxiliaire précieux en la personne de M. Tausserat,

qui avait été son élève et occupait un poste aux Archives des Affaires étrangères. C'est ainsi que toutes les dépêches des ambassadeurs, contenant des notes relatives soit aux pensionnaires du roi, soit aux beaux-arts, se trouvent aujourd'hui intercalées parmi des documents fournis par les Archives nationales.

J'ai peut-être insisté un peu longuement sur les deux publications entreprises par A. de Montaiglon pour la *Société de l'histoire de l'art français*. Il m'a semblé que je devais ce dernier hommage à son dévouement aux intérêts de la Société, à son infatigable labeur et à son absolu désintéressement. Comme, de plus, j'ai été le témoin constant et parfois le collaborateur de ces travaux, je puis témoigner du soin, de la conscience que notre ami apportait à l'impression de ces textes.

Dirai-je toutes les commissions dont il fut successivement appelé à faire partie et aux travaux desquelles il prit toujours un intérêt des plus vifs? Désigné par le marquis de Chennevières pour collaborer à l'Inventaire des richesses d'art, il demeura jusqu'au bout, avec Paul Mantz et avec moi, chargé de surveiller l'impression de cette importante publication, qui eût pu rendre de si grands services si elle eût été conduite avec un peu plus d'esprit de suite et de méthode.

Il appartenait depuis l'origine au Comité des Sociétés des beaux-arts des départements; il présida plusieurs séances, donna à diverses reprises d'utiles conseils aux délégués de la province, dont il sut gagner, par son affabilité et son obligeance, toutes les sympathies et toute la confiance. Là encore, il laisse une œuvre utile; je veux parler de la table méthodique des travaux parus dans les douze premiers volumes, table bien précieuse et qui devra être continuée.

La ville de Paris ne négligea pas non plus de mettre à profit l'érudition d'un collaborateur si consciencieux. Le préfet de la Seine le nomma membre de la Commission des travaux historiques de la Ville, et, au moment de sa mort, ses fonctions venaient d'être prorogées pour une période de cinq années. Il appartenait aussi, depuis son origine, au Comité des inscriptions parisiennes, dont il fut nommé vice-président, après avoir fait preuve

pendant de longues années d'une assiduité exemplaire. La commission de la bibliothèque de la ville de Paris le comptait parmi ses membres les plus compétents; c'était un conseiller très sûr, souvent consulté sur les questions délicates par son vieil ami, M. Jules Cousin.

Quand on songe qu'il assistait très régulièrement aux réunions de la Société des antiquaires, où il prenait souvent la parole, qu'il ne manquait presque jamais les séances du Comité des travaux historiques, qu'il fit presque jusqu'à sa dernière heure son cours de l'École des chartes, on est émerveillé qu'il ait pu mener de front tant de travaux absorbants en se dépensant ainsi dans vingt commissions différentes.

« J'ai quatorze commissions! » — s'écriait un jour avec désespoir Jules Quicherat. — « Comment voulez-vous que je trouve « le temps de travailler et d'achever les ouvrages commencés? » Anatole de Montaiglon aurait eu le droit de faire entendre les mêmes plaintes; mais il n'y songeait guère, et partout où il était appelé, il arrivait prêt à rendre service et à dépenser sans compter les trésors de son érudition et les ressources de son originalité.

Sa place était marquée dans la Commission des monuments historiques. Il lui eût été très agréable d'être recherché par elle. Personne ne songea à l'y faire entrer, et il se laissa oublier, sans récrimination, sans amertume.

Et qui saura jamais tous les services ignorés qu'il a prodigués, soit à ses anciens élèves de l'École des chartes, soit aux travailleurs que son accueil courtois attirait vers ce petit logement de la place des Vosges, bourré de papiers et de livres, véritable demeure de bénédictin laïque? A quelque heure qu'on se présentât, quelque absorbé que fût le maître par une besogne urgente, la réception était toujours cordiale, avenante, et bien peu de ceux qui se sont adressés à l'obligeance inépuisable de notre ami ont descendu le modeste escalier de son appartement sans emporter un utile conseil ou un précieux avis.

Nous n'avons pas la prétention de rappeler, même sommairement, tous les sujets qu'il a abordés, toutes les questions qu'il a élucidées avec sa rare clairvoyance secondée par un jugement très

droit; je voudrais tenter au moins de signaler les principaux travaux, publiés ou non, qui occupèrent son activité.

Je ne citerai que pour mémoire les nombreuses tables qu'il a rédigées pour les *Archives de l'art français*, pour le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, et pour vingt autres publications. Il estimait, avec raison selon nous, qu'une bonne table n'est pas une œuvre sans mérite et qu'on a grand tort d'en confier le soin à des mercenaires parfois peu intelligents. Il a d'ailleurs joint la pratique à la théorie, et certains de ses travaux en ce genre peuvent être proposés comme modèles.

Ce serait de l'ingratitude de ma part de passer sous silence la sollicitude avec laquelle il a suivi jusqu'au bout la publication des *Comptes des bâtiments du roi*. Il a lu le texte jusqu'à la dernière ligne, et je lui dus souvent d'excellents conseils. Il serait juste que tous ceux à qui il a rendu de pareils services n'en perdissent pas trop tôt le souvenir.

Je rappellerai pour mémoire sa notice biographique sur Michel-Ange, parue dans le numéro exceptionnel de la *Gazette des beaux-arts*, publié à l'occasion du centenaire de 1876. Il convient d'indiquer aussi le compte-rendu du Salon de 1875, inséré dans le même recueil. Il a donné enfin à cette revue des articles très nouveaux sur les Juste, sur la date de la mort de Jean Goujon, sur Diane de Poitiers et son goût dans les arts, sur les antiquités de la ville de Sens.

Ses amis intimes connaissaient ses projets de livres sur les statues équestres et sur les bagues. Le premier a reçu un commencement d'exécution avec la Notice sur la statue équestre de Louis XIII, qui ne cessa de le préoccuper jusqu'à sa dernière heure, puisque la dernière édition de ce travail, presque entièrement imprimée dès 1874, est devenue une publication posthume qui n'a été distribuée, par nos soins, qu'après la mort de l'auteur. Il est à noter que la deuxième rédaction, publiée dans les *Beaux-Arts*, portait ce titre général qui laisse percer clairement les projets de Montaignon : *Histoire des statues équestres*.

Parmi les travaux qui ne portent pas le nom de Montaignon et auxquels il collabora cependant avec la plus grande activité, il con-

vient de citer le *Dictionnaire des architectes français* d'Adolphe Lance. Il rédigea pour le second volume une table alphabétique signée de ses initiales et mentionnée dans sa Bibliographie. Mais ce que les rédacteurs de cette Bibliographie ont ignoré et n'ont pu dire, c'est que Montaiglon avait revu d'un bout à l'autre le travail de Lance avant l'impression, avait largement prodigué à son ami les conseils et les indications utiles, et s'il n'a pas revendiqué le titre de collaborateur, n'ayant pas pris part à la rédaction du texte, ce livre ne l'en occupa pas moins pendant des années. D'ailleurs, Lance reconnut en quelque sorte ce qu'il devait à cette féconde assistance en laissant à Montaiglon tous les dossiers et toutes les notes réunies pour la préparation du Dictionnaire.

C'est au même titre d'ami qu'Anatole de Montaiglon s'occupait de la belle publication de M. Corroyer sur le Mont-Saint-Michel et ne cessa de rassembler sur une question archéologique qui l'avait passionné quantité de documents destinés à une publication qui ne verra pas le jour.

Quant au projet de traité sur les bagues, il n'en reste que des esquisses quelque peu vagues dans deux communications faites, l'une en 1883 à la Société des antiquaires de France, l'autre en 1891 au Comité d'archéologie.

Et pour la préparation de ces multiples travaux, notre savant confrère ne cessait de réunir les mémoires, les brochures, les plaquettes, dont la lecture des catalogues de vente ou de longues stations devant les boîtes des bouquinistes lui révélaient l'existence. Sans doute, le Catalogue imprimé de sa bibliothèque contiendra de curieuses révélations à cet égard.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire quelques mots du culte qu'il avait voué au génie de Molière, le plus Français peut-être de nos auteurs dramatiques. Aussi, quand Jacques Leman conçut le plan d'une édition monumentale de l'œuvre du poète dramatique, illustrée avec une profusion et une originalité inconnues jusque-là, Anatole de Montaiglon se trouva-t-il tout préparé à devenir son collaborateur. Chargé d'établir le texte et d'écrire en même temps sur chaque comédie une notice historique et critique, il accepta cette tâche avec empressement. Quel dom-

mage qu'il ne se soit pas pressé un peu plus et qu'il n'ait pas eu le temps d'achever ce qu'il avait si bien commencé ! Aucun des deux collaborateurs du début n'aura vu l'achèvement de l'œuvre, et il est douteux maintenant qu'on songe à réunir en un volume, comme notre ami en avait conçu le dessein, les notices si curieuses et si sagaces placées en tête de chacune des pièces. Il a dépensé là des trésors d'érudition, d'intelligence et de perspicacité dont on lui tiendra peu de compte. Ce n'est pas à un ouvrage luxueusement illustré qu'on a l'habitude d'aller demander des idées neuves ou profondes, et combien peu de bibliophiles s'attachent à la valeur littéraire ou critique d'une préface !

Ces notices devaient à l'origine ne pas dépasser quatre ou cinq pages ; elles prirent rapidement un développement imprévu. Certaines atteignirent dix et douze pages ; celle du *Tartufe* n'en compte pas moins de vingt-quatre. Le dernier fascicule publié et annoté par A. de Montaiglon est le *Bourgeois gentilhomme*, paru en 1895.

Un seul exemple suffira pour donner une idée de l'originalité de ce long et savant commentaire. *Le Sicilien*, la première des comédies illustrées par M. Maurice Leloir, après la mort de Jacques Lemain, avait toujours été imprimé en prose. Or, les lecteurs quelque peu lettrés avaient remarqué depuis longtemps que cette pièce renferme un grand nombre de vers irréguliers, sans rimes. Un soir, Anatole de Montaiglon, se trouvant dans une réunion d'amis où la question était agitée, avait soutenu avec conviction que Molière, empêché par ses multiples devoirs, n'avait pas eu le temps de donner à la comédie sa forme définitive, et que son intention bien évidente était de l'écrire en vers libres. Il rentra chez lui assez tard, sous la préoccupation du débat auquel il venait de prendre une part active ; il occupa tout le reste de la nuit à copier *le Sicilien*, en cherchant la coupure des vers non rimés. L'épreuve fut décisive ; toute la pièce ainsi transcrite était en vers irréguliers. C'est sous cette forme nouvelle qu'il la fit imprimer, et pour la première fois, si je ne me trompe, dans son édition de Molière.

La fréquentation des poètes anciens ou modernes, l'étude des dif-

férentes formes métriques devaient presque nécessairement entraîner notre ami à s'essayer à la poésie pour son propre compte. Dès 1849, parurent ses premiers essais en vers sous le pseudonyme de Charles Robert, prénoms de deux amis intimes. Depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il n'a cessé de s'exercer un peu partout sur les sujets les plus divers. Les questions d'art lui inspirèrent ses meilleurs morceaux. Une série de sonnets, parus en 1882 dans la *Gazette des beaux-arts*, fut remarquée des poètes. De temps en temps, il publiait quelque modeste brochure dédiée à un ami, contenant, soit un poème comme le *Chant de mort du chêne*, soit une suite de sonnets inspirés par les couchers de soleil ou les jeux de lumière dans la campagne. Puis, c'était une pièce sur Molière ou sur Rabelais, ses deux auteurs favoris. J'ai eu entre les mains une collection d'une cinquantaine de sonnets sur le *Jugement dernier* de Michel-Ange et j'en ai publié quelques-uns à la fin de la dernière édition de la Notice sur le Louis XIII de la place des Vosges. Je signalerai enfin l'hymne à Cérès, traduction en vers, parue tout récemment grâce à l'initiative d'un de ses derniers élèves de l'École des chartes. La correction des épreuves de ce petit poème aura été la dernière occupation et la suprême joie de sa vie.

Afin de donner une idée de ces rêveries poétiques, nous prendrons au hasard, parmi les sonnets publiés jadis dans la *Gazette des beaux-arts*, deux ou trois morceaux où le talent du rimeur s'affirme sous des aspects bien différents.

Le premier, intitulé *Michel-Ange*, est dédié à Jacques Leman :

Michel Buonarotti, le sculpteur surhumain,
 Quand la mort eut vaincu Vittoria Pescaire,
 — Seule amour qu'il ait eue, amour comme eux austère, —
 Accourut, presque fou, dans son palais romain,

Et, pour avoir plus long ce jour sans lendemain,
 Se paissant d'une vue aussi triste que chère,
 Il demeura longtemps près du lit funéraire,
 Mais son respect n'osa lui baiser que la main.

O sublime baiser, tout pur, sans cri, sans fièvre,

Jamais tu n'auras pu s'effacer de sa lèvre
Plus que le souvenir de son cœur qui se rompt,

Et, plus tard, malgré lui quand s'ouvrait sa pensée,
Du coup de ce trépas son âme, encor blessée,
Regrettait de ne pas l'avoir baisée au front.

Voici maintenant un poème d'une inspiration bien différente, dédié, sous le titre de *Penetrabit*, à l'élégant aquarelliste Édouard de Beaumont, grand connaisseur, comme on sait, en armes de l'ancien temps :

La poignée en est longue, et longs ses quillions droits ;
Les gardes sont d'argent et d'or damasquinées ;
En septuple entrelacs les branches contournées
Forment comme une cage où s'abritent les doigts ;

La coquille au-dessous s'étoile en trous étroits
Pour enfermer l'élan des pointes forcenées ;
La lame, au talon plane, aux carres chanfreinées,
Lance, comme au vieux temps, des éclairs blancs et froids.

Du sillon du milieu la rayure plus large
S'ajoure et s'allégit de vides de décharge,
Par où, sans y cailler, le sang s'écoulera ;

Elle est bonne d'estoc encor plus que de taille,
Et doit s'être rougie en plus d'une bataille,
Puisqu'elle a pour devise : *Elle pénétrera.*

Citons encore cette pièce du sentiment le plus délicat et le plus vrai, dont la forme ne laisse à peu près rien à désirer :

LES TROIS GRACES DE GERMAIN PILON.

Avec votre air français mêlé de florentin,
Que vous avez de charme, ô belles enlacées !
En vous tenant ainsi doucement adossées,
Graves, et cependant vous sentant d'Arétin ;

Vos cheveux crépelés, bordant un front mutin,
De vos pieds délicats les grâces déchaussées,
Ravissent, comme aussi vos tuniques froissées,
Et sur vos corps légers les longs plis du satin.

Le ciseau de Pilon eut plus que des caresses
 Pour polir vos cous ronds, vos jambes chasseresses,
 Pour amincir vos flancs, pour effiler vos doigts,

Et, par ce qu'il a mis en vous de la Sirène,
 Vous êtes, bien plutôt que la beauté sereine,
 L'étrange volupté de la cour des Valois.

Ce dernier sonnet porte la date de 1851.

Mais les vers qu'il a livrés à l'imprimeur ne constituent qu'une très faible partie de ceux que Montaignon composa. Ses carnets, difficiles à déchiffrer, écrits souvent en promenade, au lit ou en chemin de fer, contiennent des centaines de pièces inspirées par les sujets les plus variés. Les personnes qui ont le souci de sa réputation et le soin de sa mémoire devront être très sobres de publications nouvelles. Montaignon a fait lui-même le choix de ce qu'il voulait confier au public; son renom poétique n'aurait probablement rien à gagner à de nouvelles révélations, car il était, en somme, plutôt adroit versificateur que véritable poète.

Cette notice n'aurait pas de fin s'il fallait entrer dans le détail de tous les travaux en tête desquels notre ami a inscrit son nom. Aussi bien, la bibliographie due à l'amitié et à la sollicitude de quelques-uns de ses anciens élèves a suffisamment édifié tous ceux qui l'ont connu sur la prodigieuse variété de son érudition et son infinie curiosité. Il suffira, pour en donner une idée exacte, de rappeler les principales divisions de cette bibliographie. Elle ne compte pas moins de 684 numéros et attend un supplément qui se composera bien au moins de quarante ou cinquante articles. Le chapitre des beaux-arts, le plus long, comme bien on pense, va du n° 1 au n° 333. Les rubriques suivantes indiquent les principales subdivisions de cette catégorie : *Généralités, Salons et expositions, Musées, Collections et ventes de tableaux, Œuvres d'art en particulier, Travaux sur les artistes en général, Documents et notices biographiques sur les artistes* (n^{os} 93 à 333). L'archéologie s'étend de 334 à 463. L'histoire littéraire (n^{os} 464 à 605) est divisée en six paragraphes portant les titres suivants : *Édi-*

tions (464-510); *Dissertations* (511-532); *Notices nécrologiques* (533-541); *Rapports et discours* (542-550); *Rédaction de tables* (551-559); *Bibliographie et comptes-rendus critiques* (560-605). Le chapitre des *Varia* et curiosités n'est pas le moins curieux de ce répertoire; il montre mieux que tout autre l'étendue des connaissances du chercheur et l'originalité de son esprit. Il comprend 61 numéros (606-667). Dans la dernière division sont catalogués les sonnets et poésies (668-684). M. Fernand Bournon, qui avait accepté la mission délicate d'entreprendre les recherches nécessaires pour préparer cette bibliographie et qui s'en est acquitté à son honneur, a complété le volume par une table alphabétique des matières et une notice explicative des planches, qui toutes ont un rapport étroit avec l'ouvrage. C'est le portrait à l'eau-forte du maître, une vue de la vieille porte de l'ancien hôtel de Clisson qui donnait accès à l'École des chartes quand Montaignon en suivait les cours, un fac-similé de son écriture, un cul-de-lampe tiré de l'édition de Molière avec le chiffre A M, l'*ex-libris* dessiné par M. Édouard Corroyer contenant la devise *De jour en jour en apprenant mourant*, enfin diverses planches tirées des ouvrages de celui auquel ce petit monument littéraire est dédié.

Lès anciens élèves du cours de bibliographie et de classement d'archives qui ont assisté à la fête quasi-familiale offerte à leur ancien maître pour lui présenter ce souvenir, garderont longtemps la mémoire de la joie émue avec laquelle il remercia ceux qui avaient pris l'initiative de cette solennité intime. Rien d'ailleurs ne pouvait lui être plus sensible que ce témoignage d'affectueuse estime consacrant l'immense labeur d'une carrière si bien remplie.

Comment, après cet hommage touchant, notre ami ne comprit-il pas qu'il avait bien gagné le droit de se reposer et d'achever paisiblement ses jours en mettant la dernière main à des travaux ébauchés ou commencés depuis longtemps, et restés en souffrance? Mais, sur ce point, il demeura intraitable jusqu'à la fin. Impossible de lui faire entendre raison. Lui enlever sa chaire, c'était lui arracher le cœur. On la lui conserva le plus longtemps possible; et il fut moins sensible aux égards qu'on avait témoignés jusqu'au bout à son dévouement et à sa vieillesse, qu'à la rupture, devenue nécessaire, avec sa chère École.

Vers le mois de juillet 1895, son esprit était trop affaibli pour qu'on pût garder quelque illusion sur l'approche de la fin. Se sentant gravement atteint, il alla demander à une maison amie des environs de Tours, où il avait toujours rencontré la plus affectueuse hospitalité, sinon un rétablissement impossible, au moins le calme et le repos; et c'est à Tours, entouré jusqu'à l'heure suprême de la sollicitude de vieux amis, qu'il rendit le dernier soupir, travaillant ou essayant de lire, de corriger des épreuves, de classer des papiers, toujours fidèle jusqu'au bout à la noble devise qu'il avait faite sienne.

Nous nous sommes étendu seulement sur les œuvres de l'érudit, du savant, du poète; nous avons signalé en passant son caractère serviable jusqu'à la faiblesse, son cœur excellent. Bien que nous ayons vécu avec Montaignon sur un pied de grande intimité, nous bornerons là cette étude posthume. Nous avons peu de goût pour les indiscretions si fort à la mode aujourd'hui et pour cette manie de dévoiler aux contemporains toutes les particularités, si insignifiantes qu'elles soient, de la vie privée. Nous ne voyons pas trop quel profit peut tirer de ces indiscretions la réputation d'un artiste, d'un écrivain ou d'un érudit. C'est sur ses œuvres que le public doit le juger, car ses œuvres seules appartiennent à la discussion.

Ceci dit, nous pouvons déclarer que la conduite privée d'Anatole de Montaignon a toujours été réglée par les principes de la plus stricte délicatesse. Il a vécu seul parce qu'il ne se croyait pas le droit d'associer une compagne à une situation presque toujours embarrassée; mais, sur les diverses questions que j'ai eu souvent l'occasion d'aborder avec lui dans l'abandon des conversations familières, j'ai toujours rencontré chez lui les scrupules d'une conscience très droite. Il a compté beaucoup d'amis se trouvant dans une position de fortune bien différente de la sienne. Jamais il ne lui serait venu à l'idée de tirer aucun parti de ces relations. Quand le baron James de Rothschild voulut devenir le collaborateur du Recueil des poésies françaises et des œuvres de Gringore, quand, à cette occasion, il entretint des rapports fréquents et amicaux avec Montaignon, ni l'un ni l'autre n'eurent jamais un moment la pensée, et cela fait leur éloge à tous deux, qu'il pût

sortir de ce rapprochement fortuit, causé par une similitude de goûts et d'études, un avantage quelconque pour le collaborateur le moins fortuné. L'érudit se trouva très satisfait d'avoir reçu quelques boîtes d'excellents cigares de son ami, et il disait souvent en riant qu'il aurait beau payer un secrétaire fort cher, il n'en retrouverait jamais un pareil à celui qui écrivait le texte de leurs travaux communs. C'était, en effet, le baron James qui copiait de sa belle et large écriture les poésies du xv^e et du xvi^e siècle que Montaiglon se chargeait d'annoter ou de commenter d'une plume moins majestueuse.

Qui songerait d'ailleurs à le louer d'un désintéressement tout naturel? Qui blâmerait le baron James d'avoir su maintenir ces rapports éphémères sur le terrain où ils devaient rester pour la dignité de l'un comme de l'autre?

Les vieux amis du maître regretté savent avec quelle passion il s'occupait toute sa vie d'augmenter et d'entretenir cette belle bibliothèque qui remplissait les pièces du logement de la place des Vosges. Depuis quarante ans, son possesseur n'avait négligé aucune occasion de l'enrichir, soit dans les ventes publiques, soit dans ses longues stations sur les quais, en sortant du Comité ou de la Société des antiquaires. C'était le moment des flâneries fructueuses. Que de fois l'avons-nous vu arriver triomphant avec sept ou huit brochures découvertes dans la boîte à dix ou à quinze centimes, et dont il prenait plaisir à détailler l'intérêt et la rareté! Mais ce n'était pas seulement chez les bouquinistes que se formaient ces suites si précieuses sur les diverses matières auxquelles s'étendaient les recherches du savant. Paraissait-il un livre nouveau sur Molière, Rabelais, Palissy ou Guy Patin, il était des premiers à l'acquérir, pourvu que ce ne fût pas uniquement un ouvrage de luxe et qu'il n'excédât pas les ressources de son modeste budget. S'il négligeait de plus en plus, dans les derniers temps de sa vie, le soin de sa personne, c'était pour consacrer des sommes plus considérables à ses chères collections. Aussi, sa bibliothèque présentait-elle vers la fin de sa vie un ordre admirable; presque tous les volumes étaient simplement, mais solidement reliés. Certaines séries commencées depuis longtemps, les biographies d'artistes,

les épistolaires, les éditions de Rabelais, celles des lettres de Guy Patin, les publications sur la vie et les œuvres de Molière, les éditions d'anciennes poésies françaises se trouvaient là en nombre et offraient mainte rareté. D'ailleurs, nous saurons bientôt ce que cette vie d'économie était parvenue à réunir, grâce à une recherche patiente et continue, puisque les héritiers de cette riche collection sont tenus d'en publier le catalogue.

Le sort de la bibliothèque formée avec tant d'amour, au prix de réels sacrifices, ne cessa de préoccuper l'esprit de ce bibliophile délicat pendant la dernière partie de sa vie. Ses plus proches parents étaient des cousins. Toutes relations étaient rompues depuis longtemps avec les enfants d'une tante qui eussent été ses héritiers naturels. Dans ces conditions, il n'hésita pas à prendre des dispositions testamentaires pour que ses livres chéris ne fussent pas livrés aux hasards d'une vente hâtive. N'est-ce pas un sentiment bien humain et bien répandu de vouloir assurer contre les incertitudes de l'avenir les objets pour lesquels nous avons eu une prédilection marquée et où nous laisserons, pour ainsi dire, après la mort, quelque chose de nous-même ?

Le 17 septembre 1870, au milieu des premières angoisses du siège de Paris, Anatole de Montaiglon écrivait d'une main fiévreuse ce projet de testament, dont le brouillon a été retrouvé dans ses papiers. Bien qu'il n'ait pas donné suite à ses intentions, il nous a paru intéressant de reproduire ce projet, qui trahit les préoccupations du moment et nous reporte à un état d'esprit qu'on ne saurait comprendre si on ne l'a partagé.

Paris, 17 septembre 1870.

Avec l'incertitude de la mort, qui dans les circonstances actuelles peut m'atteindre soudainement, je me dois à moi-même, n'étant pas marié et n'ayant pas d'enfant, de rédiger cet acte de dernière volonté pour disposer du peu qui peut m'appartenir, d'autant plus que, depuis la mort de mon père et de mon oncle, je n'ai plus de famille prochaine.

Je lègue :

1^o A la Société des antiquaires de France, dont j'ai l'honneur de

faire partie depuis 1851, une collection complète de la *Bibliothèque de l'École des chartes* ;

2° A la bibliothèque de Soissons la collection des volumes des Comités et de la *Revue des Sociétés savantes* ;

Quant à ma bibliothèque, j'en dispose de la façon suivante :

3° La bibliothèque de la rue de Richelieu (où j'ai toujours trouvé les secours les plus bienveillants lorsque, commençant tout jeune à travailler, je n'étais encore connu d'aucune façon) prendra dans ceux de mes livres annotés tout ce qu'elle n'aura pas et ce qu'elle voudra prendre. Je n'ai pas de choses précieuses à lui laisser ; mais, dans les brochures et les tirages à part surtout, elle en peut trouver qui lui manquent ;

4° Le premier choix fait, l'École des chartes en fera un second et le plus large possible : histoire, littérature, textes du moyen âge et du xvi^e siècle, archéologie, même antique, revues ; en somme, tout ce qu'elle croira lui être utile directement ou indirectement. C'est l'École, par l'instruction que j'y ai reçue et par la manière dont elle m'a assuré une position, qui m'a fait ce que je puis être. Je crois devoir, et il m'est agréable de lui être utile après moi pour laisser ce souvenir d'estime et d'affection à mes maîtres, à mes camarades et à mes élèves.

Enfin, la bibliothèque de l'Arsenal, où je n'ai été que surnuméraire, mais qui m'a mis le pied dans l'étrier, et où j'ai fait en réalité office de bibliothécaire, prendra tout ce qui n'aura pas été choisi par la bibliothèque de la rue de Richelieu et par celle de l'École des chartes. Comme ma bibliothèque, faite forcément au hasard, est très variée, il lui restera encore assez pour diminuer quelques lacunes.

On saisit aisément le sentiment délicat qui dictait ces libéralités. Notre ami gardait un souvenir reconnaissant à la Société des antiquaires, qui l'appelait à elle quand il n'était encore qu'un débutant. Il entretenait alors avec certains habitants de Soissons d'étroites relations. Son ami Jacques Leman, qui commença le grand Molière illustré, avait une propriété importante dans les environs de la ville ; et, un moment, Montaiglon eut l'idée d'écrire un catalogue du musée de Soissons. Plusieurs fois, il nous entretint du projet de laisser sa bibliothèque entière et tous ses manuscrits à l'École des chartes. Je ne sais même s'il ne dit pas quelques mots de son dessein à certaines personnes directement intéressées dans la question. La froideur avec laquelle furent accueillies ces ouvertures ne fut peut-être pas complètement étrangère au revirement

qui s'opéra dans son esprit et qui lui fit changer du tout au tout ses dispositions.

Il était légitime, il était naturel que cette collection à laquelle avaient été consacrées toutes ses ressources assurât dans une certaine mesure la tranquillité et l'aisance de ses dernières années. Il demandait d'ailleurs bien peu en échange de l'abandon auquel il consentait de son vivant. Toute son ambition était de laisser quelque part, dans un établissement ouvert au public, la totalité de ces séries complétées au jour le jour, au hasard des trouvailles, et contenant quantité de raretés introuvables.

Il essaya d'abord de traiter avec le conservateur d'une des grandes bibliothèques provinciales dont il était l'habitué. Moyennant une faible rente viagère, il aurait assuré la conservation intégrale de ses livres dans un fonds spécial portant son nom. Des pourparlers furent même engagés, assure-t-on, avec la ville de Tours, à laquelle le rattachaient de vieilles affections.

On songea un moment à procurer le bénéfice de ce riche héritage à la ville d'Avignon ou à celle de Pau. Mais les lenteurs administratives et aussi les défiances provinciales rendaient le succès d'une pareille convention fort problématique. Les obstacles inattendus qui surgirent et aussi une certaine indifférence chez les parties intéressées firent abandonner les pourparlers. C'est alors que l'intervention d'un ami commun amena la cession de la bibliothèque à l'Ordre des Bénédictins moyennant le paiement d'une rente viagère de douze cents francs¹. Ce serait sortir

1. Le traité par lequel A. de Montaiglon a cédé sa bibliothèque nous a été communiqué par la famille. Nous en donnons le texte pour faire cesser toute interprétation inexacte :

« Les soussignés : M. Anatole de Montaiglon, demeurant à Paris, place des Vosges, 9, et M. André-Martin Coutelle de la Tremblaye, demeurant à Paris, rue Garancière, 4, ont fait et arrêté les conventions suivantes :

« Par ces présentes, M. de Montaiglon vend à M. de la Tremblaye, qui accepte : la totalité de sa bibliothèque, comprenant notamment des ouvrages d'histoire, de littérature et d'archéologie, etc.; laquelle se trouve dans l'appartement occupé par M. de Montaiglon à Paris, place des Vosges, 9, telle qu'elle se comporte, sans exception ni réserve.

« Ensemble, tous les livres et ouvrages dont il deviendra propriétaire depuis ce jour jusqu'à son décès.

du rôle de biographe que d'entrer dans l'examen des appréciations contradictoires auxquelles cette convention a donné matière après sa mort. On me permettra cependant d'observer que notre ami,

« Sont compris également dans la présente vente tous les livres et ouvrages dépendant de la bibliothèque de M. de Montaignon et qui seraient actuellement prêtés ou pourraient être prêtés dans l'avenir à diverses personnes, bibliothèques publiques, etc.; le vendeur subrogeant au besoin l'acquéreur dans tous ses droits et actions pour revendiquer purement et simplement, de tous dépositaires, les livres et ouvrages en question.

Propriété. Jouissance.

« L'acquéreur est propriétaire de la totalité de la bibliothèque à lui vendue, à compter de ce jour et par le seul fait des présentes.

« Il en aura la jouissance, savoir :

« Pour les $\frac{2}{3}$ des livres et ouvrages la composant actuellement, au moyen de la remise que M. de Montaignon lui en fera au plus tard le jour de la signature de l'acte authentique, dont il sera ci-après parlé.

« Et pour le dernier tiers, ainsi que pour les livres et ouvrages à acquérir, le jour du décès de M. de Montaignon seulement, par la prise de possession réelle.

Conditions :

« La présente vente a lieu aux conditions suivantes, qui devront être fidèlement exécutées et accomplies de part et d'autre :

« 1° Les $\frac{2}{3}$ de la bibliothèque que M. de Montaignon doit remettre immédiatement à l'acquéreur seront composés de livres et ouvrages du choix du vendeur.

« 2° Ils devront être installés de suite sur des rayons et classés et ne pourront être transportés en dehors de Paris du vivant du vendeur.

« 3° Un catalogue complet sera préparé, dès maintenant, sous la direction de M. de Montaignon.

« Ce catalogue devra, dans les cinq ans qui suivront le décès de M. de Montaignon, être imprimé aux frais de l'acquéreur.

« 4° Il sera dressé, pour être annexé à l'acte de vente authentique, la liste de tous les livres et ouvrages que ne remettra pas immédiatement M. de Montaignon.

« 5° En ce qui concerne les livres et ouvrages dont M. de Montaignon deviendra propriétaire à partir de ce jour, il devra, au fur et à mesure, les inscrire sur un registre, et, à la fin de chaque année, il délivrera une copie de ce registre, signée de lui, à M. de la Tremblaye.

« 6° Enfin, l'acquéreur aura le droit d'apposer, outre l'« *ex libris* » du vendeur, son cachet à lui acquéreur, tel qu'il sera décrit dans l'acte authentique, non seulement sur les livres et ouvrages formant les $\frac{2}{3}$ qui doivent être remis incessamment, mais encore sur chacun des livres et ouvrages composant le tiers conservé par M. de Montaignon, sa vie durant, et sur ceux qu'il acquerra à partir d'aujourd'hui, à quelque titre que ce soit.

Prix.

« En outre, la présente vente est consentie et acceptée moyennant, pour

depuis longtemps sans famille immédiate, n'ayant par conséquent aucune obligation envers qui que ce fût, et, d'un autre côté, attachant un prix extrême à la conservation intégrale de sa bibliothèque, était bien libre d'en disposer comme il l'entendait, de la donner même gratuitement s'il lui eût convenu. Sans doute, le prix n'était guère rémunérateur; mais il faut compter aussi pour quelque chose cette condition imposée aux acquéreurs de rédiger et de publier le catalogue et aussi l'obligation de la conserver intégralement, ce qui supprime toute idée de spéculation.

On a dit que le vendeur s'était conduit dans cette circonstance comme un enfant. Sur les questions d'intérêt, il est resté jusqu'à la fin un grand enfant, et on aurait tort de lui reprocher une qualité de jour en jour plus rare. Il avait assuré le sort de ses chers bouquins, il savait qu'il ne mourrait pas tout entier, que le catalogue de sa bibliothèque, joint à la bibliographie publiée par les soins de ses élèves et amis, porterait témoignage devant la postérité de ses goûts studieux et de ses vastes travaux, et ce lui fut une immense joie d'avoir réalisé un projet qui lui tenait tant à cœur.

Sans doute, sa mise à la retraite lui porta un coup terrible; mais on avait tout fait pour lui adoucir l'amertume de cette mesure.

tout prix, une rente annuelle et viagère de 1,200 fr. sur la tête et pendant la vie de M. de Montaignon, vendeur, que M. de la Tremblaye s'oblige à payer et servir à M. de Montaignon, en la demeure à Paris de ce dernier, en bonnes espèces de monnaie d'or et d'argent et billets de banque de France, par trimestre et d'avance, à compter du 1^{er} janvier 1894, et pour la première fois, pour toute la fraction courue depuis cette date jusqu'à la signature de l'acte authentique, ce dernier jour, et ensuite les 1^{er} avril, juillet, octobre et janvier de chaque année, et ce pendant la vie et jusqu'au décès de M. de Montaignon, époque à laquelle ladite rente sera éteinte et amortie et M. de la Tremblaye entièrement libéré et affranchi de son service, même du terme courant, lors du décès de M. de Montaignon.

« M. de Montaignon déclare qu'il est né à Paris le 28 novembre 1824.

« Les présentes seront réalisées par acte authentique à Paris, sous six mois de ce jour, aux frais de l'acquéreur.

« Fait double et de bonne foi.

« A Paris, le 21 janvier 1894.

« Lu et approuvé l'écriture ci-dessus. [Signé :] C. DE LA TREMBLAYE.

« Lu et approuvé l'écriture ci-dessus. [Signé :] Anatole DE MONTAIGLON.

L'événement n'a que trop prouvé qu'on avait prolongé jusqu'aux plus extrêmes limites son maintien dans sa chaire de l'École des chartes, et ce fut peut-être un bonheur pour lui qu'une fin si prompte, bien que prévue depuis quelques mois, l'ait enlevé après cette dure épreuve.

Après nous être étendu longuement sur la biographie, la science, l'humeur serviable et obligeante, les nombreuses publications de notre ami, il conviendrait d'ajouter quelques mots sur son excellent cœur. Le témoignage d'un modeste serviteur, qui l'a connu dans les derniers temps de son existence, nous a suffisamment édifié à cet égard. « Il avait ses pauvres, nous disait-on, qui venaient à époque fixe frapper à sa porte, sachant qu'ils ne seraient pas éconduits les mains vides. Quand il les voyait trop souvent, leur charitable bienfaiteur leur disait d'un ton bourru qu'ils n'eussent plus à reparaitre, qu'il ne voulait plus entendre parler d'eux. Et, quelques mois après, à l'approche du terme ou de l'hiver, ils se présentaient humblement, sûrs de recevoir une large aumône. » On ne saura jamais tous les misérables qu'il a secourus de la sorte. Personne n'a parlé de ce trait, parce qu'il cachait soigneusement ces libéralités, prélevées sur ses modestes revenus ; un hasard seul a porté à notre connaissance ces détails qui montrent que chez cet érudit, chez ce lettré, le cœur était à la hauteur de la science et du talent.

Quand Anatole de Montaiglon rendit le dernier soupir à Tours, le 1^{er} septembre 1895¹, tous ses amis se trouvaient dispersés ; on

1. Voici la transcription de l'acte de décès :

Mairie de Tours.

« L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le trois septembre, à dix heures du matin, MM. Charles Hérelle, âgé de soixante-neuf ans, associé d'agent de change, demeurant à Paris, rue Jouffroy, 74, et Denis Thiault, âgé de cinquante-quatre ans, régisseur, demeurant à Fondettes (Indre-et-Loire),

« Ont déclaré que Anatole de Courde de Montaiglon, âgé de soixante-dix ans environ, professeur honoraire de l'École des chartes, chevalier de la Légion d'honneur, célibataire, domicilié à Paris, place des Vosges, 9, né à Paris (Seine), fils de feu Auguste de Courde de Montaiglon et de feu Geneviève-Simonette Fouquet, son épouse, est décédé le 1^{er} septembre, à six heures du soir, rue Saint-Pierre, 12, petit hôpital Saint-Gatien. »

ignora d'abord quand et où auraient lieu les obsèques, et beaucoup craignirent de ne pouvoir, en l'accompagnant au cimetière, lui apporter un suprême témoignage d'affection et de regrets.

On ne tarda pas à savoir que le général Gonse, son cousin, se chargeait de faire célébrer à Paris la cérémonie funèbre. Le 20 septembre avait lieu le service à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, et les restes de celui qui fut un honnête homme dans toute la force du terme étaient déposés dans le caveau du Père-Lachaise, où l'attendait une mère tendrement aimée.

Quatre discours, rappelant les titres du savant et les qualités de l'homme privé, étaient lus sur la tombe par M. Paul Meyer, directeur de l'École des chartes, au nom de l'École, par M. Henry Havard, représentant le ministre des beaux-arts, par M. Giry, président de la Société des anciens élèves de l'École des chartes, et enfin par M. Ulysse Robert, président en exercice de la Société des antiquaires de France. Si la Société de l'histoire de l'art français ne fit pas entendre sa voix, comme on s'y attendait peut-être, dans ce concert de louanges posthumes, elle n'en avait pas moins témoigné, d'une façon sensible, la part qu'elle prenait à la perte de celui qui resta son président dévoué durant vingt-cinq années.

Il nous a semblé qu'il y avait mieux à faire qu'à venir répéter sur cette tombe, après d'autres voix autorisées, les banales formules de regret et d'éloge qu'on ne refuse jamais à un mort, et prolonger ainsi la durée d'une cérémonie pénible. C'est dans le but de réparer ce silence volontaire que nous avons consacré ces pages à celui à qui nous avons voué depuis longtemps une profonde affection et qui justifia si bien par son existence tout entière la belle devise inscrite en tête de cette notice.

P.-S. — En dehors de sa bibliothèque, dont nous avons dit la cession et qui se trouve maintenant installée rue Vaneau, n° 34, dans un local où les anciens amis du propriétaire sont libéralement admis à travailler, Anatole de Montaiglon laissait un grand nombre de portefeuilles bourrés de notes, de renvois, d'articles découpés dans les journaux, parfaitement classés sous un certain nombre de rubriques propres à rendre les recherches commodes ;

car c'est un fait remarquable que, dans l'apparente confusion de cet appartement, encombré de papiers souvent inutiles (c'est ainsi qu'on a retrouvé les épreuves et les bonnes feuilles d'ouvrages publiés depuis longtemps), régnait un ordre admirable. Nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de conserver ici le souvenir de ces manuscrits originaux avec des indications permettant à ceux qu'ils pourraient intéresser d'y recourir au besoin.

Dix paquets et onze gros dossiers, où se trouvait réuni tout ce qui se rapportait à Paris et à son histoire, ont été acquis par la bibliothèque de la ville de Paris.

Deux portefeuilles sur Guy Patin, avec un lot de pièces originales du quinteux médecin, appartiennent maintenant à la bibliothèque du Collège de France.

Pour éviter la perte ou la dispersion de cinquante et quelques liasses ou portefeuilles sur les peintres, les sculpteurs et les architectes français, sur les statues équestres, les bagues, sur Michel-Ange, Eugène Delacroix, Bernard Palissy, nous nous sommes assuré ce lot important, et nous comptons prendre des mesures pour sauver définitivement ce qui mérite d'être conservé.

Voici enfin la liste d'un certain nombre de dossiers sur divers sujets acquis pour la bibliothèque de la ville de Tours : Histoire de France (5 liasses); Histoire et politique (10 articles); Histoire de la calotte (1 portefeuille); Bibliographie (1 dossier); Variétés littéraires (17 liasses); Victor Hugo (1 carton); le Roman comique (1 carton); La Fontaine (1 dossier); Rabelais (1 dossier); le Port-Royal de Sainte-Beuve (1 carton); Variétés archéologiques (8 ballots); Mont-Saint-Michel (2 portefeuilles); Critiques de salons de peinture (1 article); Benjamin Fillon (2 cartons); Variétés scientifiques (4 ballots); Mémoires et articles (14 cartons); Notes manuscrites (8 cartons); un dossier de Notes concernant l'École des chartes et un autre concernant l'École de Tours.

Tous les manuscrits, on le voit, sont à l'abri des aventures, et la plupart peuvent être dès aujourd'hui consultés par les travailleurs.

Jules GUIFFREY.

Un dernier hommage, dont le retard apporté à cette publication nous permet de dire quelques mots, vient d'être rendu à la mémoire d'Anatole de Montaiglon, en prouvant que son souvenir est resté cher à la plupart de ceux qui l'ont connu.

Le 9 novembre 1896, des parents, des amis, des élèves se réunissaient autour de la tombe du Père-Lachaise, couverte pour la circonstance de couronnes et de gerbes de fleurs. Une souscription, qui avait rencontré partout un accueil très sympathique, avait permis d'ériger sur le tombeau de famille une stèle, surmontée du moulage en bronze de la tête de celui dont on honorait la mémoire, avec cette inscription : *A Anatole de Montaiglon, ses amis.*

M. le comte Henri Delaborde, secrétaire de l'Académie des beaux-arts, et M. le vicomte Henri de Bornier, de l'Académie française, se sont faits les interprètes émus des sentiments des assistants, venus au cimetière par une froide journée d'automne pour rendre un suprême témoignage d'affection à l'ami et au maître. Une relation imprimée de cette modeste et touchante cérémonie en perpétuera le souvenir pour ceux qui ont gardé à la mémoire d'Anatole de Montaiglon un culte fidèle.

J. G.

VI.
SUIITE DU DIRECTORAT
DE
POERSON.

1704-1724.

2303. — L'ÉVÊQUE DE SISTERON A DUBOIS.

A Rome, ce premier janvier 1721.

..... J'ay encore demandé la permission de transporter en France les tableaux de M. le Duc de Bracciano. Il m'a paru que le Pape avoit honte de se la faire demander si souvent. Il m'a dit que M. le Cardinal Albane me donneroit sur cela de sa part une dernière réponse, et il m'a fait entendre que j'en serois content.....

Reçue le 16.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 624, in-fol., fol. 5. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2304. — POERSON A D'ANTIN.

Le 7 janvier 1721.

Monseigneur, — Ce n'est point pour m'accommoder à la coutume ou à la bienséance, mais pour suivre les sentimens de ma respectueuse reconnoissance que j'ai l'honneur, en commençant cette année, d'assurer Votre Grandeur de tous mes vœux pour sa précieuse santé, pour le bonheur de toute son illustre famille et pour tout ce qui peut lui être agréable. Les bontez dont elle m'honore excitent en moy de nouveaux souhaits pour sa conservation; je les regarde aussi comme un devoir, non pas d'une fois l'an, mais de tous les jours de la vie, et je les redouble à mesure qu'elle me comble de ses grâces.

Je sens, Monseigneur, tout ce que je vous dois, pour celle que Votre Grandeur me veut procurer par la voye de Turin, et rien n'échappe à mes réflexions sur les soins que Votre Grandeur prend pour me secourir dans des temps si difficiles et si stériles.

Que ne dois-je pas à un protecteur si puissant et si généreux, et que ne puis-je mériter son estime avec ses bienfaits? J'en ai un desir infini, comme aussi de luy faire connoître, par mes soins et mes obéissances, le profond respect avec lequel je veus vivre et mourir de Votre Grandeur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 159.

2305. — POERSON A D'ANTIN.

Le 7 janvier 1721.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, du 14^e décembre, avec celle de M. l'Ambassadeur de Sardaigne au sujet des lettres de change qu'elle veut tirer par Turin. Vos soins généreux sont admirables, et je ne puis, Monseigneur, vous en faire d'assez dignes remerciemens.

J'ai eu l'honneur d'écrire, le 31 décembre, deux lettres à Votre Grandeur, la première des nouvelles courantes du temps. Puis, ayant envoyé cette première à la poste, j'appris, un moment après, que la Princesse Sobieski venoit de mettre un prince au monde; je crus que je devois en donner part à Votre Grandeur, ce qui me fit prendre la liberté de lui en écrire une seconde, que je mis dans le paquet de Monseigneur de Sisteron adressé à Monseign^r de Cambray. Ainsy, j'espère qu'elle aura été rendue à Votre Grandeur depuis ce temps-là.

L'on dit que la mère et l'enfant se portent à merveille, que le Pape a paru d'une joye extraordinaire de cet heureux accouchement, ainsi que le monde de Rome en général. Sa Sainteté ordonna que l'on fit tirer le canon du château Saint-Ange en signe d'une grande réjouissance, et, depuis, ce Saint Père a envoyé dix mille écus romains à la Princesse, et outre cela deux mille écus, aussi romains, pour faire restaurer une maison de plaisance qui est à Albano, que le Pape a donné au Chevalier de Saint-Georges en propre.

L'on dit qu'il y avoit dix Cardinaux, le Sénat Romain et le nottaire du Campidoglio, lorsque cette Princesse accoucha, outre

cela plusieurs Princes et Princesses et nombre de Prélats pour rendre la chose plus authentique. La sage-femme a été, dit-on, régaler splendidement par les Cardinaux, les Princes et Princesses.

L'on adjoute que, le Cardinal Ottobon ayant reçu, il y a quelques mois, un présent de la part du Czar de Moscovie, lequel présent concistoit en bon nombre de très belles peaux, entre les autres de celles de loups-cerviers, cette Éminence a fait faire une *zamburlugo*¹ de velours cramoisi fourrée de belles peaux et en a fait présent à cette Princesse nouvellement accouchée, qui en parut très contente, étant un présent très convenable pour la saison froide et humide, d'ailleurs chose très rare en ce país où l'usage des peaux et fourrures sont presque inconnu.

L'Évesque de Monte-fiasconi, qui a marié le Chevalier de Saint-Georges, a été appelé pour donner les eaux au Prince nouveau-né, lequel a été nommé Charles-Édouard, Louis et Casimir, et le Pape lui a envoyé les quatre noms suivans : Silvestre, Philippes, Jacques et Xavier. Je me suis mépris en mettant le nom d'Édouard, le second; ce doit être celui de Louis.

Jeudy, il y eut Consistoire, dans lequel Sa Sainteté donna le Chapeau au Cardinal Barbarigo, Vénitien, avec les cérémonies accoutumées.

Dimanche matin, le Pape assista à la Chapelle, où, après la grand-messe, le Cardinal Aguaviva lui fit un discours à l'occasion de l'étendart pris sur les Maures, lequel fut présenté au Pape par le comte Dom Antonio Colonna, Chevalier de la Clef d'Or.

Ensuite le Saint Père récita une homélie en faveur du Roy Philippes V, puis entonna un *Te Deum* au bruit du canon du château Saint-Ange pour rendre grâce au ciel de la victoire remportée en Affrique.

Le même jour, Sa Sainteté envoya ordre aux Cardinaux, aux Princes, Prélats et autres gens de distinction de faire illuminer leurs palais, et Mgr de Sisteron ayant fait illuminer le sien, je fis aussi illuminer le nôtre, ce qui a duré deux jours, et, hier, l'on fit une grande feste au palais d'Espagne, un grand feu d'artifice, des fontaines de vin pour le peuple. Une girandole superbe termina cette feste, où l'on dit qu'il y eut abondance de rafraichissemens.

Le Chevalier de Saint-Georges vit cette feste du Collège de *propaganda fide*, qui se fit dans une des faces de place d'Espagne.

M. Passionei, qui en est secrétaire, en fit très bien les honneurs.
J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 160.

= 1. *Zamberluccho*, espèce de caban des Grecs et des Turcs.

2306. — D'ANTIN A POERSON.

Le 10 janvier 1721.

J'ay reçu plusieurs de vos lettres, ausquelles je n'ay point voulu répondre que je n'eusse quelque consolation à vous donner, et qu'elles ne contenoient que des nouvelles publiques.

Je vous envoie, par celle-cy, deux lettres de change de quinze cens écus Romains chacune. Les premières ont été remises par le trésorier des Bâtimens au s^r Vollo, fondé de votre procuration, qui doit vous les envoyer par cet ordinaire, et, en cas que vous ne [les] receviez pas aussitôt que la présente, celles que je vous adresse pourront vous servir. Ces deux lettres de change me coûtent 27,000 livres de mes propres deniers, et je puis vous dire mesme que c'est avoir grande envie de vous secourir au temps qui court.

Quand les nouveaux arrangemens seront faits, j'espère que nous changerons de condition; mais, en attendant, je vous recommande l'œconomie.

A la réception de la présente, faites partir les anciens élèves avec la gratification ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957.

2307. — POERSON A D'ANTIN.

Le 14 janvier 1721.

Monseigneur, — J'ai reçu une lettre très obligeante de la part de Monseigneur notre Grand Maître¹ en réponse de celle que je me suis donné l'honneur de lui écrire.

Comme c'est aux bontez de Votre Grandeur et à sa puissante protection que je dois cet avantage, c'est à elle à qui j'en dois un million de très humbles grâces, comme de toutes les autres que

je reçois journellement et dont j'aurai, Monseigneur, une éternelle reconnoissance.

Le marché des tableaux de Dom Livio, venant de la Reine de Suède, a été enfin signé entre le Cardinal Gualterio, d'une part, et Dom Livio Odescalchi, de l'autre. Mais l'on ne doit point toucher ni examiner lesdits tableaux que lorsque les lettres de change seront arrivées. Pour lors, l'on les descendra des places où ils sont attachez pour reconnoître si ce sont véritablement ceux qui ont appartenu à cette grande Princesse, dont la réputation est si répandue dans toute l'Europe. Il paroît que c'est la seule chose que l'on doit vérifier, le marché estant fait sur ce pied-là.

Ainsi, lorsque l'argent sera venu, nous les examinerons avec soins, suivant l'ordre que Votre Grandeur m'en donne, et j'aurai l'honneur de luy en rendre compte.

L'on dit que les bordures, qui sont vieilles et de mauvais goût, resteront au Duc de Braciano, et que, pour lesdites bordures, ce seigneur donne trois tableaux que l'on dit être de Raphaël. S'ils sont de son bon temps, c'est une bonne affaire, mais, ne les ayant point vus, je ne dois, ni ne puis en parler².

Le Cardinal Astalli, Doyen du Sacré-Collège, est fort mal. Il a reçu ce matin le saint viatique. Si cette Éminence meurt bientôt, comme il y a apparence, cette mort donnera lieu au Saint-Père d'accomplir ce qu'il a promis à Mgr de Cambrai, en donnant un Chapeau à Mgr Falconieri, Gouverneur de Rome, pour lequel l'Empereur le demande, et l'autre pour mond. seigneur Archevesque de Cambrai.

Le Cardinal Acquaviva a eu une longue et favorable audience du Pape sur les matières qui étoient, dit-on, restées suspenduës entre les deux cours, qui paroissent être d'une parfaite intelligence à présent.

L'on assure que le Pape a nouvelle, de bonne part, que Mgr le Cardinal de Rohan doit partir incessamment de Paris pour se rendre en cette cour, et l'on adjoute que M. le Duc de Talar doit suivre cette Éminence de près, pour être Ambassadeur extraordinaire à Rome, ce qui rendra à la nation le lustre et le crédit qu'elle sembloit avoir perdu par le malheur des temps et le dérangement des finances. Mais le bruit est que ces seigneurs auront de grandes suites et de magnifiques équipages, ce qui, sans doute, procurera à la France l'estime et la justice qui lui est due et dont elle a joui pendant des siècles entiers.

Le Chevalier de Saint-Georges a fait deffendre à ses domestiques de ne rien recevoir en signe de joye de la naissance de son fils; mais il leur a fait donner double paye, et, à l'égard de plusieurs poésies que l'on a fait au sujet de ce Prince nouveau-né, il a fait deffendre l'impression, quoi qu'il [y] en eut de très belles, particulièrement un sonnet qu'a composé le Cardinal Pamphilio, que l'on dit être un chef-d'œuvre dans ce genre.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 163.

= 1. Le duc de Chartres.

2. Depuis : « Le marché des tableaux »; Lecoy, p. 173.

2308. — LE CARDINAL GUALTERIO A CROZAT.

14 janvier 1721.

J'ai enfin le plaisir, Monsieur, de vous annoncer la conclusion de l'affaire des tableaux.

Elle n'est pas telle que je l'aurois voulu, mais il n'a pas été possible de mieux réussir. Après avoir fait toutes les démarches et toutes les honnêtetez dont j'ai été capable pour porter les choses à un meilleur parti, voyant qu'il n'y avoit pas moyen de rendre les conditions plus avantageuses, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir d'exécuter les ordres de S. A. R. que vous m'avez communiquez, et ne plus différer la décision de l'affaire.

Pour ne pas vous ennuyer d'une répétition inutile, je me remets au contenu de la convention ci-jointe qui en a été faite et signée de l'une et de l'autre part. Vous y verrez, Monsieur, que la somme de mille louis d'or que M^r le Duc de Bracciano a souhaité en son particulier a souffert la réduction de deux jules par chaque louis d'or, c'est-à-dire qu'il ne recevra (*sic*) que trente-un jule (*sic*) romains pour chacun d'eux, quoique cette monoye ait cours ici dans le commerce pour trente-trois jules. C'est une petite épargne, mais elle sera toujours bonne pour l'emballage.

On a porté M^r le Duc de Bracciano à ajouter à l'Inventaire des tableaux de la Reine de Suède les trois petits tableaux de Raphaël que vous avez indiqués qui n'y étoient point, et S. A. R. les aura.

J'avois demandé, en compensation des bordures, trois grands tableaux; l'un est le Rapt d'Hélène, de *Rubens*, et deux Vierges

d'Euticien (*sic*) [lisez du *Titien*], mais il n'a pas été possible de les avoir. M^r le Duc de Bracciano, après plusieurs débats, s'étoit réduit à offrir deux petits tableaux de Raphaël, de la hauteur d'un palme environ : l'un représentant saint François, l'autre saint Antoine. Mais, comme ces tableaux n'ont autre chose de considérable que le nom du maître, et que d'ailleurs ils sont si petits qu'ils ne seroient, à ce qu'il m'a paru, d'aucune considération dans le Cabinet de S. A. R., je les ai constamment refusé et j'ai persisté dans la demande de trois, ou tout au moins de deux grands tableaux des principaux Maîtres, surtout après avoir réfléchi sur vos lettres, Monsieur, dans lesquelles vous m'assurez que les bordures n'ont pas été faites avec dix mille écus.

Ainsi, nous n'avons jamais pu nous accorder sur une compensation, et, comme je n'ai pas voulu céder les bordures sans un équivalent, M^r le Duc de Bracciano à la fin nous les a abandonnées. Il est vrai qu'elles sont pesantes et qu'il y en a beaucoup de vieilles; mais S. A. R., en envoyant ici à son tems un vaisseau exprès pour charger les tableaux, j'espère qu'on pourra y faire entrer aussi les bordures. Elles seront toujours de quelque usage, quand ce ne seroit que pour placer lesdits dans la Galerie de S. A. R. tout aussitôt qu'ils seront arrivez, et jusques à ce que l'on en ait fait faire de neuves, si l'on n'aime mieux y laisser les tableaux pour faire voir ce Cabinet de la Reine de Suède tel qu'il étoit.

Tous ces tableaux, lorsqu'ils devront être consignez, seront reconnus pour tels que la Reine de Suède les avoit par M^r le Chevalier de La Chause (*sic*), par M^r le Chevalier Poerson et M^r La Monce, et, pour lors, l'on y apposera, de part et d'autre, des cachets, affin qu'il conste toujours de leur identité.

M^r de La Chausse, en paraphant l'Inventaire, a trouvé qu'il y auroit dans l'original deux grandes bordures de plus, entaillées, dont on ne fait pas mention dans la copie; nous les avons demandées aussi, et elles nous ont été promises. J'ai même un billet de M^r Mesmer par lequel il s'oblige de les livrer, en sorte qu'on les aura, quoiqu'elles ne soient pas exprimées dans ledit Inventaire.

Je suis assuré aussi, par le même billet, que M^r le Duc de Bracciano, suivant ce qu'il vous avoit promis par un traité particulier, vous fera un présent de plusieurs des beaux desseings qu'il a. J'ai tâché de l'induire à vous les donner tous, mais, comme il en a une très grande quantité et qu'il espère en pouvoir

faire de l'argent, ou autre usage, il n'a pas été possible d'obtenir ce total, ni même de porter ledit M^r le Duc de Bracciano à spécifier le nombre de ceux qu'il vous donnera, aiant toujours répliqué qu'il en agiroit conformément à ce qu'il vous a promis. Il a donc fallu s'en remettre à sa discrétion.

J'espère qu'il se piquera d'honneur et qu'il fera peut-être mieux qu'il n'auroit fait par une convention expresse.

Ce qu'il y a, Monsieur, de plus important est que l'argent vienne dans le terme, que l'on a pris aussi long qu'il a été possible. M^r le Duc de Bracciano le demande très instamment et, outre ce qui est stipulé là-dessus dans le contract, il a voulu encore que je lui aie engagé ma parole à cet égard. Il m'a écrit sur ce sujet un billet extrêmement pressant, et il m'a déclaré, de vive voix, qu'il ne pouvoit ni donner un plus long délai, ni recevoir partie de la somme, mais qu'il falloit la lui faire tenir toute à la fois, et dans son entier. J'ose vous représenter qu'il est important que cela soit, tant pour l'honneur de S. A. R., que par le pacte résolutif de la vente qu'on a voulu insérer dans le contract.

Pour ce qui est de la permission du Pape pour emporter ces tableaux, j'ai suivi vos ordres en les achetant, sans me mettre en peine de cette permission. Je me flatte néanmoins que M^r de Sisteron l'obtiendra à la fin.

Voilà, Monsieur, tout ce qu'il m'a été possible de faire. Je voudrois bien que cela pût mériter l'approbation de S. A. R., mais M^r de La Chausse pourra attester que l'on n'a pu mieux faire.

Je suis obligé de vous dire que M^r de La Monce s'est donné plusieurs peines dans cette affaire. Il s'y est livré avec un très grand zèle, laissant pour cela plusieurs ouvrages auxquels il est obligé de travailler pour subsister, se trouvant fort court d'argent. J'ose dire, Monsieur, qu'il mériteroit quelque récompense, et, comme je crois m'être déjà donné l'honneur de vous le marquer, je ne vois aucun homme qui soit plus capable que lui de veiller à l'emballage et d'avoir la conduite de ces précieux tableaux, lorsqu'il sera tems de les envoyer en France.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 624, in-fol., fol. 126. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

2309. — LE CARDINAL GUALTERIO A DUBOIS.

Roma, 14 gennaio 1721.

..... Finalmente, mi è riuscito di concludere col Duca di Brac-

ciano la compra de' quadri che erano della Regina di Svezia, e prendo l'ardire d'invviare à V. E. il duplicata del contratto con la Relazione di esso. Vorrei avere potuto incontrare l'ambito gradimento di S. A. R., con far molto meglio, mà assicuro V. E. di haver fatto tutto quello che è stato possibile.....

Reque le 2 février.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 624, in-fol., fol. 125. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2310. — CONTRAT PASSÉ ENTRE LE CARDINAL GUALTERIO, AU NOM DU RÉGENT, ET LE DUC DE BRACCIANO.

Joint à la lettre du Cardinal à Dubois, du 14 janvier 1721.

L'E^{mo} e R^{mo} Sig^r Card^l Filippo Antonio Gualterio per parte, ed à nome della Ser^{ma} Reale Altezza dell' Altiss^{mo} e Potentissimo Principe il Sig^{re} Duca d'Orleans, Reggente della Francia, autorizzato dalle commissioni havute per lettere, et ordini espressi di S. A. R., come asserisce in fede, e parola di Card^{le} da una parte, e l'Ill^{mo} et Ecc^{mo} Sig^r D. Baldassarre Odescalco, Duca di Bracciano, dall' altra, con la presente valitura quanto publico e giurato istromento, dichiarano haver frà di loro conchiusa la compra, e vendita de quadri e pitture, che furono gia della gl. mem^a della Regina Christina di Svezia, e, per via di compra, passarono poi nella ch. mem. del Sig^{re} Duca D. Livio Odescalchi, e da questo ultimamente per via di successione, nel sudetto Ecc^{mo} S^r D. Baldasse Odescalco, odierno Duca di Bracciano; e li capitoli, forma e modo, sotto li quali si è conchiuso detto contratto, sono i sequenti, che si vogliono inalterabili in ogni loro parte.

E primieramente esse parti dichiarano che tutte le pitture e quadri cadenti nella sudetta vendita, tanto in qualita, quanto in numero, sono le distintamente descritte nell'inventario registrato di sopra, e da ambe esse parti per maggior sicurezza sottoscritto.

In secondo luogo, si dichiara che anche tutte e singole cornici, che adornano dette pitture e quadri, si comprendono sotto la detta vendita.

Terzo, che il prezzo di tutte le ditte pitture, come sopra inventariate, si è fissato e stabilito nella somma di scudi nonanta trè mille e trecento Romani, da giulii dieci per scudo.

Quarto, che detto prezzo debba attualmente nell' atto della

consegna di tutte le dette pitture, come sopra inventariate, pagarsi per intiero qui in Roma da Sua Em^{za} à nome come sopra, o altri per lui intervenienti in questo modo, cioè rispetto à scudi tre mille e trecento, dovrà farsi il pagamento liberamente in mano di detto Ecc^{mo} Sig^r Duca Odescalco, rimossa ogni eccezione, perche cosi, etc., e rispetto alli altri scudi nonanta mille simili, si dovranno depositare nel sagro Monte della Pieta, ò Banco di San Spirito di Roma à credito di detto Ecc^{mo} Sr^e Duca Odescalco, con l'espressione che sono il prezzo delle pitture e quadri come sopra venduti à S. A. R. il Sig^r Duca d'Orleans, e ciò ad effetto che detti scudi nonanta mille siano, con ordini di detto Sig^r Duca Odescalco, pagati à creditori di detta chiara memoria del Sr Duca D. Livio, in estinzione delle sorti capitali de loro crediti; perche cosi, e non altrimenti, etc.

Quinto, che il medesimo Sr Duca venditore sii tenuto ed obbligato nell'atto dell'intiero sborso, e rispettivo deposito di detti scudi nonanta tre mille e tre cento, consegnare qui in Roma a Sua Em^{za}, o ad altro suo legitimo interveniente, tutte e singole pitture e quadri, come sopra inventariati, riconosciuta pero prima lo loro identità, con dichiarazione però che seguita detta consegna, e rispettivo sborso e deposito di detta intiera somma, non sii tenuto esso sr Duca venditore alla rimozione, nè in tutto nè in minima parte di quelli impedimenti che potessero ostare al trasporto fuori di Roma di dette pitture, non dovendosi intendere obligato se non per lo dato e fatto suo tantum, perche cosi, etc., e non altrimenti, etc.

Sesto, perche si richiede qualche tempo alla trasmissione in Roma di tutta la sudetta somma, perciò detto Em^{mo} e R^{mo} Sr Card^{le} Gualterio piglia il termine di quatro mesi, da incominciare dalla data della presente, dentro il quale termine promette di far venire in Roma tutta la sudetta somma, et di quella fare il pagamento, e rispettivo deposito, come sopra stabilito.

E, per ultimo, si conviene, per patto espresso, che quando, dentro il tempo e termine sudetto di quatro mesi, non seguisse l'effettivo sborso e rispettivo deposito di la sudetta summa, il presente contratto si deve havere per risoluto in tutto e per tutto, come se mai fosse stato fatto, e ciascheduna delle parti s'intenda risposta in istato di sua plenaria liberta, perche cosi e non altrimenti, etc.

E, per l'osservanza di tutte le sudette cose l'Em^{mo} e R^{mo} Sr Card^{le}

Gualterio, obligando la sua parola di Cardinale, e l'Ecc^{mo} Sr Duca Odescalco quella di Cavaliere, hanno sottoscritta la presente di loro proprio carattere in Roma, questo di 14 genn^o 1721.

F.-A. CARD^{le} GUALTERIO.

BALDASSARO ODESCALCO.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 624, in-fol., fol. 128. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

2311. — L'ÉVÊQUE DE SISTERON A DUBOIS.

A Rome, le 14^e janvier 1721.

..... L'affaire des tableaux est concluë et signée avec M. le Duc de Bracciano, qui, je crois, donne aussi les corniches et quelques autres tableaux qu'on y a voulu joindre. J'ai envoyé ce matin M. Mesmer, son agent, aux pieds de Sa Sainteté pour luy en donner la nouvelle. Il m'a dit que Sa Sainteté luy avoit paru disposée à accorder la permission de les laisser sortir de Rome, parce qu'il luy a dit, de ma part, que, sans cela, je les rendrois inutiles à Rome en les enfermant chez moy jusqu'à ce qu'on pût les envoyer en France.

Reçue le 28 janvier par un exprès.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 624, in-fol., fol. 78 v^o. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2312. — M. DE LA CHAUSSE A DUBOIS.

A Rome, le 14^e janvier 1721.

..... M. le Cardinal Gualterio a conclu l'achat des tableaux du Cabinet de la feuë Reyne de Suède pour les 93,300 écus romains dont il étoit convenu, et conformément à l'inventaire de la vente qui en avoit été faite au deffunt Prince Don Livio Odescalchi; et je fus présent, dimanche dernier, à la signature du contrat qui est daté de ce jour. Le payement doit en être fait en son entier dans le terme de quatre mois.

J'ay exécuté ponctuellement tous les ordres que Son Éminence m'a donnez sur cette affaire, et j'aurai dans le tems toute l'atten-

tion que je dois, soit à l'égard du transport qui s'en fera, soit pour tout ce qu'elle me commandera....

Reçue le 2 février.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 624, in-fol., fol. 111 v°. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2313. — POERSON A D'ANTIN.

Le 21 janvier 1721.

Monseigneur, — Le Cardinal Astali, Doyen du Sacré-Collège, est mort âgé de soixante-sept ans. Il s'estoit fait une petite égratignure à la jambe, et, son chirurgien y ayant mis des emplâtres, il s'y est fait un dépôt, puis la cangrène s'y est mise et l'a fait mourir à peu près comme Mgr le Cardinal de La Trémouille.

Quoique sa famille soit pauvre, l'on n'a pas laissé de lui faire un enterrement semblable aux autres doyens des Cardinaux, qui sont fort pompeux et qui sont d'une grande dépense.

Le Pape tint hier Consistoire. L'on croyoit que le différent qu'il y a entre les Cardinaux Del Judice et Tanara, au sujet des prétentions qu'ils ont tous deux au Décanat, y seroit terminé; mais, les avocats qui écrivent pour ces Eminences n'ayant pas achevez leurs écritures, cette affaire est, dit-on, remise au 28 de ce mois.

Il ne s'y passa rien d'extraordinaire. Le Pape nomma à quelque évesché. Ce qu'il y eut de plus remarquable fut que Sa Sainteté, pour complaire à la cour de Vienne, céda le droit incontestable que ce Saint-Père avoit sur l'archevesché de Catania en Sicile, le prélat étant mort à Rome¹.

Néanmoins, l'Empereur y ayant nommé le Cardinal Cinfuegos, cy-devant Jésuite, l'on lui a accordé, le Cardinal Altam² obtenant de cette Cour tout ce qu'il veut. Aussi tous ceux qui veulent obtenir quelques grâces ont recours à lui.

Nous sommes prest d'en voir un exemple extraordinaire dans la personne de M. le Duc de Braciano, lequel, ayant épousé une fille du Prince Borguèse, de laquelle il a eu un enfant, veut passer en seconde nopce avec une sœur de la deffunte sans qu'il paroisse y avoir aucune raison pour ce mariage que la volonté des contractans. Cette affaire avoit été portée à l'Inquisition, qui l'avoit absolument refusé; l'on croit présentement que le Cardinal Altam l'obtiendra.

L'on assure qu'un Parmesan, nommé Angelini, qui étoit sous-secrétaire pendant la Nonciatura de Mgr Bentivoglio, ayant eu la protection de M. Law, a fait, dans le commerce des actions, une fortune si immense qu'il veut faire de grandes acquisitions à Rome et dans ses environs, et il a desjà commencé par l'achat du grand palais des Ursins, qu'il paye quatre-vingt-douze mille écus romains, et il a, de plus, fait des offres très considérables à la maison Saccheti d'une terre que l'on appelle Castello Romano. Des gens croient que ces grandes acquisitions se font pour le compte dudit s^r Law; mais je crois que c'est sans fondement que ces bruits se répandent.

Le Cardinal Albano, Protecteur de Pologne, dimanche dernier fit chanter une grande messe et un *Te Deum* dans l'église des Polaques³ en action de grâce de l'heureuse naissance d'un prince, fils du Prince Électoral de Saxe. Il fit inviter toute la Prélature et les Cardinaux Paulucci, Del Judice, les deux Spinola, Scotti, Altam, Salerno, Ottoboni, et, après la grande messe, chantée par l'évêque de Parme⁴, l'on entonna le *Te Deum*, au bruit de cent boêtes qui étoient devant l'église.

L'on dit que le Cardinal Altam, dans la dernière audience qu'il eut au Palais, avoit demandé que le Chevalier de Saint-Georges sortît de Rome; sur quoy le Pape, à ce que l'on dit, luy répondit qu'il céderoit plutôt sa tiare que d'accorder ce point là.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 166.

= 1. Adrien Riggio (Andreas Regius), patriarche de Constantinople, archevêque de Catane depuis le 9 mars 1693, étoit mort à Rome le 15 décembre 1717. Le Cardinal Cienfuegos, son successeur, ne fut consacré que le 26 mai 1722; il passa au siège de Montréal le 22 février 1725.

2. Michel-Frédéric, comte d'Altan, allemand, évêque de Vaccia, nommé cardinal en 1719.

3. San Stanislas de' Polacchi, dans la rue *Delle botteghe oscure*. Melchiorri, p. 423.

4. Camillo Maranzani, évêque de Parme pendant quarante-neuf ans, du 7 juin 1711 au 12 août 1760.

2314. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28 janvier 1721.

Monseigneur, — Le Pape a reçu un *staffeta* de Naples, envoyé par Mgr Vicentino, Nonce dans cette Cour là, lequel se plaint qu'ayant fait mettre en prison un moine qui étoit en plein jour

dans un lieu public, le Général Caraffa, ayant sceu qu'il étoit Allemand, aumônier d'un Régiment, envoya dire au Nonce qu'il alloit faire rompre les portes, et avoit desjà commandé des gens pour l'exécution de ce dessein, ce qui obligea le Nonce à lui renvoyer ce moine. Mais le Général Caraffa, ne trouvant cette satisfaction suffisante, demanda que l'on lui envoyât ceux qui avoient arrêté ce Fratre pour les mettre en prison, ce qui fut exécuté sur le champ.

Dimanche au soir, le Cardinal Altam reçut un courrier extraordinaire de la Cour de Vienne. Une heure après, cette Éminence fit demander audience au Pape, qui la lui accorda lundy, hier matin, laquelle fut assez longue, sans que l'on ait pu pénétrer le sujet de cette 'expédition' extraordinaire, qui tient beaucoup de gens dans une grande curiosité.

L'on croit que, dans peu, il y aura un Consistoire, où bien des gens croient que Mgr Falconieri, à présent Gouverneur de Rome, et Mgr l'archevêque de Cambrai seront nommez au Cardinalat.

La dispute, qui règne entre les Cardinaux Del Giudice et Tanara pour le Décanat, ne se terminera que le 4 du mois prochain, les avocats qui écrivent dans cette cause pour chacune de ces Éminences, ayant demandé jusques à ce temps-là, ce qui tient bien des personnes dans une grande attention, ces seigneurs ayant chacun dans leur party bon nombre de gens de distinction.

L'on a tenu encore une Congrégation au sujet du Cardinal Albéroni à l'occasion de nouveaux papiers venus d'Espagne. Elle étoit composée des Cardinaux Barbarin, Scotti, Spinola, Ptolomei et Imperiali. Cette Congrégation ne dura que très peu de temps, ce qui fait croire que lesdits papiers venus d'Espagne ne porteront que des répliques de ce qui a desjà été écrit d'autre fois.

Ce Cardinal Albéroni a perdu un bon amy par la mort du Cardinal Astali. Cependant bien des gens croyent qu'il viendra à une bonne fin, malgré le grand nombre de ses ennemis.

Mgr le Cardinal Altam a présenté un mémorial au Pape au sujet de la dispense que le Duc de Braciano demande pour épouser une fille du Prince Borguèse, sœur de sa première femme. Cette dispense a été refusée plusieurs fois de la Congrégation du Saint-Office; cependant l'on croit que le Cardinal, qui paroist tout puissant, pourra enfin l'obtenir.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 169.

= 1. Au sens de rapidité.

2315. — POERSON A D'ANTIN.

Le 4 février 1721.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre du 10 janvier. J'ai reçu celle de M. Voulau du 12 du mesme mois, avec les deux lettres de change de quinze cens écus romains, que Votre Grandeur a eue la bonté de lui envoyer pour moy. Elles ont été acceptées de fort bonnes grâces, et j'en espère le payement au plus tôt.

Toutes les grâces que j'ai reçu de Votre Grandeur m'ont été infiniment gratuites; mais celles dont elle m'honore dans cette occasion me touche d'autant plus vivement qu'en me secourant dans mes pressans besoins elle me donne encore des marques d'une affection dont je ne cherche qu'à me rendre digne.

Le premier usage que je fais de vos bontez, Monseigneur, c'est d'appaiser des créanciers importuns qui me chagrinoient encore plus que mon fâcheux état, que j'ai toujours tâché de dissimuler à Votre Grandeur pour avoir au moins auprès d'elle le mérite de la discrétion.

Je m'en remets, à l'avenir, à sa générosité, et je n'ai qu'à laisser agir son grand cœur et ses lumières pour être en repos sur mes nécessitez.

Je ferai partir nos anciens élèves suivant les ordres de Votre Grandeur, et leur donnerai à chacun la gratification ordinaire, ainsi que Votre Grandeur me le commande.

L'on assure que, dans la dernière audience que le Cardinal Acquaviva a eu du Pape. il avoit demandé, avec beaucoup d'instances, les restitutions des duchez de Castres¹ et Ronsiglione en faveur du prince d'Espagne, qui doit succéder aux états de Parme; sur quoy l'on ignore encore la réponse qui sera faite à cette demande, que l'on a préveu depuis du temps.

Il y eut, hier, Consistoire, dans lequel bien des gens croyoient que le Pape donneroit un Chapeau; mais ce qu'il y eut de plus considérable fut la nomination de Mgr Massei à l'archevesché² d'Athènes, Nonce extraordinaire en France et Maître de Chambre du Pape; puis quelque éveschez dans les Indes.

Quelqu'uns ajoutent qu'il y fut parlé aussi de la dégradation du Cardinal Albéroni, que l'on croit être prochaine.

L'on a nouvelle que M. Law est à Venise, où il a loué le plus beau palais qu'il a pu trouver et qu'il y est fort courtisé. L'on dit aussi qu'il y a apparence qu'il viendra à Rome vers les festes de Pâques, et des gens croyent que le beau palais des Ursins, qui a été vendu par la Princesse de ce nom au s^r Angelini, Parmesan de naissance, est destiné pour mondit s^r Law.

L'on dit mesme qu'il doit entreprendre de dessécher les Palus, ou Marais *Ponteficie*, que le feu Prince Dom Livio avoit entrepris il y a desjà longtemps. Cela paroît bien douteux, quoique plusieurs personnes assurent qu'il est riche de plus de quatre-vingt millions.

La dispense que demandoit Mgr le Duc de Vendôme a été enfin obtenue après de grandes difficultez, que M. de Sisteron a enfin surmontées par son incomparable habileté.

Les différends qui régnoient depuis longtemps entre la France et la République de Venise sont aussy accomodez par les soins du même Mgr de Sisteron.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 174.

= 1. De Castro.

2. *In partibus*.

2316. — POERSON A D'ANTIN.

Le 4 février 1721.

Monseigneur, — J'avois ouï dire que l'on avoit obtenu pour Mgr le Duc de Vendôme la dispense que ce Prince souhaite, et j'ai eu l'honneur de l'écrire à Votre Grandeur dans la lettre que j'ay envoyé à la poste il y a environ une heure. Mais je viens d'apprendre qu'à la vérité l'affaire est en bon terme par les soins qu'en prend Mgr de Sisteron, mais il faut encore quelques jours pour en avoir une entière décision.

Je supplie très humblement Votre Grandeur me pardonner cette erreur et d'estre persuadé de mon inviolable dévouement à son service et du profond respect, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 174.

2317. — DUBOIS AU CARDINAL GUALTERIO.

A Paris, le 4 février 1721.

J'ay reçu, Monseigneur, la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 14 janvier et qu'Elle a bien voulu accompagner des copies du contrat fait avec M. le Duc de Bracciano pour l'achat du Cabinet de la feuë Reyne de Suède, et de la lettre que Votre Éminence a écrite sur ce sujet à M. Crozat, à qui je laisse le soin de répondre à Votre Éminence sur les détails de cette affaire, me renfermant à vous assurer que S. A. R. est bien sensible à tous les soins que Votre Éminence s'est donnée pour conclure ce marché, et qu'Elle m'a laissé voir toute la satisfaction possible de la manière dont il a été terminé.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 623, in-fol., fol. 94. Original signé. Minute au t. 624, fol. 150. — Communiqué par M. Tausserat.

2318. — DUBOIS A L'ÈVÈQUE DE SISTERON.

4 février 1721.

..... Il n'y a sur l'affaire des tableaux qu'à vous concerter avec M. le Cardinal Gualterio pour les démarches que vous aurez à faire, soit personnellement, soit par d'autres, dans la veuë d'obtenir la permission du Pape pour leur sortie, et c'est ce qu'il faut remettre à votre prudence. Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 624, fol. 149. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2319. — POERSON A D'ANTIN.

Le 11 février 1721.

Monseigneur, — J'ai achevé de toucher les deux lettres de mil cinq cens écus Romains que Votre Grandeur a euë la bonté de m'envoyer, dont j'ai l'honneur de lui faire mil très humbles remercimens, d'autant plus, Monseigneur, que j'estois dans les dernières extrémitez.

En obéissant ponctuellement à l'honneur de vos ordres, Monseigneur, j'ai fait partir les s^{rs} *Saussard*, *Raimond*, élèves pour l'architecture, et le s^r *Colin*, élève pour la peinture, lesquels sont allez à Venise. A l'égard du s^r *L'Estache*, sculpteur, ayant

quelques études commencées qu'il seroit bien aise d'achever, il m'a prié de lui laisser la chambre encore quelque temps, mais sans être à charge en aucune manière. Ainsi, j'espère de la bonté de Votre Grandeur qu'elle voudra bien m'en accorder la permission.

J'ai reçu une lettre de M. Crozat du 21 janvier, par laquelle il me marque qu'il a eu l'honneur de parler à Votre Grandeur, et qu'elle a eu la bonté de lui dire qu'elle m'avoit fait l'honneur de m'informer des intentions de S. A. R. afin que j'agisse de concert avec son Éminence Monsgr le Cardinal Gualterio et M. de La Chausse et La Monce pour reconnoître les tableaux en question et les faire bien emballer pour les faire aller par terre, et qu'on pourroit les faire accompagner par le sr de La Monce en cas qu'il voulût revenir en France, ou par quelqu'autre François de notre Académie, pour être seur et entendu pour faire cette conduite. Tout cecy, Monseigneur, est copié de la lettre de mond. sr Crozat, à l'exception des trois premières lignes.

J'ai communiqué cette lettre à Son Éminence Mgr le Cardinal Gualterio, laquelle est encore à Rome incognito, mais qui doit partir dans peu de jours pour retourner à Orviette, à sa maison de campagne.

Cette Éminence m'a dit qu'il falloit attendre que les tableaux fussent payez, puis, que nous mettrions la main à l'œuvre, pour que S. A. R. fût bien servie; et que, si l'on s'y étoit bien pris, l'on auroit pû avoir ces tableaux au commencement que M. Crozat en a traité pour quatre-vingt mille écus, au lieu qu'aujourd'huy ils coûtent quatre-vingt-treize, outre que le change d'alors étoit de la moitié plus bas qu'il n'est à présent, ce qui monte à des sommes très considérables.

De plus, ce qui est encore bien essentiel, c'est qu'on auroit pû encore les envoyer par mer avec plus de seureté et de commodité que de les faire passer par des montagnes et des États différents, où l'on pourra trouver des embarras. Ce sont toutes réflexions sages et judicieuses de Son Éminence.

L'on parle, Monseigneur, de la vacance de l'évesché demandé en Languedoc, lequel vaut cinquante mille livres de rente, et l'on m'a assuré que Monseigneur le Comte de Toulouze a écrit à M^r le Chevalier de La Chausse qu'il avoit demandé pour lui, M. de La Chausse, une pension sur le premier bénéfice, ce que S. A. R. Mgr le Régent lui avoit accordé.

Si Votre Grandeur, Monseigneur, vouloit bien me faire l'honneur de se ressouvenir de moy dans cette occasion, ce seroit, Monseigneur, une grande et importante affaire et obligation que j'aurois de plus à Votre Grandeur, à laquelle j'en ai tant d'autres et pour lesquelles je ne puis assez faire de vœux au ciel pour sa prospérité et santé.

L'on dit qu'il y aura demain Consistoire, dans lequel l'on croit que Mgr Falconniere, Gouverneur de Rome, sera fait Cardinal, ce qui paroît d'autant plus vraysemblable qu'il a la protection de la Cour de Vienne, à laquelle l'on ne refuse guères de chose.

Mgr de Sisteron, qui sert le Roy et l'État avec beaucoup de zèle et de succès, a été à l'audience du Pape aujourd'huy, et apparemment informera la Cour de se qui doit se faire demain au Consistoire, car Sa Sainteté a beaucoup d'estime et de confiance pour cet habile Ministre.

M. Cipriani, qui est d'Avignon et vient pour tâcher d'obtenir du Pape la permission de faire travailler au canal qui doit passer dans le Comtat, arriva devant hier et vint d'abord chez Mgr de Sisteron.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 174.

2320. — LE CARDINAL GUALTERIO A DUBOIS.

Roma, 25 febraio 1721.

Mi ritrovo onorato della stim^{ma} lettera di V^{ra} Eccellenza in data de' 4 di Febraro, di cui le rendo le grazie più riverenti, e le resto infinitamente obligato dellà bontà che s'e degnata havere di mostrare à S. A. R^{le} il contratto, che mi è qui ruiscito di fare per la compra de' quadri che erano della fù Regina di Suezia, e della sicurezza che si degna recarmi d' havere in esso incontrato il gradimento di S. A. R^{le} medesima.

Hora attenderò dà Monsieur Crozat i riscontri per il pagamento convenuto, ad effetto di terminare totalmente questo negozio : sperando che, frà tanto, Monsignor Vescovo di Sisterone potrà ottenere la permissione di Sua Santità per poterli estrarre dà Roma.....

Reçue le 14 mars.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 625, fol. 169. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2321. — D'ANTIN A POERSON.

5 mars 1721.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 11 février et plusieurs précédentes, auxquelles je n'ai point répondu, ne contenant toutes que des nouvelles générales.

Je suis fort aise que vous ayez achevé de toucher vos lettres de change, car j'estois très pesné de vous sçavoir dans l'indigence. J'aime fort l'Académie et je ferai toujours les derniers efforts pour la soutenir.

J'approuve ce que vous avez fait pour *L'Estache*. Il est louable à lui de vouloir se perfectionner, et l'on doit toujours favoriser de pareils desseins.

Vous ne devez pas douter de l'envie que j'ai de vous faire plaisir; mais il n'y a pas assez longtemps que vos appointemens ont été augmentés pour que je retourne à la charge, et S. A. R. est persécutée de tant de gens qui demandent de semblables grâces que je ferois mes tentatives inutiles.

Continuez donc votre exactitude à me donner des nouvelles et me croyez tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 178.

2322. — POERSON A D'ANTIN.

12 mars 1721.

Monseigneur, — La dispense que l'on sollicite depuis bien du temps pour M. le Duc de Vendosme fut porté jeudi passé à la Congrégation du Saint-Office, où elle fut refusée et renvoyée au Saint-Père, le Pape ayant droit d'accorder ces sortes de grâces quand il lui plaît. Sur quoy, Mgr de Sisteron, pour lequel Sa Sainteté a beaucoup de considération, a agi avec tant d'ardeur et d'efficace que le Pape lui a promis que, dans peu, cette grande affaire sera terminée à la satisfaction de ce grand Prince.

Mgr Falconnieri, Gouverneur de Rome, a, dit-on, été plus malade de mélancolie que d'autres accidents, ayant été visité, pendant sa maladie, par le prince Dom Charles Albano, et ensuite par le Cardinal du mesme nom, tous deux neveux du Saint-Père. Ces Princes l'ont, dit-on, assurés de la part du Pape, que, dans

peu, il auroit le Chapeau qu'il désire et qui lui est promis depuis quelques années.

Cette nouvelle de son prochain Cardinalat lui a fait passer la fièvre, et l'on assure que ce seigneur est absolument hors de danger, ce qui fait plaisir à tous les honnestes gens de Rome, dont il est estimé et aimé pour son exacte justice, pour sa probité et pour toutes ses grandes qualitez.

L'on a tenu une Congrégation à Monte-cavallo, laquelle étoit composée des Cardinaux Paulucci, Giorgio Spinola, Imperiali, Albano et Mgr Vallemanni et Riviera. Cette Congrégation a été formée à l'occasion de l'évesché de Vienne, que l'Empereur veut absolument qu'elle soit érigée en archevesché, ce que l'on [n']a pû, dit-on, refusé à ce Prince, qui veut aussy, à ce que l'on adjoute, nommer ce nouvel archevesque au Cardinalat.

Le Cardinal Altems a eu une audience du Pape, dans laquelle l'on croit que l'on sera convenu tant sur cette archevesché que sur les intérêts du Saint-Siège, que l'on suppose avoir été ajustez par M. Dom Alexandre Albano.

Premièrement, la restitution de la ville de Commacio, l'Empereur se réservant le droit d'y avoir une forte garnison Allemande, qui ne lui coûtera rien.

Après quoy suit l'accommodement fait pour la nomination des éveschez, tant dans le royaume de Naples que dans l'état de Milan, où l'Empereur nommera doresnavant les sujets qu'il lui plaira contre ce qui s'estoit pratiqué jusques à présent. Et, troisièmement, que toutes les procédures faites par cette Cour contre la monarchie du royaume de Sicile seront annulées, et que la monarchie sera rétablie dans tous ses droits sur l'ancien pied, et que, pour dernier article, que Mgr Dom Alexandre Albano sera incessamment fait Cardinal.

Voilà, à peu près, les bruits qui courent dans Rome.

L'on dit aussy que Mgr Massei doit envoyer un Courier extraordinaire à Rome, où beaucoup de gens, qui croyoient que M. Law feroit peu de séjour à Venise pour venir demeurer icy, sont surpris de n'entendre plus parler de lui, ce qui fait faire bien de différens raisonnemens suivant les différens génies.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

2323. — DUBOIS AU CARDINAL GUALTERIO.

18 mars 1721.

.... M. Crozat est allé à Amsterdam, où il prendra des mesures certaines pour le paiement des tableaux achetez pour S. A. R. avant l'échéance du terme stipulé dans le contrat de vente. Aussitôt que par ce paiement on en sera devenu maistre, M. l'évêque de Sisteron pourra les faire porter dans son palais, si l'on n'a pas encore obtenu la permission de les faire sortir; mais, si elle avoit été accordée, il exécutera, sous les ordres de V^{re} Ém^{ce}, ce que M. Crozat lui marquera estre de l'intention de S. A. R. pour l'emballage et le transport desdits tableaux....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 625, fol. 178. — Minute au tome 623, in-fol., fol. 98 v^o; original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2324. — POERSON A D'ANTIN.

Le 25 mars 1721.

Monseigneur, — Le Pape, s'estant trouvé attaqué de fièvre le lundy matin, se fit mettre au lit, où son mal augmenta de telle manière que ce Saint-Père demanda de lui-même la sainte communion¹. Après quoi, l'on ordonna d'exposer dans toutes les églises le Saint Sacrement, et, sur le soir, l'on fit avertir les Cardinaux ses créatures², la plus grande partie desquels restèrent à Montecavallo bien avant dans la nuit.

L'on croyoit que ce Saint-Père donneroît les deux Chapeaux vacants; mais, lorsque l'on lui en parla, il répondit, avec le peu de voye (lisez *voix*) qui lui restoit, qu'il laissoit ce soin à son successeur et qu'il désiroit employer le peu de temps qui lui restoit à vivre à penser à son salut.

Vers les trois heures du matin, le danger devenant plus present, le Cardinal Doyen lui donna les saintes huiles, et le vicaire-général des Pères Dominiquains lui donna la bénédiction de Notre-Dame-du-Rosaire. Puis les Pénitenciers de Saint-Pierre entrèrent dans le moment qu'il tomba en agonie.

Pour lors, l'on vit une grande confusion dans tous les Officiers du palais, et les princes neveux firent emporter en diligence tous les meubles, et l'on fit porter les prisonniers criminels au château Saint-Ange, parce que l'on ouvre les prisons dès que le Pape est mort.

La même nuit, le Cardinal Gualterio et Mgr de Sisteron furent en conférence à la Chancellerie avec M. le Cardinal Ottobon, et, le mercredi, à dix-huit heures, le Pape mourut.

Sur le soir, les Prélats de la Chambre apostolique étant présents, le Cardinal Albano reconnut le cadavre, l'appella trois fois par son nom puis rompit l'anneau Pascal³, et ensuite se retira dans son palais, accompagné de la garde Suisse, comme Camerlingue, et là il tira au sort les charges que doivent exercer ces Prélats dans le Conclave.

Peu de moments après, les ministres des Princes dépeschèrent des couriers en France, Allemagne, Espagne, etc., et, le soir, l'on porta le corps du Pape au Vatican.

A la teste, quelques chevaux-légers, puis la garde Suisse, une vingtaine de valets de pieds du defunt avec des torches, les Pénitenciers de Saint-Pierre et le corps du Pape au milieu sur une litière, portée par deux mulets, et derrière estoient quelques pièces de canons. La compagnie des chevaux-légers fermoit cette marche.

La nuit étoit fort noire, et, comme il n'y avoit de lumière dans toute cette cérémonie que les torches que portoient les valets de pieds du mort, l'on entendoit beaucoup de bruit confus; mais l'on ne voyoit rien. Cependant les fenestres et les rues estoient pleines de monde.

Le jeudi, les Cardinaux s'estant assemblez au Vatican, ayant à leurs testes le Cardinal Doyen et les Cardinaux chefs d'Ordres⁴, ils récitèrent quelques oroisons.

Puis, l'on porta le corps processionnellement dans l'église de Saint-Pierre, où il fut exposé dans la chapelle du Très Saint Sacrement, avec douze cierges sur des chandeliers et huit sur l'autel.

Vendredi matin, les Cardinaux tinrent une Congrégation, dans laquelle ils confirmèrent Mgr Falconnieri Gouverneur de Rome et Mgr Ruspoli Gouverneur du Bourg⁵ et du Conclave; puis, l'après-dîné, ils se rassemblèrent pour les lettres circulaires pour inviter tous les Cardinaux absents.

Le Cardinal Alberoni n'a pas été oublié; mais l'on lui a envoyé un sauf-conduit, qui ne doit durer que dix jours après l'élection du nouveau Pape.

Samedy, le Cardinal Del Judice chanta la grande messe de *Requiem*; puis, l'on tint la Congrégation, dans laquelle les Car-

dinaux Barbarin, Ottoboni et Altieri furent nommez députez pour la distribution des cellules.

Dimanche, le Cardinal Corsini chanta la messe de *Requiem*; puis, Mgr de Sisteron eut audience du Sacré-Collège dans la sacristie de Saint-Pierre, où ce grand Ministre leur fit un éloquent discours, avec une protestation contre tout ce qui pourroit se faire en l'absence des Cardinaux françois. L'on dit que le Cardinal Ottoboni avoit desjà fait la mesme chose.

La nuit du Dimanche l'on fit, en présence des Cardinaux créatures du deffunt, la cérémonie de la sépulture du cadavre du Pape en forme de dépost dans un des pilliers de Saint-Pierre du côté de la chapelle des Chanoines, où il doit rester un an. Après quoy, l'on croit qu'il sera porté dans l'église de Saint-Sébastien-hors-des-murs, où la famille Albano a une chapelle dans laquelle est enterré Dom Horatio, frère du Pape qui vient de mourir ⁶.

Le lundi, le Cardinal Acquaviva chanta la messe de *Requiem*, et, ensuite, l'on tint la Congrégation, dans laquelle l'on élut les médecins du Conclave, qui sont les signor Depaulis et Nucarini, tous deux cy-devant médecins du deffunt Pape.

L'on dit que l'on a trouvé en écrit sur la porte du premier : *Liberator Urbis et Orbis*.

L'on a loué hier le palais Altemps pour Monseigneur le Cardinal de Rohan, pour deux ans, à ce que l'on dit, pour le prix de quatre mille écus Romains.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 182.

= 1. Clément XI mourut le 19 mars 1721. Innocent XIII, qui le remplaça, fut élu le 8 mai suivant.

2. C'est-à-dire ceux qui avaient été créés par lui.

3. Il veut dire l'anneau du Pêcheur.

4. C'est-à-dire le premier Cardinal-Évêque, le premier Cardinal-Prêtre et le premier Cardinal-Diacre.

5. Du faubourg du Borgo.

6. Saint-Sébastien est une des dix Basiliques de Rome; elle date du règne de Constantin. Melchiorri, p. 223-6.

2325. — POERSON A D'ANTIN.

1^{er} avril 1721.

Monseigneur, — Il court un bruit dans Rome, que l'Empereur

est malade des poulmons, ce qui afflige bien du monde et fait appréhender que les prétendus Réformez ne voulussent tirer de grands avantages si, par malheur, l'on venoit à perdre ce grand Prince.

Les Cardinaux ont continuez à chanter tous les jours des Messes de *Requiem* jusques à dimanche, et, ensuite, ils ont tenu, chaque jour, une Congrégation pour régler les affaires et les Officiers du Conclave.

Puis, le lundi matin, ils chantèrent la messe du Saint-Esprit, après laquelle Mgr Mari, Génois, fit un discours latin sur la nécessité de faire une prompte et parfaite élection d'un digne sujet pour remplir le siège vacant.

Le Prétendant et Madame son épouse assistèrent à cette cérémonie dans un corette que M^{rs} les Cardinaux leurs avoient faits exprès.

La cérémonie de l'Église étant achevée, les Cardinaux furent processionnellement dans le Conclave. S'estant rassemblé dans la chapelle Pauline, l'on fit l'estrat hommes¹ pour tous les courtisans. Puis, Mgr Riviera, secrétaire du Consistoire, lut, en présence des Cardinaux, la bulle de Grégoire XIV, qui traite de l'élection du Pape; puis, tous les Cardinaux se retirèrent dans leurs cellules, à l'exception du Cardinal Altemps, Del Judice et de quelques autres, qui furent dîner chez eux, puis se retirèrent le soir dans leurs cellules, où les Ambassadeurs, les Ministres, Princes Romains et principaux Seigneurs furent les complimenter.

A minuit, l'on sonna les clochettes; chacun se retira et le Conclave fut achevé de fermer en sorte qu'on ne puisse avoir de communication que par un tour, comme dans un couvent de Religieuses, et, le soir même, les Cardinaux Doyen et Camerlingue en font la visite pour voir si tout est dans l'ordre.

En dehors, les Suisses, qui ont la garde du Vatican, y tiennent jour et nuit à l'ordinaire un bon corps de garde; et, dans la place de Saint-Pierre, il y a toujours un corps de garde de quatre ou cinq compagnies de soldats entretenus par le Mareschal du Conclave, qui fait poser des sentinelles et particulièrement à la principale porte, où il y a sept tours par lesquels l'on passe le boire et le manger de M^{rs} les Cardinaux, tant que dure le Conclave. Les Cardinaux qui le veulent sont nourris au dépend de la Chambre Apostolique.

L'on a reporté au château Saint-Ange des sommes que l'on a

levé en 1709; il reste encore 10,000 écus qui devroient être remis; mais l'on les a placez à intérêt et destinez au service du Chevalier de Saint-Georges tant qu'il sera à Rome. Les Cardinaux ont ordonnez une garde Suisse à la porte de ce Prince et de son palais pendant que durera le Conclave.

Nous avons lieu d'espérer que le Pape futur sera favorable à nos vœux et qu'il terminera la grande affaire de la Constitution, [qui] étoit en fort bon train lorsque le Pape est mort; et je dois confidemment assurer Votre Grandeur que, quelque bruit qu'il y eût d'un prochain éclat que devoit faire Sa Sainteté, il y avoit des mesures prises pour pacifier au plutôt cette dissension, et l'on sçait, à la Cour, que c'estoit à des conditions qui n'estoient pas désagréables.

C'est ce que je sçay de bon lieu et des confidants mesme à qui le Saint-Père avoit donné son secret, qu'ils jugent nécessaire à présent de relever (lisez *révéler*) à ceux qui se trouveront en état d'en faire un bon usage auprès du futur Pape.

M. le Cardinal de Rohan arriva hier au soir. Il ira demain s'enfermer, et chacun le voit desjà comme propre à contribuer au repos dont nous avons besoin.

Je serai exact à écrire à Votre Grandeur tout ce que j'apprendrai du Conclave, et je ne cesseray d'observer tout ce qui pourra lui faire connoître ma parfaite reconnoissance et le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 187.

= 1. *L'estra*, la sortie des hommes.

2326. — POERSON A D'ANTIN.

Le 1^{er} avril 1721.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, du 7 mars, dans laquelle elle veut bien me faire la grâce de me marquer, avec une extrême bonté, qu'elle est bien aise de ce que j'ai touché le secours d'argent qu'elle m'a envoyé, et dont j'avois un si pressant besoin.

Permettez-moy, s'il vous plaist, Monseigneur, d'en faire encore de nouveaux remerciements à Votre Grandeur et de lui dire que mes besoins étoient d'autant plus grands qu'outre la maladie que j'ai soufferte l'année passée, pour surcrois de malheurs il y a plus de

sept mois que ma femme est entre les mains des médecins, chirurgiens, et autres disgrâces qui, dans ce pays-cy, coûtent plus qu'en aucun lieu.

Ainsi, Monseigneur, Votre Grandeur ne pouvoit faire une œuvre de générosité plus à propos ni plus digne du grand et magnifique seigneur. tel que vous êtes, Monseigneur.

J'ay fait ma cour à Mgr le Cardinal de Rohan, lequel m'a fait l'honneur de me parler de Votre Grandeur et de me recevoir très gracieusement.

Entre autres choses, cette Éminence me dit qu'elle auroit bien voulu m'apporter de l'argent, mais qu'il étoit trop rare à Paris, puis me fit voir un portrait du Roy, que l'on dit être très ressemblant, et me pria de lui en faire faire une copie plus grande que l'original pour mettre dans la salle d'audience.

Ensuite, nous eûmes l'honneur de l'accompagner à Saint-Pierre, puis au Conclave, où les Cardinaux qui étoient dedans vinrent le recevoir, la porte ayant été ouverte par dehors par le Prince Cigi¹, Mareschal du Conclave, et par dedans elle fut ouverte par le Cardinal Camerlingue et par les trois Chefs d'Ordres, qui le reçurent et la fermèrent avec eux.

Ce seigneur ne comtoit d'y aller que le soir; mais un bon nombre de Cardinaux ayant, dès le premier jour, donnez leurs vœux au Cardinal Paulucy sans vouloir attendre les autres, l'on engagea Mgr de Rohan d'entrer, et M^r le Cardinal d'Altan empêcha que l'on ne continuast, disant qu'il n'avoit point ses instructions de la cour de Vienne, et qu'au cas que, le jour suivant, l'on revint par accez à l'élection dud. Cardinal, qu'il auroit protesté contre ladite élection, ce qui a, dit-on, suspendu la partie; et le Cardinal Altan a dépêché, la même nuit, un courier à la cour de Vienne, dont on attend le retour pour sçavoir si ce Cardinal sera élu ou s'il aura l'exclusion.

Mgr de Sisteron reçeut hier un courier de la cour. L'on croit que les Cardinaux de Bissi et de Mailli sont en chemin pour venir au Conclave. Il est à souhaiter qu'ils arrivent bientôt, le parti Allemand paroissant toujours le dominant.

Cependant, bien des gens croient que le parti du Cardinal Paulucy pourroit parvenir à sa fin; et le parti *de' Zelanti*, que l'on dit nombreux, ne fait à présent aucune chose, en telle sorte que, dimanche, l'on trouva, dans le scrutin que l'on fit, vingt-sept

billets où étoit écrit : *Eligo nemini*². Ainsi, l'on est encore fort en doute sur qui tombera l'élection.

Hier, vers les six heures du soir, arriva à Rome le Cardinal Alberoni; comme le bruit s'étoit répandu, dès le matin, de son arrivée, il se trouva, assez loin hors la porte du Peuple, un grand nombre de gens curieux, de toutes conditions, sur la route. Il parut sur la chute du jour, avec une grosse suite de gens et dans un bon équipage, d'un air joyeux, saluant tout le monde qu'il voyoit d'une manière très gracieuse.

Il alla d'abord au palais Albano; puis, fut descendre chez son agent, et doit entrer aujourd'hui au Conclave. Il a fait louer un palais pour deux ans, et l'on assure qu'il a à Rome de grosses sommes au Banc du Saint-Esprit.

L'on ajoute que M. le Duc de Parme s'est présentement déclaré son protecteur, et plusieurs amis secrets qu'il avoit à Rome paroissent à présent à visage découvert.

La Chambre a, dit-on, envoyé de l'argent à Vienne pour le retour de Mgr Dom Alexandre Albano, qui, à ce que l'on soupçonne, n'a pas été heureux dans ses négociations avec M^{rs} les Allemans.

M^{rs} de Talars d'Autun³ et M. l'abbé de Soubise sont arrivez à Rome et logez dans le palais de Son Ém^{ce} Mgr le Cardinal de Rohan.

J'espère avoir l'honneur de voir demain ces seigneurs de la part de Votre Grandeur, et leur offrir mes très humbles services.

J'ai l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

POERSON.

Archives nationales, O⁴ 1957, fol. 191.

= 1. Chigi.

2. Il faudrait *neminem*.

3. Le maréchal comte de Tallart, créé duc d'Hostun en 1712, qui fit partie du conseil de régence sous la minorité de Louis XV.

2327. — DUBOIS A L'ÉVÊQUE DE SISTERON.

Le 6 avril 1721.

.... M. Crozat vient de Hollande pour faire remettre à Rome le prix des tableaux que M. le Cardinal Gualterio a achetez pour S. A. R.

Je ne sçay si vous avez obtenu la permission de les faire sortir

avant que le Pape fût mort¹. Si vous avez eu cette permission, quand le payement sera fait, on peut les envoyer de la manière que M. Crozat l'a mandé, et ceux qui y gouvernent pendant l'inter-règne n'en feront pas difficulté lorsque M. le Cardinal Albani et vous, Monsieur, affirmerez que le Pape avoit donné cette permission.

Je vous supplie de faire remettre seurement à M. le Cardinal Gualterio la lettre ci-jointe de moi, dont vous trouverez ci-jointe une copie chiffrée.

L'autre lettre à M. le Cardinal Gualterio est de M. Crozat et regarde uniquement les tableaux achetez pour S. A. R.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 626. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. On a vu que Clément XI était mort le 19 mars.

2328. — LE CARDINAL GUALTERIO A DUBOIS.

Roma, 9 aprile 1721.

..... In ordine all' affare de i quadri che sono stati comprati del Duca di Bracciano, se venà il denaro, ancorche io sia nel Conclave, non lascierà di ultimarsi il contratto, perche ne prenderà cura Monsig^r Vescovo di Sisterone. Il Duca fà continue premure, pregando che il tempo prefisso non scada senza haverlo pronto, a me non scrissè e parlò con tutta l'efficaccia su'l punto che fui per entrare in Conclave.....

Reçue le 27 avril par exprès.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 627. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2329. — POERSON A D'ANTIN.

Le 15 avril 1721.

Monseigneur, — J'ay eu l'honneur de voir et d'entretenir M^r le Duc de Tallar d'Hautun. Il me parla de Votre Grandeur dans les termes les plus remplis de vénération, et me dit qu'elle avoit eu la bonté de lui parler avantageusement de moy, bonté de laquelle je ne puis assez rendre de très humbles grâces à Votre Grandeur.

Ce seigneur m'a dit qu'il avoit de beaux tableaux, et qu'il aime

beaucoup la peinture, et qu'il me prioit d'aller avec lui voir les belles choses qui sont à Rome.

J'ai eu aussi l'honneur de saluer M. l'abbé de Soubise, qui est un très aimable seigneur.

Ils ont tous deux changé de nom pour éviter le cérémonial et se tenir incognito, M^r le Duc se faisant nommer le marquis de Chansor et M^r de Soubise l'abbé du Bar.

Toutes les conversations roulent sur le choix du Pape futur, et le Cardinal Paulucy n'est pas hors d'espérance d'y pouvoir parvenir. Cependant il paroissoit que l'on vouloit attendre les Cardinaux étrangers et particulièrement ceux d'Allemagne. Le Cardinal Cenfuegos sera des premiers, et peut-être chargé des volontés de l'Empereur, de la santé [duquel] l'on continue à parler avec crainte, disant que ce Prince a une veine rompue dans le corps, ce qui lui fait cracher du sang de fois à autres, et l'empêche d'habiter avec l'Impératrice.

L'on ajoute que cette indisposition fait travailler avec chaleur les Ministres des Princes protestants pour l'élection d'un Roy des Romains de leur religion et tâcher d'avoir l'alternative de l'Empire.

L'ambassadeur de Venise a eu audience du Sacré-Collège, et leur a fait un discours de condoléance sur la mort du Pape, de la part du Sénat, avec des offres de services en tout ce qui pourroit être nécessaire pour faciliter l'élection d'un Saint Pontife, que l'Église attend.

L'on dit à présent que, le Cardinal Alberoni ayant été voir Dom Charles Albano pour lui faire compliment et remerciement sur la grâce que le Pape lui avoit fait de l'honorer de la pourpre, il s'étoit retiré chez son agent, et, le lendemain, il étoit entré au Conclave, où les Cardinaux l'avoient reçu assez froidement, à l'exception du Cardinal Gualterio, qui l'avoit félicité.

Ce Cardinal a fait suspendre l'ameublement du palais que l'on disoit être loué; mais il a acheté les carosses, chevaux et pris tous les domestiques qui étoient au Cardinal Astali, en reconnaissance de ce que ce feu Cardinal avoit constamment soutenu son party.

Depuis plusieurs jours, l'on ne sçait que dire de l'élection du Pape futur; l'on trouve dans le scrutin les plus grandes voix¹ : *Eligo nemini*, et le party des *Zelenti* tient toujours ferme.

Cependant l'on dit que le Cardinal Altam a proposé trois sujets,

qui sont les Cardinaux Pignateli, Tanaro, Pamphilio. Ce dernier seroit bien du goust du peuple, étant riche aussi bien que ses parents, d'ailleurs aimant les beaux-arts, les bâtimens et le soulagement du peuple, pour lequel il a travaillé autant qu'il a pû, et a eu, à ce que l'on dit, de grosses paroles avec le Cardinal Albano sur ce sujet, le party duquel s'affoiblit de jour en jour.

Plusieurs craignent que le Conclave ne soit bien long ; il y en a déjà d'incommodez. Le maître des cérémonies en est sorti malade, et l'on ajoute que les Cardinaux Bussi et Salerno sont fort indisposez.

L'on prépare un palais appartenant au Connestable pour y recevoir le comte Kinsky, grand seigneur Allemand, qui doit, dit-on, arriver dans peu de jours pour être ambassadeur extraordinaire de l'Empereur.

Le Prince Borguèse a été nommé vice-roy de Naples *pro interim*, à l'exclusion du connestable Colonna, qui, par sa dignité de connestable, avoit droit d'espérer cet honneur.

L'on dit que Dom Alexandre Albano, qui n'a pas été heureux dans ses négociations à la cour de Vienne, ne viendra pas en droiture à Rome, mais qu'il ira descendre à Sorriano, terre que la maison Albano a achetée à huit ou dix lieues de Rome.

Le marquis de Santis, ministre du Duc de Parme, a reçu un Courrier avec des lettres d'Espagne pour le Cardinal Acquaviva au sujet de la mort du Pape.

L'on ajoute qu'il y en a plusieurs de lad. Cour et de celle de Parme, toutes en faveur du Cardinal Alberoni, pour être présentées à plusieurs sujets du Sacré-Collège pour procurer l'oubli de toutes les procédures qui ont été faites contre cette Éminence, et l'on ajoute qu'il pourra bien aller loger au palais Farnèze, s'il est vray, comme plusieurs l'asseurent, qu'il soit bien à la cour d'Espagne et à celle du Duc de Parme; mais, pour en être bien seur, il faut attendre qu'il y ait un nouveau Pontife, ce qui ne paroist si voisin.

Le Cardinal Boroméé ayant été rencontré par un nombreux cortège de carosses à six chevaux, étant entré à Rome, fut descendre au palais du prince Rospiglosi, qui a épousé une nièce de ce Cardinal. Puis, après s'y être un peu reposé, le lendemain il entra au Conclave.

Le Cardinal Scoti, Milanois, qui a été quelque temps malade, se trouvant parfaitement guéri, est aussi entré au Conclave.

L'on attend de jour à autre le Cardinal Orsini, qui sera, à ce que l'on croit, chef du party des *Zelanty*.

Le bruit avoit couru que Mgr Alexandre Albano s'étoit engagé en Allemagne avec une parente du Cardinal Altam; mais je crois que cette nouvelle a besoin de confirmation pour être crüe.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 195.

= 1. C'est-à-dire les plus nombreuses.

2330. — D'ANTIN A POERSON.

Le 20 avril 1721.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 12 et 25 mars avec celle du premier avril, où vous me faites une fort bonne relation de la maladie et de la mort du Pape.

J'en attends de vous une plus magnifique encore de l'exaltation de Sa future Sainteté; mais nous avons à souhaiter, comme tout le monde chrétien, que le Saint Esprit éclaire assez le Conclave pour nous nommer un Saint-Père qui pacifie les troubles de l'Église, agitée depuis trop longtemps. *Amen*.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 190.

2331. — POERSON A D'ANTIN.

Le 23 avril 1721.

Monseigneur, — Le duc de Tallard et M^r l'abbé de Soubise sont venus voir l'Académie. J'ai eu l'honneur de les y recevoir; ils y ont été assez longtemps. M. de Tallart paroist avoir beaucoup de goust pour les belles choses et une grande envie de le perfectionner.

Ces seigneurs m'ont fait l'honneur de me prier d'aller quelques-fois avec eux dans les endroits les plus considérables pour y voir ensemble les belles choses qui soutiennent depuis tant d'années la réputation de Rome.

Ce noble établissement que Votre Grandeur soutient de ses propres deniers, malgré les mauvais temps, a donné occasion à ces seigneurs de donner mil louanges à Votre Grandeur sur les

grandes qualitez qui la distinguent si avantageusement de tout ce que nous avons de plus grand à la cour.

L'on n'entend parler que de couriers qui vont et viennent dans les cours de Vienne, de France et de Madrid, pour informer les princes de ce qui se passe au Conclave, tant au sujet de l'exclusion donnée au Cardinal Paulucy que des autres affaires qui s'y traitent, et l'on dit que le party du Cardinal Conti y a paru très fort, à condition que le Cardinal Piazza, qui est tout dévoué à la maison d'Autriche, seroit premier Ministre d'État.

Jusqu'à présent, il n'y a rien de certain. L'on attend à tout moment le comte de Kinsky, ambassadeur plénipotencièrre de la cour de Vienne, que l'on dit être chargé de grandes affaires pour traiter avec les Cardinaux du Conclave, tant sur la restitution de Comachio que sur d'autres matières très importantes.

Le Cardinal Cinfuegos est arrivé, ainsi que les Cardinaux Orsini, Odescalchi, Caracioli, Cornari et le Cardinal Scrotemback qui vient de Naples. Il a été rencontré en chemin par le prince Borguèse, qui va *pro interim* vice-roy audit Naples, et, après un long entretien, le Cardinal continua son chemin vers Rome et le prince vers Naples.

Mgr Dom Alexandre Albano est venu jusqu'à quelques postes de Rome, où il a trouvé un carrosse à six chevaux du prince Dom Charles, son frère, qui l'a porté à Soriano, terre qui leur appartient, et où le prince Dom Charles l'est allé trouver.

L'on a, dit-on, découvert un parti qui s'est fait secrètement en faveur du Cardinal Scotty, lequel eut, dit-on, vingt-neuf voix et seize dans l'*accesso*, ce qui, n'ayant pas été suffisant, peut-être l'éloignera de ses prétentions.

Depuis le retour d'un courier de France, l'on dit que le Cardinal de Rohan a fait un discours au Sacré-Collège, qui a été admiré de tous ceux qui l'ont entendu.

L'on assure aussi que, depuis le retour dudit courier, le Cardinal Ottoboni fit tenir un billet à l'ambassadeur de Venise, lequel eut, après, une audience extraordinaire des Cardinaux Chefs d'Ordre, ce qui fait croire l'entier ajustement des démêlez de la République et de la maison Ottobon, et que, peut-être, l'on aura traité de quelque moyen pour l'élévation du Cardinal Cornaro pour être Pape.

Il est arrivé à Rome le seigneur Dom Félix Corvèse, agent de la couronne d'Espagne. L'on dit qu'il vient de Lucerne, où il a,

dit-on, acheté quelques troupes pour le service du Roy d'Espagne.

L'on assure que le Cardinal Altam a reçu ordre de demander au Sacré-Collège des secours d'argent, étant menacé de guerres par les Turcs; ce que M. l'ambassadeur de Venise ayant sceu, a aussi demandé d'être aidés dans la crainte où ils sont d'être en querelle avec les Turcs, ayant découvert, la nuit, que plusieurs Dulcignotes prenoient des fusils ou mousquets qu'ils portoient dans des bâtimens desdits Dulcignotes.

Les Inquisiteurs, ayant été informés de cette fraude, firent arrêter le marchand qui les vendoit, lequel avoua qu'en peu de temps il en avoit vendu quatre-vingt mille, le tout pour le service des Turcs.

L'on sçait aussi que deux des principaux chefs des ouvriers de l'Arcenal avoient été débauchés à force d'argent et se sont embarqués dans une *fondaco* turque, d'où ils ne veulent point les relâcher. Le Capitan Grand¹ y a envoyé cent hommes de troupe réglée; d'un autre côté beaucoup de sbires, puis deux galliottes bien armées, et, malgré tout cela, ils ne veulent rendre ni hommes ni fusils, s'ils ne sont réduits par la faim. Cela pourra durer quelque temps.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 200.

= 1. *Il Capitano grande*.

2332. — DUBOIS AU CARDINAL DE ROHAN¹.

A Paris, le 29 avril 1721.

..... Comme S. A. R. a beaucoup d'impatience d'avoir les tableaux que M^r le Cardinal Gualterio a achetés pour Elle à Rome, je prens la liberté de joindre icy un Mémoire de M. Crozat sur leur sortie, afin que vous aiés la bonté d'en conférer avec M. le Cardinal Gualterio et de donner sur cela les ordres à M. de Sisteron que vous jugerez à propos.

Je vous supplie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 627. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Venu à Rome pour suivre les opérations du Conclave.

2333. — MÉMOIRE DE CROZAT, JOINT A LA LETTRE DE DUBOIS
AU CARDINAL DE ROHAN, DU 29 AVRIL 1721.

Le sr Crozat a écrit à M. Giraud, chargé du payement des tableaux du Cabinet de la feüe Reyne de Suède, d'agir auprès de M. le Duc de Bracciano Odescalchi pour voir s'il ne seroit pas convenable de se servir de son nom pour faire sortir de Rome les principaux tableaux, qui peuvent être portez sur le dos d'un mulet ou entre deux brancars, tout comme si ce Duc les faisoit sortir de son palais pour les envoyer chez luy à Milan, où il a déjà commencé à faire aller ceux qui estoient des réquisitions du prince Dom Livio, et qui ne faisoient pas partie de ceux de la Reyne de Suède.

Le feu prince Dom Livio, ayant fait proposer la vente de son cabinet, avoit fait valoir l'avantage, en traitant avec luy, de pouvoir faire sortir commodément ses tableaux de Rome, sans avoir besoin d'aucune permission, en les faisant aller à Neptune¹ ou dans quelque autre de ses terres, d'où on les auroit fait embarquer ou fait venir.

Le feu M. le prince Dom Livio avoit cet avantage, M. le Duc de Bracciano ne pouvoit-il pas l'avoir aussy ?

On suppose qu'il voudra bien faire ce plaisir à S. A. R., d'autant plus qu'Elle s'est portée de bonne grâce à luy laisser les bordures des tableaux qu'elle a fait acheter lorsqu'elle a sçeu qu'elles pouvoient luy estre utiles pour les copies qu'il a fait faire. D'ailleurs ce plaisir ne luy coûtera rien, et il sera agréable à S. A. R. pour avoir ses tableaux avant l'élévation du Pape.

Au deffaut, M. le Cardinal de Rohan ne pourroit-il pas se servir du même privilège en faisant escorter par son équipage les tableaux jusqu'aux confins de l'État Ecclésiastique, d'autant plus qu'estant achetez par S. A. R., du consentement du feu Pape et qui en avoit accordé la permission pour la sortie, on a toujours ouï dire que M^{rs} les Cardinaux avoient ce privilège de faire sortir et entrer dans Rome leurs équipages sans estre exposez à aucune visite ?

Ainsy, M. le Cardinal de Rohan pourroit s'en servir dans la conjoncture présente sans s'adresser au Gouverneur de Rome ny aux Cardinaux du Conclave.

Le petit tableau de *Raphaël* que S. A. R. trouve à propos qu'il soit porté par un Savoyard pour passer aisément à la suite de cette escorte, attendu qu'il fera le même effet qu'une boîte que portent ordinairement les Savoyards, qu'on appelle *authaba* (?).

Si la sortie des principaux tableaux qui pourront venir par terre peut réussir, les grands tableaux et les médiocres, qui ne peuvent venir que par mer, pourront rester à Rome jusqu'à ce qu'il y ait un Pape pour avoir sa permission pour les faire embarquer.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 627. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. *Nettuno*, petit port Romain sur la Méditerranée, à cinquante et un kilomètres de Rome.

2334. — POERSON A D'ANTIN.

Le 6 may 1721.

Monseigneur, — Le seigneur Comte Kinski, ambassadeur de l'Empereur, a eu audience du Sacré-Collège, auquel il a fait un discours en latin au sujet de l'élection du Pape futur.

C'étoit les Cardinaux Del Giudice, Conti et Ottoboni qui étoient Chefs d'Ordre ce jour-là; après quoi, il s'en retourna dans son palais dans le même ordre qu'il étoit venu, c'est-à-dire avec un nombreux cortège de prélats et de la première noblesse italienne. Les rues pleines d'un concours extraordinaire de peuples, parmi lesquels plusieurs crioient : *Vivat Imperator*. L'on assure qu'il y avoit plus de cent quatre-vingt carosses dans cette fonction, ce qui ne s'est point encore vu.

La plus grande partie des Cardinaux auroient voulu remettre le Cardinal Paulucy pour être élu, et l'autre partie le Cardinal Conti, auquel le Cardinal Albano ne concourt pas.

Cependant, se trouvant, dit-on, des difficultez à l'occasion des ministres que l'on souhaite qu'ils ayent auprès d'eux, cela, dit-on, interrompit les propositions, et l'on parla fort du Cardinal Caracioli, évêque d'Aversa du royaume de Naples¹.

Puis, tout d'un coup, cette nouvelle proposition tomba; il n'en est plus question, et un nombre de *Zelanti*, persuadés par quelques Cardinaux, se sont tournez pour le Cardinal Conti. D'autres

assurent que l'on attendra le retour des couriers de France et d'Espagne.

Cependant, comme le Cardinal Albano a rappelé M^{rs} ses frères, qui étoient à Soriano, et que Mgr le majordhommes a fait appres-ter en diligence les habits qui doivent servir au Pape futur et que le Sacré-Collège a donné ordre de tenir prêtes les capes qu'ils doivent mettre pour faire l'adoration au nouveau Pontife, tous ces mouvements ont fait croire au peuple que bientôt se feroit l'élection ; mais d'autres gens croient qu'elle ne se fera pas sitôt.

Il est arrivé près de quatre-vingt chevaux et sept chariots pour le service de M. le Cardinal de Rohan, dont la personne charme tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Son esprit, grand et élevé, meslé d'une douceur charmante, gagne tous les cœurs.

Les deux nobles Vénitiens, nommez Loredano et Cappello, sont partis pour visiter le port d'Otrante et le faire fortifier ; puis, retourneront à Rome pour exécuter quelques ordres qu'il ont du Sénat pour le Souverain Pontife.

Le Cardinal Pignatelli est arrivé de Naples à Rome, où il s'est fait apporter en chaise à porteur, ne jouissant pas d'une parfaite santé. Cependant, le peuple, sachant que la Cour le désire Pape, et, d'ailleurs, se ressouvenant des vertus du pape Innocent XII, son oncle, ont crié dans tous les endroits où il a passé : « *Beatissimo Padre*, donnez-nous l'abondance et levez les gabelles. Nous avons confiance en vous. » En sorte qu'il fut attendri et versa des larmes.

Malgré cela l'on croit toujours que le Cardinal Conti sera Pape, son parti se soutenant très bien.

Le Cardinal Albéroni s'est, dit-on, fait beaucoup d'amis dans le Conclave par son bel esprit, et ses manières généreuses lui ont attiré l'estime de tout le peuple.

Il a, dit-on, par forme de prest, fourni à un Cardinal douze cédules, de valeur de cinq cens écus romains l'une ; puis fait présent de deux bassins d'argent historiez aux deux maîtres de cérémonie, ceux auxquels M. le Cardinal de Rohan, qui se distingue avantageusement en tout, a donné deux tabatières d'or de grand prix.

Vendredy, arriva un courier de Parme avec un gros paquet de lettres de la cour d'Espagne, lequel fut aussitôt porté dans le Conclave au Cardinal Acquaviva. L'on a dit depuis que les Car-

dinaux espagnols n'étoient pas partis le 10 comme l'on l'avoit dit, mais qu'ils avoient reçu ordre du Roy de partir pour s'embarquer à Alicante sur un vaisseau de soixante-dix canons escortez de deux frégates.

Depuis la sortie du Conclave, le Cardinal Paraciani a été très mal, et l'on a cru qu'il en devoit mourir. A présent, il est un peu mieux, sans être hors de danger.

L'on n'entend parler que de couriers extraordinaires qui vont et viennent dans toutes les cours ; mais personne, que je sçache, ne hazarde de se servir de cette voye parce que l'on est plus que persuadé que les Ministres retiennent les lettres.

L'on dit que le Cardinal Altam et le Cardinal Cinfuegos ne sont pas d'accord ensemble, le dernier ayant la confiance et le secret de l'Empereur, et l'on ajoute qu'il s'est glissé quelque sorte de meffiance parmi ceux qui sont du party de Conti, ce qui peut réveiller les espérances du Cardinal Paulucy, qui pourroit bien être remis sur les rangs.

L'on dit que les Cardinaux Del Giudice, Barbarino et Ottoboni sont ceux qui sont chefs des propositions qui se font pour parvenir à l'élection d'un Pape et qu'ils se servent de la grande habileté du Cardinal Albéroni dans la plupart des affaires.

Le Cardinal Caracioli est arrivé à Rome hier et a logé chez le Cardinal Del Giudice, son parent, et doit entrer au Conclave ce soir.

Le Cardinal de Bossu, archevêque de Malines, arriva hier aussi et fut loger dans le couvent des Carmes Déchaussez de la Transpontine, pour puis entrer ce soir dans le Conclave.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 204.

= 1. Inigo Caracioli, évêque d'Aversa de 1697 à 1730.

2335. — POERSON A D'ANTIN.

Le 13 may 1721.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre du 20 avril de la part de Votre Grandeur, par laquelle elle a la bonté de paroître contente des circonstances que j'ai eu le bonheur de lui écrire sur la mort du Pape Clément XI.

J'espère qu'elle voudra bien recevoir avec la même bonté ce que

j'ay l'honneur de lui adresser aujourd'hui au sujet de la création du Très Saint-Père Innocent XIII, qui est généralement applaudi de tout le monde.

Je prends la liberté d'y ajouter une copie¹ d'une relation qui court dans Rome.

Aussitôt que le Pape fut élu, le Cardinal Albano lui donna à disner dans sa cellule, et M. le Cardinal de Rohan, grand et magnifique en toutes choses, donna, dans le Conclave, un splendide dîner aux Cardinaux Altam, Bentivoglio, Ottoboni, Bissi, Gualterio, aux princes parents du Pape, à Dom Alexandre Albano et à Mgr Ruspoli, gouverneur du Conclave.

Après le disné, le Saint-Père prit un peu de repos dans sa cellule. Fut introduit le Prétendant avec la princesse son épouse, qui eurent l'honneur de luy baiser les pieds. Sa Sainteté leur demanda des nouvelles du petit prince de Galles et les assura d'une manière très obligeante qu'il auroit pour eux les mêmes égards qu'avoit toujours eu son prédécesseur.

Le même jour, à minuit, mourut le Cardinal Vicaire, nommé Paraciani, lequel a laissé un Chapeau vacant et une charge de grande considération.

L'on croit que le Pape donnera un Chapeau à Mgr l'archevêque de Cambrai et un autre à Mgr Conti, cy-devant évêque de Terracine² et frère de Sa Sainteté.

M. le Cardinal de Rohan, qui se dit bien des amis de Votre Grandeur, a apporté un grand portrait du Roy d'après M. *Rigault*, outre le petit d'après la signora *Rosalba*, que l'on dit plus ressemblant que le premier.

Cette Éminence a une grande copie du portrait de S. A. R. Monseigneur le Duc Régent, d'après M. *Santerres*. Elle m'a prié de faire faire des bordures à tous ses portraits, et, ayant vu le portrait du feu Roy et celui de Monseigneur le Dauphin, que j'ai eu l'honneur de peindre, cette Éminence les a trouvé si ressemblants qu'elle m'en a demandé des copies avec des bordures.

Elle m'a fait aussi l'honneur de me demander si, parmi nos élèves, il n'y auroit point quelqu'un capable de bien copier quelques tableaux de grands maîtres. Je luy ai répondu qu'en cette science, comme dans toutes les autres, il y avoit des années stériles en bons sujets. En effet, les jeunes gens qui sont arrivez sont peut-être des plus faibles qui soient entrez à l'Académie.

Le s^r *Desliens*, qui pourra devenir bon architecte, suivant les peines qu'il se donne, avoit très peu de commencement.

Le s^r *Dupuis* a une bonne éducation et promet une bonne réussite; mais il faut du temps, étant bien jeune encore.

Mais le s^r *Gautier* a beaucoup à étudier pour se défaire d'un mauvais goût qu'il a apporté³ et dont j'espère qu'il pourra se corriger par l'étude des antiques et autres belles choses qui sont à Rome.

Ainsi, je n'ai pu répondre au désir qu'avoit cette Éminence. Je lui en chercherai parmi les Italiens; mais à Rome, comme ailleurs, les beaux-arts sont terriblement [tombés].

Il n'y a, dans toute l'Italie, qu'un sculpteur qui soit véritablement habile homme. Les peintres, à l'exception de deux ou trois, sont des plus médiocres. Le peu d'amour et de générosité des grands font peu de bien aux enfans de l'immortalité, que l'on dit être les peintres et les gens de lettres, ce qui fait que les uns et les autres se perdent insensiblement.

J'ai reçu deux lettres de M. Croizat au sujet des tableaux de M^r Dom Livio; mais, comme il change souvent de projet, que lesdits tableaux ne sont pas payés, et que la personne qui traite pour M^r de Braciano est à Milan, je suis assez embarrassé.

Cependant, je brûle d'envie de rendre mes très respectueux services à S. A. R. Mgr le Duc Régent, que j'ay eu l'honneur de servir il y a trente-cinq ans et qui pourroit bien me faire faveur de quelques choses de solides sur la fin de mes jours, à la prière de Votre Grandeur bienfaisante⁴.

J'ai diné aujourd'huy avec M^r le Cardinal de Bissi, qui nous a fait grande chère. Mgr de Sisteron y étoit avec les abbés de Tanssin, de Montréal, Mgr Bichy, etc.

Son Éminence nous a fait un beau portrait de vos éminentes vertus, Monseigneur. Il a bien loué Votre Grandeur et a fait grand plaisir à la compagnie et particulièrement à moy, qui ai tant et de si grandes obligations à vos bontés infinies.

Le Pape a nommé le Cardinal Paulucy Grand-Vicaire, dignité très considérable qu'avoit cy-devant le Cardinal Paraciani.

L'on dit que le Saint-Père a nommé pour Secrétaires d'État le Cardinal Giorgio Spinola, Gesnois, et, pour Dataire, le Cardinal Coradini. Le Gouverneur de Rome, Mgr Falconière, a été confirmé dans son employ.

L'on assure que le Saint-Père parle peu, mais bien juste, et l'on espère de grandes choses de ce grand Pape.

L'on ajoute que Mgr Doria sera Maître de Chambre.

Les apparences sont que M. le Cardinal Albérony sera absous de toutes les procédures jacentes contre lui ; il s'est, dit-on, fait quantité d'amis dans le Sacré-Collège.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 210.

= 1. C'est-à-dire un exemplaire.

2. Bernardo-Maria Conti, cardinal en 1721, a été évêque de Terracine de 1710 jusqu'en 1720; il ne mourut qu'en 1730.

3. Depuis : « M. le Cardinal de Rohan »; Lecoy, p. 173-4.

4. Depuis : « J'ay reçu deux lettres »; Lecoy, p. 175.

2336. — S'ENSUIT LA RELATION DONT EST PARLÉ
DANS LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

(Joint à la lettre du 13 mai 1721.)

Au 19^e du mois de mars, jour de la feste de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, aux heures dix-huit et demi, mourut le saint Pontife Clément onzième, d'heureuse mémoire, aiant gouverné le Pontificat vingt ans, trois mois et vingt-six jours.

Les obsèques furent faites au deffunt Pontife pendant neuf jours de suite, par les Ém^{es} Mgrs les Cardinaux dans la Basilique Vaticane, où il fut dressé un somptueux mausolée, et les fonctions suivies selon la coutume.

Au vingt-troisième du mois de mars, les Ém^{es} Mgrs les Cardinaux s'enfermèrent, et, s'étant faits dans les jours suivants plusieurs scrutins et accèz desd. Ém^{es}, ne discontinuant matin et soir.

Finalement, après que le Saint-Siège Pontifical a été vacant un mois et vingt jours, le mérite incomparable de Son Ém^{ce} Mgr le Cardinal Conti tirant à soy les suffrages de tous les Éminentissimes Sénateurs, fut par eux, au huitième de may, jour de l'apparition de saint Michel Arcange, conduite sa personne, destinée au Souverain Pontificat, à la chapelle de Sixte quatre, et, selon la coutume, vêtu de *crocia*, et la messe d'*eligendo*, etc., fut célébrée par le Sacriste, et, après avoir invoqué le Saint-Esprit, en récitant l'hymne *Veni Creator Spiritus*, etc., et l'oraison *Deus, qui corda fidelium*, etc.

Ensuite, s'étant assis, et, l'extraction faite de Mgrs les Cardinaux scrutateurs, on commença le scrutin, lequel fini, fut trouvé, avec la plénitude des suffrages, à concourir les susdits Cardinaux dans le susdit Mgr Conti.

De là se vit que le susdit Mgr le Cardinal Conti restoit canoniquement élu pour être le Souverain Pontife, et dans la chapelle susdite furent introduits Mgr le Sacriste et M^{rs} les Maîtres de cérémonie, et les squedoles¹, ou billets de scrutin, brûlez.

Mgr Gambarouchi, premier Maître de Cérémonie, présent, devant l'Éminentissime Tanara, Doyen du Sacré-Collège, et Boncompagne, comme Premier Prêtre et Pamphilio comme Premier Diacre, et, en la présence de l'Éminentissime Mgr le Cardinal Anibal Albane, Camerlingue de la Sainte Église et des Maîtres de Cérémonie, Mgr le Cardinal Doyen interrogea l'Éminentissime élu, disant : *Acceptas-ne electionem de te canonicè factam in Summum Pontificem?* A quoy répondit, avec de pieux sentiments, à se déclarer n'en avoir pas le mérite et insuffisant à un si grand poids. Mais, se rendant aux instances et prières de tout le Sacré-Collège, il répondit : *Accepto*.

Ajoutant après le même Cardinal Doyen : *Quomodo vis vocari?* Il répliqua : *Innocent treizième*, non sans une inspiration divine. Alors Mgr Gambarouchi, premier Maître de Cérémonie, fit la stipulation de l'acte d'acceptation, laquelle étant faite, les Ém^{oes} Mgrs Pamphile et Ottobone, Premiers Diacres, conduisirent au milieu d'eux le nouveau Pontife devant l'autel, et de là, ayant fait oraison, le conduisirent dans l'endroit destiné à le dépouiller de ses habits de Cardinal et luy mirent des souliers brodez d'or avec la croix, vêtu d'une soutane ormesin blanc avec le rochet, la mozzette ou le camail, le bonnet et le *camasero*, accommodé et assis dans la chaire pontificale devant l'autel, et, approché de l'éminentissime Doyen et, successivement après lui, tous les autres Cardinaux vêtus de soutanes violettes, mozzettes, rochets et crocis, furent reçus au baiser de la main, à l'embrasser de l'une à l'autre part du visage et, lui mettant en telle attitude au doigt annulaire (Mgr le Cardinal Camerlingue) l'anneau des pêcheurs.

Finie l'adoration, Mgr le Cardinal Pamphile, accompagné d'un des M^{rs} les Maîtres de Cérémonie, ayant pris la croix, se porta à la grande Loge, où, ayant fait faire l'ouverture de la grande fenestre de la bénédiction solennelle à haute voix, se faisant voir, publia

la création du nouveau Pape au peuple, disant : *Annuncio vobis gaudium magnum : Papam habemus Eminentissimum et Reverendissimum D. Michaellem Angelum, Tituli S. S. Quirici et Julitæ S. R. E. Presbiterum Cardinalem de Comitibus, qui sibi nomen imposuit Innocentius xiiij.* Alors le peuple qui, là, s'étoit déjà assemblé de tous les côtés de Rome, plein de joye, commença à crier : « Vive notre Pontife Innocent XIII. » *Vive, vive la Maison Conti*, et, répliquant ces semblables voix plusieurs fois, obligea les écos voisins et, de plus, ceux du merveilleux temple de Saint-Pierre avec les mêmes se redoublèrent. La joye universelle se répandit avec merveille dans un moment par tout Rome, quand le signe accoutumé fut donné au château Saint-Ange. S'unit aux applaudissements des citoyens le retentissement festif de l'artillerie, des fusils, trompettes et tambours des soldats, déjà squadronnez dans cette si grande place, et de l'harmonie du son des cloches par toutes les églises de Rome.

Toutes les portes du palais étant ouvertes en cet instant, la deuxième adoration des Eminences Mgrs les Cardinaux se fit dans la même chapelle avec l'approbation de Sa Sainteté à l'autel, où, s'étant arrêtée, Mgrs les Cardinaux Pamphile et Ottobone, Premiers Diacres, luy levant la mozzette ou camail, et le bonnet, le vêtirent d'amy², aube, ceinture, étole et manteau pontifical et mitre précieuse et, accommodé pour s'asseoir sur l'autel, on lui baisa le pied et la main et les embrassemens accoutumez comme dessus.

Un Auditeur de Rote se prit à faire un signe de croix, et alors les musiciens de la chapelle commencèrent à chanter *Ecce Sacerdos magnus*, etc. Sa Sainteté fut portée dans Saint-Pierre, précédant les Révérendissimes Mgrs les Cardinaux, deux à deux.

Il retentissoit, pendant qu'il étoit porté, par où il passoit, un doux *vivat* du peuple qui attendoit avec impatience le moment de le voir.

Joint³ finalement au grand autel de cette Basilique, il fut mis assis sur l'autel, et Mgr le Cardinal Doïen entonna l'hymne *Te Deum, laudamus*, etc., que poursuivirent les musiciens, et, en ce temps-là, Sa Sainteté fut, pour la troisième fois comme dans la seconde, adorée de Mgrs les Cardinaux, et, l'adoration finie et l'hymne, ledit Mgr Cardinal Doyen chanta, au même autel, *in cornu Epistolæ*, les versetz accoutumez et l'oraison sur le nouveau Pontife, lequel, du haut de l'autel, donna la première bénédiction

tant désirée, le deuxième Diacre lui ayant levé auparavant la mître, laquelle lui fut remise par le premier.

Il descendit, avec les mêmes diacres, les degrez de l'autel, ayant mis bas le manteau pontifical, brodé de couleur rouge, et la mître. Il licencia Mgrs les Cardinaux et, dans une chaise fermée, fut reporté aux chambres du palais avec un cortège très nombreux de noblesse.

Le même soir, avec les deux suivants, tira de nouveau le château Saint-Ange, et se firent par toute la ville des feux et très grandes illuminations, et, sur les palais de Mgrs les Cardinaux, princes et ambassadeurs et ministres, il fut mis un très grand nombre de torches, qui faisoient un jour lumineux.

Ainsi, Rome fit la feste de l'exaltation du Souverain Pontife, que Dieu veuille nous conserver pendant une longue suite d'années, au bénéfice de son troupeau et de l'exaltation de la Sainte Église.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 215.

= 1. Les cédules, *schedule*.

2. *Amictus*, amict.

3. Au sens d'arrivé.

2337. — LE CARDINAL DE ROHAN A DUBOIS.

A Rome, le 15 may 1721.

..... Je reçois votre lettre du 29 avril et le mémoire de M. Croizat (*sic*) par rapport aux tableaux de Dom Livio. J'espère que cette affaire finira agréablement, et je me joindray à M. le Cardinal Gualterio pour y donner tous mes soins.

Reçue le 23 mai par un exprès.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 628. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2338. — POERSON A D'ANTIN.

Le 20 may 1721.

Monseigneur, — Il arriva hier matin un courrier extraordinaire à Son Ém^{ce} M. le Cardinal de Rohan, et, l'après-dîné, ayant eu l'honneur de me trouver auprès d'elle au palais Bichi, où elle étoit pour voir passer le Pape qui alloit de Saint-Pierre à Monte-

Cavallo, cette Éminence eut la bonté de me dire qu'elle avoit eu le plaisir de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, du 10 de ce mois, et qu'elle auroit l'honneur de lui répondre par un extraordinaire qu'elle contoit de faire partir dans peu de jours.

Nous avons enfin la permission de voir les tableaux du Duc de Braciano, étant arrivé une bonne partie de l'argent qui doit servir à payer ce fameux Cabinet.

Nous commencerons dans deux ou trois jours, avec le Chev. *Benedetto Lutti*, qui est à présent le meilleur peintre de Rome et que M^r Crozat m'a toujours recommandé de joindre avec moy.

Devant hier, dimanche, 18 du mois, nous fûmes au cortège de M. Le Cardinal de Rohan à Saint-Pierre, puis dans la chambre des parements, et le Pape, ayant été vêtu de ses habits pontificaux, précédé de la Prélature et des Cardinaux, descendit, porté en chaise, sous le portique de Saint-Pierre, où il fut complimenté par le Cardinal Albano comme archiprêtre de l'Église.

Après l'oraison du Cardinal, furent admis tous les Chanoines et autres qui composent le chapitre, à baiser les pieds de Sa Sainteté; puis, ayant fait l'oraison devant le Saint Sacrement, il fut porté devant l'autel de Saint-Grégoire, où il reçut des Cardinaux le baisé de la main, et les Prélats lui baisèrent les pieds et ensuite le Pape leur donna sa sainte bénédiction.

Puis, les Cardinaux, revêtus de leurs habits en chasubles et tenant leurs mitres, accompagnèrent Sa Sainteté près le grand autel, où il est sur un trône. Les Ém^{es} sont admises au baiser du pied, de la main et des jouës; les évêques baisent le pied et le genouil, et les Pénitenciers seulement les pieds. Et, le Pape ayant chanté la grande messe, l'on le porta à la Loge qui donne sur la grande place, qui étoit remplie de peuple, et là Sa Sainteté fut couronnée par le Cardinal-Diacre. Puis ce Saint-Père donna la bénédiction par trois fois, après lesquelles les troupes de cavallerie et d'infanterie firent leurs décharges, auxquelles répondit le château Saint-Ange avec toutes ses boêtes et tout son canon; et, le soir, toute la ville fut illuminée de feux et de flambeaux aux fenêtres, et la girandole du château Saint-Ange fut très belle.

Le prince Prétendant et Madame son épouse étoient dans un corette dans l'Église pour bien voir la cérémonie, et les dames parentes du Saint-Père n'étoient pas éloignées du grand autel pour bien voir aussi; mais, pour éviter la jalousie du rang sur le *soglio*,

il n'y eut que le prince Dom Carlo Albano, que le Pape a nommé prince de Soriano, qui y ait paru pour la première fois.

L'on croit que le Pape fera dans peu Mgr Conti, frère de Sa Sainteté, Mgr l'archevêque de Cambrai et Mgr Dom Alexandre Albano, Cardinaux.

Hier, vers les cinq heures du soir, le Pape, étant porté dans Saint-Pierre, descendit de sa chaise, fit oraison devant le Saint Sacrement; puis, ayant donné une longue audience à Madame la Duchesse d'Acquasparte, sœur de Sa Sainteté, à Mesd^{es} Cezarini, Ruspoli et Bolognetti, qui ont l'honneur d'être ses nièces, et donné aussi audience à vingt-quatre Cardinaux qui étoient là pour faire leur cour, le Pape monta en carosse avec le Cardinal *Decano* et le Cardinal Pamphilio ou Georges Spinola (je crois que ceux qui ont cru voir Pamphilio se sont trompé). Sa Sainteté étant donc montée en carosse accompagnée d'une cavalcade, composée de soixante-quinze gentilshommes romains et de plus de trente prélats, alla prendre possession de Monte-Cavallo.

Pendant toute la marche, les grands étoient aux fenestres, les petits dans les rues à faire des cris et des acclamations de joye si extraordinaires qu'il n'i a point d'exemples de telle démonstration.

La noblesse et le peuple aiment extrêmement ce Prince, duquel l'on espère de grands avantages pour tous les états de gens qui vivent sous sa domination.

Le Prétendant et Madame son épouse furent chez Madame la princesse des Ursins pour voir passer le Pape, et, le même soir, l'on dit que Mgr le Cardinal de Rohan fut souper avec ce prince et la princesse son épouse.

L'on m'a dit aussi que M. le Cardinal de Bissy avoit, il y a trois jòurs, rendu visite à ce prince, à la princesse et au prince leur fils.

Ceux qui croient être bien informez de l'état du procès du Cardinal Albéroni disent que, dans la dernière Congrégation tenue à son sujet, on étoit convenu de serrer et cacheter ledit procez dans les archives du château Saint-Ange, sans le signer, ni le décret. Le Pape en ayant été informé, l'on dit qu'il envoya Mgr Gamba-rouci avec ordre de dire aux Cardinaux de la Congrégation de signer ce décret et que mondit Sgr Cardinal sortiroit de Rome pour aller à Monte-Cassine, sur le chemin de Naples, pour y passer deux mois.

D'autres disent que cette Éminence, persuadée de son inno-

cence, s'est offert de se constituer prisonnier au château Saint-Ange, non pour demander grâce, mais pour obtenir justice de toutes les accusations faites, dit-il, injustement contre lui.

Cependant l'on croit que cette affaire pourra tirer quelque temps encore en longueur, y ayant eu des gens de grande considération mêlés dans cette fâcheuse affaire-là.

La veille de la coronation du Pape, l'on distribua au Vatican un jule par teste aux pauvres qui furent se présenter, et l'on en compta trente-sept mille, ce qui paroît un très grand nombre, la ville n'étant pas peuplée et ne faisant que cent vingt mille âmes tout au plus.

J'y ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 221.

2339. — POERSON A D'ANTIN.

Le 3 juin 1721.

Monseigneur, — Nous sommes retournés voir les tableaux qui étoient à la Reine de Suède.

Plus l'on voit ces merveilleux ouvrages, plus l'on les admire; mais, parmi ces belles choses, il y en a quantité de médiocres et une très grande quantité au-dessous du médiocre. Nous n'avons pas continué de faire cet examen, parceque, tout l'argent n'étant pas arrivé, l'on n'a pas jugé à propos de descendre les plus grands.

Ainsi, il faut attendre que le payement soit fini pour les faire apporter, les examiner et se déterminer sur les mesures que l'on doit prendre pour les envoyer.

Lorsque l'on croyoit les affaires du Cardinal Albéroni prestes de finir, l'on a dit que l'archevêque de Tolède a envoyé de nouveaux mémoires d'accusation contre cette Éminence, contre lesquelles accusations il prétend avoir des preuves suffisantes pour se justifier, et l'on assure que le Saint-Père lui a fait donner une prorogation d'un mois pour travailler à sa justification.

Les Cardinaux d'Acugna et Peirera sont arrivés de Portugal. Ils logent chez l'ambassadeur de la nation, auquel le duc de Poli, frère du Pape, a fait, dit-on, présent de deux lits pour le service desdits deux Cardinaux portugais.

Le même seigneur, duc de Poli, ayant fait mettre des armes neuves sur son porton¹, y a fait mettre celles de Portugal, ce qui

fait croire probablement que, dès que Mgr Conti sera Cardinal, il aura la protection du Portugal.

Les Cardinaux Belluga et Borgia sont arrivez d'Espagne et sont logez chez le Cardinal Acquaviva, et, hier, ils furent dans un palais près de Saint-Pierre pour voir passer la procession que le Pape fit à pied, suivi de quarante-deux Cardinaux, depuis Saint-Pierre jusqu'au Saint-Esprit. Son Ém^{ce} Mgr le Cardinal de Rohan s'y fit admirer par son grand air et sa bonne mine. Au retour de cette belle procession, il donna à dîner à plusieurs Cardinaux et autres Seigneurs jusqu'au nombre de vingt-sept.

Cette Éminence a été souper avec le Chevallier de Saint-Georges et Madame son épouse. Les Cardinaux Acquaviva, Ottoboni, Cornaro, Imperiali et Gualterio y ont aussi mangé tour à tour dans la même semaine, au grand contentement de ceux de son party, qui sont en grand nombre.

Le Pape a tenu Consistoire, dans lequel il a remercié le Sacré-Collège de son élévation au Pontificat. Ensuite, il nomma aux évêchez et autres bénéfices vacants, qui étoient en grand nombre; ce qui a produit une grosse somme au Cardinal Ottoboni, qui est protecteur des Églises de France.

L'on dit que le comte Gubernatis, ministre du Roy de Sardaigne, a donné des écritures pleines d'érudition et de respect pour le Pape au sujet des disputes qui règnent depuis long temps entre cette cour et celle de Turin. L'on croit que ces affaires-là sont en bons termes d'accommodement; que le Pape le reconnoitra roy de Sardaigne et lui enverra pour Nonce Mgr Passionei, qui a beaucoup d'esprit et d'expérience, ayant été employé aux derniers traitez à Utrecht, Bade et ailleurs.

La veille de la Pentecôte, le Pape assista aux premières vespres, après lesquelles Sa Sainteté donna audience au Général des Dominiquains, qui étoit accompagné de tous les vocaux qui l'avoient élu la veille. L'on dit que ce Général est né en Sardaigne d'un père majorquain. Il a réputation d'être fort pieux, fort sçavant, avec une très grande modestie.

Le bruit court que le Saint-Père, qui depuis très longtemps est amy très particulier du roy de Portugal, a dessein de faire le troisième Prince, frère du roy, Cardinal. Et même, quelques-uns croient que ce prince pourra être nommé avant Mgr Conti, propre frère du Pape et de Dom Alexandre, neveu du pape deffunt Clément XI.

Le Cardinal d'Altam, ayant reçu un courrier extraordinaire de Vienne, eut audience du Pape dimanche matin, avant que Sa Sainteté entrât en chapelle. L'on croit qu'il sollicita le Saint-Père pour avoir de l'argent.

L'Empereur prenant grand ombrage de ce que le prince Ragoski, le comte Bersini de Carolis et autres mécontents de Hongrie sont sur les frontières; et l'on assure aussi que l'Empereur a écrit de sa propre main une belle lettre de congratulation au Pape sur son exaltation sur la chaire de Saint Pierre.

Le Consistoire, qui paroît prochain, se trouve à présent reculé. L'on assure qu'une des principales raisons est que le Saint-Père veut bien accorder du temps aux Cardinaux espagnols et portugais pour se reposer et préparer leurs équipages.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 228.

= 1. Portail.

2340. — LE CARDINAL GUALTERIO A DUBOIS.

Roma, 3 juigno 1721.

..... P.-S. — Prendo l'ardire d'includere a V. E. una lettera per M. Crozat a sigillo volante, e la suplico a degnarsi di prendere la pena di leggerla, parendomi che sia importante al servizio di S. A. R.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 630. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2341. — D'ANTIN A POERSON.

Le 7 juin 1721.

J'ay reçu, Monsieur, plusieurs de vos lettres, remplies de nouvelles générales, qui ne demandent d'autre réponse que les remerciemens que je vous en fais par celle-cy.

J'ai lu avec plaisir la relation que vous m'avez envoyé des cérémonies faites pour l'exaltation du Saint-Père. Il faut souhaiter qu'il réponde à la joye qu'on a euë de son élection et à la bonne opinion qu'on a de lui.

Je ne suis point étonné que vos Italiens soient contents de M. le Cardinal de Rohan; le vrai mérite est de toutes les nations. Vous m'avez fait plaisir de lui marquer toute sorte d'attentions;

il les mérite par lui-même, et il est de plus fort de mes amis; mais je suis bien fâché, pour l'honneur de notre Académie, que vous n'avez pu lui fournir de sujets propres à ce qu'il désiroit et que tous nos nouveaux élèves soient si foibles. J'espère que leur application, jointe aux soins que vous vous donnez, les rendra plus capables, car il seroit triste que le Roy dépensât autant d'argent s'il ne servoit pas à former des sujets excellents et qui fissent honneur à la Nation.

Comme vous avez été informé de ma maladie, qui a été assez dangereuse, je me flatte que vous ne serez point fâché de recevoir une lettre signée de moy.

Je suis tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 227.

2342. — DUBOIS AU CARDINAL DE ROHAN.

Le 10 juin 1721.

..... S. A. R., qui avoit résolu d'abord de faire venir les tableaux les plus précieux par terre, a changé de sentiment sur la représentation qu'on lui a faite que la chute de quelque mulet sur les Alpes pouvoit en faire périr ou en ruiner quelqu'un, ce qui luy a fait prendre le parti de les faire venir tous à Cette sur des bâtiments françois qui sont à Livourne, auxquels M. le comte de Toulouse a envoyé ses ordres pour les venir prendre à Civita-Vecchia.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 629. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2343. — POERSON A D'ANTIN.

Le 17 juin 1721.

Monseigneur, — Le bruit court d'une triple alliance entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. L'on parle aussi d'y faire entrer la Hollande, sous le prétexte du tort que peut faire au commerce des Indes l'établissement de la Compagnie d'Ostende.

L'on dit que le Cardinal Altam demande, de la part de l'Empereur, qu'il soit présenté la haquenée et le tribut pour les royaumes de Naples et de Sicile, pour laquelle fonction le Comte de S. Jean a été nommé ambassadeur extraordinaire; et ce Cardinal continue aussi à demander des secours d'argent au Saint-Père,

sous prétexte de la guerre qu'il craint contre le Turc et le Moscovite.

Mercredy, les Cardinaux furent en cavalcade de la porte *Del popolo* à Monte-Cavallo pour recevoir les Chapeaux au Consistoire que le Pape tint ce jour-là. La marche fut en très mauvais ordre.

M. le Cardinal de Rohan, avec sa magnificence ordinaire, fit, dans le couvent des religieux de la Madona du Peuple, d'où la cavalcade partoît, distribuer aux Cardinaux, aux Prélats et au peuple, une si grande quantité de rafraîchissements que les Romains en disent merveille et n'ont jamais rien vu de pareil.

Le même jour, M. le comte de Kinski donna un grand dîné aux Cardinaux *Del Giudice*, *Olmik*, *Czaki*, *Cinfuegos*, *Altam* et *Schonborn*, et l'on assure que, dès que ce Seigneur aura eu audience du Saint-Père, il s'en retournera à la cour de Vienne, où il est, dit-on, rappelé.

Le jour de la Feste de Dieu, le Pape fut au Vatican, où, après avoir dit la messe, précédé de tout le clergé régulier et séculier et de quarante-cinq Cardinaux, il porta le Saint Sacrement par-dessous les colonnades de Saint-Pierre, où, étant rentré, il donna la bénédiction à un nombre infini de peuple, qui s'y étoit rendu de tous les quartiers de la ville.

Il y eut, hier, Consistoire, dans lequel le Pape ouvrit la bouche aux nouveaux Cardinaux, leur conféra leurs titres. M. le Cardinal de Rohan a eu celui de la Trinité du Mont, qui appartient aux Minimes françois, et à M. le Cardinal de Bissi celle de Saint-Eusebio; et, à la fin du Consistoire, contre l'attente de tous les Cardinaux de Rome entière, le Saint-Père nomma au cardinalat Mgr Conti, son frère, cy-devant évêque de Terracina; ce qui surprit agréablement, étant un parfait honnête homme.

Aussitôt que le Pape l'eut déclaré, le château Saint-Ange tira toute son artillerie, (ce qui ne se pratique que pour les Cardinaux Princes,) et, le soir, il y eut illumination par toute la ville.

Après cette longue fonction, qui ne finit qu'à trois heures après midy, M^r le Cardinal de Rohan, qui avoit déjà souffert dans les autres fonctions, longues et fatigantes, qui ont précédé celle-cy, fut obligé de prendre un peu de repos hier, après-dîné, et, aujourd'huy, ce seigneur est allé à l'audience du Pape, où l'on dit qu'il a conduit Mgr de Sisteron, qui n'avoit encore pu avoir audience du Pape.

Dimanche au matin, l'on fit la procession à l'église de Saint-Louis, où se trouvèrent les Cardinaux de Rohan, de Bissy, d'Acquaviva, d'Ottoboni, de Borgia, de Belluga et Gualterio. Les Cardinaux Acquaviva et Belluga restèrent dans la sacristie pendant la plus grande partie de la procession, ayant tous deux des maux aux jambes qui ne leur permettoient pas de marcher.

Après ces Éminences marchaient M^{rs} les ducs de Tallard et abbé de Rohan et plusieurs gentilshommes françois et autres, sans compter M^{rs} les Prélats, qui étoient en grand nombre, en sorte que l'on n'a point vu dans Rome une procession si belle, si nombreuse et si remplie de noblesse que celle que nous avons vue cette année, ce qui a fait véritablement de l'honneur à notre Nation, qui étoit furieusement avilie dans Rome et peut-être en d'autres lieux.

Le bruit s'augmente de l'espérance dans laquelle se trouve le Cardinal Albéroni de se voir bientôt rétably, puisque l'on assure que le Cardinal Acquaviva a reçu des lettres de la cour d'Espagne par lesquelles l'on dit que le Roy donne son consentement à ce que ledit seigneur Albéroni jouisse, sa vie durant, d'une pension de douze mille écus sur l'évêché de Malaga, auquel il consent de renoncer; et l'on ajoute qu'il fait venir son neveu, qui étoit à Brescia, lequel a, dit-on, beaucoup d'esprit, et qu'il veut tâcher d'avancer en cette Cour.

D'ailleurs, ayant loué un palais dans Rome, à ce que l'on dit, cela fait croire qu'il a de bonnes espérances touchant le rétablissement de ses affaires, pour lesquelles il sort tous les jours.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 233.

2344. — LE CARDINAL DE ROHAN A DUBOIS.

A Rome, le 18 juin 1721.

J'avois retenu, Monsieur, le dernier courrier que vous m'avez envoyé. Je l'expédie aujourd'huy pour apprendre au Roy la promotion de Mgr Conti⁴ et pour luy rendre compte de la première audience que j'ay eüe de Sa Sainteté. Vous trouverez, dans ma lettre au Roy et dans celle à S. A. R., ce qu'il y a de plus essen-

tiel. J'ajouteray simplement ici que le Pape m'a promis de faire expédier incessamment la permission pour les tableaux.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 630. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le frère du nouveau pape, promu Cardinal dans le Consistoire du 17 juin.

2345. — D'ANTIN A POERSON.

Le 22 juin 1721. — De Petit-Bourg.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du trois, par laquelle vous me mandez que vous continuez l'examen des tableaux de Livio.

Il n'est pas étonnant que, dans une pareille quantité, il ne s'y trouve de médiocres et même de mauvais, sans quoy ils n'auroient point de prix. Vous n'avez qu'à suivre exactement les ordres que S. A. R. a donnez à ce sujet.

Si le Cardinal Albéroni manque à ce temps-cy, il aura bien de la peine à se tirer d'affaire.

Continuez à bien faire votre cour à M^r le Cardinal de Rohan et à M. de Tallard, qui mandent beaucoup de bien de vous.

Je n'ai rien à vous mander par cet ordinaire; je suis ici à rétablir mes forces, et ma santé va de mieux en mieux tous les jours.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 232.

2346. — POERSON A D'ANTIN.

Le 1^{er} juillet 1721.

Monseigneur, — Après bien des peines et des inquiétudes, c'est avec la plus grande joye du monde que j'ay reçu la lettre dont il a plu à Votre Grandeur de m'honorer, le 7 juin, puisqu'elle m'assure l'heureux rétablissement de sa précieuse santé, pour laquelle nous ne cessons de faire des vœux ardents au Seigneur; mais ce qui a mis le comble à mes désirs a été, Monseigneur, de pouvoir baiser, avec le plus profond respect, le seing et le précieux nom de Votre Grandeur.

Pardonnez moy, s'il vous plaît, Monseigneur, ce transport de joye, qui a été précédé de tant de craintes et de justes appréhensions.

Mgr le Cardinal de Rohan, le bon amy de Votre Grandeur, a témoigné prendre un véritable intérêt dans la maladie qui a fait, à juste titre, trembler tous les honnêtes gens. Quoique cette Éminence l'ait sçeu avant moy, elle ne m'en a rien dit pour ne me pas désespérer.

Ainsi, j'ai appris en même temps le risque que nous avons couru dans la personne de Votre Grandeur, et la consolante nouvelle que, grâces à Dieu, elle étoit hors de danger, ou, pour mieux dire, parfaitement guérie.

Je cherche actuellement deux peintres pour faire des copies pour Son Éminence Mgr le Cardinal de Rohan. J'ai été mortifié de n'avoir pas des sujets capables pour le présent, mais j'espère qu'ils se le rendront par l'application qu'ils ont à leurs études, surtout le *s^r Dupuis*, qui paroist avoir plus de disposition que le *s^r Gautier*, qui pourtant commence à faire quelque progresz. Le *s^r Desliens* s'avance dans l'architecture. Il dessine d'après le modèle, (chose nécessaire pour être bon architecte,) et me donne beaucoup d'espérance d'un bon succès.

Nous avons achevé de reconnoître les tableaux qui apparteñoient à la feue Reine de Suède, et, comme l'on a obtenu de les pouvoir encaisser dans le palais du Prince, l'on y trouvera des avantages considérables, parcequ'ils auroient pu pâtir dans le transport, y en ayant plusieurs qui se sont trouvez fort ruinez, auxquels il faudra remédier avant que de les encaisser; que, d'ailleurs, il en auroit coûté beaucoup pour les faire transporter.

Souffrez, s'il vous plaît, Monseigneur, que je continue de rendre compte à Votre Grandeur de tout ce qui se passe dans une maison dont le plus grand agrément pour moy est d'y servir sous l'honneur de vos ordres, que j'exécuteray toujours avec autant de zèle et d'empressement que je suis avec vénération et un très profond respect, etc.

POERSON.

P. S. — Les Cardinaux portugais ont, dit-on, apporté au Pape dix mille écus romains, qui lui étoient dus du temps qu'il étoit protecteur de Portugal, et, outre cela, ils ont apporté aussi pour cent cinquante mille écus romains de lingots d'or, dont on doit faire de la monnoye au coin et aux armes du Pape.

Le Cardinal Acquaviva a reçu, à ce que l'on dit, des ordres de la cour de Madrid de se plaindre fortement de ce que le chapitre

de Sainte-Marie-Majore a fait lever les armes et le portrait de Sa Majesté Catholique, sans avoir donné part audit Seigneur Cardinal, ni même au Cardinal Archiprestre, pour laquelle faute il demande au moins que les chanoines qui ont été de cet avis soient châtiés et suspendus. Sur lesquelles plaintes le Pape a député une congrégation de plusieurs prélats de la plus grande réputation, comme Mgrs Ansidei, Marafoschi, Lancetta, Cerri et Lambertino, ce qui tient en grande attention pour sçavoir ce qui sera résolu sur ce sujet.

Le Pape, s'étant trouvé fort attaqué des douleurs de la gravelle, accompagnées d'un peu de diarée, a beaucoup souffert et a jeté plusieurs petites pierres, ce qui l'empêcha de donner, samedi, audience à ses ministres, et, l'après-dîné, il n'assista point aux premières vespres de la feste de saint Pierre, où il se trouva vingt-trois Cardinaux.

Le dimanche matin, ce Saint-Père envoya un bref au Cardinal Paulucy, qui officia en sa place, où se trouvèrent vingt-neuf Cardinaux.

Cette maladie avoit causé beaucoup de crainte à tout le monde, ce Saint Pontife étant généralement aimé et particulièrement de sa famille, qui étoit extrêmement allarmée, ce qui engagea le duc de Poli, son frère, de consulter le seigneur Nucarini, son premier médecin, lequel dit qu'on ne ménageoit pas le Pape dans son boire et dans son manger. Il ordonna un régime de vivre et blâma fort la quantité d'eaux glacées et le café dont il usoit trop souvent, et lui conseilla de faire beaucoup d'exercice, et, par ce moyen, lui conserver une bonne et longue santé.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse furent encore à l'audience du Pape, il y a quelques jours, et l'on assure que ce Saint-Père leur témoigna qu'il étoit pénétré de douleur de ne se pas trouver en état de pouvoir soutenir cette illustre famille comme il l'auroit souhaité, mais qu'il lui avouoit franchement qu'il étoit encore pauvre.

Pendant l'on assure qu'il lui donna une cédule de huit mille écus romains, et, au jeune enfant, qu'il caressa fort et que l'on nomme le prince de Galles, l'on fait courir le bruit que Sa Sainteté lui mit au col une croix, garnie de diamants, dans laquelle il y avoit un morceau de la vraie croix, et une tabatière d'or, dans laquelle l'on assure qu'il y avoit des cédules et que le tout ensemble pouvoit valoir dix mille écus, ou environ.

L'on ajoute que ledit seigneur Chevalier de Saint-Georges devoit aller passer l'été à Albano, dans le beau palais que le Pape luy a donné sa vie durant ; mais l'indisposition du Pape et une fluxion qu'a eüe ce Prince Chevalier de Saint-Georges sur une oreille l'ont empêché de partir.

Le Cardinal Comti, frère du Pape, fut hier rendre visite à Mgr le Cardinal de Rohan, où il se trouva une bonne partie de la noblesse romaine et quantité de prélats, auxquels l'on fournit abondamment des rafraichissemens ; du vin, des viandes, des pâtisseries aux domestiques.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 238.

2347. — DUBOIS AU CARDINAL DE ROHAN.

A Paris, le 1^{er} juillet 1721.

..... S. A. R. souhaite, Monseigneur, que tous ses tableaux viennent dans un bâtiment, et qu'on n'en fasse porter aucun par terre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 636. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2348. — D'ANTIN A POERSON.

Le 5 juillet 1721.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 17 juin, et je vous remercie de la continuation des nouvelles dont vous me rendez compte.

Pour moy, je ne suis occupé qu'à chercher de l'argent pour votre Académie, et j'espère vous en envoyer assez incessamment pour vous mettre en état de rendre votre compte de l'année dernière et remettre toute chose dans la décense où elles doivent être ; car on me mande que l'Académie dépérit, ce qui me fâcheroit fort à tous les soins que j'en prends.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 237.

2349. — POERSON A D'ANTIN.

Le 8 juillet 1721.

Monseigneur, — Nous ne cessons de faire des prières pour la

continuation de la précieuse santé de Votre Grandeur, santé qui nous est mil fois plus chère que les nôtres propres, et pour la conservation de laquelle toute la France doit faire des vœux ardens au Seigneur, puisque nos plus fortes et solides espérances sont fondez sur elle, de qui dépend notre bonheur en ce monde.

Fasse le Ciel que nos vœux soient exaucez et que vos heureux jours soient prolongez autant que le desirent ceux qui ont le bonheur de vivre sous les ordres de Votre Grandeur.

M. le Cardinal de Rohan a reçu un extraordinaire avec la triste nouvelle de la mort de Madame sa sœur, abbesse de Jouars, et la nomination à ladite abbaye de Madame sa nièce. Cette Éminence a ressenti une douleur si vive de cette mort qu'elle en a été presque inconsolable.

Les Cardinaux de Bissi et Gualterio passèrent la journée pour adoucir un peu ces peines, ce qui les empescha d'assister à un discours qui se fit au Collège Romain par les Jésuites à la gloire du Pape et de ses ancêtres.

Il s'y trouva vingt-neuf Cardinaux, des ambassadeurs, des Princes romains et quasi toute la Prélature; il n'y eut que nos Cardinaux françois qui n'y furent point, ayant été tout le jour avec Son Éminence M. le Cardinal de Rohan.

Mgr le Cardinal Gualterio fut, dimanche, à l'audience du Pape. L'on dit que ce fut au sujet des affaires du Chevalier de Saint-Georges.

Les affaires de France n'ont jamais été traitées avec tant de secret qu'elles le sont à présent; quoiqu'il soit encore arrivé un courier extraordinaire avant-hier à Son Éminence M. le Cardinal de Rohan, l'on n'a pu encore pénétrer aucune chose du sujet de sa venue.

L'Empereur étant très content du gouvernement du prince Borguèse à Naples, dont les peuples paroissent très satisfaits, l'on croit qu'il sera continué dans cet employ, et Madame la Vice-Reine, son épouse, est partie, il y a deux jours, pour aller sur les galères de Naples trouver le Prince son époux.

Le Pape a fait tenir une congrégation devant lui, composée du Cardinal Doyen, des Cardinaux Pauluci, Barbarini, Corsini, Imperiali et Otoboni. L'on croit que c'est au sujet du cérémonial que l'on doit observer lorsque le comte Kinski obtiendra de Sa Sainteté l'audience que cet ambassadeur de l'Empereur demande depuis quelques temps.

Le Pape fut hier en l'église de Saint-Laurent in Lucina, où l'on faisoit la feste de sainte Lucina ; il trouva, à sa descente, vingt et un Cardinaux, parmi lesquels se trouva le Cardinal de Bissi, lequel fut fort caressé de Sa Sainteté, qui l'entretint apparemment au sujet du Chapeau promis à M. de Cambray, non seulement de vive voix, mais encore par écrit ; sur quoi, dans peu de jours, l'on aura satisfaction, ou M. le Cardinal de Rohan prendra certaines résolutions, suivant les ordres qu'il en a de la cour ; mais nous espérons qu'il partira un courier dans trois ou quatre jours au plus avec la nouvelle tant désirée.

L'on dit qu'il a passé par icy deux officiers allemands pour aller visiter les places de la Sicile, la cour de Vienne, à ce que l'on dit, prenant ombrage des grandes et fréquentes correspondances qui règnent entre les cours de France, d'Espagne et de Londres, et, de plus, de l'ambassadeur de la Porte Ottomane, qui se trouve encore à Paris. Et l'on ajoute que le roy de Sardaigne, sous prétexte de mariage, a dépesché trois gentilshommes de sa cour à Paris, à Madrid et à Londres, pour tâcher de pénétrer les négociations qui s'y traitent et faire en sorte d'y entrer pour y être compris, en cas de quelque alliance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 244.

2350. — POERSON A D'ANTIN.

Le 15 juillet 1721.

Monseigneur, — Les tableaux de Mgr le Duc de Braciano furent payés hier et mis dans un appartement, dont les clefs m'ont été mises es mains, et, demain, je compte y aller avec les s^{rs} *Benedeti Luti* et *Domenico*, qui a un talent merveilleux pour raccommoder les tableaux qui ont souffert, ou par le temps ou par quelqu'autres accidents ; et, tous ensemble, devons prendre les mesures qui conviendront le mieux pour faire enquaisser ou emballer lesd. tableaux.

L'on dit que, jedy, il fut traité, à la Congrégation du Saint-Office, de la dispense que demande le Duc de Braciano pour épouser M^{lle} Borguèse, sœur de sa deffunte femme. Comme l'on ne dit rien, depuis ce jour-là, sur cette affaire dans les palais des

uns et des autres, ce silence fait croire à bien des gens que la Congrégation n'a pas été favorable à ce qu'ils souhaittoient.

Mais nous espérons que jeudy, 17 du présent mois, la demande de Mgr le Duc de Vendosme sera portée au même tribunal et qu'elle aura un bon succès, tous les honnestes gens prenant un véritable intérêt en tout ce qui regarde cette auguste maison.

Le comte de Kinski, ambassadeur de l'Empereur, a eu dimanche une audience du Pape, laquelle fut assez longue, quoique quelques-uns disent que Sa Sainteté ne jouisse pas d'une parfaite santé. Hier, le même ambassadeur fut visiter Saint-Pierre, puis chez le Cardinal Doyen; puis, quand il aura fait encore deux visites de Cardinaux Chefs d'Ordre, il partira pour retourner à la cour de Vienne.

L'on assure que le Cardinal Acquaviva a eu une audience de trois heures, et quelques-uns assurent qu'il y a été parlé des désordres d'Angleterre, lesquels, à ce que l'on dit, donnent de grandes inquiétudes au roy Georges et de grandes espérances au Prince, qui est à présent à Rome, et pour lequel bien des honnestes gens font bien des souhaits et de ferventes prières.

L'on assure qu'il y aura demain Consistoire, dans lequel M. l'archevesque de Cambray sera fait Cardinal, au moins nous en flattons-nous, M. le Cardinal de Rohan en ayant prié Sa Sainteté de la part de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans, d'une manière très pressente.

M. l'abbé de Coetlogon, qui, depuis plus de deux ans, sollicitoit d'estre dispensé du Diaconat, l'a enfin obtenu, et l'on sçait, à n'en pas douter, que le Cardinal Ptolomé, cy-devant Jésuite, l'a parfaitement bien servi dans cette affaire.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 248.

2351. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS DU ROI
POUR L'ANNÉE 1721.

Académie royale de Rome.

17 juillet 1721 et 4 février 1722 : au s^r Poerson, directeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, que le Roy entretient à Rome pour son service, pour son payement des dépenses et

fournitures qu'il a fait pour l'entretien de ladite Académie pendant l'année 1721 (2 p.) 47,200 liv.

16 aoust. Au nommé *Saussard*, élève de ladite Académie, par gratification, en considération des frais de voyages qu'il a faits pour venir de Rome à Paris. 200 liv.

Archives nationales, O¹ 2221, fol. 198.

2352. — D'ANTIN A POERSON.

Le 21 juillet 1721.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du premier. Je suis bien persuadé que vous avez été bien aise de ma guérison.

Je viens de vous envoyer neuf mille et tant de livres nettes, qui me coûtent en vérité des millions. Il faut vivre avec beaucoup de règle pendant que le change sera aussi haut, car vous voyez que, malgré la difficulté des temps, je préviens vos besoins largement.

Je suis bien aise que nos élèves commencent à vous donner quelque espérance par leur assiduité; exhortez-les toujours à mériter le soin qu'on prend d'eux. Il est bien fâcheux que M. le Cardinal de Rohan vous ait pris aussi au dépourvû que vous y êtes; mais ce n'est pas votre faute.

Je suis bien aise que les tableaux de Monsieur le Régent soient encaissés; les voilà du moins en seureté. Le transport en sera facile. Proposez au s^r de *L'Estache* de les conduire; cela lui procureroit quelque bienfait de M. le Régent.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 243.

2353. — POERSON A D'ANTIN.

Le 22 juillet 1721.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir la lettre dont Votre Grandeur m'a honoré le 22^e juin, par laquelle j'ai la consolation d'apprendre le parfait état de sa précieuse santé, et le rétablissement de ses forces dans le bon air du charmant séjour de Petit-Bourg. Mgr le Cardinal de Rohan et M. le Duc de Tallard m'ont fait l'honneur de m'en témoigner leur véritable joye.

J'ai remercié M. de Tallard de ce que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire que ce Seigneur lui avoit mandé du bien

dé moy; c'est un pur effet de son bon cœur, n'ayant point eu d'occasions de lui rendre le moindre service. Ce ne peut être que la suite du bonheur que j'ai eu depuis dix-sept ans que je suis à Rome, et particulièrement depuis que j'ai l'honneur d'estre sous les ordres de Votre Grandeur, d'avoir toujours été bien venu, et, si je l'ose dire, estimé des Seigneurs qui sont venus icy.

Cependant, Monseigneur, je n'ai eu en veuë que de tâcher de mériter la vôtre, qui m'est plus chère que toute chose au monde, et qui fait seul l'objet de toutes mes attentions.

Nous continuons tous les jours, Monseigneur, à préparer les tableaux de S. A. R., pour les rouler et enquaisser selon que les toiles seront susceptibles de l'une ou de l'autre façon, ce qui ne laisse pas d'avoir des difficultez et mériter beaucoup d'attention, parce que ces vieux tableaux ont soufferts et demandent de grandes précautions, que l'on ne pouvoit prévoir lors qu'ils étoient attachés dans les appartemens.

Heureusement que j'ai avec moy deux hommes de l'Italie les plus intelligents pour manier et connoître les anciennes peintures. L'un est le chevalier *Luti*, le meilleur peintre de Rome, l'autre est le signor *Dominico*, qui a un talent tout particulier pour raccommoder les tableaux. Tous deux sont fort connus de M. Crozat.

L'on dit que l'abbé *Del Mare*, qui a desjà été autrefois à Rome, y doit revenir de la part du Roy de Sardaigne, pour travailler à remettre la bonne intelligence entre les deux cours.

Le marquis *Spada*, envoyé extraordinaire de S. A. R. M^r le duc de Lorraine, est arrivé, vendredy matin, pour complimenter le Saint-Père, et l'on attend dans peu M. l'abbé *Sommier* pour être à Rome en qualité de résident de S. A. R.

L'on dit que, le frère du Roy de Portugal ayant refusé le chapeau de Cardinal, le Roy susdit l'avoit accepté pour le Patriarche de Lisbonne, ce qui aura apparemment son exécution dans son temps.

Le Saint-Père donna samedy le chapeau de Cardinal à M^{sr} *Dom Alexandre Albano*, lequel fut, l'après-diné, visiter l'église de Saint-Pierre, puis le Cardinal *Doyen*, et, ensuite, chez le Chevalier de Saint-Georges et chez Madame son épouse.

Le Pape a donné le voile à deux de ses nièces, qui sont entrées dans les Carmélites, à laquelle fonction assistèrent vingt-trois Cardinaux, Mesdames d'Aquasparte, Cesarini et Ruspoli, mère

des deux jumelles qui se sont mises dans ce monastère de Sainte-Thérèse.

Le Cardinal Altemps ayant donné un grand dîné à plusieurs Cardinaux et Ministres, M^r le Cardinal de Rohan en donna un, hier, que l'on dit d'une magnificence extraordinaire, pendant lequel repas il y eut une très belle musique.

Les conviez étoient les Cardinaux del Judice, Altemps, Bissi, Cenfuegos, Schomborn, Ottoboni, Gualterio et Alsasse, ou le bossu, M^r le comte de Kinski, etc.

Aujourd'hui, Son Éminence le Cardinal de Bissy a donné aussy à dîné à la mesme compagnie, à ce que je crois.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 250.

2354. — POERSON A D'ANTIN.

Le 29 juillet 1721.

Monseigneur, — La lettre que j'ai l'honneur de recevoir de la part de Votre Grandeur, du cinquième juillet, est une marque de ses bontez pour moy et de sa favorable attention pour l'Académie, qui ne subsiste que par ses soins et par sa libéralité.

Il faloit une main aussi puissante que la sienne pour la soutenir dans des temps aussy difficiles que ceux-cy, et rien ne doit tant animer ceux qui la composent et celui qui la dirige, que l'exemple ou les sentimens d'un protecteur qui veut que chacun se distingue dans sa profession.

Il est vrai, Monseigneur, que nos sujets sont un peu faibles; c'est une réflexion que j'ai desjà eu l'honneur d'écrire à Votre Grandeur, pour ne lui rien laisser ignorer de tout ce qui regarde son Académie. Ils sont en petit nombre; ils n'ont pas mesme passé par les ordinaires examens de l'Académie de Paris, ni concourus pour les prix¹; mais ils sont jeunes, ils ont de bonnes intentions, et, si Votre Grandeur en augmente le nombre, elle y produira l'émulation, et chacun contribuera à rendre à l'Académie son ancien lustre. La bonté que vous avez, Monseigneur, de pourvoir à ses besoins, doit exciter tout le monde à son devoir.

Je remplirai toujours le mien en me conformant à vos volontez, et j'attendray les ordres de Votre Grandeur pour lui rendre mes comptes de l'année passée, ainsi qu'elle me l'ordonne, et pour

la remercier des nouveaux secours qu'elle veut bien m'envoyer.

Vous estes à présent instruit, Monseigneur, de la promotion de M. de Cambray et de Dom Alexandre Albano. Ce dernier a commencé à donner au Pape des témoignages de reconnoissance en la personne du Cardinal Conti, son frère; il lui a fait présent de deux grands vases d'argent, travaillez en perfection, d'une pendule d'Angleterre, d'une montre d'or et d'un crucifix de même métal.

Les deux Cardinaux portugais paroissent icy avec de grands équipages, et rien n'est épargné dans leur train et dans leur maison; aussy vivent-ils aux dépens de leur Roy. Le Cardinal d'Acugna, qui est l'un des deux, prit l'autre jour son titre, qui est Sainte-Anastasia, il marcha avec douze beaux carrosses à sa livrée, donna quatre mille écus à cette église et fit de très grands présents au Maître de Cérémonie, aux musiciens et surtout aux pauvres.

Cependant, ces magnificences n'approchent pas de celles de M. le Cardinal de Rohan qui, n'ayant pas encore achevé ses carrosses et sa livrée, ne laisse pas de montrer au dedans et au dehors une grandeur où tout autre que lui ne peut atteindre.

Ce grand Cardinal donna, hier au soir, un splendide soupé aux parents du Pape, où se trouvèrent les Princesses Conti, Cesarini, Ruspoli, Graviza, Bologneti et Messeigneurs les Cardinaux Acquaviva, Ottoboni, Bissi, Gualterio et quelques Cardinaux allemands, au nombre de quarante couverts.

Puis, il y eut une grande musique des plus belles voix de Rome et de toutes sortes d'instruments; des trompettes, tymbales, aubois, violons, etc., et une quantité de rafraichissemens prodigieux. Enfin, chacun convient qu'il ne s'est jamais veü une feste si magnifique, si bien entenduë qu'elle a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont veü.

Le Saint-Père fut dimanche à Saint-Pantaléon, où étoit la feste, et, ayant observé que la grande foule du peuple empeschoit certaines femmes de lui pouvoir présenter certains memoriaux, il s'arresta, fit faire place et prit les memoriaux de ses charitables mains, ce qui fut d'une grande édification pour tout le peuple.

Plusieurs disent, peut-être parce qu'ils le désirent, que les affaires du Chevalier de Saint-Georges sont en bons termes; que son voyage d'Albano est mystérieux; qu'il pourroit bien arriver que la flotte hollandoise, que l'on dit destinée contre les Algé-

riens, pourroit se joindre à celle d'Espagne et prendre ce Prince pour le porter en France, après avoir fait quelques tentatives vers Naples, que l'on dit dépourvu de troupes.

Vendredi matin, un vieux et gros arbre appelé *Plantano*, lequel étant déraciné, tomba sur la petite cabane du jardinier, épouvanta tous les gens du palais Conti, cet arbre étant dans le milieu du jardin; ce qui fait tenir de mauvais discours aux superstitieux sur la décadence de cette illustre maison, pour la durée de laquelle tous les honnestes gens font des prières tous les jours.

Je suis occupé, soir et matin, aux tableaux qui viennent de Dom Livio, et il ne dépendra pas de mes soins que S. A. R. ne soit bientôt servie. Demain nous céderons toutes les bordures dont on ne sçavoit que faire et pour lesquelles le Duc de Bracciano donne apparemment quelques tableaux.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 254.

= 1. Passage visé dans Lecoy, p. 174, à la note.

2355. — LE CARDINAL DE ROHAN AU DUC D'ORLÉANS,
RÉGENT DE FRANCE.

A Rome, le 2 août 1721.

Monseigneur, — J'ay bien de l'impatience de voir partir les tableaux de V. A. R., parce que j'imagine le plaisir qu'Elle aura de les recevoir. Nous sommes prêts, mais il n'arrive point de vaisseau.... Nous aurons des difficultés pour tous les bâtiments qui viendront de France, et il me semble qu'il seroit plus court et plus sûr que le Roy d'Angleterre en fit la galantèvre à V. A. R. Les tableaux auroient bien moins de chemin à faire par terre, et l'on pourroit les mener en droiture de Civita-Vecchia au Havre.

J'y joindray, Monseigneur, un morceau, et peut-être deux, des peintures que le duc de Parme vient de trouver sous terre dans ses jardins de Rome; si cela n'est pas de la beauté de la Nopce Aldobrandine, cela en approche, et il est toujours curieux d'avoir six ou sept figures peintes à fresque depuis dix-sept ou dix-huit cent ans.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2356. — LE CARDINAL DE ROHAN AU CARDINAL DUBOIS¹.

A Rome, le 2 août 1721.

.... Le s^r Coltrolini, secrétaire de M. le Cardinal Otthobon, voudroit bien se requinquer un peu, et son maître le désire autant que luy. Ils voyent M. de La Chausse et M. *Person*, le premier expéditionnaire, le second peintre et directeur de l'Accadémie, ornés d'un ruban pourpre auquel pend une croix magnifique émaillée. Le s^r Lucci, secrétaire du Cardinal Gualterio, a obtenu la mesme grâce. M. le Duc de Chartres ne pourroit-il pas accorder aussy la croix de Saint-Lazare audit Coltrolini? il me feroit un sensible plaisir, *et je crois même que cela pourroit être utile en ce que le s^r Coltrolini est le dépositaire de tous les secrets de son maître*².

Reçu le 10 par un exprès.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Dubois venait d'être enfin promu au cardinalat dans le Consistoire du 16 juillet.

2. Les mots en italiques sont chiffrés dans la dépêche. — La faveur que sollicitait Coltrolini lui fut accordée, et il obtint encore, à la fin de 1723, après de longues difficultés, la pension de 2,000 livres, qui était servie à son prédécesseur, feu le chevalier Chappe, secrétaire du Cardinal Ottoboni, que Coltrolini réclamait depuis le mois de décembre 1721 et qui lui fut attribuée sur l'abbaye de Saint-Paul de Verdun.

2357. — POERSON A D'ANTIN.

Le 5 août 1721.

Monseigneur, — Nous suivons sans relâche nos soins pour mettre en état de partir les tableaux de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans, et le signor Domenico, si célèbre pour raccommoder les tableaux endommagés, vient de terminer et rajuster la belle Vierge de *Raphael d'Urbain*, laquelle avoit un trou au nez, profond de cinq lignes, et en avoit quelques autres à son voile, à sa manche, à la main et au coin de l'œil du petit Jésus, un autre à la teste et aux cheveux du saint Joseph et dans son manteau, et quelqu'autres, tant dans le fonds que dans les terrasses.

Tout cela, Monseigneur, a été réparé sous nos yeux d'une per-

fection si extraordinaire que tous ceux qui l'ont veu et le voyent présentement doutent quasi qu'elle aye été jamais gâtée, tant il est vray que cet homme admirable l'a rendue d'une manière à n'y pouvoir rien reconnoître, et cela sans pinceau ny couleurs, seulement avec des compositions qu'il appelle des stucs, qu'il a seul l'art d'employer si artistement que l'on ne sçait personne qui ait ce secret avant lui; et, de plus, il n'y a point à craindre que les tarles ou autres animaux y viennent faire de nouveaux désordres, ayant une huile dont il frotte le derrière du tableau, qu'il assure être un contrepoison immanquable contre ces animaux.

L'on dit que le Czar de Moscovie, ayant eu envie d'avoir toutes les statues, bustes et bas-reliefs antiques que possède le Cardinal Alexandre Albane, lui avoit offert deux cens mille écus par un certain particulier; mais que cet Éminence avoit répondu qu'elle ne les céderoit pas pour un royaume.

Il paroît que le Cardinal Altemps n'a pas tant de crédit sous ce Pontificat qu'il en avoit sous celui de Clément XI, et l'on assure que ce Cardinal a reçu ordre de Vienne de traiter avec le Cardinal Spinola de Sainte-Agnès, secrétaire d'État du Pape, ce qu'il avoit refusé de faire jusques à présent. L'on adjoute que ce Cardinal n'est plus si bien à la cour de l'Empereur, ayant contre lui les Cardinaux Schomborn et de Cenfuegos.

Le même Cardinal Spinola, secrétaire d'État, eut une conférence d'une heure et demie avec le Cardinal Albéroni dans le Collège germanique, ce qui fait croire que cette Éminence aura bientôt le Chapeau tant désiré. Il lui est venu de Gesnes des meubles, que l'on dit être très riches, et l'on lui prépare un palais où il fait beaucoup de dépense.

L'on dit que M. l'ambassadeur de Portugal et le Cardinal Pereira ont été à l'audience du Pape et ont fortement sollicité le Saint Père pour obtenir de Sa Sainteté un Chapeau de Cardinal en faveur de Monseigneur Bichy, qui, depuis quelques années, est Nonce en Portugal; mais le Saint Père ne voulant point mettre cette couronne sur le pied d'avoir droit que tous les Nonces qui iront en ce pais-là soient revêtus de cette dignité, il a envoyé ordre à ce Nonce de retourner et obéir aux ordres qu'il avoit desjà eu du deffunt Pape.

Le Saint-Père ayant été prié par les Cardinaux Ptolomei et Cenfuegos, cy-devant Jésuittes, d'aller à l'église du Jésus le jour de saint Ignace, ce Saint Père y alla; mais, pour ne point donner

jalousie aux Dominiquains, il alla aussi, devant-hier, à l'église de la Minerve, pour la feste de saint Dominique.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 259.

2358. — D'ANTIN A POERSON.

Le 9 aoust 1721.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 8, 15 et 22 juillet. Comme elles ne sont remplies que de complimens pour moy, ou de nouvelles, j'ai peu de choses à y répondre.

Il me tarde fort que l'envoy des tableaux de Mgr le Régent soit fait. Nous attendons cette emplette comme la plus belle chose qui soit entré en France depuis longtems, et à laquelle je crois que vous prenez toutes les précautions possibles.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 254.

2359. — POERSON A D'ANTIN.

Le 12 aoust 1721.

Monseigneur, — Monseigneur Passionei est parti pour sa Nonciature de Lucerne. L'on croit qu'il ira à Cambray pour y soutenir les intérêts de cette cour; comme il est homme estimé, très fin et d'un esprit très délié, l'on en espère de grands services.

Mercredy, le Pape alla aux Religieuses de San Domenico Sisto, qui sont toutes filles de qualité. Là s'y trouvèrent les princesses de Daquasparto¹, Cesarini et Ruspoly. Après les oraisons du Saint Père, Sa Sainteté entra dans la maison, où les Religieuses furent admises, aussi bien que les princesses, au baisement des pieds.

Bien des gens croyent que ce qui retarde la fin de l'accomodement du Cardinal Albérony est la pension que cette Éminence demande sur l'évesché de Malaga, qu'il désire estre de douze mille écus.

L'on a découvert près de Sienne, en Toscane, une carrière d'un marbre que l'on dit estre plus estimé que le jaune antique; l'on

en fait deux grandes tables pour le Pape et deux bénitiers pour l'église de saint Pierre.

Le Saint Père veut, dit-on, faire élever la colonne Antonina, qui fut trouvée, il y a quatorze ans, vers Monte-Citorio, en faisant les fondemens de la maison des Pères de la Mission. Cette colonne sera, dit-on, mise, avec des ornemens convenables, à la fontaine de Treveri², qui fournit la meilleure eau de Rome.

Cette eau, qui sort en abondance par trois bouches, a été jusqu'à présent sans aucun ornement; mais, se trouvant assez près du palais Conti, où est né le Pape, Sa Sainteté a résolu de faire abattre plusieurs mauvaises maisons qui sont auprès et faire une place et une terrasse qui joindra le palais Conti, ce qui sera d'un grand ornement pour cette ville qui s'embellit tous les jours.

Un fils du fameux chevalier *Bernin* est mort de mort subite. Il étoit Prélat et a laissé à ses deux frères beaucoup de bien, ayant été toujours d'une grande économie.

Le Pape, qui donne souvent au peuple la consolation de se faire voir en bonne santé, fut, dimanche, à Saint-André de La Valle, puis à Saint-Laurent in Damaso.

Le prince Colonna donna dimanche, la nuit, une grande feste en musique à quinze Cardinaux et une partie de la noblesse de Rome. L'on s'y attendoit à beaucoup de plaisir; mais deux lacquais de M. le comte Aquaviva, ayant mis l'épée à la main, causèrent tant de désordres qu'un bon nombre de conviez, s'étant mis en foule sur un balcon de pierre, le balcon tomba, et un lacquais, qui dormoit dessous, fut le premier écrasé. Le marquis Gabriel tomba et eut un bras et une cuisse cassée; un jeune prince de Carbognance blessé, aussi bien qu'un neveu du Cardinal d'Altam et l'écuyer du Cardinal Zonedary. M. le Cardinal Borgia, qui s'y trouva, seroit tombé comme les autres, sans l'adresse d'un cavalier espagnol qui le retint. Ainsi cette Éminence en fut quitte pour la peur.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 266.

= 1. D'Aqua Sparta.

2. De Trevi.

2360. — POERSON A D'ANTIN.

Le 12 août 1721.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part

de Votre Grandeur, du 21 juillet, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'elle m'envoie neuf mille tant de livres nettes; mais, comme la lettre de change, ni le nom de celui qui la doit payer n'y sont point, j'espère que ce sera pour un autre ordinaire, n'ayant trouvé dans celui-cy qu'une lettre qui paroît avoir été mise par mégarde, dont voici l'adresse :

« A M^r le chevalier de Vatange, enseigne de vaisseau, et, en son absence, à M^r le chevalier de Caissac, intendant des Gallères de l'Ordre à Rome. »

N'ayant pu découvrir ce Chevalier, je garde cette lettre jusqu'à ce que Votre Grandeur m'honore de ses ordres.

Nous sommes toujours assidus, Monseigneur, à préparer les tableaux de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans, et la belle Vierge de *Raphaël* a été heureusement raccommodée par le fameux seigneur Domenico, d'une manière si ingénieuse, qu'elle fait l'admiration de ceux qui l'ont veüe et qui la voyent à présent; et cela sans y avoir employé ni pinceau, ni huile, ni couleur. mais avec du stuc d'une certaine composition dont il a rempli les trous, dont quelques-uns avoient cinq à six lignes de profondeur. Il a de plus mis derrière, sur le bois dudit tableau, une composition qui empeschera que le bois ne soit sujet à produire tarles ou autres animaux.

J'ay été témoin de ce rétablissement, sans l'avoir abandonné d'un instant. J'ay été charmé de son adresse et de son intelligence. C'est une faveur que m'a fait ce seigneur d'avoir trouvé bon que je luy aye vu faire cette opération, ne voulant jamais de témoins lorsqu'il travaille à ces sortes d'ouvrages.

Je n'ay jamais pris la liberté d'importuner Votre Grandeur pour lui demander des places en faveur de qui que ce soit, pour entrer dans son Académie, parmi les élèves; mais, depuis que Monseigneur le Cardinal de Rohan est à Rome, je suis comme obligé de manquer de discrétion en faveur de son maistre d'hôtel, dont le fils mérite cette grâce par l'inclination qu'il a pour l'architecture. Il l'a marqué par son assiduité dans notre Académie depuis qu'il est en ce pays, ce qui m'a donné occasion de l'observer de près. J'ay reconnu en luy de bonnes dispositions pour cet art, et, qui mieux est, des mœurs si louables, que j'espérois d'en tirer bons exemples pour les autres. Le désir qu'il a de s'appliquer à l'architecture produit en luy [le désir] de séjourner icy quelques années sous la puissante protection de Votre Grandeur. Je luy propose

donc ce sujet comme digne de vivre sous l'honneur de ses ordres.

Elle comprendra facilement que ce n'est pas sans inspiration de Son Éminence Monseigneur le Cardinal de Rohan, et elle doit bien penser que, sans cette impulsion, je ne luy écrierois pas avec cette confiance.

J'en ay cependant une infinie en ses bontés, et ai l'honneur de lui en demander la continuation, puisque je suis toujours, avec le plus profond respect....

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 263.

2361. — L'ÉVÊQUE DE SISTERON AU CARDINAL DUBOIS.

A Rome, ce 12^e août 1721.

.... M. le Cardinal de Rohan donne aujourd'hui sa principale attention à l'affaire de Cercamps¹ et à celle des tableaux.

La première aura souffert icy beaucoup plus de difficulté qu'on ne se l'étoit imaginé à Paris; cependant, il paroît, par les dernières réponses de M. le Cardinal Corradini, qu'on ne doit pas perdre l'espérance d'y réussir. Je dois le voir aujourd'hui sur cet article, par ordre de M. le Cardinal de Rohan, qui a acquis sur luy un crédit infini.

La seconde est bien avancée, et il paroît, aux mesures que Son Éminence a prise, que les tableaux seront en état d'être transportés au commencement du mois prochain....

Reçue le 29 août.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Les Religieux de l'Abbaye bénédictine de Cercamps avaient envoyé à Rome des mémoires pour faire valoir leur droit d'élire.

**2362. — LE CARDINAL DE ROHAN AU DUC D'ORLÉANS,
RÉGENT DE FRANCE.**

A Rome, le 12 août 1721.

.... M. *Person* travaille avec beaucoup de zèle et d'application à faire encaisser les tableaux de V. A. R. Il espère que, par les précautions qu'il prend, ils arriveront tous à bon port. J'ay escript au consul de Livourne pour qu'il nous envoyast, à la fin du mois, un bastiment pour les prendre.

J'envoie à V. A. R. une copie que j'ay fait faire en petit d'un morceau de peinture à fraisque, dont j'ay eu l'honneur de luy parler dans ma dernière dépesche.....

Reçue le 29 août.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2363. — LE CARDINAL DE ROHAN AU CARDINAL DUBOIS.

A Rome, le 12 aoust 1721.

..... Je joins à cette lettre un estat que m'a donné M. *Person* des caisses dans lesquelles les tableaux de S. A. R. seront enfermés. J'en ay fait tenir autant au consul de Livourne, affin qu'il prist des mesures pour le bastiment qu'il doit nous envoyer.

Reçue le 29 aoust.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2364. — ÉTAT DES CAISSES DANS LESQUELLES SONT LES TABLEAUX QUE LE DUC DE BRACCIANO A VENDU A S. A. R. MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS, RÉGENT.

(*Pièce jointe à la lettre du Cardinal de Rohan au Cardinal Dubois, du 12 aoust 1721.*)

La plus grande caisse a 13 pieds de longueur sur 24 pouces de diametre.

Une autre, large de 7 pouces sur 8 pieds de longueur et 7 pouces de hauteur.

Une autre caisse de tableaux, peints sur bois, longue de 5 pieds 7 pouces, large de 3 pieds 5 pouces et haute de 2 pieds 3 pouces.

Une autre caisse, longue de 3 pieds 8 pouces, large de 2 pieds 5 pouces et haute de 1 pied 8 pouces.

Une autre caisse, de 12 pieds de long sur 24 pouces de diamètre.

Une autre caisse, de 6 pieds 9 pouces de longueur sur 28 pouces de diamètre.

Une autre caisse de 7 pieds 3 pouces de longueur, large de 5 pieds et haute de 6 pouces.

Une autre caisse, de 5 pieds de longueur et large de 4 pieds 3 pouce $\frac{1}{2}$ et haute de 7 pouces.

Une autre caisse, de 11 pieds $\frac{1}{2}$ et 4 pouces de long, large de 7 pieds $\frac{1}{2}$ et haute de 4 pouces.

Une autre caisse, de 4 pieds 9 pouces de long sur 1 pied 9 pouces de large quarré long.

Une autre caisse, de 4 pieds 8 pouces $\frac{1}{2}$ de long sur 2 pieds 4 pouces de large, sur 1 pied de hauteur.

Une autre caisse, de 2 pieds 11 pouces de long sur 1 pied 4 pouces de large et sur 1 pied 7 pouces de hauteur.

Une autre, de 2 pieds 4 pouces de long sur 2 pieds 11 pouces de large et sur 1 pied 5 pouces de hauteur.

Une autre, de 4 pieds 6 pouces de long sur 2 pieds 4 pouces de large et sur 2 pieds 6 pouces de hauteur.

Une autre caisse, de 3 pieds 6 pouces de long sur 2 pieds et 7 pouces de large et sur 2 pieds 7 pouces aussy de hauteur.

Ces sept dernières caisses sont pour M. de Crosat.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

2365. — DUBOIS AU CARDINAL DE ROHAN.

Le 19 aoust 1721.

..... Votre Éminence juge bien que S. A. R. a une grande impatience de recevoir les tableaux qu'Elle a fait acheter à Rome.

Le consul de Livourne a de la peine à nolizer un bâtiment pour ce transport, dans l'incertitude si on le laissera aborder à Civita-Vecchia, où l'on doit charger ces tableaux, parce qu'on dit qu'on refuse de laisser entrer dans ce port les bâtiments qui viennent des autres costes d'Italie.

Il est encore en peine de sçavoir si tous les tableaux sont emballez et encaissez; quel volume ces caisses tiendront et de quel poids elles seront, de sorte que V^{re} Em^{ce} est suppliée de donner à M. De Moy ces éclaircissemens :

1^o « Si un bâtiment venant de Livourne ou de Gennes sera admis à Civita-Vecchia. »

2^o « Si les tableaux sont tous encaissez; quel volume ils tiennent et de quel poids ils pourront être tous ensemble. »

3^o « En quel temps précisément ils peuvent estre chargez à

Civita-Vecchia, ce qui peut dépendre d'une circonstance, sçavoir si le parfait payement du prix des tableaux a été fait. »

S'il se trouvoit un bâtiment ou vaisseau anglois sur les costes d'Italie et qu'on pût l'engager à se charger de ces tableaux, je suis persuadé que l'envoyé du roy d'Angleterre, qui est à Genes, assureroit le capitaine qu'il feroit une chose agréable au roy de la Grande-Bretagne de s'en charger, et, au premier avis, on luy en enverroient un ordre, sans qu'on se dispensât pourtant de traiter avec le capitaine pour le prix de transport; si c'estoit un capitaine marchand et si le bâtiment estoit assez fort pour faire le grand tour et venir droit au Havre, ce bâtiment anglois, n'ayant touché à aucun port de la Méditerranée, pourroit retourner en Angleterre sans aucun scrupule, et les tableaux viendroient du Havre jusqu'au guichet du Louvre sans aucune voiture de terre.

Je supplie très humblement V^{re} Em^{ce} de faire ce qui peut dépendre de ses soins pour concilier les moyens et les difficultez qui peuvent se rencontrer pour le plus prompt transport qui sera possible des tableaux, et je la supplie d'être persuadée du respectueux attachement avec lequel je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2366. — M. DE LA CHAUSSE AU CARDINAL DUBOIS.

Rome, 19 aoust 1721.

On prétend que M. Silva, auditeur de M. le Cardinal Conti, a informé le Sacré Collège que l'intention du Pape est que ce Cardinal porte l'habit noir comme Bénédictin, mais doublé de rouge, avec les paremens, boutons et boutonnières de la même couleur, et que Sa Sainteté en parlera dans le premier Consistoire.

Sur quoy, j'auray l'honneur de faire remarquer à V. Ém^{ce} que, parmi les tableaux du cabinet de la feuë reyne de Suède, dont S. A. R. a fait l'achapt, et que nous ferons partir incessamment, j'ay observé un *saint Bonaventure* peint par un ancien peintre, habillé de gris, conformément à son Ordre, avec les ornemens de couleur rouge dont on parle pour M. le Cardinal de Conti.....

Reçue le 5 septembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Original autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2367. — POERSON A D'ANTIN.

Le 19 août 1721.

Monseigneur, — J'ai reçu la lettre de Votre Grandeur, du 22 de juillet, avec celle de change de deux mille neuf cents écus romains, qui font, monnoye de France, 10,461 l. 14 s. 8 d. Lad. lettre a été acceptée et doit être payée dans quinze jours.

Comme Votre Grandeur m'honore toujours de nouveaux bienfaits, je la supplie très humblement de me permettre de luy en faire de nouveaux remerciements et luy promettre que j'en auray une éternelle reconnoissance.

J'en ay donné part à Son Éminence Mgr le Cardinal. Ce grand Seigneur en a témoigné beaucoup de joye et m'a fait l'honneur de me faire lire la lettre que Votre Grandeur lui a écrite, dans laquelle elle luy marque que S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans a eu la bonté d'approuver que Votre Grandeur soutint son Académie en luy envoyant de l'argent, ce qui est véritablement bien digne de ce grand prince comme de Votre Grandeur.

Le s^r *L'Estache* obéira aux ordres de Votre Grandeur et s'embarquera avec les tableaux dès que l'on les fera partir. Son Ém^e Mgr le Cardinal de Rohan a écrit à Livourne pour le bâtiment; dans cinq ou six jours, cette Éminence recevra les réponses qui nous apprendront à quoy l'on devra s'en tenir. Cependant, nous continuons nos encaissements sans perdre de temps.

Devant hier, au soir, le duc de Poli sortit fort tard de chez le Pape, pour se rendre chez le Cardinal Del Judice, où il resta très longtemps. Puis, hier matin, Mgr Del Judice, major-d'homme, fut aussi chez le même Cardinal, avec commission du Pape, que l'on tient secrette, mais que l'on croit fort importante.

Le Pape a, dit-on, reculé sa prise de possession jusqu'à la saint-Martin, qui sera le temps destiné pour la villégiature que doit faire le Saint Père.

Le dessein que Sa Sainteté avoit formé de faire élever la colonne Antonino à la fontaine de Treveri est suspendu, sur ce que l'on a trouvé qu'il en coûteroit plus de dix mille écus pour l'exécution de ce dessein, ce qui ne convient pas à la Chambre¹, qui se trouve fort endettée des dépenses du dernier Pontificat.

L'on parle du mariage de la dernière fille de M^{me} la princesse de Piombino avec un fils du duc de Poli, que l'on nomme Dom

Marc-Antonio Conti. Cette princesse offre, dit-on, pour dot, cent trente mille écus romains, sans parler d'autres avantages qu'elle pourroit faire en faveur de cette alliance.

Le Cardinal de Belluga alla, vendredi au soir, chez le Cardinal Coradini, pour conférer, à ce que l'on croit, sur la pension de douze mille écus romains que le Cardinal Albéroni prétend sur l'évêché de Malaga, dont il veut être payé à Rome, sans change, et au banc du Saint-Esprit.

Sa Sainteté alla, samedi, à Saint-Roch², jour de la feste de ce saint³. Il y dit une basse messe et donna une courte audience à M^{me} la duchesse d'Aquasparte, sa sœur.

L'on observa, dans cette église, que quelques Cardinaux, en parlant à cette dame, levèrent le bonnet, ce qui a fort scandalisé ceux qui s'attachent au cérémonial, parce que la plus grande partie des Cardinaux avoit refusé de lever la berrête à la reine de Pologne.

M. l'ambassadeur de Venise a été, en grand cortège, rendre une visite publique à son Ém^{ce} Mgr le Cardinal de Rohan. Les rafraîchissements y furent très abondants, puis, l'après-dîné, cette Ém^{ce} et M. l'ambassadeur se trouvèrent dans le jardin du petit Chigi, où ils eurent une très longue conférence, ce qui fait croire qu'il s'y agissoit de matières très importantes.

J'y ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O⁴ 1957, fol. 270.

= 1. La Chambre apostolique. Voir l'article de Moroni, VII, 1-17.

2. San Rocco a Ripetta. Vasi, *Tesoro Sagro*, I, 231.

3. La commémoration de saint Roch est le 16 août, jour de sa mort.

2368. — POERSON A D'ANTIN.

Le 26 aoust 1721.

Monseigneur, — Nous avons appris, par un courier venu à Son Ém^{ce} Mgr le Cardinal de Rohan, la violente maladie dont le Roy a été attaqué; mais, en même temps, nous avons aussi été informez de son heureuse guérison.

Pour en rendre grâces au ciel, l'on a chanté le *Te Deum* dans l'église de Saint-Louis, en présence de trente-huit Cardinaux qui y ont assisté, et le Pape y vint, l'après-dîné, accompagné de dix-neuf Cardinaux. Il y a eu un concours extraordinaire de gens de

toutes qualitez et de différentes nations, la vie de notre monarque étant chère et précieuse à tous les honnêtes gens et les bons chrétiens.

L'on fit, le soir, des feux de joye, et l'on illumina les fenestres chez tous les François.

Mais, ce qui a eu un applaudissement universel, ç'a été l'action véritablement pieuse et chrétienne qu'a fait S. É. Mgr le Cardinal de Rohan, qui, au lieu de feux d'artifice pour marque de réjouissance, a fait distribuer plus de deux mille écus romains pour les pauvres dans les paroisses de Saint-Louis et de Saint-Yves¹.

Ce grand Cardinal, qui étoit déjà chéry et aimé de tous ceux qui avoient eu le bonheur de traiter avec luy, vient, par cette action de charité et de piété, d'achever de gagner tous les cœurs, et partout l'on ne cesse de luy donner des bénédictions, ou, pour mieux dire, de luy souhaiter toutes sortes de bénédictions.

Nous sommes à la fin de nos encaissements. Dans deux jours, j'espère qu'il n'y aura plus qu'à commencer les emballages, que nous ferons avec toutes les précautions que mérite le grand prince que nous avons l'honneur de servir et l'excellence des tableaux que nous avons celui de luy adresser.

Mgr le Cardinal de Rohan m'a fait l'honneur de me dire qu'il avoit écrit à Livourne, au capitaine d'un bâtiment, pour le faire venir à Civita-Vecchia. Ainsi, nous espérons que bientôt toutes ces caisses seront en état de partir.

Je souhaite qu'elles fassent un aussi heureux voyage que celles que j'ay eu l'honneur d'adresser à Votre Grandeur, il y a un peu plus de cinq ans, dans lesquelles il y avoit de beaux ouvrages de marbre, sans qu'il y arrivât aucun accident, par les soins que j'y avois apportez et dont Votre Grandeur parut très contente.

L'on dit, dans Rome, que la cour de Vienne, informée d'un traité d'alliance entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, en a pris ombrage et que, de nuit, l'on a fait porter dans les châteaux et forteresses de Naples toutes sortes de munitions de guerre et de bouche; et que l'on prend de grandes précautions en Sicile, dont les peuples sont fort mécontents du gouvernement des Allemans. Et l'on ajoute que la cour de Vienne a nommé le comte de Daum pour commander les troupes dans le Milanois. L'on ne croit pas être trop assuré contre les entreprises que pourroit faire le roy de Sardaigne.

L'on assure qu'hier au matin les dispenses de Mgr le duc de

Vandosme et celles du duc de Bracciano, qui doit épouser M^{lle} Borguèse, furent accordées et signées, moyennant chacun la somme de vingt-cinq mille écus romains, qui doivent être déposés entre les mains de Mgr le Cardinal Pamphilio, lesquels cinquante mille écus serviront à commencer à bâtir la façade de Saint-Jean de Latran².

Le Pape ayant aboli une juridiction qui étoit sur les bleds de l'État, tout le peuple c'est (*sic*) réjouit de cette abolition, et, hier, lors que Sa Sainteté retourna de Saint-Louis à Monte-Cavallo, une infinité de gens suivirent Sa Sainteté en criant : « Vive le Pape qui abolit l'*anonna!* » qui est le nom que portoit cette juridiction.

L'on dit que le Cardinal Albéroni traite d'un mariage entre la signora Cesarini, petite-nièce du Pape, et le prince Farnèze, frère du duc de Parme, et, quoique l'on continue à dire, ce qui peut-être n'est pas vrai, que la reine d'Espagne empesche ou au moins recule la prise de possession du Chapeau de cette Éminence, l'on est persuadé que cette cérémonie ne peut aller loin, cette Éminence paroissant être parfaitement bien dans toute la famille du Pape.

Le Cardinal Acquaviva et le comte de Gubernatis, ministre du roy de Sardaigne, ayant fait mettre hier des flambeaux et faire des feux devant leurs palais, en réjouissance de la guérison du Roy, et les ministres d'Allemagne, non plus que les Cardinaux et ministres portugais n'en ayant point mis non plus, cela fait parler beaucoup de gens à Rome.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 273.

= 1. Saint-Yves des Bretons avait été uni à Saint-Louis des Français par Grégoire XIII, sur la demande de Henri III. Vasi, *Tesoro Sagro*, I, 235.

2. C'est seulement en 1734 que Clément XII fit construire la nouvelle façade sur le dessin de Galilée. Melchiorri, p. 160.

2369. — D'ANTIN A POERSON.

Le 28 aoust 1721.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 29 juillet et 5 aoust.

Il est vrai que je fais de mon mieux pour soutenir l'Académie de Rome. Ce n'est pas un si pesant fardeau présentement à cause de la hauteur du change; il faut espérer que les temps changeront bientôt.

Je prendray plus de précautions à l'avenir pour le choix de nos

élèves, puisque j'ay été trompé cette fois par ceux qui me l'ont demandé, et je vous promets que cela ne m'arrivera plus. C'est à eux à remplacer leurs foiblesses par un travail bien assidu.

Vous devriez avoir desjà envoyé vos comptes de l'année passée.

Il est bien aisé aux ministres portugais de paroître, puisque le Roy leur maître paye toutes leurs dépenses. Quoiqu'il n'en soit pas de mesme chez nous, je suis seur que M. le Cardinal de Rohan n'en fera pas moins qu'eux.

Si tous les vieux arbres qui tombent étoient de mauvais augure, il arriveroit bien des malheurs dans le monde¹.

Je suis seur que le seigneur Dominico trouve bien de la besogne à faire aux tableaux de M. le Régent; sa manière de restaurer me paroît toute nouvelle.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 262.

= 1. Allusion à un petit fait que nous ne trouvons pas dans les lettres précédentes.

2370. — D'ANTIN A POERSON.

A Bellegarde. Le 1^{er} septembre 1721.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 12.

Il n'y a point de béveuë dans mon paquet, et vous devez avoir présentement reçu la lettre de change de dix mille et tant de livres quittes, au lieu des neuf que je vous avois annoncées.

Si j'avois sçu que le fils du maître d'hôtel de Monsieur le Cardinal de Rohan, qui se nomme, je crois, Kecouel¹, fût à Rome, je vous aurois prévenu, ayant grande envie de faire plaisir à cette Éminence et à tout ce qui lui appartient. Vous pouvez donc le recevoir au nombre des élèves de l'Académie et dire à M^r le Cardinal de Rohan que je vous en ay envoyé l'ordre. Envoyez-moy son nom et son nom de baptême pour qu'on expédie son brevet et qu'il soit mis sur l'état, et ayez-en grand soin.

Si on bâtissoit à Rome aussi solidement que l'on fait icy, l'accident du balcon ne seroit pas arrivé, car je n'aime pas les choses fragiles.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 269.

= 1. Lecoy, p. 174, à la note, dit qu'il étudiait l'architecture et qu'il se nommait Laurent de Courlage ou Garlade.

2371. — POERSON A D'ANTIN.

Le 2 septembre 1721.

Monseigneur, — J'ay touché, samedy, les deux mille neuf cens cinquante écus que Votre Grandeur a eu la bonté de m'envoyer, dont j'ai l'honneur de lui faire mille très humbles remerciemens. Je vais incessamment payer ce qui est deu et tâcherai d'en faire tout l'honneur qu'il convient à sa généreuse attention pour le glorieux soutien d'un établissement qui a tant de réputation parmi toutes les nations.

Les tableaux de S. A. R. sont enquaissez, et il n'y a plus qu'à les emballer. Il est bien à souhaiter que ceux qui seront chargez du soin de les manier soient gens prudents et entendus, car ces vieux tableaux, qui ont été roulez, maniez tant de fois dans les grands et différens voyages que l'on leur a fait faire, sont très difficiles à remanier sans péril, et le moindre plis que l'on leur fait faire seroit capable de faire écailler la couleur.

Il faut donc beaucoup de ménagement et de prudence pour les sauver des accidens qu'ils en pourroient arriver, et trop de vivacité pourroit être d'une dangereuse conséquence. Pour moy, j'aurai, s'il vous plaît, Monseigneur, l'honneur de dire à Votre Grandeur que depuis deux mois j'ai été occupé, matin et soir, avec les gens les plus expérimentés qui soient dans Rome, sans y perdre un moment de temps.

L'on attend incessamment le vaisseau de Livourne, Monseigneur le Cardinal de Rohan y ayant écrit, samedy, pour ce sujet.

Samedy, Mgr le Cardinal de Rohan a esté à l'audience du Pape et ensuite chez le Cardinal Sainte-Agnès, premier ministre; puis chez le Cardinal Conty, frère de Sa Sainteté, lesquelles audiences durèrent trois heures.

Le même seigneur Cardinal de Rohan fit, dimanche, distribuer quarante dottes, dans l'église de Saint-Louis, à pareil nombre de pauvres filles, pour rendre grâces à Dieu de la guérison du Roy, ce qui a été loué de tout le monde et lui a tiré mil bénédictions.

Parmi ces pauvres filles, s'est trouvé une jeune juive, que l'on dit fort belle, à laquelle Son Éminence a donné quatre-vingts écus romains, et le Cardinal d'Acugna, portugais, la veut baptiser dans l'église de sa nation¹, qu'il fait actuellement parer afin de faire cette cérémonie avec grande pompe.

L'on dit que le même Cardinal d'Acugna doit aller à la cour de Turin pour mettre la dernière main au traité de mariage entre le prince de Piedmont et l'infante de Portugal.

Le marquis Spada, envoyé extraordinaire de Lorraine, eut audience du Pape, qu'il complimenta sur son élection.

Le Pape fut à Saint-Augustin², le jour de la feste de ce saint, puis passa aux Religieuses³ de Saint-Silvestre, qui disent avoir le chef de Saint-Jean.

Samedy, le Pape fut aussi chez les Religieuses de Sainte-Catherine de Sienne⁴ où se trouvèrent les princesses du sang; elles entrèrent dans le couvent et furent admises au baiser des pieds, ainsi que toutes les Religieuses.

Le Cardinal Albano, le prince dom Carlo et la signora donna Theresa, son épouse, sont partis pour Soriana, qui est une terre qui appartient à leur maison, et le Cardinal Alexandre Albano est resté pour exercer *pro interim* la charge de Camerlingue, dont est pourvu le Cardinal son frère.

Trois jours avant leur départ, Mgr le Cardinal de Rohan donna un superbe souper aux Cardinaux Albano, au prince dom Carlo et à madame son épouse et quelques autres personnes de distinction. L'on y but à la santé du rétablissement de la santé du Roy.

Le chevalier Giustiniani, trésorier de l'Ordre de Malte, a présenté au Pape, de la part du Grand Maître, un More et son étendart pris sur un vaisseau algérien, lequel étendart est long de trente-cinq pieds et large de vingt.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 277.

= 1. Saint-Antoine des Portugais. Vasi, *Tesoro Sagro*, I, 263-4; Melchiorri, p. 400.

2. Melchiorri, 278-80.

3. Les Religieuses de Sainte-Claire. Melchiorri, 269-70.

4. Les Religieuses Dominicaines de Sainte-Catherine de Sienne à *Monte Magnopoli*, près de Sainte-Marie-du-Transtévère. Melchiorri, 353-4.

2372. — LE CARDINAL DE ROHAN AU CARDINAL DUBOIS.

A Rome, le 4 septembre 1721.

Le s^r De Moy, consul de Livourne, a reçu d'avance toutes les instructions que vous me mandez de lui envoyer, Monsieur. Nous

sommes prests icy, et je presse desjà depuis quelque temps ledit consul. Il avoit écrit à Florence pour embarquer sur le bâtiment qu'il compte de nous envoyer un magistrat de santé afin que ledit bâtiment pust revenir à Livorne après avoir déchargée à Cete; on le luy a refusé. Il en coustera quelque chose de plus.

M^r Banchieri, secrétaire de la Consulte, et M^r le Cardinal Barberin, qui en est préfet, m'ont assuré que bâtiment, venant de Livorne avec de bons certificats, seroit reçu à Civita-Vecchia.

Ainsy ce n'est pas nous d'où provient le retard; il y a longtemps que j'ay mandé à V. E. qu'un vaisseau anglois qui auroit esté droit au Havvre (*sic*) auroit esté ce qu'il y avoit de mieux.

J'assure V. E. de mon attachement sincère.

LE CARDINAL DE ROHAN.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Original autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2373. — MÉMOIRE DONNÉ PAR M. LANNOY¹.

Le 4 septembre 1721.

Le Pape ayant engagé M^r le Cardinal d'Avia² de venir résider à Rome, dans le dessein de mètre cette Ém^{ee} de la Congrégation du Saint-Office, elle m'a fait dire de proposer à S. A. R. si elle voudroit achepter des tableaux des peintres les plus renommés que cette Ém^{ee} a dessein de vendre parce qu'elle n'a pas de quoy se soutenir icy; qu'elle les donnera à un très juste prix et regardera comme un présant l'argent qu'on luy en fera payer.

Elle fait espérer qu'elle en donnera des marques de reconnoissance dans l'occasion. Cette Ém^{ee} est opposée au Cardinal Fabroni³; je crois qu'il seroit très avantageux pour le service du Roy de profiter de l'occasion et de l'engager dans les intérêts de la France.

Les tableaux sont au palais de cette Ém^{ee} à Bologne, où on les fera voir à ceux que S. A. R. voudra nommer pour les examiner; après quoi on conviendra du prix.

Le marquis Monti, qui se trouve sur les lieux, pourroit donner des lumières là-dessus.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le comte de Lannoy, agent français à Rome, disparut à la fin de mars 1722, laissant derrière lui quantité de dettes.

2. Le Cardinal d'Avia ou Da Via, originaire de Bologne, évêque de Rimini, né en 1660, ancien nonce à la cour de Vienne.

3. Le Cardinal Fabroni, de Pistoie en Toscane, né en 1651, théologien fougueux et des plus ultramontains, ennemi acharné de l'église gallicane.

2374. — POERSON A D'ANTIN.

Le 9 septembre 1721.

Monseigneur, — Les tableaux de S. A. R. sont enquaissez et emballés avec toute la précaution imaginable¹.

J'y ai fait mettre des bandes de toile en dehors sur toutes les jointures des ais avec de la poix grecque; puis, par-dessus, une toile cirée qui est encore enveloppée de paille et couverte d'une grosse toile liée d'une bonne corde; ainsi, je suis persuadé qu'ils ne coureront aucun risque.

J'ai écrit à M. Crozat qu'il faudra bien prendre des mesures pour les ôter des quaiesses, parceque la moindre négligence ou le moindre ply que l'on fasse est capable de faire écailler la couleur de ces vieux tableaux, qui ont été plusieurs fois maniez et roulés dans les grands voyages que l'on leur a fait faire en Allemagne, en Suède, puis retourner en Italie. Ainsi, ces précieux tableaux demandent de grands soins et une sérieuse application.

Pour plus grande précaution, je me suis fait assister du chevalier *Lutti*, le meilleur peintre de Rome et le plus entendu pour ces sortes d'enquaissements, et du Sg^r *Domenico*, qui est excellent pour raccommoder les tableaux. C'est celui qui a le secret et l'adresse de lever la couleur d'un tableau et le mettre sur une toile neuve d'une manière qui est presque incroyable; mais c'est chose que j'aye veue et dont je ne puis douter².

Il est connu de M. Crozat, qui a fort approuvé et même conseillé de me servir de ces deux Messieurs comme les plus experts d'Italie.

Je n'ai pas mesme négligé d'écouter quelqu'autres peintres dans l'extrême envie que j'ai de bien servir S. A. R. et d'obéir aux ordres de Votre Grandeur³.

L'on dit que le Cardinal Albéroni continuera à se tenir *incognito* tant que les Cardinaux espagnols séjourneront à Rome, parce qu'ils ne veulent point traiter avec lui. L'on prétend qu'il y entre de la politique dans ce cérémonial, mais qu'il est fort assuré du Chapeau.

Il y a trois jours qu'il fit une pluie si forte et si abondante et un tonnerre si épouvantable que l'on a rien vu de semblable depuis très longtemps. La foudre tomba en plusieurs endroits, tua quelques personnes, mit le feu à quelques greniers de foin; puis le temps redevint beau comme auparavant.

L'on a tenu l'examen des évêques, ce qui fait croire qu'il y aura bientôt Consistoire.

Une jeune juive, belle, ayant formé l'heureux dessein de se faire chrestienne, M. le Cardinal de Rohan lui donna, ces jours passez, une dote de quatre-vingts écus romains.

Après quoy, M. le Cardinal d'Acugna, Portugais, s'offrit de la tenir sur les fonts de baptême; ce qui c'est fait dans l'église des Portugais, avec une grande pompe. Après quoi ledit seigneur Cardinal lui fit présent d'une cédule de mille écus, et, dit-on, d'un joyau de prix, et d'autres Cardinaux, princes et princesses lui ont fait des présens; en sorte qu'elle se trouve à présent plus de deux mille huit cents écus romains. Plusieurs se présentent pour l'épouser, étant belle et ayant de l'argent; mais l'on dit que le Cardinal Coradini veut prendre le soin de la pourvoir.

L'on dit que la cour de Vienne prend de grands avantages et ombrages du mariage du prince de Piedmont avec l'Infante de Portugal; que les généraux Walis, le comte de Staremberg et Daum sont nommez pour venir en Sicile, royaume de Naples et duché de Milan. L'on adjoute que la République de Venise a nommée un ministre pour aller en Espagne, et l'on continue d'assurer que le prince Dom Carlo doit venir à Parme, avec une escorte de six mille hommes, pour mettre dans les places de Toscane ou tenter quelqu'autres entreprises.

Le vaisseau est arrivé, dimanche, à Civita-Vechia, et, jeudy, je feray partir les quaiesses.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 280.

= 1. Depuis : « Les tableaux »; Lecoy, p. 175.

2. Depuis : « Je me suis fait assister »; Lecoy, p. 175. — Hacquin n'était donc pas, au dix-huitième siècle, le premier à réussir cette opération.

3. Depuis : « Je n'ai pas négligé »; Lecoy, p. 175-6.

2375. — LE CARDINAL DE ROHAN AU DUC D'ORLÉANS,
RÉGENT DE FRANCE.

A Rome, le 9 septembre 1721.

Monseigneur, — Enfin, les tableaux de Votre Altesse Royale partiront demain de Rome et seront vendredy à Civita-Vecchia.

Je n'ay point encore de nouvelles que le bastiment destiné à leur transport soit arrivé, mais il est parti de Livourne; ainsy, il faut qu'il soit bien près de Civita-Vecchia, s'il [n']y est déjà.

M. *Person* y a donné tous ses soins, et je puis assurer V. A. R. que ce qu'a dépendu de M. le Cardinal Gualterio et de moy n'a pas retardé d'un moment.

Aff. étr. Rome, *Correspondance*, t. 632. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2376. — L'ÉVÈQUE DE SISTERON AU CARDINAL DUBOIS.

A Rome, le 16 septembre 1721.

..... J'ay fait partir deux messels [missels] par le vaisseau qui porte à Cète les tableaux de Son Altesse Royale, et j'ay eu l'honneur de les adresser à Votre Éminence.

Je prens la liberté de la féliciter sur l'entière conclusion de son affaire de Cercamps. Cela s'est fait avec amitié.....

Reçue le 3 octobre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 632. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2377. — POERSON A D'ANTIN.

Le 16 septembre 1721.

Monseigneur, — Les tableaux de S. A. R. sont partis samedy. Le vaisseau n'a point attendu, car il estoit arrivé, dimanche passé, à Civita-Vechia, et, sitôt que nous avons eu avis de son arrivée, nous avons fait charger les quaiesses sur le Tibre, pour estre portées à Fiumicino, où on les devait changer de bâtimens pour aller aud. Civita-Vechia.

Le sr *L'Estache* partit le mesme jour, et, se trouvant sans argent pour entreprendre ce long voyage, Son Éminence Mgr le

Cardinal de Rohan lui a fait donner cent écus romains, dont il rendra compte de la dépense qu'il aura été obligé de faire pour sa nourriture pendant led. voyage.

J'ay reçu, Monseigneur, une lettre du 25 aoust, de M. Crozat, qui m'a paru extraordinaire, et dont je prends la liberté d'informer Votre Grandeur, de crainte qu'il ne la prévienne, et peut-être même S. A. R., parce que mond. s^r Crozat, qui se dit amateur et connoisseur en peinture, s'est fortement trompé en jugeant du temps et des précautions que l'on devoit apporter pour conserver ces tableaux, si connus et si estimés dans toute l'Europe.

Il paroît étonné du temps que nous y avons employé et de ce que le Sig^r Domenico, fameux par son sçavoir et son expérience, ne m'a point abandonné jusques au dernier jour, et compare ces précieux ouvrages à des morceaux d'étoffes que l'on peut plier et entasser dans des quaiesses.

En vérité, Monseigneur, ces expressions me paroissent avoir été écrites sans y penser; car j'ay pris le soin de l'informer que, dans l'ardent désir de bien servir S. A. R., il avoit fallu un peu de temps pour voir en connoisseur deux cent soixante tableaux. Puis, pour les faire détendre, étant vieux et maltraités, il a fallu des soins et de l'attention, et, se trouvant de différentes mesures, de différentes toiles comme d'impression, il a été nécessaire de les manier avec beaucoup de circonspection, d'y coudre des bandes de toile pour les égaliser et les arranger avec jugement et propreté, puis, autour des quaiesses, mettre des bandes de toile trempées dans la poix grecque, et, par-dessus, de la toile cirée, puis la paille et les grosses toiles, bien liées avec de bonnes cordes.

Votre Grandeur comprend bien par ce petit récit que ce n'est pas chose si aisée que de mettre des morceaux d'étoffes les uns sur les autres.

Pardons, s'il vous plaît, Monseigneur, de ce détail, que j'ai cru nécessaire au cas que l'on eût hazardé de vouloir prévenir Votre Grandeur contre les peines et les soins que nous avons pris, et dont nous avons pour témoins Messeig^{rs} les Cardinaux de Rohan et Gualterio, lesquels, jour par jour, étoient informez de notre travail et de nos diligences, sans parler de M^r le duc de Braciano, qui, tous les jours, nous voyoit faire, et qui nous pressoit volontiers parce qu'il désiroit fort de jouir de l'appartement que nous occupions; mais qui nous rendoit justice, voyant bien qu'on ne pou-

voit faire plus promptement, dans l'état où étoient ces précieux tableaux, qui méritoient tous les soins que nous y avons pris, étant destinés pour le plus grand prince de l'Europe.

Mercredy, le Pape tint Consistoire, où les Cardinaux de Rohan et d'Altam furent près d'une heure à l'audience du Pape. Après quoy, il y eut plusieurs éveschez et abbayes de préconisez pour différentes églises.

L'on assure que le roy de Sardaigne arme fortement, sans que l'on sache encore son véritable dessein; mais l'on ne doute pas qu'il ne fasse pencher la balance du costé qu'il prendra parti.

L'on dit que le Saint Père n'a pas voulu que l'on ouvrît le procès qui est venu d'Espagne contre le Cardinal Albérony, disant Sa Sainteté avoir des justifications plus que suffisantes en faveur dud. Cardinal Albéroni.

Les Allemands font, dit-on, de grands préparatifs dans les royaumes de Naples et de Sicile, et l'on assure que le Cardinal Altam a demandé au Pape deux cent mille écus d'argent comptant et le passage et les étapes pour treize mille hommes, qui doivent entrer en Italie pour s'opposer aux desseins des Espagnols, que l'on dit devoir venir dans les places de la Toscane.

Sur quoy, Sa Sainteté a fait dire au même Cardinal que la Chambre est ruinée par ces passages, et que le dernier a coûté trois millions, et que le pays est entièrement ruiné. Sur quoy, l'on assure que le Cardinal d'Altam a dépesché un courier extraordinaire à la cour de Vienne.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 284.

2378. — D'ANTIN A POERSON.

Le 16 septembre 1721.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 19 et 26 aoust.

Je sçavois bien que vous deviez recevoir au plus tost la lettre de change dont vous m'accusez la réception.

Dès que j'aurai reçu vos comptes de 1720, je fourniray le plus tôt que je pourray à votre recette de 1721.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Rendez à M. le Cardinal de Rohan cette lettre incluse, qui est sans dessus¹.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 277.

= 1. C'est-à-dire sans adresse.

2379. — POERSON A D'ANTIN.

Le 23 septembre 1721.

Monseigneur, — L'on dit que la République de Gennes fait faire en cette cour de grandes instances pour y obtenir les honneurs de la *Salle Regia*, comme en jouissent les ambassadeurs des testes couronnées. Pour y parvenir, ils offrent de se contenter d'un pour cent d'intérêt des grosses sommes que leur doit la Chambre Apostolique. Cette belle proposition pourroit bien, dit-on, être acceptée, parce qu'elle est, dit-on, fort avantageuse à ladite Chambre, que l'on dit être fort endettée.

L'on appréhende que les cours de Turin et de Toscane ne s'y opposent, quoique plusieurs de cette nation espèrent que le Pape pourra lever toutes les difficultez, lorsque véritablement ce Saint Père les voudra favoriser.

L'on dit que le Pape a différé sa prise de possession et sa villégiature au mois de novembre, la Chambre n'estant pas en estat de fournir à cette dépense, laquelle, dit-on, a été de soixante mille écus du temps du Pape Alexandre VII, et, celui d'à présent ne voulant pas la faire moins pompeuse, il convient d'attendre un autre temps.

L'on assure que le grand duc de Toscane faisoit courir un manifeste, par lequel ce prince se plaint que l'on veuille disposer de sa succession, luy étant en vie et ayant des enfants. Sur quoy, l'on adjoute que son ministre, qui se trouve à la cour de Vienne, parlant de vive voix sur cet article, l'Empereur luy fit dire qu'il avoit desjà donné ses ordres à un gros corps de troupes, pour empescher qu'aucune autre nation ne s'emparât de son pays, et qu'il en prendroit volontiers la deffense, aymant l'Italie et la voulant protéger.

L'on dit que le Pape a donné ses ordres au juge Fioreli de travailler au procès des Chanoines de Saint-Jean de Latran, qui ont

contribué à l'abaissement des armes d'Espagne, et que ce sera le Cardinal de Belluga, Espagnol, qui suivra cette affaire, à laquelle la cour de Madrid prend un grand intérêt.

Le Cardinal Altemps a eu une audience de trois heures, tant avec le Pape qu'avec ses ministres, ce qui donne beaucoup de curiosité aux politiques, qui n'ont pu encore rien pénétrer de la fin d'une si longue audience.

Le mesme jour, le Pape sortit et fut en l'église de Saint-Eustache et en celle des stiguemates de Saint-François, suivi de quinze Cardinaux.

Le dimanche, après diné, la procession de Saint-Marcel devant passer sous les fenestres de M. le Cardinal d'Acugna, Portugais, cette Éminence fit inviter les princesses du sang, puis les duchesses d'Aquasparte, belle-sœur du Pape, la princesse Ruspoli, La Gravini, la princesse Cesarini, lesquelles furent servies de quantitez de rafraichissements. Puis, la première fut régälée d'une tabatière d'or garnie de diamants, et les princesses Cesarini chacune une belle bague de diamants; à Madame Gravina une pluye de diamants, pour servir de parade, au lieu de bouquet, et, pour les jeunes princes Ruspoli et Cesarini des tabatières d'or.

L'on croit qu'il y aura, demain, Consistoire, pour donner occasion à Messieurs les Cardinaux d'aller en villégiature.

Le bruit court que, dimanche prochain, M. l'ambassadeur de Portugal fera son entrée, à l'occasion de laquelle le Cardinal Pereira, ayant fait inviter les princesses nommées ci-dessus, et voulant surpasser le Cardinal d'Acugna en magnificence et prodigalité, a achepté des diamants pour régäler les princesses parentes de Sa Sainteté.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 289.

2380. — POERSON A D'ANTIN.

Le 30 septembre 1721.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir deux lettres, en mesme temps, de la part de Votre Grandeur, l'une du 28 aoust et la seconde du premier septembre.

Par la première, elle m'ordonne d'envoyer les comptes de l'année 1720, ce que j'aurois desjà fait si je n'avois attendu ceux

de 1719, que M. de La Motte m'a fait la grâce de me promettre; mais j'obéiray, avec mon respect ordinaire, à l'honneur de vos commandemens, Monseigneur, et les adresserai à M. de La Motte l'ordinaire prochain.

J'ay donné part à Son Éminence M. le Cardinal de Rohan de celle du premier septembre dont Votre Grandeur m'a honoré, par laquelle Elle m'ordonne de recevoir pour élève de l'Académie le s^r *Laurant de Courlage*, fils du maître d'hôtel de cette Éminence, laquelle prit avec joye la grâce dont Votre Grandeur l'a bien voulu gratifier. Elle m'a dit qu'elle vous en feroit, Monseigneur, ses très humbles remerciemens, qu'elle vous en estoit très obligée, et m'adjouta qu'il y avoit longtems qu'elle étoit de vos plus intimes amis, et qu'elle comptoit bien que cette amitié durerait toujours.

M. le chevalier de La Chausse nous ayant dit, Monseigneur, qu'il n'avoit point reçu de lettres de son vice-consul, qui est à Civita-Vechia, nous n'avons pu, l'ordinaire passé, rien écrire du bâtiment qui porte les tableaux de S. A. R.; mais, mercredy, je reçeus une lettre du s^r *de L'Estache*. datée du 21, par laquelle [il me mande] qu'ils partoient led. jour et qu'ils avoient été obligez de faire couper quelques planches du bâtiment pour faire entrer deux caisses, qui se trouvoient chacune plus longue d'un pied que l'ouverture dud. bâtiment, ce qui les avoit retardez de deux jours, ayant eu toutes les peines du monde à trouver des planches et les autres choses nécessaires dans led. Civita-Vechia.

D'ailleurs, ce petit retardement a été heureux en ce que, deux jours devant, il fit un tems si extraordinaire, tonnère, pluye, vent si terribles qu'ils seroient peut-estre périés s'ils avoient été en mer.

Hier, il arriva à Mgr le Cardinal de Rohan un courier de la cour, avec la nouvelle du mariage du Roy avec l'Infante d'Espagne Marie-Anne-Victoire. Son Éminence a été, ce matin, à l'audience du Pape, lui en donner part.

L'on a sçeu, par le mesme courier, la mort de M. le Cardinal de Mailly, archevesque de Rheims.

M. l'ambassadeur du Portugal fut, devant hier, à sa première audience du Pape, avec des carosses très riches et de très bon goût, et une livrée des plus riches que l'on ait jamais veuë. L'on dit que la dépense va à plus de cent mille écus romains, qui font plus de 500,000 des nôtres.

M. le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse sont venus d'Albane pour voir cette cérémonie. Ils furent chez Madame la princesse des Ursins, où se trouvèrent aussy Messeigneurs les Cardinaux de Rohan, de Gualterio et d'Acquaviva, et, à cinq heures du soir, ce Chevalier et Madame son épouse retournèrent à Albano. M. le Cardinal ayant sçeu que le Pape avoit trouvé certains chevaux gris pommeliez, appartenant à Son Éminence, très beaux et fort à son gré, cette Éminence les a envoyez à M. le Cardinal Conti, frère du Pape, en le priant de les faire agréer à Sa Sainteté, en cas qu'ils lui fussent agréables, ce qui a été parfaitement bien reçu, d'autant plus que le Cardinal de Schonborne, se trouvant en avoir à peu près de pareils, il les avoit mis à un si haut prix que le prince en avoit été dégoûté.

Le Pape fut hier à l'hôpital de Saint-Michel, dont il porte le nom. Les Cardinaux Portugais eurent l'honneur de l'y accompagner. Il y eut un grand concours de peuples, charmez de voir ce très Saint Père jouir, grâce au ciel, d'une très parfaite santé.

Les princesses parentes du Pape ayant été chez le Cardinal Perreira, Portugais, pour voir passer l'ambassadeur de Portugal, ce Cardinal fit des présents à ces dames, plus magnifiques que ceux que leur avoit fait, huit jours auparavant, le Cardinal d'Acugna, aussi Portugais.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 292.

2381. — LE CARDINAL DE ROHAN AU DUC D'ORLÉANS,
RÉGENT DE FRANCE.

A Rome, le 3^e octobre 1721.

..... Je reçois enfin des nouvelles de Livourne que les tableaux de V. A. R. y sont arrivés, et ils en ont dû partir lundy dernier pour se rendre à Cette. Je souhaiterois fort que le vaisseau pût les porter en droiture au Havre, ce qui leur sauveroit les cahos inséparables du transport par terre.

Je dois cependant cette justice au s^r *Person*, directeur de l'Académie, qu'il n'a épargné ny soins, ny travaux, ny peines pour les mettre en bon estat, et qu'il les a fait encaisser bien seurement et bien solidement.

Il les a fait accompagner par un homme de l'Académie, très

sage et très appliqué. J'espère qu'ils arriveront enfin à bon port, à la satisfaction de V. A. R.....

Reçue le 12.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 633, Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2382. — POERSON A D'ANTIN.

Le 7 octobre 1721.

Le s^r de *L'Estache* m'a écrit, du port de Livourne, qu'après s'estre radoubé du désordre que leur avoit causé une tempeste qu'ils avoient essuyez à dix lieues dudit port, ils devoient partir et se remettre en mer pour continuer leur route. Ainsy, j'espère, Monseigneur, qu'ils seront arrivez à présent au port de Cette.

Il me marque aussi que le consul de Livourne lui a avoué s'estre trompé dans le choix du bâtiment, puisque les mesures des caisses que Mgr le Cardinal de Rohan luy avoit envoyé portoient seize palmes, et l'escoutil¹ de son bâtiment n'en avoit que neuf, ce qui a fait qu'ils ont causez quelque retardement et quelques dépenses qu'ils ont été obligez de faire à Civita-Vechia.

Le bruit court, à Rome, que les deux Chapeaux vacants pourront être rempli, l'un par Mgr Mattei, dont la nièce, fille du duc de Paganica, doit épouser, dans quatre ou cinq semaines, le neveu du Pape, et le second chapeau est, dit-on, destiné pour Monsg^r Falconieri, aujourd'huy gouverneur de Rome et seigneur d'un grand mérite.

Le Pape fut, samedy, à Saint-François, à Rypa grande, après avoir été à l'*Angelo Custode* et avoir passé devant le palais de sa maison, sur la porte duquel se trouvèrent le duc de Poli, frère de Sa Sainteté, et Madame la duchesse d'Acquasparta, Madame sa sœur.

L'on dit qu'il arriva, lundy, deux seigneurs anglois avec une dame que l'on croit être du premier rang, et l'on adjoute qu'ils ont apporté quantité de choses précieuses au Chevalier de Saint-Georges, et l'on adjoute mesme qu'il y a de bonnes sommes d'argent comptant.

L'on dit aussi que M. l'ambassadeur de Portugal a obtenu du Pape que le Roy, son maître, pourra lever la quatrième partie de tous les biens ecclésiastiques, tant dans le Portugal que dans le Brasil, au profit du patriarche de Lisbonne et des chanoines de

la cathédrale. L'on dit, de plus, que ce prince a quelque dessein de faire une grande église; ce qui est de vray, c'est qu'il y a un grand nombre d'ouvriers, tant dessinateurs que peintres, architectes, menuisiers et autres, lesquels sont bien payez pour envoyer à ce prince les modèles et desseins de Saint-Pierre, du palais du Vatican et du Conclave.

L'on croit [que] l'affaire de la pension que le Cardinal Albéroni demande à l'Espagne est entièrement ajustée, et l'on assure que la dernière congrégation que l'on a tenu à son sujet l'a absolument déclaré innocent, ce qui fait plaisir à bien des gens, parce qu'il est fort estimé en ce pays.

Le Pape fut, dimanche, visiter l'église de la Minerve, où les confrères du Rosaire firent une grande et nombreuse procession.

Il court un bruit sourd que le mariage de Mgr le prince de Piedmont avec la princesse de Portugal est quasi manqué, ou, tout du moins, fort reculé.

M. le Cardinal de Bissy se dispose à partir dans peu de jours pour retourner en France.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 296.

= 1. C'est-à-dire l'écoutille.

2383. — D'ANTIN A POERSON.

Le 7 octobre 1721.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 2, 9 et 16 septembre.

Vous m'accusez la réception des 2,950 écus romains que je vous ai envoyés. Je ferai de mon mieux pour qu'il ne vous manque rien, tant que je le pourray.

Ne soyez point en peine de la lettre de M. Crozat. Je rendray compte à S. A. R. des soins que vous avez pris pour ses tableaux. Il sçait mieux qu'un autre que les tableaux ne sont point une marchandise que l'on traite si cavalièrement.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 288.

2384. — D'ANTIN A POERSON.

Le 10 octobre 1721.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 23 et celle du 30 septembre.

Je ne comprends rien à ce que vous me mandez sur vos comptes, puisque La Motte vous les a renvoyez par les derniers élèves. Je vous envoie son mémoire cy-joint pour que vous puissiez vous mettre en ordre.

Je suis fort aise que M. le Cardinal de Rohan soit content de moy. Je chercherai toujours avec soin les occasions de lui faire ma cour.

Les tableaux de M. le Régent sont arrivez, dont il est fort aise. Je lui ai fait votre cour comme je vous l'avois promis.

Je suis tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 295.

2385. — POERSON A D'ANTIN.

Le 14 octobre 1721.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 16 septembre, par laquelle Elle a la bonté de me dire que, lorsque j'aurai envoyé les comptes de 1720, Elle aura la bonté de fournir, le plus tôt qu'elle pourra, à la recette de 1721.

J'ai reçu aussi la lettre sans adresse que j'ay eu l'honneur de rendre à Son Éminence Mgr le Cardinal de Rohan, qui l'a lue avec plaisir et m'a chargé d'assurer Votre Grandeur de sa parfaite et sincère amitié, et qu'elle cherchera toutes les occasions de luy en donner des preuves essentielles.

J'espère de la bonté de Votre Grandeur qu'elle voudra bien agréer que j'aye l'honneur de luy adresser un état des caisses qui renferment les tableaux de S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, qui seront apparemment dans peu à Paris.

M. le Cardinal de Bissy doit avoir aujourd'huy audience du Pape, pour s'en retourner en France peu de jours après.

Après bien des congrégations, où les opinions ont été fort partagées, l'on dit que le Cardinal de Schonborn a enfin obtenu du

Pape l'égalité des honneurs et prérogatives pour l'Ordre Teuto-nique, pareils à ceux de l'Ordre de Malte.

Le Cardinal Altems ayant été visiter Mgr le Cardinal de Rohan, après quelques moments, ces deux Éminences furent à la promenade ensemble, ce qui a donné aux Romains occasion de raisonnemens qui leur donnent espérance d'une paix très prochaine dans touté l'Europe.

L'on ne parle presque plus du mariage du prince de Piedmont avec l'Infante de Portugal. L'on dit, au contraire, que le Roy de Sardaigne porte ses veuës du costé de l'Allemagne.

Comme le Pape a été quelques jours sans donner d'audiences, l'on craignoit que Sa Sainteté ne se trouvât indisposée; mais l'on sçeut qu'elle avoit seulement pris quelques remèdes, par pure précaution et non par maladie.

Le Pape veut, dit-on, faire la cérémonie de sa prise de possession avec tout l'éclat et la magnificence possible, et à cheval; mais le jour de cette fonction n'est pas encore fixé, ce qui intrigue bien des gens du dehors, qui voudroient se rendre à Rome pour pouvoir voir cette pompeuse cérémonie.

L'on a suspendu des livrées d'hiver que l'on avoit commencées pour les domestiques de M. le Cardinal de Rohan; en sorte que l'on craint que ce grand Cardinal ne reste pas longtemps en cette cour; ce qui afflige véritablement bien des gens, car ce grand seigneur est généralement honoré, révééré et aimé de toutes les nations qui sont à Rome.

L'on dit que M. l'abbé de Tansin, qui est d'un esprit fin et délié, restera au moins à Rome pour quelques temps, sous différents prétextes.

L'on a tenu diverses congrégations à l'occasion du *contagio* que l'on assure estre entrée dans la ville d'Avignon. Dans ce doute, l'on dit que le Pape, plein de charité, a ordonné que l'on comptâ[t] cinquante mille écus romains pour Avignon, en attendant que l'on y envoie de plus grands secours.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 298.

2386. — LE CARDINAL DE ROHAN AU CARDINAL DUBOIS.

A Rome, le 14 octobre 1721.

M^r Croisat (*sic*) m'ayant mandé que M^r Girauld avoit ordre de

payer les frais des caisses, de l'emballage, du transport et des tableaux de S. A. R., et M^r Girauld m'ayant dit que M^r Croisat luy écrivoit de tirer la somme, qu'il seroit obligé de payer sur un trésorier de S. A. R., j'ay l'honneur d'adresser à V. É. la lettre de M^r Girauld et de la supplier d'avoir attention qu'on y fasse honneur.

J'ay l'honneur d'estre, avec tout l'attachement possible, le très humble et très obéissant serviteur de V. É.

LE CARD. DE ROHAN.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 633. — Communiqué par M. Tausserat.

2387. — POERSON A D'ANTIN.

Le 21 octobre 1721.

Monseigneur, — Plusieurs Cardinaux sont partis et les autres en campagne, ce qui rend les nouvelles fort stériles.

Sa Sainteté a envoyé douze mille écus romains à Avignon, pour soulager les pauvres de cette ville-là.

L'on dit aussi que ce Saint Père a accordé à la cour de Turin la levée des décimes sur les biens ecclésiastiques, à cause du nombre de troupes qu'elle est obligée d'entretenir pour se garder des pays qui sont attaqués du *contagio*.

Le jour de sainte Thérèse¹, le Pape alla à l'église dédiée à cette grande sainte, et à celle des Carmes, où il fut accompagné par quinze Cardinaux.

Le Pape a envoyé Monseigneur Silva complimenter la fille de M. le duc de Paganica, comme promise à dom Marc-Antonio Conti, neveu de Sa Sainteté et fils de M. le duc de Poli, propre frère du Pape.

Devant hier, il y eut un concours extraordinaire de toutes sortes de personnes à Albano, au sujet d'une procession que M. le Cardinal Ottoboni y fait faire tous les ans, à la suite de laquelle Son Éminence donne un grand dîné aux Cardinaux, prélats et autres personnes de considération qui se trouvent à cette feste, à laquelle se trouvèrent, devant hier, les Cardinaux Pauluci, Rohan, Acquaviva, Gualterio, Fabroni, Vallemanni, Prioli, Coradini, Pico de la Mirandolo, Acugna, Perreira, de Malines, Origho, Oliviero, Albano, M. l'ambassadeur de Venise et plusieurs autres personnes de condition.

Mais, comme, à ces grandes festes, il y a toujours un peu de désordre et de confusion, en sortant d'Albano, le *sterze*² de madame la marquise d'Asti fut culbuté, et, des carosses et calesches ayant voulu passer, elle a eue un bras cassé et plusieurs meurtrissures.

Les brancards de la chaise de Mgr le Cardinal de Rohan se rompirent aussi en revenant; mais, grâce au ciel, il y fut remédié aussitôt, et Son Éminence n'en a point souffert.

M. le duc de Tallard, qui s'est fait fort estimer et honorer en ce pais icy pour son esprit, son bon cœur et ses belles manières, après avoir veu ce qu'il y a de plus beau, tant en peinture que dans les autres sciences, et s'estre fait beaucoup d'honneur par son bon goût et ses bonnes connoissances, est enfin parti aujourd'huy, fort regretté de tout le monde, mais particulièrement de ceux qui avoient l'honneur de l'approcher souvent.

M. le Cardinal de Borgia, Espagnol³, qui étoit tombé et s'estoit fort blessé, en revenant de Frescati avec M. le Cardinal Acquaviva, est parfaitement guéri et partira demain, dans une litière du Grand Duc, pour aller à Livourne, et, de là, en Espagne.

M. le Cardinal de Bissy est parti aussi pour Venise, puis pour Paris, après s'estre fait admirer à Rome pour [sa] science et profonde érudition.

Le Cardinal de Schomborn est aussi parti pour l'Allemagne, et M. le marquis Spada, envoyé extraordinaire de Lorraine, est party, devant hier, pour retourner à la cour de son maître; mais M. l'abbé Sommier, qui a desjà quatre ou cinq voyages en cette cour, y est revenu en qualité d'envoyé de S. A. R.

Demain, qui est le jour de la naissance de Sa Majesté le roy de Portugal⁴, il y aura grande feste au palais de M. son ambassadeur, et l'on dit que l'on s'y prépare avec beaucoup d'empressement.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 301.

= 1. C'est-à-dire le 15 octobre.

2. Le *sterzo*, la calèche ou le cabriolet.

3. Carlo Borgia, Cardinal au titre de Sainte-Pudentienne en 1720; il mourut en 1733.

4. Jean V, roi de Portugal de 1706 à 1750.

2388. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28 octobre 1721.

Monseigneur, — Son Éminence Monseigneur le Cardinal de Rohan a été à l'audience du Pape aujourd'hui, ensuite chez le Cardinal Conti, frère du Saint Père, et chez le Cardinal Sainte-Agnès, premier [ministre] de Sa Sainteté. Les audiences ont été très longues, quoique le Pape soit très enrhumé.

J'ai demandé quelque nouvelle, mais l'on garde un si grand secret dans les affaires qui se traitent, qu'il est impossible d'y rien pénétrer.

M. le Grand Duc a envoyé une croix de l'Ordre de Saint-Étienne à dom Marc Antonio Conty, neveu du Pape. Elle est, dit-on, enrichie de diamants de la valeur de huit mille écus romains, et cette croix a été accompagnée d'une Commanderie de cinq cents écus romains de revenus.

L'on dit que le Cardinal de Schomborn a reçu ordre de l'Empereur de rester à la cour de Toscane, où l'on croit qu'il sera revêtu d'un caractère pour y traiter des affaires d'importance touchant la succession de cet État.

L'on a sçu, par un courrier venu de Pologne, que Mgr Archinto, qui estoit Nonce du Pape, y est mort, ce qui donnera quelques mouvements dans la nombreuse prélature qui se trouve à Rome.

Mercredy, Mgr le Cardinal de Rohan fut chez le Cardinal de Sainte-Agnès, premier ministre du Pape, y demeura deux heures, et l'on croit que cette Éminence obtint ce qu'elle désiroit en faveur des évêques contre les moynes.

M. l'ambassadeur de Portugal a donné une sérénade, dans son palais, à l'occasion du jour de la naissance du Roy, son maître. Dix Cardinaux y assistèrent, ainsy que plusieurs princes et princesses.

Jeuzy, le Pape alla aux Religieuses, dites les Barberines, où ce Saint Père a deux de ses nièces. Les princesses ses parentes entrèrent dans ce monastère et eurent l'honneur de lui baiser les pieds, ainsi que toutes les Religieuses. Depuis ce temps-là, ce Saint Père est un peu incommodé de rheume.

Dimanche, Monseigneur le Cardinal de Rohan et Messieurs les Cardinaux Gualterio et Acquaviva furent dîner chez le Chevalier

de Saint-Georges, à Albano; et, après le dîner, ils eurent avec ce prince une conférence très longue, ce qui donne à raisonner aux politiques de ce pays, d'autant plus que, trois jours auparavant, Mgr le Cardinal de Rohan avoit été dîner à Frascati avec Mgr le Cardinal d'Altems.

Il y a icy, depuis plusieurs jours, un résident de Portugal, qui a une livrée nombreuse et magnifique.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, de Votre Grandeur, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 304¹.

2389. — POERSON A D'ANTIN.

Le 4 novembre 1721.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, de Bellegarde, du 7 octobre, par laquelle Elle veut bien me faire la grâce de me promettre qu'elle fera de son mieux pour que son Académie ne manque de rien.

Ces paroles me sont, Monseigneur, d'une grande seureté pour ne rien appréhender, puisque la chose n'est pas d'une si grande dépense qu'il ne soit possible à Votre Grandeur d'y pourvoir, lorsqu'elle aura la bonté de le vouloir bien faire.

Elle me fait l'honneur de me dire aussy que je ne sois point inquiet de la lettre de M. Crozat, et que Votre Grandeur veut bien parler en faveur des soins que je me suis donné pour les tableaux de S. A. R., et que ce grand prince sçait, mieux que personne, que les tableaux ne sont pas une marchandise à traiter si cavalièrement.

Je ne puis, Monseigneur, témoigner à Votre Grandeur ma très vive et très respectueuse reconnoissance de toutes les faveurs dont elle veut bien me combler en toute occasion.

Mercredy passé, Monseigneur le Cardinal de Rohan fut à une longue audience du Pape et de ses ministres, le Cardinal Conty, son frère, et chez le Cardinal de Sainte-Agnès, son secrétaire d'État.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse furent à une petite ville, que l'on nomme Velletri, qui n'est qu'à seize milles de Rome, où ils entrèrent au son des cloches et au bruit du canon et des décharges de la mousqueterie des bourgeois, qui s'estoient mis sous les armes ce jour-là. Ensuite, Messieurs de la ville

leur donnèrent à dîner ce jour-là; puis ils retournèrent à Albano le soir.

Et, jeudy matin, ledit seigneur Chevalier de Saint-Georges vint à Rome et dina chez M. le Cardinal Gualterio avec Mgr le Cardinal de Rohan. Après dîné, ces seigneurs eurent une très longue conférence entre eux. Tous ces petits voyages donnent à raisonner aux politiques de ce pays.

L'on attend demain, ou après, Monsieur [le prince] et Madame la princesse de Modène. Ils doivent occuper deux palais joints l'un à l'autre, le plus petit desquels étoit habité par M. le Cardinal de Bissy.

M. l'ambassadeur de Venise a fait, en peu de jours, meubler magnifiquement son palais pour M. son frère, madame son épouse et madame sa sœur, qui est venuë d'un Contarini. Ils sont arrivez hier pour voir la prise de possession du Pape, et l'on croit mesme qu'ils passeront icy le Carnaval.

Hier, il y eut Chapelle pour les morts, où le Pape assista, servi par vingt-trois Cardinaux, et le Cardinal Conti, frère de Sa Sainteté, dit la messe.

Il y a eu, aujourd'huy, une messe papale [à Saint-Charles] dans le Cours, qui est l'église des Milanois, où l'on a feste parce que l'Empereur porte ce beau nom. Le Pape n'a pu y venir, mais il y a eu bon nombre de Cardinaux et une très belle et très nombreuse musique.

L'on dit que Monsieur et Madame de Modène veulent être absolument *incognito*, et qu'ils se feront appeler comte et comtesse de Saint-Félix.

Le Cardinal de Pereira, Portugais, a baptisé un jeune Juif de dix-sept ans; il en fait un de ses valets de chambre; il lui a assigné un millier d'écus romains et lui a donné son propre nom : Joseph Pereira.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 304³.

2390. — D'ANTIN A POERSON.

Le 8 novembre 1721.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 7, du 14 et du 21 octobre. Malgré toutes les difficultez, vos tableaux [sont arrivés] à bon

port au port de Cette. Monsieur le Régent les attend avec impatience, et moy aussi, car je suis bien curieux de voir des tableaux d'une si grande réputation que ceux-là.

Je n'ay rien à vous mander sur vos comptes, le sr de La Motte vous ayant mis au fait de tout. Il seroit à propos que vous les rendissiez mesme plus tost, car j'aime, comme vous savez, les affaires arrangées.

Je n'ai rien à répondre sur vos nouvelles, sinon qu'il est bien juste que chacun s'en retourne chez soy après un aussi long séjour à Rome.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 304.

2391. — POERSON A D'ANTIN.

Le 11 novembre 1721.

J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 19 octobre, avec le mémoire de M. de La Motte, auquel j'adresse le compte de 1718, signé, ainsi qu'il a la bonté de me le demander.

J'ai toujours, Monseigneur, de nouvelles obligations à Votre Grandeur, et, récemment, de ce qu'elle a bien voulu me faire la grâce de parler en ma faveur à S. A. R., à l'occasion des soins que j'ai pris des tableaux de ce grand prince, lesquels sont arrivez, grâce au ciel, au port de Cette.

J'ai donné part de cette agréable nouvelle à Son Éminence Mgr le Cardinal de Rohan, qui a été bien aise de trouver, dans la mesme lettre, l'article dans lequel Votre Grandeur parle de Son Éminence d'une manière si obligeante qu'elle m'a paru en ressentir beaucoup de plaisir, et m'a chargé de l'en remercier et de la bien assurer de sa plus sincère et fidèle amitié.

L'on dit que Mgr Bichi, cy-devant Nonce en Portugal, s'obstinant à demeurer à Lisbonne, le Pape l'a fait menacer de lui faire saisir tous ses biens ecclésiastiques, pour le punir de sa désobéissance.

M. le Cardinal de Rohan, ayant envie de faire emporter quelques copies, d'après des tableaux de l'*Albane* et d'*Annibal Carache*, pour mettre dans son palais de Saverne¹, je lui ai trouvé un jeune homme d'Avignon, un Florentin et un abbé Franc-Comtois, qui

travaillent actuellement pour ce Seigneur, n'ayant pu trouver de François, parmi ceux qui sont icy, capables de le servir.

Cette Éminence est partie ce matin pour aller à Vicovaro, à dix ou douze lieues de Rome, chez M. le comte et Madame la comtesse Bollognety, qui ont là une très belle terre, qui est une principauté où ils désiroient, depuis longtemps, d'avoir l'honneur d'y posséder cette Éminence, qui, si on ose le dire, est adoré de tous ceux qui ont le bonheur de le voir.

M. le prince et madame la princesse de Modène sont arrivez, jeudy, vers les neuf heures du soir, ayant une suite de plus de cinquante personnes, et, vendredy matin, le prince et la princesse furent visiter l'église de Saint-Pierre, accompagnez de Mgr de Sisteron et de M. l'abbé de Soubise, qui les avoient complimentez dès le soir de leur arrivée.

Mgr le Cardinal de Rohan et M. le Cardinal Gualterio estoient à Albano, chez M. le Cardinal Ottoboni, d'où ils revinrent, et, le soir, ils furent complimenter leurs Altesses de Modène.

L'on dit que, tous les jours, le Pape éprouve, dans son jardin de Monte-Cavalo, de différents chevaux, pour en trouver un qui puisse luy servir le jour de sa prise de possession, qui se fera dimanche prochain, au cas que le temps se maintienne beau, ce qui est douteux.

Sa Sainteté a esté, jeudy, à l'église de Saint-Grégoire, où l'on a fait de grandes prières pour les morts pendant toute l'Octave.

Samedy, Mgr le Cardinal Altams tint chapelle dans l'église de l'Anima; l'on y chanta la messe avec une grande musique. Cette Éminence y fut accompagnée de plus de trente prélats et suivie des carosses et gentilshommes, des Cardinaux, ambassadeurs et princes romains.

Au retour de cette fonction, le Cardinal Altams donna un grand diné à plusieurs Cardinaux, entre lesquels estoient les Cardinaux de Rohan et de Gualterio, et plusieurs autres Éminences, puis les ambassadeurs de Portugal, de Venise, et d'un bon nombre de seigneurs et de gentilshommes, jusques au nombre de soixante-dix personnes.

L'on dit que le Roy d'Espagne rappelle à la cour de Madrid le Cardinal de Belluga, ce qui flatte les amis du Cardinal Albéroni, duquel l'on dit que le Cardinal de Belluga est ennemi déclaré.

Le Saint Père a envoyé chez tous les curés de Rome, pour être informé de l'état où se trouvent la pluspart des familles de Rome

qui sont en nécessité, pour songer au moyen de les soulager.

Ce Saint Père a, de plus, envoyé au port de Civita-Vechia, pour être informé de ceux qui sont les moins coupables, pour leur donner la liberté le grand jour de sa prise de possession.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse sont retournez de la villégiature, le froid les ayant obligez de revenir en ville.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 305.

= 1. En Alsace, le Cardinal était archevêque de Strasbourg.

2392. — D'ANTIN A POERSON.

Le 24 novembre 1721.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 28 octobre et du 4 novembre.

Ce n'est que pour entretenir le commerce que je vous y réponds, car, comme elles ne contiennent que des nouvelles générales et des complimens, elles ne me donnent aucun lieu de vous rien mander. Continuez à m'informer de tout ce qui viendra à votre connoissance; vous sçavez que je ne veux rien ignorer de tout ce qui peut être intéressant.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 304^r.

2393. — POERSON A D'ANTIN.

Le 25 novembre 1721.

Monseigneur, — L'on m'avoit promis, l'ordinaire passé, de me donner une relation exacte de la prise de possession du Pape, mais, ne l'ayant pas reçeuë à temps, et le courier étant prest de partir, je me hâtay d'en tracer une foible ébauche, telle que ma débile mémoire me l'a pu fournir.

Aujourd'huy, j'auray l'honneur d'adresser à Votre Grandeur un des arcs de triomphe, qui est gravé, et une partie de lad. relation, remettant à l'ordinaire prochain le reste, qui, tout ensemble, auroit fait un trop gros paquet.

Dimanche, M. le Chevalier de Saint-Georges, qui, le matin, eut audience du Pape, vint, l'après-midy, au Campidoglio, et ensuite

entra dans notre église, qui est au bas dud. Campidoglio, laquelle est dédiée à saint Luc et à sainte Martine, dont nous avons le corps dans notre église.

Nous estions assemblez en haut pour des affaires de l'Académie, lorsque l'on nous vint avertir que le roy d'Angleterre estoit en bas; c'est ainsi que l'on nomme ce prince dans Rome. Nous descendîmes et j'eus l'honneur de complimenter ce prince, à la teste de notre Compagnie.

Après avoir veü notre église et la souterraine, qui est une des plus belles choses qui soit en Europe, il voulut voir les salles de notre Académie, puis sortit, paroissant très content de ce qu'il avoit veü.

Monsieur le prince et madame la princesse de Modène sont encore à Rome. J'eus l'honneur de leur être présenté, le lendemain de leur arrivée, par M. l'abbé de Rohan et M. de Sisteron, lorsqu'ils furent à Saint-Pierre, et j'eus encore celuy de suivre, pendant une heure et demie que leurs Altesses furent dans cette superbe église.

Puis, je priaï M. son aumônier de me faire avertir au cas que je fusse assez heureux pour pouvoir être de quelque utilité auprès de leurs Altesses, lorsqu'elles iroient voir des tableaux dans des palais.

Cet abbé me dit qu'il ne croyoit pas que cela fût nécessaire, attendu que le prince et la princesse resteroient peu de jours à Rome; que, cependant, s'il trouvoit quelque moment favorable, il auroit la bonté de m'en avertir.

N'ayant rien sçeu depuis, je n'ay pas cru à propos de m'y représenter.

M. de Sisteron retourne en France, et M. l'abbé de Tansain, qui a la réputation d'un seigneur doué de beaucoup d'esprit et de grands talens, sera chargé des affaires du Roy.

Mais, Monseigneur, ce qui afflige presque tout Rome, c'est la triste nouvelle du prompt départ de Mgr le Cardinal de Rohan, que l'on espéroit devoir passer au moins l'hyver à Rome; ce grand seigneur avoit gagné les cœurs de tout le monde, dont il est estimé et honoré d'une manière que l'on regarde le départ de cette Éminence comme une perte irréparable.

Dimanche, l'on chanta le *Te Deum* au couvent de l'Araceli, sur la hauteur proche le Campidoglio, ce qui se pratique ordinairement après la prise de possession du Pape, lequel y assista, accom-

pagné de trente-cinq Cardinaux, de quatre-vingts prélats et de soixante gentilshommes romains, ayant M. le duc de Poli, frère du Pape, comme prince reconnu, à leur teste.

Lorsque Sa Sainteté fut descendue de carosse, Elle fut servie par le sénateur et par les conservateurs; Mgr Doria, maître de chambre du Pape, lui ayant fait remarquer, de dessus la hauteur, la multitude infinie du peuple qui faisoient de grandes acclamations de joye, sur quoy le Saint Père redoubla tendrement ses saintes bénédictions. Le soir, le Capitole fut illuminé de flambeaux de cire blanche, ce qui, à ce qu'on dit, faisoit un très bel effet.

Le mesme dimanche, au soir, en réjouissance de la prise de possession du Pape, M. l'ambassadeur de Portugal fit représenter une *Pastorale* en musique sur le théâtre dit Capranica, lequel étoit très orné. Les Cardinaux estoient dans le parterre, sur des estrades, et assis dans des fauteuils magnifiques. Le Chevalier de Saint-Georges et madame son épouse estoient dans la loge du Cardinal Acquaviva, et M. le prince et madame la princesse de Modène étoient dans celle de Mgr le Cardinal de Rohan.

A la fin du premier acte, on servit, avec une propreté et une abondance extraordinaire, toutes sortes de rafraîchissements. La musique en fut trouvée très belle, et l'on doit recommencer cette feste dimanche prochain pour les dames; puis l'on la fera une troisième [fois] pour les cavaliers romains.

Mgr le Cardinal de Rohan a eu un peu de goutte; mais, grâce au ciel, il est parfaitement guéry.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 308.

2394. — EXPLICATION DISTINCTE

De la machine du feu artificiel, fait dans la place d'Espagne, au jeudy premier janvier de l'année présente 1722.

(Jointe à la lettre du 25 novembre 1721.)

Par ordre de l'Eminentissime et Révérendissime prince, Monseigneur le Cardinal Acquaviva, ministre de Sa Majesté Catholique dans la cour de Rome, pour les festes et à l'occasion des noces de leurs Altesses Royales Monseigneur le prince des Asturies et de Mademoiselle la duchesse de Montpensier, princesse de Bourbon;

Dédié à l'illustrissime et révérendissime Monseigneur D. Troiano Acquaviva, prélat domestique de N. Saint Père et gouverneur d'Ancône. Le grand cœur de l'Eminentissime Monseigneur le Cardinal Acquaviva, toujours attentif à se rendre admirable avec ses magnificences, a voulu en manifester les effets dans l'applaudissement des noces royales du fils aîné de Sa Majesté Catholique, Philippe V, roy des Espagnes, avec Mademoiselle de Montpensier, fille de Son A. R. le Duc d'Orléans, Régent de France.

Pour tel effet, une machine de feu artificiel, commise à la capacité connuë du s^r *Dominique Paradis*, son architecte ¹, fut exposée à la veuë publique le premier janvier de l'année courante, enrichie d'une grande quantité de feux.

En ayant fait, pour cela, graver une estampe, on a jugé à propos de l'accompagner avec une briève explication de ce qui se voit en icelle, afin que les spectateurs et personnes curieuses pussent satisfaire également autant l'œil que l'entendement dans la considération de lad. machine, véritablement digne d'éternelle mémoire.

Cette grande machine, de plan exagone, fut donc dressée à la hauteur de cent quarante palmes, et étoit soutenue par six grands pilastres, colorez de pierre blanche, marbre violet, gros de six palmes et haut de soixante-dix, y compris le socle, la base, le chapiteau, l'architrave et la corniche, comme aussi la frise.

On voyoit, dans les six vuides qui estoient entre les pilastres, autant d'agréables perspectives idéales de fontaines et de jardins, qui faisoient une très belle veuë.

Le second ordre paroissoit sur la grande corniche, de plan pareillement exagone, de la hauteur de vingt-cinq palmes avec son socle et la corniche avec son architrave, et avoit autour six nobles bases quarrées, aux quatre desquelles plusieurs trophées de guerre étoient dépeints, et, dans les deux autres, qui paroissoient dans leur base de face, on voyoit l'effigie de deux lions en pied, de couleur d'or, appuyez sur une tour de mesme couleur, située en champ de verd antique uniforme, aux armes de Sa Majesté Catholique.

A ce deuxième ordre, au lieu de pilastres, il y avoit l'ornement de six cartouches, ornez d'un petit feston de laurier, coloré de jaune en champ verd, lesquels soutenoient dans leurs inférieures extrémités autant de fleurs de lys, de couleur d'or, hautes de sept palmes, et qui ont relation aux armes de Sa Majesté Catholique.

Sur le deuxième ordre, on voyoit un escalier majestueux, com-

posé de six marches, chacune desquelles étoit haute de deux palmes, sur lesquelles on voyoit un tapis peint en arabesque de couleur jaune.

Au bas de cet escalier, on y observoit quatre figures, hautes de vingt palmes, représentant les quatre parties du monde, ornées de leurs attributs, et en attitude de monter pour offrir leurs tributs aux deux monarchies de France et d'Espagne, lesquelles estoient excellemment représentées en deux autres figures, dans le haut dud. escalier, assises, avec leur manteau royal, dans un riche siège, dont il sortoit des deux bras deux testes de lions, de relief, de couleur d'or.

Pour rendre la machine complete, il y avoit deux Génies ailez sur un groupe de nuages, qui, avec les deux mains, soutenoient chacun une couronne royale, et, dans le milieu, il y avoit une Victoire, pareillement ailée, qui monroit unies ensemble les deux couronnes, pour mettre sur la teste des deux monarchies.

Dans la veuë opposée, il paroissoit, au bas du mesme escalier, une statue, haute de vingt palmes, représentant la Foy en habit blanc, montrant de vouloir monter pour décorer les triomphes des deux susdites monarchies ; et, dans un autre costé, on voyoit un Hercule en attitude de vouloir tuer l'Hydre, ayant autour plusieurs statues en diverses attitudes.

Finalement, dans les côtez angulaires de ladite machine étoient détachées deux colonnes, grosses de huit palmes, feintes de marbre et dépeintes autour avec un ornement de plusieurs hiéroglyphes et figures, hautes de soixante-dix palmes, y compris le socle, base et chapiteau, et aussi un autre socle, sur chacun desquels étoit posée une déesse, haute de vingt palmes l'une, d'une main, armée d'une lance, et, de l'autre main, elle tenoit une couronne de laurier.

Au costé gauche de ladite machine, on avoit dressé une fontaine représentant la belle tour de S. M., ornée des armes d'Espagne et de celles de Mgr Acquaviva, desquelles extrémités supérieures sortoient dehors quatre testes de lions, qui, de la gueule, répandoient une quantité de bon vin blanc et rouge, lequel tomboit en autant de vases, d'où il étoit distribué à un grand nombre de peuple, par des hommes destinez pour un pareil effet, vêtus d'un habit plaisant et de festes, lesquels, avec un bruit réjouissant, invitoient les peuples à crier : *Vive les conjoints royaux !*

La majesté de cette pompe festive fut décorée par un concours

infini d'une multitude incroyable et noblesse, qui applaudit, d'une commune voix, la glorieuse idée de l'Eminentissime Mgr le Cardinal Acquaviva, au palais duquel on voyoit les fenestres très noblement ornées par de riches tapis, galonnez d'or, comme on a fait de mesme, avec variété, à toutes les fenestres des maisons et palais situez sur ladite place d'Espagne, où, pour la commodité du public, étoit dressez quantitez d'échaffauts, afin que chacun concourût universellement à augmenter la joye dont on a fait dans Rome l'expérience pour un mariage si respectable, que Dieu veuille rendre heureux et bénir à perpétuité, au bénéfice de la religion catholique.

Le soir du mesme jour, qui, pour favoriser peut-être la feste, parut gay et serein, malgré le temps toujours contraire et variable, on vit le palais de Son Éminence Mgr le Cardinal Acquaviva éclairé aux fenestres par le nombre de soixante-dix et plus de flambeaux ou torches, voyant la place toute ornée de poëles à gaudron allumés, comme aussy les fenestres des maisons privées avec des lanternes, qui ont été distribuées de l'ordre de Monseigneur le Cardinal, et dans les antichambres de Son Éminence, encore icelles magnifiquement éclairées.

On dispensa à la noblesse, qui y étoit accourue, un excellent rafraîchissement, jusqu'à deux heures de nuit, quand on eut commencé à attacher le feu à lad. machine, lequel, avec le bruit divertissant et harmonieux d'une infinité de jeux incendiaires et fusées volantes, dura environ une heure, avec une très agréable veuë de lumières qui, en guise d'étoiles, rendoient la veuë de lad. machine beaucoup agréable, laquelle, autant par la symétrie du desseïn et de la peinture que par l'artifice du bombardier, fut universellement applaudie, principalement par rapport au grand personnage qui a élevé dans Rome, avec une telle feste, la gloire de deux princes tant honorez et estimez dans cette glorieuse ville.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 312.

= 1. C'est-à-dire architecte du Cardinal Acquaviva.

2395. — POERSON A D'ANTIN.

Le 9 décembre 1721.

Monseigneur, — M. le prince et madame la princesse de Modène furent, vendredy, à Thivoli, voir le plus beau palais et

les plus belles eaux de l'Italie, lequel palais et les eaux appartiennent à la maison d'Este, qui est celle de Modène.

Puis ce prince et cette princesse revinrent, samedi, un peu avant le dîner, descendre chez Mgr le Cardinal de Rohan, où ils dînèrent et d'où ils sont partis pour aller à Lorette, et, de là, à Bologne.

Son Éminence prit, vendredi, son audience de congé du Pape, qui lui témoigna beaucoup de tendresse, d'estime, de confiance et d'amitié.

Après cette audience, cette Éminence présenta à Sa Sainteté M. l'abbé de Tansain, qui reste chargé des affaires de France à la place de M. de Sisteron, lequel est parti pour se rendre à la cour.

Ce grand Cardinal a fait payer régulièrement les immenses dépenses qu'elle a fait à Rome et laissé son palais payé pour un an, dont M. l'abbé pourra en profiter agréablement.

Sadite Éminence a pris possession de son titre de l'église de la Trinité-du-Mont, mais sans aucun faste, son départ trop prompt ne luy donnant pas le temps de faire ni préparatif, ni musique, ni autres sortes de festes ni de cérémonie, comme ont fait M^{rs} les Cardinaux Portugais lorsqu'ils ont pris possession de leurs titres.

Le Pape, touché du malheur d'Avignon, et craignant pour l'Italie, a accordé des indulgences pour tâcher d'obtenir du ciel la cessation de ce fléau, et ce Saint Père dit la messe aux Chartreux, assisté de trente Cardinaux, précédé de tout le clergé régulier et séculier. Le Saint Père alla, à pied de cette église des Chartreux à celle de Sainte-Marie-la-Majeure, suivi de toutes les princesses ses parentes, et d'un peuple sans nombre.

M. le Cardinal de Rohan s'estant fait aimer et admirer dans Rome, presque tout le monde a désiré avoir son portrait, et il en couroit de très mauvais, copiés d'après des estampes, qui estoient mal rendues. Pour tâcher d'y remédier, j'ay entrepris d'en hasarder un, et ce bon prince, qui avoit résolu de ne se prester à personne, a eu la bonté de me donner du temps assez pour le peindre de manière que l'on le trouve très ressemblant.

Messeigneurs les Cardinaux Gualterio et Albano étoient présents lorsque j'y ay travaillé, et m'ont fait l'honneur de le fort approuver, et, pendant le dîner que j'eus celui de faire avec ces Éminences, elles m'en dirent encore des choses très gratieuses.

M. le Cardinal de Rohan, ayant désiré de faire faire quelques copies d'après *François Albano* et d'après *Annibal Carrache*,

nous avons choisi des originaux de ces deux fameux peintres, tant pour des dessus de portes des appartements du palais de Saverne que pour la chapelle et pour la bibliothèque. Il y a eu trois Italiens qui ont travaillé à ces copies et un Avignonnais.

Son Éminence doit partir demain, fort regretté de tout Rome. Elle va par Lorette à Bologne, où elle trouvera M. le prince et madame la princesse de Modène, pour aller ensuite à Regio, où l'on croit que se joindra M. le Duc, le père, lequel, avec Mgr le Cardinal de Rohan, accommoderont tous les petits différends qu'il a paru y avoir dans cette cour jusques à présent.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 320.

2396. — D'ANTIN A POERSON.

Le 13 décembre 1721.

J'ay reçu vos lettres du 11 et 25 novembre, avec la magnifique relation que vous m'envoyez de la prise de possession du Pape¹, dont je vous remercie, ainsy que de toutes vos nouvelles.

J'en ai, de mon côté, une à vous mander qui doit vous faire plaisir, c'est l'arrivée des tableaux de Monsieur le Régent et la satisfaction que S. A. R. a eüe de la façon dont vous les avez emballez. Je n'ay rien oublié pour faire valoir tous les soins que vous en avez pris.

Je ne lâcheray point prise que cette occasion ne vous obtienne une pension; je tâcheray mesme qu'elle soit sur un bénéfice, car le payement des autres pensions n'est pas toujours certain.

Assurez-vous que je feray de mon mieux et que je serai toujours fort aise de vous procurer quelque bien, étant, M., entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 318.

= 1. Cette relation n'a pas été conservée.

2397. — POERSON A D'ANTIN.

Le 16 décembre 1721.

Monseigneur, — Son Éminence Mgr le Cardinal de Rohan est party de Rome, mercredy matin, en compagnie des Cardinaux Acquaviva et Gualterio, lesquels trouvèrent Mgr le Cardinal Otto-

bon, qui les attendoit hors de la porte du Peuple, au bout du Ponte-Mole. Tous quatre allèrent jusques à la première poste, où se firent les adieux, excepté le Cardinal Gualterio, qui suivit Mgr le Cardinal de Rohan jusques au lendemain au soir, qu'ils couchèrent à Spollette, à trente mille de Rome, où le marquis Spade, qui est de lad. ville, lequel estoit cy-devant maître de chambre de Son Éminence, l'attendoit, et eut l'honneur de donner à souper et à coucher à ces Éminences.

Puis, le lendemain, Mgr le Cardinal de Rohan, quoiqu'un peu incommodé de goutte, ne laissa pas de monter en chaise pour suivre son chemin, et Mgr le Cardinal Gualterio reprit la route de Rome, où il arriva dimanche au soir.

L'on ne parle dans Rome que des présents qu'a fait M. le Cardinal de Rohan :

Une berline superbe au Cardinal Ottobon; un carosse et six chevaux au Cardinal Conti, frère du Pape; deux chevaux gris pommeliez au Cardinal camerlingue; deux au gouverneur de Rome et plusieurs autres et des tabatières d'or et autres galanteries.

N'ayant pas eu le temps de faire tous ces adieux comme il l'auroit pu désirer, il a laissé M. l'abbé de Rohan, seigneur très aimable, son parent, qui a suppléé pendant trois jours, puis est party pour aller joindre à Bologne, où l'on croit que se trouveront aussi M. le prince et madame la princesse de Modène, pour aller ensuite à Regio *di* Modène, où l'on croit que M. le Duc le père se trouvera et que toutes choses seront rétablies en une bonne union.

Le Pape a, dit-on, été un peu incommodé ces jours icy; mais, comme l'on s'est apperçu qu'il a un pied rouge et enflé, l'on se flatte que ses incommoditez dégèneront en goutte, ce qui est estimé être bon signe, les goutteux jouissant d'une longue vie dans ce pays icy.

L'on dit que le Saint Père a fait expédier à Vienne pour expliquer à l'Empereur l'impossibilité où se trouve Sa Sainteté d'envoyer de l'argent à l'Empereur, ni de lui accorder l'investiture des Deux-Sicules, que le Cardinal Altams demande avec beaucoup d'empressement¹.

Le marquis de Santis, ministre du duc de Parme, a fait demander audience à Sa Sainteté qui, à ce que l'on dit, lui a fait répondre

qu'il falloit que son maître envoyâ[t] un ministre extraordinaire pour complimenter le Saint Père sur sa création.

Le bruit court que, bien loin de faire des réformes de troupes à Madrid, l'on les augmentent considérablement; en sorte que les Italiens bien intentionnez croient que ces grands préparatifs regardent l'Italie, ce qui feroit plaisir à plusieurs qui trouvent le joug des Allemands insupportable.

Le Cardinal Acquaviva fait préparer un feu d'artifice², qui sera très grand et très magnifique, devant son palais, en place d'Espagne. Il y aura des statues qui représenteront la France et l'Espagne qui s'embrasseront et se jureront une étroite amitié; c'est cette Éminence qui en a, dit-on, fait l'allégorie.

Le jour de Sainte-Lucie³, M. le Cardinal Ottobon fut à Saint-Jean de Latran faire chanter la messe en musique, qui fut très belle. Mrs les Cardinaux Acquaviva et Belluga y assistèrent et toute la nation françoise.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 322.

= 1. On conçoit l'embarras du Pape; il étoit entre la France et l'Espagne d'un côté, et l'Empire de l'autre, chacun voulant son appui non seulement pour lui, mais surtout contre la prétention de l'adversaire.

2. Voyez la description de ce feu d'artifice ci-dessus, p. 104.

3. Le 13 décembre.

2398. — POERSON A D'ANTIN.

Le 23 décembre 1721.

Monseigneur, — J'éprouve, depuis tant d'années, les effets de sa puissante protection que je ne regarde plus comme un devoir de chaque commencement d'année, celui de faire des vœux pour la satisfaction de Sa Grandeur. C'est une obligation que je m'impose tous les instants de la vie, et mon bonheur aujourd'hui est d'estre autorisé par la coutume à pouvoir luy témoigner la joye que j'ay de les renouveler et de luy témoigner les sentiments de ma respectueuse reconnoissance.

L'unique bien dont elle a besoin, c'est une santé parfaite. Il n'en est aucun autre qu'elle ne puisse se procurer par elle-mesme. Souffrez donc, s'il vous plaît, Monseigneur, que je vous la souhaite, et que je prie Votre Grandeur d'estre persuadé que per-

sonne ne vit sous ses ordres avec plus de reconnoissance, de soumission et plus de respect que celui qui a l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 329.

2399. — POERSON A D'ANTIN.

Le 23 décembre 1721.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, avec mon respect ordinaire, une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 24 novembre, par laquelle Elle me fait l'honneur de marquer qu'elle ne veut rien ignorer de ce qui peut venir à ma connoissance.

Je crains d'avoir manqué, en dernier lieu, de donner avis à Votre Grandeur que M. le duc de Tallard avoit acheté icy une *Samaritaine*, peinte, au dire de tous les connoisseurs, par *Annibal Carrache*, très estimée. Il auroit souhaité que la chose fût secrette et ne la veut faire voir de longtemps; mais je ne puis rien cacher à Votre Grandeur, qui en fera l'usage qu'elle trouvera à propos.

J'ai l'honneur de me remettre très respectueusement à Votre Grandeur sur l'excuse que je dois à Monseigneur notre Grand-Maître¹ de n'avoir pu assister, le 17 de ce mois, au chapitre convoqué aux Carmes des Billettes²; j'espère que l'honneur d'estre icy sous la protection de Votre Grandeur me dispensera de toute autre occupation. J'en fait mes excuses à M. Doublet, greffier de l'Ordre, suivant l'ordre de la lettre circulaire qui nous a esté adressée.

M. l'abbé de Tansin, qui est icy chargé des affaires du Roy, a reçu un courier extraordinaire pour, dit-on, demander la dispense du mariage du Roy, ce qui fut accordé dès le mesme jour, quoyque Sa Sainteté fût au lit pour des douleurs qu'il ressent aux genouils depuis le jour qu'il fut en procession, à pied, des Chartroux à Sainte-Marie-la-Majeure.

L'ambassadeur de Malthe, nommé le baron Spinola, est arrivé à Rome. L'on dit qu'il a ordre de demander au Pape la permission de lever la décime sur tous les bénéfices appartenant à l'Ordre, sur ce qu'ils craignent que le grand armement naval que font les Turcs n'ait pour objet la conquête de leur isle de Malthe.

Jeudy, le Cardinal Aquaviva fut à l'audience du Pape, qui la lui donna au lit, dans laquelle il donna part à Sa Sainteté du

mariage, qui se devoit faire à Madrid, de l'Infante et future reine de France avec le Roy, le 19, et qui doit être conclu par M. le duc de Saint-Simon³.

Et, vendredy, le mesme Cardinal Acquaviva fut, en grand cortège, en l'église de Saint-Jacques des Espagnols, où l'on chanta une messe en musique et un *Te Deum* en action de grâce du rétablissement de l'union entre la France et l'Espagne. Les Cardinaux Gualterio, Belluga, Espagnols, et Ottobon assistèrent à cette cérémonie, ainsi que le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse; M. l'ambassadeur de Portugal et celui de Venise; M. le comte de Gubernatis, envoyé de la cour de Turin; M. l'abbé de Tansin et Madame la princesse des Ursins qui estoit dans une chapelle de l'église, et une infinité de noblesse et, pendant deux soirs, nous autres François et Espagnols, avons faits des feux et illuminations à nos fenestres.

La seconde soirée, l'on devoit tirer un grand feu d'artifice et donner de grands rafraîchissemens en place d'Espagne et chez le Cardinal Acquaviva, pour laquelle M. le Cardinal Acquaviva avoit fait inviter tout le Sacré Collège, à l'exception de M. le Cardinal Del Judice, de Scrotembach, de Malines, Cenfuegos, de Salerne et d'Altems; mais, estant survenue une pluye et un tonnerre terrible, qui a fait de grands désordres, ce qui a obligé à remettre cette feste nocturne jusques à ce que le temps soit plus assuré.

M. le Cardinal Altems a eu audience du Pape, malgré son indisposition, après celle qu'il avoit donné à M. Acquaviva, quoi qu'il l'eût demandé plusieurs fois avant led. seigneur Cardinal Acquaviva, et M. l'abbé de Tansin, qui y fut admis le mesme jour qu'il reçut le courier. Sur quoi l'on dit que le Cardinal Altems s'estoit plaint au Pape de la préférence qu'il avoit parut donner aux deux couronnes.

Les ambassadeurs de Portugal et de Venise se plaignent aussi de ce qu'ils ont plusieurs fois demandé aussi audience sans l'avoir pu obtenir, quoique ceux de France, d'Allemagne et d'Espagne l'ayent obtenus.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 325.

= 1. Ce n'étoit plus Dangeau qui était Grand Maître de l'Ordre de Saint-Lazare; il était mort en 1720.

2. L'église des Carmes Billettes, qui est devenue un temple protestant, existe encore, et à côté un cloître peu remarquable du xv^e siècle; c'est le seul cloître qu'on puisse citer à Paris, avec le peu qui reste de celui de l'église Saint-Séverin.

3. Voir les Mémoires de Saint-Simon, éd. Hachette, in-12, XII, 257-8, 336 et suiv.

2400. — D'ANTIN A POERSON.

Le 5 janvier 1722.

Celle-cy n'est que pour vous donner avis que le s^r Voulleau doit vous envoyer aujourd'huy une lettre de 10,472^l 10 s. de net, à Rome. Vous m'avouerez que, pour le mauvais temps qui court, l'on ne peut être mieux payé que vous l'êtes.

Envoyez-nous au plustôt vos comptes de l'année 1721.

Monsieur le Cardinal de Rohan est arrivé icy en bonne santé.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 319.

2401. — D'ANTIN A POERSON.

Le 12 janvier 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 9, du 16 et du 23. Je continuë mes remercimens, comme vous continués à me donner des nouvelles de ce qui se passe.

Je ne ferai point mauvais usage de ce que vous me mandez de l'emplette qu'a fait M. de Tallard, car je suis discret.

Je vous rends grâces des complimens que vous me faites sur la nouvelle année, que vous me souhaitez heureuse; je désire très sincèrement qu'elle me fournisse quelqu'occasion de vous faire plaisir, et je me flatte que vous n'en doutez point.

Je vous envoie la copie du mémoire que j'ay remis à l'abbé de Thesu, par ordre de S. A. R. J'y ay joint mes recommandations les plus fortes.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 330.

2402. — POERSON A D'ANTIN.

Le 20 janvier 1722.

Monseigneur, — Le prélat trésorier du Pape, qui se nomme

Mgr Coligola, a passé quelque temps à Sancta-Felicità, qui est un port de mer à trente milles de Rome, lequel avoit été abandonné depuis plusieurs siècles, et, estant environné d'eau croupie, causoit un mauvais air qui infectoit plusieurs lieux le long de la mer. Pour y remédier, l'on a netoyé ce port et fait couler les eaux d'un lac voisin, ce qui rendra ce port praticable et d'une bonne utilité.

L'on a trouvé, sous les eaux, une carcasse de gallère des anciens Romains et des tuyaux de plomb pour conduire l'eau douce, avec des inscriptions, du temps de Vallérien ¹.

Mercredy, le Pape assista en bonne santé au Consistoire, où il ne se passa rien de particulier qu'un discours, que fit généreusement le Cardinal Del Judice, en faveur, à ce que l'on dit, de M. le Cardinal Albéroni, ce qui a été admiré dans la personne de cette Éminence, qu'on croyoit avoir des raisons de n'estre pas contante de ce Cardinal.

Jeudy, le Cardinal de Malines prit possession de son titre Santo-Cesareo, et l'on ne doute pas, ayant vendu ses carrosses, qu'il ne parte dans peu pour se rendre à la cour de Vienne, pour y rendre compte, à ce que l'on dit, de la conduite qu'il a tenue en faisant publier dans son diocèse la Bulle *Unigenitus*, ce qui n'est pas, à ce que l'on prétend, du goût de l'Empereur.

Le s^r Kenits, cy-devant caissier de la Compagnie de la mer du Sud en Angleterre, lequel attendoit mademoiselle sa fille pour s'establi à Rome, ayant été fait appellé, la nuit, par Mgr le Gouverneur, ce magistrat luy dit qu'il ne pouvoit plus rester icy, et qu'il ne luy donnoit que vingt-quatre heures pour en partir, à quoi il a obéi; et l'on croit qu'il est allé vers Naples pour y chercher un embarquement, afin d'aller au Levant y passer le reste de ses jours.

Le Chevalier de Saint-Georges n'a point voulu le prendre sous sa protection pour ne pas se brouiller avec ceux qui le protègent et parce qu'il ne veut pas recevoir un homme qui a, dit-on, causé tant de malheur à sa patrie qu'il a ruiné, selon le bruit public, et auquel l'on donne grande créance à Rome.

Dimanche matin, l'on tint chapelle à Saint-Pierre, pour la feste de la Cathédra ou la Chaire de saint Pierre. Le Pape n'y assista pas, mais, l'après-dîné, Sa Sainteté y fut en carrosse avec les Cardinaux Sainte-Agnès, premier ministre, et le Cardinal Conti, frère du Pape. Et le prince dom Carlo et le duc de Guadagnoli, tous deux neveux du Pape, parurent, pour la première fois, à la teste

de leur compagnie des chevaux-légers de Sa Sainteté, ayant avant eux le duc de Poli, leur père et frère du Saint-Père, lequel, au retour, passa devant le palais Cesarini, où se trouva, à la porte, le Prince, en habit de cérémonie, et Madame son épouse et la signora Giutta, leur fille, qui passe pour estre la plus belle princesse de Rome, et qui a l'honneur d'estre parente de N. Saint-Père.

Le comte de Galues, Napolitain, n'ayant pas voulu recevoir l'Ordre de la Toison d'Or du prince de Besignano, a mieux aimé faire la dépense extraordinaire d'aller à Vienne recevoir cet honneur de la main de l'Empereur que de la recevoir dud. prince de Besignano.

L'on dit que, quelques personnes s'estant présentés pour acheter des carrosses de Mgr le Cardinal de Rohan, l'on leur avoit dit qu'ils n'estoient point à vendre. Cette nouvelle s'est répandue à Rome et a réjoui tout le monde de cette ville, par l'espérance que cela leur donne d'avoir encore le bonheur de revoir ce grand Cardinal qui a gagné les cœurs des grands et des petits.

Les Italiens commencent à se fréquenter; ils se donnent des repas, jusques aux Religieux. Le Père général des Augustins a donné un grand soupé aux Cardinaux Conti, aux prélats Conti, Vallignani, Ruspoli et dom Marc-Antonio Conti, dom Carlo, son frère et le prince Ruspoli. Et le Père Caloredo, prestre de l'Oratoire de Saint-Philippe Néri, après une *oratoire*² en musique, a donné un grand soupé aux Cardinaux Scotti, Olivieri et Sainte-Agnès.

Les princes romains et les autres seigneurs donnent aussi de somptueux repas.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 331.

= 1. Publius Licinius Valerianus, Empereur en 253 de l'ère chrétienne; prisonnier de Sapor en 260, il mourut quelques années après sans que son fils Gallien (259-68) ait rien fait pour le délivrer.

2. C'est-à-dire un *Oratorio*.

2403. — POERSON A D'ANTIN.

Le 27 janvier 1722.

Monseigneur, — M. l'abbé de Tansin nous a dit que Mgr le Cardinal de Rohan estoit parti, le 15 de ce mois, de la ville de Gennes, pour aller à Turin, et qu'il croyoit que cette Éminence seroit dans

peu à la cour. Comme il a paru, dans le séjour qu'elle a fait à Rome, qu'elle m'honorait de sa bienveillance, j'ay lieu d'espérer qu'elle me fera l'honneur de parler en ma faveur à Votre Grandeur et qu'elle témoignera être bien aise de la généreuse protection que votre extrême bonté, Monseigneur, veut bien m'accorder auprès de Son Altesse Royale pour me faire avoir une pension; ce qui se rencontre heureusement avec les dernières paroles que me fit l'honneur de me dire cette Éminence un peu avant que de partir, qu'estant grand-aumônier, elle auroit bien du plaisir que je pusse avoir quelque bonne pension sur des bénéfices.

Mais, Monseigneur, cette bonne œuvre étoit réservé au grand cœur de Votre Grandeur, à qui seule j'aurai obligation du bien qui pourra m'arriver, et c'est en elle aussi que je mets toutes mes espérances et ma confiance.

Le comte de Grimaldi, seigneur napolitain, qui a remis l'Ordre de la Toison, qu'il avoit du Roy d'Espagne, entre les mains du Cardinal Acquaviva, et a pris le parti de l'Empereur, ayant pris la route de Naples, fut rencontré, à ce que l'on dit, hors des portes de Rome, par les Cardinaux d'Altems, de Malines et d'Albéroni, et furent plus d'une heure en conférence ensemble; sur quoi, il courut un bruit dans Rome que led. seigneur Cardinal Albéroni avoit pris le parti de la maison d'Autriche.

Mais, à présent, l'on assure que cette Éminence, ayant sçu ce qui s'estoit répandu, en avoit paru très en colère et avoit dit plusieurs fois que, s'il avoit eu à se déclarer pour quelque prince, qu'il l'auroit fait dès son entrée en Italie, mais qu'il n'en connoissoit et n'en vouloit connoître aucun autre que le Saint Père.

Le comte de Gubernatis a esté à l'audience du Pape pour lui donner part du mariage de M. le prince de Piedmont avec la princesse de Sulzbach, et l'on suppose que, dans la mesme audience, il fut parlé des différens qui règnent depuis longtemps entre les cours de Rome et de Savoye.

Hier, l'on fut, à la cour du Chevalier de Saint-Georges, fort inquiet, parceque l'on crut y avoir perdu une belle perle et quelqu'autres plus ordinaires, lesquelles furent retrouvées; mais à cet embarras en succéda un bien plus grand, car ledit seigneur Chevalier, voulant passer d'une chambre dans une autre, en levant une portière sur laquelle étoit un tableau représentant le prince Sobieski, le portrait s'échapa de la bordure et tomba sur le front du Chevalier de Saint-Georges, auquel un des petits clous

qui tiennent la toile fit une égratigneure, dont il est sorti quelques gouttes de sang, ce qui donna une telle épouvente à Madame son épouse qu'elle en tomba évanouie.

L'on tira du sang au Roy, puis l'on avertit le Cardinal Gualterio; et le Cardinal Acquaviva et M. l'abbé de Tansin y furent l'après-dîné; mais, grâce au ciel, l'on en sera quitte pour la peur.

L'on continue de dire que le grand-duc de Florence fait faire de grandes plaintes dans les cours de l'Europe de ce que l'on veut disposer de ses états pendant sa vie, lui qui a des enfants, qui prétend de plus avoir faculté d'y pouvoir nommer, ce qui fait croire à plusieurs que le voyage du marquis de Saint-Philippes, résident du roy d'Espagne, qui est party de Genes pour se rendre à Florence, n'y aura pas grand succès, puisque l'on adjoute que l'Empereur appuye les prétentions du Grand-Duc et qu'il pourroit se faire que [les Anglais], d'accord avec la maison d'Autriche, envoyassent des escadres de vaisseaux dans la Méditerranée pour servir contre les Espagnols. D'autres, cependant, ont peine à croire que l'Angleterre veuille rentrer en guerre contre l'Espagne, dont le commerce luy est si avantageux.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 334.

2404. — POERSON A D'ANTIN.

Le 3 février 1722.

Monseigneur, — L'honneur que j'ai aujourd'hui de recevoir la lettre dont Votre Grandeur m'a honoré le 12 janvier, par laquelle Elle me fait celui de me dire qu'elle désire très sincèrement que cette année lui fournisse des occasions de me faire plaisir, et qu'elle se flatte que je n'en doute pas, sont, Monseigneur, des expressions si obligeantes, si généreuses et si fortes que je me trouve dans l'impossibilité de lui en faire un remerciement proportionné à l'étendue de mes obligations.

Non content de tant de faveurs, Elle a encore la bonté de m'envoyer la copie du mémoire qu'elle a fait donner à M. l'abbé de Thesu, avec très forte recommandation. Ce sont des grâces, Mgr, si extraordinaires, qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse lui en donner la récompense. Tout ce que je puis faire, en admirant ses sentimens élevés et bienfaisants, c'est de prier continuellement le ciel

de la combler de ses bénédictions et de lui rendre ce qu'elle mérite par tant d'actions dignes de sa grandeur et de sa piété.

Je n'ay qu'à laisser agir son cœur, il trouvera du plaisir à me faire du bien autant que j'en auray à le recevoir. C'est desjà pour moy une fortune avancée que d'avoir l'honneur de son affection. J'ose l'assurer que je n'en suis pas indigne par les respectueux sentiments qui m'attachent à Elle, et que je tâcheray de la mériter de plus en plus par la profonde soumission avec laquelle je veux vivre et mourir.

POERSON.

P.-S. — Il y a très peu de nouvelles, cet ordinaire, qui méritent d'estre écrites.

L'on parle seulement du refus que l'on a fait à la Rotte d'y donner la mantelette à Mgr Rata, *Auditore* espagnol. Le prétexte dont on s'est servi a été que ce seigneur n'ayant pas rendu visite aux Cardinaux impériaux et n'ayant pas non plus envoyé un présent au Cardinal Altemps, qui a été cy-devant auditeur de Rotte (qui consiste en un bonnet quarré et deux paires de gants); sur ce léger prétexte, l'on l'a refusé, quoique l'on prouve que, depuis le commencement de cette dernière guerre, Messieurs les auditeurs de Rotte qui ont été reçeus pour l'Allemagne n'ont point visité M. le Cardinal Acquaviva, ce qui n'a fait aucune difficulté.

Cependant, comme le parti de la maison d'Autriche paroît le plus puissant dans Rome, l'on prend patience jusqu'au retour des deux couriers que le Cardinal Acquaviva a dépesché, l'un au duc de Parme et l'autre à la cour de Madrid.

L'on parle fort du mariage du neveu de notre Saint Père le Pape avec la fille du duc de Paganica, et, en faveur de cette alliance, l'on croit que Mgr Mattei, oncle de la princesse, sera fait Cardinal dans le premier Consistoire, qui sera bientôt, à ce que l'on croit¹.

L'on ne parle, dans Rome, que d'opéras et de comédies. Quoi qu'il ait fait un froid excessif et qu'à présent il fasse une pluye abondante, cela n'empesche pas les Romains, qui sont naturellement curieux des spectacles, d'y courir malgré la mauvaise saison.

L'on assure qu'aujourd'hui M. le Cardinal Acquaviva a fait dire à Mgr Herera, second auditeur de Rotte pour l'Espagne, qu'il n'aille plus aux fonctions de la Rotte jusques au retour du courier qui est allé à Madrid.

L'on adjoute que M. l'abbé de Tansin s'est joint à M. le Cardinal Acquaviva en faveur du signor auditeur espagnol.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 338.

= 1. Nomination qui n'eut pas lieu.

2405. — POERSON A D'ANTIN.

Le 10 février 1722.

Monseigneur, — Quoique nous soyons dans le carnaval, temps dans lequel l'on ne parle que d'opéras et de comédies, les prétendus politiques disent que l'on fait partout de grands préparatifs de guerre et que M. de Campredon travaille à conclure un traité avec France, Espagne et le czar de Moscovie, ce qui, disent-ils, donnera beaucoup de jalousie aux cours voisines, et pourroit bien obliger le roy Georges à s'unir avec l'Empereur, qui, de son côté, a, dit-on, beaucoup d'inquiétude des Turcs, dont la mort du grand-vizir a réveillé le mufti et animé les Janissaires, qui demandent hautement à renouveler la guerre contre l'Empereur et les Vénitiens.

L'on dit aussi que Mgr Mezzabarbe est enfin arrivé à Pékin et que l'Empereur l'a reçu très favorablement; et l'on adjoute que ce prince, ayant eu quelqu'accident à une jambe, le chirurgien de ce prélat l'avoit heureusement guéri et qu'il avoit été très richement récompensé de ce prince, qui en témoignoit une confiance plus particulière audit prélat de Sa Sainteté.

Mgr Passarany est retourné de France, où il a porté la barette à Mgr le Cardinal Du Bois, lequel l'a, dit-on, régala d'un diamant de mille écus, et lui a donné cinq cents louis d'or pour les officiers de l'antichambre secrette du Pape.

L'on a tenu une congrégation au sujet du refus que l'on avoit fait de recevoir Mgr Bara auditeur pour l'Espagne; après laquelle l'on est convenu que led. seigneur auditeur feroit, s'il vouloit, le présent, qui consiste en une tourte et une paire de gants; mais le présent ne s'est point fait, et l'auditeur a été reçu à l'ordinaire. Après quoi, le Pape a mortifié le Décan de la Rotte, qui n'avoit pas fait son devoir en cette occasion.

M. le Cardinal Acquaviva a été remercier M. l'abbé de Tansin des soins et bons offices que ce ministre a rendu à M. Rata, lesquels ont beaucoup contribué à cet accommodement.

L'on ajoute que mondit seigneur Cardinal Acquaviva a été aussi remercier M. le Cardinal Ottobon de la part que cette Éminence y a prise.

Dans le temps que M. *L'Estache* estoit à Rome, M. Tioly, qui étoit envoyé de Pologne pour des affaires secrettes, proposa de faire faire des copies de marbre d'après les plus belles figures antiques. Je doutois fort de la réussite de ces propositions, mais, le mesme m'ayant écrit depuis, d'un air assez sérieux, sur ce sujet, j'ay envoyé la copie de l'article de sa lettre audit s^r *L'Estache*, lequel doit demander permission à Votre Grandeur, ne devant rien entreprendre qu'auparavant il n'ait eu l'honneur de ces ordres. Quoique cela me paroisse fort incertain, je prends la liberté d'en informer Votre Grandeur, suivant la permission qu'elle m'a donné de lui rendre compte de tout ce qui vient à ma connoissance.

L'on dit que le signor Thomas Diramy, Écossois, à présent écuyer et favory du grand-duc de Toscane, lequel se trouve à Rome sous prétexte d'y voir le carnaval, est venu pour y traiter des affaires très importantes, et particulièrement avec le Cardinal Acquaviva, avec lequel l'on assure qu'il est souvent en conférence la nuit, et quelquefois le jour, ce qui donne, à ce que l'on dit, beaucoup d'inquiétude et jalousie aux ministres du parti contraire, qui font tout ce qu'ils peuvent pour en pénétrer le secret; d'autant plus que plusieurs croyent que le Chevalier de Saint-Georges a quelque part dans ces mystères qui se traitent.

L'on parle, plus que jamais, d'une congrégation des Cardinaux Tanara, Coradini, Sainte-Agnès, Conti et Imperiali, au sujet des différens de cette cour et de celle de Turin, et Mgr Riviera sera rapporteur et secrétaire de cette congrégation, de laquelle l'on espère beaucoup.

Depuis huit jours, le Pape est sorti deux fois pour visiter les Religieuses de la Purification¹, et l'autre celles de Saint-Appolonia², où, après les prières, ce Saint Père entra dans le couvent où les Religieuses et les princesses du sang baisèrent les pieds du Saint Père.

Il court un bruit que le roy de Pologne doit venir à Rome pour y visiter les saints lieux, et d'autres croyent que c'est pour y traiter quelque affaire d'importance.

Les princes et grands seigneurs s'accoutument à donner de grands

soupers, et M. l'abbé de Tansin donne à manger assez souvent à des Cardinaux et dames du premier rang.

Le cours des masques est, dit-on, fort beau, et M. l'ambassadeur de Venise a donné hier le premier bal, qui a été fort applaudi.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957. fol. 341.

= 1. Vasi, *Tesoro sagro*, I, 120-1.

2. *Ibid.*, II, 39-41.

2406. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28 février 1722.

Monseigneur, — Dans la lettre que j'ay l'honneur de recevoir de la part de Votre Grandeur, du premier février ¹, Elle me fait celui de me dire qu'Elle n'aime point les compliments, aussi n'ai-je pas prétendu lui en faire; mais, comblé de ses bienfaits, j'ai pris la liberté de lui témoigner les vœux que je fais pour sa prétieuse santé et pour sa conservation, en suivant les loix de mon devoir et de ma juste reconnoissance.

Votre Grandeur me fait voir tant de bonté dans sa favorable réponse que je présume tout de l'honneur de sa protection. Elle ne perd pas de veuë mes besoins et me fait espérer un prompt secours, dont je luy rends, par avance, mes très humbles actions de grâces.

J'ai mes comptes de l'année dernière tout prests; il paroît, par lesd. comptes, qu'il est due, de l'année 1721, 6,495 livres, sans parler de ce qui court de cette année.

Le bruit s'estoit répandu que la cour de France avoit honoré dom Charles, neveu du feu Pape, de l'Ordre du Saint-Esprit. Sur ce bruit, l'on dit que le Cardinal Albane, Camerlingue, et son frère, le Cardinal Alexandre, ont été trouver le Cardinal Altemps et lui ont protesté qu'ils n'avoient jamais eu connoissance de cette démarche; et l'on adjoute qu'il est encore douteux si le prince dom Charles, qui est à Urbain, l'acceptera ou le refusera.

L'on dit que les Cardinaux Gualterio et Aquaviva ont été, près de trois heures, enfermés avec M. le Chevalier de Saint-Georges et le seigneur Tomaso Dyrami, confident et envoyé secret de M. le Grand-Duc. Cette longue conférence donne occasion aux politiques de cette ville de faire bien des raisonnemens.

Dimanche, le Pape assista à la Chapelle, précédé de trente-deux Cardinaux ; Mgr Mattei chanta la grande messe.

L'on dit que l'Empereur, sur le bruit qu'avoit produit sa lettre au Cardinal Altems au sujet de la *Constitution*, lui en a écrit une seconde de sa propre main, par laquelle il lui déclare qu'il approuve toutes les réflexions qu'il luy a faites à ce sujet, convenables au Pape, et que l'on verra bientôt qu'il regarde lad. *Constitution* comme de foy, par les ordres qu'il donnera là-dessus par tout l'Empire.

L'on dit aussi qu'en conséquence de ce mesme bruit, l'Impératrice a écrit à la princesse de Volfenbutel qu'elle seroit bientôt édifiée des ordres que devoit donner l'Empereur au sujet de la *Constitution*, dont il est grand partisan.

L'on écrit de Regio, en Calabre, qu'environ mille paisans de cette province-là avoient pris les armes à cause d'une nouvelle imposition de six cent mille écus. Toutes les maisons devoient payer chacune quinze carlins; sur cela, l'on a, dit-on, obligé le gouverneur de la province de les aller haranguer, ce qui n'avoit pas produit un grand effet. Sur quoy, le prince Borguèse, vice-roy, ayant réfléchi que ce commencement de désordre pourroit avoir de fâcheuses suites, il a ordonné que, non seulement on feroit marcher quelques troupes des deux provinces voisines, mais il a envoyé ordre au gouverneur de Messine de se tenir prest à passer le détroit en cas de besoin.

Quoique le carnaval soit passé, l'on parle icy de plaisirs et des présens qui se font chez la duchesse de Guadagnole, qui a épousé le neveu du Pape; toutes les princesses parentes du Saint Père, que l'on nomme les princesses du sang, paroissent avec beaucoup d'éclat et de magnificence.

L'on vient de m'assurer que le signor Tomaso Dyramy est parti, ayant, apparemment, terminé les négociations pour lesquelles le Grand-Duc l'avoit envoyé en cette cour.

Le R. P. Général des Jésuites est entièrement guéry, à la grande satisfaction de son Ordre et de ceux qui le connoissent, estant un homme d'un grand mérite.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 346.

= 1. Cette lettre ne s'est pas retrouvée. Voy. la suivante.

2407. — D'ANTIN A POERSON.

Le 28 février 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 27 janvier, 3 et 10 février.

Je vous remercie de vos nouvelles et ne répond point à vos complimens ny aux louanges outrées que vous me donnez. Si elles naissent de la bonne opinion que vous avez de moi, à la bonne heure; mais, si vous me les servez comme un mets du païs que vous habitez, je vous avertis qu'il n'est point de mon goût, quelque bien assaisonné qu'il puisse être.

L'Infante est attendue après-demain; elle sera reçue à Paris avec toutes les marques de réjouissance et de magnificence possible¹.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 345.

= 1. C'est à cause de son séjour au Louvre que l'on appelle encore aujourd'hui jardin de l'Infante celui qui se trouve à droite en sortant de la cour du Louvre, le long de la galerie d'Apollon.

2408. — POERSON A D'ANTIN.

Le 3 mars 1722.

Monseigneur, — L'on dit que, dans la dernière audience qu'a eue M. le Cardinal Altems, il a demandé au Pape trois cent mille écus romains, de la part de l'Empereur, lequel prend un tiers des revenus ecclésiastiques dans le royaume de Naples et dans le Milanais. L'on ne sçait pas encore ce que le Saint Père a répondu à ces propositions-là.

L'on fait icy de grands préparatifs pour un voyage que Sa Sainteté se propose de faire, immédiatement après Pâques, à la terre de Poli, qui appartient à sa maison et où il est né; et, de là, ce Saint Père compte aller à Frascati, puis à Castel-Gandolfo, avec une grosse suite, ce qui répendra de l'argent en ces pais-là qui sont très pauvres.

Il court un bruit sourd qu'un prince Ferdinand, second fils du roy d'Espagne, doit passer en France. Ce bruit est fondé sur des lettres que l'on dit être venues d'Allemagne.

L'abbé Scarlati, agent du duc de Bavière en cette cour, a reçu un courrier avec la nouvelle que dom Théodore, fils naturel du duc de Bavière, est à Florence, pour se rendre icy voir les cérémonies de la semaine sainte, puis s'en retourner à Sienne pour y faire ses exercices.

Le Pape a tenu Consistoire hier, dans lequel il proposa l'archevêché de Florence, les évêchez d'Ugio (Ugento) et de Lipari.

L'on dit qu'à la fin dud. Consistoire l'on parla des affaires de Savoye, et, l'après-diné, je vis, chez M. l'abbé de Tansin, M. le comte de Gubernatis, ministre du roy de Sardaigne, paroissant avoir beaucoup de choses à dire.

L'on dit que le roy de Portugal demande au Pape de jouir du privilège d'avoir à Rome un auditeur de Rotte, comme l'Empire, la France et l'Espagne, ce qui, n'ayant point d'exemple, souffre de grandes difficultez.

L'on ajoute que le nouveau Résident de cette couronne, qui vient d'estre fait envoyé, trouve aussi des difficultez pour avoir de l'*Excellence*, le cérémonial y estant opposé.

L'on dit aussi que le mesme Roy, ayant veu des desseins du théâtre de l'Opéra de Rome, dont il a été charmé, en veut avoir un pareil, et, pour y parvenir, l'on croit que ce prince fera passer à Lisbonne le comte d'Alibert, lequel a fait faire le plus beau théâtre qui soit dans Rome¹.

L'on dit que le Cardinal Alexandre Albane a eu plusieurs conférences avec un seigneur qui lui a offert deux cents mille écus romains des statues, bas-reliefs et bustes que cette Éminence a accumulés sous le pontificat du Pape son oncle; d'autres croyent que ce sont des bruits répandus pour mettre cet assemblage de morceaux en grande réputation.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 349.

= 1. Il en portait encore récemment le nom. Voy. *Guida di Roma*, du marquis Melchiorri, 1840, p. 659.

2409. — POERSON A D'ANTIN.

Le 10 mars 1722.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre qu'il a plu à Votre Grandeur de m'honorer, avec la lettre de change de deux

mille neuf cens cinquante écus romains que M. Voulleau m'a adressé par ordre de Votre Grandeur, dont elle me permettra, s'il lui plaît, de lui en faire mille très humbles remerciemens.

Ce secours, Monseigneur, paye non seulement toute l'année 1721, mais j'espère qu'il acquittera le quartier de janvier, février et mars de la présente année 1722.

Avec beaucoup de justice, Votre Grandeur me fait l'honneur de me dire qu'on ne peut être mieux payé que je le suis par votre bonté, et j'espère de cette mesme bonté qu'elle me pardonnera, en cette occasion, si je prends la liberté de lui dire que, comme ses grâces n'ont point de prix, ma reconnoissance, Monseigneur, n'a point de bornes.

L'on dit icy que le Cardinal Fieschi, archevesque de Gennes, est en grand danger, et la même chose du Cardinal Borgia, qui est retourné en Espagne.

Il est passé par Rome un courier venant d'Otrante, qui va à Venise, lequel a laissé un paquet à l'ambassadeur de cette République. L'on croit que c'est au sujet des grands préparatifs que les Turcs font sur mer, qui font craindre les Vénitiens du moins autant que les Maltois.

Le Pape n'assista pas, dimanche dernier, à la Chapelle, où se trouvèrent vingt-huit Cardinaux ; mais Sa Sainteté donna une très longue audience à M. le comte de Gubernatis, très habile ministre du roy de Sardaigne. L'on croit que les différens qui règnent depuis si longtems sont en bons termes d'accommodement et que led. seigneur comte de Gubernatis sera fait Cardinal¹.

L'on dit aussi que le prince dom Carlo Albano ne pouvoit accepter le *cordons bleu*², attendu qu'il a eu un diplôme de l'Empereur, qui le nomme prince de l'Empire avec une promesse d'un fief considérable dans le royaume de Naples.

L'on assure que le duc de Parme a fait faire au Pape un régal, par le marquis de Santis, son envoyé à cette cour, de plusieurs tomes de l'*Histoire de sa famille*, où se trouvent les portraits des anciens ducs, avec des cartes de tous leurs domaines et de tout ce qu'ils possèdent dans Rome, le tout gravé au burain avec beaucoup de travail et de dépense, avec un discours ; ce qui peut être à dessein de prouver leur droit sur les duchez de Castres et Ronciglione.

L'on croit que le Cardinal d'Olmütz, ayant la protection du prince Eugène, pourroit bien rester à Rome chargé des affaires de l'Empire, ce qui apparemment mortifieroit le Cardinal Cenfuegos,

qui, à ce que l'on dit, y avoit de grandes prétentions. D'un autre costé, l'on assure que Sa Sainteté voudroit bien, qu'au lieu de Cardinaux, les testes couronnées lui envoyassent des ambassadeurs, ce qui rendroit cette cour bien plus magnifique et enrichiroit Rome par leurs grandes dépenses.

L'on dit que le Cardinal Albéroni a fait de magnifiques présents en pierreries à madame la duchesse de Guadagnole.

Dans peu de jours, l'on croit que l'ambassadeur de Malte fera son entrée à cheval, accompagné de tous les chevaliers de son Ordre qui se trouvent dans Rome et les provinces voisines, cette cérémonie se pratiquant seulement à tous les nouveaux pontificats.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 352.

= 1. Ce qui n'eut pas lieu.

2. C'est-à-dire l'Ordre du Saint-Esprit.

2410. — POERSON A D'ANTIN.

Le 17 mars 1722.

Monseigneur, — L'on dit que le prince de Santo-Bono vient d'Espagne et que l'abbé Caracioly va à Gennes au-devant de ce seigneur, et l'on ajoute qu'il pourroit bien être déclaré ambassadeur en cette cour et que M. le Cardinal Aquaviva ira loger au palais Farnaise comme protecteur de la monarchie d'Espagne.

Quelqu'uns de ceux qui sont passez avec ledit prince disent que l'on y fait de grands préparatifs de guerre, que l'on croit destiné pour reprendre le port Mahon, que les Anglois ne rendront que par la force; et, quoyque l'on parle du congrès de Cambray, ils appréhendent que la paix ne soit encore éloignée.

Le Pape fut, vendredy, prendre la bénédiction dans l'église de Saint-Pierre. Il avoit, dans son carosse, les Cardinaux Gualterio et Ottoboni, et fut reçu à la porte par quinze Cardinaux, puis fut servi, à son retour, par les Cardinaux Saint-Agnès et Conty en la place des Cardinaux Ottoboni et Gualterio.

Le Saint Père a donné une audience extraordinaire au marquis de Santis, envoyé de M. le duc de Parme, et une autre à M. l'ambassadeur de Venise au sujet du courier que ce ministre a reçu

d'Otrante, et une de congé à M. le Cardinal Prioli, qui s'en retourne à son évêché¹.

Le Pape, qui jouit, grâce au ciel, d'une parfaite santé, assista dimanche à la Chapelle où se trouvèrent vingt-sept Cardinaux. Il bénit la rose d'or, qui s'envoie ordinairement aux princes dans certaine occasion².

Dimanche, l'après-dîné, l'ambassadeur de Malte, en cavalcade, se rendit de la vigne Rospiglosi, qui est hors de la porte du Peuple, à la dite porte, après avoir reçu, de la part des Cardinaux et des princes, les compliments ordinaires, [ainsi que] des gentilshommes qui étoient venus dans des carosses à six chevaux. Il fut rencontré à la dite porte du Peuple par Mgr le majordhomme du Pape, accompagné des officiers de la chambre secrète du Pape.

Puis, l'entrée commença par un courier de M. l'ambassadeur, quelques domestiques et quinze mulets, avec couvertures de velours et dessus de ses armes brodées d'or; et ensuite vingt-huit estaffiers des Cardinaux, montez sur des mulles, et portoient des chapeaux de leurs Éminences sur les épaules. Après, suivoient les gentilshommes des Cardinaux et ensuite M^{rs} les Chevaliers de Malte, au nombre de trente-neuf, tous bien montez et leurs chevaux superbement arnachez, et, dans la Garde Suisse, venoit M. l'ambassadeur sur un très beau cheval, qu'il sçavoit manier à merveille, et Mgr Del Judice, majord'homme du Pape, estoit à sa droite, et un autre prélat à sa gauche.

J'ai manqué de mettre que la compagnie des chevaux-légers, avec leurs trompettes et tymbales, marchoit devant les gentilshommes des Cardinaux.

Toute cette belle cavalcade prit son chemin par la rue du Cours, passa sous les fenestres du Chevalier de Saint-Georges, puis passèrent devant le palais Conty, — tout cela se trouvant sur la route, — puis se rendirent au palais de l'ambassadeur.

L'on ne sçait encore quand il ira chez le Pape; il faut qu'il y ait, dit-on, un Consistoire pour cette fonction.

L'on tient, avant le Pape³, une congrégation au sujet de l'investiture du royaume de Naples, que l'Empereur veut avoir, et que peut-être l'on ne pourra luy refuser, car il paroît tout-puisant en Italie.

Il y eut, hier, un grand concert au palais Colonna, dont les conviez sortirent avec précipitation, sur le bruit que l'on entendit

d'une chaîne qui se rompit dans le plancher de la fameuse galerie. Cependant, il n'y eut aucun dommage, et l'on en fut quitte pour la peur.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 356.

= 1. Bergame, dont il était évêque depuis 1708. Il mourut à Rome le 22 janvier 1728, et son corps, rapporté à Bergame, y fut enterré dans la cathédrale.

2. Voir sur la rose d'or l'article du Dictionnaire de Moroni, LIX, 1852, p. 111-49.

3. Probablement : « L'on tint, devant le Pape »...

2411. — POERSON A D'ANTIN.

Le 24 mars 1722.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre du 28 février, dans laquelle elle me fait celuy de me dire qu'elle ne répond point aux complimens.

Sur quoy j'aurai, s'il luy plaît, l'honneur de luy dire que j'ai fait mes protestations contre les us et coutumes des complimens. Je l'ai prié de me pardonner quelques fois des sentimens que mon respect et ma reconnoissance produisent dans mon cœur, et je la supplie encore d'estre persuadée que les mets de ce país sont une sorte de contagion dont je me suis sauvé jusques à présent et qui n'auront jamais lieu dans les témoignages que j'aurai l'honneur de lui rendre de mon zèle, de ma soumission et de mon respect infini à l'honneur de ses ordres.

J'ai touché hier les 2,950 écus que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'envoyer, et cette somme paye, non seulement ce qui restoit deub de l'année 1721, mais encore le quartier de janvier, février et mars, à la fin duquel nous sommes, de la présente année 1722, dont j'ay l'honneur de faire à Votre Grandeur mille très humbles remerciemens.

L'on dit que l'Empereur a donné un décret par lequel le Cardinal Pico de la Mirandola¹ doit être rétably dans ses biens, et que le duc de Modène sera obligé de lui restituer tous les revenus qu'il a touché depuis quatorze années, ce qui montera à des sommes très considérables.

L'on attend trois princes de Bavière la semaine prochaine. Ils

ont été à Florence, Livorne, Sienne, Lucque et viendront à Rome sous le prétexte d'y voir les fonctions de la semaine sainte; mais les politiques de ce país croient que l'Empereur veut faire tomber la Toscane au prince Ferdinand de Bavière, ce qui intrigue le Cardinal Acquaviva, qui est souvent en conférence secrette avec le Cardinal Gualterio et M. l'abbé de Tansin et autres.

L'on a tenu une Congrégation, composée des Cardinaux Coradini, Sainte-Agnès, Conti et M. Marafoschi et Riviera, que l'on croit être au sujet des différends de la cour de Savoye que le Pape désire ardemment de voir terminés.

Le mesme jour, Mgr l'abbé Cesi, l'un des neveux du Pape, fut déclaré camérier d'honneur avec une bonne pension.

Le Cardinal de Malines est party pour aller à la cour de Vienne, peu content de ce voyage, pour lequel le Pape luy a donné mil écus. L'on adjoute que ce Cardinal voudroit se démettre de son archevesché en faveur de son neveu, en se réservant une pension dessus et revenir passer sa vie à Rome².

Le Pape a tenu Chapelle, où l'on célébra les obsèques de Clément XI, avec l'assistance de trente-quatre Cardinaux, où le Cardinal Corsini chanta la messe.

Vendredy, l'on porta le corps du feu Pape dans une cave qu'il s'estoit destiné de son vivant sous le chœur des chanoines de Saint-Pierre. A cette cérémonie se trouvèrent les Cardinaux Fabroni, Scotti, Sainte-Agnès, Conti, Acugna, Pereira, Colonna, Camerlinga, Origho (Oriego), Olivieri et Alexandro Albano; et, lorsque ces Éminences sortirent de cette fonction, le Cardinal Albano, Camerlingue, fit présent à leurs Éminences, à chacun, un livre des *Homélies* et autres ouvrages de la composition du deffunt Pape Clément XI, son oncle.

Il y eut, hier, Consistoire secret, où l'on préconisa quelques églises; puis il fut rendu semi-publique pour y recevoir l'ambassadeur de Malte, qui s'y étoit rendu en grand cortège; et le prince Justiniani, comme trésorier de l'Ordre, fit une harangue de félicitation au Pape sur son exaltation au Saint-Siège. Puis l'ambassadeur s'en retourna et donna un grand diné à quarante chevaliers de son Ordre, qui l'avoient cortégez.

L'on dit que le Pape Innocent III, ayant fondé l'église de Saint-Quirico³, dont le Cardinal de Bissy⁴ est titulaire, le Pape, à pré-

sent régnant, estant de la mesme maison, veut prendre soin de la faire rétablir sans qu'il en coûte rien au Cardinal titulaire.

Le prince Lubomirsky, Polonais, a été traité par M. l'abbé de Tansin.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 359.

= 1. Luigi Pico, des ducs de La Mirandole, Cardinal au titre de San Silvestro in capite depuis 1712.

2. Thomas-Philippe de Henin-Bossut de Chimay, Cardinal au titre de Saint-Césarée, archevêque de Malines du 19 janvier 1716 au 5 janvier 1759.

3. SS. Quirico et Giulitta; Vasi, *Tesoro sagro*, I, 145 et 209. L'église ne fut honorée du titre de cardinalice que par Sixte IV, à la place de San Ciriaco in Thermis.

4. Henri de Thiard de Bissy, Cardinal du 29 mai 1715 avant la mort de Louis XIV.

2412. — POERSON A D'ANTIN.

Le 31 mars 1722.

Monseigneur, — Le comte de Gubernatis a souvent des conférences avec le Cardinal de Sainte-Agnès, et l'on tient que l'accommodement est tout-à-fait terminé, et que, si tôt qu'il aura été reconnu roy de Sardaigne au congrès de Cambrai, cet accommodement sera rendu publique.

Le Cardinal Albano a fait imprimer et relier les *Homélies* et autres œuvres du Pape Clément XI pour en envoyer à tous les princes souverains de l'Europe.

L'ambassadeur de Malte a rendu visite au Chevalier de Saint-Georges et à Madame son épouse, sans cortège et en habit de campagne; cette petite cour ayant appris que le prince Jacques estoit malade, cette princesse et toute sa cour en paroissent fort affligées.

Le jour de l'Annonciation ¹, le Pape fut à la Minerve en grande cavalcade, étant assis dans une chaise découverte, précédé des Cardinaux, prélats et de beaucoup de noblesse; il donna les dottes à quatre cent cinquante *zittelles* ², qui eurent l'honneur de baiser les pieds de Sa Sainteté. Puis, le Pape s'en retourna dîner à Monte-Cavallo au travers du peuple, qui faisoit de grands cris de joye de voir ce Saint Père dans une parfaite santé.

L'on dit sçavoir, par le Cardinal Acquaviva, qu'il est arrivé à

Porto-Longone un convoi de bombes et d'autres attraites militaires, que la garnison y est très grosse et nombreuse, ce que l'on regarde comme un prélude opposé à la paix; car l'on dit que la France, le Moscovite, le roy de Prusse sont d'intelligence avec l'Espagne, ce qui pourroit bien troubler le repos de l'Allemagne, aussi bien que celui d'Italie; et les nouvellistes oisifs croyent que l'on fera naître des difficultez au congrès de Cambray, qui seront plustôt bases de guerre que des fondemens d'une tranquille paix.

L'on adjoute que les ministres de l'Empereur doivent faire des protestations contre les prétentions du prince d'Espagne sur les États de Toscane, et qu'en conséquence l'Empereur a desjà fait dire au duc de Parme que, s'il recevoit ce prince, Sa Majesté Impériale fera mettre sa capitale et Plaisance en désolation; sur quoy, l'on dit que le Cardinal Acquaviva a eu plusieurs conférences avec le Cardinal Sainte-Agnès, premier ministre du Pape, pour tâcher d'induire le Saint Père à envoyer sept à huit mille hommes pour mettre en garnison pour servir à garder les États du duc de Parme; mais l'on n'a pu encore pénétrer [ce] que le ministre de Sa Sainteté a fait à celui d'Espagne.

Samedy, les princes de Bavière arrivèrent à Rome et sont logez dans le palais où demuroit cy-devant le Cardinal de Bissy.

Plusieurs officiers espagnols, venus sur le convoi qui est arrivé à Porto-Longone, sont icy chez le Cardinal Acquaviva, et [ils disent] que, dans peu, il en doit venir un autre qui portera sept ou huit mille hommes de débarquement avec quantitez d'ingénieurs, ce qui augmente la croyance d'une rupture entre l'Espagne et l'Empire. Ils adjoutent que l'on fait de grands préparatifs de guerre en Catalogne.

L'on assure qu'il est arrivé à Rome, de la part de la République de Venise, pour demander au Pape la permission de lever un régiment pour aller contre les Turcs au service des Vénitiens; et l'ambassadeur de cette République eut, dimanche matin, une audience extraordinaire du Pape pour des affaires que l'on croit de la dernière conséquence; et, le mesme jour, le Saint Père fut à la Chapelle, assisté du Sacré Collège; il y bénit les palmes et en fit la distribution, où il s'y trouva quantitez de noblesses étrangères, parmi lesquelles estoient Messieurs les princes de Bavière et leur suite, qui n'est pas nombreuse.

Le Pape doit aller aujourd'huy au palais du Vatican pour y passer les saintes festes.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur deux décrets qui sont sortis du Saint-Office depuis peu de jours.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 363.

= 1. C'est-à-dire le 25 mars.

2. Calque de l'ancien *zitelle*, filles.

2413. — D'ANTIN A POERSON.

Le 31 mars 1722.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres des 24 février, 3 et 10 mars.

Je suis bien aise que vous ayez reçu la lettre de change de 2,950 écus romains et que vous soyez un peu content de moi. Si je n'appréhendois d'exciter l'envie que vous avez de me louer, je vous dirois que j'ay peine à croire qu'on puisse faire mieux dans le temps présent.

Le Régent a eu un rhume considérable, dont il est beaucoup mieux.

Je n'ay rien à répondre à vos nouvelles.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 355.

2414. — POERSON A D'ANTIN.

Le 14 avril 1722.

Monseigneur, — Les Cardinaux Barberino, Acquaviva et Gualterio, pour faire plaisir au Chevalier de Saint-Georges, ont introduit une espèce de cérémonie auprès de ce seigneur en le complimentant à l'occasion des festes de Pâques.

Les autres Cardinaux, ayant bien voulu suivre cet exemple, y sont presque tous allez et lui ont souhaité une bonne et heureuse villégiature, étant sur le point de partir pour aller passer quelque temps à Albano.

Les princes de Bavière ont été chez le Pape et ont eu l'honneur de lui baiser les pieds; ces princes ont été régalez du prince et princesse Colomna, des Rospigliosi, Bologneti et autres, puis sont partis, dimanche, pour aller à Naples.

Il est arrivé de Vienne un *staffeta*, après quoy l'on a tenu, devant le Pape, une Congrégation composée des Cardinaux Coradini, Sainte-Agnès, Conty et Ollivieri, avec Mgr de Marafoschi, Calligola et le Fiscal de la Chambre. L'on croit que c'est au sujet de l'investiture des Deux-Sicules, que le Cardinal Altems demande avec empressement de la part de l'Empereur.

Le duc de Poli, frère du Pape, continue à faire travailler, avec grand nombre d'ouvriers, au chemin de Rome audit Poli, et de ce lieu à Frascaty, comme aussy aux palais que le Pape doit habiter. L'on y fait de grandes écuries et plus de trois cents lits d'extraordinaires.

L'on dit que le dernier courier venu à M. l'abbé Tansin est au sujet du mal qui continuë dans la ville d'Avignon, pour le secours de laquelle l'on assure que S. A. R. Monseigneur le Régent offre des troupes et toutes les autres choses nécessaires pour faire cesser ce mal. L'on croit que le marquis Monti, qui sert depuis plusieurs années en France, aura ce commandement et recevra de France les troupes dont il aura besoin.

Mercredy, le Pape fit la première bénédiction des *Agnus Dei*¹, où se trouvèrent le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse, Messieurs les princes de Bavière et toutes les parentes du Pape, que l'on nomme à Rome les princesses du sang.

Il y eut aussy onze Cardinaux, et toutes ces personnes furent régallées de somptueux rafraichissements par Mgr le major-d'homme, de la part du Pape.

Le jedy, le Pape fit la seconde bénédiction des *Agnus Dei*, servi par dix Cardinaux, et, ensuite, ce Saint Père fut dans une ancienne sacristie, où l'on luy montra deux habits pontificaux très anciens et tous ruinez, que le Pape a fait porter au palais pour en faire d'autres neufs, auxquels l'on mettra les perles et les pierres précieuses qui sont sur ces vieux habits, qui ont été donnés, l'un par un roy d'Espagne et l'autre par un roy de Portugal.

Le vendredy matin, se fit la troisième bénédiction des *Agnus Dei*, où il se trouva onze Cardinaux, et, le samedy, le Pape tint Chapelle, où il se trouva trente Cardinaux, et le Cardinal Acquaviva chanta la messe. Ensuite, le Pape fit la distribution des *Agnus Dei*, puis retourna au Quirinal.

L'on écrit, de Naples, que l'on y équipe deux gros vaisseaux de guerre, outre la *Sainte-Barbe*. aussi vaisseau de guerre, que

l'on fait revenir de Sicile. Tout cela est, dit-on, destinez pour les costes de la Toscane.

L'on a mis deux bataillons en ordre, l'un allemand et l'autre lorrain, avec six compagnies de grenadiers. Outre cela, il y a aussi à Naples un lieutenant-général d'artillerie tout prest à partir avec nombre d'officiers, vingt-quatre pièces de canon et deux mortiers.

Il est parti de Naples une tartane pour Sicile, laquelle porte trente-huit caisses de mousquets, six mille bayonnettes fort longues. [On dit] que l'on a augmenté la garnison de Trapani, que l'on y envoie beaucoup d'artillerie.

Le Vice-Roy et le général Caraffa ont dépesché le capitaine Rochefort au port d'Orbitello avec des ordres secrets.

Demain doi[ven]t partir douze cents barils de poudre et plusieurs officiers d'artillerie vers les ports de Toscane.

Hier, l'on donna des intimations pour commencer sérieusement le procès du Cardinal Albéroni.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 367.

= 1. Voir « Augustini Card. Valeri Opusculum de benedictione Agnorum Dei a Stephano Borgia, sacræ Congregationis de propagandâ fide illustratum. » Romæ, 1775, in-4°, 65 pages.

2415. — D'ANTIN A POERSON.

Le 22 avril 1722.

Je n'ai rien à répondre, Monsieur, à vos lettres des 17, 24 et 31 mars, que vous accuser leur réception, ne contenant que des nouvelles dont votre païs fertilise beaucoup.

Il s'en faut bien qu'on en débite autant à Paris. Je souhaite cependant que celles qui vont à troubler la paix de l'Europe soient fausses. Elle n'a pas besoin de nouveaux fléaux.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 367.

2416. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28 avril 1722.

Monseigneur, — Il court un bruit sourd dans Rome qu'il y a

quelques mésintelligences entre les Cardinaux Del Judice et Altam, et l'on suppose que le dernier travaille à la cour de Vienne pour donner deffiance du premier, et cherche, dit-on, prétexte pour entrer dans le ministère d'Espagne. L'on croit que c'est à ce sujet que le Cardinal Del Judice s'est abouché avec les princes de Bavière, à la vigne Borguèse.

Le Cardinal d'Acugna, Portugais, a pris audience de congé du Pape et doit partir dans peu de jours. Ce magnifique seigneur a fait quantité de présents à plusieurs seigneurs de Rome, et il y a deux jours qu'il en fit encore un au Cardinal Conty d'une quantité prodigieuse de porcelaine de la Chine et du Japon, avec des coffres, cabinets, des sièges et autres raretez des Indes.

Le prince Borguèse a traité magnifiquement les princes de Bavière à Naples et leur a envoyé deux des plus beaux chevaux de manège que l'on ait jamais veu.

Ces mesmes princes de Bavière ont pris audience de congé du Pape par le *passette*, c'est-à-dire sans cérémonie, et sont partis pour aller, dit-on, à Venise, après avoir [été] festoyés par le Cardinal Origho, à Tivoly, puis, au retour, chez la comtesse Bologneti, où s'est trouvé une belle Allemande, femme du général Haukilf, qui vient de partir pour Naples, quoy qu'il eût dit qu'il devoit se rendre à Orbitello.

Par des lettres de Madrid, du 23 mars, l'on apprend que le prince de Celamare a été fait premier ministre de la cour d'Espagne, ce qui augmente la jalousie des ministres impériaux contre la maison Del Judice, de qui le prince de Celamare est parent et a toujours été bon et fidèle amy.

L'on écrit aussy, du mesme pays, que le voyage du prince de Santo-Bueno pour l'Italie est différé pour quelque temps, sans que l'on sçache pour quel sujet.

L'on dit que le Pape a fait dire au procureur général des Pères Minimes de la Trinité du Mont qu'il vouloit que ces bons Pères fissent travailler incessamment au grand escallier, qui de leur maison vient en place d'Espagne et doit faire un des plus beaux ornemens de cette ville, et pour lequel ouvrage ils ont de bonnes sommes entre leurs mains, qu'autrefois un François a laissé pour cette fin.

Les lettres de Naples portent que le prince Borguèse a fait servir les princes de Bavière par M. son fils, par le comte de Gaetano Dalif et par le Chevalier Dantice, pour voir les curiositez de

cette ville, et, le soir, ils furent invitez, de la part de la Vice-Reine, à un divertissement de musique, de bal et de jeux, où l'on servit quantité de rafraîchissemens.

Le lendemain, il y eut une autre feste chez la Vice-Reine, où il se trouva un grand nombre de dames magnifiquement parées.

Sur le soir, lesdits princes de Bavière furent chez le prince de la Rocca-Thamarini, où se trouvèrent quantité de dames; puis, furent à un opéra en musique, et se mirent en chemin, le dimanche, pour retourner à Rome, ayant été salués à leur départ du canon de toutes les forteresses, de celuy des vaisseaux et des gallères.

Dans l'arsenal de Naples, l'on charge, sur cinq tartanes et un *pinco*, douze canons, deux mortiers, une grande quantité de poudre, plusieurs caisses remplies de mousquets et autres attirails de guerre, sans que l'on sçache où ces préparatifs sont destinez.

L'on a, de plus, ordonné au tribunal de la Chambre d'assembler le plus d'argent comptant qu'ils pourront, pour être employé à une expédition militaire.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 371.

2417. — POERSON A D'ANTIN.

Le 5 may 1722.

Monseigneur, — Mercredy passé, le Cardinal d'Acugna fit présent au Pape de huit beaux chevaux frisons que ce Saint Père voulut voir dans son jardin. Il en fut si content qu'il a fait donner au maître de chambre, qui eut l'honneur de [les] luy présenter, un chaîne d'or et une médaille de mesme métal et vingt-cinq pistoles d'or aux palfreniers.

Le Saint Père a fait, outre cela, achepter six gros chevaux, aussi frisons, du général Haukilf, lequel les avoit emmenez d'Allemagne, et les a vendus très cher.

Le Cardinal d'Acugna est parti de Rome, fort regretté pour son bon cœur et sa magnificence. Il envoya, la veille de son départ, deux beaux chevaux à Mgr Falconieri, gouverneur de Rome, et, outre cela, a fait plusieurs présents à quantitez d'autres personnes, qui seroient trop long à nommer. Ce qui est de certain est que son nom est dans une grande vénération dans ce pays icy.

Cette cour ayant été informée que les Algériens avoient fait une descente près de Civita-Vechia, où ils ont enlevé plusieurs personnes, l'on y a envoyé des soldats et des ordres pour armer deux galères pour chasser ces corsaires de ces costes, sur lesquelles ils ont fait desjà plusieurs prises et causé beaucoup d'épouvante¹.

L'on dit que le Cardinal Acquaviva, mécontent de ce que la cour d'Espagne luy a retranché une certaine juridiction qu'il prétendoit avoir sur l'église nationale de Saint-Jacques, et, d'ailleurs, peu d'accord avec le signor Corneco, agent d'Espagne, le bruit court que ce seigneur Cardinal a résolu de demander à se retirer du service, d'autant plus que cette Éminence a des incommoditez pour lesquelles il a besoin de prendre des bains.

Les R. P. Carmes deschaussez ont élu pour leur général un Piedmontois, lequel, peu de jours après son élection, a fait prier le Pape de permettre à son Ordre de faire poser à Saint-Pierre une statue de marbre, représentant le prophète Élie, en marbre², ce qui donnera peut-être de l'émulation aux autres Ordres de Religieux, car il y a un grand nombre de niches dans la vaste église de Saint-Pierre, où il y a plus de quinze ans que l'on étoit convenu d'y placer tous les fondateurs d'ordres, et le R. P. Cloche, général des Dominiquains, en fit faire une par M. *Le Gros*³; mais l'on en resta là parceque ces figures, étant extrêmement grandes, coûtent quatre ou cinq mille écus romains, y compris le marbre.

L'on écrit de Naples que les Corsaires algériens y ont aussy fait plusieurs prises de bâtimens de pêcheurs et autres; sur quoy, le Vice-Roy a fait armer une galère, des tartanes armées en guerre et une galliote, pour tâcher de les attraper.

La cour de Vienne a, dit-on, envoyé ordre à Naples de faire fortifier, aux dépens du royaume⁴, les places qui appartiennent à la maison d'Autriche; sur lequel ordre, l'on a résolu de lever sur les rentes étrangères ou habitans demeurant hors du royaume, un certain droit, afin de suppléer à ce qui pourra manquer aux revenus du Règne de Naples.

L'on écrit encore de Naples qu'il y est arrivé deux bataillons d'infanterie avec dix compagnies de grenadiers, pour être envoyez où l'on en pourra avoir besoin, et le signor Serendardo doit, dit-on, avoir la direction de toutes les fortifications, ayant la

réputation d'estre un des plus habiles ingénieurs de l'Europe.
J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 375.

= 1. C'est la prise d'Alger qui a délivré l'Italie et l'Espagne de ces dangers.

2. Par Agostino Lornacchini. Titi, 1763, in-12, p. 21.

3. La statue de saint Dominique. Ibid.

4. Du *Regno*, comme on disait.

2418. — POERSON A D'ANTIN.

Le 12 may 1722.

Monseigneur, — Les lettres de Civita-Vechia portent que deux galères du Pape ont prises un brigantin algérien, sur lequel estoient trente-cinq hommes, dont cinq se sont jettés à la mer, et les autres ont été faits esclaves. Puis, les mêmes gallères se sont remises à la mer pour y chercher d'autres bâtimens corsaires qui infectent ces mers.

L'ambassadeur de Portugal a eu une audience extraordinaire du Pape, sans que l'on ait pu pénétrer le sujet de sa commission. L'on sçait seulement qu'il fait préparer de magnifiques présens pour M. le Cardinal Coradini, qui est Dataire du Pape, et pour Mgr Accaramboni, Sous-Dataire, en reconnoissance de la bulle, qui a été expédiée à Lisbonne pour permettre la levée d'un quart des revenus ecclésiastiques.

L'on a sçeu que le Cardinal Acquaviva, le soir avant de partir pour Bagnaja, avoit eu une conférence très longue avec le Cardinal de Sainte-Agnès, premier ministre du Pape, et l'on prétend avoir découvert aujourd'huy que le voyage de ce Cardinal n'a d'autre fin que pour être hors du royaume lorsque le Pape accordera l'investiture des Deux-Sicules et que le connestable Colomna présentera la haquenée et le tribut au Pape, ce que l'on croit devoir être le jour de Saint-Pierre¹.

M. l'abbé de Tansin eut, lundy, audience du Saint Père, à laquelle il fut, dit-on, près de trois heures.

Les lettres de Naples continuent à ne parler que des grands préparatifs que l'on fait en ces Deux-Sicules, tant en canons, mortiers, poudre, balles, provisions de bouche, et d'un grand

nombre de bâtimens chargez pour Orbitello, Porte-Ercole et autres lieux de la Toscane.

Il est arrivé à Palermo un Chevalier de Malte, de la cour de Vienne, avec des ordres au Vice-Roy de fournir au Grand-Maître tout le bled qu'il demandera, sans faire payer aucun droit, et de lui offrir, de plus, mil fantassins, s'il en a besoin, et deux ingénieurs venus de Hongrie, qui sçavent, par expérience, de quelle manière les Turcs font la guerre, pour s'en servir en cas de besoin.

Malgré tous ces préparatifs, bien des gens croient qu'il n'y aura point de guerre en Italie, au moins pour cette année.

Il y a quelques jours qu'il arriva dans Rome deux hommes dans une calèche, suivis de deux valets à cheval, et, dès qu'ils furent descendus à l'auberge du Faucon, l'un des deux alla chez le Cardinal Conty, frère du Pape, et, après quelques difficultez, eut audience; puis le seigneur Cardinal envoya son beau coupeur prendre le seigneur qui estoit à l'auberge, l'introduisit chez le Pape, où il resta assez longtemps. Puis, s'estant reposé, il reprit la poste, n'ayant été que vingt-quatre heures dans Rome.

Ceux qui prétendent pénétrer dans le secret des cabinets disent que c'est le prince de Massa di Carrara, lequel veut vendre son État à la maison Conty; mais, comme Mgr Cibo, son frère, s'est toujours opposé à ce dessein, l'on assure que, par cette vente, il procurera le chapeau de Cardinal à ce prélat. Peut-estre que cela n'est pas tout à fait vray; mais beaucoup de gens dans Rome l'ont pour chose très assurée².

L'on avoit mis en prison dom Francisco Lopé, gentilhomme portugais du Cardinal Perreira, que l'on avoit trouvé descendant d'une fenestre au couvent de Sainte-Marguerite³, où il estoit monté pour parler à une religieuse, avec l'aide d'une échelle de corde. Le Cardinal Pereira, très chagrin de cette aventure, demanda audience au Pape, lui demanda grâce pour ce Portugais et l'obtint; mais, lorsque le gentilhomme a été de retour dans son palais, il l'a fort mortifié, puis l'a renvoyé en Portugal.

Le dimanche matin, arriva un courrier de Vienne à M^r le Cardinal Altems avec l'agréable nouvelle et un diplôme de l'Empereur, qui le nomme Vice-Roy de Naples. Aussitôt les Cardinaux Del Judice, d'Olmitz⁴ et Cenfuegos le furent complimenter, et l'on adjoute que, par le mesme courrier, le cardinal Cenfuegos est assuré de rester à Rome en qualité de ministre chargé des affaires

de l'Empire dès que sera party le Cardinal Altems, ce qui sera à la fin de ce mois, à ce que l'on dit.

L'on dit encore que le comte Almendar, Espagnol, lequel ayant rendu de grands services à l'Empereur, ce prince cherche à le récompenser et l'a nommé Vice-Roy de Sicile et fait bailly de la religion de Malte.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 379.

= 1. Probablement le 29 juin. Saint Pierre a tant de fêtes qu'il est imprudent d'affirmer une date.

2. Il ne s'agit pas de Bernardo-Maria Conti, frère d'Innocent XIII, nommé par lui Cardinal de Saint-Bernard des Thermes l'année précédente, le 16 juin 1721. Mais, ni en 1722, ni plus tard, on ne trouve Cibo Conti dans les listes de Cardinaux.

3. Vasi, *Tesoro sagro*, II, 38-9.

4. Wolfgang Annibal von Schrattenbach, évêque d'Olmütz du 15 octobre 1711 au 22 juillet 1738.

2419. — POERSON A D'ANTIN.

Le 19 may 1722.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre du 20 avril, par laquelle elle me fait l'honneur de me dire que les préparatifs de guerre dont on parle en Italie ne font pas grand bruit en France, et que ces nouvelles que l'on débite en ce pais pourroient bien être des raisonnemens politiques.

Cependant, Monseigneur, j'ai fait en sorte d'avoir, d'un certain endroit que je crois bon, des copies de lettres de Naples et de Sicile, que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur, lesquelles, si elles accusent justes, font croire que ces préparatifs sont très sérieux.

L'on croit toujours que le Cardinal Acquaviva doit s'aboucher avec un grand seigneur espagnol, et l'on adjoute que l'on travaille à Rome à dorer et meubler magnifiquement le bel appartement du palais d'Espagne, et que le Cardinal Acquaviva pourra bien loger au palais Farnèse, que le duc de Parme lui prette.

Jeudy, jour de l'Ascension, le Pape fut à Saint-Jean-de-Latran, où le Cardinal Dèl Judice chanta la grande messe, après laquelle

ce Saint Père descendit dans la loge et donna la bénédiction au peuple.

Vendredi, il y eut Congrégation entre les Cardinaux Coradini, Conti et Olivieri, les prélats Marafoschi et Rivieri, chez le Cardinal Sainte-Agnès. L'on croit que c'est au sujet des affaires de Savoye et de l'Electeur palatin contre les protestants d'Allemagne, et l'on adjoute que l'on y a traité sur la demande que fait l'Empereur de la ville de Lucque pour place d'armes.

L'on dit aussi que la cour de Vienne a abandonné le dessein qu'elle avoit formé de faire fortifier et d'aggrandir le port de Trieste dans la mer Adriatique, ce qui auroit coûté quelques millions, dont l'Empereur a besoin ailleurs.

L'on assure qu'il est arrivé, en six jours, à Civita-Vechia une barque catalane, dont le capitaine est venu à Rome avec des dépesches pour le Cardinal Acquaviva, lequel n'estant pas à Rome, l'on luy a dépesché un extraordinaire.

Ce capitaine a dit à un de ses amis qu'il doit être arrivé à Porto-Longone vingt bâtimens de transport, escortez par deux vaisseaux de guerre, et quelques matelots ont dit qu'à leur départ l'on attendoit à Barcelone le prince dom Carlos avec les convois de Cadix et d'Alicante, et venir du costé de Livourne.

M. l'abbé de Tansin a reçu un courier extraordinaire de France, et, après l'avoir reçu, le Cardinal Gualterio le vint voir. Ils s'enfermèrent ensemble, mais les nouvelles sont tenues fort secrettes.

Sur les plaintes qu'a fait le ministre allemand, l'on a, dit-on, arrêté vingt hommes, qui avoient été enrollez à Rome pour le service d'Espagne, avec quelques officiers.

L'on dit que M. l'abbé de Tansin fut, samedi, pour avoir audience du Pape, mais qu'il ne put l'avoir parceque Sa Sainteté l'avoit promise au Cardinal Altems; mais il fut chez le Cardinal de¹, où il expliqua apparemment tout ce qu'il avoit à dire au Pape.

L'on ne sçait à quelle fin le Cardinal Altems a eu audience extraordinaire; car l'on assure que ce Cardinal ne partira pour Naples qu'après la Feste-Dieu; mais l'on sçait aussi que cette Éminence désire fort que l'affaire de l'investiture soit finie pendant qu'il est à Rome.

Lundy matin, jour de la coronation du Pape, ce Saint Père

descendit à la chapelle, y entendit la messe, qui fut chantée par le Cardinal Conty, son frère; puis, le Cardinal Del Giudice, sous-doyen du Sacré Collège, fit, au nom de tous, le compliment dit *Multos annos*, lequel compliment fut extrêmement applaudi.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 389.

= 1. La lettre originale a ici une abréviation S. A., qu'on doit probablement traduire par Sainte-Agnès.

2420. — Copie jointe à la lettre de Poerson du 19 may 1722.

De Naples, le 12 may 1722.

Par le chemin de Manfrédonie¹, soixante et douze canoniers et seize bombardiers sont arrivez icy d'Hermavia, avec leurs officiers, pour servir au train de l'artillerie.

Au recours qu'on a eu au Conseil collatéral, de la part du prince Doria et d'autres seigneurs gennois, qui ont le privilège de n'estre plus traittez comme étrangers, mais comme s'ils estoient présens dans le royaume, afin d'estre exempts du payement d'un tiers de leurs rentes, dernièrement établi pour les courans besoins, il a été ordonné que *adeant suam catholicam et Cesaream Majestatem, et interim solvant*.

L'enregistrement *exequatur* a été donné par ledit Conseil collatéral aux lettres-patentes de la cour de Vienne, par lesquelles on accorde à la veuve comtesse Altems la baronnie de la Roche-Guillaume², nonobstant les oppositions qui ont été faites de la part du sérénissime [duc] de Parme, qui prétend en être le maître par toutes sortes de raisons.

Il est arrivé icy, d'Aquila, le colonel Ortiz, Espagnol, où il étoit de garnison, appelé par le gouvernement; et, comme il a été dépesché un ordre à tous les miquelets de venir, qui se trouvent au nombre de plus de trois cents, distribuez aux places de ce royaume, on dit qu'on les enverra en garnison à Orbitelle, travaillant icy actuellement à trois cents habits neufs pour servir à ces miliciens.

On a enlevé de la douanne royale tout le plomb qu'on y a trouvé, comme aussy quatre cents cantares³ de fer, du poids de 250 livres l'une, et conduit dans la darsène pour estre travaillé et

employé à divers attirails de guerre, qu'on doit bientôt dépescher pour les places de la Toscane.

Le vaisseau de guerre nommé *Sainte-Barbe* ayant été commandé pour l'escorte des bâtimens, on dit que l'autre, nommé *Saint-Léopold*, passera à Fiume pour embarquer des marchandises pour le service militaire.

Les deux ingénieurs Joseph Stendard et Sainte-Croix sont partis sur un bâtiment léger pour aller à Orbitelle et pour observer tout ce qui fait besoin pour la deffense de ses fortifications, et ensuite pour en donner part au tribunal de la Chambre.

Il est arrivé icy le vaisseau nommé *la Bombe*, du commissariat de la Sicile, qui a conduit cent vingt Allemands invalides qui seront envoyez en Hongrie, et, de plus, quatre soldats siciliens enchaînez, qui doivent passer en arrest dans le château de Baja, sans qu'on sçache encore dire ce qu'ils sont et quelle est la cause, qu'on suppose griève, pour devoir estre enfermés en cet endroit.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 383.

= 1. Ville de la Capitanate.

2. Rocca-Guglielma, dans la Terre de Labour, district de Gaëte.

3. *Cantaro*, poids de 150 livres.

2421. — Autre copie jointe à la lettre du 19 may 1722.

Messine, 19 avril 1722.

L'ingénieur, dont il a été parlé cy-devant, fait travailler à deux ouvrages de fabrique du costé du jardin de la citadelle, avec trois fosses l'un auprès de l'autre, en forme de serpent, et, dehors, du costé de la mer, il y fait faire une grande palissade jusqu'à l'autre costé de l'esplanade. Il fait travailler huit cents hommes pour réduire que les dix-sept taillades, devant le premier fossé et chemin couvert, soient dans toutes les formes qu'une puisse deffendre l'autre. C'est un ouvrage assez beau, de nouvelle invention, et fort.

Ledit ingénieur ayant été dans Melazzo, il a dessiné tout ce qui devoit être fait dans cette place, comme le nouvel ouvrage sur la pointe, qui sera gardé d'artillerie et aura communication avec la place en forme de serpent, y estant desjà arrivées les trente et une caisses de canons envoyées icy.

Le vendredy, il arriva de Mellazzo le bataillon Diespach, qui

fut changé par celui de Barait, et, le dimanche, tout le régiment Diespach passa en reveuë, habillé tout de neuf, composé de 2,278 soldats.

L'officier du commissariat est aussi retourné de la Calabre, après avoir achepté dix-huit mille cannes de toile crue pour faire des sacs, des grosses pièces de bois pour faire des plattes-formes, des caisses de canons ou affuts et trente mille cantares¹ de bois à faire du feu.

On travaille, dans la citadelle, à divers attirails de guerre et, en particulier, à faire des caisses de canons, des chevaux de frise, moulins à vent et six mille lits de réserve; et, dans la même citadelle, on a remis la charge de bombes et boulets venus sur sept tartanes de Stilo de Calabre², ayant fait sçavoir que les autres neuf tartanes, qui chargeoient les mesmes provisions, avoient euës ordre de les porter à Cajète, où ils auroient trouvez les ordres par où devoir aller, et que les manœuvriers, qui étoient employez aux mines de fer, étoient arrivez au nombre de deux mille quatre cents.

Une grande felouque, bien armée, est toute preste pour porter l'ingénieur déclaré pour Siracuse, lequel, ayant visité cette place, passera à Chiaca, Marsala et Trapani, laissant icy deux subalternes pour perfectionner tout ce qu'il a commencé, tant dans la citadelle que dans le château, dit du Sauveur.

Il y a trois jours qu'il arriva un vaisseau de la Compagnie Orientale, parti de Fiume³, lequel, outre les quatre cent vingt-sept lingots de plomb pour être employé dans la citadelle, a encore porté trente-neuf personnes qui travaillent à faire des balles de mousquets, avec tous leurs outils.

Les draps pour habiller les régiments Ottocaro, de Staremborg, Borait et Pendorf, sont arrivez de Naples au lazaret, pendant que celui de Diespach et de Traum sont desjà habillez de neuf; et, de plus, on fait quatre cents habits pour le train de l'artillerie, le colonel faisant faire continuellement l'exercice à tous ces canoniers.

Ce commissariat a pris à Noli⁴ treize tartanes pour les envoyer charger le bled achetté à Terre-Neuve⁵ pour le service de l'Empereur. A cette fin, dans la citadelle, on prépare l'endroit où il doit être enfermé.

- = 1. *Cantaro*, comme dans la pièce précédente.
 2. Dans la Calabre ultérieure, où se trouvait une fonderie royale pour l'armée.
 3. Ville de Hongrie, sur l'Adriatique.
 4. Chef-lieu du *distretto* napolitain de ce nom, dans la province de Terre de Labour.
 5. *Terra-Nuova*, bourg de Sicile, chef-lieu du *distretto*, dans la ville.

2422. — POERSON A D'ANTIN.

Le 19 may 1722.

Monseigneur, — Mon respectueux attachement pour tout ce qui touche Votre Grandeur me donne droit de m'intéresser à ce qui arrive dans son illustre famille. C'est avec ces sentiments que je prends la liberté de luy témoigner ma joye du mariage de Mgr le duc d'Espernon avec mademoiselle de Montmorency.

Je souhaite, Monseigneur, que Votre Grandeur se voye renaître dans cette illustre alliance, qu'elle soit longtemps témoin de leur bonheur et qu'elle soit toujours persuadée du très profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 392.

2423. — D'ANTIN A POERSON.

Le 26 may 1722.

C'est seulement pour vous remercier de vos nouvelles, en vous accusant la réception de vos lettres des 14 et 28 avril et 5 may.

Je ne vous rendray rien de ce país-cy. La goute me mange depuis quarante jours. Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 379.

2424. — POERSON A D'ANTIN.

Le 26 may 1722.

Monseigneur, — Malgrez toutes les audiences nocturnes que l'on dit avoir euës, chez le Cardinal de Sainte-Agnès, M. l'abbé de Tansin et l'agent d'Espagne, pour empescher la résolution

d'accorder à l'Empereur l'investiture des Deux-Siciles que le Cardinal Altens a enfin obtenu, le connestable Colonna fait faire de grands préparatifs pour présenter la haquenée la veille de Saint-Pierre, et l'on se prépare aussi, au palais du Pape, pour y traiter le Cardinal Altens, pendant trois jours, comme Vice-Roy de Naples.

Il y a apparence, Monseigneur, que Votre Grandeur sera desjà informé de cette nouvelle, M. l'abbé de Tansin ayant despêché un courrier extraordinaire à la cour si tôt que l'affaire fut résolue. L'on dit que ce courrier est porteur aussy de deux brefs du Saint Père, l'un pour le Roy, l'autre pour S. A. R. Monseigneur le Régent, pour les remercier de l'arrest rendu contre les sept évêques⁴ et sur quelqu'autres choses que l'on tient fort secrettes.

Quelqu'uns croient que l'on établira un tribunal d'Inquisition à Naples, moyennant quoy ils pourront avoir un auditeur de Rotte napolitain en cette ville, ce qui pourra faciliter les prétentions des Portugais qui désirent fort d'en avoir aussi un de leur nation dans ce fameux tribunal.

Les soldats enrollez au service d'Espagne, que l'on avoit arrêté sur le chemin de Civita-Vechia, à la considération des plaintes qu'en avoit fait le Cardinal Altens au Gouverneur de Rome, ont été relâchez par ordre du Pape, aux sollicitations de M. l'abbé de Tansin, et l'on adjoute que le Pape a dit au Cardinal Altens qu'il lui feroit plaisir de faire aussi lever des gens, puisque c'estoit le moyen de purger Rome de quantitez de libertins qui infectent la ville.

L'abbé Scarlati a reçu un courrier avec la nouvelle qu'un prince de Bavière a été élu coadjuteur de l'électeur de Cologne.

Dimanche, jour de la Pentecoste, le Pape assista à la chapelle, où le Cardinal Paulucy chanta la grande messe. Puis, précédé du clergé et de la prélatuure et de quatorze Cardinaux, le lendemain lundy, au matin, Sa Sainteté se rendit à Saint-Pierre, dit une messe privée et fut processionnellement à l'église du Saint-Esprit, où il donna la bénédiction au peuple, après laquelle il s'en retourna dîner au palais de Monte-Cavallo.

L'on dit que les Allemands ont arrestez, sur le fleuve du Pô, plusieurs barques chargées de bled que le duc de Parme avoit fait achepter et que ce prince en a fait porter ses plaintes à Mgr le gouverneur de Milan, duquel l'on attend les réponses, avec

quelques sortes d'inquiétudes, les Allemands [étant] fort supérieurs en tous ces pais-cy.

Le Cardinal Altems a fait aujourd'huy, dans l'église de Jésus, qui est la maison professe des Jésuittes, le sacre de M. le Cardinal de Cinfuegos pour l'évesché de Catania. Puis, ledit seigneur Cardinal d'Altems a donné un grand et superbe diné, où se sont trouvez plusieurs seigneurs et autres personnes de condition.

Le Cardinal Barbarin a fait graver et mettre au jour le dessein du pavé de Palestrine. J'en ai des premières épreuves; mais je ne sçay encore de quelle manière l'adresser à Votre Grandeur.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 394.

= 1. Les sept évêques jansénistes.

2425. — POERSON A D'ANTIN.

Le 2 juin 1722.

Monseigneur, -- Le Cardinal Altems a fait la cérémonie de sacrer le Cardinal Cinfuegos dans l'église des Jésuittes. Les évêques assistans furent Messeigneurs Mattée et Doria, tous deux parents du Pape.

Après cette fonction, le Cardinal Altems donna un superbe diné aux Cardinaux Del Judice, d'Olmitz, Cinfuegos et Ptolomei, cy-devant Jésuite, ce qui fut fort remarqué, parceque cette Éminence n'a jamais mangé hors de son palais; mais l'on ne peut rien refuser à un ministre de l'Empereur, vice-roy de Naples, à qui la Compagnie cherche à plaire en toutes manières. Les Cardinaux Cinfuegos, Scotti, Salerno, Albano, les deux prélats assistans et autres prélats furent de ce superbe repas; mais les Cardinaux Sainte-Agnès, Conti, Coradini et Olivieri, qui y estoient invitez, s'excusèrent et n'y furent pas.

Mardy matin, [le Cardinal] Gualterio fut à Albano voir le Chevalier de Saint-Georges et y a resté deux jours, après lesquels il est revenu, ainsi que madame la princesse del Piombino.

Mercredy, le Pape [alla] à l'église des Pères de l'Oratoire, dédiée à Saint-Philippe-de-Néry, où il ne se trouva que les Cardinaux Paulucy, de Belluga, Perreira, Origho, Sainte-Agnès et Coradini, qui étoient dans le carosse du Pape.

M. l'abbé de Tansin a passé les festes de la Pentecôte en exer-

cice spirituelle dans l'abbaye de Saint-Antoine¹, dans un bon air, près de Sainte-Marie-Majeure.

Les lettres de Malte portent que le Grand-Maître, étant monté à cheval pour visiter les fortifications, étoit tombé et s'estoit blessé à la jambe, et qu'il y est survenue une érysipelle, ce qui est très mauvais dans les païs chauds.

L'on dit que Madame l'épouse du Chevalier de Saint-Georges est grosse. Cette nouvelle fait grand bruit parmi tous les honnestes gens qui sont en ce païs. Cette princesse reçoit des présens de la part du prince son père et de Madame sa mère, qui ont été apportez par M. Covaski, gentilhomme polonois, qui doit, dans peu, passer à Malte pour y faire ses caravanes.

L'on dit que M. l'abbé de Tansin et M. de Cornego, agent d'Espagne, ont esté plusieurs fois, de nuit, chez Mgr le Cardinal de Sainte-Agnès pour chercher quelques moyens de s'opposer à l'investiture que demande l'Empereur; mais, dimanche matin, avant d'entrer en chapelle, le Pape fit appeller les Cardinaux Del Judice, Paulucy, Barbarino, Sainte-Agnès, Conty, Pamphile et Imperiali et quelques prélats pour parler, à ce que l'on croit, de cette grande affaire.

Après cette courte congrégation, le Pape se rendit à la Chambre des parremens, et, suivi du Sacré Collège, à la chapelle. Sa Sainteté entendit la messe, que chanta le Cardinal Salerno, et, l'après-midy, il se rassembla une seconde congrégation en présence du Saint Père, laquelle fut composée des Cardinaux Sainte-Agnès, Coradini, Conti et Olivieri et des prélats Marasfoschi et Rivière. L'on croit que ce fut au sujet du cérémonial que veut exiger le Cardinal Altems.

Le Pape tint hier Consistoire, dans lequel l'évesque de Malte fut préconisé et dispensé des visites du Sacré Collège, attendu qu'il y a, à Civita-Vechia, deux galères de la Religion, desquelles il tâchera de profiter².

L'on dit que les Cardinaux Gualterio et Ottoboni firent quelques protestations contre l'investiture que demande l'Empereur, et que le Pape a fait distribuer des écritures à tous les Cardinaux pour dire leurs avis dans une congrégation générale, où l'on fera courre la boussole³ dans le premier Consistoire, qui doit se tenir dans peu, pour terminer cette grande affaire, qui souffrira, à ce que l'on dit, de grandes difficultez.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

- = 1. Vasi, *Tesoro sagro*, I, 107-8.
 2. L'Espagnol Jean du Cannaves, évêque du 30 août 1713 à sa mort arrivée le 3 juin 1721.
 3. La *bussola*, la boîte où l'on réunit les votes.

2426. — D'ANTIN A POERSON.

Le 7 juin 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos nouvelles des 12 et 19 may, avec les complimens que vous me faites sur le mariage du duc d'Espernon, mon petit-fils, dont je vous suis fort obligé. Je me suis flatté que vous y prendriez un peu de part.

Vous ne me parlez jamais de vos élèves, quoique je vous aye mandé, plus d'une fois, de m'en écrire de temps en temps. Réglez-vous donc à m'envoyer, tous les mois, un état par lequel je puisse être informé de la conduite qu'ils tiennent chacun en particulier, de leurs talens différens et du progrès qu'ils y font. Vous ne sçauriez être trop attentif à piquer d'émulation de jeunes gens destinés à devenir des hommes illustres dans les arts, et à employer utilement, pour la gloire du royaume, une dépense qui n'a d'autre objet.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 393.

2427. — POERSON A D'ANTIN.

Le 9 juin 1722.

Monseigneur, — L'on a tenu une Congrégation sur la cérémonie que l'on doit faire au Cardinal Altems comme vice-roy de Naples, et l'on a, dit-on, résolu de le faire dîner avec le Cardinal Conty, et non avec le Pape, comme il a toujours demandé. Cette résolution l'a, dit-on, très mortifié, et l'on adjoute que cette Éminence veut partir de Rome sans accepter ce cérémonial qui est bien opposé à ses prétentions et à ses espérances.

L'ambassadeur de Portugal doit aller à l'audience du Pape pour lui demander, entre autres choses, un bref, afin de lever un pour cent sur les biens ecclésiastiques du royaume pour payer les dettes de l'Église nationale de Saint-Antoine¹ qui se trouve chargée de dettes.

Il court un bruit que le Cardinal Cenfuegos fait difficulté d'ac-

cepter le ministère de l'Empire en cette cour, si on ne lui assigne, premièrement, des appointemens suffisans pour soutenir noblement les immenses dépenses dans lesquelles les ambassadeurs impériaux se sont engagez insensiblement.

L'on tint, mardy, une Congrégation préparatoire des Rites, devant le Saint Père, pour la béatification d'une religieuse, laquelle étoit tante du Cardinal Marescote, qui se trouve âgé de quatre-vingt quinze ans, se portant encore assez bien eu égard à son grand âge.

Le Grand-Maître de Malte a envoyé au Cardinal Zondondari, son frère, et à Mgr l'évesque de Sienne², chacun une croix de Malte, avec une lettre de sa main, ce qui a fait croire qu'il étoit parfaitement guéri. Cependant, par des lettres venuës de Naples, l'on apprend que ce seigneur est retombé et que l'on craint fort pour sa vie, et l'on parle desjà d'un successeur, qui pourroit être Espagnol.

Jeudy matin, le Pape se rendit au Vatican, ainsi que le Sacré Collège, et, après avoir dit une basse messe dans l'église de Saint-Pierre, ce Saint Père porta le Saint Sacrement en procession autour de la colonnade, porté sur la chaise destinée pour cette fonction, donna la bénédiction, puis s'en retourna dîner à Monte-Cavallo.

L'on a fait, dimanche, la procession ordinaire dans l'église de Saint-Louis, où se trouvèrent les Cardinaux Gualterio, de Bel-luga, Espagnol, et Ottoboni, suivis d'un grand concours de peuple.

Le mesme jour, celle des Allemands, qui se fait à l'*Anima*, où il y a une chapelle de Cardinaux, il ne s'y en trouva que huit, quoi qu'ordinairement il s'y en trouve plus de vingt.

L'on a tenu aujourd'huy une congrégation générale des Cardinaux, dans laquelle l'on a donné l'investiture et dans laquelle le Cardinal Altens a presté le serment de fidélité et juré de s'employer de toutes ses forces à soutenir les intérêts de la Sainte Église, la deffendre contre les entreprises que l'on pourroit faire contre elle et luy faire restituer, autant que faire se pourra, ce que l'on pourroit lui avoir pris.

L'on continue de dire que cette Éminence partira mécontent de cette cour, de ce qu'elle luy a refusé l'honneur de manger dans la chambre du Pape, comme il s'en estoit flatté.

Il est arrivé, sur les galères du Pape, un jeune gentilhomme,

neveu de M. l'abbé de Tansin, qui doit, à ce que l'on dit, repartir dans peu de jours.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 401.

= 1. Sant'Antonio dei Portoghesi. Vasi, *Tesoro sagro*, I, 263-4.

2. Alessandro Zondodari, évêque de Sienne du 20 janvier 1715 au 4 janvier 1744.

2428. — POERSON A D'ANTIN.

Le 16 juin 1722.

Monseigneur, — Le s^r de *L'Estache* m'a rendu la lettre dont Votre Grandeur a bien voulu le gratifier. J'obéiray à l'honneur de ses ordres avec mon respect ordinaire et ferai de mon mieux pour tâcher de l'aider à le faire mériter la puissante protection dont Votre Grandeur veut bien l'honorer.

Lundy matin, le Cardinal Vice-Roy de Naples fut à Monte-Cavallo dans l'appartement des princes, où l'on mit une garde suisse pour luy faire honneur; et, après trois quarts d'heure, quatre massiers du Pape le vinrent trouver et le complimenter à la Congrégation, où il baisa les pieds, la main et la joue du Pape, suivant la coutume.

Puis, il présenta à Sa Sainteté la supplique de l'Empereur pour obtenir l'investiture des Deux-Siciles, qui lui fut consignée après qu'il eut presté le serment de fidélité, et reconnu pour souverain desdites Deux-Siciles le Saint-Siège apostolique, s'engageant de lui donner, tous les ans, le tribut ordinaire, ayant abandonné tout ce qui estoit deub de plus de vingt années.

Tous les Cardinaux ont assistez à cette fonction, à l'exception du Cardinal de Belluga, Espagnol. Après cette fonction, le Cardinal d'Altems prit congé du Pape et fit payer quelques créanciers, puis partit hier pour aller à Albano attendre un courier de Vienne, puis suivra sa route vers Naples, où l'on dit qu'il va mécontent de cette cour de ce qu'elle luy a refusé l'honneur de manger avec le Pape, ce qui lui a fait renoncer les autres honneurs que l'on vouloit lui rendre, tant à Castel-Gandolfo qu'à Nettuno.

Le Chevalier de Saint-Georges est venu d'Albano à Rome et a dîné chez le Cardinal Gualterio, d'où ledit Chevalier envoya faire compliment au Pape, lequel l'envoya remercier par Mgr Ferranti, son grand-aumônier.

Il est venu de Bavières un courrier extraordinaire, avec la nouvelle que le mariage du prince avec la fille de l'Empereur Joseph étoit conclu et déclaré.

L'on n'a point fait, à Saint-Jacques des Espagnols, la procession accoutumée à pareil jour, ce qui fait craindre que la Datterie ne soit encore interrompue, ce qui causeroit un grand mal à Rome, [qui] ne subsiste, en partie, que de ce qui vient d'Espagne.

L'on assure que Sa Sainteté n'ira point en villégiature cette année, ce qui n'empesche pas que l'on ne continue à travailler à rétablir la maison du duc de Poli et celle de la Catena, appartenant à la famille du Pape d'aujourd'huy.

Le Cardinal Zondondari, frère de Mgr le Grand-Maitre de Malte, a fait faire plusieurs consultations sur la maladie dudit Grand-Maitre, et l'on y a envoyé le Massini, fameux chirurgien de Rome. Cependant, l'on doute fort du succès de ce voyage, s'il est vray, comme l'on dit, que la cangrène soit desjà à la playe de la jambe.

Le Cardinal d'Altems, vice-roy de Naples, et le comte d'Almanarès, vice-roy de Sicile, sont partis hier pour se rendre à Albano, où ils attendent des diplômes de la cour de Vienne.

Le jour de saint Antoine de Padoue¹, le Pape fut au couvent de l'Ara-Celi, où sept ou huit chevaliers de Malte eurent l'honneur de baiser les pieds de Sa Sainteté.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 404.

= 1. Il est mort le 13 juin 1435; c'est le jour où l'on doit célébrer à Rome sa commémoration; à Paris, on la fait le 28 mars.

2429. — POERSON A D'ANTIN.

Le 23 juin 1722.

Monseigneur, — L'on a fait, dans Rome, des écritures à la gloire du Pape et du Cardinal Altems au sujet de l'investiture des Deux-Sicules. Cependant, d'autres parlent contre cette bulle, et l'on dit que M. l'abbé de Tansin l'a fait copier toute entière pour l'envoyer à la cour avec des réflexions. L'on assure aussi que cette bulle a coûté des sueurs au Cardinal Altems, qui a commencé d'y travailler dès le temps du Conclave, qu'il en a envoyé l'original à la cour de Vienne, dans lequel original il s'est

non seulement servi de l'expression de *Roy catholique*, mais encore de celle de *légitime successeur du feu Roy Charles second*, ce que le Pape a, dit-on, refusé de passer, s'estant conformé au titre que le deffunt Pape avoit accordé de *catholique*.

L'on a tenu une congrégation consistoriale pour l'expédition des bulles en faveur du prince de Bavière pour la coadjutorie de l'archevesché de Cologne.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse sont de retour d'Albano, où les chaleurs sont très excessives. Ce prince a eu de longues conférences avec le Cardinal Gualterio au sujet, à ce que l'on croit, de la conspiration que l'on dit avoir été découverte en Angleterre, ce qui a donné lieu de prendre de grandes précautions à Londres, où l'on fait camper des troupes réglées et où l'on doit faire passer des troupes hollandaises, suivant les traittez faits entre'eux.

Madame la princesse Borguèse, cy-devant vice-reine de Naples, est retournée à Rome depuis peu de jours.

M. l'abbé de Tansin a été à l'audience du Pape et lui a donné part de la nomination de M. l'abbé de Rohan à l'archevesché de Rheims, ce qui a été fort applaudi à Rome, où ce seigneur est estimé et honoré de ceux qui ont eu le bonheur de le connoître.

Le Saint Père s'est fait tirer un peu de sang avec des sangsuës, par précaution, se portant, en apparence, parfaitement bien.

Les deux Vice-Roys de Naples et de Sicile sont partis sur les galères de Malte. L'on croit que c'est pour les soupçons qu'ils ont contre les officiers, tant espagnols que napolitains, qui commandent ces galères, persuadés qu'ils ne sont point aimez de ces peuples, qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu pour ne point avoir ces seigneurs pour les commander. Et mesme l'on assure que la cour de Vienne, pour appaiser ces peuples, les a déchargé des dépenses que la ville de Naples a coutume de faire pour les nouveaux [Vice-Roys] et a engagé ces seigneurs à faire le voyage par mer, afin que, par ce moyen, l'on pût éviter les frais qui se font ordinairement sur la frontière et au pont, sur le Garigliano, qui coûte douze mille écus; puis l'on les exempte encore des trois jours de festes, qui montent à de grosses sommes, que l'on fait à Naples à leur arrivée, jusques-là que l'on ne luy a meublé aucuns des appartemens du palais.

L'on dit qu'il est arrivé d'Espagne un officier irlandois, nommé

Kirgni, lequel, après avoir exécuté sa commission auprès du Cardinal Acquaviva, doit en exécuter une à Venise.

M. l'abbé de Tansin a reçu un courrier pour solliciter les bulles de Mgr de Rheims et quelques affaires que l'on tient fort secrettes.

Il arriva, samedy, un courrier de Vienne, qui descendit à Monte-Cavallo. L'on le croit avoir été expédié du Nonce qui est à la cour de Vienne.

L'on dit que cette cour a dépesché à celle de Vienne un Bref *oratorio* pour demander la restitution de Commachio.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 408.

2430. — D'ANTIN A POERSON.

Le 24 juin 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 26 may et 2 juin.

Comme il n'y a que des nouvelles dedans, je n'ay rien à y répondre.

Je jouis icy du beau temps, pour tâcher à refaire mes jambes, mais j'ai bien de la peine à les recouvrer.

Je compte pourtant aller faire un tour après-demain à Versailles, dont le Roy est plus content que je ne puis vous dire. Aussy, en vérité, il est plus beau qu'il n'a jamais été par toutes les dépenses qu'on y vient de faire.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 401.

2431. — POERSON A D'ANTIN.

Le 30 juin 1722.

Monseigneur, — Les lettres que j'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, l'une du 25 may, l'autre du 7 juin, m'affligent infiniment, en m'apprenant que la goutte s'obstine à la tourmenter.

Quoy que j'aye fait de rudes épreuves de cette impitoyable maladie, — permettez-moy, Monseigneur, cette comparaison, — je voudrois, de tout mon cœur, l'avoir encore pour en soulager

Votre Grandeur; mais mes souhaits sont inutiles. La patience seule est le meilleur remède contre cette cruelle maladie. Si les prières de ma pauvre aveugle¹ avoient quelques mérites au ciel, Votre Grandeur devroit être soulagée, car elle ne cesse de faire, non plus que moy, des vœux pour la santé de Votre Grandeur, notre bienfaiteur, notre très honoré seigneur et maître.

Votre Grandeur, par sa lettre du 7 juin, me fait l'honneur de m'ordonner de lui rendre compte du progrès que font les jeunes élèves de son Académie.

En obéissant respectueusement à l'honneur de ses ordres, j'aurai celui de luy dire que le s^r *Gourlade*², fils du maître d'hôtel de Mgr le Cardinal de Rohan, se pousse dans le dessein de la figure qu'il étudie soigneusement, qu'il se mettra bientôt à modeler, la sculpture estant très nécessaire, ainsi que quelque teinture de peinture, à un architecte, ainsy qu'ont fait les *Michel Ange*, *Bernins*, etc.³.

Le s^r *Desliens*. Il ne manque pas d'esprit eu égard à son âge. Mais, ayant été chez des notaires et n'ayant nul commencement dans nos arts, il n'a pu faire un grand progrès dans le parti qu'il a pris de l'architecture, qui demande au moins quelques années de sérieuse application. Mais, comme il dessine passablement bien à l'Académie, il y a lieu d'espérer qu'il fera son chemin plus vite qu'un autre⁴.

Pour le s^r *Dupuis*, il n'a jamais fait en France d'essay de son génie, qui paroît froid, n'ayant point eu de prix à l'Académie de Paris, ce qui seroit cependant très nécessaire avant de les envoyer à Rome; et, ceux qui ont l'honneur de les présenter à Votre Grandeur, devroient avoir cette attention; car l'air de Rome ne donne point de génie à ceux en qui l'on en a point connu en France, et, s'ils n'ont point passé par les épreuves de l'Académie, l'on court risque de faire des dépenses inutiles. Cependant, comme il a bonne volonté, il peut être au moins bon copiste, s'il ne prend un essort qui le pousse à quelques choses de plus.

Pour le s^r *Gaultier*, aussy peintre, il a une grande envie de devenir habile peintre. Il travaille et étudie, si l'on peut dire, nuit et jour; mais il ne paroît pas encore, malgré toutes ses fatigues, que la nature seconde ses bons desseins. C'est, en vérité, un grand dommage; mais peut-être qu'il se débouchera tout d'un coup. Je le souhaite de tout mon cœur, car il est très sage et honneste homme.

Je dois aussi la justice, en faveur de tous les quatre, de dire à Votre Grandeur qu'ils sont tous, jusques à présent, très réglés, d'une très bonne conduite. Leur maître de mathématiques en est aussi très content, et l'application pourra suppléer à leur jeunesse et au peu de génie de quelques-uns. J'ay tout lieu d'espérer qu'ils feront une bonne réussite.

La cour de Rome a, dit-on, destiné les vingt mille écus que doivent payer les s^{rs} Pâris pour le mariage de l'oncle avec la nièce, au secours des peuples d'Avignon, au cas que l'on puisse surmonter quelques difficultés qui se rencontrent au sujet du change.

Le Cardinal Ottobon est allé à Spolletto, sous le prétexte d'y voir Pasqualino, un musicien qui s'est fait hermite sur une montagne où ils sont dix ou douze, ayant chacun une maison commode et des domestiques pour les servir, dans une situation agréable et très près de la ville de Spollette, et, par ce moyen, ne s'est point trouvé au présent de la haquenée pour l'investiture des Deux-Siciles.

Le Cardinal de Belluga s'est absenté pour la même raison, et le Cardinal Acquaviva est allé à Albane, où il est encore.

Le jour de saint Jean, le pape assista à la Chapelle qui se tint à Saint-Jean-de-Latran, où il se trouva dix-sept Cardinaux, outre le Cardinal Scotti, qui avoit chanté la grande messe.

Et, le lendemain après midy, ce Saint Père fut voir l'église de Saint Joano et Paolo^s, qu'a fait restaurer le Cardinal Pauluci. Puis, Sa Sainteté alla prendre l'air à Saint-Jean-de-Latran, puis passa à Sainte-Marie-la-Majeure, puis s'en retourna à Monte-Cavallo en parfaite santé.

Le Pape fit appeler, vendredy matin, Messieurs ses neveux et leur dit qu'ayant dessein de rendre la cavalcade du Connestable⁶ belle et pompeuse, il désiroit qu'ils y assistassent à la teste de leurs compagnies des chevaux-légers et des cuirassiers, ce qui est un honneur que les autres Papes n'ont point fait à ceux qui ont présenté la haquenée à ses prédécesseurs.

L'on fit inviter aussi tous les Cardinaux à ce qu'ils envoyassent leurs gentilshommes à cette cérémonie; mais les princes et noblesses romaines, n'ayant pas voulu se mesler avec eux, ne se sont point trouvés à cette fonction, ce qui l'a rendue assez médiocre, malgré les précautions que l'on avoit prises pour la rendre très nombreuse.

Dimanche matin, le Pape se rendit au Vatican et y dina; puis se promena dans les galeries pour ne point dormir, appréhendant le changement d'air qui est différent de celui de Monte-Cavallo; puis, vers les quatre heures de France, Sa Sainteté descendit à Saint-Pierre, précédée du Sacré Collège, et y entendit les vespres.

Pendant ce temps, Messieurs Conty, à la teste de leurs compagnies, suivis des gentilshommes des Cardinaux, avec des gardes-suisse; puis, le connestable, accompagné d'une nombreuse et très riche livrée, venoit, précédé de la haquenée, et, étant arrivé à Saint-Pierre, trouvèrent le Pape et le Sacré Collège dans l'église, entre les deux bénitiers, auprès de l'un desquels étoit un *palquet*⁷ pour le Chevalier de Saint-Georges et de Madame son épouse. Ledit seigneur Connestable présenta au Saint Père la haquenée, qui est un cheval blanc, magnifiquement harnaché, avec une selle et une housse brodée aux armes de Sa Sainteté, portant une bourse en broderie avec une cédule de sept mille écus d'or, qui valent douze mille écus romains. Après cette fonction, le Pape s'en retourna à Monte-Cavallo et le Connestable dans son palais. En allant à Saint-Pierre, le cheval du Connestable s'abattit sous ce jeune seigneur, lequel remonta sur lui et suivit son chemin, et le duc de Guadagnole, neveu du Pape, estant dans la place de Saint-Pierre, les tambours faisant un grand bruit, son cheval eut peur et se cabra, et un Suisse, ayant peur aussy, se tourna brusquement. Sa pertuisane rencontra par hazard le visage dud. prince, lui écorcha un peu la joue, ce qui l'obligea de monter en carosse et de retourner chez luy.

Vers les dix heures du soir, l'on tira un feu d'artifice chez le Connestable, dont le palais étoit illuminé, et, le lendemain lundy, jour de saint Pierre, le Pape, qui y devoit dire la messe, n'y alla pas, et le Cardinal Del Judice l'a dite en sa place; et, le soir, l'on tira le canon, et un second feu chez led. seigneur Connestable, où se trouvèrent douze Cardinaux, et, vis-à-vis, chez la princesse des Ursins, estoient le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse, où l'on distribua quantitez de rafraichissemens. M. le Connestable fit couler des fontaines de vin pour le peuple et grande abondance de fruits glacez et de toutes sortes de rafraichissemens dans son palais, qui est très grand.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

- = 1. C'est-à-dire sa femme.
 2. Lisez Courlade.
 3. Courlade a dû mourir jeune; au moins n'a-t-il pas laissé de trace.
 4. Desliens n'a pas non plus laissé de trace, car son nom manque au Dictionnaire de Lance.
 5. Vasi, *Tesoro sagro*, I, p. 75-7.
 6. Du connétable Colonna.
 7. Un *palchetto*, une *loggia*.

2432. — POERSON A D'ANTIN.

Le 7 juillet 1722.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 11 juin, avec celle de M. le marquis d'Avaray¹.

Pour obéir, avec mon respect ordinaire, à ses ordres [au sujet] du s^r *Alexandre Hueber*, peintre de Basle, je prendray la liberté de luy dire que je connois le jeune homme en question depuis qu'il est à Rome. Il m'a toujours paru un garçon très sage, assez bien fait, de la religion de ses père et mère, un peu foible dans le dessein, n'ayant, jusques à présent, copié que des portraits. Ainsy il faudra un peu de temps pour juger de la réussite que l'on en pourra espérer, et, comme nous n'avons eu cette fois-cy que des sujets très médiocres, il seroit à souhaitter de réparer cette petite disgrâce par des élèves qui eussent du talent, un peu d'acquit, et dont l'Académie de Paris répondit à Votre Grandeur de leur mérite, de leur conduite, pour faire du progrès en ce païs-cy, qui est, je crois, le vray et le seul moyen pour qu'elle produise des sujets qui répondent aux bonnes intentions de Votre Grandeur et aux fins pour laquelle elle a été établie; auquel cas ce jeune homme, ayant de bons exemples et beaucoup d'émulation, en feroit son chemin bien plus seurement et bien plus viste.

Il aime l'étude et le travail, qui sont de bonnes dispositions pour se perfectionner, et, s'il entre, par les ordres de Votre Grandeur, dans son Académie, j'auray une attention infinie sur sa conduite et sur son éducation, pour informer exactement Votre Grandeur de ce que l'on pourra en espérer.

J'ay bien des pardons à demander à Votre Grandeur sur ma mauvaise écriture, particulièrement pendant certains temps qu'un peu de fluxion sur les yeux ne me laisse pas la liberté de faire

mes lettres comme je le souhaitterois. J'espère cependant que cela n'aura pas de suite.

Le Cardinal Barbarin a fait graver le pavé en mosaïque² qui est à Palestrine et en réputation parmi les antiquaires qui, je crois, ne trouveront pas tout ce qu'ils s'en estoient promis, y ayant eu plusieurs pièces transposées lorsqu'il [fut] changé d'un lieu à un autre.

D'ailleurs, ces planches sont assez mal gravées. Cependant, je feray en sorte d'envoyer les estampes à Votre Grandeur, pour ne luy laisser rien ignorer des nouveautez de Rome; mais, comme il y a six grandes feuilles de papier, j'attens une occasion favorable. En attendant, j'ay l'honneur de lui adresser la première feuille, qui explique de quoi il est question.

Le jour de saint Pierre, le Connestable ayant fait tirer un second feu d'artifice, le maître d'hôtel, sa femme et autres domestiques du Cardinal Gualterio se mirent sur un échafaut, lequel se rompit. Ledit maître d'hôtel se tua et quatorze personnes y furent blessez.

Le mesme soir, un petit garçon mit le feu, avec une fusée, à un grenier à foin, et brûla cinq maisons près le palais de l'ambassadeur de Venise.

Il y eut, hier, Consistoire, dans lequel le Pape préconisa en mesme temps celui de Rheims, pour M. l'abbé de Rohan, quatre autres éveschez du royaume de Naples, ce qui a abrégé du temps, parcequ'il auroit fallu deux Consistoires.

Par un extraordinaire, venu de Naples, l'on vient d'apprendre que le Cardinal Altems, ayant visité l'archevesché de Naples et Madame del Vaglio, il but des *rin freschi*, ou eaux glacées, dans l'une et l'autre visite, puis, de retour dans son palais, il fut attaqué de violentes douleurs, contre lesquelles les médecins lui firent prendre des vomitifs qui le soulagèrent et firent un grand effet. Cependant, au départ du courier, il n'estoit pas tout à fait quitte.

M. l'abbé de Tansin a été plusieurs fois à des audiences particulières du Cardinal de Sainte-Agnès et en a eu une du Pape. Le Cardinal de Cinfuegos en a eu une de Sa Sainteté, dans laquelle l'on dit qu'il a présenté ses lettres de créance comme ministre de l'Empereur, lequel l'a fait conseiller d'État. Cette Éminence a loué le palais où demuroit cy-devant le Cardinal de Rohan.

L'on dit à Rome que S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans veut que Monseigneur Massei reste à Paris jusques à ce que le Pape le fasse Cardinal³, comme le Roy de Portugal veut que

Monseigneur Bichi ⁴ soit revestu de la pourpre avant que de retourner à Rome.

J'ay l'honneur de joindre icy la copie d'une lettre de Naples où il y a bien des particularités.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 420.

= 1. Cette lettre manque.

2. Par Pietro Santo-Bartoli.

3. Bartolomeo Massei, longtemps nonce en France, ne fut créé et déclaré Cardinal, après son retour à Rome, que le 2 octobre 1730. Les Mémoires de Saint-Simon en ont parlé. (Paris, Hachette, éd. in-12, VII, 326; XI, 295-6.)

4. La nomination de Vincenzo Bichi au cardinalat, longtemps éludée par la cour de Rome, ne fut faite par Clément XII qu'en 1731.

2433. — Copie jointe à la lettre du 7 juillet 1722 ¹.

A Naples, le 30 juin 1722.

M. le Cardinal Altems n'ayant pas bien été informé que M. le prince Borghèse n'avoit fait préparer le souper le soir de son arrivée icy, qui fut lundy, puisque, par des lettres-patentes de la cour de Vienne, le diner, pendant trois jours, selon l'ancienne coutume, pour les nouveaux vice-roys, fait aux dépens du patrimoine royal, étoit défendu, et, en après qu'il se fût excusé de luy donner de l'argenterie pour le service de table, qu'il luy fit demander, parceque celle de Son Éminence estoit encore sur les galères, quoique le motif de la luy nier fût de tenir desjà tout emballé; à quoy le baron Carignan suppléa pourtant avec la sienne, faisant, celui-cy, la figure de trésorier de S. É.

A cause de ce, led. prince Borghèse, voulant prendre congé l'après-diné du mardy, il ne fut point reçu de S. É., qui lui fit répondre qu'il se trouvoit empesché.

Le matin du mesme mardy, le susdit Cardinal retient à diner le marquis Almenara, le bailly Ruffo, général des galères de Malte, le général Caraffé et d'autres généraux allemands, au nombre de quinze.

En suite de cela, vers les vingt-trois heures, qui sont sept heures de France, assisté de tout le collatéral du Survènement et de la ville en corps, ayant presté serment pour la conservation des privilèges du public, prit possession de cette vice-royauté, et, en suite de cette fonction, il fut complimenté de tout le minis-

tère et de la noblesse, qui, à ce dessein, s'estoient assemblez dans le palais royal.

Le mercredy, il parut un courier, dépesché de la cour de Vienne, qui. ayant rencontré dans son chemin le prince Borghèse, qui l'obligea d'ouvrir sa valise pour lui consigner ses propres lettres; et, à son arrivée, on a appris la résolution de Sa Majesté Impériale de priver le marquis Cavaniglia de la charge honorable de secrétaire d'État et de Guerre, qui, dans les deux vice-royautez de Scrottembach et Borghèse, a été le despotique de ce gouvernement, substituant à ladite charge, *pro interim*, dom Antoine Diez, qui a servi, dès le tems du Cardinal Grimani, qu'il exerça encore pendant un certain temps.

Par le mesme courier on a encore appris que la demande, faite par le marquis Mauléon, lieutenant de la Chambre, lui avoit été accordée pour se démettre de son employ et de s'arrester icy pour exercer la charge de Régent du Conseil collatéral, et pour être élevé à celle de lieutenant le duc de la Roche-Impériale, don Alphonse Crivelli, actuel fiscal du mesme tribunal, lequel, pour cette fin, se trouvoit avoir remis, depuis quelque tems, à la cour de Vienne la somme de trente mille florins.

Par les lettres de Lèche², du 19, on a eu avis que l'armée des Turcs, dont il a été parlé, après avoir côtoyé depuis le cap de Sainte-Marie jusques à Otrante, elle s'estoit finalement retirée dans le port de la Vallone, où elle s'arrestoit actuellement, les peuples de cette province ayant été fort allarmez du voisinage de cette flotte.

Le jeudy, le Conseil collatéral, assemblé dans le palais royal, le nouveau Vice-Roy parut pour la première fois, lequel, après un exorde fait sur la destination de sa personne à ce gouvernement, en chargea la rigueur de la justice parcequ'on n'entend parler que d'homicides et d'autres crimes impunis; et, avec les mesmes sentimens, il s'expliqua en après avec le Régent de la Vicairie, ou soit le gouverneur de cette ville, lui ordonnant que, pendant la nuit, ils fissent marcher les juges de la grande mareschaussée, faisant arrester tous ceux qui se trouveroient armez sans avoir égard aux pattentes qu'ils tiendroient expédiées, comme l'exécution en a desjà été faite de plusieurs, poursuivant tous ceux qui ont de mauvaises affaires, de quoi on a conçu une très grande crainte.

Le mesme jour, le général des galères de Malte, avec une grande suite de Chevaliers, s'est porté, dans une forme assez agréable,

pour prendre congé du Vice-Roy, devant partir, la nuit, avec son escadre, sur laquelle le marquis Almenara a toujours fixé son logement, sans en accepter aucun de ceux qui lui ont été préparés icy ; quoique, le matin, il soit toujours allé dîner³ de costé et d'autre, ou chez la duchesse de Montelonne, ou chez la marquise del Carpio, ou chez le général Caraffe.

Le vendredy, le Cardinal Pignatelly, archevesque de cette ville⁴, a envoyé un grand régal à S. É. de confitures sèches, lequel, jusques à présent, ne l'a pas complimenté avec la visite, attendu que le palais n'est pas encore en ordre.

Les élus de cette ville se sont d'abord assemblez au lieu accoutumé de Saint-Laurent⁵ avec les avocats du public, touchant une lettre de S. M. I., qui leur fut présentée par l'Élu du peuple, auquel elle avoit été donnée par le Vice-Roy, qui contenoit, en substance, l'avis d'avoir nommé M. le Cardinal Altems afin qu'il succédât[t] dans cette vice-royauté au prince Salmonne, se chargeant pour cela de luy obéir en tout ce qui se présenteroit, comme si c'estoit sa personne royale, et, de plus, de luy donner une foy entière et crédulité à tout ce qu'il leur dira ou demandera de sa part, avec d'autres expressions. Et, comme de semblables lettres sont contre la coutume et n'ont jamais été pratiquées, ainsi cela a donné lieu à divers raisonnemens, et il y a des gens qui croient que la susdite lettre puisse regarder quelque chose [de] préjudiciable au public, établie de concert avec la cour de Rome à l'occasion de l'investiture, ou peut-être quelque requeste pour une grosse somme d'argent, ou, véritablement, à se faire un acte de reconnoissance de la succession de la très auguste maison dans la lignée féminine, au deffaut des mâles, comme la plus grande partie des états d'Autriche l'a pratiquée.

Hier matin, la mer s'estant accommodée, deux galères de cette escadre firent voile à l'aube du jour, et les cinq de Malte, pour aller à Palerme y conduire le marquis Almenara, nouveau vice-roy de cette isle, qui, à son départ, fut salué avec le canon des forteresses, les susdites galères devant puis rapporter icy le duc de Montelone.

Hier matin, devant la grande porte de l'église archiépiscopale, après la grande messe, deux ministres subalternes des audiences générales de l'armée furent publiquement absous, lesquels, il y a trois années, tuèrent un criminel retiré dans l'église de Monte-Santo⁶.

Interprétation du pavé mosaïque de Palestrine, dans lequel on montre être contenu le voyage d'Alexandre le Grand en Égypte pour consulter l'oracle de Jupiter Ammon.

A l'aspect de la partie plus éloignée de la peinture, paroissent quelques montagnes qui, en ouvrage mosaïque, représentent, à ce qui semble, l'Égypte supérieure, avec des bestes sauvages et des monstres, qu'on rencontre de tous costez dans ces montagnes, comme on voit par les noms grecs, et plusieurs autres animaux de même genre.

On y voit aussi des oyseaux, que des Éthiopiens, qui paroissent plus loin, chassent et percent de leurs flèches; et ces Éthiopiens habitent dans le plus escarpé des montagnes de l'Égypte intérieure. Ils sont décrits ainsi par Quinte-Curse, ensemble avec les oyseaux qui se voyent là, au livre IV, chap. xxix.

Puis, du costé où le Nil, laissant les montagnes, tombe vers les collines dans les plaines, dans la division des eaux qui forment l'isle de Delta, paroissent deux insignes villes, Héliopolis et Memphis.

Héliopolis, située à la gauche, montre, dès l'embouchure du Nil vers l'Égypte intérieure, à ceux qui navigent, comme navigoit Alexandre, les obélisques, que l'auteur du mosaïque, *Silla musiva*, place au même lieu, et Mitra, Roy, les dressa le premier en la seule ville d'Héliopolis, comme le témoigne Pline, livre XXXVI.

Les géographes et, avec eux, l'auteur du mosaïque, mettent Memphis à l'autre partie occidentale du Nil, un peu au-dessus de Delta, où il se sépare en deux bras proche les piramides et les sépulchres des Roys, et qui, dans le pavé mosaïque, représentent ces édifices ornez de pierres précieuses d'Égypte et des sépulchres taillez dans les montagnes, marquez dans cette table par la lettre D.

On dit qu'Alexandre arriva icy en retournant de Péluse, quand il reçeut les ambassadeurs de Cyrennes, qui lui offrirent des présents, le prièrent de leur accorder la paix et de passer par leurs villes.

Cependant, avant ces choses, il reçeut, n'estant pas loin de Memphis, les supplications d'Artacès, préteur de Darius, qui lui

offrit huit cens talens et tous les trésors et les meubles royaux, sous la tente royale, marquée par les lettres B et C.

On voit Alexandre avec une poignée de gens choisis, qu'il menoit avec luy pour compagnies dans les chemins; c'est ainsi que l'exprime Quinte-Curse et l'auteur de la mosaïque, avec des vases et des meubles à la persienne, qu'il reçeut là, livre IV, chap. xxvii.

Il commanda aux soldats de pieds d'aller à Péluse, et lui, avec une poignée de gens choisis, il partit sur le Nil, et son arrivée causa tant de peur aux Perses qu'ils ne pouvoient souffrir soutenir sa présence dans la crainte de rébellion. Il n'estoit pas loin de Memphis, à la garde de laquelle Artace, préteur de Darius, avoit été laissé, qui, ayant passé l'emboucheure du fleuve, donna à Alexandre huit cens talens avec tous les meubles royaux de Memphis.

Porté par le mesme fleuve, il passa dans l'intérieur de l'Égypte, et, ayant disposé toutes choses de telle sorte qu'il ne changea rien aux anciennes mœurs et coutumes des Égyptiens, il délibéra d'aller à l'oracle de Jupiter Ammon.

Véritablement, toutes ces choses semble[nt] être signifiées par ces figures d'hommes couronnez, qui portent des présens, des palmes, des chandelliers et autres dons, sous la tente au capitaine, qui est reconnu pour la victoire, présente par la palme et la couronne, pendant que l'autre capitaine, que l'on croit être Artace, préteur de Darius, sortant de la proue du navire, demande la paix, étendant la main droite au premier capitaine, qui est environné de soldats, et qui, semblablement, étend sa droite invincible, paroît haranguer le reste des figures, où sont ceux qui font des sacrifices devant les autels, parez et ornez des figures du dieu Annubis; où il y en a qui se divertissent en banquets et autres passe-tems. D'autres, appliqués à la pesche, à la chasse des bestes sauvages et des oiseaux, montre[nt] qu'il n'y avoit rien de changé dans les pratiques et coutumes des Égyptiens, de quoi ils avoient prié Alexandre.

Ceux qui s'exercent en banquets et en grandes festes, avec des instruments de musique, peuvent signifier ces Égyptiens, qui avoient espéré la venuë d'Alexandre, comme l'écrit Quinte-Curse, ayant reçu Aminthe avec grande satisfaction, qui, ayant été autrefois contraire aux Perses, et croyant avoir été traité d'eux avec avarice et superbe, quand ils étoient sous leur domination.

Ce païs donc, près de l'isle de Delta, est le plus uni et le plus commode et à propos qui soit en toute l'Égypte, étant très abondant par les vaisseaux, crocodiles, rinocéros et ipopotames, comme les figures de ces animaux et leurs noms, qui y sont écrits en grec, le montre[nt].

Enfin, tout ce qui se montre et se voit en ce mosaïque se doit expliquer, comme l'auteur moderne les raporte, où il traite du voyage d'Alexandre en Égypte en ces termes :

« Quand Alexandre, Macédonien, alla avec les siens pour consulter l'oracle de Jupiter Ammon touchant le commandement et l'empire du monde que les oracles paternels luy avoient promis. » Ainsi l'explique led. *Silla musiva*, auteur du mosaïque, et grand amateur des avantageux progrès d'Alexandre et son émule en sa puissance, de quoi fait mention Appian au livre 1^{er} des *guerres civiles*, l'exprimant en ce célèbre monument de la victoire remportée dans la guerre contre les habitans de Palestre, qui de là eut son origine.

On voit une autre interprétation du même ouvrage mosaïque chez Athanase Kircherus; le contenu de laquelle dit ainsi :

« On représente divers accidens et changemens de la bizarre fortune artificieusement exprimez en mosaïque; on marque les coutumes et les cérémonies, les divinitez, où on doit les vénérer, où les apaiser, où faire les sacrifices, célébrer les jeux, avec festes et joyes par les succès heureux qu'ils eurent dans leurs entreprises. »

L'interprète présent du mosaïque, content seulement d'avoir décrit les figures qui y sont et de s'estre conformé à ce qu'en dit le premier interprète, se remet cependant et juge que l'on doit se remettre, pour ladite explication, au sçavant lecteur⁷.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 424.

= 1. Comme on le verra, cette pièce est écrite dans un singulier français, par un étranger qui le savait fort mal. On voudrait savoir beaucoup de langues étrangères de la même façon.

2. *Leccio*, la *Lyaa* romaine, chef-lieu de la province d'Otrante, dans le royaume de Naples.

3. Le dîner était alors au milieu du jour, c'est-à-dire à midi, qui est maintenant l'heure du déjeuner.

4. François Pignatelli, Cardinal en 1703, archevêque de Naples, fut évêque de Sabine, puis de Porto; il était le doyen du Sacré-Collège.

5. Sur l'église San Lorenzo, voir Pistolesi, *Guida metodica di Napoli*. Napoli, Guiseppe Vara, 1845, in-12, p. 313-6.

6. L'église de Santa Maria di Monte Santo. Pistolesi, *Guida di Napoli*, p. 133.

7. Pour la fameuse mosaïque de Palestrine, il suffit de renvoyer à l'ouvrage : *la Mosaïque de Palestrine expliquée par l'abbé Barthélemy*. Paris, 1760, in-fol.

2434. — D'ANTIN A POERSON.

Le 6 juillet 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos nouvelles des 9 et 16 juin.

Je vous en remercie et vous demande de continuer à m'informer de ce qui se passe, mais surtout de vos élèves, dont je désire fort sçavoir la conduite¹.

Il n'y a rien de nouveau en ce país icy dont je puisse régaler votre curiosité.

Je suis toujours, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 407.

= 1. D'Antin a bien raison. Poerson lui écrit plus de nouvelles politiques, dont le duc était d'ailleurs fort curieux, que de l'Académie de Rome et de ses élèves.

2435. — D'ANTIN A POERSON.

Le 19 juillet 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 23 et 30 juin, par lesquelles je vois que j'ay fait un très mauvais choix des élèves que j'ay envoyez à Rome par la dernière voiture.

J'en ferai des reproches sérieux à ceux qui me les ont présentez, et je vous promets que je ferai examiner avec beaucoup d'attention ceux que j'y enverray doresnavant.

Outre que c'est une dépense perdue, ils tiennent la place de bons sujets qui parviendroient, s'ils avoient les mesmes secours qu'eux.

Je vous ordonne donc de me mander, vers la fin de l'année, votre avis sur lesdits élèves, pour que je prenne le parti de faire revenir ceux qui ne donnent aucune espérance de leur talent.

Il me semble que la cérémonie de la Haquenée a été accompagnée de bien des accidents. Cela ne gaste rien pour les peuples qui aiment mieux le désordre que les choses les mieux concertées.

L'air de la campagne m'a fait grand bien, et mes jambes commencent à revenir.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 418.

2436. — POERSON A D'ANTIN.

Le 21 juillet 1722.

Monseigneur, — La lettre du 24 juin, que j'ai l'honneur de recevoir de la part de Votre Grandeur, m'a tiré de bien des inquiétudes, en m'apprenant que le bon air de sa délicieuse maison de Petit-Bourg continue à rétablir ses forces, et qu'elle comptoit d'aller à Versailles jouir du plaisir d'y voir le Roy et toute sa cour, charmez des beautez que Votre Grandeur y a fait augmenter et qui le rend sans doute le plus beau lieu et le plus agréable séjour qui soit au monde.

Fasse le ciel que Votre Grandeur en jouisse de longues années dans une parfaite santé, et que les prières que nous faisons continuellement pour elle soyent exaucées dans le ciel.

L'on dit que le Cardinal Cenfuegos, le Cardinal Acquaviva, M. l'abbé de Tansin, l'ambassadeur de Portugal et celui de Venise ont dépeschez des couriers à leurs maîtres pour donner avis qu'une nombreuse armée de Turcs se sont faits voir vers la Sicile et l'isle de Malte.

M. le Cardinal Altems a dépesché aussy à la cour de Vienne, et son courier, qui a passé par Rome, a laissé un paquet pour le Pape et un au Cardinal Cenfuegos.

Les Turcs sont descendus en Sicile pour y faire de l'eau et acheter des vivres, premièrement à Siracuse, puis à Mazara, où ils ont envoyez régaler l'évesque¹ de quelques galanteries du Levant, et ce prélat leur a envoyé des viandes et des fruits. L'on appréhende que ces manières apparentes d'amitié ne soient artificieuses et ne couvrent quelques mauvais et pernicieux desseins.

Cependant, beaucoup de gens se flattent qu'ils iront à Alger aux prières des Anglois et Hollandois, dont le commerce est fort interrompu par ces pirates, auxquels le Grand Seigneur avoit défendu de continuer leurs désordres sans qu'ils ayent voulu jamais obéir; sur quoy l'on assure que le Bei doit être déposé et châtié.

L'on dit aussi à présent que l'armée navale d'Espagne doit aller à la conquête d'Oran, sur les nouvelles que l'on a des costes d'Afrique, qui portent que l'on y souffre une grande disette, et qu'en particulier cette ville-là manque de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche, et qu'ils manquent aussi d'hommes pour leurs deffenses.

Le Pape a fait ordonner des prières dans toutes les églises de Rome pour détourner les mauvais desseins que pourroient avoir les Turcs contre les chrétiens.

Cependant, la plupart des chevaliers de Malte qui sont à Rome se mettent en ordre pour être prêts à partir à la deffense de leur isle au premier ordre qu'ils en recevront.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur la copie d'une lettre de Naples, que l'on m'assure être des meilleures qui viennent de ce païs. Ce qui est de seur c'est qu'elle vient de bon endroit.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 436.

= 1. Bartholomeo Castelli, évêque de Mazzara de 1695 à sa mort en 1730.

2437. — POERSON A D'ANTIN.

Le 24 juillet 1722.

L'on assure que M^r le Cardinal Belluga, continuant à mener une vie très régulière et fort exemplaire dans Rome, a refusé l'archevêché de Séville, qui est très considérable et de gros revenus.

Un Père Récollet, Portugais, a soutenu, dans leur couvent de l'Araceli, une thèse dédiée au Roy de Portugal. L'ambassadeur y a assisté en grand cortège et y a fait distribuer une très grande quantité de rafraichissemens et a donné au Père mil écus romains pour les frais des tentures, ayant emprunté des tapisseries magnifiques et autres ornemens superbes. Les Cardinaux Pereira, Conti et Cenfuegos assistèrent à cette cérémonie, que l'on dit être des plus belles que l'on ait veuës dans ce genre.

Le Cardinal Tanara, doyen du Sacré Collège et archevesque de Bologne, est toujours dangereusement malade, quoique, par les seringues et par quelques saignées, il ait vuïdé de l'urine. Comme il s'affoiblit beaucoup, l'on craint fort pour luy et attendu qu'il a soixante-quatorze ans.

L'on dit que, par des lettres de quelques officiers anglois qui sont à Livourne, l'on apprend qu'il étoit party de Cadix vingt-quatre gros vaisseaux espagnols et deux cens bâtimens de charge, sans que l'on sçache à quel dessein ny quelle route ils ont pris.

M. l'abbé de Tansin a fait partir, cette nuit, un courrier pour la cour avec les bulles de Mgr l'archevesque de Rheims¹, pour lesquelles l'on assure que le Pape a accordé le *gratis*, à l'exception

de certains droits de la Datterie et d'un nombre d'officiers, sur les intérêts desquels Sa Sainteté n'a pas voulu arbitrer.

L'on dit que le Cardinal Gualterio a beaucoup travaillé à quelques expéditions secrettes, qu'il a dépesché par le mesme courier.

A quoy l'on adjoute que le nombre des visites que M^r l'abbé de Tansin a faites, tant de nuit que de jour, au Cardinal de Sainte-Agnès, premier ministre du Pape, ont eu pour principal objet la reconnoissance du duc de Savoye pour roy de Sardaigne. le Pape estant résolu, par les instigations de la France, à le reconnoître et terminer cette affaire chicaneuse, qui dure depuis tant d'années; et l'on voit à présent, dans cette cour, M^r Regnault, ministre de Savoye, fréquenter agréablement chez M. le prince de Poli et les neveux du Pape, ce qui donne occasion à de grands discours politiques aux Italiens qui, voyant que la France a tant travaillé et contribué par ses ministres à terminer cette grande et importante affaire, s'imaginent que cela devoit causer une grande liaison qui, si elle est de bonne foi, pourroit être très utile et peut-être à toute l'Europe.

L'on a sçeu que le grand-maître de Malte est mort le 17 de juin, et que dom Émanuel Pinto Correa a été élu, le 20 du même mois, en sa place.

L'on assure que le Chevalier de Saint-Georges doit retourner en villégiature, et Madame son épouse va, à ce que l'on dit, aux bains de Lucques; mais bien des gens croyent que ces prétendus voyages sont mistérieux.

L'on dit que les Cardinaux Gualterio et Aquaviva, ayant eu plusieurs conférences ensemble, le Cardinal Cenfuegos en avoit conçu de grands ombrages et tenoit du monde allerte pour tâcher de découvrir quelques choses.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 438.

= 1. Armand-Jules de Rohan, sacré le 23 août 1722, mort le 28 juillet 1762.

2438. — D'ANTIN A POERSON.

Le 27 juillet 1722.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 7, et j'ay écrit à M. d'Avar-

ray au sujet du nommé *Huebert* en conformité de ce que vous m'en mandez, en y adjoutant qu'il y a des difficultez insurmontables à ce qu'il me demande, quelque envie que je puisse avoir de lui faire plaisir. Ainsy, congédiez-le. Il ne faut pas augmenter le nombre des sujets médiocres qui ne sçauroient faire honneur à notre Académie.

Je suis bien fâché de ce que vous me mandez de vos élèves. Je prendrai à l'avenir de si bonnes précautions que je n'y serai plus trompé, et j'aurai de sûrs garens que je rendray responsables des sujets que je vous enverray.

Je vous remercie de votre relation ¹ et des autres nouvelles que vous me mandez.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 435.

= 1. Certainement celle de Naples, du 30 juin, jointe à la lettre du 30 juin qui se trouve ci-dessus, p. 161.

2439. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28 juillet 1722.

Monseigneur, — L'on dit que cette Cour est mal contante du Cardinal vice-roy de Naples de ce qu'il a refusé, jusqu'à présent, de donner audience à Mgr Vicentini, nonce du Pape, qui lui a fait demander plusieurs fois.

L'on dit que le mesme Vice-Roy, ayant été au ban de Saint-Éligio ¹, où se trouve la principale noblesse, pour y voir les feux d'artifices que l'on tire sur la grande place du marché, les seigneurs luy firent présenter des rafraîchissemens abondans et superbes, dont il ne voulut point prendre et en fit apporter de son palais, qu'il but ainsi que tous ses courtisans, ce qui fait connoître que ce Vice-Roy ne se fie pas aux Napolitains.

Le Pape a ordonné, pendant trois jours, des indulgences plenières en faveur de ceux qui feront leurs dévotions contre le Turc, et ce Saint Père a été dire la messe à la Minerve le premier jour, puis, le lendemain, à Sainte-Marie *in Trastevere*, accompagné de douze Cardinaux. Mais Sa Sainteté ne fut point la dire, dimanche, à Sainte-Marie-Major, comme l'on l'avoit espéré, étant la troisième église marquée pour ce jubilé, parcequ'il y a contestation pour le cérémonial de donner la serviette au Pape lors-

qu'il se lave les mains, le Cardinal Ruffo prétendant avoir cet honneur comme étant archiprestre, et le Cardinal Ottobon prétendant ce droit comme protecteur de la grande chapelle dédiée à la sainte Vierge.

Cette dispute fut cause que Sa Sainteté n'y alla que l'après-dînée, où il entendit les litanies, qui furent chantées par sa musique et auxquels se trouvèrent dix-huit Cardinaux.

L'on apprend, par les lettres de Malte, que les deux galères de la Religion qui ont porté le vice-roy de Sicile sont retournées dans leur pays, lesquelles, ayant rencontré un petit bâtiment turc sur leur route, l'ont coulé à fond et fait vingt-six Turcs esclaves, les ayant pris dans la mer.

Les dernières lettres de Malte portent que le Bassa, qui commande l'armée navale des Turcs, avoit fait rendre au grand-maître une lettre du Grand Seigneur, par laquelle il demande neuf mille Turcs, et qu'en cas de refus, il menace de réduire la ville et ses dépendances en poudre.

L'on adjoute que M. leur a fait répondre qu'il n'estoit pas le maître, que les esclaves appartenoient à la religion, et que, s'ils venoient l'attaquer, il estoit prest à les bien recevoir.

L'on dit, dans ce moment, que mond. seigneur grand-maître de Malte a fait proposer aux Turcs que, s'ils vouloient faire un échange de tous les esclaves chrestiens qu'ils ont en leur pouvoir, il se faisoit fort d'obtenir et leur faire rendre les neuf mille qu'ils demandent à l'Ordre de Malte.

M. le grand-maître a fait, dit-on, demander au Pape, dans cette fâcheuse conjoncture, un secours de cent mille écus en argent et de deux mille hommes de troupes réglées.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 442.

= 1. C'est-à-dire à la Monnaie, *alla Zecca*, voisine de l'église Saint-Éloi. Pistolesi, *Guida di Napoli*, 1845, p. 287.

2440. — POERSON A D'ANTIN.

Le 2 août 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 6^e juillet, par laquelle elle me fait celuy de me commander de lui rendre compte de la conduite des

élèves de son Académie, et, comme elle aura reçuë la réponse que j'ay eu l'honneur de luy faire sur le mesme sujet, en conséquence de l'ordre qu'elle m'en a donné par sa lettre du 7 juin, je craindrois de l'ennuyer par une répétition.

Les politiques romains sont fort intriguez sur ce que l'on assure que, pendant deux ou trois nuits, le Chevalier de Saint-Georges et les Cardinaux Acquaviva et Gualterio, avec M^r l'abbé de Tansin, ce sont assemblez dans la vigne de Madame la princesse de Piombino, et qu'il y parurent très contents des lettres qui y ont été leues et qui, à ce que l'on dit, donnent de grandes espérances pour le party de ce Chevalier. Et l'on adjoute qu'il y a lieu de croire que le Czar ira, à la teste d'une nombreuse armée, attaquer le duché d'Anover, ce qui pourroit obliger le roy à abandonner l'Angleterre pour aller à la deffense de son pays. Ce sont des discours de Rome, qui peut-estre sont mal fondez.

M. l'abbé de Tansin a reçu un courier de la cour. Il fut, aussitôt, à l'audience du Pape, et, après qu'il en fut sorti, le bruit se répandit que l'on croyoit la grande affaire de la *Constitution* accommodée à la satisfaction de la cour de Rome. Ce qui paroît de seur est que ledit courier a apporté une grande quantité de papiers, tant imprimez que manuscrits, adressez au Pape et aux ministres du palais.

Le mesme abbé de Tansin paroît, à ce que l'on dit, en grande liaison avec le duc de Poli, frère du Pape, et tous les parens de Sa Sainteté, ce qui le fait estimer pour un des plus habiles politiques qui ait été dans le ministère de Rome depuis longtemps.

Il donna une sabatine, samedi, à M. le prince Cezarini et Madame la princesse son épouse, parente du Pape, et plusieurs personnes de considération, et, hier matin, ce ministre eut encore une assez longue audience du Saint Père, ce qui intrigue les autres ministres, tant pour la facilité avec laquelle il les obtient que pour tâcher de pénétrer les matières qui se traittent; mais leur curiosité ne peut être satisfaite, étant d'un secret impénétrable.

Les lettres de Luque portent que la princesse, épouse du Chevalier de Saint-Georges, y étoit arrivée et reçue aux acclamations du peuple, et que la République luy a fait rendre des honneurs extraordinaires et lui avoit envoyé, le soir, soixante et six hommes chargez de toutes sortes d'excellents comestibles. Et,

aujourd'hui, le Chevalier de Saint-Georges part de Rome, avec très peu de suite, sans que l'on sçache précisément où il veut aller.

Dimanche dernier, le Pape avoit résolu d'aller aux Capucins pour le pardon d'Assise, qui est une grande feste en ce païs; mais, les chaleurs étant excessives dans cette saison, Sa Sainteté changea d'avis.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 444.

2441. — D'ANTIN A POERSON.

Le 9 août 1722.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 21 et du 24 juillet, ce qui me paroît extraordinaire, puisque les nouvelles de Naples, que vous m'envoyez en même temps, sont du 7 et du 14. Ce petit mécompte de dattes est peu important, puisque vos lettres ne contiennent que des nouvelles. Je n'ay rien de mon costé à vous mander de nouveau.

Je parts, dans peu de jours, pour passer mes vacances, à l'ordinaire, à Bellegarde. J'ai toujours les jambes bien mauvaises. Je souhaite fort que la goute vous traite moins mal que moy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 441.

2442. — POERSON A D'ANTIN.

Le 11 août 1722.

Monseigneur, — La lettre que j'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, du 19 juillet, m'apprent que le bon air qu'elle respire dans sa délicieuse maison de Petit-Bourg lui fait grand bien, et que ses forces se rétablissent de jour en jour. Cette agréable nouvelle m'a donné, Monseigneur, toute la joye que peut ressentir une personne qui ne respire que pour l'honorer et lui obéir. J'ai donc l'honneur de lui en faire mil et mil très humbles remerciemens.

J'ai encore l'honneur de lui rendre bien des grâces de ce qu'elle

a résoluë de n'envoyer à l'avenir que des sujets d'une certaine capacité à Rome, dont l'Académie de Paris devra lui répondre de la connoissance des bonnes mœurs, chose très nécessaire en ce païs, et de leurs habileté; car, comme dit très bien Votre Grandeur, c'est une dépense perdue et un dommage de donner des places qui pourroient être utiles à des gens de mérite s'ils avoient les mesmes secours.

Il est arrivé, depuis peu de jours, un jeune architecte, élève de M. de Cotte, lequel vient de Constantinople, où il a été envoyé pour y examiner l'état où se trouve le palais de M. l'ambassadeur du Roy. Il s'appelle *Vignier*¹, et le s^r *Gourlade*, fils du maître d'hôtel de Monsieur le Cardinal de Rohan, qui est élève dans l'Académie, a étudié à Paris avec lui.

L'on dit que le Cardinal Belluga a obtenu du roy d'Espagne la démission de son évêché de Murcie, pour rester à Rome avec une pension de sept mille écus romains².

Le bruit court, dans Rome, que le Cardinal Aitemis, vice-roy de Naples, s'est justifié en cette cour au sujet d'un assassin qui avoit tué sa femme et trois de ses enfans, que ce Cardinal a fait tirer d'un lieu d'immunité, après l'avoir laissé cinq jours en possession de l'archevesque qui, n'ayant fait aucune démarche, led. seigneur vice-roy l'a fait prendre de force et fait exécuter.

Les lettres de Pologne portent que le Cardinal Tanara y est toujours très mal de sa difficulté d'uriner et de la fièvre, qui ne l'a point quitté depuis quarente jours.

L'on assure que le Chevalier de Saint-Georges n'a entrepris le voyage de Luques que pour annoncer lui-mesme à Madame son épouse la triste nouvelle de la mort de la princesse Sobieski, sa mère, qu'elle aimoit tendrement.

L'on dit à Rome que M. l'abbé de Tansin travaille, avec espérance d'un bon succès, non seulement à la grande affaire de la bulle *Unigenitus*, mais encore à celle de l'ajustement des difficultés, qui durent depuis tant d'années entre cette cour et celle de Savoye, et, pour marque de la grande estime que le Pape fait de lui, l'on assure que Sa Sainteté a ordonné que, dans tous les tribunaux, l'on aît, pour son palais et pour ses domestiques, les mesmes égards que l'on a pour les ambassadeurs.

Le Saint Père déclara, samedi au soir, les princes de Civitello de Forana et le duc d'Aquasparta, princes du *soglio*, et, dimanche matin, il les devoit recevoir en cette qualité; mais, lui estant sur-

venu, la nuit, une fluxion sur les yeux, la fonction a été remise à un autre jour.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 448.

= 1. Non pas Vignier, mais Vigny. Pierre Vigné de Vigny était tourangeau. M. de Beaumont, qui est de sa famille, vient de donner sur lui une notice dans le volume du Congrès des Sociétés des beaux-arts des départements de 1894 (p. 610-652).

2. Luis Belluga y Moncada a été évêque de Murcie de 1705 à 1724; il est mort le 22 février 1743.

2443. — POERSON A D'ANTIN.

Le 18 aoust 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, de Versailles, du 27 juillet, ce qui me persuade, avec une joye infinie, que ses forces sont rétablies et qu'elle jouit, grâces au ciel, d'une parfaite santé.

Je désire de tout mon cœur, Monseigneur, qu'elle soit multipliée d'un bon nombre d'années, tant pour le bonheur de son illustre famille que pour celui de tous ceux qui ont l'honneur de vivre sous ses ordres et sous sa puissante protection.

Dans la joye que me cause cette agréable nouvelle, oserois-je, Monseigneur, prendre la liberté de remontrer, très respectueusement, à Votre Grandeur, qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire plusieurs fois qu'elle vouloit que les comptes de son Académie fussent réglés et arrestez.

Sur quoy, pour obéir à l'honneur de ses ordres, toujours justes et équitables, j'ai envoyé mes comptes régulièrement.

Cependant, depuis 1718, je n'ay pu recevoir d'arrestez de comptes, ce qui paroît contre ses intentions. Ce qui me fait prendre la liberté de la supplier, avec la plus grande soumission et le plus respectueux dévouement, d'ordonner que lesdits comptes de 1719, 1720 et 1721 me soient envoyez, conformément à la volonté, la justice et la régularité de Votre Grandeur.

J'ai exécuté, avec mon respect ordinaire, l'ordre qu'elle m'a donné au sujet du s^r *Hubert*, qui étoit recommandé par M. d'Avaray. Je crois qu'il va partir pour prendre party avec un de ses parens qui a une compagnie à Turin.

L'on assure la mort du Cardinal Cornarro, archevesque

de Padoue¹, et que M. son frère, qui est Doge, est fort malade.

Les nouvelles de Bologna portent que le Cardinal Tanara² a eu de nouveaux accès de fièvre qui, joint à son grand âge, font beaucoup craindre pour sa vie.

L'on voit des lettres pour Madrid, qui portent que la cour est très mécontente de celle de Rome au sujet de l'investiture accordée à l'Empereur avec les termes du Roy d'Espagne catholique et légitime successeur de Charles II.

L'on adjoute que Mgr Aldobrandy, ayant demandé audience pour expliquer et adoucir ces termes, a été refusé. Le Cardinal Aquaviva a eu une audience du Pape, et l'on ne doute pas que ce n'ait été à ce sujet; mais l'on dit à Rome que Mgr Aldobrandy a mis habilement tout en œuvre pour détourner les fâcheuses résolutions que la cour de Madrid auroit pu prendre contre celle de Rome.

Le Pape fut, le jour de saint Roch³, dans l'église dédiée à ce grand saint, quoyqu'il pleût violemment.

M. l'abbé de Tansin reçut un courrier de la cour de France vendredy. Il fut à l'audience du Cardinal de Sainte-Agnès dimanche; puis, lundy au matin, il fut à celle du Pape, de qui il est fort aimé et estimé, ainsi que de toute la famille du Saint Père, à qui il fait sa cour très agréablement, donnant souvent à manger, toujours splendidement.

L'on croit que ces couriers viennent au sujet de la *Constitution*; mais l'on ne peut rien sçavoir de ce qui se traite, le secret estant observé très rigoureusement.

L'on dit que le grand-maître de Malte a fait remontrer au Pape, par l'ambassadeur de la Religion, qu'il étoit absolument dépourveu de poudre, de vivres et d'argent; que si le Turc venoit l'assiéger l'année prochaine, qu'il n'estoit pas en état de se deffendre; qu'ainsy il prioit Sa Sainteté d'y remédier, en voulant au moins imposer un pour cent sur tous les bénéficiers d'Italie, ne pouvant recevoir aucun argent des commanderies et des prieurez qui sont dans ce país-là. L'on ne sçait point encore ce que le Pape répondra sur cette demande.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 450.

= 1. Giorgio Cornaro, Cardinal en 1697, archevêque de Padoue du 22 juillet 1697 à sa mort survenue le 12 août 1722.

2. Sebastiano-Antonio Tanara, de Bologne, né en 1650, Cardinal le 12 décembre 1695, mort à Rome le 2 mai 1724, inhumé dans l'église de la Victoire près des Thermes de Dioclétien.

3. Le 16 août.

2444. — POERSON A D'ANTIN.

Le 25 août 1722.

Monseigneur, — L'on dit qu'il est venu à Rome des députés de l'isle de Minorque, qui ont présenté au Pape un mémorial par lequel ils se plaignent amèrement du gouverneur anglois de cette isle, qui les veut contraindre d'apprendre l'anglois et leur religion, les obligeant d'aller aux écoles où enseignent leurs ministres. Sur ces plaintes, l'on assure que Sa Sainteté leur a promis d'en faire écrire à la cour de Vienne.

Les lettres de Malte portent que les Turcs sont encore vers ces quartiers-là, paroissant avoir formé leurs quartiers d'hiver dans l'isle de Goza, où il y a un bourg et un château; mais l'on assure qu'elle manque d'une bonne garnison, et l'on ajoute que, si les Turcs l'attaquent, ils pourroient bien la prendre, laquelle prise leur faciliteroit celle de Malte pour la campagne prochaine.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse sont attendus à Urbain, au retour des eaux de Lucques, et le Cardinal Albano s'appreste à leur faire une bonne et magnifique réception.

L'on dit que le Cardinal Altems a fait donner ordre dans tout le royaume de Naples, dont il est vice-roy, que, lorsque les Turcs y viendront pour faire de l'eau ou y acheter des provisions, que l'on leur en fournisse, pourveu que ceux qui mettront pied à terre soient sans armes et que le nombre des bâtimens ne passe pas le nombre de huit.

Le pont Saint-Ange menaçant ruine depuis quelques années, M^{rs} les Romains ce sont éveillés et on a commencé à y faire travailler les plus habiles architectes qui, jusques à présent, n'ont pu trouver de remède. L'on parle de faire venir quelques étrangers, ce qui seroit très mortifiant pour ces Messieurs qui croient être les premiers hommes du monde, tant dans la politique que dans les sciences et les beaux-arts.

Aujourd'hui, feste de Saint-Louis, n'y ayant point d'ambassadeur ni de Cardinal françois, M^r le Cardinal Ottoboni, comme protecteur des églises de France, a fait la fonction de recevoir les

Cardinaux, qui se sont trouvez au nombre de dix-huit. et, M. l'abbé de Gamache s'estant trouvé indisposé, M. l'abbé de Tansin a reçu les Cardinaux à la première porte¹ de l'église.

Dans le temps que l'on chantoit la grande messe, quelqu'uns du peuple, qui estoit à l'entrée de l'église, ont cru entendre frapper des coups dans une tombe où l'on a enterré une femme il y a environ deux mois.

Le bruit s'en est répandu dans l'église; le peuple s'est émeuté. L'on a commencé des histoires sur ce bruit, prétendu sorti de la tombe; puis l'on a ouvert le caveau et l'on a reconnu que c'estoit une terreur panique et qu'il n'y avoit aucune vraysemblance de vérité avec tous² les bruits qui, en peu de temps, s'en estoient répandus en bien des endroits de la ville.

Le Pape fut, le jour de saint Bernard³, à son église à Termini, et, le jour de la sainte Vierge, Sa Sainteté célébra la messe de *Requiem* pour le Cardinal Cornaro et pour son frère le Doge de Venise, que l'on dit être mort de chagrin. L'on attend, dans peu de jours, l'élection d'un nouveau Doge⁴.

L'on parle de chercher quelques moyens d'assister la Religion de Malte dans son pressant besoin.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 454.

= 1. C'est-à-dire à la porte principale.

2. Au sens de *dans tous les bruits*.

3. Le 20 août.

4. Giovanni Cornaro, doge depuis 1709, décédé le 14 août 1722, fut remplacé par L. Sebastiano Mocenigo.

2445. — D'ANTIN A POERSON.

Le 30 aoust 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 28 juillet et 2 aoust.

Quoique vous m'ayés rendu compte de vos élèves, je veus, tous les trois mois, sçavoir le progrès de leurs études. J'avoue que je n'en espère pas grand chose; mais aussi, dès que leur temps sera fini, je vous promets que je choisirai de meilleurs sujets.

Je n'ai point de nouvelles à vous mander de ma campagne, où je suis pour passer les vacances à mon ordinaire.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 447.

2446. — POERSON A D'ANTIN.

Le 1^{er} septembre 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de Petit-Bourg, de la part de Votre Grandeur, du 9^e aoust. Je luy rends un million de grâces de la bonté qu'elle a de me dire qu'elle doit partir dans peu de jours pour prendre le bon air de Bellegarde, où elle a coutume de passer les vacances, et je désire, de tout mon cœur, qu'elle y retrouve l'entier rétablissement de ses forces, et lui rends encore mil très humbles grâces de l'obligeant souhait dont Votre Grandeur me favorise au sujet de ma goutte qui, depuis quelque temps, ne me fait pas de grandes douleurs, mais qui me cause une très grande foiblesse dans les jambes; en sorte que je ne puis me soutenir qu'avec beaucoup de peine depuis près de trois mois. Les chaleurs excessives qu'il fait, cette année septante que j'ai accomplie, pourroient bien y contribuer.

Votre Grandeur qui, grâces au ciel, est encore éloignée de cet âge, et les ferventes prières que tous les bons François, et particulièrement ceux qui ont le bonheur de vivre sous l'honneur de vos ordres, obtiendront pour elle une longue suite d'années, accompagnées de toutes sortes de prospérités et surtout d'une bonne santé.

Lundy passé, M. l'abbé de Tansin eut une longue audience du Pape, et, mardy, Sa Sainteté déclara Mgr Massey Nonce ordinaire à la cour de France, selon ce que l'on dit que le désire S. A. R. Monseigneur le Régent, qui honore ce ministre d'une estime très particulière.

Il court un bruit que la France demande un Chapeau pour M. l'archevesque de Rheims, parcequ'estant destiné à l'honneur de sacrer le Roy, la dignité de Cardinal lui conviendrait d'autant plus qu'ayant beaucoup de mérite l'on ne pourroit faire un meilleur choix.

L'on dit à Rome que la République de Lucques a rendu de grands honneurs au Chevalier de Saint-Georges, et que l'évesque dud. Lucques¹ a écrit à la cour de Vienne une ample relation contre la noblesse de ce pays-là, disant que les uns sont de génie françois, les autres espagnols et peu d'Autriche, et d'autres choses injurieuses contre eux; ce qui, ayant été découvert par un

ministre qu'ils ont à Vienne, les a obligé de demander au Pape de leur donner un autre prélat. L'on est persuadé qu'ils obtiendront leur demande.

L'on dit que, dans l'audience que le Cardinal Acquaviva a eu du Pape, cette Éminence fit offre, de la part du Roy son maître, de vingt vaisseaux de ligne pour le secours de Malte au cas qu'elle fût attaquée par les Turcs; mais l'on assure qu'il n'y a rien à craindre pour cette année, étant, à ce que l'on dit, retournés vers les Dardanelles.

Le Cardinal Gualterio a eu une audience assez longue, dans la nuit, du Cardinal de Sainte-Agnès. L'on croit que c'est au sujet de Monseigneur l'archevêque², à qui chacun souhaite, avec justice, l'honneur de la pourpre, à laquelle il fera honneur.

Le Pape sortit, samedi après midy, et parut dans une bonne et parfaite santé, au grand contentement de Rome et de ceux qui eurent le bonheur de le voir.

Sa Sainteté alla en l'église de Saint-Silvestre, où il fut reçu par quinze Cardinaux, et, après avoir fait sa prière, il entra dans le couvent, où toutes les princesses se trouvèrent prosternées avec les Religieuses et eurent l'honneur de baiser la pentoufle du Pape, qui les reçut avec beaucoup de bonté et dit des choses obligeantes à Madame la princesse Borguèse sur le voyage qu'elle a fait de vice-reine de Naples, et consola la duchesse de Gravina sur ce qu'elle est retirée dans ce monastère, étant séparée de son mary, qui est à Naples; et, après avoir resté du temps dans cette sainte maison, Sa Sainteté s'en retourna à Monte-Cavallo.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 457.

= 1. Ginnesio-Ambrogio Calchi, évêque de Lucques depuis le 26 mai 1714. C'est en faveur de son successeur que Lucques fut érigé en archevêché.

2. De Reims.

2447. — POERSON A D'ANTIN.

Le 8 septembre 1722.

Monseigneur, — L'armée des Turcs, repassant des côtes de Barbarie pour retourner au Levant, a pris, en son chemin, deux petites tartannes maltoises, et deux galères de Malte ont

pris, en revanche, une galliotte turque, sur laquelle il y avoit quatre-vingt-quinze hommes, qu'ils ont fait esclaves.

Le patron de ladite galliotte a dit que le commandant de l'armée turque, nommé Loggia, avoit été à Tunis et autres lieux de Barbarie, pour y recevoir le tribut qu'ils devoient depuis trois ans et qui lui a été payé, mais que, lorsqu'ils ont voulu entrer dans les terres, les peuples se sont armez et soulevez en si bon nombre qu'ils ont tuez neuf cens soixante-douze personnes et blessez cinq cens vingt-cinq Turcs et obligé le reste à s'embarquer avec précipitation.

L'on dit que le Cardinal Acquaviva a expédié en Espagne la dispense du Pape pour le mariage du prince dom Carlo avec Mademoiselle de Beaujolais, et l'on assure que, dans l'audience que cette Éminence a eu à ce sujet, il s'y est traité des affaires de la dernière conséquence, mais tenues extrêmement secrettes.

L'on assure que le Grand-Duc a fait inviter le Chevalier de Saint-Georges à passer à Livourne et à Florence.

L'on dit aussi qu'en considération du mérite personnel de Mgr Massey et du rang où il vient d'être élevé de Nonce ordinaire à la cour de France, M. le Grand-Duc luy a fait donner douze mille écus romains pour l'aider à soutenir dignement son caractère.

Aujourd'hui, feste de la Nativité de la Vierge, le Pape a assisté à la chapelle qui s'est tenue dans l'église de Notre-Dame du Peuple, où Sa Sainteté a paru dans une très parfaite santé, au grand plaisir de tout le monde.

Le bruit court que le Cardinal Peirera partira dans peu de Rome, ne pouvant plus y soutenir la dépense où il s'estoit accoutumé, d'autant plus que l'on croit que le roy de Portugal sera au moins obligé de lever des troupes, s'il est vray, comme plusieurs le croyent, que le roy d'Espagne, au moins avec le roy de Sardaigne, entreprennent la guerre dans l'Italie.

Vendredy dernier, M. l'abbé de Tansin eut, dit-on, une longue audience du Cardinal de Ste-Agnès, avec des commissions secrettes de la cour, et, le mesme jour, l'ambassadeur de Venise eut aussi une audience du mesme ministre, au sujet de l'évesché de Padoue.

L'on écrit de Florence qu'un ministre de la cour de Vienne y a donné un splendide soupé à tous les ministres estrangers qui se sont trouvez en cette cour, et que ce mesme ministre a fait demander au Grand-Duc une contribution de cent mil pistoles d'Espagne, et à proportion aux autres princes d'Italie.

L'on ne sçait pas encore à combien sont taxez M^{rs} les Génois, mais l'on ne doute pas qu'ils ne payent de bonnes sommes.

L'on dit que la cour de Madrid insiste plus fortement que jamais à ce que la cour de Rome dégrade du cardinalat M. le Cardinal Albéroni, ce qui embarrasse bien des gens en cette cour, où l'on dit qu'il a de puissants amis¹.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 460.

= 1. Il est presque inutile de dire que l'Espagne n'y réussit pas.

2448. — D'ANTIN A POERSON.

Le 8 septembre 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 11 et 18 aoust.

Je suis bien aise que le s^r *Vignier* soit à Rome; j'estois en peine de lui. Il s'est fort bien acquitté de la commission que M. le comte de Toulouze lui a donnée pour Constantinople, et je pourray en faire quelque chose. S'il demeure quelque temps à Rome, vous pourrez le traiter sur ce pied-là.

M. l'abbé de Tansin mérite fort toutes les distinctions que vous me mandez que le Pape luy donne et s'acquittera bien de toutes les commissions dont il sera chargé.

J'ai signé les trois comptes dont vous êtes en peine, et ce qui en a causé vraysemblablement le retardement est l'article du change, qui est très difficile à employer dans les comptes pour la Chambre des comptes, et sur quoy je vous ai donné des ordres pour tirer sur le trésorier, pour éviter cet embarras.

J'ai été bien fâché de ne pouvoir pas faire pour le s^r *Hubert* ce que me demandoit M. le marquis d'Avaray; mais nous n'avons que trop de médiocres sujets, à mon grand regret.

Je ne suis point étonné que la cour de Madrid ait quelque chose sur le cœur, mais celle de Malte doit être tranquille.

Ma santé est, Dieu mercy, très bonne présentement.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 453.

2449. — POERSON A D'ANTIN.

Le 15 septembre 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 17^e aoust¹, avec les comptes des années 1719, 1720, 1721.

Cette nouvelle grâce, dont Votre Grandeur nous favorise, nous a causé bien de la joye, et ma pauvre aveugle, avec la permission de Votre Grandeur, prend la liberté de joindre ses très humbles et très respectueux remerciements aux miens, et nous ne cesserons de prier le Seigneur pour la précieuse santé de Votre Grandeur et pour la prolongation de ses jours.

Non content de la faveur qu'elle me vient de faire, elle a encore l'extrême bonté de m'ordonner de tirer deux lettres, aussitôt la présente reçeuë, sur M. Aubourg, trésorier des Bâtimens en exercice cette année, l'une de six mille livres et l'autre de cinq mille à un mois après.

Sur quoy j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de luy dire que le change étoit, depuis quelque temps, sur le pied de huit livres dix sols en France pour un écu romain. Je l'ai trouvé à présent à huit livres cinq sols, prix courant, comme l'on le peut sçavoir de M^{rs} les expéditionnaires de Paris. L'on fait présentement les lettres de change payables à jour préfix, et non à quinze jours de veuë, à cause que le porteur de la lettre, pénétrant qu'il peut suivre quelques diminutions sur les espèces, tiennent les lettres par malice, auprès d'eux, et ne les présentent quelques fois que trois ou quatre mois après la diminution des espèces, ce qui a causé plusieurs procès.

Ainsi, pour éviter ces sortes d'embarras, l'on met le terme à jour préfix et de la monnoye qui court en commerce à l'échéance des lettres de change.

Voilà, Monseigneur, tout ce que j'ai pu faire sur ce sujet, suppliant très humblement Votre Grandeur d'estre bien persuadée que je seray toute ma vie très attentif à exécuter ponctuellement ses ordres, puisque j'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 463.

= 1. Cette lettre manque.

2450. — D'ANTIN A POERSON.

Le 21 septembre 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 25 aoust et 1^{er} septembre.

Comme elles ne traitent que de nouvelles et qu'il y en a peu icy, ma réponse sera courte; et, quoique je n'aye pas le mesme âge que vous, j'ai la mesme foiblesse dans les jambes.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 460.**2451.** — POERSON A D'ANTIN.

Le 29 septembre 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre de Bellegarde, du 30^e aoust, par laquelle elle me fait celuy de m'ordonner de luy rendre compte tous les trois mois du progrès que feront les élèves dans leurs études, auquel ordre j'obéiray régulièrement, avec ma soumission et mon respect ordinaire.

Le s^r de *Vignier*, jeune architecte, qui arriva à Rome il y a près de deux mois ou environ, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Grandeur le 11^e aoust, après avoir parcouru une partie des belles choses qui sont à Rome, est parti, il y a trois jours, pour retourner en France rendre compte de sa commission, qui estoit d'examiner l'état où se trouve le palais de l'ambassadeur de France¹, qui a besoin de grandes réparations.

Il a trouvé icy le fils de M^r Courlade², maître d'hôtel de Son Éminence Mgr le Cardinal de Rohan, à qui Votre Grandeur a donné une place d'élève pour l'architecture dans son Académie à Rome et avec lequel il a étudié led. art pendant cinq ans à Paris.

Il m'a demandé de demeurer dans la chambre dudit s^r Courlade pendant le peu de séjour qu'il devoit faire à Rome, et, ces deux jeunes hommes étant sages et studieux, je lui ai accordé sa demande, espérant de la bonté de Votre Grandeur qu'elle ne désaprouvera pas la liberté que j'ai prise en cette occasion.

Vendredi matin, M. le Cardinal Gualterio partit pour aller passer les vacances à sa belle maison de campagne, près d'Orvietto.

Le mesme jour, l'ambassadeur de Venise eut audience du Pape,

dans laquelle il remercia le Saint Père de la grâce accordée en faveur de l'abbé de La Véglie³, qui a esté érigée en abbaye crossée et mitrée, ce qui avoit été refusé par le deffunt Pape.

Le Pape a tenu consistoire de congé, après laquelle les Cardinaux vont en villégiature. L'on y a seulement proposé quelques églises dans les Indes occidentales et quelques monastères en France.

Dans ce mesme consistoire, l'on dit que le Pape y prononça un beau discours au sujet du mauvais état où se trouve la ville de Malte, étant dépourveü de toutes choses nécessaires à une bonne deffense, principalement d'argent. Sur quoy, ce Saint Père dit qu'il seroit le premier à en donner et qu'il espéroit que les Cardinaux suivroient son exemple.

Le prince de Palestrine, qui estoit soupçonné d'hidropisie, samedy, vers le minuit, fut attaqué d'apoplexie par trois fois consécutives; puis, sur les deux heures du matin, il perdit la parole, et mourut le dimanche vers les huit heures du matin.

Madame la princesse del Piombino, mère de Madame de Palestrine, aujourd'hui veuve dudit prince, s'y rendit avec toute la famille. M. le Cardinal Acquaviva s'y rendit aussi, et, le soir, l'on porta son corps à Saint-André de la Valle, où ils ont une chapelle et où l'on a fait ses obsèques aujourd'huy.

Ce prince a esté marié trois fois et ne laisse qu'une petite fille de la dernière, qui a près de trois ans, laquelle est, dit-on, destinée au jeune Borromée, de Milan.

Cet accident fut cause que la congrégation concernant les affaires du Cardinal Albéroni, qui devoit se tenir chez le Cardinal Barbarin, fut tenue chez le Cardinal Corsini, le Saint Père n'ayant pas voulu qu'elle fût retardée, et les Cardinaux Scotti, Ptolomei, Spinola, Conty, Imperiali et Sainte-Agnès s'y trouvèrent, avec Mgr Sonnina et le fiscal.

Ainsi l'on croit cette grande affaire terminée, à la satisfaction dudit seigneur Albéroni, la plupart des Cardinaux estant de ses amis, et, malgré ce qu'il avoit d'ennemis, dit-on, en Espagne, parmi lesquels l'on compte le duc de Popoli, le marquis Grimaldy et le père Daubanton, ce Cardinal paroît assuré de l'heureuse réussite de son procès, a fait tendre sept chambres très magnifiquement et a retenu un grand nombre de personnes pour servir.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

= 1. A Constantinople.

2. Poerson jusqu'ici l'a nommé Gourlade.

3. Est-ce la Veglia, ville de Dalmatie, sur la côte de l'île de ce nom, qui a été, si elle n'est encore, le siège de l'évêché suffragant de Goritz?

2452. — POERSON A D'ANTIN.

Le 6 octobre 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 8^e septembre, par laquelle elle a la bonté de me dire que sa chère et précieuse santé est entièrement rétablie.

Cette heureuse et agréable nouvelle me donne une joye infinie, Monseigneur, et je ne doute pas que tous les honnestes gens à qui Votre Grandeur fait tant de bien tous les jours n'ayent beaucoup contribué, par leurs ferventes prières, à cette parfaite santé, dont, grâces au ciel, elle jouit présentement, et pour la continuation de laquelle nous ne cesserons, ma pauvre aveugle et moy, de faire des vœux très ardens au Seigneur.

Elle a la bonté encore de me dire qu'elle est bien aise que le *s^r de Vigny* soit à Rome, qu'il s'est bien acquitté de sa commission et que Votre Grandeur pourroit bien faire quelque chose, s'il veut demeurer quelque temps à Rome; sur quoy, j'auray l'honneur, s'il luy plaît, de luy dire que, bien qu'il ne m'eût présenté aucunes lettres, mais ayant été seulement reconnu par le *s^r Courlade*, je lui donnai à dîner et m'entretins avec luy pendant quelque temps.

Il me parut homme de feu et d'esprit, intelligent dans sa profession, ce qui me donna de l'estime pour luy et me fit luy accorder la permission de demeurer dans l'Académie pendant le peu de séjour qu'il feroit. Je luy ay mesme offert de l'argent plus d'une fois, ce qu'il m'a toujours refusé. Il est party pour retourner en France, incertain de la route qu'il tiendra. Il aime à voyager par mer, ce qui lui a fait prendre la route de Livourne pour chercher quelqu'embarquement.

Deux jours avant son départ, je reçeus une lettre de *M^r de Cotte*, qui le recommandoit et me faisoit des remerciemens de la manière dont je l'avois reçu, ce jeune homme l'en ayant donné avis.

Le Pape fut chez les Religieuses de Campo-Mars¹, l'après-midy, où, après l'oraison, ce Saint Père entra dans la maison, où les

princesses que l'on appelle du sang² furent admises parmi les Religieuses au baiser des pieds de Sa Sainteté.

Dimanche au soir, M. l'abbé de Tansin fut à l'audience du Cardinal Sainte-Agnès, et, le lendemain, il fut admis à celle du Pape, laquelle fut longue à proportion de celles des autres ministres, ce qui leur donne beaucoup de jalousie et fait croire que l'on y traite des affaires de la dernière conséquence.

Le mesme jour, l'ambassadeur de Portugal eut aussi audience du Pape, que l'on croit n'avoir eu pour objet que le désir qu'a M. Bichy de parvenir au cardinalat par la protection du roy de Portugal, ce que le Pape, à ce que l'on dit, ne veut point entendre, et aux prétentions du patriarche de Lisbonne³, qui ne sont pas non plus du goût de cette cour.

Dimanche, feste du Rosaire, Sa Sainteté alla à la Minerve, chez les Jacobins, qui en font une grande feste, et, de là, ce Saint Père alla aux Cordelliers des Saints-Apostres, qui faisoient la feste de saint François.

Le Cardinal Acquaviva ayant supplié le Pape de faire expédier les bulles des évêchez de Sevigla, de Compostella, d'Osuna et de Siguença⁴, l'on s'attend d'avoir demain un consistoire, et le Saint Père a donné, suivant la coutume, l'Ordre de l'Esperon d'or⁵ à M. l'ambassadeur de Venise, étant sur le point de finir son ambassade, où assistèrent les Cardinaux de Sainte-Agnès, Barbarin, Conti, Pamphilio, Coradini, Ottobon, Altieri, etc., et tous les prélats attachez au sujet de la République⁶. Ce fut M. le duc de Polli, frère du Pape, qui ceignit l'épée audit seigneur ambassadeur dans cette fonction.

Jeudi, l'on chanta le *Te Deum* dans l'église de Saint-Jacques des Espagnols pour l'heureuse alliance du prince dom Charles d'Espagne avec Mademoiselle de Beaujolois, fille de S. A. R. Monseigneur le Régent.

Le soir, il y eut grandes illuminations chez les Cardinaux Acquaviva, de Gualterio et Ottoboni, chez les ambassadeurs de Portugal, de Venise, de Savoye, chez l'abbé Scarlatti, chez M. l'abbé de Tansin, à l'Académie, et elles ont duré trois jours de suite.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 468.

= 1. Le Campo-Marzio est le long du Tibre; c'est maintenant le port de Ripetta.

2. C'est-à-dire les parents du Pape.
3. Thomas de Almeida de 1716 à sa mort en 1754.
4. Aujourd'hui Sarragosse.
5. Voir l'article *Sperone d'oro* du Dictionnaire de Moroni, LXVIII, 1854, p. 238-59.
6. « Attachés au sujet de la République » n'a pas d'autre sens que attachés à la République de Venise.

2453. — D'ANTIN A POERSON.

Le 9 octobre 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 8 et 15 septembre.

Je vous remercie des nouvelles dont vous me faites part dans la première, et je suis fort aise de ce que vous me marquez dans la seconde, que vous êtes content de moy. Vous sçavez que je n'ay une plus forte envie et que je fais de mon mieux pour y parvenir.

Il est juste d'éviter les inconvéniens qui peuvent arriver en tirant les lettres de change à quinze jours de vue; mais on pourroit tomber dans un autre en tirant à jour préfix, attendu qu'il est possible que le trésorier se trouve absent le jour marqué. Ainsi, pour éviter le second inconvéniens, il est bon de trouver au moins à un jour de veuë. Ajustez le tout pour le mieux.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 464.

2454. — POERSON A D'ANTIN.

Le 13 octobre 1722.

Monseigneur, — Messieurs les Cardinaux Pamphili et Scotti ont desjà fait déposer des secours pour la Religion de Malthe, le premier deux mille écus romains, et le Pape a fait compter vingt mille écus de ses propres deniers.

Ce Saint Père a aussi accordé à la République de Venise de lever vingt mille écus sur les revenus ecclésiastiques, pour leur servir, en cas de besoin, contre les Turcs, s'ils leur font la [guerre], ou pour d'autres occasions de guerre, s'ils en ont.

Le Cardinal Barbarin fait lever les armes d'Espagne [de dessus son palais], que le deffunt prince de ce nom y avoit toujours conservé. Ce prince Barbarin, qui vient de mourir, est le mesme qui vouloit, il y a quelques années, céder son grand et magnifique

palais au Roy, sous condition d'une pension viagère de quarente mille livres, ce qui ne put s'exécuter par les empeschemens qui se trouvèrent dans un testament du Pape Urbain VIII¹.

Mercredy, il y eut consistoire, où l'on préconisa les églises d'Espagne, et, la nuit d'aparavant, tous les Cardinaux, à l'exception du Cardinal Acquaviva, Del Judice et Belluga, reçurent des billets cachetez, de la part du Pape, à l'occasion du Cardinal Albéroni, que l'on assure devoir recevoir le Chapeau dans peu de temps.

L'ambassadeur de Venise a été prendre son audience de congé du Saint Père, lequel l'a régalé d'un corps saint, d'un bassin d'*Agnus Dei* et d'autres reliques.

Par le dernier courier venu de Bologne, l'on a appris que le Cardinal Tanara, doyen du Sacré-Collège, que l'on croyoit parfaitement guéry, est retombé dans une fièvre. Cette rechute donne de fortes inquiétudes à ses amis.

L'on dit dans Rome que, dans le contrat de mariage de l'Infant dom Charles avec Mademoiselle de Beaujolois, la France s'est engagée de soutenir ce prince dans les états de Parme et de Toscane, et qu'il prendra le titre de Roy d'Italie, et que, pour l'élever dans l'air du païs, que l'on le fera venir à Rome, pour y demeurer dans le palais d'Espagne, que le Cardinal Acquaviva a fait enrichir de peinture et meubler magnifiquement. Et mesme l'on adjoute que ce voyage pourroit bien se faire cet hiver prochain.

Le Cardinal Albano écrit d'Urbain² que le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse devoient arriver ledit jour, après avoir séjourné un jour à Pezaro, et que ce prince assisteroit à la première messe de cette Éminence, qu'il devoit célébrer le quinzième du mois, feste de sainte Thérèse, puis partir pour aller à Anconne, à Lorette, et reprendre la route de Rome.

L'on dit, à présent, que le Cardinal de Belluga n'a pu obtenir de la cour d'Espagne de renoncer à son évesché pour rester à Rome, et qu'au contraire il sera obligé de retourner en Espagne contre son inclination.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 471.

= 1. Maffeo Barberini, Pape de 1623 à 1644.

2. C'est-à-dire d'Urbino.

2455. — POERSON A D'ANTIN.

Le 20 octobre 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre du 21 septembre, dont j'ay celuy de luy en faire de très humbles et très respectueux remerciements.

L'on dit que le Cardinal Aldrovandy, autrefois nonce en Espagne, et M. le Cardinal Albérony se voyent très souvent les nuits, et que le premier est parvenu à persuader audit Cardinal de renoncer à l'évesché de Malaga, sans aucune prétention, étant le seul moyen de terminer cette affaire, qui dure depuis si longtemps; mais, le mois prochain, le Pape veut qu'elle finisse et luy donner le Chapeau avant la feste de Noël.

Le bruit se répand que le Pape a été incommodé de douleurs de poitrine qui lui avoit enflé les jambes; mais les médecins lui ayant fait prendre quelques remèdes, ce Saint Père a heureusement jetté quelques pierres. Aussitôt après, les douleurs sont cessées et les jambes se sont désenflées. Cependant, les médecins disent que ce Saint Père ne fait point assez d'exercice et souhaiteroient au moins qu'il marchât dans ses jardins de Monte-Cavallo, ce qu'ils ont de la peine d'obtenir.

Ils ont, du consentement de M. le duc de Poli, résolu de le purger, ce qui empeschera ledit seigneur d'aller à la villégiature, n'osant quitter Sa Sainteté.

Le Pape ayant reçu le baptesme dans l'église de Saint-Eustache, dont le grand autel est resté depuis longtemps imparfait, ce Saint Père a fait donner six mille écus romains du sien propre, pour faire achever ce maître-autel¹.

Le Cardinal Tanara, doyen du Sacré-Collège, qui se croyoit [guéri] et se dispoit à revenir, est retombé malade, et les médecins lui ont ordonné le quinquina, qui est peu connu en ces pays-cy.

Le Cardinal de Belluga, de nation espagnole, a donné au Cardinal de Sainte-Agnès cinq cens écus romains pour aider la Religion de Malte dans la guerre que l'on suppose qu'elle sera obligée de soutenir, l'année prochaine, contre les Turcs.

M. Piancastelli, commissaire de la Chambre, a présenté et donné une cédule de deux cents écus romains, dans la mesme veuë d'ai-

der à secourir les Maltois, ce qui pourroit être d'un bon exemple pour les autres prélats.

L'on parle fort d'une lettre que quelqu'uns disent avoir eu une lecture, laquelle porte, à ce que l'on dit, que le roy de Sardaigne veut renoncer ledit royaume au prince de Piedmont, son fils, pour s'occuper tout entier de la guerre, et qu'il fait [assembler] actuellement bon nombre de ses sujets, voulant se mettre à la teste de plus de trente mille hommes la campagne prochaine ; mais l'on adjoute une réflexion, qui est que ce prince, n'estant pas à présent en état de fournir seul une si grosse dépense, sera sans doute soutenu de quelques puissances que l'on ne nomme pas.

Dans la mesme lettre, l'on adjoute que, dans ce traité de mariage fait entre le prince électoral de Bavière et la princesse nièce de l'Empereur, [celui-ci] s'engage de donner le royaume de Sicile au prince de Bavière, moyennant quoy le duc de Bavière cédera à la maison d'Autriche certaine portion en équivalent de la Bavière, qui accommoderoit le país de l'Empereur. Et l'on dit encore, dans cette lettre, qu'il n'y a point d'apparence que l'on tienne le congrès de Cambray.

Comme l'on fait des nouvelles à Rome pour entretenir l'oïseté, peut-être que celles-cy ne sont pas très seures. Elles ne laissent pas d'avoir crédit chez bien des gens dans Rome.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 473.

= 1. « Le maître-autel a été construit sur le dessin de Nicolas Salvi, élève du Canevari, aux frais du Cardinal Neri-Maria Corsini, titulaire de l'église. Il est décoré de bronzes dorés et il a un vase précieux de porphyre rouge. Le tableau est du nombre des meilleurs de Francesco Fernandi, *detto degli Imperiali*. » Melchiorri, p. 241, que complète le renseignement de Poerson.

2456. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS DU ROY POUR
L'ANNÉE 1722.

Académie de France à Rome.

22-28 octobre : au sieur *Poerson*, directeur de l'Académie de Rome, pour son paiement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de ladite Académie pendant la présente année 1722 (2 paiements). 11,000 liv.

Archives nationales, O¹ 2222.

2457. — POERSON A D'ANTIN.

Le 27 octobre 1722.

Monseigneur, — Pour obéir aux ordres que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de me donner, de l'informer, tous les trois mois, de la conduite et de l'avancement des élèves de son Académie, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui dire que, pour leurs mœurs, elles ont été toujours bien réglées jusques à présent.

Tout le deffaut vient de ce qu'ils n'estoient pas assez avancez dans leurs études lorsque l'on les a envoyez à l'Académie de Rome, ce qui se doit connoître par les épreuves que l'on leur fait faire lorsqu'ils concourent aux prix de l'Académie; mais quelqu'uns n'avoient pas seulement fait choix du party entre la peinture, sculpture ou architecture.

Le seul *Courlade* a pratiqué dans les Bâtimens et a bien étudié avec le s^r *de Vigny*, duquel il a esté camarade pendant cinq ou six ans. Pour le présent, il étudie à bien dessiner des figures, ce qui demande beaucoup de temps.

Le s^r *Gaultier* s'applique au delà de l'imagination, mais, ayant peu de talens, malgré toutes ses peines, il fait peu de progrès, non plus que le s^r *Dupuy*, qui a peu de génie et n'avance que bien foiblement.

Le s^r *Desliens* a du feu et dessine joliment à l'Académie, mais il a commencé trop tard pour en parler seurement; ce seroit trop hazarder que de juger de la réussite qu'il pourra sur de si foibles commencemens. Cependant, si Votre Grandeur vouloit bien leur conserver l'honneur de sa protection encore une année, peut-être que quelqu'uns d'eux, au moins, pourroit faire quelques pas en avant et tâcher de mériter les bontez dont Votre Grandeur voudra bien les honorer; mais il leur faut du temps pour y parvenir.

Le marquis *Teodoli* a fait faire une calèche très magnifique, d'une invention nouvelle, pour servir dans son voyage et y porter vaisselle, linge et autres choses nécessaires, le tout très commodément. Il en a fait présent au Cardinal Conty, frère du Pape, qui l'a fort agréé.

Dimanche, le Pape, accompagné du Cardinal Conty, son frère, et du Cardinal de Sainte-Agnès, sortit, l'après-dîné, par le plus beau temps du monde, pour aller voir l'église de Sainte-

Anastasia, qui a été restaurée magnifiquement, aux dépens du Cardinal d'Acugna¹, Portugais, et, après l'avoir bien veuë, ce Saint Père s'en retourna à Monte-Cavallo.

M. l'abbé de Tansin, désirant avoir audience du Saint Père, fut chez M. le Cardinal de Sainte-Agnès lui exposer sa commission. Le lendemain, ledit seigneur abbé de Tansin eut audience, ce qui est regardé comme une grande faveur dans les conjonctures de ces indispositions, le Pape s'estant fait attacher les sansuës deux fois depuis quelques jours, à ce que l'on dit.

Le Cardinal Cinfuegos a, dit-on, reçu de bonnes sommes de Vienne et fait faire une nombreuse et magnifique livrée.

L'on dit présentement à Rome que les affaires du Cardinal Albéroni sont de nouveau embrouillées, puisque l'on assure que cette Éminence a dit aux gens qu'elle avoit arrestez pour son service qu'elle ne sçauroit pas quand elle pourroit en avoir besoin et qu'il les feroit avertir lorsqu'il en auroit de besoin.

Mgr le Cardinal de Sainte-Agnès, quoiqu'il ne soit point de l'Ordre de Malthe, a fait présent à la Religion de deux mille écus romains pour la secourir, ce qui a paru très généreux et lui a attiré beaucoup de louanges.

Le Pape a ordonné que l'on achève de fermer² la colonade de Saint-Pierre, suivant les desseins qui ont été faits par le chevalier *Bernin*, du temps du Pape Alexandre VII.

L'on dit que plusieurs couriers de la cour de Vienne, tant à Rome qu'à Naples, en Sicile, Milan et autres endroits de l'Italie, qui peuvent avoir quelques relations à la guerre que l'on suppose devoir estre, l'année prochaine, en Italie, sont arrivez depuis peu.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 476.

= 1. Melchiorri, p. 287-8, ne parle pas de ces travaux de 1722. Il peut en être question dans les ouvrages que Cresciafeni, Benucci et Capello ont, dit-il, consacrés à cette église.

2. C'est-à-dire de terminer.

2458. — POERSON A D'ANTIN.

Le 3 novembre 1722.

Monseigneur, — M. l'abbé de Tansin eut, mercredy au matin,

une audience assez longue, après laquelle le Saint Père fit appeler le Cardinal Dataire, ce qui a fait croire que cette audience aura roulé sur quelques expéditions de bref. Et, sur le soir, le mesme seigneur abbé de Tansin retourna, en habit court, au palais du Pape, où il fut en longue conférence avec M^{rs} les Cardinaux de Sainte-Agnès et Conty.

Il est arrivé, depuis peu de jours, un Jésuite, qui vient de la Chine, toujours par terre, ayant fait partie du chemin en compagnie d'un ambassadeur de l'Empereur de Russie.

M. le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse retournèrent mercredi à Rome, après avoir fait un voyage très agréable, ayant esté régalé et bien reçu partout où ils ont passez.

Mgr Crispy, gouverneur de Ravène, leur fit présent de deux reliquaires, dans lesquels il y avoit des reliques insignes de saint Jacques-le-Majeur et de saint Jacques-le-Mineur, avec un écrit de saint Pie V à la reine Marie Stuard, qui eut la teste tranchée par ordre de la reine Élisabeth. A la veüë de cette prétieuse relique, l'on dit que ce Chevalier versa bien des pleurs.

Le Pape a été saigné du pied avec un bon succès, ayant beaucoup de sang et faisant très peu d'exercise.

M. l'abbé de Tansin est party pour aller passer quelques jours à la campagne d'Orviette, dans le beau palais du Cardinal Gualterio, mais il y a apparence que cette villégiature sera très courte, faisant très froid à Rome et le pais d'Orviette étant un pais de montagnes et de neige.

Les lettres de Ravène portent que le Cardinal de Bentivoglio a été surpris d'un accident qui donne beaucoup à craindre aux medecins qui ont soin de la santé de sadite Éminence.

Le Cardinal Tanara, doyen du Sacré Collège, malgré sa longue et périlleuse maladie, est enfin arrivé hier à Rome, ayant été rencontré hors de la ville par ses parens et ses amis.

Le Cardinal Cinfuegos, ministre de l'Empereur, est allé aujourd'hui, en grand cortège et livrées neuves, à l'audience du Pape, pour la feste de saint Charles. Il y a, aujourd'hui, chapelle papale à Saint-Charles-du-Cours¹.

L'on dit qu'il est arrivé une felouque venant de Malthe. Aussitôt son arrivée, les officiers de la Religion qui se tiennent icy se sont rassemblez, puis M. l'ambassadeur, M. le trésorier et ministres de la Religion ont fait demander audience au Saint Père, laquelle ayant été accordée, l'on a commencé à dire que le Grand-Maitre

faisoit appeller tous les chevaliers qui sont icy, afin qu'ils se rendent, au mois de mars prochain, à Malte, et en mesme temps l'on assure que ledit s^r ambassadeur a eu ordre du Grand-Maitre de demander les sommes qui ont été déposées pour le secours de la ville de Malthe, pour pouvoir commencer d'en faire quel-
qu'usages pour le service de la Religion.

L'on ajoute que ce secours est bien médiocre en comparaison de ce que l'on s'en étoit promis. Cependant, l'on assure que, pour réparer la ville et fortifier l'île de Gozzo pour empescher que l'on y descende facilement, il faudroit de grosses sommes d'or ou d'argent.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 479.

= 1. Sur le Corso.

2459. — POERSON A D'ANTIN.

Le 10 novembre 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, avec un respect et une joye infinie, la lettre dont Votre Grandeur m'a bien voulu honorer le neuvième octobre, de laquelle je ne puis assez lui témoigner ma très vive et respectueuse reconnoissance.

Tout ce que je puis faire pour tant de grâces que je reçois journellement de Votre Grandeur, c'est, Monseigneur, de renouveler, avec ma pauvre aveugle, nos ardentes prières pour la continuation de sa précieuse santé et prospérité, et pour toute son illustre famille.

Le change étant diminué de cinq sols par écu, j'ai tiré aujourd'hui, suivant l'ordre de Votre Grandeur, 5,000 livres, lesquelles, jointes à la lettre de 6,000 livres que j'ay tiré le 15 septembre de cette présente année, font ensemble celle de onze mille livres, desquelles, déduit le change, je n'ai touché que 727 écus et 27 bayoques romains de la première et 625 écus romains de la seconde, qui font ensemble celle de 4,798 livres, monnoye de France.

L'on assure que le chevalier Justiniani, trésorier de l'ordre de Malthe à Rome, étant mortifié du peu d'argent que M^{rs} les Cardinaux et autres seigneurs ont fourni pour le secours de Malthe, en a témoigné quelque chose au Cardinal Acquaviva, qui est de

ses amis. Sur quoy, ce Cardinal luy dit : « Vous sçavez, Monsieur, que ma maison est ruinée dans le royaume de Naples, mais je puis vous assurer que le roy d'Espagne, mon maître, a toujours vingt vaisseaux de guerre pour le service de la Religion, pourveuë qu'elle fasse avoir un port de mer pour les retirer au besoin. »

Le mardy, le Cardinal Cinfuegos fut à l'audience du Pape, qui la donna, le mesme jour, à M. l'ambassadeur de Malthe, lequel dit qu'il estoit fort assuré que le Turc en vouloit à leur isle et qu'il étoit fort surpris du peu d'argent que fournissoit la cour de Rome.

Mercredy matin, jour de saint Charles, l'on tint Chapelle dans l'église dédiée à ce grand saint, où, la veille, l'on avoit chanté les premières vespres. Le Pape n'y assista pas, mais le Cardinal Scotti y chanta la grande messe, où tous les Cardinaux, tant françois qu'espagnols et autres, s'y trouvèrent, et, après la fonction, le Cardinal Cinfuegos donna à dîner à plusieurs seigneurs allemands et flamands.

Le Chevalier de Saint-Georges fut aussy à l'église de Saint-Charles, par le conseil, à ce que l'on dit, du Cardinal Acquaviva.

Le Cardinal Barbarin a fait lever les armes de France de dessus son palais, que le prince son frère y avoit toujours conservé, et y a fait mettre celles de l'Empereur¹.

Après bien du travail à la secrétairerie du palais, le Pape a enfin dépesché un courier extraordinaire à Mgr Passionei, qui est Nonce du Pape en Suisse, pour luy ordonner d'aller au congrès de Cambray, et, au cas qu'il ne puisse pas y avoir lieu, de faire en sorte qu'il puisse avoir la communication avec les ministres de France et d'Espagne, afin d'obtenir, par leurs moyens, la restitution de la ville de Commachio².

Le Cardinal Gualterio et M. l'abbé de Tansin sont de retour de la villégiature.

Dimanche matin, le Cardinal Cinfuegos fit chanter, dans l'église de l'*Anima*, une grande messe à plusieurs chœurs de musique, où il se rendit en grand cortège, et y ayant plus de trente prélats audit cortège, et dans les *carretti* estoient les ambassadeurs de Portugal, de Malte et M. l'abbé de Tansin et [le] prince Borguèse.

Après la messe, le Cardinal donna un grand festin, où se trouvèrent les Cardinaux Del Judice, Barbarin, Acquaviva, Gualterio, Scotti, Perreira et les ministres qui avoient été dans les *caretti*, ceux de Savoye, de Parme, de Modène, de l'Électeur, etc., au

nombre de cinquante personnes. Il y fut bu toutes les santez des princes dont les ministres étoient présents.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 482.

= 1. Dans la lettre du 13 octobre, Poerson avait dit que c'étaient les armes d'Espagne que le cardinal venait de faire enlever.

2. Vieille prétention des Papes, au travers de laquelle les Allemands se sont toujours mis.

2460. — D'ANTIN A POERSON.

Le 11 novembre 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 29 septembre, 6, 13 et 20 octobre.

Comme elles ne demandoient pas de réponse, ne contenant que des nouvelles générales, je ne me suis pas pressé de vous en accuser la réception.

Vous avez bien fait de recevoir le *sr de Vigny*. On ne peut trop faire d'accueil aux personnes de talens dans la place où vous êtes.

Continuez dans votre exactitude à m'écrire, et surtout informez moy du progrès de vos élèves.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 476.

2461. — D'ANTIN A POERSON.

Le 17 novembre 1722.

Monseigneur, — Un peintre romain, nommé *André Procacino*, que le Cardinal Acquaviva a envoyé en Espagne pour le service de Leurs Majestez¹, ayant informé cette cour que les tableaux de la succession du chevalier *Maratti* étoient à vendre, ce Monarque les a fait, dit-on, acheter quinze ou seize mille écus romains.

L'on a sçu, par des lettres de Ravennes, que le Cardinal Bentivoglio ayant naturellement² vuïd un abcès qu'il avoit dans la teste, cette Éminence se trouvoit fort soulagée, en sorte que l'on espéroit dans peu sa parfaite guérison.

L'on dit que le prince de Carara est entré dans ses états, venant de Vienne, escorté par des troupes allemandes, et que l'on a publié un pardon pour tous ceux qui ont été rebelles, à l'exception du chef.

Le Père Lucquois, clerc régulier, est revenu de la Chine, où l'on dit qu'il a esté longtems missionnaire. Ce Père a eu une longue audience du Pape sur l'état où se trouve la religion dans ces païs-là. Après cette audience, l'on dit que Sa Sainteté lui dit qu'elle le feroit appeller et qu'il le seroit encore du Saint-Office, afin qu'elle³ soit aussy informé de ce qui se passe en ce païs au sujet de la religion.

Vendredy, il arriva à Rome un comte de Staremborg, venant de Sicile. Il dina chez le Cardinal Cinfuegos. Puis, le soir, il partit pour se rendre à Vienne, où il est appelé par l'Empereur.

Il court un bruit que l'on traite un mariage entre le prince dom Ferdinando d'Espagne et la princesse fille de l'Empereur, et l'on espère, dans quelques semaines, sçavoir les circonstances avec lesquelles l'on ménage cette grande et importante affaire.

L'on assure que le Cardinal Cinfuegos a régalé le Saint Père d'un service d'une belle vaisselle d'argent.

L'on dit aussi que le noble Morosini a écrit à son agent qui est dans Rome que la République de Venise fait armer trente vaisseaux de guerre pour le secours de la Religion de Malthe, au cas que les Turcs la viennent[nt] attaquer, et l'on adjoute que l'Empereur accorde à l'escadre espagnole des ports dans la Sicile, si elle est obligée de venir au secours desdits chevaliers de Malthe.

Quelqu'uns disent que la cour de Vienne a fait entendre à celle-cy qu'elle est en droit de demander un Chapeau. Cependant, d'autres nous veulent assurer que le Pape s'est expliqué ne vouloir faire aucune promotion de Cardinaux avant l'année suivante, et que si, par malheur, il luy arrivoit quelques disgrâces avant ce temps-là, qu'il les feroit au lit, pour ne point voir ceux qui le méritent; mais que les couronnes ne doivent point y prétendre pour cette fois.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 485.

= 1. Voici l'article du *Dizionario dei Pittori* de Stefano Ticozzi, Milano, 1818, in-8°, II, 158 : « Andrea Proccacini, né à Rome en 1671, fut élève de Maratte et l'un des peintres qui, sur l'ordre de Clément XI, peignit à Saint-Jean-de-Latran l'un des douze prophètes. C'est le prophète Daniel dont Andrea fut chargé. Ce bel ouvrage lui valut d'être nommé peintre royal de la cour d'Espagne, où il demeura quatorze ans, et où il eut à faire des ouvrages considérables. Il est mort en 1734. »

2. D'une façon naturelle et sans remèdes.

3. Lisez : *qu'il*.

2462. — D'ANTIN A POERSON.

Le 22 novembre 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 27 octobre et troisième novembre.

J'avoue que j'ai bien de la peine à accorder le délai d'un an à des élèves qui ont aussy peu de talens et qui promettent encore moins; mais, puisque vous le voulez, je ne vous enverrai les nouveaux que de l'année prochaine en un an. S'ils ne sont pas bons, ce ne sera pas ma faute, car je vous promets qu'ils auront passé par toutes les étamines.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 482. .

2463. — POERSON A D'ANTIN.

Le 24 novembre 1722.

Monseigneur, — Je prens la liberté de lui parler souvent des élèves de son Académie, m'ayant fait l'honneur de m'ordonner de lui rendre un compte exact de leurs progrès dans leurs études.

Je crois devoir dire à Votre Grandeur que le s^r *Desliens*, par la vivacité de son esprit, avance assez considérablement, non seulement dans le dessein des figures, mais qu'actuellement il travaille au dessein d'une église qu'il fait d'invention d'une manière qui fait beaucoup espérer.

A l'égard du s^r *Dupuis*, il se perfectionne dans la correction du dessein, et, s'il manque de feu et de génie, il pourra attraper une perfection dans le trait qui ne laisseroit pas d'avoir son mérite.

Pour le s^r *Gaultier*, c'est une chose étonnante combien il aime sa profession et combien il se donne de peine pour s'en faire aimer; mais il n'avance que très lentement. C'est dommage, car il n'y a point de sa faute, estant fort honneste garçon et très appliqué.

Il court un bruit que le Chevalier de Saint-Georges doit faire dans peu un grand voyage du costé de France. Ce qui confirme cette croyance est que Madame la princesse de Piombino, parlant à Monseigneur Herrera, auditeur de rota, Espagnol, lui dit qu'elle avoit lieu de croire que ce prince iroit, vers le printemps, au voisinage d'Angleterre; et, comme toutes les lettres de Londres

et d'Irlande portent que les toris sont puissants et font de grands mouvements, l'on croit que, si ce Chevalier étoit plus près de son païs, qu'il donneroit plus de courage à son party et qu'il pourroit profiter de la conjoncture qui paroît favorable pour son rétablissement.

L'on adjoute que, si le roy Georges se rend trop difficile pour consentir à ce qui sera proposé au congrès de Cambray, que l'Empereur, faisant le mariage de la princesse sa fille avec le prince dom Ferdinand d'Espagne, ainsi que le bruit s'en répand, que l'on céderoit les états d'Italie pour dot de cette princesse, et que ce mesme prince pourroit encore succéder à l'Empire, au cas que l'Empereur n'eût point d'enfants mâles, et que, dans peu, l'on pourroit élire ce jeune prince roy des Romains et l'opposer au party du roy de Prusse et des autres puissances de la religion prétenduë réformée, qui, depuis longtems, font ce qu'ils peuvent pour parvenir à l'alternatif, comme plusieurs le croyent en ce païs.

L'on dit encore que le prince dom Carlos d'Espagne et son frère dom Ferdinand viendront en Italie pour y être élevez et pour l'exécution de desseins que l'on a formé; qu'ils seront logez au palais d'Espagne, que le Cardinal Acquaviva a fait fort enrichir depuis un certain temps.

Ce qui donne encore beaucoup d'espérance aux Romains, c'est de voir M. le Cardinal Cinfuegos avoir beaucoup d'égard pour les ministres des deux couronnes.

Il y a eu chez le Pape une congrégation des Cardinaux Coradini, Sainte-Agnès, Conti et Olivieri. L'on croit que c'est au sujet des différends de cette cour et de celle de Turin, et, comme le Cardinal Coradini s'en est fortement meslé, l'on ne doute pas que l'ajustement ne soit en bon terme.

Le Pape a été indisposé pendant quelques jours, et l'on a dit que ce Saint Père avoit jeté une pierre; mais à présent, grâces au ciel, il se porte assez bien.

M. l'abbé de Tansin a eu audience du Saint Père, après laquelle il fut assez longtems chez M. le Cardinal Gualterio, et les ministres palatins eurent, le même jour, audience du Pape, ce qui prouve que Sa Sainteté jouit d'une assez bonne santé, ce qui a réjoui tout le monde, parce que l'on a été allarmé des douleurs qu'il a ressenties, estant fort aimé.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

2464. — POERSON A D'ANTIN.

Le 1^{er} décembre 1722.

Monseigneur, — Lundy, le Pape se trouva incommodé d'une grosse toux et d'un peu de fièvre, de manière à donner beaucoup d'inquiétude. Puis il jettâ une pierre, grosse comme un œuf de pigeon; après quoy, il se trouva fort soulagé. L'on dit qu'il avoit mangé des champignons qui avoient contribuez à ce fâcheux accident, en lui faisant faire des efforts très extraordinaires.

Depuis ce jour-là, l'on dit que le Cardinal Conty assiste à son disné et au souper et examine tout ce que l'on sert sur la table de ce Saint Père.

Cependant, le duc de Poli, frère du Pape, est à sa belle maison de la Cattène, où il jouit de la belle saison et d'une nombreuse compagnie, ce qui persuade que la maladie de Sa Sainteté n'est pas fort à craindre.

Jeudy, le Pape se leva et vouloit dire la messe, mais les médecins ne [le] jugèrent pas à propos; il se contenta de l'entendre.

Le Cardinal Conty a donné une cédule de mille écus pour le secours de Malte.

Par des lettres venues de Calabre, l'on a sçeu qu'une galère de Malte ayant rencontré, près de Siracuse, un *pinco Barbaresco*, avec huit pièces de canon et vingt périers, ayant soixante-cinq hommes d'équipages, le capitaine Francone, qui commandoit la galère maltoise, avoit attaqué le *pinco* Turc, et, après un long et sanglant combat, il étoit convenu au *pinco* de se rendre, ayant eu quarante morts, le reste bien blessé, à l'exception de dix-sept qui ont été faits prisonniers.

Sur l'avis que l'on a eu qu'un vaisseau françois, venant de Smirne, ayant des malades sur son bord, s'estoit présenté au port de Gesne, d'où il avoit été rejeté à grands coups de canons, et, dans l'appréhension qu'ils n'abordent sur nos costes, l'on a envoyé de Rome des soldats pour les garder ^à soigneusement.

L'on a fait venir de Civita-Vechia quatre-vingts esclaves de dessus les gallères, pour les employer à faire un magazin près le château Saint-Ange, les ouvriers de ce país étant trop lents et trop paresseux.

Dimanche matin, premier de l'Avent, le Pape ne fut point à Saint-Pierre, où il se trouva vingt-deux Cardinaux à la grande

messe et [à] la fameuse cérémonie de porter en procession le Saint Sacrement à la chapelle Paoline.

Ce Saint Père n'a point non plus assisté au sermon qui a été fait au Sacré Collège par un Père Capucin, dont on dit merveille.

Après cette fonction, le Cardinal Gualterio et le Cardinal Cinuegos eurent une longue conférence ensemble, que l'on croit avoir roulé sur les conjonctures des affaires du temps présent.

L'on assure que le Cardinal de Sainte-Agnès a rendu visite, en habit court, à M. l'abbé de Tansin, et, le mesme soir, M. le comte de Gubernatis, ministre du roy de Sardaigne, y alla aussi, et l'on croit que cet habile ministre ayant bonne part dans la confiance du Pape, ces seigneurs auront été bien aises de lui faire pénétrer quelque chose par ce bon canal.

Le Chevalier de Saint-Georges fut, devant hier, rendre visite à Madame la princesse des Ursins, laquelle se trouve, depuis deux jours, indisposée, et, comme l'on dit qu'elle passe les quatre-vingts ans, cela inquiète tous ceux qui ont l'honneur de la connoître.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 491.

= 1. C'est-à-dire pour garder les côtes.

2465. — D'ANTIN A POERSON.

Le 6 décembre 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 10 et 17 novembre.

Je suis fort aise de vous avoir procuré le soulagement dont vous me remerciez. Je ferai toujours de mon mieux pour que vous ne manquiez point. Vous sçavez quelle a toujours été mon intention pour votre Académie.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles et suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 487.

2466. — POERSON A D'ANTIN.

Le 8 décembre 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir la lettre dont Votre

Grandeur m'a honoré le 11 novembre, par laquelle elle a la bonté d'approuver la réception que j'ai faite au s^r *de Vigny*.

Elle m'ordonne aussi de l'informer du progrès que font les élèves. Pour obéir à l'honneur de ses ordres, j'aurai celui de lui dire qu'ils sçavaient plus que je n'avois dû en espérer, particulièrement le s^r *Desliens*, qui promet beaucoup dans l'architecture, qu'il étudie avec succès, pour le peu de temps qu'il a commencé à s'y attacher.

Comme la coutume de Rome est de donner des présents deux fois l'année, l'un au mois d'aoust et l'autre aux festes de Noël, le Pape, par anticipation, donna à ses quatre médecins, le lundy, et à ses valets de chambre de petites gratifications; et, la nuit du jour suivant, il se trouva fort travaillé de vents et de vomissements que la pierre lui causoit, et, le lundy matin, il fut communié dans son lit.

Ses douleurs continuèrent tous les jours, et les médecins passèrent la nuit auprès de lui avec Messieurs ses neveux; puis, les douleurs diminuèrent un peu jusqu'au mercredi, qu'elles recommencèrent si violemment qu'il ne pouvoit rien retenir dans son corps; en sorte que l'on fut obligé de se contenter de lui donner des bouillons seulement, parcequ'il rejettoit tous les autres aliments.

Cependant, la nuit suivante, il reposa quelques temps, et, se trouvant mieux, il demanda le duc de Poli, son frère, qui étoit à la Cattene, sa belle maison de campagne; et, le jedy, il demanda du chocolat à ses médecins, qui lui en donnèrent; il en garda une bonne partie et en rendit une autre. Quelques heures après, l'on lui donna des biscuits trempés dans du vin qu'il retint à merveille, ce qui a consolé la cour et la ville, qui avoient eu grand peur, ce Pontife estant fort aimé des grands et petits.

Le jour suivant, il continua à se mieux porter et soupa avec plaisir et ne rendit rien que la nuit. Il renvoya ses médecins qui n'avoient point reposé depuis plusieurs nuits; puis, le lendemain matin, l'on lui donna du chocolat; mais, le samedi au soir, le bruit se répandit que Sa Sainteté se trouvoit de nouveau attaquée de ses douleurs, et les princes Conty estant restés jusques à cinq heures, l'on rentra dans de nouvelles inquiétudes.

Cependant, le dimanche, ce Saint Père se trouva beaucoup mieux; mais, le lundy, les princes de sa maison furent appellez

de nouveau, et l'on ne sçait que dire de son état, d'autant plus que ses deux premiers médecins en parlent, dit-on, différemment et qu'ils ne sont pas d'accord sur la manière de le traiter.

Madame la princesse des Ursins fut, samedy, se promener dans un jardin et lassa son gentilhomme et sa demoiselle. Elle en revint assez tard. En se mettant au lit, elle se trouva un peu foible. Elle ne crut pas que cela dût avoir de suites; mais, le lendemain, elle se sentit un peu de fièvre, qui continua; cela commença à donner de l'inquiétude. La princesse, femme du Chevalier de Saint-Georges, se rendit près d'elle, Messieurs les Cardinaux Acquaviva, Gualterio et M. l'abbé de Tansin y furent aussy.

Puis, l'on crut à propos d'appeller un confesseur Récollet, auquel elle se confessoit ordinairement, et, le vendredy, l'on lui proposa de faire un codicile, ayant desjà fait un testament lorsqu'elle estoit à Gesne.

Elle a reçu la nouvelle de sa mort prochaine avec une entière résignation et une héroïcité qui a peu d'exemple; et, le vendredy matin, les attaques de sa fièvre ayant redoublée, elle rendit son âme à Dieu vers les deux heures après midy.

M. le Cardinal Gualterio et M. de Gamaches sont les exécuteurs testamentaires, et ses héritiers sont M^{rs} les ducs de Nermoutiers, en France, et M. le duc Lanty en Italie. Elle a laissé au Chevalier de Saint-Georges une boîte d'or, garnie de diamant, de grand prix, et à Madame son épouse une toilette magnifique, dont le Roy deffunt, de glorieuse mémoire, avoit fait présent à la deffunte Reïne d'Espagne, qui en avoit régala ladite princesse. Elle a récompensé tous ceux qui étoient à son service, et elle a été enterrée à Saint-Jean-de-Latran, dans la chapelle des Ursins¹.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 493.

= 1. Vasi et Nibby, 172-7; Melchiorri, 159-71; Bleser, 135-45, ne parlent plus de la chapelle des Ursins.

2467. — POERSON A D'ANTIN.

Le 15 décembre 1722.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre

Grandeur, la très gracieuse lettre dont il lui a plu m'honorer le 22^e novembre, par laquelle elle a la bonté de faire la grâce aux élèves de son Académie de leur continuer l'honneur de sa protection encore pour un an dans sadite Académie, et je prends, avec sa permission, la liberté de l'en remercier très humblement avec eux, dans l'espérance que j'ay qu'estant plains de reconnoissance de l'extrême bonté de Votre Grandeur, ils feront de nouveaux efforts dans leurs études pour tâcher de profiter de ce précieux temps.

M. l'abbé de Tansin, ayant eu des ordres de la cour pour communiquer à Sa Sainteté et ne pouvant avoir audience, le Pape étant indisposé, il fut chez le Cardinal de Sainte-Agnès, où l'ambassadeur de Malte étoit; mais il se retira, et M. l'abbé de Tansin resta très longtemps avec le Cardinal, ministre de Sa Sainteté; et, le lundy au soir, le mesme abbé de Tansin fut en conférence, plus de trois heures, avec le Cardinal Albane de Saint-Clément, et, le lendemain, l'on dit que led. seigneur Cardinal Albane fut chez M. l'abbé de Tansin, où il resta très longtemps, sans que l'on puisse rien pénétrer de ce qui se passe, cet excellent ministre étant d'un secret impénétrable.

Cependant, quelqu'uns croyent que le Saint Père, estant un jour bien et un autre mal, que l'on pourroit penser à lui choisir un successeur, qui pourroit être le Cardinal Olivieri, étant cousin-germain du défunt Pape, et, par ce moyen, le Cardinal Albane de Saint-Clément auroit grande part au ministère.

Le Saint Père reposa assez bien lundy passé, et, mardy, il se leva de bonne heure, entendit la messe et fit ses dévotions, puis se fit remettre au lit, ressentant un peu de douleurs au poignet que l'on crut douleurs de goutte, ce qui est regardé en ce pais-cy comme une marque de longue vie, quand elle vient après cinquante ans; mais il faut avoir au moins un peu de bien, car, être vieux et goutteux, il vaudroit [mieux] mourir.

Mercredy, un Père Jésuite, Grec de naissance, fit un discours latin dans le salon du Collège romain, à l'usive¹, au nom de toutes leurs compagnies, sur la célèbre fonction du couronnement de notre jeune monarque, auquel ce discours fut dédié et auquel le Cardinal Ottobon assista, y ayant été en grandissime cortège, accompagnez de trente-deux prélats.

Mercredy, vint à Rome un *staffeto* d'auprès de Nettuna, avec nouvelle qu'un bâtiment ayant été jetté à terre par mauvais

temps, que l'on avoit trouvé morts tous les hommes qui estoient dessus. L'on n'a pu reconnoître d'où il venoit, ni de quel país il étoit. L'on a envoyé des ordres de faire brûler tous ces cadavres.

Samedy, le Pape se porta assez bien et prit, par le conseil de ses médecins, de l'eau Del Tettucia, qui est eau minérale, qui vient des états du Grand-Duc de Florence, et, l'après-midy, il fit appeller ses ministres et le sous-dattaire, et signa un bon nombre d'affaires.

L'on dit que les médecins voudroient persuader au Pape d'aller habiter le Vatican, croyant que cet air-là lui seroit plus favorable; mais il n'en veut point entendre parler.

Lundy matin, l'on chanta la grande messe en musique à Saint-Jean-de-Latran, selon la coutume, où se trouvèrent les Cardinaux Acquaviva, Gualterio, Belluga et Ottobon, qui en faisoit les honneurs, n'y ayant, à Rome, ni ambassadeur ni cardinaux françois.

Les nouvelles de la santé du Pape, grâces au ciel, sont toujours de bien en mieux. Hier, après midy, il signa encore avec le sous-dattaire.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 497.

= 1. C'est-à-dire selon l'usage.

2468. — POERSON A D'ANTIN.

Le 22 décembre 1722.

Monseigneur, — Comme Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle honoroit le s^r *L'Estache*¹ de sa protection, j'espère qu'elle me pardonnera la liberté que je prends de lui rendre compte de ce qu'il fait dans l'Académie, où je l'ai logé et donné un établi et atelier, suivant les ordres de Votre Grandeur, et dans lequel il a desjà commencé à copier deux figures d'après l'antique, l'une représentant la *Vénus* et l'autre *Mercur*e, toutes deux de marbre.

Il a touché six cens écus romains de la part du roy de Pologne, et led. s^r *L'Estache*, ayant envie de se perfectionner dans son art, s'y appliquant beaucoup, j'espère qu'il réussira dans cette entreprise, quoique difficile.

Le Pape, [qui] se porte de mieux en mieux, Dieu merci, a fait

quelques tours de promenade dans sa galerie, ce qui donne de grandes espérances du retour de sa précieuse santé.

M. l'abbé de Tansin a eu, cette semaine, une audience du Cardinal de Sainte-Agnès; mais cet habile ministre ne laisse découvrir aucune chose des affaires qu'il traite, ce qui déconcerte les curieux qui abondent en ce país, qui voudroient être informés des secrets des princes.

Les ambassadeurs de Venise et de Malte ont été à l'audience du Cardinal de Sainte-Agnès. L'on dit que c'est au sujet de l'armement du Turc; mais la voix publique est que l'Italie n'a rien à craindre et que le Sultan, ayant conçuë une grande jalousie des progrès du Czar dans la Perse, lui a déclaré la guerre et leur donnera une occupation qui lui lèvera l'envie de penser à Corfou ni à l'isle de Malte.

Il court un bruit que le roy de Portugal désire fortement que Mgr Bichy soit fait Cardinal. Les ministres de ce roy sollicitent puissamment pour faire réüssir la prétention; mais l'on assure que cette cour n'en veut rien entendre, et porte quantité d'exemples de nombre de prélats qui ont été rappelés, témoin Mgr Bargino, que l'on fit revenir de la cour de France, sans avoir eu le Chapeau. De l'autre costé, le roy de Portugal n'a jamais voulu recevoir Mgr Firrao, que le Pape lui envoya pour son Nonce.

L'on parle aussi de la venuë de Mgr Gontier², archevesque d'Avignon, qui est sujet du roy de Sardaigne et que l'on dit être un homme de grand mérite; ce qui fait croire que c'est tout de bon que la cour de Turin veut véritablement se raccomoder avec celle de Rome. L'on assure qu'il aura de pleins pouvoirs et qu'il prendra d'autant plus de précautions pour bien réüssir dans cette importante affaire, qu'il sera recompensé d'un Chapeau de Cardinal à la nomination du roy de Sardaigne, s'il réüssit bien et qu'il puisse se rendre agréable aux uns et aux autres³.

Sur un avis, que l'on a reçu des frontières de cet état, du costé de Naples, qu'il s'y étoit assemblé un grand nombre de brigands et de voleurs, les députez de la Consulte se sont assemblez et ont donnez des ordres pour faire marcher des soldats Corses et des sbires pour faire enlever toute cette canaille.

Dimanche, le Pape se fit faire la barbe, et l'après-dîner, par le conseil de ses médecins, le Saint Père fit sa promenade dans sa galerie, puis signa une quantité d'affaires, et, hier lundy, le Pape reprenant ses forces, il communia à genoux, et l'on dit que ce

Saint Père entendra, dans son appartement, la cantate que l'on doit chanter à Saint-Pierre le jour de Noël.

Mgr Feranty, qui étoit un grand-aumônier du Pape, étant mort hier, Mgr Scaglioni, un des anciens domestiques du Pape, a été nommé grand-aumônier en sa place.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 500.

= 1. Louis-Antoine de Pardaillan, etc. Bien informé des heureuses dispositions et de la capacité de *Pierre Lestache* dans l'art de sculpture qu'il a exercé depuis quelques années en qualité d'élève de l'Académie royale de peinture et sculpture de Paris, l'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de l'Académie royale à Rome, etc. — Cette pièce aurait dû être à sa date; mais nous pouvons la mettre ici en note parce que *Lestache* retourna à Rome en vertu d'un décret de 1722.

2. François-Maurice Gonterio, archevêque d'Avignon du 6 septembre 1705 à sa mort en 1742.

3. Il n'a jamais été Cardinal.

2469. — D'ANTIN A POERSON.

Le 26 décembre 1722.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 24 novembre et 1^{er} décembre.

Je suis bien aise que le nommé *Desliens* fasse quelque progrès. Vous ne me donnez pas grande espérance pour les autres, quoique vous ne cherchiez qu'à louer.

J'ai fait payer votre dernière lettre de change, et vous pouvez vous vanter d'estre le seul qui soit payé régulièrement.

Nous avons été fort allarmé de la santé du Pape, car nous lui souhaitons une longue et heureuse vie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 493.

2470. — POERSON A D'ANTIN.

Le 29^e décembre 1722.

Monseigneur, — Tous les temps de l'année sont, à mon égard, des temps de souhaits et de vœux pour la santé et pour la prospérité de Votre Grandeur. Ceux qui ont l'honneur de vivre sous ses ordres sont autorisés par la coutume à le lui témoigner une fois

l'an; mais je la supplie d'estre persuadée que j'en fais, tous les jours de la vie, pour sa conservation, et que je donne, au moins par un désir si essentiel, des marques de ma reconnoissance pour ses bontez.

J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre, dont elle m'a honoré le 6^e de ce mois, par laquelle je reçois de nouveaux témoignages de son extrême bonté.

Ce n'est point moy, Monseigneur, qui pense à mes besoins; c'est Votre Grandeur qui veut bien s'en occuper. Elle me fait toujours connoître ce que l'on doit attendre de sa puissante protection quand on tâche de la mériter, et je suis accoutumé à lui rendre des actions de grâce, comme elle l'est à me faire du bien. Je demande à Votre Grandeur la continuation de ses bontez, et je la supplie d'estre assurée du respect infini, avec lequel je veux vivre et mourir.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 506.

2471. — POERSON A D'ANTIN.

Le 29^e décembre 1722.

Monseigneur, — Le Cardinal Cinfuegos a, dit-on, été, de nuit, chez le Cardinal de Sainte-Agnès pendant près de deux heures la nuit, puis a despatché un courier extraordinaire à Vienne.

L'on a éprouvé ¹, dans le salon de Monte-Cavallo où l'on tient ordinairement le consistoire, une répétition de la cantate que l'on a chanté la nuit de Noël. Le Pape y estoit, à ce que l'on dit, et l'entendit avec plaisir, ce qui est une preuve que sa santé va de mieux en mieux, Dieu mercy.

Le mardy matin, le Pape se leva de bonne heure, fit appeller les Cardinaux du Saint-Office, leur donna la liberté de visiter les prisons dud. Saint-Office, ce qu'ils exécutèrent le mesme jour.

Le mercredy matin, il y eut congrégation des Cardinaux Zondaderari, Salerno, Origo et de Belluga, chez le Cardinal Gualterio, aux instances dud. Cardinal Belluga, pour mettre quelque réforme parmi les ecclésiastiques de son diocèse. L'on dit que ce Cardinal fait faire une chaise de poste pour s'en retourner en Espagne, où il est rappelé.

Le mesme jour, l'abbé Scarlatti, agent de la maison de Bavière,

présenta au Saint Père neuf beaux chevaux, que l'évesque de Munster² envoie au Pape en présent. L'on assure que ce sont les plus beaux que l'on ait veuë en ce pays. Ils étoient couverts de caparaçons bleu, ornez de grands galons d'argent, et conduits chacuns par un homme vêtu de la mesme livrée, ayant à leurs testes un écuyer bien monté et richement habillé.

Dès qu'ils furent arrivez dans la cour de la Panneterie, à Monte-Cavallo, le Saint Père se mit dans un balcon pour les bien voir. Il eut plaisir de les bien examiner, l'un après l'autre, pendant assez longtemps, et les palfreniers, s'estant mis à genoux, ils reçurent la bénédiction du Pape, lequel leur fit donner quatre cent cinquante écus romains, et à l'écuyer une grosse médaille d'or d'un bon poids.

Le mesme jour, le Pape donna au plus jeune de ses neveux la charge de Camérier d'honneur, vacante par la mort de M^{sr} Ferranti, laquelle produit sept cents écus romains par an et un logement dans le palais de Monte-Cavallo, où il fut logé le même soir, et y trouva grand nombre de flambeaux de cire blanche, des bougies de table, des différents vins et autres choses utiles, tout cela par les soins de M^r Del Judice, majord'homme de la maison du Saint Père.

Le jedy, après diné, le Pape fit appeller le Cardinal Coradini, voulant signer les pensions de l'antichambre secrette; puis, Sa Sainteté descendit dans les chambres, où étoient appresté les tables qui devoient servir au soupé de M^{rs} les Cardinaux la nuit de Noël. Puis, ce Saint Père donna au Cardinal Conti une pension de trois cents écus romains et aux Cardinaux du palais chacun une de deux cents écus aussi romains, à quoy ils ne s'attendoient pas.

Le Chevalier donna le mesme jour les Ordres de Saint-André et celui de la Jarretière au prince son fils.

Le Saint Père a ressenti quelques douleurs d'estomac, que l'on croit causé par quelques petites pierres qui veulent se faire un passage.

Tous les Cardinaux qui sont à Rome, à l'exception du Cardinal Cinfuegos, ont été chez le Chevalier de Saint-Georges pour lui augurer les bonnes festes, suivant l'usage de ce pays.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 503.

= 1. Au sens de : l'on a fait l'épreuve.

2. Clément-Auguste de Bavière, évêque de 1719 à 1761; il cumulait en même temps les évêchés de Cologne, de Paderborn, d'Hildesheim et d'Osna-bruck.

2472. — *Estats des dépenses extraordinaires faites à Rome à l'occasion du Conclave, et dont le fond a esté pris sur les remises faites à M. le Cardinal de Rohan.*

Décembre 1722.

..... Frais du voyage du conducteur des tableaux de S. A. R., 100 écus romains, faisant 900 livres.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 637. — Communiqué par M. Tausserat.

2473. — POERSON A D'ANTIN.

Le 12 janvier 1723.

Monseigneur, — Mercredi passé, le Cardinal Coradini, dat-taire du Pape, introduisit chez Sa Sainteté tous les scripteurs apostoliques et ceux de la chancellerie, qui eurent l'honneur de baiser le pied au Pape, et lui présentèrent un calice de vermeille doré ainsi que la patène, sur laquelle il y avoit cent écus d'or, selon l'usage ordinaire.

Le bruit s'estoit répandu que l'on avoit rompu la porte de la chambre où sont enfermez les archives du Pape et que l'on avoit emporté plusieurs bulles de conséquence; mais cela a besoin de confirmation.

L'on a tenue une congrégation des évêques chez le Cardinal doyen, dans laquelle ont assisté les Cardinaux Pauluci, Corsini, Gualterio, Fabroni et M^r Petra, sans qu'on sçache précisément sur quel sujet, quoique plusieurs croient que cela regarde la Savoye.

Vendredi, le Pape, étant sorti malgré le grand froid qu'il fait cet hiver, se fit porter à Saint-Roch, où il n'avoit pu aller le jour de la feste, à cause du mauvais temps. Le peuple, réjoui de voir le Saint Père, qui n'estoit pas sorti depuis longtemps, courut en foule dans toutes les rues où il passa, faisant de grands cris de joye. Il se trouva dans l'église seize Cardinaux pour le servir, et, l'après-diné, ce Saint Père fit appeller les Cardinaux Coradini, de Sainte-Agnès, Conti et Olivieri, les prélats Marafoschi, Riviera

et sous-dattaire, ce qui fait croire que c'étoit pour les affaires de Turin, dont le Pape voudroit voir la fin.

Le jour que le Pape alla à Saint-Roch, ce Saint Père, qui est naturellement bienfaisant, donna quatre cents écus romains pour le soulagement des malades de l'hôpital, qui est fondé et attaché à cette église, et paya, de plus, toute la dépense qui avoit été faite pour l'exposition du Saint Sacrement.

Il y a quelques jours que le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse, étant à l'Opéra avec toute la principale noblesse de Rome, M. l'abbé de Tansin fit, dit-on, porter une quantité de rafraîchissements extraordinaires, qui furent présentés à tous les princes et princesses, puis à tous ceux qui étoient présents; en sorte que les Italiens et Italiennes ne cessent d'admirer et de louer la magnificence et les belles manières du ministre de France, qui est véritablement fort aimé et fort estimé dans tout Rome.

Hier, M. l'abbé de Tansin fut à l'audience du Cardinal de Sainte-Agnès. Dans le temps que le Cardinal fut sorti, ledit seigneur abbé de Tansin fut admis auprès de Sa Sainteté et eut une audience très longue, contre la coutume du Saint Père, qui les donne ordinairement très courtes, et, celle du Cardinal Acquaviva ayant été très longue aussi, ces deux audiences, en même jour, donnent des matières de grandes réflexions aux politiques de ce païs icy.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse ont été à l'audience du Pape, dans laquelle l'on a, dit-on, beaucoup parlé des troubles qui durent toujours, à ce que l'on dit, en Angleterre.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O⁴ 1958, fol. 1.

2474. — D'ANTIN A POERSON.

Le 17 janvier 1723.

Je vous suis obligé, Monsieur, de votre attention et des bons souhaits que vous me faites. Je suis toujours sensible à ce qui est, de votre part, un témoignage d'amitié pour moy.

Je ne répons point à plusieurs de vos lettres, qui ne con-

tiennent que des nouvelles générales. Informez-moy toujours de tout ce qui mérite quelque attention, et surtout de vos élèves.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 507.

2475. — D'ANTIN A POERSON.

Le 18 janvier 1723.

J'envoie, Monsieur, par le navire *la Gratiouse*, commandé par un fort bon capitaine, qui doit partir pour Livourne dans la fin de ce mois, un balot que j'adresse à M. de Moy, consul, pour vous le faire tenir à Rome en seureté.

Il y a, dans ce balot, neuf volumes de l'*Histoire médallique du Roy*, que je viens de faire finir. Je crois que c'est le plus bel ouvrage qui ait paru digne du grand Roy dont on représente les actions, et le seul monument que je pouvois donner et de ma reconnoissance et de mon respectueux attachement.

Voici l'usage que vous en ferez. Il y a un volume qui restera à votre Académie; vous donnerez les autres de ma part :

Un à M. l'abbé de Tansin, auquel vous en donnerez un autre pour le présenter au Pape, s'il le juge à propos;

Un à M. l'abbé de Gamache;

Un à M. le Cardinal Gualterio;

Un à M. le Cardinal Ottobon;

Un à M. le Cardinal Albani;

Et les deux autres pour les deux plus fameuses bibliothèques de Rome, auxquelles vous les porterez suivant l'avis de M. l'abbé de Tancin, auquel j'écris sur ce sujet, et vous lui rendrez ma lettre.

J'aurai beaucoup d'impatience jusqu'à ce que je sçache que mon ballot soit arrivé entre vos mains et que vous en ayez fait la distribution que je vous marque.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 3.

2476. — POERSON A D'ANTIN.

Le 19^e janvier 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir la lettre dont Votre

Grandeur m'a honoré le 26 décembre 1722, par laquelle j'apprens, avec une reconnoissance infinie, la nouvelle obligation que j'ai à Votre Grandeur d'avoir eue la bonté de faire payer la dernière lettre de change.

Je ne puis, Monseigneur, lui rendre des grâces proportionnées à de si grandes faveurs; le Seigneur seul peut l'en récompenser. C'est de quoy ma pauvre aveugle et moy le supplions de tout notre cœur tous les jours de notre vie.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Grandeur que le s^r *Desliens*, l'un des élèves de l'Académie, faisoit plus de progrès que les deux autres, parce qu'en effet il a plus de feu et de génie que les s^{rs} *Gaultier* et *Dupuis*, qui ne vont que lentement, qui s'appliquent et se donnent des soins.

Le s^r *Courlade* trouvé aussi de grandes difficultez à se perfectionner dans le dessein au point qu'il désire, parce qu'en effet cela est très difficile.

Nous avons tous pris le deuil pour la mort de Madame, mère de Monseigneur le Régent, et, devant-hier, l'on chanta une grande messe dans l'église de Saint-Louis, par ordre de M. l'abbé de Tansin, où tous les François se trouvèrent en deuil.

Le ministre du Roy de Sardaigne l'a aussi pris, et l'on dit que le Cardinal Acquaviva n'attend que les ordres de la cour de Madrid pour faire la mesme chose.

L'on dit que, la semaine passée, tous les ministres qui sont icy, le Cardinal Cinfuegos, le Cardinal Acquaviva, l'ambassadeur de Portugal, M^r l'abbé de Tansin ont été, presque tous les soirs, assez avant dans la nuit, chez M. le Cardinal de Sainte-Agnès, à ce que l'on croit pour y traiter des affaires de grandes importances, et l'on assure qu'après ces conférences l'on a dépesché divers couriers en différents endroits, avec deffense au marquis del Bufalo, général des postes, de laisser pénétrer en quels endroits ces couriers ont esté destinez.

Le comte Breiner a, dit-on, célébré sa première messe sous le grand-autel de Saint-Pierre¹, en présence de plusieurs cavaliers de sa nation, parmi lesquels s'est trouvé un prince de Furstemberg, qui est venu à Rome pour faire abjuration de la religion protestante entre les mains de M. le Cardinal Cinfuegos, chez lequel il loge, et où il est servi de ses carosses et de ses domestiques.

Le Pape a fait l'examen des évêques, et, après cet examen, ce

Saint Père donna audience au Cardinal Cinfuegos, qui avoit reçu de nouveaux ordres de la cour de Vienne.

Le Cardinal Albéroni, qui se voit éloigné de recevoir le Chapeau par le séjour que fait à Rome le Cardinal de Belluga, passe son temps à faire travailler dans un grand jardin qu'il a acheté près d'une porte de Rome, et y a fait planter plus de quinze cents pieds d'arbres, à ce que l'on dit, tous fruitiers, et qui pourront lui faire un bon revenu, ce qui a donné occasion à un satirique d'attacher sur le porton de ce jardin, en gros caractère, qu'il a fait arracher lui-même : *Riversus unde veneratus*, ce qui veut dire, je crois, que ce qui est venu du jardin retourne au jardin.

Le Pape a donné, samedi, l'évesché de Padoue au Cardinal Barbarigo², et, hier, Sa Sainteté a fait intimer le consistoire pour demain. Plusieurs, dans Rome, croient que M. Del Judice sera fait Cardinal³; mais ce Saint Père parle peu mais bien. Il convient d'attendre pour parler juste et ne rien risquer.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 3.

= 1. C'est-à-dire dans la *confession*.

2. Giovanni-Francesco Barbarigo, d'abord évêque de Brescia. Il mourut le 27 janvier 1730.

3. Ce qui n'arriva pas.

2477. — POERSON A D'ANTIN.

Le 26^e janvier 1723.

Monseigneur, — Lundy passé au soir, M. l'abbé de Tansin fut en l'audience de M. le Cardinal de Sainte-Agnès, avec sa discrétion et secret ordinaire, ce qui désole les curieux de Rome, qui ne peuvent rien pénétrer des affaires que cet habile ministre traite en cette cour.

L'on dit, à présent, que c'est un prince de Virtemberg qui doit faire abjuration du luthéranisme entre les mains du Cardinal Cinfuegos, et qu'il espère rentrer dans ses biens après cette fonction, lesquels biens sont confisqués dans la Silésie, où il doit retourner dans peu de mois.

Le Cardinal Tanara, doyen du Sacré-Collège, qui a été plusieurs fois près de mourir, vit, et, après avoir pris du lait d'ânesse, dont il ne sentoît pas de grand soulagement, prend à

présent du lait de vache rousse, avec du chocolat, et s'en trouve bien.

Bien des gens furent trompez, mercredi matin, parce qu'ils s'attendoient qu'il y auroit promotion de Cardinaux dans ce consistoire; mais le Pape se contenta de faire les évêques de Compostelle *in Galitiâ*, celui de Padoue, et l'on expédia les *palium* pour les archevesques de Vienne, en Autriche, et de Compostelle et Dantiveri¹, en Dalmatie.

Le Cardinal Cinfuegos proposa une église *in partibus*; le Cardinal Ottoboni celle de Thoul pour M. Bégon².

Jedy, il arriva un courier extraordinaire de France à M. l'abbé de Tansin. L'on croit que ce ministre travaille avec espérance d'un bon succès à la grande affaire des différends de cette cour et celle de Turin. L'on a veuë, plusieurs fois, aller, les soirs, M. le comte de Gubernatis chez ce ministre, qui va ensuite chez le Cardinal Acquaviva, où il reste longtemps.

Il y a, à Rome, un envoyé de la République de Raguse qui, dit-on, a donné part au Pape de la demande que le Turc leur fait de leur ville pour place d'armes, qui leur est nécessaire pour l'exécution de leurs desseins; ce qui fait que le Pape les compatit fort, n'estant pas, dit-on, en état de les secourir.

M. l'ambassadeur de Portugal va, dit-on, de nuit, chez le Cardinal Fabroni et chez quelques autres, et même chez quelques prélats. L'on croit que c'est à l'occasion de quelques religieuses, sans que l'on dise rien de plus. Ce mesme seigneur a, dit-on, renvoyé à Naples un Maure qui étoit à son service, parce qu'il a commis quelques désordres en cette ville.

Quelqu'uns disent icy que M^r de Bonac, ambassadeur du Roy à Constantinople, a eu audience du grand visir sur les bruits qui couroient que Sa Hautesse en vouloit à la ville de Malte, auquel cas Sa Majesté seroit obligé de secourir ladite religion; sur quoy, le visir avoit répondu que ce n'estoit point le dessein de l'Empereur, son maître, qui avoit bien d'autres desseins. Sur quoi l'on ajoute que les Napolitains et les Siciliens ne sont pas sans appréhension.

Vendredi, l'ambassadeur de Portugal eut une audience du Pape, en suite de laquelle M. le Cardinal Barbarin en eut une aussi, qui ne fut pas longue, sur les affaires de sa famille, que l'on dit fort embrouillées depuis la mort de son frère, le deffunt prince de Palestrine.

Vendredy, le Chevalier de Saint-Georges fit venir dans son palais des marionnettes, pour divertir le prince son fils. L'on dit que ce sont les plus belles que l'on ait jamais veues. Madame la princesse del Piombino y étoit, avec Mesdames de Palestrine, duchesse de Fiano, et les Cardinaux Gualterio et Acquaviva.

L'on dit que M. l'abbé de Tansin va souvent, la nuit, chez le Cardinal Sainte-Agnès et que, sortant de chez led. Cardinal, il entre en conférence avec le Cardinal Cinfuegos, ce qui fait croire qu'il s'agit d'affaires très sérieuses.

M. l'abbé de Tansin, malgré un rhumatisme qui le fatigue, ne laissa pas d'aller hier à l'audience du Pape, où il resta deux heures, le Pape ayant pris plaisir de l'entendre, et, d'ailleurs, traitant de beaucoup d'autres affaires différentes en cette cour, où se fabrique la partie des armes dont on se sert dans la plus grande partie du monde.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 7.

= 1. Antivari, autrefois Dioclea. Gams, p. 393-4.

2. Scipion-Jérôme Bégon, consacré le 25 avril 1723, mort le 28 décembre 1753.

2478. — POERSON A D'ANTIN.

Le 2^e février 1723.

Monseigneur, — L'on dit à Rome que toutes les négociations que le Cardinal Cinfuegos a fait et fait continuellement au palais, sont afin d'engager cette cour à se joindre à d'autres puissances dans la crainte que le Turc ne fasse la guerre aux Vénitiens et en Hongrie. L'on appréhende aussi que les Ragusiens ne soient obligez de céder leur ville aux Turcs, ce qui faciliteroit leurs desseins contre les royaumes de Naples et de Sicile.

L'on craint aussi que le Moscovitte, sous le prétexte de vouloir être reconnu Empereur de la Russie, n'envoye sa flotte vers la mer Baltique.

Enfin l'on craint qu'il n'y ait de la guerre cette année en Europe, plusieurs estant dans l'appréhension que les ministres qui sont au congrés de Cambray ne se séparent sans rien conclure pour la paix. Ce qui augmente ces craintes est que quelqu'uns disent

qu'un Cardinal ministre a dit qu'il y avoit à craindre qu'il ne se concluroit rien de bon à Cambrai.

L'on a tenue au palais deux congrégations, l'une des Rittes, pour la canonisation du bienheureux Stanislas Kostaka¹, sollicitée par les Jésuittes, et l'autre, devant le Cardinal de Sainte-Agnès, sur les conjonctures du temps présent. Les Cardinaux Conti, Barbarino, Tenaro, Caradino, Olivieri et Imperiali, qui estoient les commissaires, furent invitez par des billets cachetez avec le secret² du Saint-Office, ce qui est une marque qu'il s'agissoit d'affaires importantes.

Les lettres de Naples portent que la petite vérole y fait mourir une grande quantité d'enfants, et que, dans ces mers, aussi bien que dans celle de l'Adriatique, les furieuses tempestes y ont causées de grands naufrages, et l'on craignoit fort pour un bâtiment fresté³ pour Malthe, qui a chargé beaucoup de bois et huile pour le service de cette isle de Malthe, qui en a besoin.

L'on assure que le Cardinal de Saint-Clément Albano est entièrement dans la grande dévotion et s'est retiré dans un petit palais qu'il a derrière Saint-Pierre, un peu hors de la ville, où il passe le temps du carnaval dans une grande retraite.

L'on dit que, le lendemain du jour que se tint la congrégation d'État, le Cardinal Cinfuegos fut trouver le Cardinal de Sainte-Agnès pour découvrir ce qui s'estoit passé dans cette congrégation au sujet de l'alliance que l'on propose à cette cour de se liguier avec d'autres princes en faveur de la cour de Vienne. Mais l'on croit que le Pape ne veut point s'engager dans cette affaire-là.

Le Cardinal Scotti a reçu, dit-on, des lettres de Mgr Mezza-Barbe, écrites de Lisbonne, par lesquelles l'on apprend que, malgré les tempestes et l'incendie de son vaisseau, il a heureusement apporté les os de M. le Cardinal de Tournon.

M. l'abbé de Tansin a été un peu incommodé d'un rhumatisme et d'un petit accès de fièvre pour avoir pris une médecine et un peu d'air l'après-diné; mais, grâce au ciel, tout cela est passé à présent.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 10.

= 1. Saint Stanislas Kotska (?).

2. Le sceau secret.

3. Lisez frété.

2479. — D'ANTIN A POERSON.

Le 7 février 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 12 et 19 janvier. Je vous remercie de vos nouvelles et n'ay rien à y répondre.

Je suis bien fâché que vos élèves ne fasse[nt] pas paroître plus de talent; ex[c]itez-les pourtant de votre mieux à réparer, par le travail et par la peine, ce qui manque à leur génie; c'est tout ce que vous y pouvez faire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 6.

2480. — POERSON A D'ANTIN.

Le 16^e février 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 24 janvier¹, par laquelle elle a la bonté de me marquer que les nouvelles de Rome ne contiennent que des audiences du Pape et des visites de Cardinaux, et, en mesme temps, elle fait cette vraye et sage réflexion que, de tout ce qui se passe icy, le cérémonial y tient la plus grande place; d'autant plus que ce Saint Père qui règne à présent se communique très peu, et que son premier ministre, le Cardinal de Sainte-Agnès, est fort secret et conduit les affaires avec beaucoup de discrétion et de mystère, ce qui mortifie les gens curieux qui ne peuvent faire que des conjectures, qui sont, pour la pluspart du temps, très fausses.

A l'égard de la saison, elle s'est un peu accommodée, et nous ressentons, à présent, un froid assez agréable, quoiqu'il fasse d'assez fortes gelées la nuit; mais le soleil qui paroît le jour nous console, et un bon nombre de personnes de qualités sont allez vers les bords de la mer, dont nous ne sommes éloignez que de quatre petites lieues, pour y passer quelques jours.

L'on dit que le nouvel ambassadeur de Venise, qui est encore *incognito*, va chez le Cardinal de Cinfuegos, et, de concert, va la nuit chez le Cardinal de Sainte-Agnès, et l'on croit mesme que la ligue de cette République avec la cour de Vienne est fort avancée. Pour celle d'Italie, elle paroît encore incertaine, par l'op-

position que l'on suppose être faite par les ministres des deux couronnes, France et Espagne.

L'on tient pour seur que le Saint Père employe tous ses offices, tant en Espagne qu'à la cour de France, pour faire en sorte que la paix se conclue au congrès de Cambray, ce qui confirme que la visite que le Cardinal de Sainte-Agnès rendit, la semaine passée, à M. l'abbé de Tansin, n'estoit pas pour de simples complimens, mais pour la grande affaire de la paix.

Le mercredi des Cendres, le Pape ne fut point à Sainte-Sabine, mais le Cardinal Conti, son frère, y chanta la messe et y distribua les cendres.

M. l'abbé de Tansin ayant été à Maccharese, lieu de délice sur le bord de la mer, appartenant au prince Rospigliosi, en revint samedi, et, aussitôt, fit demander audience au Pape, qui la lui accorda hier matin. Elle dura plus de deux heures, ce qui suppose de grandes affaires.

L'on assure que le Cardinal Cinfuegos sollicite très fortement cette cour pour en obtenir la bulle de la Cruzade comme les rois d'Espagne, laquelle bulle permet, en payant, de manger les intérieurs des animaux, au moins tous les samedys de l'année, ce qui produiroit à l'Empereur quelques millions d'argent comptant.

Les lettres de Sicile portent que l'on continue toujours avec empressement de bien munir les places du royaume de canons, de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche. L'on prend les mesmes précautions pour les places que l'Empereur possède en Toscane.

Les Pères Récollets de l'Ara-Celi ont triomphé, ce carnaval, dans les représentations de leur comédie, ce qui leur a attiré un grand concours de monde et même de plusieurs Cardinaux. Tous les Ordres, où l'on fait aussi des représentations, n'ont pas eu les mesmes applaudissements.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 13.

= 1. Cette lettre ne s'est pas retrouvée.

2481. — D'ANTIN A POERSON.

Le 21^e février 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 26 janvier et 2 février.

Comme elles ne contiennent que des nouvelles, je n'ai rien à y répondre, sinon que le congrès de Cambray sera plus utile qu'on ne croit à Rome.

Le Roy est icy en parfaite santé. Il tient demain son lit de justice pour sa majorité; c'est la dernière cérémonie pour cette grande affaire.

Je suis, [Monsieur,] entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^r 1958, fol. 13.

2482. — POERSON A D'ANTIN.

Le 23^e février 1723.

Monseigneur, — Sur l'avis que l'on a eu qu'un grand nombre de bandits infestoient ce país, du costé du royaume de Naples, le Pape a donné une commission à M^r Visconty pour les chasser ou les faire pendre, et ce prélat est parti à la teste de quarante soldats corses et trouvera plus de deux cens sbires de campagnes pour exécuter ses ordres.

Le marquis Santis, envoyé du duc de Parme, a reçu un courrier, qui a, dit-on, apporté des ordres de la cour de Madrid et la nouvelle de la mort du duc de Popoli¹, qui estoit capitaine-général et gouverneur du prince des Asturies. L'on dit que le roy d'Espagne l'honoroit d'une estime particulière et l'a fort regretté.

L'on a tenue une congrégation au sujet de l'évesque de Passau², ce qui fait croire qu'il y aura dans peu un consistoire et, qu'au mesme temps, l'on fera M^r Falconieri Cardinal³ et M. Del Judice⁴.

L'on dit que, dans la dernière audience qu'a eu M. l'abbé de Tansin, ce ministre a bien assuré Sa Sainteté que Malte n'avoit rien à craindre de la part des Turcs; cette assurance a, dit-on, fort réjoui le Saint Père.

Malgrez ces assurances, le Grand-Maitre fait, dit-on, appeler les chevaliers de son Ordre, au moins ceux qui n'ont pas fait leurs caravanes. Cependant, M. l'ambassadeur ayant proposé au prince dom Mario Chigi de rester à Rome auprès de lui, ce prince, après l'avoir remercié de son offre, lui dit qu'il estimoit trop son Ordre et sa religion pour manquer une occasion si belle d'aller exposer sa vie contre l'ennemy commun. Cette réponse a été fort estimée dans Rome.

Le nouvel ambassadeur de Venise, qui est icy encore *incognito*. ne laisse pas de fréquenter le palais, les soirs, et a été, ces jours passez, bien avant dans la nuit, aux audiences du Cardinal de Sainte-Agnès, sans qu'on puisse rien dire de positif sur ce sujet de ses ordres. Ce qui est de plus apparent, c'est la crainte où paroiss[en]t être les princes d'Italie des grands apprests que font les Turcs, sans que l'on sçache précisément encore contre qui ils sont destinez.

Hier lundy, le Pape fit intimer une congrégation à deux heures de nuit, où se trouvèrent les Cardinaux de Sainte-Agnès, Fabroni, Coradini, Conti et Olivieri, Mgr Petra, Marafoschi, Lambertini et Riviera, et l'on croit qu'elle rouloit au sujet des affaires de M. le Cardinal de Noaglies⁵; mais l'on garde un secret impénétrable sur cette grande et sérieuse affaire.

Le Saint Père a ressenti quelques légères indispositions, puisque, malgré le froid, l'on lui donna quelques médicaments. Aujourd'hui, l'on assure qu'il se porte à merveille, grâce au ciel.

Il vaque à Boulogne⁶ une charge de capitaine de chevaux-légers du Pape, que l'on croit devoir être remplie par le marquis Urbano Spada, parce qu'il a actuellement la protection de M. l'abbé de Tansin, qui a un grand crédit en cette cour.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 16.

= 1. Pepoli.

2. Joseph-Dominique von Lamberg, évêque de Passau du 2 janvier 1723 à sa mort le 30 août 1761.

3. Alessandro Falconieri (1657-26 janvier 1734), Cardinal au titre de Santa Maria della Scala le 11 septembre 1724.

4. Nicolas del Giudice, né à Naples le 16 juin 1660. Benoît XIII le nomma Cardinal le 11 juin 1725, au titre de diacre de Sainte-Marie-aux-Martyrs, c'est-à-dire de la Rotonde, nom chrétien du Panthéon. Il mourut, âgé de 82 ans, à Rome, le 30 janvier 1743.

5. C'est-à-dire le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Il doit s'agir de la bulle *Unigenitus*, dont il n'est plus question aujourd'hui, mais qui a encombré une bonne partie du XVIII^e siècle.

6. A Bologne, en Italie.

2483. — POERSON A D'ANTIN.

Le 2^e mars 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 7 février, par laquelle elle a la bonté

de m'ordonner d'exciter les élèves de son Académie à réparer, par leurs études et leur travail assidu, ce qui peut leur manquer du costé du génie. En obéissant soigneusement à l'honneur de ses ordres, je tâcherai, Monseigneur, d'en tirer le meilleur parti qui sera possible, et aurai l'honneur d'en rendre un compte exact à Votre Grandeur.

L'on a trouvé dans une vigne, nommée *Capo di Bove*, à deux milles de Rome, une urne que l'on croit être d'albâtre, que l'on suppose avoir servi à renfermer les cendres de Vespasien, ce qui cause une dispute entre un cavalier romain et un agent de l'Électeur palatin, qui prétendent tous deux qu'elle leur appartient.

M. le Cardinal Conty, frère cadet du Pape, s'estant trouvé, vers les onze heures du soir, chez Mgr Magnoni, un de ses plus anciens amis, où il alloit presque tous les soirs se délasser de ses occupations journalières, y fut attaqué d'une espèce d'apoplexie et perdit la parole. L'on lui tira du sang, puis l'on porta cette Éminence dans son appartement à Monte-Cavallo. On lui attacha les vessicatoires; la parole lui revint et il commença à se remuer de tout le costé gauche, dont il paroissoit avoir perdu le mouvement. Personne ne vouloit annoncer au Pape cette fâcheuse nouvelle; mais le duc de Poli, aîné du Saint Père, étant accouru au palais et s'estant montré au Pape à une heure indue, car il estoit deux heures après minuit, le duc de Poli ne put s'empescher de dire l'accident qui venoit d'arriver au Cardinal leur frère.

Aussitôt le Pape descendit chez le Cardinal, y resta plus d'une heure; puis, voyant qu'il avoit recouvert le mouvement et la parole, il se fit reporter dans son appartement, et, le mesme soir, l'on lui tira du sang du pied droit et l'on lui appliqua des vessicatoires sur la nuque du col, ce qui a parfaitement réussi, puisqu'il dort quatre ou cinq heures et qu'il va toujours de mieux en mieux.

Le grand modèle, que le Roy de Portugal a fait faire de bois de noyer, et qui représente le palais du Vatican, où l'on compte, à ce que l'on dit, plus de huit mille chambres, sans parler des caves et des greniers, est enfin achevé en bien des années et un travail fort assidu, exécuté par bien des étrangers.

Le Pape ayant désiré de voir ce long et grand ouvrage, l'on l'a fait porter à Monte-Cavallo, afin que Sa Sainteté en jouisse tant qu'il lui plaira. La dépense en est, dit-on, excessive, mais l'ouvrage est d'une belle exécution.

L'on écrit de Naples que l'on a fait partir cinq gros bâtimens, chargez de poudre, de canons et autres attirails de guerre que l'on continue de porter dans les places de la Toscane appartenant à l'Empereur. L'on parle aussi du départ de deux galères de Naples, qui doivent porter quinze cents hommes d'infanterie dans les mesmes places de la Toscane.

L'on parle fort de la villégiature que le Pape doit faire, dit-on, à ce printemps à la Catène, à quatre lieues de Rome, et le duc de Poli, à qui appartient cette terre, fait actuellement travailler aux réparations qui sont nécessaires pour y recevoir le saint Pontife. Il ne descendit point, dimanche, à la chapelle, quoy qu'il se porte très bien; mais l'on [le] conserve pour les fonctions de la semaine sainte.

La santé du Cardinal Conty se rétablit de jour en jour. Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse l'ont été, dit-on, visiter, avec la duchesse Aquasporte et quelqu'autres parens du Pape.

L'on attend à tout moment le prince Théodore de Bavière qui ne fera pas un long séjour dans Rome.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 19.

2484. — POERSON A D'ANTIN.

Le 9^e mars 1723.

Monseigneur, — Je n'ay pas osé importuner de nouveau Votre Grandeur au sujet d'une pension sur un bénéfice, pour laquelle elle m'a fait l'honneur de s'intéresser auprès de S. A. R. Monseigneur le Régent.

Le Père Conrade, ancien prieur de Saint-Jouin¹, qui a l'honneur d'estre connu de Votre Grandeur et qui se trouve actuellement procureur général en cour de Rome pour la congrégation de Saint-Maur, m'a témoigné qu'il avoit quelque liaison d'amitié avec M. l'abbé Vanier, qui est chargé, sous son Éminence Mgr le Cardinal Du Bois, de la feuille des bénéfices.

J'ai cru, Monseigneur, que Votre Grandeur ne désapprouveroit pas que je me serve de ce Révérend Père, qui est mon amy particulier, pour faire présenter à cet abbé une copie du mémoire que Votre Grandeur avoit desjà eu la bonté de faire remettre

entre les mains de M. l'abbé de Thesu. Quelque sort qui puisse m'arriver, je serai toujours fort reconnoissant de la puissante protection dont Sa Grandeur daigne m'honorer. Je suis, Monseigneur, son ouvrage, et j'espère qu'elle voudra bien le soutenir.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse ayant témoigné quelques curiositez de voir le port de Civita-Vechia, l'on a donné des ordres pour leur rendre les honneurs qui leur sont deus.

M. l'abbé de Tansin ayant sçu, par un courier arrivé à Parme, que Sa Majesté avoit été indisposée, et, en mesme temps, qu'elle estoit, grâce au ciel, très parfaitement guéry, ce ministre en a donné part à Sa Sainteté, et nous avons heureusement sçu le rétablissement le mesme jour que la maladie.

Comme l'on doute toujours du véritable dessein des Turcs, l'on a donné ordre aux milices de se tenir assemblées sur les côtes, dans le mois prochain, et l'on doit lever deux cents cuirassiers pour les soutenir et courir sur lesdites costes.

L'on croit que l'on va plaider à la Rotte la grande affaire du prince Constantin Sobieski, qui prétend faire casser son mariage contracté avec une dame polonoise.

Le Cardinal Conti dina, dimanche matin, pour la première fois, hors de son lit, et le Pape descendit dans son appartement et y resta plus d'une heure, et, le soir, cette Éminence prit un médicament qui le travailla toute la nuit, et, à présent, les médecins craignent pour le quatorze de sa maladie.

L'on parle fort de Madame Cheldon², dame angloise, qui est gouvernante du prince, fils du Chevalier de Saint-Georges, laquelle, ayant été au sermon d'un Père Cordelier, dans un couvent près du palais d'Angleterre, a été tellement touchée des vérités qu'il a presché, qu'elle paroît vouloir changer de religion et entrer dans le giron de la sainte Église Romaine.

M. Hay, confident unique du Chevalier de Saint-Georges, est, dit-on, parti ce matin pour aller à Naples avec de bons passeports de M. le Cardinal de Cinfuegos, ce qui a fait parler et croire à bien des gens que la paix n'est pas éloignée.

Des lettres de Livourne portent qu'il est arrivé dans ce port un vaisseau d'Arcangel, lequel, bordoyant la Catalogne, y avoit pris sur son bord un officier espagnol, qui a été vice-roy en Arragon, lequel doit passer à la cour de Toscane pour y négocier quelques affaires de conséquence, non seulement avec le Grand-

Duc, mais encore avec cette cour de Rome, et l'on adjoute que quelques lettres de Vienne disent que l'on y est fort inquiets sur les soupçons que l'on a d'une étroite alliance entre la cour de Madrid et celle de la Toscane.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 22.

= 1. Saint-Jouin-des-Marnes, en Vendée, dont M. Charles de Grandmaison a publié le Cartulaire.

2. Sheldon?

2485. — D'ANTIN A POERSON.

Le 14^e mars 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 16 et 23 février, contenant des nouvelles à l'ordinaire, dont je vous remercie. La goutte qui me mange m'empesche de vous faire celle-cy plus longue.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 18.

2486. — POERSON A D'ANTIN.

Le 16^e mars 1723.

Monseigneur, — Mercredy passé, l'ambassadeur de Portugal étant allé le soir pour visiter le Cardinal Conti, l'on lui dit que le Saint Père estoit dans la chambre avec lui. Sur cette nouvelle, il voulut se retirer; mais, l'ambassade ayant été faite, Sa Sainteté fit appeller ce ministre, et, lorsqu'il fut entré, il lui dit, d'un air riant, que, quand elle étoit dans la chambre du Cardinal Conti, elle n'estoit elle-mesme que Cardinal Conti. Puis, ayant commencé la conversation, la fit durer très longtemps, puis congédia le ministre, très satisfait d'une si heureuse aventure.

Le Cardinal de Belluga sollicite cette cour pour obtenir, dit-on, que l'on récite par tout le monde catholique l'office double de Saint-Ildefonce, comme il se pratique dans les royaumes d'Espagne.

Ayant fait un très beau temps depuis quelques semaines, plusieurs personnes de qualitez ont été à la campagne, du costé de la mer, et M. de Tansin, après avoir été à l'audience du Pape, où

il fut près de deux heures, puis chez le Cardinal de Sainte-Agnès, de là il partit pour se rendre à Ostie, sur le bord de la mer, où il aura, sans doute, trouvé bonne et nombreuse compagnie.

Samedy de la semaine passée, il s'assembla une congrégation militaire chez le Cardinal ministre Sainte-Agnès, composée des Cardinaux de Saint-Clément Albano, du Cardinal Imperiali, de Mgr Conti, de Mgr Caligole, trésorier, de Mgr Molave, qui est sur les armes¹, et Mgr Banchieri, qui a été vice-légat d'Avignon; et cette assemblée s'est faite à l'occasion du projet formé pour la levée de deux mille fantassins; mais l'on ignore encore ce qui a été résolu dans cette assemblée.

Vendredy matin, le Pape assista à l'examen des évêques, et, lundy, il y eut consistoire, dans lequel l'on ne fit autres choses que nommer quelques évêques pour le royaume de Naples.

L'on écrit de Florence qu'il y a du chagrin entre M. le Grand-Duc et le grand-prince son fils, au sujet de la ferme du fer, que le dernier avoit demandé pour un homme qu'il protégeoit; mais, cette ferme ayant été donnée à la recommandation de la grande-princesse, le prince avoit quitté la cour pour aller, à ce que l'on croit, demeurer à Pise.

Vendredy, il arriva encore un courier de la cour de Parme au marquis de Santis, qui en est l'agent, qui alla aussitôt chez le Cardinal Acquaviva, ce qui fait croire, de plus en plus, que la cour de Madrid traite des affaires d'importance avec celle de Rome; et l'offre, que l'on dit que le roy d'Espagne a fait faire d'envoyer une nombreuse flotte au secours de Malte, fait croire que cette flotte pourroit bien être destinée pour quelqu'autres expéditions. Sur quoi, l'on dit que les ministres impériaux font, dit-on, examiner avec grands soins les gens qui fréquentent le Cardinal Acquaviva, et toutes ses démarches, pour tâcher de pénétrer quelque chose de son secret; mais ce ministre se tient bien sur ses gardes.

L'on vient de m'assurer que, dans le consistoire que l'on tint hier, il y fut parlé, fort au long, des investitures des États de Parme et de Plaisance, accordées par le Pape en faveur du roy d'Espagne; mais l'on doute qu'elles ai[en]t été expédiées. Ce qui paroît être seur est que l'on tient des couriers tout prest[s] pour cette expédition, et que M. le Cardinal Acquaviva eut une très longue et, en apparence, très favorable audience de notre Saint Père.

Il est arrivé à Rome dom Francesco Gaetano qui a quitté le service d'Espagne, où il estoit lieutenant général et capitaine d'une des compagnies des gardes du Roy. L'on ajoute que le Père d'Aubanton lui avoit offert de le faire conserver dans ses postes, mais qu'il a préféré le repos de sa patrie, qui est Naples, où il va, à tous les avantages du monde.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 26.

= 1. C'est-à-dire ministre de la guerre.

2487. — POERSON A D'ANTIN.

Le 23^e mars 1723.

Monseigneur, — L'on dit que le Pape a fait un très beau discours, dans le dernier consistoire, à l'occasion des prétentions de la cour de Vienne pour donner l'investiture des États de Parme et de Plaisance, puisque pendant plusieurs siècles il est prouvé que ces États ont relevé immédiatement du Saint-Siège. Sur quoy, l'on assure que le Saint Père a envoyé des brefs à tous les princes catholiques et a envoyé, dit-on, au nonce ordre de protester contre cette entreprise de la cour de Vienne.

L'on dit encore que le Pape parla fortement contre ceux qui prétendent lever¹ au Saint-Siège les droits qui luy appartiennent sur Parme et Plaisance et fit lire, par Monseigneur Riviera, les minuttes des brefs qu'il a envoyé au Roy, à l'Empereur et au roy d'Espagne et au duc de Parme; la réponse duquel duc fut lue en consistoire (à ce que l'on dit), et dans laquelle réponse ce prince déclare s'estimer bien heureux de suivre les maximes de ses prédécesseurs, feudataires de la Sainte Église.

L'on lut encore, à ce que l'on m'a dit, la proteste du Pape, qu'il a envoyé à Mgr Massei, avec ordre de l'envoyer à Cambrai par un bon sujet pour la bien faire entendre aux ministres qui s'y trouveront.

Judy, l'on fit les obsèques du deffunt Pape Clément XI, où se trouvèrent vingt-sept Cardinaux. Le Cardinal Corsini chanta la grande messe. Après les obsèques, le Cardinal de Saint-Clément Albano fit distribuer à tous les Cardinaux présens à chacun un livre où sont imprimez les homélies et tout le bref que ce Pape a écrit aux princes et a établi un fond pour qu'il lui soit continué

à toujours des obsèques à pareil jour, quand mesme il n'y aura plus de Cardinaux de sa maison ni de ses créatures.

Le vendredy matin, les Cardinaux Sainte-Agnès, Coradini, Olivieri, Mgr Marasfochi et Riviera ont tenu une congrégation consistoriale à l'occasion de la mort du suffragant de Paderbone, en la place duquel le chapitre a élu un sujet que l'on dit être trop jeune².

Le fils aîné du prince Borguèse, nommé dom Camille, est parti en poste, sans dire adieu à personnes, pour se rendre à Vienne, pas mesme du père et de la mère. D'autres disent qu'ils feignent de n'en rien sçavoir, pour n'estre pas obligé de faire la dépense qu'il conviendrait à un prince de sa naissance et de son rang.

Pardon, Monseigneur, si je finis comme je fais; un peu de goutte, qui me pique violemment, m'oblige de finir.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

P.-S. — Le jour de saint Joseph, le Pape fut à Saint-Pierre et, s'estant beaucoup fatigué, il retourna à Monte-Cavallo. Cependant, l'on dit que ce Saint Père y reviendra jedy faire le lavement des pieds, puis retournera à Monte-Cavallo, où il fera les cérémonies des festes de Pâques.

L'on dit que le duc de Poli, frère du Pape, a esté incommodé dans sa belle maison de la Catène. L'on luy a envoyé un médecin; mais l'on ne dit pas encore quelle a été son indisposition.

Le prince dom Théodor, fils de M^r de Bavière, est arrivé à Rome avec une grande suite dimanche matin, et, comme le Pape ne fut point à la chapelle et que ce fut le Cardinal Sainte-Agnès qui distribua les palmes, ce prince fut à la messe chez les Maronittes, qu'il vit officier à leur manière, ce qui parut lui faire plaisir. L'après-midy, il fut à Saint-Pierre et vit tous les paremens magnifiques, qui y sont en grands nombres.

Le Cardinal Albéroni a congédié son secrétaire favori qui, estant de Plaisance, informoit, dit-on, M. le duc de Parme de toutes [les] affaires dud. Cardinal son maître.

Hier matin, le Pape donna audience au duc de Virtemberg et à M^r le comte de Gubernatis, qui donna au Saint Père la nouvelle que la princesse de Piedmont estoit accouchée d'un prince.

= 1. Au sens d'enlever.

2. Gams, Series Episcoporum, Ratisbonne, 1873, in-4°, donne (p. 299-300) la série des évêques de Paderborn, mais non celle des suffragants.

2488. — D'ANTIN A POERSON.

Le 27^e mars 1723.

J'ai reçu vos lettres du 2 et du 9 de ce mois.

Je vois bien que vous aurez de la peine à tirer quelque chose des élèves de cette voiture; aussi je compte vous les faire partir incessamment. Mandez-moy le temps que vous y croyez le plus propre, pour que je prépare une voiture mieux conditionnée.

Je suis fort aise que le Cardinal Conti se porte mieux.

Mandez-moy les dimensions du modèle du palais du Vatican. Huit mille chambres doivent tenir bien de la place.

Vous ne sauriez mieux faire que de vous servir du père Conrade auprès de M. l'abbé Vanier. Je feray, de mon costé, tout ce qui dépendra de moy; car vous savez que je désire fort de vous procurer des grâces.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1957, fol. 25.

2489. — POERSON A D'ANTIN.

Le 30^e mars 1723.

Monseigneur, — Je supplie très humblement Votre Grandeur me pardonner la liberté que je prends de lui exposer, avec le plus profond respect, la peine où je me trouve d'être privé de l'honneur de ses ordres depuis plusieurs ordinaires.

Comme, par son extrême bonté, elle m'a, depuis bien des années, fait la grâce de m'honorer de ses commandements, je souffre au delà de toute expression, Monseigneur, d'en être privé.

Je la supplie donc très respectueusement d'avoir compassion de mes peines et de celles de ma pauvre aveugle, qui ne cesse de prier le Seigneur pour la postérité [prospérité] et santé de Votre Grandeur.

M. l'abbé de Tansin m'a fait l'honneur de me donner à lire une belle lettre qu'il a reçu de la part de Votre Grandeur au

sujet des livres qu'elle doit envoyer à Rome, et, demain, ce ministre aura l'honneur d'y faire réponse.

L'on fait une balustrade autour du pied de la grande église qui est dans la place de Saint-Pierre. Quoi qu'elle soit d'un très beau marbre et qu'elle soit bien travaillée, le public critique cet ouvrage d'une manière qui ne fait pas honneur aux architectes romains qui ont bien perdu de ce bon goût qu'ils avoient autrefois.

Le fils du prince Borguèse, que l'on nomme dom Camille, étant passionnément amoureux de la jeune princesse dona Agnesine, qui est très belle et riche de cent quarante mille écus romains, l'a fait demander en mariage avec l'agrément de l'Empereur; mais le prince Rosano, le père, et Madame son épouse, qui ont, à ce que l'on dit, une grande antipathie contre la maison Colonne, ne veulent point consentir à cette alliance, ce qui engage ledit prince dom Camille de sortir de Rome sans la participation de père ni de mère, et l'on croit qu'il est allé pour avoir la protection de l'Empereur.

L'on dit que la princesse est morte dans les douleurs de l'enfantement.

Jeudy matin, le Pape se fit porter au Vatican; mais il n'assista pas à la grande messe que chanta le Cardinal Del Judice, et, lorsqu'elle fut terminée, Sa Sainteté accompagna le Saint Sacrement à la chapelle Paolina, où il fut porté et exposé par le mesme Cardinal Del Judice, suivi de tout le Sacré-Collège.

Puis, l'on porta le Saint Père, accompagné de tous les Cardinaux, à la grande loge qui donne sur la place Saint-Pierre, où Sa Sainteté donna sa bénédiction au peuple. Le Cardinal Ottobon lut la bulle *In cenâ Domini*. Après cela, le Pape lava les pieds à douze pauvres prestres qui représentent les douze Apostres.

Les cérémonies étant finies, il s'en retourna dîner à Monte-Cavallo.

Les Cardinaux Paulucci, Fabroni, Zondondari, Coradini, Scotti, Spinola, Sainte-Agnès, Belluga, Cinfuegos, Ottoboni, Imperiali, Altieri, Colonne, Origo, Olivieri et Albano restèrent au dîner à la grande table, qui fut servie magnifiquement.

Vendredy, il y eut chapelle à Saint-Pierre, mais le Pape n'y assista pas. Le Cardinal Scotti fit les fonctions et il y resta dix-sept Cardinaux au dîner, qui fut servi par les ordres du Saint Père.

Le jeune prince Colonne, qui avoit deux enfans, en a perdu

un depuis deux jours, ce qui afflige beaucoup cette illustre maison.

Hier, il y eut chapelle à Monte-Cavallo. Le Cardinal Zondondary chanta la grande messe; mais le Pape n'y assista pas.

Il est arrivé un courier de Parme, qui a apporté la nomination du marquis Salviati pour ambassadeur extraordinaire en cette cour, de la part du duc de Parme, et ce seigneur a desjà été, à ce que l'on dit, au palais Farnèze pour s'i faire reconnoître, où il demeurera tout le temps de son ambassade.

La comtesse Bologneti, qui se distingue depuis longtemps par son bon goût et sa magnificence, a donné, samedi, ce que l'on appelle une *Conversation*, — où il se trouva quarante-huit dames très parées, avec musique et abondances de rafraîchissemens, — au jeune prince Théodor de Bavière, évêque de Ratisbonne¹.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 32.

= 1. Du 29 juillet 1719 à sa mort survenue le 27 janvier 1763.

2490. — PORTRAIT DE POERSON OFFERT A L'ACADÉMIE.

3 avril 1723..... Le sieur *Étienne Desrochers*, graveur, né à Lion, qui s'étoit présenté le [27 juillet 1715], a fait apporter les deux portraits qui lui avoient été ordonnés, sçavoir : celui de M. *Poerson*, qui est à Rome, et de M. *Verdier*.....

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 353. — La planche exécutée d'après la peinture de *Largillière* est la chalcographie du Louvre (n° 2257). La planche du portrait de *Verdier*, d'après *Ranc*, y est aussi (n° 2294).

2491. — POERSON A D'ANTIN.

Le 6^e avril 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, deux lettres par le mesme courier, la première du 21 février, qui estoit apparemment restée au bureau de la poste de Lion, et la seconde, qui est venuë en droiture, est dattée du 14 mars.

Cette lettre, Monseigneur, m'afflige infiniment, puisqu'elle m'apprend que Votre Grandeur est de nouveau attaquée de son impitoyable goût, dont je connois les violentes et insupportables douleurs.

Cependant, Monseigneur, j'ose me flatter que, si l'air de Paris se raporte cette année tant soit peu avec celui-cy, le mal ne sera pas de longue durée; car, dans cette année, les personnes qui en ont été attequez et moy en avons été délivrez en très peu de temps, ce qui n'estoit encore point arrivé, sans y faire d'autres remèdes que d'y mettre, de moment en moment, des vieux linges bien trempz dans de l'eau tiède, dans laquelle l'on aura mis des char-dons pendant un *Miserere*, et ne point laisser trop refroidir les-dits linges, mais les mouiller très souvent. Cela lève la douleur et fait enfler la partie affligée, et, peu à peu, l'on se guérit, car, n'y ayant plus que l'enflure sans douleur, un peu de patience et de temps achève le reste. Il est vrai qu'il faut se purger régulièrement à tous les décours de la lune.

Pardonnez-moy, s'il vous plaît, Monseigneur, la liberté que je prens de lui proposer, très respectueusement, ce simple et innocent remède, lequel m'a bien réussi, ainsi qu'à d'autres personnes que j'ai connu, et, ce qui m'enhardit encore davantage, est que, si cette manière de traiter ne fait pas également du bien, comme je le désire et l'espère, qu'au moins il ne peut faire de mal.

Si les prières de ma pauvre aveugle étoient favorablement écou-tées du ciel, et que mes vœux pussent être de quelque mérite, Votre Grandeur seroit bientôt soulagée de ses douleurs, car per-sonne au monde n'a tant de raisons de prier le Seigneur pour la parfaite santé de Votre Grandeur, ni ne le fait avec tant d'ardeur et de passion que moy, qui a l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 37.

2492. — D'ANTIN A POERSON.

Le 11^e avril 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 16 et 23 mars, auxquelles je n'ai rien à répondre, n'y ayant que des nouvelles dedans.

Je suis fâché que vous ayés la goutte, venant d'en essayer un bon accès, quoyque beaucoup plus court que les précédents. J'attens avec une impatience que vous me donniés nouvelles de la réception de mon balot de livres.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 32.

2493. — POERSON A D'ANTIN.

Le 13^e avril 1723.

Monseigneur, — Depuis que j'ai l'honneur d'avoir reçu la lettre dont Votre Grandeur m'a honoré, le 14 mars, par laquelle j'ai appris, avec une très sensible douleur, que son impitoyable goûté l'a de nouveau attaqué, je souffre de ses peines et attend[s] avec la dernière impatience de plus heureuses nouvelles.

Je m'en flatte d'autant plus que, cette année, tous ceux qui en ont ressenti quelques atteintes en ont été délivrés en peu de jours. Je souhaite de tout mon cœur, Monseigneur, qu'il en soit de mesme de Votre Grandeur, pour la santé de laquelle ma pauvre aveugle et moy ne cessons d'adresser des vœux au ciel pour son entière et parfaite guérison.

Le Cardinal Belluga a reçu, par le dernier courier, des lettres de la cour de Madrid, qui lui ordonnent de retourner en Espagne au plus tard dans le mois de may, ce qui afflige extrêmement ce seigneur, qui avoit projeté de passer le reste de sa vie à Rome.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse ont été à l'audience du Pape pour en prendre congé et aller à Albano passer le temps de la belle saison en villégiature.

M. l'abbé de Tansin eut, mardy, une audience du Saint Père, qui dura, à ce que l'on dit, trois bonnes heures, ce qui persuade de plus en plus combien cet habile ministre est estimé et aimé du Saint Père, qui est très ménage[r] de son temps avec les autres ministres, auxquels il donne des audiences assez courtes, à ce que l'on dit.

Le tribunal de la Rotte a décidé la dispute qu'il y avoit entre le duc de Parme et le prince don Antonio, en faveur du dernier.

Le comte de Gubernatis, ministre du roy de Sardaigne, a été à l'audience du Pape, auquel il a donné part de la naissance du duc d'Aouste et de la mort de la princesse de Piedmont, Madame sa mère.

Le Cardinal Albano, ayant remontré le peu de bien qu'il possède, n'ayant à peine que quatre mille écus de revenu, le Pape lui a, dit-on, accordé la légation de Ravennes, où il pourra raccommo-der ses affaires.

L'on dit que le Sultan a fait proposer au Grand-Maître de Malthe de faire un échange d'esclaves, pourveu que les Maltois promettent

de ne point courir sur les sujets de Sa Hautesse. L'on dit que le Grand-Maitre, après avoir tenu conseil, a répondu qu'il y consentiroit volontiers, mais qu'il ne pouvoit se dispenser d'attaquer les pirates d'Affrique parce que c'estoit l'institution de son Ordre contre lequel il ne pouvoit arbitrer; ainsi, l'on attend la réponse du Divan sur ce sujet.

L'on a encore arrêté, cette semaine, à Fiumicine, vingt-quatre hommes qui s'estoient enrolez pour fortifier la garnison de Porto-Longono, parmi lesquels il y avoit trois officiers, lesquels ont tous été conduits dans les prisons de Rome.

L'on dit présentement que le duc de Parme et le prince don Antonio, son frère, qui estoient en dispute à l'occasion de la dot de Madame leur mère, laquelle dot étoit de deux mille écus, a été accommodée à l'amiable et de concert entre ces princes et leurs amis, ayant partagé également chacun selon ce qui lui devoit revenir.

Lundy matin, il y eut consistoire, dans lequel l'évesché de Sebenico, dans l'État de Venise, fut donné au Révérend Père Donni¹, Conventuel.

L'on dit que le Cardinal Barbarin se trouve fort inquiet de ce que l'Empereur lui a fait saisir une partie des biens que cette Eminence possède dans le royaume de Naples, sous prétexte qu'il a fait rendre au Cardinal Acquaviva l'ordre et le collier de la Toison qu'avoit le defunt prince Barbarin, son frère.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 39.

= 1. Charles-Antoine Donadoni occupa l'évêché de Sebenico du 12 avril 1723 au 7 janvier 1756.

2494. — D'ANTIN A POERSON.

Le 17^e avril 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 30 mars.

Je vous remercie de l'inquiétude que vous avez. Il faut apparemment que les lettres se perdent à la poste, car je n'ai jamais manqué de répondre à la deuxième lettre que je reçois de vous, et plus souvent quand vos lettres exigent quelque ordre.

J'ai reçu la réponse de M. l'abbé Tansin; personne n'a plus d'esprit que luy.

Je ne suis pas fâché que les architectes romains ne nous fassent plus la loy. Il est vrai qu'il seroit difficile de pousser le bon goût plus loin qu'on l'a poussé en France. J'espère, qu'avec l'aide de Dieu, que nous le soutiendrons, n'oubliant rien, de ma part, pour tout ce qui peut perfectionner les arts.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 36.

2495. — POERSON A D'ANTIN.

Le 20^e avril 1723.

Monseigneur, — Votre Grandeur sera bien persuadée que les infinies obligations que je lui ai me doivent rendre très sensible en tout ce qui la regarde, et que je n'ai appris qu'avec une extrême douleur le cruel retour de son impitoyable goût. Je n'ai pas manqué aussitôt de prier le Seigneur qu'il lui plaise rendre à Votre Grandeur une parfaite santé; mais, ce qui me donne bien de la crainte, c'est, Monseigneur, de me voir privé, depuis deux ordinaires, de l'honneur de ses ordres, ce qui me fait appréhender que ces douleurs ne durent. Fasse le ciel que mes craintes soient vaines et que j'aye bientôt la bienheureuse nouvelle de son entière et parfaite guérison.

L'Empereur a, dit-on, fait saisir dans le royaume de Naples tous les biens qui appartennoient à la maison Barbarin, sous le prétexte que l'on a rendu au cardinal Acquaviva le collier de l'ordre de la Toison, qu'avoit le feu prince Barbarin, ce qui a surpris cette Éminence, car, bien que l'on dise que ces grands biens ne soient qu'en séquestre et que l'on les restituera lorsque la petite fille sera en état d'estre mariée, cette proposition ne les accommode pas parce qu'ils appréhendent que, quand mesme ces biens seroient restituez, que non seulement les revenus en seront perdus, mais encore que les terres seront en si mauvais état que la perte sera toujours considérable.

Ce mesme Cardinal a une autre grande inquiétude au sujet d'un fils naturel du feu prince Barbarin, son frère, lequel prétend à la succession, suivant les dispositions du testament d'Urban VIII, qui appelle les enfans naturels au deffaut des mâles légitimes; et, comme il n'y a d'héritière qu'une jeune princesse de la fille de la princesse de Piombino, dom Mafco, que l'on

nommoit en France le marquis Corese, espère avoir bonne part dans la succession. Le procès est devant les juges de la Rotte, qui en doivent décider.

L'on dit que l'on a compté à Rome dix-sept mille écus romains pour une dispense que l'un des s^{rs} Pâris a obtenu pour épouser sa nièce, et que le Saint Père en a destiné cinq mille pour aider à l'établissement d'un hôpital pour des pauvres de toutes sortes de pays et de nations, qui est commencé à fabriquer au delà du Tibre.

Quoyque les médecins souhaiteroient, à ce que l'on dit, que la villégiature du Pape fût au moins d'un mois, l'on dit qu'elle ne sera que de huit jours et que Sa Sainteté partira, le 26 de ce mois, pour être de retour au 5 ou 6 du mois prochain, et assister à la feste de l'Assomption de la sainte Vierge.

Le Cardinal Acquaviva a reçu un courier de Parme avec des lettres d'Espagne et une remise de vingt mille écus romains, dont sept mille sont compris pour le marquis Sacqueti, nommé pour ambassadeur du duc de Parme.

Le Pape donna, vendredy, audience à l'ambassadeur de la république de Venise, et, samedi, Sa Sainteté la donna à celui de Portugal, dont la magnificence des carrosses et de la livrée furent admirées du prince de Bavière, qui vid cette pompeuse marche des fenestres du palais qu'il occupe, près le Cours.

Lundy, ce prince bavarois fut voir les apartemens du Vatican, dans lesquels Mgr Sergardy fit trouver de grands rafraichissemens.

Les princes Rospiglosi ayant sçeu que le Chevalier de Saint-Georges avoit dessein d'aller à la chasse à une terre qui leur appartient, nommée Macharese, lieu de délice situé sur le bord de la mer, ces princes y ont envoyé toutes sortes de choses nécessaires, et même des musiciens, pour contribuer au palais de la villégiature.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 42.

2496. — D'ANTIN A POERSON.

Le 24^e avril 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 6^e mars¹. Je ne comprends point que la datte en soit si vieille.

Je vous remercie de la part que vous prenez à ma goûte et des

remèdes que vous me proposez ; effectivement, mon attaque a été beaucoup plus courte cette année que les autres, et j'en suis totalement délivré.

Je vous remercie aussi de toutes vos nouvelles. Il me semble qu'il faut bien de la cérémonie pour faire prendre l'air au Pape ; notre maître marche plus aisément.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 38.

= 1. Il faut lire : du 6 avril.

2497. — POERSON A D'ANTIN.

Le 27^e avril 1723.

Monseigneur, — Par la lettre dont il a plu à Votre Grandeur de m'honorer, le 27 mars, je reçois un plaisir infini en ce qu'elle me paroît estre si bien délivrée de son incommodité qu'elle semble n'y plus penser. C'est au moins la conclusion que j'en tire, car le zèle que je sens pour sa prospérité m'engage facilement à croire tout ce qui peut me la faire espérer.

Par cette lettre, Votre Grandeur m'ordonne de lui mander quel temps sera le plus à propos pour faire partir les élèves qui sont icy et en faire venir d'autres de Paris pour remplir leurs places. Pour obéir à l'honneur de ses ordres, j'aurai celui de lui dire que la saison me paroît assez convenable pour faire partir ceux qui sont à Rome, d'autant plus que M. l'abbé de Tansin me dit encore hier qu'il espéroit que, dans peu, le commerce sera libre avec la Provence, ce qui abrège le chemin et diminue considérablement la dépense.

A l'égard de ceux qui doivent venir de Paris, comme la saison s'avance et que les chaleurs rendront dans peu les chemins et l'air dangereux, je crois qu'il seroit à propos de ne les faire partir qu'en automne, pour ne les point exposer aux intempéries de l'air dont on a, tous les ans, de fâcheuses expériences de ceux qui veulent risquer de braver ces dangereuses saisons.

Le Cardinal Conti se porte, dit-on, un peu mieux ; mais, comme peu de personnes le voyent et que le bras et la jambe gauche sont toujours très foibles, l'on ne peut parler bien juste de l'état de sa santé.

J'estime à grand bonheur pour moy, Monseigneur, la bonté

que Votre Grandeur a d'approuver que le R. P. Conrade ait écrit à M. l'abbé Vanier pour tâcher d'obtenir, sous l'honneur de la protection de Votre Grandeur, quelque faveur de la cour; et, puisqu'elle veut bien me faire la faveur de m'honorer de la continuation de son puissant crédit, j'espère une heureuse réussite.

Je travaille, pour obéir aux ordres de Votre Grandeur, aux mesures du palais du Vatican, ainsi qu'elle me fait l'honneur de me le commander, et j'espère avoir celui de [les] lui adresser par l'ordinaire prochain.

Mgr Mezzabarba est retourné de la Chine et a présenté au Pape le présent de l'Empereur chinois, qui consiste en treize perles dans une grande boîte d'or, dont le travail est, dit-on, admirable, et trois de ces perles sont, dit-on, distinguées par leur grosseur et la beauté de leur eau, et une quatrième que l'on estime plus pour sa grosseur et sa parfaite beauté que la *Pellegrina*, que possède à Madrid le roy d'Espagne.

M. l'abbé de Tansin eut, dimanche, une audience du Pape de près de trois heures.

L'on croit qu'il se trouve beaucoup de difficulté au sujet de l'investiture de Parme et de Plaisance, parce que la plupart des ministres, qui sont à Ratisbonne, étant calvinistes ou lutériens, feront difficulté d'accorder au Pape ce qui devrait lui appartenir.

Le Pape est party, lundy, à huit heures du matin, pour aller à la villégiature de Poli. Étant sorti du palais de Monte-Cavallo, il se rendit à Santa-Maria-Majore, où il fut reçu et complimenté par dix-huit Cardinaux, qui lui augurèrent un bon et heureux voyage. Les vœux de tout le monde de ce país sont exaucez, car les journées sont admirables et l'on [n']a jamais veu une si belle saison, ni si constante, que celle dont nous jouissons aujourd'huy.

M. l'abbé de Tansin a, dit-on, dépesché un courier à la cour, avec plusieurs despesches, parmy lesquelles il y a [la] relation du voyage de Mgr Mezzabarba à la Chine.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 46.

2498. — D'ANTIN A POERSON.

Le 2^e may 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 13 avril.

Je vous suis très obligé de la part que vous avez pris aux dou-

leurs de ma goutte, dont je suis, grâces à Dieu, quitte présentement, à la foiblesse près, qui en est toujours une suite.

Je vous remercie de vos nouvelles, et suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 42.

2499. — POERSON A D'ANTIN.

Le 4^e may 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur les mesures et dimensions tirées des plans qu'a fait le s^r *Antonio Canavaro*, auxquels il a travaillé près d'un an pour le roy de Portugal, et qu'il a livré à l'ambassadeur depuis deux mois ou environ.

Ce plan contient toute l'étendue de l'église, du palais et des jardins, et j'ai l'honneur d'y joindre trois inscriptions qui ont été gravées sur des tables de marbre, en lettres de bronze doré, posées sur le château de la Catenne et sur celui de Longuezza, où a dîné le Pape.

Si tôt que ce Saint Père fut arrivé à Pauli et à la Catenne, il fit publier au peuple une exemption de tous droits et charge de l'État pendant dix années, ce qui a causé une joye extraordinaire à tous ces peuples, aussi bien qu'à ceux de Guadagnoles.

Le Cardinal decan, le lendemain de l'arrivée du Saint Père à la Catena, fit une députation, de la part du Sacré-Collège, pour être informé de la santé du Pape, et presque tous les Cardinaux, les ministres et les prélats y sont allé faire leur cour, et la plupart y ont envoyez des choses précieuses pour régaler Sa Sainteté de toutes sortes de commestibles.

Le Pape a été de la Catena à Poli, où le Saint Père a fait distribuer des sommes d'argent, que l'on a fait fabriquer exprès pour épendre parmi le peuple. qui estoit en très grand nombre. Le Saint Père y dit la messe, et chantèrent un service pour le repos des âmes de quelques parents qui ont été enterrez en ce pais-là.

Puis, étant monté au haut du palais, il donna la bénédiction au peuple et déclara l'église *collégiale* et l'abbé *mittré*. Puis, l'archiprestre et les chanoines furent admis au baiser des pieds.

Le Pape a esté une seconde fois à Poli, y a dit la messe et y a disné et l'a déclaré *château*, et retourna le soir à la Catena; mais

l'on prétend que, ce Saint Père ayant souffert quelques inquiétudes qui ont interrompues son sommeil, il a pris le parti de retourner à Rome, ce qui fut exécuté hier mardy.

Les Cardinaux, ayant été avertis, furent au-devant de Sa Sainteté, et presque toute la noblesse et le peuple fut bien avant hors des portes. et, estant arrivé à Sainte-Marie-la-Majeure, et y ayant fait ses oraisons, il entra dans une chaise découverte, passa au milieu d'une foule innombrable de grands et de peuple, qui crièrent tous : *Viva il Santo Padre*, et arriva le soir à Monte-Cavallo.

L'on a, dit-on, découvert une conspiration à Porto-Longone, tramée par quelques officiers et plusieurs soldats, lesquels devoient assassiner le gouverneur et tous les Espagnols qui étoient dans la place et y introduire les Allemands, ce qui a été découvert par un soldat milanois qui estoit de ce noir complot, ce qui paroît extraordinaire dans un temps qu'il paroît que l'on songe à faire une bonne paix.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Inscription mise sur la porte principale de l'entrée du château de Longhezza, appartenant à M. le duc Strozzi.

Quod
 avita ditionis loca invisurus,
 in Lunghetiæ castrum divertens,
 has ædes, impares tanto hospiti,
 pontificiâ majestate illustraverit
 Laurentius Franciscus Strozzi
 monumentum posuit
 anno salutis M DCC XXIII.

Inscription faite sur la cheminée de la chambre où Sa Sainteté a diné aud. château de Longhezza.

Anio
 superbo relicto Tibure,
 angustas Castri Lunghetiæ ripas
 præterfluens
 Tiberim superbus ingredere

postquam Innocentius XIII, P. O. M.,
 avita oppida et rura invisurus
 suburbanas has ædes pontificiâ majestate
 illustravit,
 Strozzi familia
 tanti hospiti in memoriam
 hoc debiti obsequii et grati animi
 monumentum posuit
 anno salutis M DCC XXIII.

*Inscription que M. le duc de Poli a fait mettre sur la grande
 porte de son château de la Catène, du côté de l'entrée.*

Innocentio XIII, P. O. M.,
 felici, faustoque adventui
 Joseph Lotharius de Comitibus
 dat, donat, dedicat
 anno salutis M DCC XXIII,
 die xxvi aprilis.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 50.

2500. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE
 DE PEINTURE.

(Séance du 8 may 1723.)

Aujourd'huy, samedy huit may 1723, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire, et suivant l'intention de Monseigneur le duc d'Antin, pour choisir les meilleurs sujets dans les élèves, ainsy qu'il l'a fait sçavoir par la lettre qu'il a fait l'honneur d'écrire à M. de Boullongne, directeur de l'Académie; elle a procédé, par les voies ordinaires, à en faire la distinction : *Bouchardon*, sculpteur; *de Lobel*, peintre; *Adam*, sculpteur; *Nattoire*, peintre; *de Bar*, peintre; *La Motte*, peintre; *Lamy*, peintre; les noms desquels sujets seront donnez à Monseigneur le duc d'Antin, conformément à ses volonteze....

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 355-6. — *Natoire*, *Bouchardon*, *de Lobel* et *Adam* furent envoyés à Rome. — « M. *Adam* partit pour Rome avant même le jugement du concours. Il avait laissé sa composition avant de partir. » *Arch. de l'Art français*, 1^{re} série, V, 288. — Voyez ci-après, sous le n^o 2513, la mention des passeports de ces cinq étudiants, datés du 1^{er} juillet.

2501. — D'ANTIN A POERSON.

Le 11^e may 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 20.

Je ne comprends pas que vous ayez été, deux ordinaires, sans recevoir de mes nouvelles; car ma goutte, telle qu'elle soit, ne prend rien sur l'exactitude que vous me connoissez. Je vous ai mandé que j'en étois quitte.

Instruisez-moy bien précisément du temps que vous renverrez vos élèves, afin que je m'arrange pour le départ de ceux que je vous envoie. J'espère qu'au moyen des précautions que j'ay prises vous les trouverez tels qu'il les faut pour faire honneur à votre Académie et pour mettre à profit ce qu'il en coûte au Roy.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 45.

2502. — POERSON A D'ANTIN.

Le 11^e may 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, par cet ordinaire, deux lettres, de la part de Votre Grandeur, la première du 11 avril, par laquelle j'apprends, avec une joye infinie, que son accès de goutte a été beaucoup plus court que les précédens, ainsi que je l'avois toujours espéré.

Nous n'avons pas manqué, Monseigneur, ma pauvre aveugle et moy, de prier le Seigneur de tout notre cœur pour cette heureuse et tant désirée guérison. Fasse le ciel que ce soit pour longues années!

La seconde, reçue le mesme jour, est du 17 avril. J'ai fait tout ce que j'ai pu auprès du s^r Langlois, directeur de la poste, pour découvrir d'où procédoit ce dérangement dans la réception des lettres, sans en avoir pu tirer aucun éclaircissement.

J'ai ensuite esté voir M. l'abbé de Tansin pour sçavoir s'il n'avoit point de nouvelle du ballot des livres de Votre Grandeur. Il m'a dit avoir écrit à M. de Moy, consul de Livourne, lequel lui a promis de l'avertir, sans perdre de temps, sitôt que le bâtiment sera arrivé; mais que, jusques à présent, il n'en a aucune nouvelle.

J'ai dit à M. l'abbé de Tansin l'endroit de la lettre dont Votre Grandeur m'a honoré, dans laquelle elle parle avantageusement de son esprit. Il en est plein de reconnaissance, et m'a dit bien des belles choses de celui de Votre Grandeur. Cette conversation eût été longue si le marquis de Santis, envoyé du duc de Parme, ne fût entré pour parler d'affaire d'État.

Pour avoir l'honneur de répondre à Votre Grandeur sur ce qu'elle m'a fait celui de m'écrire touchant les architectes de ce pays, il est constant, Monseigneur, qu'à parler sans passion, l'on peut dire que l'architecture et autres sciences sont tombez en décadence en Italie. L'on dit que l'avarice des ministres, le peu de goût des princes, le peu d'honneur que l'on rend aux vertueux qui en font profession, peut-être que ces choses empeschent qu'il ne se forme des hommes pareils à ceux qui ont rendus le siècle de Louis le Grand le plus glorieux de tous les siècles; mais, Monseigneur, ce que l'Italie a perdue, nous espérons le retrouver dans la protection de Votre Grandeur. Son cœur généreux et bienfaisant, son excellent goût et son amour pour les sciences et les beaux-arts nous font espérer des merveilles sous l'honneur de ses heureux commandements.

Jeudi, jour de l'Ascension, le Pape fut à Saint-Jean-de-Latran et donna la bénédiction au peuple.

Le Cardinal Gualterio est allé à Orvietto pour sa villégiature, et le Chevalier de Saint-Georges est parti pour Albano pour sa villégiature.

Aussi, le Pape a tenu une congrégation où étoient les Cardinaux Coradini, Sainte-Agnès et Olivieri, et Mgr Riviera. L'on croit que c'est au sujet de quelques affaires de France.

L'on a tenu un examen de trois évêques, et l'on assure qu'il y aura demain consistoire.

L'on dit que le gouverneur de Porto-Longone a fait pendre vingt Hongrois ou Allemands, qui étoient de la conjuration, et qu'à Naples l'on y avoit appresté, en toutes diligences, deux galères pour venir vers la Toscane et profiter du dessein qui, grâce au ciel, est évanoui.

Le duc de Poli est allé à Frascati faire préparer le palais pour recevoir le Saint Père, qui doit y aller après la feste du *Corpus Domini*.

Samedy, jour de l'apparition de saint Michel, l'on tint chapelle au palais pour la création du Saint Père; mais Sa Sainteté n'y

parut pas, et le doyen du Sacré-Collège fit le compliment, au nom de tous les Cardinaux, dans l'appartement de Sa Sainteté.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Mesures et dimensions tirées des plans qu'a fait le s^r Antonio Canavaro, auxquels il a travaillé près d'un an pour le roy de Portugal, et qu'il a livré à l'ambassadeur depuis deux mois ou environ. Ce plan contient toute l'étendue de l'église, du palais et des jardins.

Le grand plan est de trente palmes de long sur vingt palmes de large, évalué à 3 toises, 2 pieds, 7 pouces, 6 lignes, sur 2 toises, 1 pied, 9 pouces.

Outre ce plan, le seigneur Passalacqua fait travailler au modèle en relief, avec les élévations, pour en donner une connoissance plus juste, lesquels modèles sont une fois plus grands que les dessins du s^r Canavaro.

La longueur du palais du Vatican, avec son église, est de deux mille six cens cinquante palmes, mesure romaine contenant huit pouces et trois lignes, évalué à 303 toises, 3 pieds, 10 pouces, 6 lignes.

La longueur du palais, sans l'église, est de deux mille et cent palmes, évaluée à 240 toises, 3 pieds, 9 pouces.

La largeur dudit palais est de mille palmes, évaluée à 114 toises, 3 pieds, 6 pouces.

Il y a cinq principaux étages; on en compte en quelques endroits huit, dix et jusqu'à douze.

Il y a environ trois cens chambres par chaque principal étage, ce qui monte à deux mille cinq cens chambres, en comprenant celles qui sont contenues dans les autres étages.

Il y a encore mille autres chambres. Dans celles-cy, on n'y comprend pas la galerie, l'endroit où l'on tient les armes, les corridors, la demeure des Suisses et la librairie¹.

La gallerie est longue, en ligne droite, de mille quatre cens palmes, et large de trente dans œuvre, évaluée à 160 toises, 2 pieds, 6 pouces, sur 3 toises, 2 pieds, 7 pouces, 6 lignes.

Le lieu où l'on tient les armes est long, en ligne droite, de mille quatre cens palmes, et large de trente, évalué à 160 toises, 2 pieds, 6 pouces, sur 3 toises, 2 pieds, 7 pouces, 6 lignes.

L'armerie secrète suit, qui est longue de deux cens quatre-vingt-cinq palmes et large de septante palmes, évaluée à 32 toises, 3 pieds, 11 pouces, sur 8 toises, 1 pouce, 6 lignes.

La librairie est longue, en ligne droite, de mille palmes; mais, détournant dans un bras, est longue de trois cens palmes et large de septante palmes, évalué à 148 toises, 5 pieds, 9 pouces de long, sur 8 toises, 1 pouce, 6 lignes de large.

Il y a vingt-cinq cours.

La grande cour de Belvédér est longue de six cens quatre-vingts palmes et large de trois cens vingt-cinq palmes, évaluée à 76 toises, 4 pieds, 6 pouces, 6 lignes de long, sur 37 toises, 1 pied, 5 pouces.

Le jardin secret, compris dedans le palais, est long de quatre cens soixante-quinze palmes, évalué à 54 toises, 2 pieds, 6 pouces, 9 lignes de long, sur 37 toises, 1 pied, 5 pouces.

Le grand jardin est environ de deux mille palmes de tour, évalué à 229 toises, 1 pied.

Il y a environ deux cens quarante chambres, avec deux grandes cours, pour le logement des Suisses.

De toutes les chambres et palais dit cy-dessus, on en a fait cinq plans, qui représentent les cinq principaux étages, et, dans ces plans, on y a compris les caves, grottes, lesquelles ont été faites par *Antoine Canavaro*.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 54.

= 1. C'est-à-dire la bibliothèque.

2503. — D'ANTIN A POERSON.

Le 20^e may 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 27 avril.

Puisque vous croyez la saison convenable pour renvoyer en France vos élèves, et que la liberté du commerce avec la Provence va leur ouvrir une route plus courte et de moindre dépense, vous pouvez les faire partir quand il vous plaira, en leur donnant le petit secours d'argent que vous avez coutume de leur donner.

Je ne ferai partir ceux que je vous renvoie qu'au commencement de l'automne, comme vous me le marquez, pour ne les point exposer au danger des chaleurs.

Je crois vous avoir desjà mandé que j'avois pris toutes les précautions possibles pour vous envoyer cette année de bons sujets;

la médiocrité de ceux qui reviennent deshonore votre Académie, et l'on ne peut apporter trop d'attention à faire de bons choix pour en soutenir la réputation.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 49.

2504. — POERSON A D'ANTIN.

Le 25^e may 1723.

Monseigneur, — Je rens des grâces infinies à Votre Grandeur de l'honneur qu'elle m'a bien voulu faire de me confirmer son heureuse et parfaite santé, par la lettre dont elle m'a honoré du 2 de ce mois, et j'espère au bonheur d'apprendre, dans peu, que ses jambes auront reprises toutes leurs forces, à présent que, la saison devenant plus belle, la nature s'échauffe et se fortifie de plus en plus. Au moins, je fais de tout mon cœur des vœux au ciel afin que cela arrive, comme il y a tout sujet de l'espérer.

Dimanche, après-dîné, l'ambassadeur de Parme fit son entrée publique, ayant à sa rencontre cent quatre carosses à six chevaux. Il avoit trois carosses de sa livrée; les autres étoient des carosses et des chevaux du Cardinal Acquaviva. L'ambassadeur étoit dans un carosse du Cardinal de Sainte-Agnès, premier ministre de Sa Sainteté, accompagné des prélats Batteli, de Macerano, de Palavicini et de Dongni.

Ils furent tous à droiture au palais Farnèze; puis, à l'entrée de la nuit, l'ambassadeur, ayant changé d'habit, se rendit au Quirinal, où il eut audience du Pape.

Le général de l'Ara-Celli, ayant ressenty vivement la bonté du Saint Père, qui a beaucoup souffert de fatigues et d'incommoditez, étant plus de quatre heures à son élection, pour lui en témoigner sa très humble reconnoissance, a établi que, dans tous les couvents qui sont de sa juridiction, l'on y célébrera trois messes pour la prospérité et santé du Saint Pontife; et, après sa mort, une messe perpétuelle dans chaque couvent pour le salut de son âme, ce qui a été très applaudi dans Rome.

Le Cardinal de Belluga est enfin parti pour aller en Espagne, ayant pleuré amèrement avant son départ, et a laissé icy quelques domestiques, car il espère y revenir dans un an.

Vendredy, le prince de Bavière fut à l'audience de congé du

Pape, qui lui fit beaucoup d'amitié, luy donna quantité de cha-pelets et de médailles, et, de plus, la coadjutorerie de Flessingue; et, le samedy, ce prince partit bien content de cette cour pour s'en retourner en dilligence, sans passer par la Toscane, où ils ont quelque mécontentement.

Le mesme jour, l'on chanta les vespres au Quirinal, sans l'assis-tance du Pape.

M. l'abbé de Tansin est allé à Civita-Vechia pour y voir mettre une nouvelle galère en mer. Madame la connestable et le Cardinal Alexandre Albano y sont allez aussy.

Dimanche matin, jour de la Sainte-Trinité, l'on tint chapelle au Quirinal, sans l'intervention du Saint Père; le Cardinal Cora-dini y chanta la grande messe. L'on dit mesme qu'il est survenu une enflure à une jambe, qui intrigue ses médecins, qui ont résolu de le purger aujourd'hui ou demain.

Mgr de Mezzabarbe a fait présent au Pape d'un perroquet de la Chine, blanc, que Sa Sainteté a envoyé à Madame la duchesse de Guadagnole, sa nièce.

L'on croit que le Pape ne fera point la villégiature de Frascati, mais que M. le Cardinal Conty, son frère, pourra bien aller aux bains d'Ischia, dans le royaume de Naples, et y passer une partie de l'esté.

L'on dit aussy que Mgr Conti, neveu du Saint Père, ira aux bains de Lucques pour tâcher de se délivrer des étourdissemens et autres accidens qui l'inquiètent depuis quelques temps.

Le Pape n'a point signé les expéditions de cette semaine à cause de ces indispositions, qui donnent des inquiétudes à tout le monde, de qui ce Saint Père est fort aimé.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 60.

2505. — POERSON A D'ANTIN.

Le 1^{er} juin 1723.

Monseigneur. — Le Pape, se trouvant indisposé, n'a point fait la procession jeudy, jour *del Corpus Domini*. Ce fut le Cardi-nal Orsini qui porta le Saint Sacrement, suivi de dix-huit Car-dinaux.

L'on fait venir, par les postes, des barils d'eau du lac de Vica-

rello, situé entre Viterbe et Ronciglone, qui est à environ douze lieues d'icy. Ces barils étoient entourez de foin et de paille, en sorte que l'eau est arrivée toute chaude, comme si elle sortoit du lac, et l'on baigna le Saint Père dans cette eau, que l'on dit avoir de grandes vertus; en sorte que les médecins espèrent qu'elle le guérira.

Le projet de la villégiature que devoit faire le Pape à Frascati est rompu. L'on dit mesme que celle qu'il a faite à la Catène est en partie cause des incommoditez qu'il souffre aujourd'hui.

Le Cardinal Salerne, cy-devant Jésuite, étant sur le point de partir pour Pologne, le Pape lui a donné deux heures d'audience. L'on dit que cette Éminence va pour recevoir l'abjuration de la Reine, et, qu'après cette fonction, l'Empereur fera élire le fils du roy de Pologne Roy des Romains.

Les Francisquains, ayant fini les affaires de leur chapitre, sont partis pour retourner en leur province. Les Pères Saturnins, le Père Bourget et le Père Poisson ont été élus Deffiniteurs Généraux. Ce dernier qui s'est distingué par un excellent discours latin, qu'il fit à l'Ara-Celi pour l'élection du général, et se fit admirer de tous ceux qui l'entendirent, s'est fait aussi beaucoup d'honneur, dans notre église de Saint-Louis, où il nous a fait un très beau sermon en françois, où il eut un grand concours de monde : François, Allemands, Anglois et Italiens, parmi lesquels plusieurs prélats, les princesses Pamphile et de Sainte-Croix, M. le duc de Paganica, et toute cette nombreuse assemblée fut charmée de l'éloquence du Père Poisson, qui s'est fait beaucoup d'honneur dans Rome et à toute la nation.

M. l'abbé de Tansin est de retour de Civita-Vechia, et, depuis, a esté à Albano voir le Chevalier de Saint-Georges, et a eu l'honneur de dîner avec lui et Madame son épouse.

Dimanche, l'on a fait la procession ordinaire à Saint-Louis, où il ne s'est trouvé que le Cardinal Ottoboni et le Cardinal Acquaviva. Encore ce dernier est-il resté dans l'église, le mal de ses jambes ne lui permettant pas de marcher. M. l'abbé de Tansin, n'ayant point de rang, ne put s'y trouver, et resta aussi dans l'église Saint-Louis.

Les princes Chigi, Borguèze, de Giove et de Soriano ont été voir l'ambassadeur de Parme, lequel, dimanche dernier, fut chez le Pape avec une belle livrée d'écarlate, galonnez d'or, ayant un

nombreux cortège de la part des Cardinaux, des princes et de la noblesse romaine.

Il avoit six carosses de suite de chez le Cardinal Acquaviva, dans lesquels il y avoit bon nombre de prélats; et, chez le Pape, se trouvèrent les Cardinaux Tanara, Coradini, le Cardinal *Camerlingo*, Albano, de Sainte-Agnès, Conty, Pamphilio, Ottoboni et Olivieri, avec Messeigneurs Caligola, trésorier, et le commissaire général de la Chambre.

Après que l'ambassadeur eût fait son compliment au Pape, de la part et au nom du duc de Parmes, il fit le serment de fidélité pour ledit prince comme feudataire de la Sainte Église; et, cette fonction estant terminée, cet ambassadeur alla rendre visite au Cardinal Tanara, doyen du Sacré-Collège, et, hier lundy, il fut en l'église de Saint-Pierre, puis chez le Cardinal Ottobon.

L'on dit à Rome que Madame la princesse de Modène est grosse, ce qui a répandu une joye infinie dans cette cour.

Le corps du Cardinal de Tournon, que Mgr de Mezzabarbe a apporté de la Chipe, où l'on dit que l'on lui fera ériger un magnifique tombeau dans la *Propaganda Fide*.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 64.

2506. — D'ANTIN A POERSON.

Le 3^e juin 1723.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 4 et 11 may, avec les mesures et dimensions des plans que le sr *Canavaro* a fait pour le roy de Portugal. J'ai été étonné de leur immensité, et je ne connois guères de palais qui pût compter deux mille cinq cens chambres.

Je vous remercie de vos inscriptions et de toutes vos nouvelles.

Il me tarde fort de sçavoir mon ballot arrivé; car je me flatte que mes présens seront reçus favorablement. Ne manquez pas de me donner avis de son arrivée.

Il est étonnant que l'architecture et les beaux-arts soyent aussi négligés que vous le dites en Italie et qu'ils ayent trouvé leur décadence dans le sein mesme du bon goût.

Je crois que vous en marquez les véritables raisons. Il faut faire de notre mieux pour éviter un pareil engourdissement. Vous pou-

vez compter que, de mon costé, j'y apporterai toute l'attention dont je suis capable.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 59.

2507. — POERSON A D'ANTIN.

Le 8^e juin 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 11 may, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'il lui paroît extraordinaire que j'aye été quelques semaines sans recevoir l'honneur de ses ordres, ce qui est arrivé apparemment par négligence de quelques commis de la poste qui les ont gardées, ainsi que j'ai desjà pris la liberté d'en informer Votre Grandeur, comme j'ai fait aussi au sujet des élèves qui sont à Rome et de ceux qui sont à Paris.

Pour obéir très respectueusement à l'honneur de ses commandemens, j'aurai celui de lui redire, à peu près, ce que j'ai eu l'honneur de luy exposer dans ma lettre du 27 avril, qui est que ceux qui sont icy partiront dès que Votre Grandeur m'en donnera l'ordre, la saison étant très convenable.

A l'égard de ceux qui sont à Paris, s'ils ne partent bientôt, ils pourroient courir quelques risques de venir pendant l'été, où, ordinairement, l'on n'entre point dans Rome, parce que l'on est exposé à un mauvais air qui cause souvent de très fâcheuses maladies, dont on a veuës plusieurs tristes expériences.

Le Cardinal Pamphile a reçu avis qu'un vaisseau de Malte, nommé le *Saint-Jean*, ayant [été] averti que l'amiral de Tunis rôdoit vers la mer d'Alicante, il l'a attaqué et l'a pris, après trois heures de combat opiniâtre, et a fait trois cens Turcs esclaves et délivrez quarante chrétiens qui se sont trouvez sur ce bâtiment.

M. l'abbé de Tansin fut, mardy, à l'audience du Pape, où il demeura trois heures; ce qui suppose qu'il y fut traité d'affaires importantes.

Jeudy, ce ministre partit de Rome pour aller à Albano dans la maison du Cardinal Ottoboni, qui est party aussy pour se rendre à Orvieto chez le Cardinal Gualterio, et, de là, à la montagne de Spoleto, où se trouve Mgr di Massa di Carraro.

Le Cardinal Salerno est parti pour aller à Dresda, et l'agent du

Cardinal de Belluga a reçu un courier de Madrid, avec le consentement du Roy, qui lui accorde la pension de dix mille écus romains que cette Éminence a demandé à Sa Majesté sur l'archevesché qu'il a renoncé en Espagne. L'on lui a dépesché un courier pour luy porter cette très agréable nouvelle qu'il attendoit depuis longtems.

L'ambassadeur de Parme a été à Albano saluer le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse, et a eu l'honneur de disner avec eux.

L'on assure, depuis quelques semaines, que l'on fait des recherches dans les Archives du Pape pour mettre au net les bénéfices de Sardaigne, qui sont de la datterie de Rome, et que l'on [n']a trouvé qu'une bulle d'un Pape qui en a accordée quelques-unes de peu de conséquence à l'Empereur Charles V; et, comme il paroît que l'on a repris la négociation entre les deux cours, quelques-uns espèrent que cela pourra avoir une bonne fin.

Le Chevalier de Saint-Georges a reçu un courier, qui lui a apporté la triste nouvelle de la mort de la princesse Sobieski, sœur aînée de Madame son épouse. Madame la princesse del Piombino et quelqu'autres dames sont allées à Albane pour tâcher de la consoler.

Le Chevalier et son épouse a reçu un autre courier, que l'on dit être un milord anglois, et ce prince est parti, dimanche au matin, pour se rendre à Orvieto, où est le Cardinal Gualterio, ce qui fait croire, dans Rome, qu'il y a de nouveaux troubles en Angleterre.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 67.

2508. — POERSON A D'ANTIN.

Le 15^e juin 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 20^e may, par laquelle elle m'ordonne de renvoyer les élèves dont elle n'a pas euë sujet d'estre contente et de leur donner le petit secours accoutumé.

En obéissant à l'honneur de ses ordres, je les feray partir dans peu de jours, et leur compterai les deux cens livres à chacun, comme Votre Grandeur a accoutumée de les gratifier.

J'ai reçu, Monseigneur, une lettre, devant hier, de M. de Moy, consul de Livourne, par laquelle il me donne avis que le patron André, qui est chargé de la caisse où sont les livres de l'*Histoire métallique du feu Roy*, de glorieuse mémoire, n'attend que le beau temps pour venir à Rome, où, par les ordres de Votre Grandeur, il doit me remettre lad. caisse. Je suis et serai très attentif à l'arrivée de ce patron, pour en informer aussitôt Votre Grandeur.

Le Chevalier de Saint-Georges est retourné à Rome, où, après y avoir disné, il en est reparty pour se rendre à Albano.

La princesse de Soriano, cy-devant Albano, ayant épousée dom Charles, neveu du feu Pape Clément XI, accoucha, il y a trois jours, d'un prince, pour lequel il a desjà demandé la croix de Malte à l'ambassadeur de la Religion qui est à Rome.

La princesse Colonna est aussi accouchée d'un prince, ce qui a donné beaucoup de joye dans cette grande et illustre maison, où il n'y avoit que deux filles.

Le Cardinal Cinfuegos a eu de longues audiences de M. le Cardinal de Sainte-Agnès, que l'on croit avoir roulées au sujet des investitures de Parme et de Plaisance et sur ce qui peut arrester les négociations des affaires qui se traitent au congrès de Cambray, dont on ne sçayt aucune nouvelle à Rome.

Depuis plus d'un mois, il fait des pluyes continuelles à Rome, en sorte que le Saint Père a été à Sainte-Marie-Majeure y établir un jubilé pour obtenir du ciel une cessation du mauvais temps. Les biens de la terre menacent d'une mauvaise année.

Le Pape étoit accompagné des Cardinaux de Sainte-Agnès et Olivieri et fut reçu par les Cardinaux Coradini et Barbarino. Puis, ce Saint Père alla dans l'église de l'Ara-Celi, à la porte de laquelle il fut reçu par les Cardinaux Del Judice, Zondonedary et Imperiali; et puis il retourna au palais Quirinal.

Le Saint Père a accordé au Cardinal Acquaviva la grâce à deux officiers espagnols, qui avoient été pris et condamné pour avoir levé du monde, dans Rome, pour le service du roy d'Espagne à Porto-Longono.

Le Cardinal d'Acugna a, dit-on, envoyé plusieurs beaux présents, d'Espagne, aux princesses parentes du Pape, aux princesses Colonna, Carbo gnano.

Le Cardinal des Ursins est party de Rome pour retourner à son évesché de Bénévent¹.

M. l'abbé de Tansin n'est pas encore retourné de sa villégiature d'Albano.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 71.

= 1. Vincenzo-Maria Orsini a été évêque de Bénévent du 18 janvier 1686 à sa mort, arrivée le 21 février 1730.

2509. — D'ANTIN A POERSON.

Le 21^e juin 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 25^e mai et 1^{er} juin. Comme elles ne contiennent que des nouvelles de vos prélats et de vos cérémonies, je n'ay à y répondre que par des remerciements.

Je vous en fais aussi pour l'intérêt que vous prenez à ma santé, et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 67.

2510. — POERSON A D'ANTIN.

Le 22^e juin 1723.

Monseigneur, — J'ai reçu une seconde lettre de M. de Moy, consul de Livourne, avec la police du chargement du ballot où sont les livres de l'*Histoire métallique du Roy*.

Le patron André, qui les a chargé, est arrivé à Civita-Vechia, où il se trouve arrêté pour y faire quelques jours de quarantaine, ledit M. de Moy les ayant passé sans les faire visiter, de crainte, m'écrit-il, qu'ils ne fussent gâtés en ouvrant ladite caisse.

Nous espérons que cela ira à peu de jours, M. le Chevalier de La Chausse, notre consul, s'employant pour faire diminuer le séjour de Civita-Vechia le plustôt que faire se pourra.

M. l'abbé de Tansin, qui est encore à Albano, a aussi deux ballots sur cette mesme barque.

Le s^r *Desliens*, élève de l'Académie, ayant trouvé une occasion pour s'en aller par terre, et l'air de ce pays-cy lui estant devenu très contraire, il est parti devant hier. Je lui ai donné les deux cens livres que Votre Grandeur a coutume de leur faire donner, ainsi qu'elle m'a fait l'honneur de me l'ordonner.

Le Pape a été mardy matin à la Minerve, puis à l'église des

Saints-Apostres, où Sa Sainteté fut reçue par dix Cardinaux; et, après l'oraison, ce Saint Père regarda la magnifique chapelle que les princes de Braciano-Odescalchi y ont fait faire, suivant les dernières volontez du feu prince Odescalchi, qui en avoit chargé ses héritiers. L'on n'y a épargné ni les beaux marbres, ni le bronze, ni la peinture, ni dorure; cependant, elle est fort critiquée, n'y ayant plus de *Bernins* ny d'hommes comme il y en avoit dans le siècle passé.

Le courier, qui étoit allé à Gesne porter au Cardinal de Beluga l'agréable nouvelle de la pension que le Roy son maître lui accorde, est de retour, et l'on dit que cette Éminence poursuit son chemin à Madrid pour remercier Sa Majesté en personne, et qu'il reviendra passer le reste de ses jours dans Rome.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse sont venus d'Albano à Rome, et, sur le midy, le Cardinal de Saint-Clément Albano donna l'eau de baptesme, dans la chapelle du palais dudit seigneur Chevalier, au fils du prince de Soriano-Albano, en présence des Cardinaux Barbarin, Olivieri et Alexandre Albano, lesquels restèrent tous à disner, ainsi que Mgr Tassa, qui y avoit donné la bénédiction de la part du Pape.

Le prince de Soriano, dont l'enfant vient d'être baptisé, se trouve, pour la seconde fois, très incommodé d'une difficulté d'uriner. Les médecins et chirurgiens, y ayant été appelez, disent qu'il a une playe interne, ce qui allarme ce prince et sa famille.

Le prince Borguèse, étant toujours opposé au mariage de son fils dom Camille avec la princesse Colomna, ayant rejeté les conditions proposées par le Cardinal Cinfuegos, ce prince dom Camille est parti pour se rendre à Vienne, ce qui, dit-on, pourra causer de grands déplaisirs au prince Borguèse le père, qui sera obligé de succomber aux volontez de l'Empereur.

Le Pape, par une grande clémence, a sauvé la vie à un faussaire qui avoit contrefait des bulles de dispenses de mariage, ce qui n'a point eu d'exemple.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 74.

2511. — D'ANTIN A POERSON.

Le 26^e juin 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 8^e.

Vous n'avez qu'à faire partir vos élèves aussitôt la présente

reçue, et je ferai partir, au commencement du mois prochain, les cinq que je vous envoie, qu'on dit être de très bons sujets et choisis par nos Académies. Vous leur donnerez la gratification à l'ordinaire.

Je vous envoie la liste de ceux qui vont partir (cette liste manque dans les minutes).

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 71.

2512. — POERSON A D'ANTIN.

Le 29^e juin 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir la lettre dont Votre Grandeur m'a honoré le trois de ce mois, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'elle a reçue les mesures et dimensions des plants faits pour le roy de Portugal.

Mais j'ose croire que Votre Grandeur sera moins surprise du nombre extraordinaire de ces chambres quand elle sçaura que la plus grande partie sont petites, très irrégulières, sur des escaliers et dans des toits ou greniers, sans simétrie, les unes de travers, les unes hautes, les autres basses, bâtis en différens temps depuis deux cents ans.

Il y a quelque appartement, comme celui où sont les peintures de *Raphaël*, la grande chapelle peinte par le grand *Michel-Ange*, quelques galeries, plusieurs cours et courtilles; mais tout cela ensemble fait un vilain palais, sans façade et sans entrée. Toutes ces cours, galeries et ce nombre presque innombrable de chambres font plustôt un cahos qu'un palais magnifique.

Le fameux *Bernin* en a un peu réparé l'entrée par un escalier de cinquante degrez, qu'il a, par sa science et son heureux génie, rendu clair, aisé à monter et orné de colonnes, ce qui est le plus beau morceau d'architecture qui soit dans ce palais, ce qui se joint à la belle colonnade qui entoure la place de Saint-Pierre.

La barque où sont les livres de Votre Grandeur est toujours à Civita-Vechia.

M. l'abbé de Tansin vint hier d'Albano à Rome et y retourne aujourd'hui. Il a aussi deux ballots sur cette barque; mais nous ne sçavons pas encore quand elle arrivera à Rome, à cause que l'on ne l'a point fait visiter à Livourne et que les ministres de la

santé veulent faire faire une espèce de quarantaine à ce bâtiment.

Il paroît que l'on traite des affaires bien sérieuses en cette cour. Les ministres de l'Empire, ceux d'Espagne et de Venise ont souvent des conférences nocturnes avec le Cardinal de Sainte-Agnès, lequel a, dit-on, dépesché plusieurs couriers depuis trois ou quatre jours.

L'on dit aussi que le Cardinal de Belluga poursuit sa route à Madrid, étant chargé par Sa Sainteté de communiquer au Roy, son maître, des choses d'importance, que l'on n'a pas cru devoir écrire.

L'on assure que la cathédrale de Prague prétend assister à la fonction du couronnement de l'Empereur et de l'Impératrice et y officier, avec des robes rouges, en la mesme manière que le patriarche de Lisbonne officie dans sa cathédrale. L'on doit tenir icy une congrégation consistoriale sur ce sujet; mais l'on ne doute pas que cela ne soit accordé.

Après quelque doute pour le cérémonial, l'ambassadeur du duc de Parme a rendu la visite, dans le Campidoglio, aux sénateurs et aux conservateurs, qui l'ont reçu comme ils auroient reçu le ministre d'un Roy; et, après de grands et somptueux raffraîchissemens, ils l'ont accompagné jusques à son carrosse.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse sont de retour d'Albano.

Hier, M. le connestable Colomna présenta, l'après-midy, la fameuse hacquenée pour le tribut du royaume de Naples au Pape, qui fut dîner au Vatican où, vers les six heures du soir, ledit seigneur connestable Colomna, en grand et magnifique cortège, alla, en cavalcade, en l'église Saint-Pierre. Ce qu'il y eut d'extraordinaire fut que les princes romains, qui ne s'estoient pas trouvé à la prise de possession du Pape, à cause de la préséance des rangs, vinrent à cette cérémonie par ordre du Cardinal Cinfuegos, qui leur ordonna, de la part de l'Empereur, de s'y rendre sous peine d'aller à Vienne porter leurs excuses. Ils ont obéi sans répliques.

Le soir, le connestable fit tirer un grand feu d'artifice, qui étoit terminé par un monde sur lequel étoit un Jupiter fulminant, ce qui fait allusion à l'Empereur.

J'ai l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

POERSON.

2513. — PASSEPORTS AUX ÉLÈVES DE L'ACADÉMIE.

A Versailles, 1^{er} juillet 1723.

Les s^{rs} *Lobel*, *Natoir* et *Bailly*¹, élèves de l'Académie royale de peinture, allant à Rome.

Les s^{rs} *Bouchardon* et *Adam*, élèves de l'Académie royale de sculpture, allant à Rome.

Les deux passeports sont demandez par M. le duc d'Antin.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 648. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Voir sur le retard de Bailly la lettre du 11 juillet sous le n^o 2516.

2514. — POERSON A D'ANTIN.

Le 6^e juillet 1723.

Monseigneur, — J'ai donné aux s^{rs} *Dupuis* et *Gaultier*, à chacun cinquante-six écus romains, qui font les deux cents livres dont Votre Grandeur a la bonté de les gratifier lorsqu'ils s'en retournent en France.

Il sont partis, mercredy, par mer, et le s^r *Desliens*, qui va par terre, est déjà à Lorette.

Il ne reste plus que le s^r *Courlade*, que Votre Grandeur a accordé à Mgr le Cardinal de Rohan, qui est un garçon très sage, d'une bonne éducation et qui ne peut être que d'un bon exemple pour ceux qui auront le bonheur de venir à Rome, sous la protection de Votre Grandeur. Il sçait des mathématiques, la construction, qu'il a apprise avec le s^r *de Vigny*, ayant demeuré quelques années ensemble. A présent, il étudie pour apprendre à dessiner des figures, étant persuadé que cela est fort nécessaire pour un bon architecte. Il y a un an et sept mois qu'il a le bonheur de jouir de la grâce que Votre Grandeur lui a fait l'honneur de luy accorder.

Le s^r *L'Estache* continue à travailler à deux figures de marbre, qui représentent l'une une Vénus et l'autre un Mercure¹, qu'il a fort avancé et réussissent fort bien, les étudiant avec beaucoup de soins, en sorte qu'il y a tout lieu d'espérer que le roy de Pologne² en sera très content. Elles sont desjà fort approuvées par les connoisseurs de cette ville³.

Les Cardinaux Gualterio et Ottoboni sont de retour de leurs villégiatures.

M. l'abbé de Tansin a, dit-on, reçu un billet à Albano de la part du Cardinal de Sainte-Agnès, sur lequel ce ministre vint à Rome, fut à l'audience du Pape, dina avec le Chevalier de Saint-Georges, puis s'en retourna audit Albano.

Le Chevalier de Saint-Georges, depuis son retour d'Albano, a esté, à l'audience du Saint Père, le complimenter, et lui a donné part du mariage du fils du prince de Santo-Buono, cy-devant vice-roy des Indes pour le roy d'Espagne, avec la dernière fille de Madame la princesse del Piombino; mais, comme l'audience fut de trois heures, l'on croit qu'il y fut parlé des affaires qui se traitent actuellement dans l'Europe.

Le Cardinal Acquaviva a reçu des lettres de Barcelonne en trois jours, et l'on commence à dire qu'il y a une escadre espagnole en mer, sans dire pour quel lieu elle est destinée.

L'on dit encore que le Czar est parti sur une grosse flotte, ayant le duc d'Holstein sur la mesme flotte; ce qui fait faire de grands discours et raisonnemens sur les affaires du Nord.

Dimanche matin, il arriva un courier de France qui, n'ayant pas trouvé M. l'abbé de Tansin à Rome, poursuivit son chemin à Albano, d'où il est revenu hier et a été chez M. le Cardinal de Sainte-Agnès et, aujourd'huy, s'est rendu chez le Pape, qui lui a donné une très gracieuse audience.

La barque, où sont les livres de Votre Grandeur, est encore à Civita-Vechia en quarentaine; mais nous espérons l'avoir dans peu de jours.

Le Pape a pris quelques petits médicaments pour se préparer aux bains des eaux de Vicarèle, qu'on lui apporte en trois heures de temps encore toutes chaudes, les barils étant entourez de foin et d'espèces de matelats.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 82.

= 1. Probablement des copies de l'antique.

2. Auguste II, roi de Pologne de 1697 à 1704 et de 1709 à 1733.

3. Depuis : « Le s^r *L'Estache* »; Lecoy, p. 176.

2515. — D'ANTIN A POERSON.

Le 7^e juillet 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 15 juin.

Je ne manquerai pas de faire partir de Paris les nouveaux élèves au temps que je vous ai marqué; ainsi *l'intérim* ne sera pas long.

De toutes les nouvelles que vous me mandez, celle de la prochaine arrivée de la caisse aux livres me touche le plus, et je suis fort aise du jubilé pour faire cesser le mauvais temps qui arreste le patron André.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 74.

2516. — D'ANTIN A POERSON.

Le 11^e juillet 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 22^e.

J'espère que le ballot de mes livres aura suivi de près la seconde lettre de M. le chevalier de Moy.

J'en ai remis six autres exemplaires à Madame Tansin, pour les faire tenir à M. son frère, qui me les a demandés.

Je suis bien aise que le s^r *Desliens* soit parti. Apparamment, les autres ne tarderont guères à le suivre.

Quatre de ceux que je vous envoye sont parti d'icy. Il n'y a que le fils de *Bailly* qui est resté malade et qui suivra dans quelques jours. Prenez vos mesures sur cela.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 77.

2517. — POERSON A D'ANTIN.

Le 13^e juillet 1723.

Monseigneur, — L'on assure icy que les nouvelles des frontières de Perse portent que les Grecs se sont soulevez et qu'ils se

sont emparez d'une ville, dans laquelle ils ont trouvé un million d'or, avec lequel ils lèvent des troupes, ce qui, dit-on, donne l'alarme au Grand Seigneur, appréhendant que les Grecs, qui sont sous sa domination, n'en fassent de mesme.

Dans cette crainte, il assemble des forces par terre et par mer, pour être en garde en cas qu'ils voulussent entreprendre quelques choses, ce qui est d'autant plus à craindre qu'ils sont de mesme rite que les Moscovites, qui leurs donnent une grande jalousie.

M. l'abbé de Tansin, profitant de la belle saison qui se maintient très fraîche, est resté toujours à Albano, où, jeudy dernier, le Chevalier de Saint-Georges et le Cardinal Gualterio furent dîner avec ce ministre, lequel retourna d'Albano hier et se rendit aussitôt chez le Cardinal Gualterio, puis chez le Cardinal de Sainte-Agnès, lequel étoit allé visiter l'ambassadeur de Parme; ce qui fit que ce seigneur retourna fort tard et ne put donner audience à notre ministre, qui alla dîner chez le Chevalier de Saint-Georges, puis, l'après-dîné, vers les cinq heures de France, il retourna [chez] le Cardinal de Sainte-Agnès, avec lequel il eut une longue conférence, après laquelle ledit seigneur abbé de Tansin fut chez le Cardinal Acquaviva très longtemps.

L'on attend toujours la barque commandée par le patron André, laquelle est encore à Civita-Vechia, mais qui peut arriver à tout moment.

Il y a trois jours qu'il est arrivé un cas extraordinaire et dont on parle beaucoup dans Rome, au sujet d'une vision nocturne qu'a eu un vieux valet de chambre qui servoit le duc Altieri, qui s'appelloit duc de Monterano, lequel est mort depuis deux ans. Ce bon domestique dit que son maître luy est apparu et lui a dit d'aller, le matin, faire son bonjour, puis demander à Madame la duchesse, sa veuve, de l'argent pour faire dire six messes : « Après quoy, tu viendras avec moy en paradis. »

Ce vieux et fidèle domestique, ayant exécuté les ordres de son maître, est retourné au palais Altieri, où il est tombé dans sa chambre, lequel fut suffoqué dans son sang et fut enterré chez les Jésuites, où il avoit fait ses dévotions et dont l'église est en face du palais Altieri ¹.

L'on avoit [fait] un bain de bronze, d'un dessein nouveau, pour le Saint Père, mais, ayant éprouvé l'inutilité de ces eaux, dont le Pape s'estoit trouvé soulagé lorsqu'il estoit évesque de Viterbe²,

mais, étant dans un âge bien plus avancé, l'on luy a conseillé de ne pas continuer l'usage de cette eau.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 85.

= 1. Cette église fut construite sur les dessins de Giov.-Ant. de Rossi, pour le Cardinal Giov.-Batt. Altieri, et terminée par les soins du Cardinal Paluzzo, de la même famille. Melchiorri, p. 585-6.

2. Michelangelo Conti avait été évêque de Viterbe du 1^{er} août 1712 au 3 mars 1719.

2518. — D'ANTIN A POERSON.

Le 19^e juillet 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 29 juin.

L'explication que vous me faites de palais du roy de Portugal¹ me fait comprendre qu'il n'est extraordinaire que par son irrégularité et par un assemblage, mal entendu, de beautez et de deffauts.

Je suis bien fâché que mon ballot soit retardé si longtemps à Civita-Vechia; mais je ne sçaurois vouloir mal à ceux qui prennent des précautions contre un mal aussi cruel que la contagion, et la crainte est bien permise en semblable occasion. Cependant, nous sommes entièrement délivrez de ce fléau, puisque le commerce de Provence est rétabli partout et qu'il se fait à l'ordinaire.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 82.

= 1. C'est-à-dire des plans du palais du Vatican faits pour le roi de Portugal

2519. — POERSON A D'ANTIN.

Le 20^e juillet 1723.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir deux lettres, de la part de Votre Grandeur, l'une de Meudon, du 25 juin, la seconde du 30 du mesme mois¹, par laquelle elle me confirme ses ordres pour faire partir les élèves et leur donner la gratification ordinaire, ce que j'ai exécuté, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en rendre compte à Votre Grandeur par les précédents ordinaires du 22 juin et du 8 du mois de juillet.

Dans la mesme lettre, Votre Grandeur me fait [l'honneur] de me marquer les cinq noms des élèves qu'elle veut bien gratifier en les envoyant à son Académie de Rome; sur quoy, je la supplie très humblement de me permettre de lui remontrer, avec mon respect ordinaire, que nous manquons de linge, draps, nappes, serviettes, torchons, etc., n'en ayant point eu depuis plus de six années, quoy qu'à la vérité j'en ai fourni quelques fois sans l'avoir mis en compte. Cette dépense n'ira pas à plus de cinquante-trois écus, y compris les matelats, qu'il faut raccommoder, couvertures et les traversins.

J'ai reçu, Monseigneur, une lettre circulaire de la part de Mgr le duc de Chartres, notre grand-maître, pour nous ordonner de nous rendre au chapitre général ou d'envoyer une excuse légitime, ce que je fais cet ordinaire, avec le même motif qui m'a servi les années passées, suppliant très respectueusement Votre Grandeur de m'appuyer toujours de sa puissante protection, sur laquelle je vis et respire depuis tant d'années.

Les sbires étant venus, il y a trois jours, pour prendre et conduire en prison pour dettes un particulier devant le porton de M. l'abbé de Tansin, les deux Suisses, qui estoient à la porte, empeschèrent cette exécution, pour le respect deu aux armes de Sa Majesté et au palais du ministre; mais ces insolents revinrent, quelques heures après, avec des pistolets et passèrent insolemment devant ledit porton; et, comme le Pape a, dit-on, fait appeler aujourd'hui le Cardinal Gualterio, l'on croit que ce pourroit bien être au sujet de cette affaire, pour laquelle M. l'abbé demande satisfaction.

Le patron André, dont la barque est à Civita-Vechia, est venu à Rome. Je lui ai parlé ce matin; il m'a fait espérer que la caisse des livres sera icy dans peu de jours. Il se plaint fort du procédé que l'on a tenu à son égard, ne devant point être obligé à une si rigoureuse quarantaine.

Le bruit court, à Rome, que M. l'abbé de Tansin est nommé à l'archevesché de Besançon²; mais il n'en parle point encore à personne. Cependant, il m'a dit que Votre Grandeur lui a fait l'honneur de lui écrire, mais il ne m'a point montré la lettre.

Le Pape a quitté les bains, qui lui faisoient plus de mal que de bien, et, vendredy, ce Saint Père fut en l'église des Carmes avec les Cardinaux Coradini et Sainte-Agnès. Il fit un grand tour, en passant par la place d'Espagne pour retourner à Monte-Cavallo.

M. l'évesque de Munster ne pouvant être élu coadjuteur de Liège sans être chanoine de la cathédrale, M. l'abbé Scarlati sollicite un bref du Pape, qu'il espère obtenir dans peu.

Dimanche, le sénat romain fut rendre visite, dans un grand carrosse à l'antique, qu'ils appellent *cocchio*, ce qui est *coche* en françois. Cette machine rouliante contient douze personnes. Aussi, y avoit-il quatre conservateurs, qui sont comme nos échevins, puis quatre archevêques et quatre évêques. Le discours fut fait en latin. Après cette fonction, il y eut grands rafraîchissemens, tables de jeux et bal jusques au jour.

M. l'abbé de Tansin vient d'avoir audience du Pape, mais l'on ne peut rien sçavoir du succès; il est enfermé pour écrire.

Le bruit court que les affaires de Savoye sont en bons termes, et enfin l'on en espère un bon et prompt ajustement.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 88.

= 1. La lettre du 30 juin manque; l'autre est datée du 26 et non du 25 juin.

2. Il ne fut nommé qu'à celui d'Embrun, en Dauphiné, et seulement en 1724; il fut consacré le 2 juillet.

2520. — D'ANTIN A POERSON.

Le 25^e juillet 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 6, qui m'apprend le départ de vos élèves, à qui vous avez donné les deux cens livres accoutumées.

J'ai été bien aise de trouver occasion de faire plaisir au s^r *Courlade*, à la recommandation de M. le Cardinal de Rohan, qui est, comme vous sçavez, fort de mes amis.

Je vous enverray incessamment les nouveaux élèves, dont j'espère que vous serez plus content.

Je vous remercie de vos nouvelles, et je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 85.

2521. — POERSON A D'ANTIN.

Le 27^e juillet 1723.

Monseigneur, — Les livres de l'*Histoire du feu Roy*, de glo-

rieuse [mémoire], sont arrivez à Rome il y a huit jours ; mais le patron de la barque, ayant d'autres ballots pour M. l'abbé de Tansin, les fit porter tous ensemble chez ce seigneur, qui ne m'en fit avertir que le jour du mercredi, qui fut après le départ du courier.

Ainsi, il ne me fut pas possible d'avoir l'honneur d'en donner avis à Votre Grandeur.

Nous trouvâmes les livres en assez bon état, et, sur-le-champ, M. l'abbé m'en donna deux, l'un pour l'Académie et le second pour M. le Cardinal Gualterio, auquel j'ai eu l'honneur de le présenter de la part de Votre Grandeur.

Ce grand et bon seigneur Cardinal le reçeut avec des démonstrations d'une joye infinie et me fit l'honneur de me dire qu'il en feroit bien de très gracieux remerciemens à Votre Grandeur, ce présent lui estant très cher par rapport à la glorieuse mémoire de notre grand monarque, mais encore par rapport à Votre Grandeur, qui lui a procuré ce cher et précieux présent.

Je supplie très humblement Votre Grandeur me pardonner ce que j'ose prendre la liberté de luy remontrer, avec tout le respect et la soumission que je luy dois, qui est que, depuis soixante années et plus que l'Académie est établie dans Rome, qu'aucun prince, Cardinaux ni ambassadeurs n'ont entrepris ni empiété sur le droit incontestable de nos seigneurs les Surintendants des bâtimens, qui en ont toujours joui sans aucune diminution, sous quelque faux prétexte que ce puisse être, ayant été toujours très jaloux de se conserver ce droit de leur charge et dignité.

M^{rs} les ducs, Cardinaux d'Estrées, le prince de Monaco, le duc de Chaulnes, les Cardinaux de Janson et de La Trimouille n'ont jamais prétendus ni exercé aucun droit ni supériorité dans l'Académie du Roy, dont l'autorité doit uniquement dépendre, sous quelque prétexte que ce puisse être, de Mgr le Surintendant.

Pendant, il paroît qu'aujourd'hui l'on veut faire plus que tous ces princes, Cardinaux, ambassadeurs n'ont osé faire, ayant pris le ballot que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'adresser, avec ordre d'en faire la distribution, et, au contraire, l'on fait cette distribution comme le juge[nt] à propos ceux qui se sont saisi du ballot.

J'espère, Monseigneur, que Votre Grandeur voudra bien me faire l'honneur de me donner ses ordres dans cette nouvelle con-

joncture, dont Rome n'a point eu d'exemple depuis l'établissement de l'Académie¹.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 92.

= 1. On voit que, malgré ses formules souvent trop obséquieuses, Poerson montrait, à l'occasion, de la fermeté pour la conservation des droits du Roi et de son Académie de Rome. Voyez ci-après l'opinion du duc d'Antin sur cet incident (n^o 2526).

2522. — D'ANTIN A POERSON.

Le 2^e aoust 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 13^e juillet, laquelle ne contient que des nouvelles. Ainsy, je n'ay rien à y répondre.

Je viens de signer votre compte de 1722. Je suis bien étonné de votre discrétion sur vos fonds, puisqu'il y a longtemps que vous ne m'aviez rien demandé, quoyqu'il vous soit deub. Ce n'est pas là mon intention. Je veux que l'Académie de Rome soit payée régulièrement, tant pour le bon ordre que pour soutenir notre réputation.

Ainsy, tirez sur nous trois mille livres par mois, jusqu'à ce que la recette soit au pair de la dépense, lesquels je feray payer très régulièrement. Je me flatte que ces façons de faire ne vous déplairont pas.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 88.

2523. — POERSON A D'ANTIN.

Le 3^e août 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, deux lettres, la première dattée de Meudon, du 7 juillet, dans laquelle Votre Grandeur [exprime] le désir qu'elle a de l'arrivée du patron André, lequel est enfin arrivé, Monseigneur, et a fait porter le ballot chez M. l'abbé de Tancin, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Grandeur, qui l'aura été d'une autre manière et bien plus tôt par le courier extraordi-

naire que ce ministre a dépesché en France pour différentes affaires qui se traittent en cette cour.

La seconde est du 11 juillet, dans laquelle Votre Grandeur me fait l'honneur de me marquer qu'elle a eue la bonté de faire remettre entre les mains de Madame de Tansin six autres exemplaires pour Monsieur son frère, à Rome.

Votre Grandeur a la bonté d'ajouter que quatre des cinq élèves qu'elle a destiné pour l'Académie de Rome sont partis de Paris ; sur quoy, j'ai fait tout apprester pour les bien recevoir et les faire ressentir, Monseigneur, les effets de votre puissante protection, et dans laquelle je mets toute mon espérance dans le fâcheux contretemps que je viens d'essuyer.

L'on ne doute quasi plus dans Rome que le Cardinal Albéroni ne reçoive dans peu le Chapeau, et l'on assure que la cour de France et celle de Madrid y consentent, et le Chevalier de Saint-Georges travaille en cette cour pour applanir toutes difficultez, et mesme quelques-uns disent que le Cardinal Cinfuegos fait ce qu'il peut pour retarder ce consistoire, attendant des nouvelles de l'Empereur sur ce sujet.

Le Cardinal Pauluci, ayant été attaqué d'une violente goutte, malgré les grandes chaleurs que lui cause cette fluxion, le Pape lui a envoyé faire compliment, et les Cardinaux s'en réjouissent avec lui, regardant cet accident comme un signe très certain d'une longue vie.

Dimanche, le Pape sortit et fut à Santi-Apostoli et de là à San-Pietro-in-Vincoli, où étoit la feste. Ce Saint Père y fut reçu par les Cardinaux Corsini, de Saint-Clément, neveu du deffunt Pape, les Cardinaux Zondondari et du jeune Cardinal Albano.

Le Cardinal Gualterio a eu une très longue audience du Pape, après laquelle M. l'abbé de Tansin en a eu une aussi, qui a roulée, à ce que l'on croit, sur la témérité qu'eurent les sbires d'insulter ses gens à la porte de son palais.

Samedy au soir, les deux fils du prince Ragozy, qui ont été du temps à la cour de Vienne, passèrent icy, allant à Naples, pour ensuite demeurer dans une ville de Sicile.

Le Pape, en considération des peines que souffre M. le duc de Poli, son frère aîné, lorsqu'il monte à cheval, lui a fait dire qu'il le dispensoit de cette cérémonie, qui ne lui convenoit plus.

Il y a du temps que l'on parle de deffendre aux ministres d'avoir des braves à leurs portes, ce qui ressembloit à nos Suisses

garde-portes en France, mais qui souvent causent de grands embarras entre les princes et les plus grands souverains.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 95.

2524. — D'ANTIN A POERSON.

Le 8^e aoust 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 20 juillet.

C'est votre faute si vous manquez de quelque chose, car, en vous recommandant l'œconomie, je vous ai toujours mandé qu'il ne manque rien au nécessaire. Ainsi, vous pouvez faire acheter tout le linge qui vous est nécessaire. Une fois pour tout, qu'il ne manque rien à notre Académie, tant pour ceux qui y sont que pour le décorum des étrangers.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 92.

2525. — POERSON A D'ANTIN.

Le 10^e aoust 1723.

Monseigneur, — J'ai eu l'honneur de voir M. le Cardinal Ottoboni et ay eu celui de lui dire que j'avois reçu ordre de Votre Grandeur de lui présenter un volume de l'*Histoire métallique* du Roy deffunt, de glorieuse mémoire. Cette Éminence me dit qu'elle en avoit eu un de la part de M. l'abbé de Tansin, sans qu'il luy eût parlé de Votre Grandeur, à laquelle elle ne sçavoit pas avoir cette obligation. Notre habile ministre aura sçeu cette conversation, et sans doute que cette Éminence en fera d'amples remerciements à Votre Grandeur.

L'on dit que le Pape avoit envoyé des commissaires en Sicile pour travailler à l'ajustement des différens qui subsistent toujours au sujet de la monarchie; mais l'on assure que les Allemands les ont fait arrester, sous différens prétextes, pour empêcher, autant qu'ils le pourront, que cette affaire ne se termine.

Il s'est tenue une congrégation de concile chez le Cardinal Pauluci, composée des Cardinaux Sacripante, de Saint-Clément

Albano, de Coradino, Origo et Mgr Lambertino. L'on croit que c'est pour quelque affaire de Savoye; après laquelle congrégation le Cardinal Pauluci donna un magnifique dîné à ces seigneurs.

L'on dit que le Chevalier de Saint-Georges écrit souvent et reçoit tous les jours des billets du Cardinal de Sainte-Agnès, premier ministre du Pape; l'on assure que c'est au sujet du Cardinal Albéroni, dont les affaires sont, à ce que l'on croit, entièrement ajustées.

Il court un bruit qu'un officier allemand, ayant donné des coups de bâtons à un marchand de la ville de Messine, qui lui refusoit de luy donner de l'étoffe à de certains prix, ledit marchand, ayant trouvé dans sa boutique une arme à feu, avoit tué l'officier, puis s'estoit retiré dans l'église cathédrale, où le saint sacrement étoit exposé. Un moment après, le général Walis avoit envoyé des grenadiers pour se saisir du marchand qui étoit vers l'autel. Les chanoines, qui disoient les vespres, voulurent couvrir ce marchand; mais les grenadiers tuèrent cinq de ces chanoines, prirent ce pauvre malheureux et le pendirent à la porte. L'on attend à tout moment la confirmation de cette triste nouvelle¹.

L'on a tenu à *Propagandâ fide* une congrégation particulière sur les relations du Père Fouquet, jésuite, lesquelles relations faites à la Chine pendant plusieurs années que ce Père y a demeuré, lesquelles ne sont pas avantageuses à la Société.

Hier, M. l'abbé de Tansin fut très longtemps chez M. le Cardinal Gualterio.

Le Pape doit aller ce soir à l'église de Saint-Laurent-hors-des-Murs.

M. Vicentini, qui étoit nonce à Naples, est mort. Il y a plusieurs prétendans qui briguent cette place.

L'on dit que le fils du prince de Sainte-Croix doit épouser la fille du signr Angerini, lequel a fait en France une fortune immense dans le temps du Mississipi; en sorte qu'il donne à cette fille trois cens mille écus romains, qui est une grande et prodigieuse somme.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 98.

= 1. Elle était fausse; voir la lettre du 17 août.

2526. — D'ANTIN A POERSON.

Le 15^e aoust 1723.

J'ai reçu votre lettre du 27 juillet.

Je suis charmé que nos livres soient enfin arrivés. J'ai reçu un grand remerciement de M. le Cardinal Gualterio, dont voicy la réponse. Apparemment j'en recevray des autres, car M. l'abbé Tansin me mande qu'il en a fait la distribution suivant le mémoire que j'avois envoyé. Il vous sera aisé de savoir si les Cardinaux Ottoboni et Albani les ont reçeus.

Au surplus, je conviens avec vous que M. l'abbé Tansin auroit mieux fait de vous livrer le ballot, puisqu'il étoit adressé à vous; mais ce n'est point attenter à l'autorité du Surintendant que d'en faire la distribution suivant mon mémoire, et l'ayant prié d'en présenter un au Pape de ma part.

Ainsi, je vous prie de n'en pas vivre plus mal avec lui, estant indispensable que celui qui est chargé des affaires du Roy protège notre Académie et lui veuille du bien. Il ne faut jamais de zizanie entre ceux qui servent le mesme maître, sans quoy son service en pâtit.

Mandez-moy seulement à quelles bibliothèques il a donné les deux livres qui leur sont destinez. Il y a plus d'un mois que j'ai remis à Madame sa sœur six autres exemplaires du mesme livre pour distribuer à ceux qu'il jugera à propos et qui sont dans notre parti.

Je suis tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 94.

2527. — POERSON A D'ANTIN.

Le 17 aoust 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir deux lettres de la part de Votre Grandeur.

Dans la première, qui est du 19 juillet, de son château de Petit-Bourg, dans laquelle elle observe très judicieusement que le palais, dont j'ai eu l'honneur de lui adresser les plants et description¹, n'est qu'un assemblage de beautez et de deffauts.

Elle me fait aussi l'honneur de me marquer que toutes craintes

du mal contagieux sont, grâces à Dieu, finies et que le commerce de la Provence est entièrement libre.

La seconde est de Paris, du 25 juillet, par laquelle Votre Grandeur a la bonté d'approuver le départ des élèves et les deux cens livres de gratification que je leur ai compté à chacun par ordre de Votre Grandeur, laquelle a bien voulu ajouter qu'elle a été bien aise de faire plaisir au s^r *Courlade* à la recommandation de Mgr le Cardinal de Rohan, qui est de ses meilleurs amis, et que les élèves sont partis de Paris. Je les attends à tous moments, tout estant prest pour obéir ponctuellement aux ordres de Votre Grandeur.

Les chaleurs estant devenues excessives depuis quelques jours, l'on a détourné le Pape d'aller à Saint-Laurent-hors-des-Murs, où ce Saint Père avoit projeté d'aller le jour de la feste de ce saint².

Dimanche, le Cardinal Gualterio fut à la ville Piombino, où se trouva le Chevalier de Saint-Georges et M. l'abbé de Tansin. Après une longue conférence, que l'on croit avoir roulé au sujet du Cardinal Albéroni, led. seigneur Chevalier de Saint-Georges fut voir le prince dom Charles Albano, qui est toujours fort incommodé de la difficulté d'uriner.

L'on dit que le Cardinal Acquaviva a donné part au Pape du diplôme que l'Empereur a envoyé en Espagne pour l'investiture des États de Florence, de Parme et de Plaisance, accordée sans préjudice du Saint-Siège et sans que les successeurs de l'infant dom Carlos soient obligés de demander à l'Empereur, mais seulement la confirme³ au Saint-Siège.

M. l'abbé de Tansin, après avoir eu une longue conférence avec M. le Cardinal Gualterio, a été à l'audience du Saint Père.

La malheureuse affaire que l'on supposoit être arrivée en Sicile se dit être fausse, et l'on écrit de Naples que l'on recherche les auteurs de cette nouvelle pour les punir.

L'on dit qu'à la dernière audience que l'ambassadeur de Parme a eu du Saint Père, ce ministre a porté la bulle qui fut accordée au grand Constantin lorsque les États de Parme et de Plaisance furent déclarez feudataires de la Sainte Église, qui lui fut confirmé par le Pape⁴.

Puis, ledit ministre demanda l'investiture pour le prince dom Carlos, cette demande ne faisant que s'unir avec celle desjà reçue du Roy d'Espagne et contribuer à l'entier ajustement des affaires générales.

L'on parle fort du mariage de la fille du signor Angelino, à laquelle l'on dit que le père, qui a été en France, donne trois cens mille écus romains de dot pour épouser le fils de M. le prince de Sainte-Croix.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 101.

= 1. Il s'agit du Vatican; voir la lettre du 11 mai (n° 2502).

2. La fête de saint Laurent est, à Rome, le 17 août.

3. Au sens de confirmation.

4. Sur cette prétendue donation, voir *La donation de Constantin...*, par Laurent Valla, traduit en français par Alcide Bonneau, avec le texte latin. Paris, Liseux, 1879. 1n-32, xcvi-332 p.

2528. — POERSON A D'ANTIN.

Le 24^e aoust 1723.

Monseigneur, — Le consistoire, que l'on croyoit devoir se tenir bientôt, est, dit-on, reporté au mois de septembre prochain, dans lequel l'on croit que le Cardinal Albéroni recevra le Chapeau qu'il attend depuis si longtemps; et l'on croit mesme qu'il ne renoncera point à l'évesché de Malaga; et bien des gens s'imaginent que la cour de Madrid ne lui a jamais voulu tant de mal que l'on l'a fait paroître.

Mgr Caligola, trésorier de la Chambre, ayant reçu les ordres du Pape, est allé à Palo, qui est un petit fort situé sur le bord de la mer, assez près de Fiumicine, lequel fort appartenoit au duc Delgrisse, qui est un Gènois très riche, à qui Sa Sainteté avoit fait écrire plusieurs fois pour le lui acheter; mais, n'ayant jamais fait de réponse, une galère du Pape s'en est emparée et y a laissé une petite garnison.

Vendredy, l'on tint encore la mesme congrégation que l'on a tenuë chez le Cardinal de Sainte-Agnès, composée des Cardinaux Paulucci, Conti, Imperiali, Origo, Olivieri et les prélats Marafoschi, Conti, Riviera et le sous-dattaire. L'on continue de dire que ces conférences ont pour objet les différens qui durent depuis si longtemps entre cette cour et le roy de Sardaigne.

Lundy matin, l'on tint, à *Propagandâ fide*, la congrégation que l'on nomme du Père Fouquet, lequel a été plusieurs années missionnaire à la Chine. Cette congrégation est composée des Cardinaux Tanara, Paulucci, Sacripante, Vallemanni, Fabroni,

Saint-Clément Albano, Scotti, de Sainte-Agnès, Conty, Pamphilio et Imperiali.

M. le comte de Gubernatis a eu audience du Cardinal de Sainte-Agnès, et plusieurs croyent que la grande affaire de Savoye prendra bientôt fin.

L'on assure que M. le duc de Poli a été à l'Ara-Celi conférer avec le P. Dias, homme qui, depuis longtemps, est en grande réputation pour les affaires politiques; et l'on adjoute que le marquis Maldachino y fut admis.

L'on dit aussi que M. l'ambassadeur de Portugal a rendu visite au mesme Père pour tâcher de découvrir par ce Religieux, que l'on dit être le mieux informé de Rome, de ce qui s'y passe entre les ministres des cours étrangères, ce qui ne laisse pas d'estre très difficile, la plupart des choses se traitant avec un secret quasi impénétrable.

L'on dit à Rome que le Chevalier de Saint-Georges a eu plusieurs conférences nocturnes avec Messieurs les Cardinaux Gualterio et Acquaviva et M. l'abbé de Tansin, tant aux Chartreux qu'à la vigne de Madame la princesse del Piombino; l'on dit que ces princes ont été chez le Cardinal Albéroni.

Il a fait, pendant quelques semaines, des chaleurs si extraordinaires que l'on a, dit-on, conseillé au Saint Père de sortir quelques fois le soir, ce que Sa Sainteté a fait en allant au palais Poli, à l'exemple du Pape Innocent X, qui alloit souvent au palais Pamphile.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 104.

2529. — D'ANTIN A POERSON.

Le 31^e aoust 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 3 et 10 d'aoust.

M. le [Cardinal] Gualterio m'a fait ses remerciemens du livre de l'*Histoire métallique* du feu Roy; mais, comme je n'ai point ouy parler du Cardinal Albani ni de l'Ottoboni ni de M. l'abbé de Gamaches, sçachez d'eux, de ma part, s'ils l'ont reçu. Voyez pareillement les bibliothèques pour lesquelles j'en avois destiné et m'instruisez sur tous ces articles.

Vous ne devez pas tarder à voir arriver vos nouveaux élèves, dont j'espère que vous serez plus content que des autres.

Je vous rens grâces de vos nouvelles et suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 100.

2530. — POERSON A D'ANTIN.

Le 31^e août 1723.

Monseigneur, — Le bruit s'est répandu à Rome que M. le Cardinal Du Bois est mort; plusieurs disent que cette nouvelle a besoin de confirmation. Les lettres de Paris du 10^e au matin, qui est l'heure du départ du courrier, parloient seulement du mauvais état où se trouvoit cette Éminence au départ dud. courrier. Cependant des lettres de Gesnes l'affirment¹ et ajoutent que M. le comte de Morville est chargé des affaires étrangères.

Le jedy au soir, le Chevalier de Saint-Georges, les Cardinaux Acquaviva et Gualterio et M. l'abbé de Tansin furent en longue conférence à la ville Farnèze, puis, vendredy matin, M. l'abbé de Tansin fut à l'audience de notre Saint Père.

Le jour et feste de saint Fiacre², nous nous rendismes tous chez Mgr le Cardinal Ottobon, où il s'y trouva une grande quantité de noblesse et de prélature; ce qui forma un cortège des plus nombreux qui accompagna cette Éminence à l'église de Saint-Louis, où il fit les honneurs et y reçeut quinze Cardinaux, tous ceux du Saint-Office n'y ayant pu s'y trouver parce que c'estoit le jour de congrégation.

Le sig^r *Paul de Mattei*, peintre napolitain, qui fut en France il y a vingt-deux ou vingt-trois ans et y peignit une galerie chez M. Crozat, dans la place de Vendosme, est venu à Rome sous le prétexte de ne pouvoir dormir à Naples, et, heureusement pour lui, M. le Cardinal Acquaviva, qui est Napolitain, qui est un grand seigneur généreux et bienfaisant, l'honore de sa protection.

Le bruit se répandit, dimanche, que Mgr Conty, qui est le plus jeune des neveux du Pape, s'estoit trouvé mal; mais, ayant pris quelques remèdes, il fut bientôt rétabli.

L'on dit que le prince don Carlo, son frère aîné, est fort incommodé d'une foiblesse d'estomac qui le tourmente nuit et

jour; en sorte qu'il ne peut rien garder de son boire ni de son manger.

Dimanche au soir, Madame la princesse del Piombino resta à souper chez M. le Chevalier de Saint-Georges, où M. l'abbé de Tansin resta aussy.

Le mesme jour, le Cardinal de Tanara, doyen du Sacré-Col-lège, fut surpris d'une petite indisposition, qui l'empescha de se trouver, lundy matin, au consistoire, dans lequel il ne se passa rien d'extraordinaire, n'y ayant eu que la nomination de quelques évêchés, que l'on ne dit pas être de grands revenus.

Il court un bruit que le Cardinal de Cinfuegos est rappelé à la cour de Vienne pour y exercer la charge de président du Conseil d'Italie, et que, immédiatement après le couronnement, qui se doit faire à Pragues, de l'Empereur et de l'Impératrice, le conseil de Vienne nommera un ministre pour venir résider en cette cour.

L'on assure que, jeudy prochain, il se tiendra une congrégation chez le Cardinal de Tanara, doyen du Sacré-Collège, dans lequel le Cardinal Albéroni fera la renonciation de l'évesché de Malaga, sans parler d'aucune pension, se remettant entièrement à la clémence de S. M.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 107.

= 1. Le Cardinal Dubois était mort à Versailles le 10 août 1723. Son tombeau, autrefois dans l'église de Saint-Honoré, avec sa statue par Coustou, a été recueilli par le Musée des Petits-Augustins et il est à Saint-Roch depuis la Restauration. Le creux des lettres de l'épithaphe gravée sur le soubassement de la statue a été, par une pudeur exagérée, rempli de cire; mais, malgré cela, elles restent encore très lisibles.

2. C'est-à-dire le 30 août.

2531. — L'ABBÉ DE TENCIN AU ROI.

A Rome, le 31^e août 1723.

..... Je demanday..... audience jeudy 26. Elle me fut accordée le lendemain matin, quoiqu'il y eût examen des évêques, et que, ces jours-là, le Pape n'ait pas accoutumé de donner audience.....

..... Le discours étant tombé sur le bâtiment que fait faire le duc de Poli et sur les ornemens dont on doit embellir la fon-

taine de Trèves¹, je dis au Pape que j'avois espéré que l'escalier de la Trinité du Mont² seroit le premier ouvrage public élevé durant son pontificat et qu'il étoit réservé au bon esprit de Sa Sainteté et à son équité de lever toutes les mauvaises difficultés qui avoient retardé cet ouvrage. Alors le Pape me prit les mains en me disant :

« Voulez-vous sçavoir ce qui a empêché jusqu'icy que ce bâtiment n'ait été fait? C'est que les Papes ne [se] sont pas fiés aux ministres du Roy, qui étoient icy. Pour moy, je me fie à vous; nous ferons l'escalier, nous nous entendrons ensemble. Je choisirai un modèle avec vous et un architecte. Vous pouvez toujours, en attendant, faire acheter, de concert avec le Général des Minimes, qui est François et mon ami, les matériaux nécessaires. »

Je serois honteux de rapporter ce qui m'est personnel dans le discours du Pape si je ne croyois qu'il étoit de mon devoir et du service de V. M. de rendre le compte le plus exact et le plus sincère. Ainsi cette affaire, qui dure depuis plusieurs années, est sur le point d'être terminée, avec tout l'avantage que l'on pouvoit désirer.

Le feu Pape avoit souhaité passionnément que cet édifice fût élevé de son temps; mais il vouloit que ce fût sous les ordres et sous la direction de ses ministres. Innocent XIII avoit montré le même désir et en même temps les mêmes intentions au Cardinal de Rohan. Les derniers errements, dans lesquels ce Cardinal étoit demeuré avec le Pape, étoient que Sa Sainteté ordonneroit ce qu'Elle jugeroit à propos, pourveu qu'Elle m'ordonnât et que ses ordres ne fussent exécutés que par le ministère des Religieux de la Trinité du Mont, sous l'autorité de celui qui a l'honneur d'être chargé des affaires de V. M.

Je la supplie très humblement de vouloir bien me renouveler ses ordres sur cet article. J'ay lieu d'espérer que ses intentions seront remplies, lorsqu'ayant eu le bonheur de parvenir à ôter aux ministres du Pape toute ingérence dans cette affaire, ce qui étoit le point capital, on conservera dans leur entier, Sire, tous les droits de votre couronne. On exécutera ponctuellement la fondation et on élèvera un édifice qui sera, dans Rome, une époque éternelle du règne de V. M.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 649. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. C'est-à-dire la fontaine de Trevi.

2. Le grand escalier qui monte de la place d'Espagne à la Trinité du Mont fut commencé sous Innocent XI (1721-4) aux frais de M. Étienne Gueffier, secrétaire de l'ambassade de France à Rome, sur les dessins d'*Alessandro Specchi* et terminé sous Benoît XIII (1724-30) par *Francesco de Sanctis*. Malpica, *Roma*, p. 281 ; Napoli, 1847, in-8° ; Vasi et Nibby, 1849, p. 276.

2532. — L'ABBÉ DE TENCIN AU DUC D'ORLÉANS.

A Rome, le 31^e aoust 1723.

.... Un homme *de confiance du Cardinal Otthoboni*¹ m'a fait une proposition, qu'il dit être de luy et que je crois être de son maître; elle prouve le mauvais état de ses affaires et l'extrémité où il est réduit. *Le Cardinal* a soixante tableaux, grands et petits, de Gaspar Poussin. Il propose d'en faire un présent à V. A. R., si Elle vouloit bien *faire payer les dettes qu'il a en France*. Cette personne m'a ajouté qu'elle engageroit son maître à *abandonner la pension que le Roy lui fait*. *J'ay répondu que le Roy ne reprenoit point les grâces qu'il faisoit; que tout au plus Sa Majesté pourroit consentir que la pension fût payée à ses créanciers jusqu'à la concurrence de ce qui leur estoit deu.*

Je m'informeray du mérite des tableaux, que je ne connois qu'imparfaitement, et je sçauray au juste *la somme à laquelle montent les dettes de ce Cardinal en France*, V. A. R. aura la bonté de me donner ses ordres sur cette proposition.

Les raisons pour sont *que le Cardinal, dans le besoin où il est, fera quelque mauvais marché de ses tableaux, et que le dérangement de ses affaires viendra à un tel point qu'il sera bien difficile que le Roy souffre le protecteur des Églises de son royaume dans une misère qui seroit honteuse à la nation.*

Reçue le 18 septembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 649. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Les mots imprimés en italiques dans toute la pièce sont en chiffre dans la dépêche.

2533. — POERSON A D'ANTIN.

Le 7^e septembre 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir trois lettres, de la part de Votre Grandeur, qui me sont d'une consolation infinie.

La première du 2 aoust, la seconde du 8 et la troisième du 15, avec les comptes arrestez de l'année 1722, dont j'ai l'honneur de rendre un million de grâces à Votre Grandeur qui, ayant un fond inépuisable de bonté pour moy, ne cesse de me faire du bien et m'accorder des faveurs.

Par la première, qui est dattée de Petit-Bourg du 2 aoust, dans laquelle Votre Grandeur fait la grâce de me dire qu'il y a longtemps que je [ne] luy ai rien demandé, quoyqu'il me soit deu, elle a la bonté d'ajouter que sa volonté est que l'Académie soit payée très régulièrement, tant pour le bon ordre que pour soutenir notre réputation. Sur cela, elle me commande de tirer trois mille livres par mois jusques à ce que la recette soit à pair de la dépense.

J'aurois obéi, dès cette ordinaire, aux ordres de Votre Grandeur si les banquiers n'avoient haussez le change exorbitamment, malgré la diminution des espèces, s'estant flatté que, le jour de la sainte Vierge, l'on feroit la distribution des bénéfices, ce qui feroit sortir beaucoup d'argent; mais, cette espérance étant évanouie, peut-être seront-ils plus traittables. Je supplie très humblement Votre Grandeur me pardonner ce petit retard, le faisant à bonne intention.

Par la seconde, qui est de Paris, du 8 aoust, Votre Grandeur a la bonté d'approuver que l'on achète le linge qui est absolument nécessaire, ne voulant pas que son Académie manque de rien, tant pour ceux qui y sont que pour le *decorum* des étrangers; car, en me recommandant l'économie, elle a toujours prétendu que le nécessaire n'y manqua[t] pas. En obéissant aux ordres de Votre Grandeur, j'achette ce qui est de besoin avec une telle économie que je suis persuadé que Votre Grandeur en sera très contente.

La troisième est de Petit-Bourg, du 15 aoust 1723, comme les autres, par laquelle Votre Grandeur témoigne être contente de l'arrivée de ses livres, et qu'elle en a reçue un grand remerciement de M. le Cardinal Gualterio de celui que j'ai eu l'honneur de lui présenter et remis ès mains de la part de Votre Grandeur.

Cette Éminence me dit qu'elle avoit reçue par la poste la lettre qui m'estoit annoncée et que je n'avois pas trouvé dans mon paquet.

A l'égard des autres volumes, je ne sçai que celui qui a esté donné au Pape et un autre au Cardinal Albano, lequel est allé à

Padoue, et de là doit venir à Urbain, pour ne retourner à Rome qu'après les festes de la Toussaint.

A l'égard de M. le Cardinal Ottobon, j'ai déjà eu l'honneur d'en rendre compte à Votre Grandeur.

Je me suis informé à la bibliothèque du Vatican, où j'ai des amis, l'on m'a assuré que l'on n'en avoit point vu. Le bibliothécaire de la Minerve, qui, après celle du Vatican, est la plus fameuse de Rome, m'a montré le volume que M. le Cardinal de La Trémouille leur a donné de la part du feu Roy de glorieuse mémoire. A l'égard du second volume, ils n'en ont eu aucune connoissance.

Puisque Votre Grandeur, dont la sagesse et le jugement pourroient donner des règles infaillibles aux plus grands et plus sages hommes du monde, estime qu'il faut se tenir dans le silence, je ne dirai pas un mot, pour obéir à l'honneur de ses commandements, sous lesquels je veux vivre et mourir toujours plain de la plus respectueuse soumission.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 109.

Nouvelles de Rome.

Samedy dernier, le Cardinal Pignatelli, archevesque de Naples, dépescha un ordre imprimé pour toutes les églises de son diocèse, exhortant tous les prestres, séculiers, réguliers, de prier le Seigneur dans leur sacrifice pour une affaire d'une grande importance à toute la chrétienté, lequel a donné motif à différents discours.

Le dimanche, on a célébré, au palais, le *comple annos* de l'Impératrice régnante, avec toutes les formalités accoutumées, et, quoi qu'on ait invité les dames en général, on en a compté seulement trente-neuf, du nombre de cent soixante-dix, et plus, de celles qui étoient écrites au livre; et il y en a eu peu qui ait voulu rester le soir à jouer.

Hier matin, la place du Peuple^t s'estant porté[e] à passer les offices de congratulation pour le même *comple annos*, le Vice-Roy les expliqua, qui leur a fait espérer de leur donner l'agréable nouvelle de la certitude de la grossesse de l'Impératrice, avec la décharge du canon.

L'on tint, jeudy passé, une congrégation chez le Cardinal

Tanara, doyen du Sacré-Collège, où se trouva le Cardinal Albéroni, lequel fut absous de tout ce qui avoit été fait contre lui. Ainsi, on ne doute plus qu'il ne reçoive le Chapeau de Cardinal dans peu.

Le bâtiment que M. le Cardinal Albéroni a fait faire hors de la ville est beaucoup renommé et applaudi, tant pour sa maison de campagne que pour le fenil et l'écurie, mais particulièrement une grande sale à tenir cinquante-quatre tonneaux ou muids. Il y en a neuf cercelez de fer, à la mode de la Lombardie. La grande vigne, jointe à deux autres petites contiguës, est entouré[c] de murailles et a la réputation d'estre la plus belle et la plus délicate, pour l'étendue des allées et pour la diversité des plantes et fruits, qui soient hors les portes de cette ville.

S. É. s'y est trouvée, jeudy dernier, à dîner, et, sur les vingt-deux heures, le roy d'Angleterre, dit le Chevalier de Saint-Georges, y parut, qui y est resté à s'entretenir de discours jusqu'à une heure de nuit; et, lorsque S. É. fut rentrée dans son palais, elle reçut une visite de M. le Cardinal Ottoboni, qui dura jusqu'à six heures de nuit; mais la négociation a été impénétrable.

Quant au propos des affaires étrangères, n'ayant pas été possible d'applanir les empeschemens qui ont été interposés dans l'explication du caractère de M. Firono à la cour de Lisbonne, capitale du royaume de Portugal, les remontrances de celle de Rome à tenir ainsi longtems son Nonce dans un état privé, non sans préjudice des intérêts de l'Église, et, d'autant que S. M. ne cesse de vouloir au point arrester M. Bichi, préféré, on tient pour assuré que ce sera pour dépescher au Pape un personnage plénipotentiaire pour cet accommodement et pour toute autre affaire qui dépendit de l'une et l'autre cour.

On tient que l'envoyé de S. M. fait travailler à trente habits de livrées magnifiques pour vouloir, apparemment, se mettre en public [et] de s'employer, avec son adresse politique jointe à celle des autres ministres, afin de surmonter les difficultez de la susdite promotion, qu'on croit bien séante au mérite que M. Bichi s'est acquis auprès de leur Roy.

Avec cela, on prétend venir à bout des difficultez que la cour de Madrid a faites pour accorder à M. le Cardinal Albéroni la pension de l'évesché de Malaga, auquel on assure qu'elle lui sera ponctuellement déboursée par la Datterie.

M. le Chevalier de Saint-Georges retourna, le soir, d'Albano et arresta, le jour, 18 du courant, pour aller en campagne et pour y rester pendant le temps que M. Fles se mettra en chemin pour se rendre à Paris, quoique la voye précise que doit prendre son confident soit impénétrable.

On croit pour certain que S. M., pleine d'annexité (*sic*) à débusquer M. le Cardinal Albéroni de son état privé, qui fit introduire dans la susdite congrégation assemblée devant l'Éminence-doyen deux lettres écrites, l'une au roy d'Espagne et l'autre à S. A. R. M. le duc d'Orléans, touchant l'affaire de la fonction du Chapeau, qui furent leuës par M^{rs} les Cardinaux députez; et, cela estant, il lui sera donné dans le second consistoire, selon l'établissement fait par leurs Éminences, qui l'ont remis *ad mentem*.

En attendant, les amis de S. É. se réjouissent en considérant les écueils qu'il a surmonté, qui le menaçoient d'un prochain naufrage, et tout ainsi qu'on prétend que cette fortune tienne son origine de la mort de feu Clément XI, de mesme on tire d'heureux préjugez de celle du Cardinal Dubois et du R. P. d'Aubenton, qui passoient pour ses grands ennemis.

Le bruit court que les Pères de la Compagnie ont dit et fait en sorte que les Hollandois ne trafiqueront plus à la Chine, ce qui leur portera un grand préjudice.

M. l'abbé de Tansin a été à l'audience du Pape ce matin, à ce que l'on dit.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 112.

= 1. C'est probablement l'église *Santa-Maria del popolo*.

2534. — L'ABBÉ DE TENCIN AU ROI.

A Rome, le 7^e septembre 1723.

..... Quoique Sa Sainteté m'eût donné audience il n'y a que dix jours, il luy a suffi de sçavoir que j'avois eu ordre de la demander pour m'y admettre encore.....

..... Sa Sainteté, en finissant après une heure et demy, m'a dit : « Nous ferons donc l'escalier de la Trinité du Mont. Vous m'allez attirer des reproches sans nombre; mais, au moins, si vous le commencez, je veux que vous le finissiez..... »

Reçue le 24.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2535. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE¹.A Rome, le 7^e septembre 1723.

..... M. le Cardinal Ottoboni m'a aussi demandé plusieurs fois la médaille du sacre du Roy, qu'il croit luy être deuë par conve-
nance en qualité de protecteur. M. le Cardinal Dubois me l'avoit
faite espérer pour luy, aussi bien que pour quelque autre, et en
particulier pour le régent de réthorique au Collège romain, lequel
récita en public un poème en l'honneur de cette auguste céré-
monie.....

Reçue le 24.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Original signé. — Communiqué
par M. Tausserat.

= 1. Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, ministre secré-
taire d'État aux Affaires étrangères depuis le 10 août 1723.

2536. — D'ANTIN A POERSON.Le 13^e septembre 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 17 et 24 août, et je vous
en remercie.

J'espère que votre première lettre m'apprendra l'arrivée de vos
nouveaux élèves.

Nous avons eu icy peu de jours très chauds; de reste, l'esté a été
le plus beau du monde, et, selon les apparences, l'automne se
prépare de mesme.

Il est à souhaiter que la nouvelle de Sicile se trouve fausse,
auquel cas ses auteurs méritent bien punition.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O⁴ 1958, fol. 106.**2537.** — POERSON A D'ANTIN.Le 14^e septembre 1723.

Monseigneur, — J'ai fait ce que j'ai pu, suivant l'ordre que Votre
Grandeur m'a fait l'honneur de me donner, pour trouver de l'ar-
gent à Rome, mais inutilement, les banquiers ne pouvant, disent-
ils, fixer de changes à cause des changements qui arrivent dans la

valeur des espèces; et le signor Belloni, honneste homme et des plus riches de l'Italie, m'a conseillé de remonter à Votre Grandeur qu'il croyoit que le seul remède seroit de faire compter à Paris la somme qu'il plaira à Votre Grandeur de m'envoyer, à M. Waters, lequel fera venir cet argent par Gênes ou par Livourne, avec seureté, et peut-être à meilleur prix. Pour cet effet, M. Belloni doit écrire aujourd'hui audit M. Waters, avec lequel ce M. Belloni a de grandes correspondances, tant pour le service du Chevalier de Saint-Georges que d'autres grands seigneurs.

Il paroît que c'est tout de bon que l'on veut que l'escalier de la Trinité du Mont se fasse, et nous espérons que M. l'abbé de Tansin lèvera tous les obstacles qui en ont retardé l'exécution jusques à présent.

L'on va aussi, incessamment, commencer la façade de Saint-Jean-de-Latran. L'on y a desjà fait porter des bons matériaux, et il est arrivé de Malthe cent cinquante esclaves pour y travailler. Sur les mesmes galères qui ont apportées ces gens-là, il a passé plusieurs chevaliers, qui s'en retournent chez eux, n'y ayant rien à craindre de la part des Turcs. M. l'ambassadeur se trouvant au lit, maltraité de la goutte, l'on croit que ce sera M. l'abbé de Tansin qui leur procurera l'honneur de baiser les pieds du Saint Père.

L'on dit qu'il y en a six François qui ont desjà diné chez ce ministre, lequel avoit diné, la veille, avec M. le Chevalier de Saint-Georges.

M. Hesse, homme d'esprit, ayant, dit-on, l'honneur de la confiance de M. le Chevalier de Saint-Georges, est party en poste, il y a huit jours, les uns disent pour se rendre à Paris, les autres disent à Madrid, sur un bruit sourd qui court, que le czar de Moscovie vient en Angleterre; et d'autres disent que ce M. Hesse pourroit bien aller en Allemagne.

Pour moy, je crois que, hors M^{rs} les Cardinaux Gualterio et Acquaviva et M. l'abbé de Tansin, personne autre ne sçait la véritable route que ce ministre a tenu.

Nous avons reçu, cette semaine, deux chevaliers de notre Ordre de Saint-Lazare, le premier, qui est un bon gentilhomme, qui est maître de chambre de M. le Cardinal Gualterio. Ce fut M. le chevalier de La Chausse, le plus ancien de nous, qui lui donna la croix dans l'église nationale de Saint-Louis, ce qu'il fit avec ses

manières ordinaires, qui sont nobles et belles, ce très digne chevalier ayant bon cœur et beaucoup d'esprit. Il y eut musique, et, le lendemain, un grand dîner.

Le second, qui [fut] reçu peu de jours après, eut l'honneur de recevoir la mesme croix des mains de S. É. Mgr le Cardinal Ottonbon, qui lui a aussi donné une pension de deux cens pistoles sur une des abbayes que cette Éminence possède en France. Ce nouveau Chevalier a l'honneur d'estre le secrétaire de ce grand Cardinal, et, ayant beaucoup d'esprit, ce choix est applaudi.

Mgr Molara, Mgr Lambertini et M. l'abbé de Tansin assistèrent à cette fonction, après laquelle cette Éminence donna de magnifiques rafraîchissemens.

Il court un bruit, sans beaucoup de fondement, que l'on a signé à Cambrai trois articles qui, s'ils étoient vrais, nous promettraient une tranquillité générale pour toute l'Europe; mais cela a besoin de confirmation.

Sa Sainteté, toute occupée à faire du bien à ses peuples, persuadée qu'elle est que les grands ouvrages occupent un grand nombre de toutes sortes d'artisans, va faire ouvrir un chemin pour aller à La Catène, où l'on dit que ce Saint Père ira en villégiature, le printems prochain, comme il fit l'année passée.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O⁴ 1958, fol. 117.

2538. — POERSON A D'ANTIN.

Le 21^e septembre 1723.

Monseigneur, — Il y a trois jours que les s^{rs} *Bouchardon* et le nommé *Adam*, sculpteurs, sont arrivés à Rome. Ils m'ont présenté leurs brevets; je les ai reçus avec bien du plaisir. Ils m'ont fait voir de leurs desseins, et particulièrement le s^r *Bouchardon* m'a paru avoir du talent, et tous deux bien de l'envie de profiter des grâces que Votre Grandeur leur a accordées.

L'on dit, à Rome, qu'il paroît quelque froideur entre le Cardinal Acquaviva et le Cardinal Albéroni, et l'on ajoute que le premier n'a pas servi le second pendant ses disgrâces; mais, au contraire, l'on assure que Mgr le Cardinal Gualterio, qui est un des plus respectables seigneurs du Sacré-Collège, est fort de ses amis.

Le Saint Père, qui ne cesse de faire du bien à tout le monde,

procure de faire travailler en plusieurs endroits, ayant été informé qu'un grand nombre de communauté, tant réguliers que séculiers, auxquels l'on a laissé des fonds pour différentes œuvres pies, négligent d'y satisfaire, a ordonné d'en faire la recherche le plus promptement que faire se pourra, afin d'y apporter remède.

M. l'ambassadeur de Malthe étant très maltraité de la goutte, M. l'abbé de Tansin a procuré à six chevaliers françois l'honneur de baiser les pieds du Pape. Il n'est pas vray, comme l'on l'avoit dit, la semaine passée, que ces M^{rs} les chevaliers avoient emmenez cent cinquante esclaves pour le service de Sa Sainteté. Les deux galères n'en ont apporté que cinquante et rien de plus. Le Grand Maître en a fait présent au Pape.

La saison étant très belle, le Saint Père sortit hier l'après-dîné, fut à l'église des Stimates et [a] admis au baiser des pieds tous les confrères, qui sont en grand nombre. Puis, ce Saint Père alla visiter l'église de Saint-Eustache, qui estoit la feste, et y laissa une cédule de trois cens écus romains au profit de ladite église.

Dimanche dernier, M. l'abbé de Tansin donna un grand et magnifique dîné à plusieurs seigneurs et dames, au nombre de douze couverts.

M. le Grand-Duc est, dit-on, très mal, quoyque l'on assure qu'il n'a plus de fièvre et que son hérésipelle est passé; mais il a une difficulté d'uriner qui le tourmente beaucoup, laquelle, jointe à son âge de quatre-vingt-trois ans, donnent beaucoup à craindre et très peu à espérer.

L'on assure que ce prince a fait écrire à Rome au R. P. Tomasin, Religieux Récollet, auquel ce prince a une très grande confiance depuis grand nombre d'années, et qui, en effet, est d'une sainte réputation en ce pays.

Par ces lettres, il prie ce saint Religieux de l'aller trouver à Florence, désirant d'estre assisté de ses prières en mourant. Sur quoy ce bon père est party par les postes pour obéir; mais, avant de partir, ce bon père a été, dit-on, aux pieds du Saint Père lui demander la bénédiction *in articulo mortis* pour ce prince. L'on dit que cette dangereuse maladie tient tous les ministres fort allerte en cette cour, particulièrement celuy de la cour de Vienne, qui veut sçavoir des nouvelles de moment en moment.

Un bruit sourd s'estoit répandu que le Cardinal Albéroni pourroit bien être rappelé en Espagne; mais l'on assure qu'il

n'est pas disposé d'accepter ce party par des raisons que l'on peut s'imaginer et non dire.

L'on adjoutoit que le Roy estoit menacé d'une espèce de maladie; mais ces bruits paroissent ridicules et sans fondement.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 127.

2539. — LE ROI A L'ABBÉ DE TENCIN.

Le 21 septembre 1723.

..... Comme, suivant ce que vous me marqués touchant l'escalier de l'église de la Trinité du Mont, je vois que vous estes instruit de ce qui avoit esté concerté entre le Pape et le Cardinal de Rohan, et que ce projet est conforme à ce que je désire sur ce sujet, il ne me reste d'autre ordre à vous donner que de dresser un mémoire détaillé et exact, au moyen duquel vous mettrés sous mes yeux tout ce que l'on se propose de faire. Vous y joindrés, en me l'envoyant, un ou plusieurs modèles, et vous n'oubliés pas de me désigner quel est celui que le Pape désire le plus que l'on suive. Je vous marquerai ensuite quel sera celui auquel je m'arreste.

Au reste, j'approuve qu'en attendant vous vous concertiés avec le Général des Minimes pour l'achat des matériaux; mais je ne juge pas qu'il convienne de procéder à cet achat avant que vous ayés reçu ma décision et sur le mémoire et sur le modèle....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 649. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2540. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

21 septembre 1723.

..... Les deux derniers articles de votre lettre à S. A. R., quoique de très différente nature, puisque l'un traite des différends du Roy de Sardaigne avec Rome et l'autre d'un achat de tableaux de M. le Cardinal Ottoboni, auront néanmoins la mesme réponse, c'est-à-dire que S. A. R. désire que vous vous absteniés d'entrer en aucune sorte de façon dans ces deux affaires, et Elle vous recommande de paroître ignorer également et les besoins de

M. le Cardinal Ottoboni et son dessein de vendre ses tableaux.
Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2541. — D'ANTIN A POERSON.

Le 26^e septembre 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 31 aoust et 7 septembre, avec une feuille de nouvelles, dont je vous remercie.

Comme vous différez à tirer les mil écus par mois, c'est une marque que vous n'avez pas un besoin d'argent bien pressant. Si c'est dans une veue d'œconomie et pour épargner du change, vous avez bien fait.

J'ay peine à croire que les bibliothécaires vous ayent bien informez, et il n'est guères possible de croire que M. l'abbé de Tansin aye manqué à leur remettre les livres qu'il sçavoit être destinez pour les bibliothèques. Quoy qu'il en soit, si vous me croyez si sage, suivez le conseil que je vous ai donné.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 116.

2542. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28^e septembre 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre, dattée de Bellegarde, du 30^e aoust, par laquelle elle me fait l'honneur de me dire qu'elle a reçeuë le remerciement du livre que j'ay eu l'honneur de présenter à M. le Cardinal Gualterio de la part de Votre Grandeur. Cette Éminence m'a dit aussi qu'elle a reçeuë, par la poste, la réponse.

Pour obéir aux commandemens qui m'ordonnent de l'informer si les Cardinaux Albano et Ottobon et si M. de Gamaches ont eu ceux qui leur étoient destinez et si l'on a envoyé dans les principales bibliothèques, voici, Monseigneur, tout ce que j'ay pu sçavoir.

Premièrement, M. le Cardinal Albano en a eu avant de partir pour Padoue et la visite de ses abbayes, d'où il ne doit revenir qu'après la Toussaint.

Pour M. le Cardinal Ottobon, j'ai eu l'honneur de lui dire que

le livre que M. l'abbé de Tansin lui avoit envoyé étoit de la part de Votre Grandeur, ce que l'on avoit oublié de lui dire [en] cette circonstance.

A l'égard de M. de Gamaches, comme l'on dit, dans Rome, que ces deux Messieurs ne sont pas fort bien ensemble, je m'offris à M. l'abbé de Tansin de le présenter de la part de Votre Grandeur; sur quoy, il me dit qu'il n'estoit pas encore temps.

Je me suis informé des bibliotéquaires, tant du Vatican que de la fameuse de la Minerve, et je puis assurer Votre Grandeur que, jusques à présent, ils n'en ont point eu de la dernière édition. Ils en ont eu de la première, que leur donna M. le Cardinal de La Trémouille.

J'ai appris aussi que les Religieux de la Trinité, qui sont tous François, en avoient eu un aussi de la part de M. l'abbé de Tansin.

Vendredy matin, le Chevalier de Saint-Georges vint à Rome dîner chez le Cardinal Gualterio. Puis, M. le Cardinal Acquaviva y vint aussi, et leur conférence dura jusques au soir que le Chevalier s'en retourna; l'on adjoute que le Cardinal Imperiali fut de cette conversation.

La nuit, le Cardinal Acquaviva revint à Rome, d'où il dépescha un courier extraordinaire, ce qui, joint à une ligue faite entre l'Espagne et la Hollande, fait croire à plusieurs qu'il y a quelque grande affaire sur le tapis, dans laquelle le Chevalier de Saint-Georges pourroit avoir quelques intérêts.

M. l'abbé de Tansin est allé à Albano et, avant de partir, eut une audience du Saint Père, qui dura près de deux heures.

L'on a fait de grandes réjouissances à Naples pour la nouvelle que l'on y a euë de la certitude de la grossesse de l'Impératrice. L'on y a fait un bruit de toutes les cloches et fait plusieurs décharges de toute l'artillerie.

L'on a tenu, hier, consistoire, dans lequel il ne s'est rien passé de considérable, n'y ayant eu que quelques églises de conférées dans le royaume de Naples, et, ensuite, l'on dit que le Pape parla du décret qui a été rendu en faveur du Cardinal Albéroni, qui yra, à ce que l'on croit, loger au palais Farnèze.

Sitôt le consistoire fini, le Cardinal Acquaviva fut, à ce que l'on dit, à Albano, où, selon les apparences, cette Éminence a renduë compte au Chevalier de Saint-Georges au sujet de ce qui s'est passé pour le Cardinal Albéroni, en qui il a paru que ledit seigneur Chevalier prend un véritable intérêt.

L'on assure que le Cardinal Perreira a reçu ordre du Roy, son maître, de retourner incessamment en Portugal, ce qui, dit-on, chagrine ce seigneur, qui se plaisoit beaucoup à Rome.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 121.

2543. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

Le 28 septembre 1723.

..... Je vous envoie trois des grandes médailles du sacre du Roy pour M. le Cardinal Ottoboni, savoir : une d'or et deux d'argent ; et j'y en joins une moyenne d'or pour le régent du Collège romain, qui a prononcé le poème à l'honneur de cette cérémonie.

Adressés-moi une liste des personnes à qui vous jugés qu'il conviendrait de donner encore de ces médailles, non que je vous promette que toutes en ayent, mais au moins je seray prompt à vous en faire tenir pour celles à qui S. A. R. voudra bien en accorder.

Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2544. — M. DE LA CHAUSSE AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 28 septembre 1723.

..... Quoique je n'aye pas été consulté, depuis la mort de feu M. le Cardinal de La Trémoille, sur la construction qui se doit faire du grand escalier des Pères Minimes de la Trinité du Mont, que mes remontrances empêchèrent alors d'être exécutée par les officiers et artisans de la Chambre, je présume qu'il est de mon devoir de rendre compte à V. É. de ce que j'ay appris de l'état présent de cette affaire, d'autant plus qu'on ne prend pas les voyes convenables au service de Sa Majesté et à l'intérêt et même à l'honneur de la nation.

Je crois, Monseigneur, qu'il est nécessaire d'exposer préalablement que cet édifice doit être construit des deniers d'un François, ministre du Roy, laissez à un couvent national, pour être employez sur un terrain qui luy appartient et qu'il possède par la libéralité de nos Roys, qui en avoient fait l'aquisition. Il paroît, conséquemment, que le dessein de ce bâtiment doit être agréable

à la cour, qu'il doit être exécuté par l'architecte des Pères Minimes de ce couvent, dont les supérieurs, qui sont les dépositaires des deniers à eux laissés pour cet effet, doivent avoir le maniement pour obvier à ce qu'ils ne soient point divertis en passant par des mains étrangères.

L'intention de cette cour paroît être aujourd'hui contraire à cette juste prétention, et, quoique dans une congrégation tenuë, il y a quelques jours, devant le Pape, composée de quelques Cardinaux, du duc de Poli et autres parents de Sa Sainteté, de plusieurs prélats et cavaliers romains, à laquelle le Père général des Minimes fut appellé, où les desseins proposez pour cet ouvrage furent examinez, celui d'un nommé *Specchi*, qu'on prétend mettre en exécution, eût été unanimement rejeté pour être d'un méchant goût, d'une mauvaise disposition et d'une dépense qui monteroit au double de l'argent qu'on y doit employer, que M^r l'abbé de Tencin n'en soit pas satisfait et qu'il ait marqué une formelle opposition, tant pour le dessein que pour le prétendu conducteur de l'ouvrage, qui n'est rien moins qu'un architecte, on est résolu à le mettre en exécution, malgré le sentiment du ministre du Roy et d'une congrégation de personnes d'esprit et de distinction.

C'est l'effet de la téméraire entreprise de M. Judice, major-d'homme du palais, neveu du Cardinal de ce nom, qui est le protecteur de ce méchant ouvrier, dans la veuë d'insulter à la nation en la personne du ministre de Sa Majesté, et qui en a, sans doute, imposé au Pape pour en obtenir, je ne dis pas un agrément, mais une simple tolérance pour se délivrer de ses continuelles et fatigantes importunités.

Je conviens que le dessein doit être de la satisfaction de Sa Sainteté, puisqu'il doit s'exécuter dans sa ville capitale; mais on ne peut pas dire que celui-cy soit dans le cas, puisque, le Pape l'ayant fait examiner, il a été unanimement rejeté par la congrégation et que Sa Sainteté n'a point marqué qu'elle l'approuvât.

D'ailleurs, il doit être également du goût de notre cour comme de celle-cy. On prétend toutefois y mettre incessamment les mains; on y fait conduire des pierres, de la chaux, de la pozzolane et tous les matériaux nécessaires pour commencer à travailler. On a pris même les mesures et les dimensions sur le Mont sans la participation de M. l'abbé de Tencin qui est à la campagne et qui en a été informé par le Père général des Minimes.

Celuy-cy a été chargé, en réponse, d'en parler de sa part à M. le Cardinal de Sainte-Agnès et de luy représenter :

En premier lieu, que le dessein du nommé *Specchi* étant le plus mauvais, on ne doit pas s'en servir.

Secondement, qu'outre l'escalier on doit faire un parapet pour soutenir le terrain, n'étant pas juste que le convent fasse de son propre les frais de ce parapet, nécessaire pour l'accompagnement de l'escalier qui, en ce cas, au lieu de tirer quelque avantage du legs fait pour cet ouvrage, en recevroit un notable préjudice.

Troisièmement, que le dessein et les mesures en soient envoyez à la cour pour avoir son agrément.

Voilà, Monseigneur, tout ce que j'ai pu pénétrer. Je dois laisser à M. l'abbé de Tencin le soin de s'expliquer plus clairement sur le fait dont il s'agit, puisqu'il en est chargé. Je n'ai pris la liberté de toucher cette matière que pour marquer mon attention et satisfaire à mon devoir.

J'ay l'honneur, etc.

Reçue le 15 octobre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 65o. Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

2545. — D'ANTIN A POERSON.

Le 4^e octobre 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 14.

Il est bien étonnant qu'on ne trouve point de banquier à Rome qui tire sur Paris quand on y paye à vue; mais à cela ne tienne. Il m'est égal de donner de l'argent à Paris, pourveu que vous le receviez régulièrement.

J'envoye votre lettre au s^r de La Motte et lui mande de commencer par vous envoyer 4,000 livres. Si vous les recevez à point, je continuerai à vous envoyer tout de suite tout le reste de vos comptes, car je veux que vous receviez régulièrement tout ce qui est destiné pour l'Académie royale qui est sous votre direction.

Vous ne m'avez point encore mandé si les Cardinaux Ottobon et Albani, l'abbé de Gamaches et les deux bibliothèques de Rome ont reçeus, de ma part, les livres des médailles du Roy que je leur ai envoyé, n'ayant été remercié que du seul Cardinal Gualterio.

Informez vous en au juste et de ma part, et rendez m'en compte au plus tôt.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 120.

2546. — POERSON A D'ANTIN.

Le 5^e octobre 1723.

Monseigneur, — Le Cardinal Pereira, portuguais, ayant eu ordre du Roy son maître de retourner à Lisbonne, fut, il y a trois jours, prendre l'audience de congé du Pape; mais, comme cette Éminence se plaît fort à Rome, l'on dit que le Saint Père lui fera obtenir quelque délai.

Un archidiacre portuguais ayant été tué, ces jours passez, dans Rome, par son valet, qui l'avoit maltraité de plusieurs coups de bâtons, l'on a favorisé la fuite de ce valet, et l'on dit que le ministre qui représente icy sollicite cet archidiaconat qui est d'un gros revenu.

Le Cardinal Scotti est party pour aller trouver le Cardinal Albano, camerlingo, qui est à une de ses abbayes près d'Urbain, de laquelle il ne doit revenir qu'après la Toussaint.

Mercredy passé, feste de saint Michel archange, dont le Pape porte le nom, ce Saint Père fut dans l'église dud. saint, puis alla voir un nouveau portail que l'on fait à l'église de la Trinité des Pellerins¹, qui furent trouvez fort beaux.

Le Chevalier de Saint-Georges vint à Albano, vendredy, et dina chez le Cardinal Gualterio avec Madame la princesse del Piombino et M. l'abbé de Tansin; et, après quelques heures de conversation, ce prince s'en retourna à Albano.

Depuis quelques semaines, des poètes satiriques se sont mis à écrire des médisances outrées des personnes du premier rang de l'un et l'autre sexe. Le gouverneur de Rome s'en plaignant devant le Saint Père, le Pape lui dit, avec une modestie très admirable : « Nous qui les mériterions² plus que personne, cependant ils ne parlent point de nous. »

Le Cardinal Marescotti, estant entré dans la quatre-vingt dix-septième année de son âge, a fait chanter une messe de *Requiem* et l'a fondée, afin qu'à perpétuité l'on en dise une, tous les ans, à pareil jour.

L'on dit que le Cardinal Salerno ayant pris l'audience de congé du roy de Pologne, ce prince lui avoit fait compter trois mille ongres² pour payer son voyage.

Le Cardinal Gualterio, étant sur son départ pour sa villégiature d'Orvieto, fut rendre, hier, visite au Cardinal Tanara, doyen du Sacré-Collège.

Dimanche dernier, le Pape fut à la Minerve, puis visiter l'église de l'Ara-Celi, ce Saint Père jouissant, grâce au ciel, d'une parfaite et belle santé.

Vendredi dernier, le Cardinal Cinfuegos faisant la feste du *comple annos* de l'Empereur, le Cardinal Acquaviva l'envoya complimenter à cette occasion.

Les trois élèves, nommez *Natoire, de Lobel et Desrisé*³, que Votre Grandeur a eue la bonté d'envoyer à Rome, viennent d'arriver de Civita-Vechia, où ils ont été dix jours en quarantaine. Ils me promettent de faire de leur mieux pour profiter des grâces que Votre Grandeur leur a bien voulu accorder. De mon costé, je tâcheray de remplir mes devoirs afin de mériter de plus en plus la continuation de l'honneur de la puissante protection de Votre Grandeur, de laquelle j'ose espérer qu'elle voudra bien se souvenir dans la grande nomination qui se doit faire à la Toussaint⁴.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 130.

= 1. Vasi, *Tesoro sagro*, II, 80-2.

2. Faut-il lire 3,000 onces? ongres ne s'explique pas.

3. L'architecte *Antoine Derizet*. Voyez l'article du *Dictionnaire* de Lance, I, 213-4.

4. Poerson ne rappelle-t-il pas là sa demande d'un bénéfice, qu'il n'a d'ailleurs jamais eu?

2547. — D'ANTIN A POERSON.

Le 12^e octobre 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 12, par laquelle vous m'informés que les cinq élèves destinez pour l'Académie de Rome sont arrivés et que vous en avez bonne opinion.

Si je suis trompé cette fois-cy, ce ne sera pas ma faute, car j'ai choisi ce qu'il y avoit de meilleur et de plus grande espérance dans nos Académies. Vous me rendrez compte de la façon dont ils se tourneront.

Je n'ai rien à vous mander de plus par cet ordinaire et suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 127.

2548. — POERSON A D'ANTIN.

Le 12^e octobre 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, de son duché de Bellegarde, du 13 septembre, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'il y a eu peu de jours très chauds et que, du reste, l'été a été le plus beau du monde. Permettez-moy, s'il vous plaît, Mgr, de vous dire que le tems de ce pays a assez bien ressemblé à celui de France, et toutes les campagnes sont couvertes de monde.

Les cinq élèves que Votre Grandeur a bien voulu gratifier sont arrivés. Les deux sculpteurs arrivèrent le 18 de septembre, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur d'en rendre compte à Votre Grandeur. Les s^{rs} *Sérisay*¹, *de Lobel* et *Natoire* arrivèrent le 5 octobre.

Tous me paroissent de bons sujets et me marquent beaucoup de bonne volonté, et j'ay de grandes espérances de ce choix, dont je fais, d'avance, bien des remerciements à Votre Grandeur².

A la fin, l'on a sçeu que les congrégations extraordinaires, que l'on a tenues au palais du Pape, estoient à l'occasion de la nomination de trois sujets que la cour de Vienne avoit nommés pour trois éveschez du royaume de Naples, lesquels ont été tous trois refusez absolument.

Le Pape fut, dimanche, à l'Ara-Celi, où il vid deux grandes tables de marbre sur lesquelles l'on a gravées de belles inscriptions en reconnoissance de l'honneur que le Pape leur a fait d'assister au chapitre général, et, sur la seconde table de marbre, sont écrits les noms et les années de trois autres Papes de la mesme maison qui ont aussi assisté à des chapitres généraux du mesme Ordre.

Vendredy dernier, le Chevalier de Saint-Georges vint dîner chez Mgr le Cardinal Gualterio, puis s'en retourna à Albano.

Le Cardinal Albéroni a, dit-on, fait poser ses armes, de marbre blanc, sur son palais, avec les *fioschi*³ de porphiré, ce qui est une marque qu'il est seur d'avoir le Chapeau dans peu de tems.

Le Cardinal de Sainte-Agnès a, dit-on, dépesché un courier

extraordinaire, par ordre du Pape, à Vienne, après avoir eu une longue conférence avec le Cardinal Cinfuegos.

M. l'abbé de Tansin, qui est en villégiature à Albano, a, dit-on, écrit à M. Doria, maître de chambre du Saint Père, pour demander audience au Pape sur quelque ordre reçus de la cour, et peut-être bien encore au sujet de l'escalier de la Trinité du Mont.

Les médecins avoient persuadé au Pape de faire un peu d'exercice en venant au Vatican se promener dans la bibliothèque, dîner dans ledit Vatican, puis voir la figure de l'Empereur Charlemagne qu'un sculpteur florentin y fait par ordre du chapitre. Mais, estant survenu une pluye extrêmement froide, le Pape ne sortit point.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 124.

= 1. Poerson n'a pu encore retenir ce nom. Il s'agit de *Derizet*, l'architecte.

2. Depuis : « Les cinq élèves » ; Lecoy, p. 176.

3. Poerson veut dire les *focchi*.

2549. — LE COMTE DE MORVILLE A M. DE LA CHAUSSE.

Le 12 octobre 1723.

..... Quoique, suivant les dispositions et les mesures prises pour la construction du grand escalier de l'église de la Trinité du Mont, il n'y ait rien à désirer pour les circonstances que vous observez qui estoient nécessaires, vous me ferez plaisir de m'envoyer, quand vous aurez eu le temps de le former, un mémoire sur ce sujet et qui remonte jusqu'au temps où le legs des fonds destinez à cet édifice a été fait.

Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2550. — M. DE LA CHAUSSE AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 12 octobre 1723.

..... Le Pape s'est enfin déterminé sur l'escalier de la Trinité du Mont et le Cardinal de Sainte-Agnès dit, il y a quelques jours, au Père général des Minimes, que Sa Sainteté se contentoit qu'il se

servit du dessin de l'architecte du couvent et qu'il luy donnât la conduite de l'ouvrage.

Dimanche dernier, le marquis Teodoli, parent du Pape, alla le trouver pour lui confirmer ce que ce Cardinal lui avoit dit et s'offrit d'aider l'architecte de ses conseils, s'il le jugeoit à propos. Comme ce marquis, qui a du goût et de l'expérience dans l'architecture, est chargé de la conduite du grand portail de l'église de Saint-Jean-de-Latran, qui est un ouvrage considérable, qui doit être incessamment commencé, il est à présumer qu'il n'a offert son secours que par un pur motif d'honnêteté.

Le Père Général a paru seul dans cette négociation, et ses représentations ont été trouvées si justes et si bien raisonnées qu'elles ont eu tout leur effet. Aussi, le Pape s'est déclaré qu'il vouloit le traiter comme un ancien ami et lui donner toute satisfaction.

Il a donné part de cette résolution à M. l'abbé de Tencin, qui est toujours à la campagne, dont il ne vient que le mercredi matin pour y retourner le soir.

J'apprends que M. Judice, majordomme du palais, en est extrêmement mortifié, et, comme il est fort hautain, il n'a pu cacher son chagrin et il a même laissé échapper quelques paroles piquantes, qui auroient pu être relevées par un séculier et que la modestie d'un Religieux doit laisser tomber. Il auroit été fâcheux que la nation eût essuyé un pareil mépris d'un homme qui n'est pas attaché à ses intérêts....

Reçue le 29 octobre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2551. — L'ABBÉ DE TENCIN AU ROI.

A Rome, le 12 octobre 1723.

Votre Majesté m'ordonne, par sa dépêche du 21 septembre, de luy envoyer un mémoire sur la construction de l'escalier de la Trinité du Mont.

J'ay l'honneur de satisfaire à ses ordres; j'auray celuy de luy envoyer les meilleurs modèles de ceux qui ont été proposez, sitôt que le Pape se sera déterminé à celuy dont il souhaiteroit l'exécution par préférence aux autres.

Sa Sainteté désiroit qu'en attendant on commençât toujours à

jetter les fondements, qui, dans tous les cas, pourront servir. Je déclaray que je ne pouvois consentir à ce que l'on mît la main à l'œuvre jusqu'à ce que j'eusse reçu les ordres de Votre Majesté; que, quoiqu'il y eut lieu de croire qu'ils seroient conformes aux désirs de Sa Sainteté, cependant il convenoit de les attendre.

Le Pape me fit dire, il y a quelques jours, que, dez qu'il avoit consenti aux propositions qui lui avoient été faites, lesquelles, à la vérité, il n'avoit pas jugé à propos d'admettre lorsque le Cardinal de Rohan étoit à Rome et que ses prédécesseurs avoient toujours constamment rejetées, il croyoit qu'il ne restoit plus aucune difficulté et que je devois être muni de tous les pouvoirs nécessaires. Je persistay dans ma réponse.....

Reçue le 29.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2552. — MÉMOIRE JOINT A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

En 1656, le s^r Gueffier laissa, par son testament, aux Religieux de la Trinité du Mont, une somme de 10,000 écus, pour être employée à la construction d'un escallier, qu'il souhaitoit être fait pour la commodité des Religieux et des gens à pié.

Il ordonna que cette somme seroit employée en lieux de Mont^t et qu'on accumuleroit les intérêts des intérêts jusqu'à la concurrence de 20,000 écus, qui étoient le prix qu'il jugeoit que ledit escallier pourroit coûter, ajoutant qu'à cet effet on prendroit la permission du Pape.

Cette permission fut accordée et a été renouvelée de tems en tems, de manière que le premier fond, qui n'étoit que de 10,000 écus, est accru présentement jusqu'à la somme d'environ 50,000.

De ce fond, il en a été détourné, de tems en tems, quelque portion, que les Religieux ont obtenu du feu Pape, pour l'embellissement de leur maison. Je ne sçay pas si le ministre du Roy en eut connoissance, mais je sçay bien que la chose s'est faite sans en avoir demandé ny obtenu l'agrément de Sa Majesté.

Clément XI fit tous ses efforts, dans les dernières années de son pontificat, pour que cet ouvrage fût mis à exécution de son tems.

L'ingérence qu'y voulurent avoir les ministres et les officiers du Pape fit naître des difficultés qui ne purent être surmontées.

Je ne sçay toutes ces choses-là que par ouï-dire, n'ayant aucun mémoire de ce qui s'est passé avant moy, ni sur cet article, ny sur aucune autre matière que ce soit.

Aussitôt qu'Inocent XIII fut monté sur le thrône, il témoigna son empressement pour voir élever cet édifice et fit ses instances au Cardinal de Rohan pour en faciliter la conclusion.

Il fut alors déclaré au Pape qu'il pouvoit choisir tel modèle qu'il jugeroit à propos et qu'on ne demanderoit que la gloire d'exécuter ses ordres. On m'a assuré qu'il fut ajouté que Sa Sainteté pouvoit nommer quelque prélat, avec lequel le ministre du Roy agiroit de concert.

Pour moy, je n'ai jamais voulu admettre cette société, croyant qu'il étoit plus de la dignité de la couronne que celui qui a l'honneur d'être chargé des ordres du Roy présidât seul à l'ouvrage.

C'est sur ce pié-là que j'ai toujours négocié. En effet, jusqu'ici, le Pape ne m'a proposé personne et il a imposé silence à ceux de ses officiers qui prétendoient que l'ouvrage en question étoit de leur département ou qui vouloient s'en attirer l'inspection, entre autres le majordome et la préfecture des chemins et des ouvrages publics.

On se propose, en premier lieu, d'exécuter la volonté du s^r Gueffier et de mettre dans le lieu le plus apparent du bâtiment une inscription qui portera le nom du Roy, celui du Pape régnant. Le testateur a souhaité qu'on y ajoutât celui du ministre du Roy qui résideroit à Rome dans le tems de l'exécution de sa fondation. J'auray soin d'envoyer l'inscription, sur laquelle il sera nécessaire d'avoir les ordres du Roy.

2^o On se propose de faire une forte muraille, pour soutenir les terres le long de la montagne, lesquelles, s'éroulant tous les jours, entraîneroient insensiblement et l'église et le couvent, et de faire en même temps un parapet ou un mur d'appuy, ce qui, en servant d'ornement, fera la plus belle promenade, la plus commode et la plus fréquentée qui soit à Rome.

Plusieurs modèles furent faits du tems de Clément XI. Comme l'ouvrage est destiné à la commodité du public, le Pape a pris le sentiment de beaucoup de personnes, sans avoir encore pu fixer un choix.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. C'est-à-dire en billets, ou, comme on dirait, en actions du mont-de-piété de Rome, qui était en même temps une véritable banque d'État.

2553. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

Versailles, le 19^e octobre 1723.

..... Comme vous avez cessé, dans vos dernières lettres, de parler de ce qui concerne l'escalier de la Trinité du Mont, je ne puis m'empêcher de vous faire observer que, nonobstant tout ce qui a été concerté entre le Pape et vous et tous les préparatifs faits pour cet ouvrage, il convient, et même il importe qu'avant que l'on mette la main à l'œuvre, le Roy ait veu et approuvé le dessein qui doit estre suivi.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2554. — L'ABBÉ DE TENCIN AU ROI.

A Rome, le 19 octobre 1723.

Sire, — J'ay l'honneur de répondre aux ordres dont Votre Majesté m'a honoré le 28 du mois passé.

Le 15 de celui-cy, je fus à l'audience du Pape. L'affaire de l'escalier de la Trinité du Mont et de *Castro*¹ y furent traitées (*sic*) longuement.

La première a été réglée de la manière qui pouvoit être la plus agréable à Votre Majesté, puisque tout dépendra de ses ordres et qu'aucun officier du Pape n'aura inspection dans cet ouvrage. *Ils ont eu du dessous dans tous les chefs, mesme dans le choix du modèle, auquel le majordome et le préfet des chemins s'estoient retranchés, pour se conserver au moins une part indirecte, en obtenant la préférence en faveur de leur architecte. Je crus devoir leur enlever cette dernière ressource, et, à cet effet, je fis faire un nouveau modèle par l'architecte des Religieux, dans lequel je fis usage de toutes les meilleures observations qui avoient été faites et qui avoient été le plus du goût du Pape. Ce modèle a eu l'approbation de Sa Sainteté.*

Elle espère que Votre Majesté voudra bien aussi y donner la sienne et en ordonner l'exécution. Il a été jugé le plus convenable au terrain et le plus proportionné aux fonds; il est cotté sous la

lettre A. J'ay l'honneur de l'envoyer à Votre Majesté, avec deux autres faits il y a longtemps.

Je donnay beaucoup d'éloges à la fermeté du Pape. Il me dit, en riant, que je m'étois défié de sa simplicité, que j'avois commencé à la connoître en le voyant parvenir où il étoit, et que, depuis, je me confirmois tous les jours davantage dans cette opinion par la façon dont il gouvernoit, *n'ayant laissé prendre à personne auprès de lui de crédit ni d'autorité et ne donnant accès qu'à la justice et à la vérité; qu'il estoit bien glorieux pour lui, et en mesme temps bien consolant pour ceux à qui il permettoit de l'approcher que l'on ne pût nommer personne, ni dans sa famille ni parmi ses ministres, qui eût le pouvoir de l'ébranler dans les résolutions qu'il avoit une fois prises ou de lui en faire prendre qui ne fussent pas convenables.* « Il est vrai, » dit le Pape, « qu'on n'a pu encore me mettre d'anneau, comme on en met en Italie aux busles pour les conduire; on me reproche cependant que l'abbé de Tencin me fait faire ce qu'il veut.... »

Reçue le 5 novembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Original signé. Trois projets en élévation des modèles proposés, grands dessins exécutés à l'encre de Chine, et cotés A, B, C, accompagnent ce document.—Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Les mots en italiques sont en chiffres. Il s'agissait de régler l'attribution de ce territoire.

2555. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 19^e octobre 1723.

.... Les médailles du sacre du Roy ont fait grand plaisir à M. le Cardinal Ottobon, aussi bien que la nouvelle du brevet de la pension de 2,000 livres sur l'abbaye de Saint-Paul en faveur du s^r Coltrolini.

J'ay donné au Régent du Collège romain celle qui luy estoit destinée.

Je joins icy la liste des personnes à qui il conviendrait d'en donner. Je prendrai la liberté de vous représenter, Monsieur, qu'en me les envoyant, c'est me les donner à moi-même; elles me tiendront lieu d'autres petits présents que je ne sçaurois me dispenser de faire....

Reçue le 5 novembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2556. — LISTE DES MÉDAILLES¹.

(Pièce jointe à la lettre de l'abbé de Tencin au comte de Morville,
du 19 octobre 1723.)

Le Pape (il en faudroit plusieurs);
M. le Cardinal Gualterio;
MM. les Cardinaux Albani;
M. Banchieri, secrétaire de la Consulte;
M. Ansidei, assesseur du Saint-Office;
M. Lambertini;
M. Riviera²;
Et quelques-unes pour donner dans l'occasion.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Commémoratives du sacre du Roi.

2. Secrétaire du Sacré Collège.

2557. — M. DE LA CHAUSSE AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, ce 19 octobre 1723.

..... Votre Excellence jugera par elle-même du dessein de l'escalier de la Trinité du Mont, qui a été fait par l'architecte du couvent, que M. l'abbé de Tencin envoie à la cour.

Je suis pénétré, Monseigneur, de toutes les bontés de Votre Excellence et je n'ai point de termes de remerciements proportionnez à mes obligations infinies; mon attention à remplir mes devoirs et à obéir à ses ordres, mon attachement fidel (*sic*) et inviolable pour le service de l'État et de la Nation marqueront mieux à Votre Excellence quels sont les sentiments de ma vive reconnoissance que ne pourroient faire mes foibles expressions.....

Reçue le 5 novembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

2558. — D'ANTIN A POERSON.

Le 24^e octobre 1723.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 28.

Comme vous ne me donnez aucun éclaircissement positif sur

la distribution des livres que j'ay envoyés à Rome, j'écris aujourd'hui à M. l'abbé de Tansin pour le prier de me mander ce qu'ils sont devenus. Je suis persuadé qu'il en a fait un bon usage; mais il est nécessaire que je le sçache.

Je crois que vous ne serez pas fâché d'apprendre que le Roy a augmenté les appointements de mon gouvernement de 20,000 livres.

Rendez ma réponse à M. l'abbé de Gamaches et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 124.

2559. — L'ABBÉ DE TENCIN AU ROI.

A Rome, le 26 octobre 1723.

..... Je dois ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Majesté, touchant la construction de l'escalier de la Trinité du Mont, que je me propose de ménager un petit fond qui puisse suffire pour l'entretien à perpétuité de l'ouvrage, et que ce fond-là restera entre les mains des Religieux sous l'autorité de Votre Majesté.....

Reçue le 12 novembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2560. — POERSON A D'ANTIN.

Le 2^e novembre 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre du 4 octobre, de sa Maison-Rouge, près Orléans¹, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle a eue la bonté d'envoyer la lettre à M. de La Motte, pour qu'il me fasse le plaisir de me faire remettre 4,000 livres, afin que, s'ils sont payées régulièrement, elle puisse se servir de cette occasion pour envoyer à Rome ce qu'elle destine pour l'entretien de son Académie.

J'espère donc, l'ordinaire prochain, recevoir la réponse de M. de La Motte, et, en attendant, j'ay emprunté 1,000 écus de M. Belloni, qui est le fameux banquier auquel j'espère que l'argent sera adressé, et dont j'ai l'honneur de faire par avance de très humbles remerciemens à Votre Grandeur.

Pour répondre à Votre Grandeur au sujet des livres en question, j'aurai l'honneur de lui dire que M. le Cardinal Ottobon en a reçu un, que je luy ai dit être de votre part, Monseigneur.

M. le Cardinal Albano en a eu un aussi, à ce que l'on m'a dit, car il a toujours été dehors depuis ce tems-là. Ainsi, je n'ai pu avoir l'honneur de le voir.

A l'égard de M. de Gamaches, il n'en a point eu encore; mais j'espère qu'il en aura, et, pour lors, j'aurai l'honneur d'en informer Votre Grandeur.

Les nouveaux élèves paroissent plains de bonne volonté et montrent de bonnes dispositions; ils ont dessinez des figures antiques avec assez de bons goûts, tant les sculpteurs que les peintres. Ils doivent tous commencer, la semaine prochaine, l'étude des mathématiques, et, s'ils continuent comme ils ont commencé, l'on aura tout lieu d'en espérer de grands et heureux succez.

M. l'abbé de Tansin étant retourné de sa villégiature, j'allai, hier, lui rendre visite. Il avoit compagnie. Il me dit qu'il avoit reçu une lettre de Votre Grandeur; puis, il nous dit que le Roy vouloit faire changer le Cours-la-Reine et que, par ce changement, il doit revenir des sommes très considérables pour Votre Grandeur.

L'on s'attendoit que le Pape assisteroit aux fonctions des festes de tous les saints et, chaque jour, les Cardinaux espéroient d'avoir le Saint Père à leur teste, comme aux autres cérémonies; mais, le temps n'ayant pas esté comme on l'auroit pu souhaitter, ce Saint Père n'est point sorty de son appartement, et l'on sçait, d'ailleurs, qu'il jouit, grâce au ciel, d'une parfaite santé.

Le Nonce du Pape, qui devoit, disoit-on, partir pour aller à Naples, est encore incertain du tems de son voyage, la cour de Vienne prétendant, à ce que l'on dit, lui retrancher la pluspart des droits dont ses prédécesseurs jouissoient depuis très longtemps, ce qui intrigue cette cour.

L'on dit que l'ambassadeur de Portugal a obtenu de faire faire des recherches dans les archives du Vatican, que l'on y a trouvé de fort beaux et anciens manuscrits, dont l'on fait des extraits; mais il est difficile de pénétrer de quelle matière ils traitent, parce qu'ils en font un peu de mystère.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

= 1. Il y a cinq Maison-Rouge dans le Loiret; celle qui est relativement la plus importante est dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, qui est du canton d'Orléans; ce doit être celle dont il est ici question.

2561. — D'ANTIN A POERSON.

Le 7^e novembre 1723.

Je crois avoir oublié, Monsieur, de vous accuser la réception de votre lettre du 20 septembre, ce que je fais avec celle du 16 octobre ¹.

Je vous recommande fort les élèves dont vous me parlez et n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 133.

= 1. Les lettres de Poerson sont du 12 et non du 16 octobre, du 21 septembre et non du 20.

2562. — LE ROI A L'ABBÉ DE TENCIN.

A Versailles, le 9^e novembre [1723].

M. l'abbé de Tencin, j'ay reçu, avec la lettre que vous m'avez escrite, le 19 du mois dernier, les modèles qui ont été faits pour la construction de l'escalier de la Trinité-du-Mont.

Je donne mon approbation à celui auquel le Pape a donné la sienne. Ainsy, je ne vois plus rien qui puisse empescher que l'on ne procède à cet ouvrage, du moment que les choses sont réglées de manière que tout dépendra des ordres que je jugeray à propos de donner, et, sur ce pied-là, tenez vous seur que je seray content de ce qui sera fait.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2563. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

Le 9 novembre 1723.

..... Mgr le duc d'Orléans n'a pas encore eu le temps de me donner ses ordres sur la liste des personnes à qui vous proposez d'envoyer des médailles; mais je les recevray incessamment. Cependant, je les ay prévenus par raport à M. le Cardinal Gualterio, et, dans la lettre que je luy escriis aujourd'huy, je luy en

adresse trois semblables à celles qui vous ont été remises pour M. le Cardinal Otthoboni.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 65o. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2564. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

A Versailles, le 9 novembre 1723.

Vous estes en état, Monsieur, par la lettre du Roy, de faire mettre la main à l'œuvre pour l'escalier de la Trinité-du-Mont.

Je ne vous renvoye point ny le modèle cotté A, auquel Sa Majesté s'arreste, ny les deux autres, croyant que vous en avez d'autres desseins. Si néanmoins ils vous estoient nécessaires, mandez-le moy, et je vous les adresseray.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 65o. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2565. — POERSON A D'ANTIN.

Le 16^e novembre 1723.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre du 24^e octobre, par laquelle j'apprends, avec une joye infinie, la continuation des marques d'amitié, d'estime et de confiance que S. M., à l'exemple du grand héros, son prédécesseur, continuë à donner au mérite de Votre Grandeur en lui accordant les 20,000 livres d'augmentation sur son gouvernement.

Je prie de tout mon cœur le Seigneur que Votre Grandeur en jouisse maintes et maintes années. C'est le seul souhait, Mgr, que nous puissions faire pour elle et pour nous, dans l'état heureux où elle se trouve comblée d'honneurs, de richesses et de toutes les bénédictions du ciel et de la terre, pour la durée desquels, ma pauvre aveugle et moy, faisons continuellement des vœux auprès du Seigneur.

M. de Gamaches est encore à la campagne, ce qui est que je n'ay pu lui remettre la lettre de Votre Grandeur, dans le mesme temps un volume de l'*Histoire métallique*, que M. l'abbé de Tansin me donna devant-hier pour luy, ce que je ferai de la part de Votre Grandeur.

Le mesme jour, devant-hier, j'eus un assez long entretien avec M. l'abbé de Tansin au sujet des livres en question, et me dit qu'il en avoit donné un au Pape et un autre au Cardinal Albano, le troisième au Cardinal Ottoboni, lequel, estant protecteur des églises de France, croyoit que cela lui estoit dû; qu'à l'égard des bibliothèques, il n'en avoit point donnez parce qu'il attendoit que ceux que Votre Grandeur a envoyé à Madame sa sœur fussent arrivez pour les distribuer tous en mesme temps à la bibliothèque Vaticane, à la fameuse de la Minerve et aux Minimes françois, qui sont de ses amis.

M. Aubourg, n'ayant pu convenir avec le s^r Water pour les 4,000 livres que Votre Grandeur avoit destinée pour son Académie de Rome, j'ay, par le moyen du R. P. Conrad, procureur général des Bénédictins, trouvé une personne icy qui a bien voulu prendre ma lettre de 4,000 livres sur M. Aubourg, payable au 15 du mois de décembre, au cours des espèces dans ce temps-là; pour laquelle lettre j'ay reçu 476 écus romains et 19 bayoques, ce qui est au prix de 8 livres 8 sols l'écu romain. J'espère de la bonté de Votre Grandeur qu'elle approuvera cet expédient, n'ayant pu faire autrement.

L'on dit que le défunt Grand-Duc ayant laissé l'État chargé de dettes, le prince, son fils, a retranché des pensions qu'il donnoit à des particuliers dans les pays étrangers, ce qui montoit à plus de 400,000 écus par année.

Depuis peu de jours est arrivé un marquis Adanis, qui est fils d'un nottaire de Terny, petite ville sur le chemin de Rome à Lorette, lequel a, dit-on, fait une immense fortune à Paris dans le commerce du Mississipi. Il a été dans sa petite ville devant que de venir icy, et y a fait, dit-on, de grandes aumônes, ce qui lui attire de grandes bénédictions.

Des lettres de Gesnes disent que le prince de Toscane a rejeté les propositions que lui avoit [fait] le comte Stampes, officier de l'Empereur.

Le Pape sortit, dimanche, accompagné des Cardinaux Sainte-Agnès et Ollivieri. Il alla à Saint-Martin. Ce Saint Père y fut reçu avec les Cardinaux Paulucci, Corradini, Ptolomei, Scotti et Salerno. De là, le Saint Père passa à Notre-Dame de la Victoire et fut rencontré par les Cardinaux doyens Barbarin, Saint-Clément Albano, Camerlingue et le Cardinal Zondondery.

M. l'abbé de Tansin retourna hier de Zagarola, se rendit le soir à Monte-Cavallo et eut une longue conférence avec M. Riviera. J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 137.

2566. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

A Versailles, 16 novembre 1723.

..... Le Roi a fort loué le party que vous prenés de ménager, sur ce qui est destiné à la construction de l'escalier de la Trinité-du-Mont, un fond qui suffise à l'entretien de l'ouvrage.

..... Outre les personnes à qui vous avés marqué qu'il seroit à propos de donner des médailles, que je compte vous adresser au plus tost, je vous en enverrai aussi pour M^{rs} les Cardinaux Acquaviva, Sainte-Agnès, Coradini et Conti.

Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2567. — D'ANTIN A POERSON.

Le 21^e novembre 1723.

J'ai reçu, [Monsieur,] votre lettre du 2.

Il me tarde de sçavoir que vous ayez reçu les premières 4,000 livres que je vous ai envoyées pour continuer à vous en envoyer jusqu'à parfait payement, car je ne veux point que notre Académie soit en reste. Je serois ravi d'avoir affaire au s^r Beloni, car, par mon exactitude à payer, vous ne manquerez jamais d'argent.

Je suis content de ce que vous me mandez au sujet de nos livres, et plus encore de la façon dont nos élèves se tournent. J'avois pris toutes les mesures nécessaires pour que cette voiture fût bonne; j'espère qu'ils répondront à ma bonne volonté et que vous y donnerez tous vos soins pour cela.

M. l'abbé de Tansin est fort bien instruit du changement du Cours-la-Reine, mais mal de mes revenants bons.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 135.

2568. — POERSON A D'ANTIN.

Le 23^e novembre 1723.

Monseigneur, — Devant-hier, M. de Gamache revint de la villégiature d'Albano. Je fus aussitôt le voir et eus l'honneur de lui présenter, de la part de Votre Grandeur, le livre des médailles, qu'il reçut avec une joye infinie, ce qui, joint à la lettre dont elle l'a honorée, lui fit tant de plaisir qu'il m'avoua n'en avoir point ressenty de pareil depuis qu'il est hors de France, et, dès aujourd'huy, il fera ses très humbles remerciemens de l'un et de l'autre à Votre Grandeur.

L'on dit à présent, dans Rome, que la principale affaire pour laquelle le Cardinal Salerno étoit allé en Allemagne avoit pour objet la restitution de Comachio ; mais que, n'ayant pas trouvé d'expédient du goût de l'Empereur, il est revenu sans rien faire, ce qui a engagé cette cour à ne point divulguer le véritable motif de ce voyage infructueux.

Quelqu'uns disent icy que M. Poussin est allé en Moscovie, pour traiter, à ce que l'on croit, d'un accommodement entre le Czar et le roy Georges d'Angleterre, et l'on espère que cet ajustement pourra procurer au Chevalier de Saint-Georges un heureux retour en France et, apparemment, ailleurs.

L'on assure que le comte de Gubernatis a obtenu son congé et qu'il doit retourner dans peu à Turin, et l'on dit qu'il viendra en sa place un sujet d'un grand caractère, pour tâcher de terminer les différends qui durent depuis si longtemps entre les deux cours.

Le bruit se répand que le prince de Toscane a trouvé dans un tiroir une somme de trois cent mille écus, en monnoye d'or, avec un billet où est écrit : « Dot de Madame la grande-duchesse. »

Le marquis Damis, de Terni, qui a été en France, où il a eu plusieurs aventures, à ce que l'on dit, est venu à Rome, où il a rendu visite à M. l'abbé de Tansin. Il a été aussi plusieurs fois chez M. le Cardinal de Sainte-Agnès, premier ministre du Pape, et, dit-on, a obtenu pour un de ses frères un titre de nottaire apostolique, puis s'en est retourné en sa petite ville de Terni, où l'on dit qu'il veut faire bâtir un palais.

Il est arrivé à Rome un ministre de M. le duc de Lorraine, qui se nomme de Montureux, lequel a rendu visite à M. l'abbé de Tansin. Je sçay qu'il a esté au palais du Pape et a eu de longues

conférences avec M. Doria, maître de chambre du Saint Père; mais je ne sache pas encore qu'il ait pu avoir audience de Sa Sainteté.

Dimanche, le Cardinal Cinfuegos, ministre de l'Empereur, donna, dans son palais, une grande et magnifique feste, à l'occasion du nom de Saint-Charles que porte l'Empereur. Il y eut grand jeu, grand concert de voix et d'instrumens, un très somptueux soupé, puis un sac de tout ce qui estoit sur les tables, à l'imitation d'une feste que les vice-roys font tous les ans à Naples, que l'on appelle *la Cocagne*.

Il se trouva à cette feste les Cardinaux Origo, Gualterio, Acquaviva, Barbarin, Spinola, de Saint-Clément Albano, Scotti, Ollivieri, del Giudice, de Sainte-Agnès, Ottoboni, les ambassadeurs de Portugal, de Venise, de Malte, M. l'abbé de Tansin, le comte de Gubernatis et M. de Montureux, envoyé de Lorraine, et plusieurs autres cavaliers qui profitèrent de cette belle et superbe feste.

Le Pape a tenuë consistoire, dans lequel il a fait trois évêques pour les Vénitiens; mais l'on compte comme chose seûre que, vers Noël, il en fera un où le Cardinal Albéroni sera compris. L'on ajoute que le Chevalier de Saint-Georges et M. le Cardinal Acquaviva font tout de leur mieux pour y contribuer chacun de leur part.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 141.

2569. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

Le 23 novembre 1723.

..... Je vous réserve dix médailles du Sacre, pour les présenter au Pape. Il y en a deux grandes et deux moyennes d'or et six d'argent. Le premier ordinaire vous portera celles destinées pour les six Cardinaux que je vous ay nommez et vous en recevrez, par le second, pour les quatre prélats que vous avez désignez.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 651. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2570. — POERSON A D'ANTIN.

Le 30^e novembre 1723.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir deux lettres de la

part de Votre Grandeur, la première de Chantilly, du 31 octobre, la seconde de Rambouillet, du 7 novembre, auquel j'auray, s'il lui plaît, l'honneur de luy répondre, en lui confirmant que ses derniers élèves sont supérieurs en mérite à ceux qui les ont précédés depuis du temps.

Le s^r *Lobel*, peintre, a desjà de l'acquit et beaucoup d'ardeur pour ses études, et son émule, le s^r *Natoire*, marquent bien de l'envie de profiter des belles choses qui sont à Rome. Le s^r *Bouchardon*, sculpteur, a du talent et une grande application, ce qui doit le conduire à un bon terme. Le s^r *Adam*, aussy sculpteur, quoique plus jeune, s'il continue, le suivra de bien près. Le s^r *Courlade* se fortifie dans le dessein des figures, et le s^r *Derizay*, qui étudie aussy pour être architecte, commence à dessiner des figures, étude si nécessaire aux architectes et dont il n'avoit point de principe. Enfin, Monseigneur, ils ne négligent rien de ce qui peut les avancer, et tous paroissent avoir grande envie de bien faire.

L'agent de Modène a donné part au Pape que la princesse est heureusement accouchée d'un prince qui fait la joye de cet état.

Vendredy matin, les ambassadeurs de Portugal et de Malthe eurent audience du Pape. Celle du premier fut très longue.

L'abbé Scarlatti a reçu un courier, avec la triste nouvelle de la mort de M. l'Électeur de Cologne. L'on dit qu'il l'a tenue secrette pendant quelques jours pour obtenir premièrement la bule de la coadjutorie de Liège.

L'on dit à Rome que le nouveau grand-duc est d'une si grande économie que l'on doute qu'il envoie icy un ambassadeur extraordinaire. S'il ne le fait pas, cela pourroit bien interrompre la bonne correspondance qui a duré si longtemps entre les deux cours.

M. l'ambassadeur de Venise ayant fait venir des braves pour la garde de son palais, ces hommes, qui sont Esclavons, ayant rencontré de nuit, à quelque distance du palais, un curseur, ou sergent, qui portoit des assignations, que l'on met dans un trou fait exprès à la porte, suivant l'usage de Rome, ces braves, ignorant la langue et les usages de Rome, chargèrent ce curseur de cent coups de bâton, ce qui a esté très désagréable au Pape. En sorte que, quoyque ce seigneur soit personnellement très estimé, il ne sçait comment il pourra ajuster cette affaire.

L'on écrit de Florence qu'il y a paru une très sanglante satire contre le prince et son auditeur et que, l'ayant leuë avec attention, Son Altesse avoit dit que la plus grande partie de ce qui estoit

écrit pouvoit être vray. Puis, se tournant vers le seigneur auditeur, il luy dit qu'il prît bien garde que ce que l'on disoit contre luy ne se vérifiâ[t]. Après ces paroles, ce prince le congédia.

Le Pape a, dit-on, fait appeller Monseigneur Mattey, ce qui fait croire qu'au premier consistoire il pourra être fait Cardinal, ce qui lui est promis depuis bien du temps, à ce que l'on dit.

Dimanche, qui fut le premier de l'Avent, il y eut chapelle au Vatican, à laquelle assistèrent vingt Cardinaux, et Monseigneur Aldrovandi, ayant chanté la messe, porta le Saint-Sacrement à la chapelle Paoline. L'après-dîné, le temps s'estant fait très beau, le Pape vint à ladite chapelle, à l'adoration, où il parut en parfaite santé, au grand plaisir de tout le monde.

Le marquis Damis [a fait] pendant [du temps] quelque figure à Rome, mais le s^r Le Vieux, jouaillier, qui l'a veu à Paris, ayant obtenu un décret pour le faire arrester, cet aventurier s'est, dit-on, retiré vers Venise ou sur les terres dépendant du royaume de Naples, à ce que l'on dit.

Il court un bruit que le Czar s'est engagé de soutenir le commerce d'Ostende, sous condition que l'Empereur le reconnoitra pour Empereur d'Orient.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 144.

2571. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

Le 30^e novembre 1723.

..... Je vous remets des médailles pour MM. les Cardinaux camerlingue, Alexandre Albani, Corradini, Sainte-Agnès, Conti et Acquaviva; une d'or et deux d'argent pour chacun.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 651. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2572. — LISTE DES PERSONNES A QUI IL CONVIENT D'ENVOYER DES MÉDAILLES.

Décembre 1723.

Au Pape, deux grandes d'or, deux moyennes d'or, six d'argent.
Aux Cardinaux : camerlingue, Alexandre Albani, Sainte-Agnès,

Corradini, Conti, Acquaviva; à chacun une grande d'or et deux d'argent.

A MM. Banchieri, Ansidei, Lambertini, Riviera; à chacun une moyenne d'or et une d'argent.

A l'abbé de Tencin, une grande d'or et deux d'argent.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 650. — Communiqué par M. Tausserat.

2573. — D'ANTIN A POERSON.

Le 3^e décembre 1723.

Celle-cy n'est que pour vous faire part, Monsieur, de la perte que nous fismes hier. M. le duc d'Orléans tomba en appoplexie, sur les six heures et demie du soir, et mourut à sept heures trois quarts, sans qu'aucun remède pût le rappeler à la vie. La France regrettera longtemps un prince doué d'autant de bonnes qualitez.

Le Roy a déclaré sur-le-champ M. le Duc pour son Premier Ministre, lequel en presta serment une heure après. Nous ne pouvions mieux tomber; c'est un prince plein d'honneur et de probité, qui ne désire que le bien public et qui fera tout ce qu'il faut pour répondre à la confiance que Sa Majesté a en luy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 136.

2574. — D'ANTIN A POERSON.

Le 4^e décembre 1723.

J'ai reçu votre dernière lettre du 16.

Monsieur, j'estois bien persuadé que vous seriez bien aise de la nouvelle que je vous ai mandé.

J'ai reçu le détail de nos livres par M. l'abbé de Tansin, quoy qu'un peu tard. Il n'en faut plus parler.

Je n'ay sçeu que par votre lettre les difficultez qu'il y avoit de vous envoyer de l'argent. La lettre du Père Conrad sera acquittée à vuë, et toutes celles que vous tirerez sur le trésorier des Bâtimens; car rien n'est si aisé, avec cela, que de trouver de l'argent à Rome, et, si le sr Belloni a quelque méfiance pour les payemens, qu'il tire des lettres de change, dont il ne vous payera la valeur que

lorsque son correspondant aura reçu notre argent à Paris. Si vous manquez de fonds avec cela, ce sera votre faute.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 140.

2575. — POERSON A D'ANTIN.

Le 7^e décembre 1723.

Monseigneur, — Le Cardinal Cinfuegos, ayant [été] fait appeler par le Saint Père, eut une longue audience du Saint Père, sans que l'on ait pu sçavoir le véritable sujet.

L'on croit qu'il y fut traité de M. Allemani, qui est nommé à la nonciature de Naples, sur laquelle nomination la cour de Vienne fait de grandes difficultez. Et, le mesme jour, après cette longue audience, le nouvel auditeur pour l'Allemagne fut admis à baiser les pieds du Pape par le mesme Cardinal Cinfuegos.

L'on dit que le duc Salviati, qui est retourné de Florence, dit qu'il est encore incertain si le Grand-Duc enverra un ambassadeur en cette cour, craignant extraordinairement la dépense que cela pourroit lui causer.

L'on dit que les secrétaires des bureaux du Pape ont été fort occupez à écrire quantité de dépesches que l'on a envoyées, par des voyes secrettes, tant à la cour de Turin qu'à celle de Vienne.

M. Le Vieux, jouaillier, qui avoit intenté une affaire contre le marquis Damis, a perdu son procès, et le jouaillier condamné aux dépens. Ledit marquis est revenu à Rome triomphant et plus accredité que jamais. Il n'a pourtant point pu obtenir audience du Saint Père, pas mesme du Cardinal Conty.

Vendredy, M. l'abbé de Tansin fut à l'audience du Pape.

L'on travaille fortement à l'escalier de la Trinité-du-Mont. et, si l'on continue avec la mesme ardeur et le même nombre d'ouvriers que l'on a commencé, il y aura tout lieu de croire que le Saint Père, qui a fort envie de voir cet ouvrage terminé, jouira de ce plaisir dans peu de temps, par les grands soins que l'on y apporte pour le faire promptement.

L'on a tenue une congrégation des Cardinaux Coradiny, Conty, Paoluci, Sainte-Agnès et Imperiali, que l'on croit avoir [été] au

sujet de quelques propositions faites par le baron de Montheureux, nouveau ministre de la cour de Lorraine, et, samedi dernier, l'on en tint une seconde en datterie, composée des Cardinaux de Sainte-Agnès, Conti, Ollivieri, Coradini, Mgr Riviera et le sous-dattaire du Pape. Cependant, ce ministre n'a point encore pu obtenir audience du Saint Père.

Il fait un temps si froid et si rigide que le Pape ne fut point à la chapelle dimanche, mais il y eut vingt Cardinaux.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 148.

2576. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 7 décembre 1723.

Monsieur, — La dernière dépêche dont vous m'avez fait la grâce de m'honorer est du 16 octobre¹. Vous avez la bonté de me marquer qu'en envoyant les médailles que j'avois proposées, vous en joindrez pour MM. les Cardinaux Acquaviva, Sainte-Agnès, Corradini et Conti. Rien n'échape à votre sagesse, Monsieur. Dans la crainte de demander trop, je m'étois réduit au nécessaire; vous voulez bien aller jusqu'à l'utile.....

..... Si je ne craignois de me rendre importun, Monsieur, je vous proposerois encore deux prélats à qui l'on pourroit donner des médailles. *Ce sont MM. Banchieri et Petra, tous deux candidats pour la première promotion.*

Le premier s'est fort bien comporté dans l'affaire des contumaces, et auparavant dans celle de l'entrée des troupes du Roy à Avignon, qui fut prise icy avec tant de vivacité qu'un Cardinal proposa de rappeler le Nonce.

Le second est secrétaire de la congrégation des évêques et régulier, et, quoique Napolitain et dévoué à l'Empereur, j'ai toujours eu lieu de me louer de luy.

Reçue le 24.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 651. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Erreur du secrétaire, il faut lire *novembre*.

2577. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS DU ROI
POUR L'ANNÉE 1723.

Académie de France à Rome.

9 décembre 1723-28 janvier 1724 : au s^r *Poerson*, directeur de l'Académie royale de peinture et sculpture entretenue à Rome par Sa Majesté, pour son payement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de ladite Académie pendant l'année 1723 (2 p.) 12,500 liv.

Archives nationales, comptes des bâtimens, O¹ 2223, fol. 313.

2578. — POERSON A D'ANTIN.

Le 14^e décembre 1723.

Monseigneur, — Il est si naturel de rendre des hommages à Votre Grandeur que j'ose me flatter qu'elle voudra bien agréer les miens au commencement de cette année et les vœux ardents et sincères que je forme sans cesse pour sa prospérité et pour sa gloire. Je m'estimeray fort heureux, Monseigneur, si Votre Grandeur daigne recevoir, avec sa bonté ordinaire, ces nouvelles assurances de mon respectueux attachement et se ressouvenir que, comblé de ses bienfaits et pénétré d'une juste reconnoissance, j'ay toujours fait profession d'estre, avec soumission et le plus profond respect, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 152.

2579. — POERSON A D'ANTIN.

Le 14^e décembre 1723.

Monseigneur, — Le Pape Innocent XI, qui étoit protecteur des hommes de belles-lettres, estant mort, la pauvre Académie des Arcades s'est jettée sous la protection de Sa Majesté portugaise, laquelle l'a acceptée, et [il] a commencé par luy envoyer quatre mille écus romains pour marque de sa protection, ce qui réveille les Muses, en sorte qu'elle se prépare à chanter ses louanges.

La semaine passée, M. l'abbé de Tansin donna un grand dîné au Cardinal Acquaviva et à tous ceux qui sont du party d'Espagne.

Mercredy au soir, le Cardinal Acquaviva fut plus d'une heure

et demie en conférence avec le Cardinal de Sainte-Agnès, et, après cette longue audience, cette Éminence alla chez le Chevalier de Saint-Georges, qui s'intéresse beaucoup en faveur du Cardinal Albéroni, qui, à ce que l'on croit, recevra le Chapeau tant désiré.

Le Pape assista, jedy, à la congrégation du Saint-Office, qu'il fit tenir dans un cabinet, près de la chambre où ce Saint-Père couche, et, après que cette congrégation fut finie, Sa Sainteté donna une longue audience au Cardinal Acquaviva et une plus longue encore au Cardinal del Giudice.

Le prince Octaviano Médicis étoit venu de Naples à Rome dans le dessein d'aller complimenter le nouveau Grand-Duc à Florence; mais, ayant pénétré qu'il n'y auroit pas tout l'agrément qu'il auroit pu y attendre, il a, dit-on, pris le party de s'en retourner à Naples, sa patrie.

Le Chevalier de Saint-Georges fut, vendredy, visiter la princesse Pamphilio, dont le palais est très beau et orné de beaux tableaux, puis il passa au palais Rospigliosi, et, après l'avoir bien vu, il se rendit au palais d'Espagne, chez le Cardinal Acquaviva, puis chez le Cardinal Gualterio, où ce prince resta jusqu'à neuf heures du soir ou environ.

L'on assure que, lundy prochain, il y aura un consistoire, dans lequel il sera publié, par le Pape, le bref d'absolution, puis, après la feste, le Cardinal Albéroni recevra le Chapeau.

Vendredy, l'ambassadeur de Venise fut à l'audience du Cardinal Patron; mais, samedi, les archers de la campagne conduisant un prisonnier, par une petite rue, près le palais de Venise, le coupable cria : *Au secours!* Les gens des écuries ayant appelé : *Au secours!* les archers s'estoient sauvez, et avoient délivrez le criminel. Comme cette affaire est arrivée qu'à peine celle des Esclavons a été accommodée, il y a des gens qui croient que ce nouveau ministre, qui n'ayme pas la dépense, seroit charmé de ne point achever cette ambassade, qui coûte beaucoup.

L'on fit, hier, la feste de Sainte-Lucie, où, malgré une grosse pluye, le Cardinal Ottoboni se rendit, en grand et nombreux cortège, ainsi que le Cardinal Gualterio; mais le Cardinal Acquaviva ne put s'y trouver, ayant un furieux accès de goutte. Il y eut grande et belle musique, mais point de festin, les affaires de M. le Cardinal Ottoboni ne luy permettant pas de faire cette dépense. M. l'abbé de Tansin se trouva aussi à cette feste, à Saint-Jean-de-Latran.

Le Chevalier de Saint-Georges a eu une conférence d'une heure et demie, dans la Chartreuse, avec le Cardinal Albéroni, et l'on dit pour seur que le Cardinal aura le Chapeau au premier consistoire du mois de janvier.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 150.

2580. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 14 décembre 1723.

Monsieur, — J'ay reçu les deux lettres particulières que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 novembre et les dix médailles du sacre du Roy, que je présenteray au Pape à ma première audience.

Reçue le 31.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 651. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2581. — D'ANTIN A POERSON.

Le 20^e décembre 1723.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 23 et 30 novembre.

Je ne suis point étonné que M. l'abbé de Gamaches ait bien reçu mon présent et ma lettre. Je connois sa politesse.

Je suis fort aise de ce que vous me mandez des talens et des bonnes dispositions où sont vos nouveaux élèves. C'est à vous à leur faire bien employer leur temps et à les piquer d'émulation, puisqu'ils en sont capables.

Je vous remercie de vos autres nouvelles et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 147.

2582. — POERSON A D'ANTIN.

Le 21^e décembre 1723.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre du 21 novembre, dans laquelle elle a la bonté de me marquer qu'il luy tarde de sçavoir si j'ay touché les

4,000 livres qu'elle a destinées pour commencer le payement de son Académie de Rome, jusques à parfait payement. Elle a la bonté d'ajouter que, par son exactitude à faire payer les lettres, que l'Académie ne manquera jamais d'argent.

Votre Grandeur sera, à présent, informée, [par] le banquier Vua-ter, que le sr Belloni, n'ayant pu convenir avec M. Aubourg, trésorier des Bâtimens, j'ay esté obligé d'avoir recours à un banquier des amis du R. P. Conrade, procureur général des Bénédictins, qui a applany toutes difficultés en prenant ma lettre de 4,000 livres, pour laquelle il m'a donné quatre cens septantes et six écus, qui font, monnoie de France, mil six cens quatre-vingt-neuf livres neuf sols neuf deniers, ce qui fait à raison de 8 livres 8 sols l'écu romain.

Votre Grandeur, Monseigneur, a tout sujet d'estre contente des élèves qu'elle a honoré de son choix. Ils ont du mérite, une conduite très sage et ont entre eux une noble émulation à s'avancer et tâcher de mériter l'honneur de sa protection.

Nous venons d'apprendre la triste nouvelle de la mort de Monseigneur le duc d'Orléans, qui cause à tous les bons serviteurs du Roy une véritable affliction, surtout lorsque l'on réfléchit à un accident si impréveue et qui auroit pu avoir de très mauvaises suites, si le Roy n'y avoit remédié par le prompt choix d'un si digne successeur.

L'honneur que j'ay d'appartenir à Votre Grandeur me rend très sensible sur tout ce qui regarde son illustre maison. C'est le motif qui m'engage, Monseigneur, à luy faire très respectueusement mes complimens de conjouissance sur le mariage de Mgr le comte de Toulouze avec Madame de Gondrin, bru de Votre Grandeur. Je souhaite qu'elle en retire tout ce qu'elle peut désirer, et, surtout, celle de voir naistre des princes qui représente[n]t ses grandes vertus.

Le Pape a tenu hier consistoire, dans lequel Monseigneur Riviera fit lecture du bref qui absout le Cardinal Albéroni. Ainsi, voilà cette grande affaire terminée, et, au prochain consistoire, il aura le Chapeau. M. le Cardinal de Sainte-Agnès lui annonça cette agréable nouvelle et les Cardinaux l'ont envoyé complimenter.

Le Pape proposa, dans le consistoire qu'il tint hyer, plusieurs églises de France et, entre autres, celle de Cambray, à l'occasion de laquelle, pour faire connoître à tout le monde la grande considération que ce Saint Père faisoit des grandes qualités et mérites

de feu Monseigneur le duc d'Orléans, il accorda le *gratis* toute entière des bulles à ce prélat, qui auroient monté à plus de 15,000 écus.

L'on dit qu'il paroît que le nouveau Grand-Duc se pourroit bien refroidir avec cette cour, contre toutes les maximes du Grand-Duc, son père, qui a toujours conservé un grand crédit dans la cour de Rome.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958.

2583. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 23 décembre 1723.

..... J'ay reçu les médailles pour MM. les Cardinaux que vous avez nommé (*sic*), Monsieur. Outre les dernières que j'ay pris la liberté de vous proposer, s'il estoit possible, je vous supplerois encore d'y en ajouter une pour M. Ruspoli, secrétaire des mémoires, et pour M. Doria, qui, dans ses fonctions de maître de chambre, me fait tous les plaisirs qui peuvent dépendre de luy.....

Reçue le 31.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 651. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2584. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28^e décembre 1723.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir deux lettres, de la part de Votre Grandeur, l'une du 3 décembre et la seconde du 4 du même mois.

Par la première, elle me fait l'honneur de m'instruire de la mort funeste de Mgr le duc d'Orléans, laquelle nous a causé une extrême douleur, particulièrement à moy, qui avois eu l'honneur de luy enseigner les principes du dessein pendant près de deux ans¹, sans aucun interrest, mais pour l'honneur de servir un prince si grand et si accompli.

Mais la prudence du Roy y a promptement remédié par le choix d'un prince dont Votre Grandeur nous fait l'éloge d'une manière que nous devons espérer toutes sortes de biens pour l'avenir.

Dans celle du 4 du même mois, Votre Grandeur me fait la

grâce de me dire qu'elle ne sçeu[t] que par mes dernières lettres les difficultés qu'il y avoit de trouver de l'argent à Rome, mais qu'il seroit aisé d'y remédier; que, pour y parvenir, Votre Grandeur fera payer à veuë la lettre que j'ay tirée par le banquier, il sig^r Carlis, ami du R. P. Conrade, ainsi que les autres dont j'auray besoin pour le service de l'Académie, Votre Grandeur voulant qu'elle soit payé.

Votre Grandeur a la bonté d'ajouter, dans la même lettre, qu'elle a reçu, par M. l'abbé de Tansin, le détail de la distribution de ses livres, qu'elle en est contente, qu'il n'en faut plus parler. J'auray l'honneur d'obéir, Monseigneur, à ses ordres, en cela comme en toutes choses.

Le comte de Marsilli, pour détruire les faux bruits qui avoient couru de luy dans les *Gazettes* d'Hollandes, où ils avoient dit qu'il s'estoit fait Turc.....

Il y a, à Rome, un gentilhomme, de la part du duc de Bouillon, pour avoir une dispense en faveur de la princesse Sobieski, qui avoit épousé un prince de cette maison, que l'on dit estre mort à Metz, le jour après son mariage. C'est en faveur du frère cadet que l'on sollicite cette dispense.

L'ambassadeur de Portugal a esté à l'audience du Pape, pour luy donner part de la naissance du prince, pour laquelle ce ministre fait préparer de grandes et superbes festes.

Le Cardinal Acquaviva fait tout son possible pour obtenir à Mgr son neveu la vice-légation d'Avignon, sur les instances que Mgr Delci a faites au Pape pour retourner en ce pays, parce que ledit seigneur est toujours [souffrant] et que l'air du pays ne luy convient pas. Mais Mgr Acquaviva espéreroit de passer de la vice-légation d'Avignon à la légature ou nonciature de France, qu'il souhaite très ardamment, à ce que l'on assure.

La veille de Noël, il n'y eut que les Cardinaux Salera, Acquaviva, Ptolomei et Zondodari, qui se trouvèrent à la musique, aux matines et au souppé, qui ordinairement est magnifique, rempli de triumphes et de choses rares.

Le lendemain, jour de Noël, tout le Sacré-Collège se trouva à la chapelle, où le Cardinal del Judice chanta la grande messe, à laquelle le Pape ne se trouva pas.

Tous les Cardinaux du Sacré-Collège ont esté souhaiter les bonnes [.....] à Madame la princesse, femme du Chevalier de Saint-Georges, à l'exception du Cardinal de Cinfuegos et le Car-

dinal Tanara, decan du Sacré-Collège, qui est un peu incommodé, mais qui envoya faire son compliment par son maître de chambre.

L'ambassadeur de Venise a fait son entrée, où il y avoit un prodigieux nombre de carosse, à ce que l'on dit, tous les Cardinaux et les princes y ayant envoyé.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, Monseigneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 156.

= 1. Passage visé dans Lecoy, p. 175, à la note.

2585. — D'ANTIN A POERSON.

Le 3^e janvier 1724.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 7 et 14 décembre.

Je vous rends mille grâces de tous les bons souhaits que vous faites pour moy. Je ne doute point qu'ils ne soyent sincères et j'ose me flatter de votre amitié, fondée sur l'envie véritable que j'ai de vous faire plaisir. Soyez persuadé que je n'en négligeray jamais les occasions et que je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 153.

2586. — POERSON A D'ANTIN.

Le 4^e janvier 1724.

Monseigneur, — Le premier jour de l'an, estant allé saluer M. l'abbé de Tansin, j'y conduisit le s^r de l'*Estache* et les six élèves de l'Académie, qu'il reçeut très gracieusement, et, après qu'ils furent partis, je restay avec luy.

Il me dit qu'il avoit reçu une lettre de la part de Votre Grandeur, puis, il me dit que, désirant faire l'escalier de la Trinité-du-Mont le plus beau qu'il pourroit, il y avoit destiné des figures¹ de pierres travertines; qu'il décidera, sur ce que je luy avois dit des talens des s^{rs} l'*Estache*, *Bouchardon* et *Adam*, de leur en faire faire quelqu'une, sous le bon plaisir de Votre Grandeur, d'autant plus que cela peut servir à leurs avancemens et à l'honneur de la nation qui fait faire cette dépense. Ainsi, Monseigneur, nous espérons que Votre Grandeur l'aura pour agréable.

Pour obéir à l'honneur de ses commandemens, qui veut acquitter ce qui est deuë à son Académie, j'ai commencé à tirer une lettre de 4,000 livres, dont je n'ay touché que 476 écus romains, faisant, monnoie de France, celle de 1,689 livres 9 s. 9 d. tournois. Ainsi, Monseigneur, en exécution de ses ordres, pour continuer, je prends la liberté aujourd'hui de tirer sur le même M. Aubourg, trésorier des Bâtimens, une lettre de 8,500 livres, qui me produira 1,000 écus romains, à 8 livres 10 s. l'écu, ce qui fera, avec la première de 1,689 livres, celle de 5,237 livres 9 s. 6 d.

J'ay tiré cette somme en trois lettres payables au 5 de février, sçavoir : l'une de 3,500 livres, la seconde de 2,600 livres et la troisième de 2,400 livres, ce qui fait en tout 8,500 livres et dont je touche 1,000 écus romains, ce qui vaut 3,548 livres, monnoie de France.

Il est arrivé un courrier de Mgr Massei, Nonce à Paris, mais l'on a tenu ses dépêches fort secrettes au palais. Ce que l'on sçait, c'est que les commis de la secrétairerie ont esté fort occupés depuis l'arrivée de cet extraordinaire et que l'on a dépêché vers l'Allemagne.

Le Saint Père n'a point assisté, le jour de Noël, à la chapelle, ny, le jour de l'an, au compliment de *multos annos* que luy fait le Sacré-Collège, mais le Cardinal doyen, estant entré dans l'intérieur de l'appartement, luy fit un petit discours, de la part des Éminences, auquel le Pape répondit qu'il leurs estoient obligé, mais qu'il avoit esté et estoit encore indisposé, ce qui l'empêchoit d'assister, comme il le souhaiteroit, puis il adjouta :

« Que dira le Sacré-Collège de nous voir inutile comme nous sommes et absolument incapable d'assister à aucunes fonctions? »

Ce Saint Père continua à dire quelques paroles obligeantes et humbles pour le Sacré-Collège, auxquelles le Cardinal doyen répondit avec des sentimens pleins de respect et de reconnoissance.

L'ambassadeur de Portugal, dans une pompe toute extraordinaire, a fait chanter le *Te Deum* dans l'église nationale. Les Cardinaux Acquaviva et Cinfuegos s'i sont trouvez et cinquante-huit prélats.

Le soir, ledit seigneur ambassadeur donna le divertissement d'une pastorale en musique, où se trouvèrent les Cardinaux del Giudice, Ottoboni, Saint-Clément Albano, Gualterio, Acquaviva, Scotti, de Sainte-Agnès, Cinfuegos, Conti, Pereira, Colonne et

trente-cinq prélats. Grands rafraîchissements et illuminations. Cette superbe feste doit durer trois soirs.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 159.

= 1. C'est-à-dire des statues.

2587. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

A Versailles, le 4 janvier 1724.

..... Je vous enverray des médailles pour M. Petra et les deux autres prélats que vous me désignez. Je crois vous en avoir envoyé pour M. Banchieri, qui est un de ceux que vous me nommez nouvellement.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 651. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2588. — D'ANTIN A POERSON.

Le 10^e janvier 1724.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 21.

Le sr Aubourg a acquitté sur-le-champ les 4,000 livres du Père Conrade, et, comme vous ne me donnez point d'avis d'avoir tiré d'autres lettres de change, j'ay peur que vous ne vous laissiez manquer de fonds. Prenez vos mesures là-dessus.

Je suis fort aise que vos élèves se tournent bien et qu'il y ait entre eux une noble émulation. Exhortez-les bien de ma part à continuer, car j'en espère beaucoup.

Je suis fort aise, en mon particulier, que l'affaire du Cardinal Albéroni soit finie. Allez luy en faire compliment de ma part.

Rendez pareillement l'incluze à M. le Cardinal Gualterio.

Je vous souhaite encore une fois la bonne année et que je puisse trouver, dans le cours de celle-cy, les occasions de vous marquer l'estime et l'amitié que j'ay pour vous.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 156.

2589. — POERSON A D'ANTIN.

Le 11^e janvier 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la

part de Votre Grandeur, dattée de Versailles, du 20 décembre 1723, dans laquelle elle me fait la grâce de me marquer qu'elle est bien aise des bonnes dispositions que les élèves qui sont à présent dans l'Académie se trouvent avoir dans les différents tallens auxquels ils s'appliquent.

Je ne manqueray pas de faire tout ce qui pourra dépendre de mes soins pour qu'ils en profitent, en les piquant d'une noble émulation, et j'en espère un bon succès.

Le temps ayant esté très beau depuis quelques jours, le Pape s'est promené dans ses jardins de Monte-Cavallo, avec quelqu'uns de ses prélats domestiques, et ce peu d'exercice sembloit luy avoir fait du bien. Ainsi a-t-il fait, dit-on, deux petites pierres, qui ont deu le soulager; cependant, il est souvent mélancolique.

L'on a tenu une congrégation, composée des Cardinaux Coradini, Conti, Olivieri, dans l'appartement du Cardinal de Sainte-Agnès, avec les seigneurs Inarafoschi, Riviera et le sous-dattaire; ce qui fait croire que c'est pour des affaires de datterie.

L'abbé Scarlati, agent de Bavière, a dépesché un courier portant les brefs nécessaires à l'évêque de Munster, pour succéder à l'électorat de Cologne et pour l'archevêché de Liège.

Jeudy matin, feste des Rois, l'on tint chapelle à Monte-Cavallo, où il se trouva vingt-sept Cardinaux. Ce fut le Cardinal Barbarin qui chanta la messe.

La princesse Savelli est morte dans un âge fort avancé.

Le Cardinal Albéroni demande à la cour d'Espagne la permission de mettre sur son palais les armes de cette couronne, comme pensionnaire et attaché aux intérêts de cette monarchie; mais, comme il a de puissans ennemis, l'on attend la réponce avec beaucoup de curiosité. Cependant, l'on doit tenir demain consistoire, où l'on croit qu'il recevra le Chapeau de Cardinal.

L'on travaille à la secrétairerie d'état, pour faire partir, dit-on, [un] courier pour la cour de France, et l'on parle d'en changer le Nonce, sans nommer celuy qui pourra luy succéder.

Le Saint Père avoit deffendu aux princesses de sa famille de se trouver à la feste qu'a donné l'ambassadeur de Portugal, parce que ce roy s'obstine à vouloir Mgr Bichi pour Cardinal.

Le Cardinal Ottobon a fait une assemblée de l'Académie des Arcades, où estoient invités des Cardinaux, et M. l'abbé de Tancin, n'ayant point de titre, ne s'y est point trouvé, quoyqu'il en eut esté prié. La cour sera obligée de luy envoyer un titre, si elle

veut le conserver avec honneur, comme il le mérite, car il sert bien le Roy et a beaucoup de mérite.

L'on dit que le jeune Cardinal Albano rencontre beaucoup de difficulté pour arriver à la nonciature, à laquelle il estoit destiné, manquant d'argent et [à cause] de sa grande jeunesse.

L'on a tenu, lundy, une congrégation des évêques, où l'on a fait l'examen d'un Alleman, qui, sans la protection, n'auroit passé.

Le bruit court que le Chevalier de Saint-Georges est appellé en France, par le Roy, et qu'il doit aller à Reims, où l'on doit travailler efficacement pour ses intérêt à son rétablissement.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 162.

2590. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 11 janvier 1724.

..... J'ay trouvé, Monsieur, dans votre dernier paquet, les médailles destinées aux quatre prélats. Il y en avoit aussi pour moy, que je dois entièrement à vos bontés. J'avois été totalement oublié.....

Reçue le 28.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 654. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2591. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

A Versailles, le 18^e janvier 1724.

..... Je vous remets trois médailles d'or et trois d'argent, pour MM. Petra, Ruspoli et Doria.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 651. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2592. — POERSON A D'ANTIN.

Le 25^e janvier 1724.

Monseigneur, — Sur la fin de la semaine passée, l'ambassadeur de Portugal eut une très longue conférence avec le Cardinal de Sainte-Agnèse, laquelle roula, dit-on, sur le dessein que le roy de

Portugal a de faire le prince dom Emmanuel, son frère, Cardinal-Infant.

Ce qui confirme cette idée, c'est que l'ambassadeur de cette couronne achète un grand nombre de beaux chevaux, fait faire beaucoup de vaisselles d'argent, amasse bon nombre de belles choses. L'on est au moins persuadé que ce prince viendra à Rome cette Année Sainte.

Le Cardinal Acquaviva a fait des protestations au tribunal de la Rotte, au sujet du procès que le prince dom Antoine de Parme a contre le duc, son frère, pour la succession qui leur doit revenir et dans laquelle la reine veut partager un tiers.

Mercredy, le Pape fut, accompagné des Cardinaux Olivieri et Coradini, en l'église de Saint-Thomas des Anglois, dans laquelle il y eut des indulgences plénières en forme de jubilé, pour une persécution faite en Angleterre contre les catholiques. Ce Saint Père laissa, en sortant de cette église, une cédule de trois cens écus romains. Ce Saint Père fut reçu par seize Cardinaux.

Puis, de là, il alla voir les travaux du pont Saint-Ange, puis passa par la place d'Espagne et y examina le grand escalier, qui s'avance par les soins de M. l'abbé de Tancin.

Samedy, faisant un très beau temps, le Pape fut en l'église de Sainte-Agnès, où estoit la feste, hors des murs, qui est la plus belle promenade de Rome, accompagné des Cardinaux Sainte-Agnèse et Olivieri, et à la porte de l'église se trouvèrent les Cardinaux Colonna, Albéroni et Albano.

L'on s'estoit trompé, la semaine passée, lorsque l'on disoit que l'on avoit dépesché un courrier avec la dispense de mariage de la princesse Sobieski et M. de Bouillon.

Le courrier partit pour porter le bref d'éligibilité à l'archevêché de Cologne, en faveur de M. le prince d'Auvergne, et le Chevalier de Saint-Georges a eu audience du Pape au sujet des troubles d'Angleterre, mais il n'a point été question desdites dispenses.

L'on dit, à Rome, que le roy de Sardaigne traite un mariage du prince de Piedmont, son fils, avec une princesse de Modène, et que Mgr le duc de Bourbon et M. le comte de Charolois doivent épouser les deux autres princesses, ce qui donne matière aux politiques romains à faire des raisonnements.

Il a, dit-on, passé par Rome le secrétaire *regio* du vice-roy de Naples, qui va en diligence à la cour de Vienne, pour des affaires que l'on dit estre de la dernière conséquence.

L'on dit qu'il est venu un second courier au Cardinal Acquaviva et qu'il le tient à son palais, en sorte que l'on ne peut savoir le sujet de ses commissions.

Ce qui est de sûr est que le marquis de Saint-Philippe, envoyé d'Espagne à Gesne, en est parti pour se rendre à Parme, de la part de la reine d'Espagne, pour tâcher de trouver un ajustement entre les deux princes.

Samedy, le Pape fut à Sainte-Agnès, où estoit la feste hors des murs, avec les Cardinaux Olivieri et le premier ministre. Il y fut reçu par les Cardinaux Colonna, Albéroni et Albano.

Dimanche, M. l'abbé de Tancin fut, pendant une heure et demie, à l'audiance du Pape, qui le reçeu[t] avec beaucoup de joye; ensuite, ce ministre fut chez le Cardinal Conti et le Cardinal de Sainte-Agnèse. Depuis cette audiance, il court un bruit que ce ministre est dans l'attente de quelques grandes nouvelles de France.

Il est arrivé deux couriers de Vienne. L'un est passé à Naples et l'autre est chez le Cardinal Cinfuegos, lequel a fait demander audiance au Saint Père.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 165.

2593. — D'ANTIN A POERSON.

Le 29^e janvier 1724.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 28 décembre et du 4 janvier, qui ne sont que des réponses aux miennes et qui ne contiennent gueres que des nouvelles générales. Ainsi, je n'ay pas grandes choses à y répliquer.

M. l'abbé de Tancin m'a écrit au sujet du dessein où il est d'employer quelques-uns de vos élèves. Je suis charmé qu'il pense assez bien d'eux pour vouloir s'en servir dans un ouvrage qu'il veut qu'il soit beau, mais j'apprehende fort que vos élèves ne répondent pas pleinement à son envie et je ne les juge pas encore assez habiles pour faire honneur à notre Académie.

C'est à vous à en juger; mais, en tout cas, allez de ma part trouver M. l'abbé de Tancin et luy offrez tout ce qui dépend de nous.

Je luy écris les mêmes choses par cette ordinaire.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 161.

2594. — POERSON A D'ANTIN.

Le 1^{er} février 1724.

Monseigneur, — La lettre que j'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, du 3 janvier, est si remplie des marques de votre bonté à mon égard que, quelque chose que je puisse faire, le reste de ma vie ne pourra qu'imparfaitement vous en marquer ma très humble et très vive reconnoissance.

Je voudrois, Monseigneur, pouvoir, par mes soins redoublés, faire connoître à Votre Grandeur et à tout le monde ma gratitude pour tant de grâces reçues, mais il n'y a, Monseigneur, que le Seigneur qui puisse m'acquitter envers elle. C'est pourquoy ma pauvre aveugle et moy supplions de tout notre cœur le Seigneur notre Dieu qu'il comble de toutes ses saintes bénédictions Votre Grandeur et toute son illustre famille.

L'on fait icy la feste du bienheureux André Conti, Religieux de l'ordre de saint François, ce qui a causé une dispute entre les Récollets, les Cordeliers et les Capucins, quoyque ces réformes n'ayent été faites que depuis sa mort.

Le Pape, pour les apaiser, a ordonné qu'il seroit honoré sous le nom de Franciscain, sans autres distinctions. Il estoit de la famille du Pape d'aujourd'huy et a eu deux oncles papes, qui, tous deux, l'ont voulu faire Cardinal, ce qu'il a refusé généreusement pour vivre et mourir pauvre religieux de Saint-François.

Le Pape fut l'honorer, devant-hier, en l'église des Saints-Apôtres, où [sont] les Cordeliers, et il doit aller aujourd'huy à l'Ara-Cœli, où les Récollets font une feste magnifique en l'honneur de ce bienheureux, que l'on doit canoniser dans peu de temps; il y a trois cens soixante ans qu'il est mort; le duc, son parent, frère du Pape, a fait distribuer aux pauvres, pendant deux jours, des grandes charitez.

L'on dit que le Cardinal Cinfuegos a eu audience du Pape du depuis l'arrivée du courier de Vienne, et que l'Empereur demande le passage de quatorze mille hommes, pour les royaumes de Naples et de Sicile, et qu'il offre de restituer Commacio, mais l'on n'en

dit pas les conditions; après laquelle audience l'on assure que ledit Cardinal a dépêché son courier à Vienne.

Un sculpteur italien, qui estoit au service du Cardinal Ottobon, lequel a esté en Moscovie au service du Czar ou Empereur de ce pays, est de retour à Rome et a esté rendre compte de son voyage audit seigneur Cardinal, et, ensuite, à la *Propaganda fide*, et luy a apporté les concessions du Czar pour l'établissement des missions dans ce vaste empire. Il paroît qu'ils ne veulent que des Capucins, leur état de pauvreté les ayant plus touché que les autres missionnaires, qu'ils en excluë[nt].

L'on a tenu une congrégation, composée des Cardinaux Tanara, Pauluci, Fabroni, Gualterio, chez le Cardinal Corsini, au sujet, à ce que l'on dit, de l'opposition que fait faire l'Empereur à l'exécution du bref du Pape en faveur du prince électoral de Cologne, pour pouvoir estre élu évesque et prince de Liège, et l'on adjoute que cette difficulté de la cour de Vienne est pour faciliter l'élection du Cardinal de Saxe, ce qui est, à ce que l'on dit, une des principales affaires dont estoit chargé le dernier courier venu de Vienne.

Mais l'on ne croit pas que Sa Sainteté puisse ni veuille annuler le bref accordé à l'Électeur de Cologne. Au moins ce sont là les bruits qui sont répandus dans Rome.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 168.

2595. — POERSON A D'ANTIN.

Le 8^e février 1724.

Monseigneur, — Il fait des temps très variables à Rome pour la saison; ils font tomber dans une mélancolie qu'ils appellent hypocondrie. Pardonnez-moy, s'il vous plaist, Monseigneur, cet aveu; j'estois dans ce triste état, lorsque j'ay eu le bonheur de recevoir la lettre dont Votre Grandeur a bien voulu m'honorer le 10 janvier.

Sur-le-champ, elle m'a guéry comme par miracle. Elle est remplie de bonté et de grâce si extraordinaire qu'elle a produit en moy un retour de joye et d'une parfaite santé, dont je rends des grâces infinies à Votre Grandeur; mon esprit s'est tranquillisé en lisant ces charmantes paroles de sa part « je vous souhaite encore une fois la bonne année et que je puisse trouver, dans le cour[s]

de celle-cy, les occasions de vous marquer l'estime et l'amitié que j'ay pour vous. »

Après ces charmants caractères, je n'ay plus rien à souhaiter, Monseigneur; je m'estime trop heureux, et je ne dois plus que penser, avec ma pauvre aveugle, à continuer nos prières pour la santé et prospérité continuel de Votre Grandeur.

Suivant l'honneur de ses ordres, j'ay esté chez le Cardinal Albéroni, avec lequel j'ay eu l'honneur d'estre très longtemps. Sitôt que je luy ay parlé de la part de Votre Grandeur, il m'a fait l'honneur de m'embrasser, plein de joye, et m'a prié, en termes les plus expressifs, de vous marquer, Monseigneur, sa très humble reconnoissance du ressouvenir obligeant de Votre Grandeur.

Il m'a parlé des biens qu'il a procuré à l'Espagne par des établissemens qu'il y avoit commencé de faire, et encore comme il y avoit refusé de concourir à la quadruple alliance qui luy avoit esté proposé, et plusieurs autres choses que Votre Grandeur sçaura, que je ne pourrois avoir l'honneur de luy dire, il se déclara estre fort attaché à la France, et, en particulier, très humble serviteur de Votre Grandeur.

J'ay aussi rendu la lettre à M. le Cardinal Gualterio, qu'il a reçu avec bien de la joye, et me demanda, avec empressement si je ne sçavois point si M. l'abbé d'Antin ne viendroit point à Rome la prochaine Année Sainte. Je luy répondit que je n'en sçavois rien, mais que je le souhaitois plus que personne, pour jouir du bonheur de servir le très digne fils de mon seigneur et mon maître.

Les élèves de l'Académie, Monseigneur, ne se démentent point. Ils continuent avec la même ardeur et se veulent distinguer avantageusement de la pluspart de ceux qui les ont précédés.

M. le Cardinal Albéroni me vient d'envoyer une lettre que je prends la liberté d'adresser à M. Marchand; j'espère que Votre Grandeur me le pardonnera.

Depuis quelque jour, le Pape est attaqué de mélancolie, et il y a trois ou quatre jours qu'une de ses jambes s'enfla avec des rougeurs, ce qui allarma ses médecins et les obligea à luy donner quelques médicaments; et, hyer, ils ont trouvé à propos de luy tirer du sang. Je ne sçais ce qu'aura produit cette seignée, car, au Palais, l'on garde un grand silence.

Cependant, quelques jours auparavant, ce Saint Père alla à

l'Ara-Celi, pour la fête du bienheureux Conti, et fut reçu à la porte par le Sénat romain et par les Cardinaux Valemani, Pico de la Mirandola, Coradina, de Sainte-Agnès, Conti, Origo, Fabroni, Albéroni et Albano. Puis, il fit donner aux Religieux quatre cents écus romains pour la feste, et pareille somme à ceux des saints Apôtres.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 171.

2596. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 8 février 1724.

..... Je vous remercie très humblement, Monsieur, des dernières médailles que vous avez eu la bonté de m'adresser pour M^{rs} Petra, Doria et Ruspoli.....

Reçue le 26.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 654. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2597. — D'ANTIN A POERSON.

Le 9^e février 1724.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 11 et 18 janvier.

Je n'ay rien à ajouter à ce que je vous ay desjà mandé sur vos élèves. Ils sont en bonnes mains, et c'est à eux, et pour eux, de mettre à profit et leur temps et vos soins.

En revanche des nouvelles que vous m'envoyez, je joins icy liste de la promotion que le Roy vient de faire de chevaliers de l'Ordre et des mareschaux de France.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 165.

2598. — POERSON A D'ANTIN.

Le 15^e février 1724.

Monseigneur, — J'ay pris la liberté d'adresser à M. de La Motte les comptes de l'année 1723, ayant toujours la bonté de les recevoir très gracieusement et n'ayant jamais manqué de me rendre justice dans les occasions.

Il court, dans Rome, une nouvelle qui a surpris bien des gens, c'est, Monseigneur, que le roy d'Espagne a abdiqué la couronne et a cédé ses royaumes au prince des Asturies, son fils, et que, le 14, il avoit esté reconnu roy par les princes ses frères, par les grands, toute la noblesse et les peuples.

L'on dit aussi que le conseil de notre jeune monarque, ayant considéré la grande jeunesse de l'Infante, avoit prié le Roy d'envoyer M. le maréchal de Tessé pour faire quelque proposition à la cour d'Espagne sur ce sujet.

L'on dit aussi que le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse doivent aller en France et demeurer à Rheims, en Champagne.

M. le duc de Parme envoie un nouveau ministre en cette cour.

Le Cardinal Acquaviva fut, le soir, chez le Cardinal de Sainte-Agnès, et, après une heure et demie de conférence, il s'en alla. Puis, le Cardinal ministre monta chez le Pape, quoyqu'il fut tard.

Jeudy, l'on tint une congrégation consistorial[e], ce qui fait croire qu'il y aura bientôt consistoire, que l'on tient pour seur.

L'on dit que le Cardinal Albano de Saint-Clément a déplu au Pape, ayant escrit à l'Empereur les conditions sous lesquelles le deffunt vouloit accepter la restitution de Commacio, avec le marquis de Prié, qui avoit traité cette affaire lorsqu'il estoit à Rome, à des conditions plus onéreuses que celles que le Pape d'aujourd'huy régnant n'a fait.

Cette démarche imprudente, selon ce que l'on dit à Rome, n'est approuvée de personne. Le Saint Père luy en fait une forte réprimande, et, ensuite, il est parti pour Soriano.

Le Pape se porte beaucoup mieux, grâce au ciel. Il a signé un chirographe pour tirer de la Chambre vingt-cinq mille écus romains pour les fortifications de Commacio que l'Empereur y a fait faire.

Ce Saint Père tint, hier, consistoire, dans lequel il donna audience à tous les Cardinaux qui la luy demandèrent; puis nomma à deux évêchez du royaume de Naples, et, ensuite, il ferma la bouche au Cardinal Albéroni.

Devant que le consistoire fut commencé, l'on tint une congrégation à *propaganda fide*, composée des Cardinaux Tanara, Pauluci, Vallemanni, Fabroni, Coradini, Conti et Olivieri. L'on ne sçait si c'est pour les affaires de la Chine ou au sujet des mis-

sions que le Czar a, dit-on, accordé dans son pays aux Capucins.

Le Cardinal Peirera a reçu ordre du roy, son maître, de retourner incessamment à son évêché, sans avoir eu permission de paroître à la cour de Lisbonne.

Le Cardinal Acquaviva a eu une audience du Cardinal premier ministre du Pape.

Le Cardinal Albéroni a esté voir M. le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse.

Devant-hier, Madame la princesse de Piombino et M. l'abbé de Tancin soupèrent chez M. le Chevalier de Saint-Georges, où l'on dit qu'il y fut beaucoup parlé de la retraite du roy et de la reine d'Espagne au château de Saint-Ildefonse et des changemens arrivés en cette occasion.

Comme Votre Grandeur le sçait mieux que l'on ne sçait à Rome, je ne l'ennuieray point des nouvelles que l'on dit icy, qui varie d'un jour à l'autre sur ce sujet.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 176.

2599. — D'ANTIN A POERSON.

Le 20^e février 1724.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 25 janvier et 1^{er} février.

Je suis fort aise que vous soyez content de moy; mais il y a longtems que vous devez sçavoir comme je pense sur votre compte, et il ne tiendra pas à moy de vous en donner d'essentielles marques.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles, quoyqu'il y en aye peu de bien intéressantes; mais ce n'est point votre faute.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 171.

2600. — POERSON A D'ANTIN.

Le 22^e février 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, une lettre du 29 janvier, dans laquelle elle me fait celuy de me dire qu'elle appréhende que les élèves que

M. l'abbé de Tancin a demandé pour faire des figures à l'escalier de la Trinité-du-Mont ne répondent pas pleinement à son envie, et Votre Grandeur ne les croit pas encore assez habiles pour faire honneur à son Académie.

J'ay esté, sur-le-champ, voir M. l'abbé de Tancin. Nous avons raisonné ensemble de ces ouvrages, et, quoyque notre nation ait beaucoup de jaloux, connoissant les talents des élèves et la foiblesse des sculpteurs italiens, nous espérons que nos jeunes François se feront honneur s'ils exécutent cet ouvrage¹.

Beaucoup de gens croyent que c'est par pure politique que le roy d'Espagne a fait cet abandon de ses états, afin que le jeune roy puisse revenir contre la cession de l'Italie que les Espagnols ne peuvent supporter en patience.

L'on dit aussi que le Cardinal Albéroni a peine à se consoler de l'abdication du roy d'Espagne, particulièrement lorsqu'il réfléchit sur les sujets qui compose le conseil présent, qu'il croit gens plus propres à gouverner des cloîtres que des monarchies.

Le copiste du Pape a esté attaqué d'apoplexie dans l'antichambre de Sa Sainteté et y est mort sur-le-champ, ce qui troubla un peu les gens du Palais.

Le Pape luy-même n'est pas trop bien, à ce que l'on dit, et on a esté obligé de luy attacher les sangsues, qui luy ont fait beaucoup de bien, à ce que l'on dit au Palais.

Ce Saint Père a donné congé aux Cardinaux pour aller, selon la coutume, à Nettunno, qui est près de la mer, dans lequel lieu ils ne laisseront pas de raisonner et de prendre des mesures, en cas qu'il arriva quelque accident.

Dans le grand Palais, près de Pasquin, qui n'est point occupé à présent, l'on y fait un bal, quarente seigneurs et cavaliers ayant mis chacun vingt-cinq écus romains. L'on y va danser, et le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse y vont et y restent jusqu'au jour.

Le Cardinal Albéroni a fait sa première fonction, depuis qu'il est Cardinal, aux Religieuses Ursulines, en donnant l'habit à deux filles de bonne famille.

Le Cardinal del Giudice, ayant un grand et beau palais au Cours², où il y a de grands balcons, selon sa coutume y a invité des princesses, l'ambassadeur de Portugal, et, ce qui a esté fort remarqué, Mgr le Cardinal Albéroni.

Le Pape a donné un titre de marquis à un neveu du Cardinal

Gualterio, à ce que l'on me vient de dire. L'on dit aussi que cette Éminence aura, dans peu, le cordon bleu et que ce sera le Chevalier de Saint-Georges qui [le] luy mettra.

L'on a fait afficher, dans Rome, une deffense de commerce avec l'Albanie, la Morée et la Dalmatie et toutes les côtes de la mer Adriatique, parce que l'on dit que la peste fait ravage en ce pays-là. Les Vénitiens ont aussi fait les mêmes deffenses.

M. l'abbé de Gamache a esté indisposé; je l'ay veu encore hyer; grâce au ciel, il se porte à présent assez bien.

Le s^r *Le Moyne*, jeune peintre, qui est reçu de l'Académie, est arrivé à Rome ces jours icy, venant de Venise, avec M. Berger et M. de Croisil. C'est, je crois, M. Berger qui le deffraye, car on dit qu'il est riche et grand amateur des beaux-arts³, pour lesquels l'on dit qu'il a du goût et de la connoissance.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 180.

= 1. Depuis : « Votre Grandeur appréhende »; Lecoy, p. 177.

2. Dans le *Corso*.

3. Depuis : « Le s^r *Lemoine* »; Lecoy, p. 177.

2601. — D'ANTIN A POERSON.

Le 29^e février 1724.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 8, et le s^r de Courdoumer m'a lu celle que vous luy avez écrit.

Je suis fort aise de sçavoir comme vous pensez, ne voulant rien faire qui pût vous donner la moindre peine. Quand vous auriez voulu quitter Rome et revenir en ce pays-cy, je vous aurois exhorté d'y demeurer, car j'aurois bien eu de la peine à trouver un sujet qui pût aussi dignement que vous remplir votre place.

Mais il y a un temps où il n'est pas juste d'abuser de la bonne volonté de ceux qu'on employe et qu'il faut soulager, pour qu'ils puissent prolonger leurs services.

C'est dans cette vue que j'ay choisi le s^r *Bertin*¹, peintre, ancien de l'Académie, homme vertueux et sage et très bon sujet, pour apprendre sous vous son métier et pour vous soulager dans la conduite de vos élèves en tout ce que vous jugerez à propos de luy faire part.

Surtout, je vous recommande de luy donner vos conseils, de le

faire connoître à vos amis, de l'introduire le plus que vous pourrez dans les palais des grands seigneurs, ministres et Cardinaux, sachant combien vous y estes venu.

Surtout, je vous recommande l'union et l'amitié comme le point le plus nécessaire pour le service de Sa Majesté, qui doit estre notre unique objet.

Le s^r *Bertin* a, de son côté, toutes les instructions nécessaires pour que vous soyez content de luy. Je vous donneray avis du temps précis où il pourra partir.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Je suis fort aise que l'*Estache* réussisse bien et qu'il se perfectionne dans son art; mais il n'est point encore à portée d'être associé à une place comme la vôtre.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 174.

= 1. On lit dans une note sur *Nicolas Bertin*, qui pourrait bien être de lui-même : « La mort d'un si bon protecteur (M. de Louvois) lui fit perdre toute sa fortune. Il ne pensa plus qu'à faire tous ses efforts pour se passer de cette ingrate capricieuse, régler ses mœurs, mépriser les superflus des biens et des honneurs, se contenter de peu, tâcher d'acquiesce de la vertu. Persuadé qu'il estoit du bon choix qu'il fesoit, il refusa la direction de l'Académie de Rome, que M. le duc d'Antin luy avoit fait l'honneur de luy donner, l'ayant nommer plus de deux ans auparavant qu'il remercia, ayant toujours dans l'esprit pour principe : *Bonum est sperare in Domino quam sperare in Principibus*..... (Psaume 117, verset 9). » — *Mémoires inédits des académiciens*, II, 232.

2602. — POERSON A D'ANTIN.

Le 29^e février 1724.

Monseigneur, — C'est avec la plus grande joye du monde que j'ay appris que notre jeune monarque a donné le cordon bleu à Votre Grandeur, et, quoyque je fus bien persuadé que vos grandes qualités et votre mérite vous feroient bientôt jouir de ces marques d'honneur, j'en ay senti un plaisir que je ne puis exprimer¹.

Dans cet excès de joye, me seroit-il permis, Monseigneur, de luy demander, avec tout le respect imaginable, une copie de son auguste portrait, pour faire connoître à toutes les nations qui viennent à Rome le digne protecteur d'un établissement qui fait tant d'honneur à notre nation et qui servira d'exemple aux

peuples qui aymeront les sciences et les beaux-arts. J'espère donc cette faveur de la bonté du cœur de Votre Grandeur, puisque c'est pour sa propre gloire et pour notre bonheur, la suppliant d'estre bien persuadé que je recevray cette grâce avec une très respectueuse vénération et [un] très profond respect.

Mgr le Cardinal Gualterio m'a fait l'honneur de me dire qu'il avoit plus ressenti de joye à l'agréable nouvelle d'estre Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit qu'il n'en avoit ressenty lorsqu'il fut fait Cardinal. Il m'a chargé d'assurer Votre Grandeur qu'il prend véritablement part à tout ce qui arrive à Votre Grandeur, et de son tendre et respectueux attachement.

L'on parle toujours de la mélancolie du Pape, ce qui ne contribue pas peu à ses indispositions qui ont obligé les médecins à luy faire faire des cotaires aux jambes, qui commencent à le soulager, à ce que l'on dit.

M. l'abbé de Tancin a esté trouver le Cardinal Acquaviva à Albano.

Jeudy, les Cardinaux furent à la Chancellerie assister à l'exposition du Saint-Sacrement, que l'on met pendant les trois derniers jours du Carnaval, et les Cardinaux Scotti, Gualterio, Spinola, Imperiali et Altieri restèrent à disner chez le Cardinal Ottoboni.

Vendredy, M. l'abbé de Tansin fut visiter le Cardinal Albéroni, et fut trois heures en conférence avec ledit seigneur Cardinal.

Il est arrivé au port *Ripa-Grande* un désordre entre les marinières qui portoient le pavillon de l'Empereur; et, ayant voulu faire passer des marchandises de contrebande, les sbires en ont tué trois et ont eu quelqu'uns des leurs de blessés. Le Cardinal Cinfuegos demande de grandes réparations et a eu des conférences avec le Cardinal Sainte-Agnese, et encore au sujet de la restitution de Commacio, qui ne se fait point, au grand déplaisir de Notre Saint Père le Pape.

M. l'abbé de Tancin a eu audience du Cardinal de Sainte-Agnès, puis a été à Macarese, à trois mil de Rome, trouver le Cardinal Coradini; ce qui fait croire que cela regarde la Datterie.

Il court un bruit sourd, mais qui trouve peu de crédit, que le Cardinal Acquaviva, qui a servi très noblement l'Espagne dans des tems très difficiles, avec beaucoup d'honneur et de réputation, se trouve exposé à des ennemis de sa vertu, qui ont trouvez

dans le nouveau conseil d'Espagne des gens assez accrédités pour luy faire [perdre] son employ, sous le prétexte qu'il est Italien, par un esprit d'ingratitude et de mauvaises cabales.

Cependant, les hommes pleins de bon sens et d'honneur ne croient rien, ayant trop bonne opinion de la justice du Roy Louis premier, pour croire que ce prince, juste et équitable, y donne son consentement.

L'on dit que le Pape se porte beaucoup mieux, Dieu mercy, quoyqu'il fasse aujourd'huy un très vilain temps et de grands vents.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 183.

= 1. « ... Vendredy dernier, l'Académie a été en députation faire ses complimens à Monseigneur le duc d'Antin sur sa promotion, à laquelle Sa Majesté l'a nommé des chevaliers du Saint-Esprit... » — *Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, IV, 372.

2603. — D'ANTIN A POERSON.

Le 4^e mars 1724.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 15, avec celle pour le s^r de La Motte.

Je suis bien aise que vous ayés envoyé votre compte de 1723; cela s'appelle estre en règle comme je le désire.

Je vous réitère que les lettres que vous tirerez sur le trésorier seront toujours payées à veuë.

Il y a plus d'un mois que nous sçavons l'abdication du roy d'Espagne, et je crois même vous l'avoir mandé. C'est un exemple unique dans l'histoire.

Je ne vous conseille pas d'ajouter grande foy à vos autres nouvelles.

Comme je vous ais écrit au long par la dernière ordinaire, je n'ay rien de nouveau à vous mander aujourd'huy.

Je feray partir le s^r *Bertin*, votre suffragant, vers la fin d'avril.

Je suis, M., etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 179.

2604. — POERSON A D'ANTIN.

Le 7^e mars 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre dont Votre Grandeur a bien voulu m'honorer le dix février, avec la promotion de Messieurs les chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit et des maréchaux de France.

Je luy en rends un million de très humbles grâces et la supplie très humblement de me faire l'honneur de m'accorder la faveur que j'ay pris la liberté de luy demander, l'ordinaire passé, d'une copie de son auguste portrait, pour mettre dans son Académie de Rome et faire à tous les étrangers connoître l'auguste protecteur des sciences et des beaux-arts de la France, qui mériteroit de l'estre de toute l'Europe.

Pardonne[z], s'il vous plaît, Monseigneur, à l'ardeur de mon zèle, la liberté avec laquelle je luy demande cette insigne faveur, estant persuadé qu'il sera respecté et admiré de toutes les nations. Ne me refusez pas cette grâce, Monseigneur. J'ay l'honneur d'en supplier Votre Grandeur avec le plus profond respect et une passion qui n'aura de fin que celle de ma vie.

Mgr del Giudice, majordhomme du Saint Père, m'a fait la grâce de m'accorder la permission de faire dessiner, dans les salles du Vatican, les beaux ouvrages de *Raphaël*, m'ayant accepté pour caution de la bonne et sage conduite des s^{rs} *Nattoir*, de *Lobel*, *Bouchardon* et *Adam*¹.

Le Pape, depuis quelque temps, est dans une grande mélancolie et toujours menacé d'une prochaine fin. Cependant, ce Saint Père signa, vendredy, quelques expéditions et se fit faire la barbe, et l'on le croyoit beaucoup mieux, mais il eut, la nuit, une toux si violente qu'il ne signa aucunes expéditions, et, ce jour-là, il ne vit que le Cardinal de Sainte-Agnès, et, cet accident ayant été répliqué plus d'une fois, mit tout Rome en consternation, son gouvernement ayant esté très doux, n'ayant pensé qu'à faire du bien, à lever² des impôts et des taxes, au soulagement du peuple, qui luy donne mil et mil bénédictions.

L'on dit, quelqu'uns de ses parents luy ayant remontré que les roys de France et d'Espagne venoient de faire des cordons bleu et des chevaliers de la Toison d'or, qu'il pourroit faire ou remplir

les quatre Chapeaux qui sont vacants. Il a, dit-on, répondu qu'il avoit à penser à des choses plus sérieuses et a rejeté ces propositions, et qu'il laissoit à son successeur le soin d'y pourvoir.

Le soir, M. l'abbé de Tansin fut chez Mgr le Sous-Dattaire, confident du Saint Père, pour apprendre des nouvelles sûres de sa santé.

Dimanche matin, on tint la chapelle ordinaire au Quirinal, où se trouvèrent vingt-trois Cardinaux. Mgr Cervini y chanta la grande messe.

Sur le soir, tout Rome fut fort alarmé d'un accident qui arriva au Saint Père d'une enflure qui monta fort haut, en sorte que les médecins jugèrent à propos que l'on luy donnâ[t] le saint viatique, ce qui fut exécuté aussitôt, d'autant plus que l'on démeubla les appartements de Monte-Cavallo et que l'on conduisit les prisonniers des prisons au château Saint-Ange, ce qui ne se fait qu'après la mort du Pape.

Mais, sur les onze heures de France, il prit un peu de bouillon et parut estre mieux. Le Chevalier de Saint-Georges fut dans la cour de la panneterie, où il parla du temps avec M. le Cardinal Gualterio et Mgr Doria.

Aujourd'huy, l'on assure que l'inflammation de poitrine et l'hydropisie [sont] sans remède; l'on [n']en espère plus rien. L'on a trouvez quelques moments assez favorables pour luy faire signer la dispense de mariage pour M. le duc de Bouillon.

Le Saint Père est mort à cinq heures et demie du soir.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^t 1958, fol. 187.

= 1. Depuis « Mgr del Giudice »; Lecoy, p. 178.

2 Au sens de rendre plus léger.

2605. — D'ANTIN A POERSON.

Le 11^e mars 1724.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 22 février.

Je suis charmé que vous trouviez nos élèves assez forts pour se charger des ouvrages de l'escalier de la Trinité; cela est fort honorable pour eux, au peu de temps qu'ils sont dans votre Académie. Éclairez-les de près pour soutenir l'honneur de la nation.

La politique est un peu forte, quand il en coûte un aussi grand royaume.

Je suis très fâché de l'incommodité du Pape.

Il ne tiendra qu'au *Moine*, peintre, de profiter du plaisir que le s^r Berger luy a fait de le mener à Rome, car il a beaucoup de dispositions pour son art. Favorisez-le en tout ce que vous pourrez.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 182.

2606. — POERSON A D'ANTIN.

Le 14^e mars 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, avec beaucoup de respect et de consolation, la lettre dont Votre Grandeur m'a honoré le 20 février, par laquelle elle nous fait la grâce de nous assurer de la continuation de sa puissante protection. Nous en louons et en bénissons le Seigneur, notre Dieu, qui inspire à Votre Grandeur ces sentiments généreux, dignes d'un héros chrétien tel que vous êtes, Monseigneur.

Ma pauvre aveugle et moi faisons, tous les jours de notre vie, des ferventes prières pour la conservation de Votre Grandeur, et qu'elle soit bénie à jamais dans ce monde et dans l'autre.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Grandeur la mort du Pape, il y a huit jours, par le courier extraordinaire que M. l'abbé de Tansin a dépêché à la cour, et j'aurai l'honneur, aujourd'huy, de commencer de luy rendre compte de ce qui se passera de plus essentiel au sujet des affaires présentes.

Avant la mort du Pape, ses parents firent tout ce qu'ils purent pour l'engager à faire une promotion des quatre chapeaux qui étoient vacants; mais ce fut inutilement, et, le Cardinal camerlingue Albano l'ayant fort pressé au nom de sa famille, le Pape luy dit enfin qu'il avoit bien des choses de plus grande conséquence à penser et qu'il étoit très fâché d'avoir fait celle du commencement de son pontificat.

Le même jour, le Saint Père disposa d'une pension de mille écus romains, la moitié pour son frère le Cardinal et l'autre pour un de ses neveux. Il signa aussi la dispense de mariage pour M. le duc de Bouillon et quelques autres choses, et destina les dix mille écus qui en reviennent pour la fabrique du portail de Saint-Jean-

de-Latran, et laissa pour douze mille écus romains de cédules, pour être distribués aux pauvres.

Puis, les Pères de la Magdeleine entrèrent en leur office, étant d'assister les agonisans; puis, vers les cinq heures et demie, il mourut.

Et, le mercredi matin, le Cardinal Camerlingue fut, avec la garde suisse, dans le palais, et les clercs de chambre, suivant la coutume, entrèrent dans la chambre du Pape defunt avec le Camerlingue, et, l'ayant appelé trois fois par son nom, *Michel Arcange*, fit écrire par un notaire de la Chambre sa mort, puis fit rompre l'anneau paschal et fit tirer au sort les offices des prélats qui doivent servir pendant le conclave.

Le lendemain, l'on trouva, au coin du palais Conti, que fait bâtir le duc de Poli, frère du Pape dernier mort, un tronc, avec un billet, où étoit écrit : « Aumônons pour achever cette grande fabrique. »

Le lendemain, le Cardinal Cinfuegos fut rendre visite à M. l'ambassadeur de Portugal et y resta trois bonnes heures, ce qui a donné aux politiques occasion de faire bien des raisonnemens.

M. Farzetti, Vénitien, a été fait gouverneur du conclave et Mgr Falconieri a été confirmé gouverneur de Rome, aiant toutes les voix en sa faveur.

Tous les jours, MM. les Cardinaux chefs d'Ordres¹ tiennent congrégation pour régler les affaires du gouvernement, tant civil que politique, et ils ont dépesché des couriers à toutes les cours catholiques.

M. l'abbé² a eu audience des Cardinaux chefs d'Ordres, et les ambassadeurs de Portugal et de Venise y ont été tous offrir, de la part de leurs maîtres, leurs services au Sacré Collège, suivant ce qui se pratique en pareille occasion. L'on adjoute que M. l'abbé de Tansin les a prié d'attendre un peu de temps pour donner avis aux Cardinaux français de venir à Rome.

L'on assure que le Chevalier de Saint-Georges a reçu deux lettres, l'une du roy Philippe V et la première que luy écrit le roy Louis, premier du nom, roi des Espagnes. Dans celle du roy Philippe, ce prince lui donne, dit-on, part de son abdication de la couronne, lui promettant de lui conserver inviolablement une amitié très sincère. Et, dans l'autre, du roy Louis, l'on assure que ce prince se sert des expressions les plus belles et les plus fortes pour l'assurer qu'il ne tiendra pas à lui qu'il ne lui

donne, en toutes les occasions, des preuves essentielles d'une véritable amitié, voulant le bien persuader, par des effets, de la sincérité de ses sentiments.

Dimanche matin, il se trouva vingt-quatre Cardinaux à la messe de *Requiem* que chanta le Cardinal Acquaviva, dans la chapelle, à Saint-Pierre. Ensuite, leurs Éminences s'assemblèrent dans la sacristie, où ils esleurent les confesseurs du conclave. La veille, ils avoient élus les médecins et les chirurgiens.

Hier, il se rendit trente Cardinaux à la grande messe de *Requiem* et l'ambassadeur de Portugal eut audience du Sacré Collège, et, aujourd'hui, l'ambassadeur de Venise a eu une semblable audience.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 190.

= 1. C'est-à-dire les premiers des Cardinaux évêques, des Cardinaux prêtres et des Cardinaux diacres.

2. L'abbé de Tencin.

2607. — POERSON A D'ANTIN.

A Rome, le 21^e mars 1724.

L'on ne parle plus, dans Rome, que de la prochaine élection, sur laquelle chacun raisonne suivant son génie et son propre intérêt.

Plusieurs parlent du Cardinal Olivieri, étant parent du feu Clément XI et du Cardinal Albano, camerlingue, qui se trouve à la teste du plus nombreux parti.

Cependant, si le Cardinal Paulucci s'est raccommo­dé à la cour de Vienne, comme plusieurs le croient, il pourroit bien avoir la préférence, étant fort aimé et estimé. L'on parle encore des Cardinaux Gozzadini et Spada. Maintes personnes disent que, jusques à présent, les voix sont pour ces trois Éminences, mais, qu'au cas où les pratiques que l'on fait pour eux vins­sent à manquer, que les Cardinaux Ruffo et Imperiali pourroient bien y avoir bonne part, le premier comme Père commun et le second comme un prince magnifique et désintéressé.

Mgr le Cardinal Ottobon a reçu, dit-on, un bref de *facultatis*, pour conférer au Cardinal Gualterio le cordon bleu. Pour cet effet, ledit Cardinal Ottobon fit venir à la chancellerie, pour être témoins, M. l'abbé de Tansin, les prélats Battelli et Lambertini,

le prince Vaïni et M. Bouadelmonte, lesquels firent, dit-on, une ample attestation *de vitâ et moribus*, mais l'on ne dit pas quand se fera cette fonction.

M. l'abbé de Tansin fait préparer les cellules pour tous les Cardinaux françois qui pourroient venir. Ce même ministre fait meubler tout son palais de meubles très beaux, pour y recevoir MM. les Cardinaux qui viendront pendant le conclave.

L'on a tiré au sort les cellules, et, heureusement, Son Altesse Mgr le Cardinal de Rohan a une des plus belles et des plus commodes.

Le Cardinal Acquaviva avoit, dit-on, fait meubler la sienne assez riche et belle, mais le Cardinal doyen l'a prié de se réduire sur le même pied des autres.

Il arrive, tous les jours, des Cardinaux des villes d'Italie, et, après avoir bien entendu la messe du Saint-Esprit, qui fut chantée par le Cardinal del Judice, en présence de trente-trois Cardinaux, où se trouvèrent, dans un petit chœur, le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse.

Après cette messe, le Sacré-Collège fut dans la chapelle Pauline, où l'on fit lecture de la bulle et constitution du conclave, après laquelle lecture plusieurs Éminences retournèrent dîner dans leur palais, et les autres restèrent à dîner dans leurs cellules, mais tous s'enfermèrent le soir.

L'on dit que le Cardinal Altham, vice-roy de Naples, fait de son mieux pour trouver des prétextes à ne point venir au conclave, pour conserver sa vice-royauté qui lui produit de grandes richesses.

Les ambassadeurs et autres ministres, les princes furent complimenter, le soir, Leurs Éminences.

J'ay l'honneur d'adresser à Votre Grandeur la copie d'une harangue faite au Sacré Collège, par M. l'abbé de Tansin, après la mort du Pape Innocent XIII^e; avec la relation de ce qui s'est passé de plus considérable depuis la mort du Pape, avec le transport de son cadavre du Quirinal jusqu'au Vatican, dans la chapelle de Sixte IV, et la description du catafalque dressé dans l'église de Saint-Pierre le 14 mars 1724, et quelques autres particularitez.

J'ai fait ma cour régulièrement à MM. les Cardinaux Ottoboni et Gualterio, toujours ici, jusqu'à hier inclusivement.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Harangue faite au Sacré Collège des Cardinaux par M^r l'abbé de Tansin, après la mort du Pape Innocent XIII^e.

Messeigneurs,

Dans le malheur que nous déplorons, je me présente devant vos Éminences avec une juste confiance.

Elle est fondée sur les sentiments de respect que le Sacré Collège a fait paroître, dans tous les temps, pour un des plus grands rois du monde, fils aîné de l'Église, au nom duquel j'ai l'honneur de parler.

Elle l'est encore sur la connoissance et la longue expérience que j'ai du zèle pur et saint qui anime vos Éminences pour donner un digne successeur au Pape dont nous pleurons la perte.

Sa douceur, sa modération, sa sagesse, son amour pour la vérité, sa justesse dans ses décisions, sa délicatesse et son exactitude pour tout engagement, son secret impénétrable dans les affaires, au point que l'on doutoit même s'il agissoit dans le temps qu'il traitoit les plus importantes et les conduisoit à une heureuse fin, justifieront à jamais vos suffrages.

Telles devoient être les vertus d'un Cardinal honoré de la pourpre par un Saint Père et élevé lui-même au pontificat par une suite de ce premier choix.

Cette perte a été si prompte qu'elle r'ouvre toutes nos playes, encore mal fermées; mais j'en tire une grande source de consolation. Le conclave où vous rentrez, Messeigneurs, trouve vos Éminences dans le même état, dans le même esprit et presque dans le même nombre.

Quel puissant motif pour soutenir et affermir la foy que nous avons dans l'assistance du Saint-Esprit! Je sçay que lui seul doit présider à vos saintes assemblées; mais je sçais en même temps, Messeigneurs, que vous regarderez toujours comme dictées par la Providence les représentations des princes catholiques, et, en particulier, d'un Roy qui met sa principale gloire à protéger la religion, à défendre ses autels, à venger les droits de l'Église et du Saint-Siège.

Je n'étalerai point icy, Messeigneurs, mes dispositions personnelles à seconder vos pieuses intentions. Je ne veux pas me faire un mérite de mon devoir. J'en sens toute l'étendue; il se trouve

conforme à la vénération que vos bontés ont gravé depuis longtemps dans mon cœur.

Il ne me reste plus, Messeigneurs, qu'à assurer vos Éminences, de la part du Roy mon maître, qu'il emploiera, s'il est nécessaire, son autorité et sa puissance pour maintenir la liberté de leurs suffrages dans une élection qui doit faire la paix de l'Église et le bonheur du monde chrétien.

Relation véritable de ce qui s'est passé depuis la mort de Notre Saint Père le Pape Innocent XIII^e, avec le transport de son cadavre depuis le palais Quirinal jusqu'au Vatican dans la chapelle de Sixte quatrième.

Par la mort d'un si digne pasteur, sa glorieuse renommée a suffisamment fait sçavoir quel a été le grand regret qu'on avoit ressenti de sa perte dans la ville de Rome.

La Providence l'a fait jouir d'une gloire éternelle pour récompenser son mérite. Dieu l'a appelé à soi le jour de saint Thomas d'Aquin, 7^e mars, à vingt-trois heures et demie, c'est-à-dire environ les six heures du soir de France, aiant toujours travaillé à l'avantage de la sainte Église catholique et de ses fidèles, aiant vécu, dans son pontificat, deux ans et dix mois. Le jour après celui de son décès, à quatorze heures d'Italie, qui sont sept heures et demie de France, le Cardinal Annibal Albani, camerlingue de la Sainte Église romaine, fit, dans la matinée, la fonction, selon la coutume, de la reconnoissance du cadavre de Sa Sainteté, assisté des clerks de la chambre et de ceux qui lui appartiennent; sur quoy il fut passé un acte par devant un des notaires ordinaires de lad. chambre apostolique, avec la consigne de l'anneau des pescheurs faite dans les mains de S. É. par M. Doria, maître de chambre de Sa Sainteté.

Cela exécuté, le susdit Cardinal Albani, camerlingue, a immédiatement dépêché l'ordre au gardien de la cloche du Capitole pour donner à Rome le signal funèbre de la mort du Pape, qui fut aussitost exécuté par ce concierge, destiné à tel office.

Ensuite de cela, le s^r Joseph Lepri, capitaine des quartiers, est parti du Capitole avec quelques soldats, et, étant arrivé au quartier de la Regola, il a pris l'étendart de ce quartier avec plusieurs hommes armés et il est allé faire l'ouverture des prisons neuves,

donnant la liberté à ces personnes qui y étoient retenues, par le transport fait des autres prisonniers au château Saint-Ange.

Le soir du même jour, mercredi huitième dudit, le cadavre du Pape fut ouvert et embaumé, qui fut exposé dans une chambre dud. palais Quirinal, à la vuë de tout le peuple, où il y eut un grand abord de gens pleurans en le considérant attentivement; et, le jeudy au soir, neuvième dudit, il fut transporté à une heure de nuit, c'est-à-dire le soir, environ les sept heures et demie de France, dud. palais de Monte-Cavallo à la chapelle de Sixte quatrième, dans le Vatican.

Le chemin que l'on a tenu dans le susdit transport a été celui-cy. Le cadavre étant parti de Monte-Cavallo, il fut porté par la descente de la fontaine à trois goulots, par Saint-Silvestre, Saint-Marc, Cesarini, Parione, Banchi, pont Saint-Ange et Bourgneuf¹. Les susdites rues se remplirent, dans un moment, d'une multitude de peuple qui, pour déplorer son prince desjà perdu, tant y étoit accourru et avec une telle tristesse, qui parut à leurs yeux, que, dans le passage de la lugubre ordonnance, vous n'entendiés qu'un gémissement respectueux, de telle manière qu'il auroit attendri le cœur le plus endurci.

L'avant-garde des chevaux-légers précédoit le cadavre, après laquelle une partie des soldats suisses venoit, avec leur capitaine en teste, armés de fusils et de hallebardes.

La famille de l'écurie de Sa Sainteté suivoit derrière, vêtue de rouge, avec des flambeaux allumés, et la garde suisse avec la hallebarde, et un des mesmes soldats portoit, dans le milieu, le drapeau entortillé autour de la pique.

Puis, un des maîtres de cérémonies venoit à cheval, et, immédiatement, le cadavre du Pape, dans une litière couverte de velours écarlate, toute ornée de galons et de franges d'or, et ladite litière ouverte des quatre costez, afin qu'il fût bien vu du peuple, excepté pourtant le côté postérieur regardant la teste du Pontife éteint, qui étoit clos.

Les RR. PP. Jésuites, pénitenciers de Saint-Pierre, avec des flambeaux allumés en main, marchoient autour de la litière, psalmodiant d'un ton bas et languissant, et, auprès de lad. litière, il y avoit le maître d'écurie du Pape, à cheval, suivi encore de quelque nombre de soldats suisses avec hallebardes et fusils.

Après cela, il y avoit sept pièces de canon, tirées par des chevaux, qui suivoient, accompagnez latéralement par des

Suisses, avec le mousquet et la mèche allumée sur le fus d'armes (*sic*) terminant l'ordonnance, avec les deux compagnies de chevaux-légers et cuirassiers, avec, l'une et l'autre, trompette sourde et l'enseigne entortillée à la pique. Et les soldats de la première ordonnance avoient leur banderolle envelopée à la lance, et ceux de la seconde étoient avec leurs timbales désaccordées et avec l'épée à la main.

Le cadavre du Pape étant arrivé au palais du Vatican, il fut mis dans la chapelle de Sixte quatre avec les cérémonies ordinaires, là où il fut pontificalement vêtu, et, le matin du vendredi suivant, dixième du présent mois de mars, il fut descendu dans Saint-Pierre par le chapitre et le clergé de la basilique vaticane, M^{rs} les chanoines de cette sacrée basilique faisant les gestes à soutenir le brancart, avec l'accompagnement des Cardinaux avec la cappe violette et leur surplis et plusieurs prélats en rochet noir.

Et, après les prières accoustumées, il a été mis dans la chapelle du Saint-Sacrement, où, pendant trois jours continuels, tout le peuple de Rome y est accouru, et aussi plusieurs des bourgs, villes et villages circonvoisins, pour lui baiser le pied.

Puis, le soir du dimanche, douzième dudit, le cadavre du Pape fut enseveli, avec les cérémonies ordinaires, dans une urne, en manière de depest, entre les deux colonnes, vis à vis le depest de la Reine de Suède, entre les deux chapelles du Crucifix et de Saint-Sébastien.

Pourtant, auparavant de transporter dans Saint-Pierre le cadavre du Pape, les Cardinaux ont tenu la première congrégation générale dans la chambre qu'on appelle *du lit des paremens*; et, dans celle-là, M. Alexandre Falconieri fut confirmé gouverneur de Rome et M. Maffeo Farzetti fut encore élu pour être gouverneur du conclave.

Puis, après, la messe des obsèques a été célébrée, la matinée suivante, le onzième dud. jour du samedi, dans la chapelle de la Piété, située dans Saint-Pierre, par le Cardinal François Barberini, évêque de Palestrine, avec l'assistance d'un bon nombre de Cardinaux et prélats, en faisant, à la fin, l'ordinaire absolution.

En suite de cela, tous les Cardinaux s'en retournèrent dans la sacristie, où la seconde congrégation fut tenue, dans laquelle tous les principaux officiers de la ville et de l'état ecclésiastique furent confirmés, et les Cardinaux, députés pour l'érection et construction du conclave, rapportèrent la qualité de sa situation,

pour en diviser les cellules des Cardinaux et ministres nécessaires pour ledit conclave, dans les endroits les plus convenables. Ils ont poursuivis les autres fonctions dans les jours suivans et ont esleus quelques ministres nécessaires pour le conclave.

Cependant, on a travaillé avec une exacte diligence aud. mausolée, au milieu de l'église de Saint-Pierre, entre l'autel du Saint-Sacrement et celui de la Piété, érigé là, merveilleusement et avec un grand artifice, par le s^r *Philippe Borigioni*, célèbre et renommé architecte; et, le matin, 16 dudit, cette machine fut achevée et terminée, non pas tant pour paroître magnifique que pour exciter à la douleur, rappelant sous les yeux des esprits les plus intrépides des larmes, dans une large abondance, pour la perte d'un si digne pasteur.

Description du mausolée, dit vulgairement Catafalco, dressé le 14 mars 1724 dans l'église de Saint-Pierre.

Il fut érigé en cette manière : fondé sur la première base de bois, environné de douze degrez, par chaque costé, de marbre blanc en apparence. Sur les mêmes on découvroit un agréable piédestal, représentant du marbre violet.

Puis après, dans les quatre façades dud. piédestal, on y apercevoit quelques hiéroglyphes faisant allusion à la sainteté d'Innocent XIII.

Dans une des mêmes, où regarde la principale entrée de la porte majeure, la création du Pape y étoit distinctement imprimée.

Dans la seconde façade, regardant la chapelle de la Piété, on y voit la haquenée, pour le tribut du royaume de Naples.

Dans l'autre façade, regardant le maître-autel, on exprimoit la déclaration du culte immémorable du bienheureux André Conti.

Dans l'autre, regardant l'autel du Saint-Sacrement, on y découvroit l'autorité suprême de Sa Sainteté au chapitre général d'Arault; et, dans les angles dud. piédestal, on y découvroit quelques trophées ecclésiastiques.

Sur ledit piédestal, par les quatres angles, on y admiroit quatre fanaux d'une hauteur bien organisée et bien garnie de cierges.

Sur les mesmes piédestaux, on y découvroit le soubassement planté, et, sur le susdit soubassement, une pyramide à la forme égyptienne, d'un figuré porphyre, orné d'une belle illumination; aiant, la même, dans une façade où regarde la grande porte, une

grande médaille ovale avec le portrait du Pape, avec deux Renommées latérales, qui figuroient soutenir la susd. grande médaille, avec d'autres emblèmes mystérieuses posées sur la susd. pyramide.

Sur le sommet de lad. pyramide, on y découvroit un aigle pompeusement entaillé, indiquant les armes de sa maison.

Au bas de la même, on y apercevoit un tapis à fond noir, merveilleusement brodé, et, dans le milieu, un bas-relief d'or, et on y admiroit aussi quatre armes de Sa Sainteté, pareillement brodées en soye, avec autres quatre du siège vacant; deux coussins étant sur le même, bien en place, sur lesquels la thiare de Sa Sainteté étoit posée, laquelle avoit sur le piédestal une belle simétrie figurée de marbre violet.

Dans les quatre angles dud. mausolée, annexée à l'escalier, on y découvroit quatre lumineux chandeliers avec leur piédestal, qui posoit sur des banquettes figurées d'affricain², et, à chaque façade desd. piédestaux, on y avoit peint les armes de Sa Sainteté, qui montrait au naturel être de pierre dite *Porta Sancta*, avec une belle simétrie, tous entourés de cornes d'abondance et des festons de lauriers dorés et argentés, avec leurs grains au naturel. Imprimés sur lesd. fanaux, on y voioit quatre vases argentés, avec ornement encore de lumineuses cornes d'abondance, au sommet desquels on voioit quatre flammes qui accomplissoient l'agréable ornement des mêmes.

Outre l'artifice d'un ouvrage si admirable, inventé par le s^r *Philippe Borighioni*, célèbre architecte de notre siècle, on y découvroit les emblèmes des piédestaux latéraux et de la pyramide merveilleuse, à la louange du Pape, lesquels sont souscrits :

Emblèmes exposés dans la pyramide :

Un oranger qui tombe chargé de fruits, les uns blondissans, meurs, et les autres à moitié verds, avec ces mots : *Maturis et subnascentibus uber.*

Une rivière à sec, qui couloit du sommet d'une montagne dans la plaine, où, ébranlée en petits ruisseaux, arrosoit les champs : *Propiora minus.*

Un aigle, passant au travers des nuées, vole vers le ciel et s'approche du soleil, avec ces mots : *Voluce fruatur.*

*Paroles de la sainte Écriture pour les 4 tableaux
des pyramides :*

Pour l'élection : *Omnes cum gaudio gavisii sunt.* TOB. XI, 21.

Pour la fonction de la haquenée : *Firmamentum in regnum
ejus.* REG. XI, 2.

Pour le chapitre général : *De regionibus congregavit eos.*
PSAL. 106, 2.

Pour le bienheureux André Conti : *Beatificavit illum in glo-
ria.* ECCL. XLVI, 8.

Les emblèmes exposés dans les façades des piédestaux :

*Romanorum Pontificum
sede ac sanguine majorum
vestigii insistens
seraphicæ familiæ rebus consulturus,
Generalia ejus comitia
temporum difficultate quinque pene
lustris intermissa
in Urbe convocari jubet
feliciter ipso Presidente absoluta.*

*Dum Urbis,
aliarum omnium facile principis
amplitudini et decori prospiciens,
splendidioribus ædificiis
Ædes, Tempia, Fora
exornare parat aggrediturque,
Mors, heu dolor! intercipit.*

*Beati Andreæ de Comitibus,
viri pietate ac prodigiis celeberrimi,
cultum à quarto sæculo repetitum.
et rite probatum
pontificiâ firmat sanctione
hoc honore majorem suum prosequutus
quem Religionis ratio poscebat
et virtutis et sanctimoniæ charitas promeruerat.*

= 1. Le Borgo nuovo.

2. C'est-à-dire de marbre africain.

2608. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28^e mars 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'elle a bien voulu se faire lire la lettre que j'ai écrite dans le trouble de mon âme à M. de Courdoumer.

Mais je fus surpris, Mgr, dans celle qu'il m'avoit adressée sur un sujet auquel je ne pouvois ny ne devois m'attendre, étant plus en état que jamais de remplir, si je l'ose dire, dignement le poste dont Votre Grandeur m'a honoré et dans lequel, aidé de sa puissance et de son esprit, je me suis, malgré des tems très difficiles, soutenu et comporté assez heureusement, puisque j'ai eu le bonheur d'être bien vu des Grands, qui ont été à Rome depuis plus de vingt années, et que Votre Grandeur elle-même m'a fait la grâce de m'assurer qu'elle étoit très contente de mes services; ce qui sembloit m'assurer d'un paisible et glorieux repos sous l'honneur de sa constante et puissante protection.

Ce fut à cette occasion, Mgr, que, pressé très vivement par la lettre de M. de Courdoumer, de proposer quelque sujet dont je connus la bonne éducation, la politesse et les bonnes mœurs, et, d'ailleurs, dans l'espérance de pouvoir, pendant plusieurs années, rendre mes très humbles services sous les ordres de Votre Grandeur, flatté de ces agréables pensées, je hazardai de proposer M. *L'Estache*, dont je connoissois la sagesse et la probité; mais le Seigneur en a disposé; sa sainte volonté soit faite et la vôtre, Mgr, à laquelle je suis entièrement soumis.

Et, pour obéir à ses commandemens, je recevrai M. *Bertin* avec tous les égards et toute la considération imaginable, puisqu'il a l'honneur de venir de la part de Votre Grandeur, et luy rendrai tous les services qui dépendront de moy¹ avec tout le zèle et l'obéissance que je dois éternellement à Votre Grandeur.

Le s^r *de Risai*, élève pour l'architecture, a été assez mal, depuis quinze jours, d'une fièvre quarte; mais, par l'habileté du médecin et les grands soins que l'on en a pris, il est quasi hors d'affaires.

Le courier que M. l'abbé de Tansin avoit dépêché à la cour porter la nouvelle de la mort du Pape, est retourné ce matin, et l'on dit que Messeigneurs les Cardinaux de Rohan et de Bissy

devoient partir incessamment pour venir à Rome, malgré la mauvaise saison et la lune de mars.

Il est arrivé, devant hier, un courier de Vienne avec la nouvelle que le Cardinal Altam doit être dans peu de jours à Rome et que les Cardinaux d'Olnitz et de Schonborn sont en chemin aussi; ce qui rendra le parti du Cardinal Imperiali très puissant.

Par le même courier on apprend que le comte d'Arach va à Naples pour y être vice-roy, et le comte Licestein *pro interim*.

L'on a sçeu encore que, par ordre de l'Empereur, il vient à Rome le secrétaire impérial Malanoch, que l'on dit être fin et très habile dans les négociations.

L'on continue à parler fortement du Cardinal Imperiali pour être Pape, son parti se grossissant tous les jours. Ses amis disent même que le Chevalier de Saint-Georges est fortement dans ses intérêts et que ce prince a écrit en sa faveur pour le faire agréer du roy d'Espagne. Cependant l'on dit que les Cardinaux Gualterio et Acquaviva s'y opposent très fortement.

Il est entré, depuis quelques jours, dans le conclave les Cardinaux Ruffo, de Naples, Ursini, du même royaume, Marino, venu de Gênes, Pignatelli, venu de Naples, Gozzadini, venu d'Urbain, et Piazza, du Milanois.

Il est mort, dans une auberge de place d'Espagne, un prince Joseph de Saxe, lequel, n'ayant pas voulu entrer dans notre sainte religion, a été mis en dépost dans quelque vigne ou jardin, jusqu'au retour du courier, qui est allé porter cette triste nouvelle.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 343.

= 1. Depuis « J'ai l'honneur de recevoir »; Lecoy, p. 178-9.

2609. — D'ANTIN A POERSON.

Le 28^e mars 1724.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 29 février.

Je ne doute pas de la part que vous prenez à ce qui me regarde, connoissant votre affection pour moy.

Je vous enverrai mon portrait avec plaisir quand il sera finy.

Je suis très fâché de la mort du Pape. Je souhaite qu'on en fasse un aussi pacifique. Faites bien votre cour à tous Mes-

sieurs les Cardinaux françois et surtout à M. de Rohan, car vous sçavez comme je pense sur son chapitre.

Je n'ay pas trouvé mon compte avec *Bertin*. Ainsi, je suis après à vous choisir quelque bon sujet pour envoyer à Rome travailler sous vous et vous soulager.

Je suis toujours étonné de votre lenteur à tirer des lettres de change sur nous, car je ne veux point que vous deviés un sol à Rome, ny que vous y viviez à crédit. Il me semble que cela ne doit point vous déplaire.

Je suis tout, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 186.

2610. — D'ANTIN A POERSON.

Le 31^e mars 1724.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 7, à laquelle je n'ay rien à répondre, puisque le Pape est mort entre deux.

Rendez la lettre cy-jointe à M. le Cardinal de Rohan, et je crois que vous ne serez pas fâché d'apprendre que mon fils l'abbé vient d'estre nommé à l'évesché de Langres, qui est un poste très considérable.

J'ay choisi le s^r *Veugles*, que vous connoissez fort et qui est un très bon sujet pour aller servir sous vous à Rome. Il partira dans le mois prochain.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cette ordinaire, et je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 190.

2611. — POERSON A D'ANTIN.

Le 4^e avril 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Grandeur, deux lettres, la première du 4^e mars, dans laquelle elle a la bonté de marquer qu'elle a eue pour agréable que j'aye adressé mes comptes de l'année 1723, qu'elle approuve que je sois en règle comme elle le désire.

Ensuite, elle m'a fait la grâce d'ajouter que les lettres que je tireray seront payez à veuë. Sur cette permission que m'ac-

corde Votre Grandeur, je prends la liberté de tirer aujourd'hui 7,500 livres en quatre lettres, dont la première est de trois mille livres, la seconde de deux mille livres, la troisième de mille neuf cents nonante et huit livres et la quatrième de cinq cents livres, faisant en toutes les sept mille cinq cents livres, lesquelles m'ont produites, à Rome, trois mille cinq cent quarante-huit livres sept sols huit deniers, le change estant diminué. Je l'ay eu à sept livres dix sols l'écu romain. L'on m'a assuré que M. l'abbé de Tansin a tiré aujourd'hui une bonne somme au même prix.

Cette lettre, jointe à celle du 4 janvier, qui a esté, je crois, payée le 5 février, font ensemble la somme de sept mille quatre-vingt-seize livres, que j'aye touché à compte de ce qui est deu à l'Académie de l'année 1723.

Dans celle du 10^e de mars, qui est la seconde, Votre Grandeur me fait l'honneur de me dire qu'elle est très contente de ce que l'on trouve les élèves capables de faire de l'honneur à l'escalier de la Trinité-du-Mont. Je prie Votre Grandeur d'être bien persuadé que j'apporteray tous mes soins à ce que, par leurs études et leurs applications, ils répondent dignement à la bonne idée que l'on a conçu de leurs talens.

M^{rs} Berger et *Le Moyne* estant allé à Naples, dont ils ne sont pas encore de retour, je n'ay pu donner part à M. *Le Moyne* des choses avantageuses dont Votre Grandeur veut bien, comme le véritable protecteur de la vertu et du mérite, [dire de luy]; mais, dès qu'ils seront revenus, je ne manqueray pas de luy montrer l'agréable endroit de cette consolante lettre où Votre Grandeur luy fait l'honneur de parler de luy.

L'on dit, à présent, que le Cardinal Altam ne viendra point de Naples, sans que l'on en dise la raison.

L'on assure qu'il y a bien de la variété dans les sentimens des Cardinaux qui sont au conclave. Un jour, l'on parle pour Paulucci, porté par la maison Albano et ses partisans. L'on a fort parlé du Cardinal Imperiali; mais il paroît que ce party s'affoibly beaucoup.

Le Cardinal Cinfuegos a, dit-on, expédié le P. Fonseca, Jésuite, et son confesseur à la cour de Vienne; quelques-uns croient que l'Empereur incline pour le Cardinal Pignatelli, del Giudice, ou pour un troisième que l'on ne nomme pas.

Mais l'on assure que M. l'abbé de Tansin a dépêché un courier

à la cour, qui a [ordre] de rencontrer cette Éminence (*sic*)¹ et de luy remettre un paquet par lequel il est instruit de tout ce qui se passe au conclave, et que peut-estre ces nouvelles l'engageront à ne passer pas outre et à retourner à la cour sans venir à Rome, où le Pape est desjà fait, suivant l'opinion de bien des gens.

Le Cardinal Ottobon a, dit-on, dépêché un courier trois jours devant celui de M. l'abbé de Tansin, lequel courier a, dit-on, ordre d'aller à la cour en toutes diligences. Ainsi, il y a tout lieu de croire qu'elle sera bien informé de tout ce qui se passe au conclave.

Le bruit court que, dimanche, il sortit un billet, de la part du Cardinal Albano, par lequel il donnoit avis au prince de Soriana, son frère. que toutes les voix estoient pour un Cardinal qui est protecteur de leur maison; ce qui fait croire qu'il entend parler du Cardinal Paulucci, qui a esté vingt années ministre du Pape Clément XI Albano.

L'on fait courir des prophéties dans Rome, qui toutes concourent à dire que le Cardinal Paulucci doit être couronné des trois couronnes, ce qui s'entend estre Pape.

M. l'ambassadeur de Portugal a achepté quantité de beaux chevaux, fait faire de la vaisselle d'argent et fait faire à présent un magnifique lic de brocard brodé d'or, avec des franges aussi d'or; en sorte que l'on ne doute quasi plus que le prince dom Emmanuel, frère du roy de Portugal, ne vienne bientôt à Rome.

Le Cardinal Perreira, qui devoit s'en retourner en Portugal, qui est resté pour le siège vacant, reçoit deux mille écus romains par mois, par ordre de son roy; mais l'on croit que, sitôt après l'élection du Pape, il sera obligé de s'en retourner à son évesché, en Portugal, n'ayant pas permission de retourner à la cour, à ce que l'on dit.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 211.

= 1. Le cardinal de Rohan qui arriva le 10 avril. — Cf. la lettre du 11, n° 2614.

2612. — D'ANTIN A POERSON.

Le 8^e avril 1724.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 14 et du 21, avec tout ce qui les accompagnoit, qui est très curieux et dont je vous suis fort obligé.

Continués à m'instruire régulièrement de tout ce qui se passera pendant le conclave et à l'élection du Souverain Pontife; tout cela mérite fort ma curiosité, et, comme vous êtes fort exact, je suis seur que vous remplirés très bien cette commission.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 211.

2613. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE DE PEINTURE.

Le 8^e avril 1724.

..... Le secrétaire a lu une lettre, envoyée de Rome à l'Académie par M. *Poerson*, à laquelle il est chargé de faire réponse.

M. *Vleughels* ayant annoncé à la Compagnie que Monseigneur le duc d'Antin luy avoit fait l'honneur de le nommer conjointement avec M. *Poerson*, l'Académie, pour honorer le choix que Monseigneur le duc d'Antin en a fait, a jugé à propos de luy donner de vive voix une place dans la classe de Messieurs les Conseillers-Professeurs, par rapport à son mérite personnel, et il en a pris séance.

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 37-8.

2614. — POERSON A D'ANTIN.

Le 11^e avril 1724.

Monseigneur, — M. *Le Moyne* est revenu de Naples. Il a ébauché un tableau à Rome, qui est d'un très bon goût, et, s'il continue, comme il y a tout lieu d'espérer, il fera un grand pas dans sa profession, y étant déjà fort avancé. Je le vois souvent et toujours avec plaisir, et luy offre tous les services qui peuvent dépendre de moy, suivant l'ordre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'en donner.

Le Cardinal Altam a, dit-on, ordre de la cour de Vienne de se tenir prest pour venir à Rome, en cas que le Cardinal Cinfuegos le juge à propos.

Le bruit court aussi que, bien que les Cardinaux françois ne soient pas encore arrivés, l'on est d'accord, dans le conclave, d'un sujet qui doit estre pape et que le Père Fonseca, Jésuite, qui a esté dépêché à Vienne par le Cardinal Cinfuegos, ne fait ce voyage que pour avoir l'agrément de l'Empereur, et plusieurs croyent que

ce digne sujet est le Cardinal Pauluccy, que l'on assure être un saint Cardinal, de très bonnes mœurs, lequel, ayant été vingt années premier ministre du Pape Clément XI, a toujours paru égal et exempt de passion.

Son Éminence Mgr le Cardinal de Rohan, après bien des peines et des risques dans ce long et pénible voyage, est, grâce au ciel, arrivé hier, en parfaite santé. J'ay eu l'honneur de le voir; il m'a dit qu'il avoit été chez Votre Grandeur la veille de son départ et l'avoit laissé se portant, Dieu mercie, parfaitement bien, heureuse nouvelle pour moy et pour tous les gens de bien et d'honneur qui doivent y prendre un véritable intérêt.

En peu de moment, la nouvelle de l'arrivée de ce grand et beau seigneur se répandit dans cette ville, et quantité de peuple se rendit à la porte de la ville, où des gens de condition se mêlèrent pour faire des cris de joye, de *Viva le beau Cardinal! Que ses jours soient longs et bénis!*

L'on attend Mgr le Cardinal de Bissi demain, et M. l'abbé de Tansin luy a fait préparer un grand appartement dans le même palais où Mgr le Cardinal de Rohan est logé, qui est celui qu'occupait cy-devant cette Éminence, que M. l'abbé de Tansin a toujours gardé.

L'on parle aussi de la venue de Mgr le Cardinal de Polignac, et plusieurs croient qu'il pourra estre à Rome dans quatre ou cinq jours.

Samedy dernier, M. l'ambassadeur de Venise demanda et obtint l'audience du Sacré Collège, qui députa les chefs d'Ordres qui l'entendirent pendant un assez long temps. L'on croit que c'est au sujet de la contagion que l'on dit se répandre en Moré[e] ou sur les mouvements et grands préparatifs que font les Turcs.

L'on assure qu'il est venu un courier d'Espagne, qui a passé par la cour de Parme, lequel porte, entre autres nouvelles, que le Cardinal de Belluga est en chemin pour venir assister au conclave.

Il court aujourd'hui un bruit que le Cardinal Corsini, Florentin, a un gros party pour parvenir à la papauté, que M. le Grand-Duc s'intéresse fort pour luy, et qu'il a, d'ailleurs, bon nombre de partisans.

L'on dit que l'Empereur a nommé le comte Caunits pour ambassadeur au conclave. ce qui, apparemment, mortifiera beaucoup la maison du connestable Colonna, qui prétendoit légitimement à cet honneur.

Le Cardinal Altam est toujours à Naples, où il attend les ordres de l'Empereur, qui ne luy enverra qu'au cas que l'on aye véritablement besoin de son vœu^t pour une élection agréable à la cour de Vienne.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 215.

= 1. Au sens de *vote*.

2615. — NOMINATION DE VLEUGHELS EN QUALITÉ DE DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondran, etc.

Certifions à tous qu'il appartiendra que le Roy, ayant été informé que le grand âge du s^r *Poerson*, directeur de son Académie royale de peinture et sculpture établie à Rome, ne lui permettoit pas d'espérer de pouvoir remplir encore longtemps ses fonctions avec la même vigueur que requiert cet employ, S. M. a nommé et choisi le s^r *Nicolas Vleughels*, son peintre ordinaire et professeur honoraire de son Académie royale de peinture et sculpture à Paris, pour adjoint directeur tant que ledit s^r *Poerson* exercera son employ et pour le remplacer en qualité de directeur de laditte Académie royale établie à Rome, dès le moment même que ledit s^r *Poerson* n'exercera plus, soit par démission ou par mort. — Ordonnant S. M. audit s^r *Vleughels* de se rendre incessamment à laditte Académie pour y remplir ses fonctions cy-dessus exprimées. En foi de quoy nous avons signé le présent certificat, fait signer par le secrétaire ordinaire des Bâtimens du Roy et y apposer le cachet de nos armes, — à Versailles, le 18 avril 1724. Signé : le duc DANTIN, et, plus bas, par mondit Seigneur. Signé : MARCHAND.

Archives nationales, O¹ 1087, p. 270.

2616. — POERSON A D'ANTIN.

Le 18^e avril 1724.

Monseigneur, — J'ai bien de très humbles grâces à rendre * à Votre Grandeur de toutes les démonstrations de bonté et, si je l'ose dire, d'amitié dont m'a honoré Son Éminence Mgr le

Cardinal de Rohan, que je n'ay laissé que mercredi, lorsqu'il entra dans le conclave.

En y allant, cette Éminence eut le plaisir de voir courir les grands et les petits en foule sur sa route, et l'église de Saint-Pierre presque remplie d'un peuple infini qui lui souhaitoit toutes sortes de bénédictions. C'est le seul Cardinal qui ait eu tant d'applaudissemens et de cris d'une joie universelle.

Le même jour, M. le Cardinal de Bissy arriva à Rome, chez M. l'abbé de Tansin, où étoit Mgr le Cardinal de Rohan. Ils dînèrent ensemble, puis, deux heures après, Mgr le Cardinal de Rohan partit, pour s'enfermer dans le conclave, suivi de tous les grands et petits, ainsy que j'ay desjà eu l'honneur de l'écrire à Votre Grandeur.

Après le diné, M. le Cardinal de Bissy me tira en particulier et me recommanda, avec beaucoup d'empressement, un jeune homme, fils de son architecte, me demandant une chambre dans l'Académie.

Je lui répondis qu'elles étoient toutes occupées par les élèves; que, d'ailleurs, il me falloit un ordre de Votre Grandeur, sans lequel je ne pouvois rien; mais, cette Éminence m'ayant tenu et fort longtems, je lui promis que je ferois chercher une chambre dans notre voisinage et que je ferois tout mon possible pour le faire manger avec M. *L'Estache*, qui m'a promis d'avoir cette complaisance.

Il y a quelques jours qu'un jeune homme, vêtu en courier, fut au conclave, demanda le Cardinal Cinfuegos, dit hardiment qu'il venoit de Naples, d'où il avoit été dépêché pour la cour de Vienne, par le Cardinal Altam; mais, Son Éminence s'étant méfié de cet homme, qui ne lui rendit aucune lettre, lui dit qu'il n'avoit qu'à repasser dans une heure, mais le faux courier n'a plus paru, ce qui a donné lieu à bien des soupçons et différentes réflexions.

L'on assure que l'Empereur a écrit à M. l'ambassadeur de Portugal, qui est à Rome, une lettre très obligeante pour engager ce ministre à ayder de son crédit et de ses conseils le Cardinal Cinfuegos pour l'élection du nouveau Pape. L'on assure, de plus, que le même a écrit à plusieurs Cardinaux à peu près dans les mêmes termes, sur le même sujet.

L'on ne s'attend point à voir dans Rome des Cardinaux allemands, s'étant tous excusé de faire ce long et pénible voïage,

d'ailleurs, l'Empereur aiant beaucoup d'états en Italie et un puissant party dans le conclave.

Le Cardinal Tanara est sorti du conclave, aiant été très mal. Depuis qu'il est dehors, sa santé se rétablit, de sorte que l'on dit qu'il veut y rentrer dans peu de jours.

Le Cardinal Olivieri, parent du feu Pape Clément XI, a été proposé et fortement porté par le Cardinal Albani et toute leur faction; mais, aujourd'hui, l'on tient pour sûr que l'on a changé de sentimens, que le traité est rompu et que, samedi, M. l'abbé de Tansin a, de concert avec Son Éminence Mgr le Cardinal de Rohan, dépêché un courier à la cour.

Les Cardinaux de Belluga et Borgia, Espagnols, sont en chemin et font le plus de diligence qu'il leur est possible pour assister à l'élection du nouveau Pape.

Il est arrivé un courier d'Allemagne au Cardinal Cinfuegos, avec la nouvelle que l'Impératrice est accouchée d'une fille, qui a très mortifié tous les partisans de la maison d'Autriche, qui sont en grand nombre en ce pays, et lesquels s'estoient flattés que ce seroit un prince, s'en étant assuré par plusieurs prédictions venues tant d'Allemagne que de Naples et autres endroits de l'Italie, où on ne manque pas de cela.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 219.

2617. — D'ANTIN A POERSON.

Le 23^e avril 1724.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 4, par laquelle vous me donnés avis que vous avez tiré quatre lettres de change sur le trésorier.

Elles seront payées avec mon exactitude ordinaire et vous pouvez tirer hardiment jùsqu'à parfait payement, comme je vous l'ai mandé plus d'une fois.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire. Nous attendons avec impatience la décision du conclave.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 215.

2618. — POERSON A D'ANTIN.

Le 25^e avril 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, avec une joie et une consolation infinie, deux lettres de la part de Votre Grandeur, la première du 28 mars et la seconde du 31 du même mois.

Dans la première, Votre Grandeur a la bonté de m'accorder la grâce de son auguste portrait, que j'aurai toujours en grande et profonde vénération, ce qui m'adoucit la douleur de ne me pouvoir mettre aux pieds de Monseigneur, mon cher maître, mon seul et unique bienfaiteur, en qui je mets toutes mes espérances et mon bonheur.

Elle me fait aussi l'honneur de m'ordonner de faire la cour à Nosseigneurs les Cardinaux et particulièrement à Son Éminence Monseigneur le Cardinal de Rohan, auquel j'ai fait rendre la lettre de Votre Grandeur dans le conclave, par M. l'abbé de Tansin, n'ayant pu avoir cet honneur moi-même.

Si j'ai paru, Monseigneur, trop lent à tirer de l'argent, suivant la permission que Votre Grandeur m'en a donnée, ce n'a été que pour attendre que le change fût plus modéré, ayant toujours cherché l'œconomie depuis que j'ai l'honneur de servir sous ses ordres, pour tâcher de mériter, par mes attentions, le bonheur de lui plaire; mais, puisque Votre Grandeur a la bonté de me l'ordonner, le change étant diminué, je tirerai, la semaine prochaine, ce qui est deub de reste de l'année 1723.

Votre Grandeur a la bonté de me dire qu'elle a choisi le s^r *Veugle* pour venir à Rome. Il suffit, Monseigneur, qu'il soit de son choix pour que je le reçoive avec toute la considération que je dois à l'honneur de ses ordres.

Mgr le Cardinal de Polignac est arrivé le 21 de ce mois. J'ai eu l'honneur de lui faire ma cour; il m'a fait la grâce de se souvenir très gracieusement des bontez qu'il avoit pour moy lors qu'il étoit, à Rome, auditeur de rotte, et m'a fait la grâce de m'en promettre la continuation.

Cette Éminence fut, samedi, visiter le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse. La visite dura plus de deux heures, et, le lendemain, Mgr le Cardinal de Rohan, aiant été attaqué de deux accès de fièvre, sortit du conclave et vint dans son

palais, où le changement d'air et quelques remèdes l'ont, grâce au ciel, bien rétabli.

J'ai eu l'honneur, hier, de saluer cette Éminence, laquelle me fit la grâce de me dire qu'elle avoit reçu la lettre de Votre Grandeur au sujet de l'évesché de Langres, et, qu'étant ami particulier de Votre Grandeur, elle en avoit ressenti un plaisir infini.

C'est avec la plus grande joye du monde, Monseigneur, que j'apprends la nouvelle dignité qui vient d'être jointe à tant d'autres dans votre illustre maison, et Monseigneur l'évesque de Langres fera honneur à son poste, quelque grand et élevé qu'il puisse être. Il suffit de porter le nom d'Antin pour être assuré que l'Église, le Roy et l'État seront servis avec fidélité, honneur et gloire.

M. le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse furent, hier, dans le palais de M. l'abbé de Tansin, où habitent leurs Éminences MM. de Rohan et de Polignac, et, après y avoir fait une prière dans la chapelle de Saint-Aniceto, Pape et martyr, ce prince et Madame son épouse furent dans les appartements des deux Éminences, où, s'estant entretenus une heure et demie ou environ, ils s'en retournèrent dans leur palais, contents d'avoir trouvé Mgr le Cardinal de Rohan sans fièvre, se disposant à retourner au conclave, où Mgr le Cardinal de Polignac doit entrer aujourd'hui.

Il passe ici des officiers allemans, qui vont à Naples sur des soupçons, à ce que l'on dit, de ce que l'Angleterre refuse la restitution de Gibraltar et de Port-Mahon.

L'on ne parle plus de la création du Pape. Le Cardinal Cinfuegos a dépêché un courier à Vienne; l'on dit que l'on attend son retour.

L'on attend aussi les Cardinaux qui viennent d'Espagne, que l'on assure n'être pas loing de Rome.

Le Cardinal Acquaviva a envoyé ses ordres aux consuls de Gênes et de Livourne de dépêcher ici si tost qu'ils seroient arrivés.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 222.

2619. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS DU ROI.

Année 1724.

30 avril-6 septembre : audit sieur *Poerson*, directeur de ladite Académie de Rome, pour son payement des dépenses qu'il a

faites pour l'entretien de ladite Académie pendant la présente année 1724 (7 p.). 35,693 l. 1 s.

15 avril-5 août : au s^r *Vleughels*, peintre ordinaire du Roy, professeur honoraire de son Académie de Rome, nommé par Sa Majesté pour adjoint audit s^r *Poerson*, pour ses frais de voyages pour aller à Rome et pour tous ceux du port des tableaux et bordures que Sa Majesté a envoyé pour ladite Académie. 1,000 l.

5 août : à luy, à compte de ses apointemens de la présente année 2,682 l. 17 s.

18 juillet 1724-20 octobre 1726 : au s^r *Duvivier*, tapissier, à compte des lits et meubles qu'il a faits à l'Académie de Rome pendant l'année 1724 (2 p.). 32,000 l.

22 avril 1724 : à *Étienne Joras*, nommé élève de ladite Académie, pour ses frais de voyages de Paris à ladite Académie. 200 l.

Archives nationales, O¹ 2224.

2620. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 1^{er} may 1724.

..... Les ordres que vous m'avez fait la grâce de me donner, Monsieur, en faveur de M. Berger, de M. Croisil et de M. *Lemoine* seront exécutés avec tout l'empressement possible de ma part....

Reçue le 9.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 656. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2621. — D'ANTIN A POERSON.

Le 2^e may 1724.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 11 du passé.

Je suis fort aise que le s^r *Le Moyne* aît réussi, comme vous me le mandez, et que vous conceviez de luy de grandes espérances, car les excellents sujets sont rares.

Je sçavois l'arrivée de M. Le Cardinal de Rohan et sa bonne réception à Rome. Faites luy bien votre cour et la mienne; vous sçavez combien il est de mes amis.

Le s^r *Veugles* a pris congé de moy et doit être party. Je compte que vous en pourrez tirer de grand soulagement dans les choses dont vous le chargerez. Il est homme raisonnable; il se flatte de

votre amitié, et que vous voudrez bien l'instruire de ce qu'il faut qu'il fasse, [quoi] que le pays ne luy soit pas inconnu.

Enfin, je vous exhorte à vivre ensemble comme de fort honnestes gens que vous estes tous deux, et je présume que vous êtes, l'un et l'autre, dans les mêmes dispositions.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 218.

2622. — POERSON A D'ANTIN.

Le 2^e may 1724.

Monseigneur, — Son Éminence Mgr le Cardinal de Rohan est, grâce au ciel, parfaitement guéri. Il est rentré au conclave samedy au soir, toujours suivi d'un grand nombre de peuple, qui lui souhaite toutes sortes de bénédictions.

M. le prince Borguèse, quoique mangé de goutte, s'est fait porter dans l'appartement de Mgr le Cardinal de Polignac et lui a offert son palais, sa vaisselle d'argent, ses carosses et ses chevaux, et, généralement parlant, tout ce qui pouvoit dépendre de lui.

Mgr le Cardinal n'a, dit-on, accepté de toutes ces offres que six chevaux de carosse, et cette Éminence a aussi accepté pour demeure le palais de M. de Gamaches, lequel est très bien situé.

L'on a parlé du Cardinal Gozzadini pour être Pape, que l'on dit sçavant et très charitable, mais, M. le comte de Caunitz étant arrivé, de la part de l'Empereur qui paroît avoir un très grand crédit dans le conclave, l'on croit que ses instructions contribueront au choix que l'on fera, et l'on dit desjà que l'Empereur ne désapprouve pas le Cardinal Paulucci.

Si tost que ce comte allemand fut arrivé, il fut voir Mgr le Cardinal de Rohan et resta assez longtemps avec lui, et, le lendemain, cette Éminence retourna au conclave.

Devant hier, M. le comte de Caunitz emprunta des carosses de M. l'ambassadeur de Portugal et ceux de l'ambassadeur de Venise et fut à l'audience du Sacré Collège, au Vatican, suivi d'une nombreuse quantité de carosses de princes, de ministres et de seigneurs.

Quand il fut arrivé, il fit une oraison latine, avec beaucoup de force et d'éloquence, sur la nécessité de choisir un bon et digne

sujet pour remplir la chaire de saint Pierre, et il remit un billet, écrit de la propre main de l'Empereur, dans les mains du Cardinal Paulucci, le plus ancien des chefs d'Ordres qui étoient de la députation.

Puis, les Cardinaux se rassemblèrent et se communiquèrent le papier que ce ministre leur avoit laissé; mais ce qu'il contient est un secret impénétrable hors du conclave.

Après cette cérémonie, ce ministre allemand s'en retourna chez le Cardinal Cinfuegos, où il donna un grand et superbe dîner aux principaux qui l'avoient accompagné et cortégé dans cette cérémonie.

Hier, S. É. Mgr le Cardinal de Rohan dépêcha un courier extraordinaire à la cour de France, et M. le comte de Caunitz en a aussi dépêché un à la cour de Vienne.

L'on croit, dans Rome, que l'on attendra le retour de ces couriers pour faire l'élection du nouveau Pape.

L'on dit aussi que le Cardinal Acquaviva a reçu, par une barque catalane, des avis certains de Nosseigneurs les Cardinaux espagnols, lesquels se trouvoient, le 15 d'avril, dans un port du Roussillon, ce qui faisoit espérer qu'ils seroient dans peu à Rome.

Mgr le Cardinal de Tanara, doyen du Sacré Collège, fut très mal la nuit du dimanche au lundy; mais, ayant saigné de la *salvatella*¹, il se trouve très soulagé. Cependant, les médecins et chirurgiens ne croient pas que ce Seigneur puisse aller encore bien loing.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 226.

= 1. La *salvatelle* est une veine de la surface dorsale de la main, que l'on rattachait au foie et qu'on croyait lui être utile, en lui faisant une saignée (Littré).



ADDITIONS

AUX CINQ

PREMIERS VOLUMES DE LA *CORRESPONDANCE*.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Au début de cette publication, le savant éditeur de la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome* se demanda s'il convenait d'imprimer simplement, ainsi que l'avait fait M. Lecoy de la Marche, les lettres du directeur de l'Académie et les réponses de son supérieur hiérarchique de Paris. Les inconvénients d'un pareil système étaient trop évidents pour qu'il fût adopté. La correspondance administrative offrant de nombreuses lacunes, il fallait de toute nécessité recourir à d'autres sources pour les combler.

D'autre part, si l'on avait voulu grouper tous les éléments inédits ou déjà publiés, susceptibles d'ajouter de nouvelles lumières à l'histoire de notre institution, la préparation préliminaire eût entraîné des délais et des développements tels qu'elle ajournait à une date fort éloignée le début de l'impression.

M. de Montaiglon fit donc sagement de s'en tenir à l'appoint que devaient apporter au fonds de la Maison du Roi certaines grandes collections, telles que les archives du Département des Affaires Étrangères et quelques recueils déjà connus, comme la *Correspondance de Colbert* et les *Comptes des bâtiments*. Seulement, les premiers résultats de ce dépouillement indispensable ne s'étant pas trouvés prêts dès la composition des premières feuilles, il fallut se résigner à remettre à une date ultérieure la correspondance diplomatique qui aurait dû prendre place dans le premier volume.

C'est ce résultat des recherches de M. Tausserat, pour la période comprise entre 1666 et 1690, que nous plaçons ici à la suite du Directorat de *Poerson*, ou plus exactement au moment où *Wleughels*, envoyé de Paris pour assister son prédécesseur dans ses fonctions, commence à partager avec lui la direction de l'Académie. C'était d'ailleurs l'intention formelle de M. de Montaignon, — cela résulte d'une note écrite de sa main, — d'intercaler ici ces pièces sans attendre l'achèvement de la publication pour les imprimer. Nous ne pouvions mieux faire que de suivre les intentions du premier éditeur de la *Correspondance*.

Il convient de rappeler qu'une première addition tirée des archives des Affaires Étrangères a déjà été intercalée dans le troisième volume (p. 121-131), à la fin du directorat de *Houasse*. M. Tausserat avait groupé toute une série de lettres relatives à une collection offerte au Roi par le Cardinal Nerli. La date de ces pièces les placerait après la correspondance qu'on va lire.

Le dépouillement des articles des Comptes des bâtiments du Roi, relatifs aux dépenses de l'Académie de Rome, avait été soigneusement poursuivi pour les quatre ou cinq premières années. A partir de 1668, notre prédécesseur jugea superflu de reproduire ici les extraits des dépenses. Et, cependant, cette addition était si nécessaire à l'explication des dépêches administratives qu'il revint de temps en temps à ces textes délaissés, et intercala, mais d'une façon intermittente, certains articles des comptes, relatant les sommes fournies pour l'entretien de l'Académie de Rome.

Il y avait certainement là une lacune, et, puisque nous nous trouvions dans la nécessité de revenir en arrière pour compléter la période parue, il nous a semblé indispensable de réunir, dans une suite chronologique, toutes les dépenses de l'Académie inscrites aux Comptes des bâtiments. Comme il était inutile de réimprimer les articles déjà cités dans la présente collection, nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur.

Nous n'avons pas cru devoir confondre ces articles de dépenses avec la correspondance diplomatique; ils appartiennent à des ordres d'idées tellement différents qu'il a paru plus convenable d'en former deux séries distinctes qui viennent compléter et clore, en quelque sorte, les documents précédemment mis au jour.

Il restait encore quelques notes fort curieuses recueillies par notre savant ami au cours de ses immenses lectures. Fallait-il composer de ces éléments, disparates par leur origine et leur nature, une troisième section? Nous ne l'avons pas pensé. C'était, d'une part, multiplier à l'excès les divisions, et, en même temps, attacher une importance exagérée peut-être à des reproductions de textes déjà connus.

Ainsi, les notes qui viennent s'ajouter aux premières années de la *Correspondance* sont intercalées à leur date parmi les extraits des *Comptes des bâtiments du Roi*.

Notre supplément comprendra donc deux parties distinctes : la première consacrée aux textes *inédits* de la Correspondance diplomatique, réunis par M. Tausserat; la seconde groupant les extraits des Comptes des bâtiments de 1668 à 1724 et les notes empruntées à diverses publications.

Sans doute, la matière est loin d'être épuisée; mais ce serait une tâche au-dessus de nos forces de poursuivre le dépouillement de toutes les collections éparses dans vingt dépôts différents. La présente publication prendrait en même temps des proportions démesurées qui en ajourneraient indéfiniment l'achèvement. Il faut bien d'ailleurs laisser quelque chose à découvrir à celui qui assumera la tâche d'écrire l'histoire définitive de l'Académie de France à Rome.

J. G.

I.

*Pièces tirées du dépôt des Affaires Étrangères
par M. L. Tausserat.*

2623. — M. DE BOURLEMONT AU ROI.

A Rome, le 1^{er} juin 1666.

Sire, — J'ay reçu deux lettres qu'il a plû à V. M^{te} de m'écrire, l'une, du 20^e février, qui m'a été renduë par le S^r *Erard*, peintre, sur le fait de l'établissement d'une Académie à Rome, et l'autre, du 7^e may, par l'ordinaire de Lion. J'exécuteray soigneusement ce que m'ordonne V. M^{te} en icelles.

Et, sur ce qui concerne l'établissement de l'Académie Royale, V. M^{te} en reçoit des bénédictions de tous les curieus, qui appréhendoient que les plus beaux et les plus utiles de tous les arts ne restassent ensevelis aprez la perte de deus ou trois fameux peintres ou architectes, ausquels la perfection de ces arts est à présent réduite, les jeunes gens qui auroient pû réussir en ces professions demeurant dans l'impossibilité de s'avancer, pour n'être pas secourus et aidés en leurs études, ce que l'on ne devra pas craindre pour l'avenir, puisque V. M^{te}, par une libéralité incomparable, leur fournit les moyens nécessaires pour s'y rendre habiles et y exceller...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 176, fol. 169. Original signé.

2624. — LE DUC DE CHAULNES AU ROI.

A Rome, le 27 juillet 1666.

... Je fus hier voir l'Accadémie que V. M. a estably de peintres, architectes et sculpteurs, et, par mesme moyen, le s^r *Hérart*, qui a été mordu d'une chienne à qui l'on avoit enlevé ses petits. J'en auray un soin très particulier, pouvant dire à V. M. que c'est une personne d'ordre, et très capable de bien servir V. M. dans l'employ qu'elle luy a donné...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 177, fol. 183. Original signé.

2625. — PÉTITION ADRESSÉE A L'AMBASSADEUR DE FRANCE A ROME.

(Septembre 1666.)

Monseigneur, — L'inscription qui se voit sur le portail de l'église de la Trinité-du-Mont estant injurieuse à nos Roys et à la Nation, par ces termes : *Piorum eleemosynis adjuta*, quelques personnes, affectionnées au service de nostre Grand Roy, ont recherché le moyen d'effacer ces paroles, voyant que tous les estrangers, mesme des Italiens, les improuvoient. Mesme quelques-uns d'entre les Italiens se sont offerts de faire les dépenses nécessaires pour mettre les armes de France, soustenuës par des anges qui couvriront cette inscription.

Pour ce sujet, Monseigneur, Frère Denis de Noillan, très humble serviteur de Votre Excellence, print la liberté, quelque temps avant son arrivée, d'escrire à Monseigneur de Lyonne, qui le remit à ce que Votre Excellence en jugeroit estant arrivée à Rome, la supplyant, comme je fais, avec toute sorte de respect, de considérer la citation du lieu, l'ouvrage, et ensuite avoir la bonté de donner la permission de le faire.

Toutes les bonnes actions, Monseigneur, sont tousjours traversées, et il se pourroit faire qu'on vuoleut supplier Votre Excellence de ne point permettre cet ouvrage, apuyez sur des raisons qui se peuvent aiséement destruire par les suivantes, qu'elle est très humblement suppliée vouloir considérer.

Premièrement : il n'y a nulle obligation de tenir cette inscription. Que si nos anciens ont souffert qu'on l'aye mise, c'estoit dans le temps que les estrangers, habitans dans ce convent royal, prétendoient s'en rendre les mestres et renverser ses privilèges, ce qu'ils auroient fait sans la protection de nos Roys, surtout dans les dernières persécutions des années 1659, 1660 et 1661 ; auquel temps le feu Cardinal Spada, avec les autres opposés à la Nation, ont allégué ce tiltre pour faire voir que nostre Grand Monarque n'avoit aucun droit dans ce convent.

2° : Personne ne peut justement treuver mauvais de voir les armes de France sur le portail de l'église de la Trinité-du-Mont, considérant que les armes d'Espagne ne sont pas seule-

ment sur le portail de l'église de Saint-Pierre-in-Montorio, mais encore aux fontaines qui sont dans la place de cette église, et néantmoins l'Espagne ne peut produire aucun tiltre sur l'église de Saint-Pierre-in-Montorio, égal au moindre de ceux que notre Grand Roy a sur le convent royal de la Trinité-du-Mont, qui ne luy donnent pas seulement le tiltre de fondateur, mais de patron absolu.

3° : Si on allègue qu'en couvrant ces paroles : *Piorum eleemosynis adjuta*, la charité de plusieurs se refroidira; quand cela seroit, il est mieux de se priver volontairement de telles aumosnes que de les recevoir au préjudice des droits de nostre très auguste monarque, dont la piété est plus suffisante pour en donner le centuple, à l'exemple de nos Roys, ses prédécesseurs.

4° : Il est constant que ce tiltre est directement opposé aux volontez de saint François de Paule, lequel ayant estably et ordonné que ce convent royal seroit régi et habité par les seuls François naturels, il dit, dans le mesme contract, que c'est affin que les Religieux habitants de ce convent soient plus affectionnez au service de nos Roys très Chrestiens, ce qu'ils ne peuvent faire en souffrant ce tiltre, ny en impreuvant le projet de ceux qui voudroient l'oster, ou, à tout le moins, le cacher.

5° : Mais il se propose, dit-on, de faire l'escalier, et changer la face et le portail de l'église, et, partant, on ne doit rien faire ni changer à présent. L'entreprise de cet escalier est incertaine; quant à l'exécution, on est assuré des aumosnes qu'on veut faire présentement pour cette réparation tant seulement, et non pour autre chose. D'ailleurs, le dessein de l'escalier n'est en rien altéré par ces armes, qu'on peut oster quand Sa Majesté l'agréera.

6° : Il est encore injurieux aux Religieux de ce convent royal de la Trinité-du-Mont, puisque les estrangers blasment les Religieux de lascheté et de peu d'affection au service de nostre très auguste Monarque, souffrant une telle inscription sur le portail de leur église.

C'est pourquoy, Monseigneur, Votre Excellence est très humblement suppliée d'interposer son autorité à ce que ce louable dessein soit mis en exécution et à ce qu'on n'apporte aucun obstacle à ce que ledit Père Noillan y employe tous ses soings.

2626. — LE DUC DE CHAULNES A M. DE LIONNE.

De Rome, le 9 novembre 1666.

... Il y a un grand différent à la Trinité-du-Mont, non pour mettre les armes du Roy, dont vous m'escrivez les uns le vouloir faire présentement et les autres attendre une occasion, — je croy que ce dernier avis est le meilleur; — mais, pour attendre celle d'un Conclave, hélas! où nous remettez-vous?...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 179, fol. 53. Original signé.**2627.** — LE DUC DE CHAULNES AU ROI.

Rome, le premier de février 1667.

... Le Cavalier *Bernin*, qui, depuis sept mois, ne m'estoit pas venu voir, y vint, le 28^e, pour me prier de faire ses remerciements à V. M. du payement de sa pension. avec de grandes expressions de sa reconnoissance; ce qui fait voir que l'intérêt est icy le plus assuré ressort qui puisse faire agir toute sorte de machines.

Je profitay de ce temps pour luy parler de l'Accadémie que V. M. établit en cette Ville, selon que M^r Colbert m'en avoit escrit, et auquel je mande le détail, ainsy que de ce que j'ay fait pour avoir des chevaux de Naples pour V. M., pour la moins importuner; mais j'appréhende bien que l'on n'y en puisse pas trouver de fort beaux. Tous ceux que j'ay veu, de l'escurie de la reyne de Suède et du Cardinal Chigi, n'approchant que très peu à la taille et aux autres beautez que souhaitent les escuyers de V. M., et n'en ayant veu qu'un à Rome avec toutes les marques portées par leurs mémoires. qui est celui que le Chevalier *Bernin* est prest d'achever sous Constantin et que j'envoyerois bien plus volontiers à V. M., si je pouvois, que ceux qui seront plus propres pour ses haras, estant un fort bel ouvrage, qui sera bien-tost un nouvel ornement du Vatican...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 181, fol. 159. Original signé.**2628.** — COLBERT A L'ABBÉ DE BOURLEMONT.

Saint-Germain, le 21 mars 1670.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'escire le 25^e du mois passé.

Tout ce que je puis vous dire sur le sujet du palais et des statues du prince Ludovisio est qu'il faut nécessairement sçavoir à combien son intendant en fait monter le prix, parceque, sur le compte que j'auray l'honneur d'en rendre au Roy, Sa Ma^{te} prendra la résolution d'en faire traicter, soit avec ledit prince à Madrid, soit avec ceux qui ont soin de ses affaires à Rome.

Quant à la préférence qui a esté promise à M^r le Cardinal Rospigliosi sur le prix desdites statues, il me semble que, si le marché s'en faisoit au nom du Roy en mesme temps que dudit palais, l'on excludroit facilement tous ceux qui auroient de semblables prétentions. — Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 207, fol. 26. Original signé.

2629. — LE P. DE NOILLAN, MINIME, A M. DE LIONNE.

Rome, ce 26 août 1670.

Monseigneur, — Depuis celle que j'eus l'honneur d'escrire à V^{re} Excellence, il y a quinze jours, j'ay eu occasion de parler à Mgr de Bourlemont au subject de l'ordre què M^r *Hérail* [*Errard*] avoit reçu touchant les armes de France, que j'ay faict metre sur le portail de l'église de ce convant royal. Il me dit que M^r *Hérail* ne treuvoit nullement à propos d'y metre des figures ou statues, que cela cousteroit trop; et vis qu'il s'eschauffoit fort sur ce subject. Je lui respondis fort doucement, pour ne l'aigrir pas davantage, et prins résolution d'aler voir M^r *Hérail*, lequel s'informa entièresment de tout l'affaire à *capite ad calcem*.

Il m'escouta fort attentivement, et, après, il me dit qu'il estoit fort fâché de ne m'avoir pas congneu ni parlé plus tost; qu'il avoit escript à Mgr de Colbert d'une façon dont il estoit bien marri; mais qu'il répareroit tout au premier courrier; c'est celui-ci.

Il loua beaucoup l'affection que j'avois au service du Roy, et me dit qu'il falloit absolument suivre mon sentiment en cest affaire et qu'il falloit faire plus que je ne disois, savoir qu'il falloit couper avec le ciseau ces lettres qui restoit et oste[r] entièresment la mémoire qu'elles y eussent jamais esté. Il vouleust prendre mon nom par escript, et me dit que Mgr de Colbert lui avoit escript de ceste affaire d'une façon fort particulière, qui témoignoit le vouloir entièresment.

Je congneus, par son discours, ce dont je n'avois pas douté

nullemant, qui est la bonté que V^{re} Excellence avoit eu de s'employer fortemant en ceste affaire, et que je lui en avois entièrement l'obligation, dont je la remercie de tout mon cœur.

J'ay fait faire un dessein de ces armes, comme elles sont présentemant par celui mesme qui les a faites, et lui demandé fort secrètement pour combien il les pourroit faire de marbre. Il me dit qu'il avoit offert au défunct prince Pamfile de les faire pour mille escus; mais que, à présent, il ne sauroit à moins de douze cents escus. M^r *Hérail* dit qu'il faut deux mille escus pour faire chose considérable.

Je ne lui ai parlé que j'eusse traité avec persone, mais seulement que V^{re} Excellence les avoit voulu faire faire pour mille escus. Quoiqu'il en couste, pourveu qu'elles soit bien faites, ce sera l'honneur et la gloire de notre grand Monarque et de toute la Nation, à la confusion de nos ennemis, particulièrement des Espagnols, qui ne sauroit metre la teste aus fenestres de leur palais respondantes sur la place qu'ils n'ayent cest object devant leurs yeux.

Ce sont des marques de l'affection extrême que V^{re} Excellence a pour le service du Roy; car, sans son appuy et faveur, je n'aurois peu rien faire. Tout l'honneur et la gloire lui en est due après Dieu, lequel je ne manque de prier continuellement pour sa prospérité et de son auguste Maison...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 210, fol. 374. Autographe signé. — Un dessin à la sépia, représentant les Armes de France et de Navarre, supportées par deux Anges, accompagne cette pièce.

2630. — COLBERT A L'ABBÉ DE BOURLEMONT.

Saint-Germain, le 12 septembre 1670.

... J'escris au s^r *Errard* qu'il fasse faire en marbre les armes du Roy avec les deux escus de France et de Navarre, et deux supportz pour mettre sur le fronton du portail de l'église de la Trinité-du-Mont.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 207, fol. 113. Original signé.

2631. — LE P. NOILLAN, MINIME, A M. DE LIONNE.

Rome, ce 14 octobre 1670.

Monseigneur, — J'ay reçu celle dont il a plu à V^{re} Excellence m'honorer, en date du 5 septembre, me sentant extrême-

mant obligé à sa bonté, particulièrement d'en avoir parlé à Sa Majesté.

Je suis bien marri de n'avoir pas le moyen de metre en exécution tous les desseins que j'ay pour son service et de ce sien Convant. J'ay veu M^r *Héral* [Errard] au subject de ces armes; s'il continue dans ces bons sentimants, l'ouvrage sera très beau.

D'ailleurs, le Supérieur, que nous avons esleu le 29 septembre dernier, n'est nullement porter à suivre les sentimants du Père Noël en ce rencontre; par ainsin [*sic*], j'espère que tout ira bien par la faveur de V^{re} Excellence, à qui on doit donner toute la gloire après le Roy...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 211, fol. 251. Autographe signé.

2632. — CÉSAR D'ESTRÉES, ÉVÊQUE DE LAON, AU ROI.

A Rome, ce 8^e décembre 1671.

... Le Cavalier *Bernin* est si affectionné à l'ouvrage qu'il a entrepris pour V. M. que, depuis que les chaleurs sont passées, il n'a pas manqué d'y travailler le matin et l'après disnée.

J'y mènerai un de ces jours MM. de Vendosme affin qu'ils en puissent rendre conte à V. M. quand ils auront l'honneur de la voir.

Il a imaginé un dessein pour le lieu et la manière dont la statuë de V. M. doit estre placée, qui luy paroist très grand et très nouveau. Dans la suite, sans doute, il le fera connoistre à V. M...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 216, fol. 252 v^o. Original signé.

2633. — CÉSAR D'ESTRÉES, ÉVÊQUE DE LAON, AU ROI.

A Rome, ce 26 janvier 1672.

... J'envoye à V. M. une lettre que le Cavalier *Bernin* m'a écrite et que j'ay oublié de mettre dans mon dernier paquet.

Je l'ay fait advertir par Melani de l'article obligeant que j'ay trouvé dans la dépêche de V. M. *sur le sujet de son nepveu*, dont ce bonhomme sera sensiblement touché.

Je ne manqueray pas de faire bien valoir au Cavalier *Bernin* la satisfaction que S. M. témoigne de l'assiduité de son travail, et ce qu'elle m'en écrit le ravira...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 218, fol. 193. Original signé. Les mots en italiques sont chiffrés dans la dépêche.

2634. — LE DUC D'ESTRÉES A ARNAULD DE POMPONNE.A Rome, le 9^e d'aoust 1672.

Monsieur, — Quoy que Sa Maj^{lé} ne m'ayt donné aucun ordre de faire des resjouissances pour la naissance de Mgr le duc d'Anjou et pour ses conquestes¹, et que vous ne m'en ayés aussy rien mandé, je n'ay pas laissé, dans la pensée que j'ay eu qu'il seroit très à propos que j'en fisse, de concerter avec M^r *Erard*, célèbre peintre et maistre de l'Accadémie que S. M. entretient icy, le dessein d'un feu assez beau et accompagné d'autres démonstrations publiques de joye; ce que je ne prétens faire que dans la fin d'octobre, parceque c'est le temps que tout le monde sera revenu de la campagne et que j'ay résolu de quitter le dueil.

Je le pourrois plus tost, puisque je ne le dois porter que six mois; mais, outre qu'il n'y auroit presque personne icy, le Pape ne fait point, dans ce mois-là, de fonctions où je puisse assister, et, puisque le temps des resjouissances se peut ajuster avec celui de faire paroistre pour la première fois mon équipage, — qui, assurément, sera magnifique, — j'ay estimé qu'il seroit bien d'en user ainsy.

D'autant plus que j'ay sçeu de M^r de Bourlemont, qui tient un registre de toutes choses, que M^r le Cardinal Anthoine², se trouvant icy sans ambassadeur à la naissance de Mgr le Dauphin, n'en fist les resjouissances que trois mois après en avoir eu la nouvelle.

M^r de Bourlemont m'a aussy allégué quelques exemples des ambassadeurs d'Espagne, qui ne les ont faites pour la naissance des princes de cette couronne que quatre mois après en avoir reçu la nouvelle.

Je vous serai très obligé de me vouloir informer si Sa Majesté approuve le dessein que j'ay, et si elle trouve bon que je l'exécute...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 222, fol. 147. Original signé.

= 1. En Hollande.

2. Barberini, archevêque de Reims.

2635. — ARNAULD DE POMPONNE AU DUC D'ESTRÉES.Du 12^e aoust 1672, à Saint-Germain.

... Le Roy a veu, avec plaisir, les sentiments de joie que Sa

Sainteté a fait paroistre sur les succez dont il a plu à Dieu de bénir ses armes.

Comme Sa Majesté a fort approuvé que vous en ayez donné part à Sa Sainteté, selon les nouvelles que vous receviez, elle désire de mesme que vous luy tesmoigniez, en son nom, combien elle se sent obligée des marques qu'elle luy donne de son affection en cette rencontre et que vous y mesliez mesme les assurances que Sa Majesté regarde les avantages de la Religion autant que les siens propres, dans des événemens qui luy sont si glorieux et si favorables.

Mais ce que Sa Majesté juge à propos que vous insinüiez dans vos discours, elle ne croit pas le devoir faire porter au Pape par une lettre expresse ou par une audience que vous demanderiez particulière sur ce sujet. Quelque bien que Sa Majesté veuille procurer à l'Église dans ses conquestes, vous connoissez trop, Monsieur, qu'il luy importe de ne pas faire regarder la guerre qu'elle a entrepris comme une guerre de religion, et, par là, elle ne veut point paroistre s'en attirer dans le public un mérite particulier à Rome.

Elle laisse au Pape toute la liberté des actions de grâce et des tesmoignages publics qu'il en voudroit rendre à Dieu, mais, en effet, elle seroit plus aise qu'aucune de ces démonstrations ne donne sujet à ses ennemis de faire regarder la querelle de la Hollande comme une cause commune à tous les Protestans.

Ainsi, Monsieur, loin de contribuer à inspirer au Pape de donner des marques publiques de ce que la Religion doit au Roy dans cette rencontre, vous pourrez laisser esteindre ce que vous y avez creu de disposition jusqu'à cette heure, sans toutesfois faire cognoistre la raison que Sa Majesté peut avoir de ne point vouloir cet esclat...

Aff. étr. Rome. Correspondance, t. 222, fol. 153 v°. Minute.

2636. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 16 aoust 1672.

... Je fairois tort au zèle et à l'honnesteté de l'abbé Benedetti, que je n'ay pas moins remarqué en toutes choses, depuis que je suis icy, que sa sagesse et son habileté, si je ne rendois compte à V. M. de la résolution qu'il a prise d'agrandir, d'eslever et d'or-

ner d'or, de marbre et de peintures la chapelle de saint Louys, qui est dans l'église de ce nom, et de fonder, à perpétuité, un chapelain dans la communauté des prebstrs pour le service de ladite chapelle.

Cette despense ne luy coustera pas moins de neuf ou dix mille escus. Il avoit desjà embelli la voûte par beaucoup d'ornementz, lorsqu'il eut ordre de V. M. d'y faire faire un service solennel pour la feüe Reyne sa mère. Cela donnera sans doute beaucoup d'esclat à cette église.

Il est mesmes dans la pensée d'employer le prix d'une vigne qu'il a fait battre, qui luy couste trente mille escus (en cas qu'il trouve à la vendre), à faire les degrés, les terrasses et la fontaine de la Trinité-du-Mont, suivant le modelle qu'il en fist voir à Paris à V. M., et, joignant à cette somme celle que feu M^r Gueffier a laissée pour contribuer aux mesmes ornements, il espéroit que V. M. voudroit bien, pour perfectionner un si bel ouvrage et si magnifique, assigner en quelques années ce qu'il faudroit de plus pour l'accomplissement d'un dessein esgalement esclatant dans Rome pour le règne de V. M. et pour la Nation.

Il est certain que, soit par l'avantage de la situation, soit par l'affluence des gens de toutes nations qui viennent dans ce quartier, ou par la beauté mesme de l'ouvrage, il n'y auroit guère d'ornement public dans cette ville entre les modernes qui parût davantage et qui feut plus remarqué.

Je croy que V. M. jugera que ses pensées méritent bien qu'elle luy en veuille tesmoigner quelque gré...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 222, fol. 171. Original signé.

2637. — ARNAULD DE POMPONNE AU DUC D'ESTRÉES.

Du 2^e septembre 1672, à Versailles.

... Vous aurez desjà veu, Monsieur, les raisons qui obligent Sa Majesté à vouloir que vous ne fassiez aucune démarche pour attirer aucunes démonstrations publiques dans Rome sur les succez si glorieux d'une guerre que Sa Majesté ne veut point donner lieu à faire regarder comme une guerre de religion¹. Ainsi, rien ne vous peut arrester à inviter, selon la coustume, les Cardinaux du palais à la double feste que vous prépariez pour la naissance

de Mgr le duc d'Anjou et pour les conquestes de Sa Majesté. Je suis, avec toute la vérité que l'on peut estre, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 222, fol. 237 v°. Minute.

= 1. Ce passage est souligné dans le manuscrit.

2638. — LE DUC D'ESTRÉES A ARNAULD DE POMPONNE.

A Rome, le 6 septembre 1672.

Monsieur, — J'ay reçu, par l'ordinaire, vostre lettre du 12 et celle du 19 par le courrier Lantiveau, dépêché pour un Bénéfice, qui a pris à celuy qui arrivera après-demain les pacquetz qu'il avoit pour moy.

Je voy, par la première, quelz sont les sentimentz de Sa Majesté sur les démonstrations publiques qu'on voudroit faire icy pour ses conquestes.

Si je les avoit sçeu plus tost, j'aurois pû me conformer encore davantage à ses volonte, quoyque je n'aye rien fait de contraire, n'ayant point insinué au Pape que Sa Majesté devoit attendre ou desirer des réjouissances publiques, et, lorsque j'ay veu Sa Sainteté et M^r le Cardinal Altieri en mes audiences ordinaires, je leur ay conté de moy-mesme le progrès des armées de Sa Majesté, et sans qu'ils peussent croire que j'en eusse reçu d'ordre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 222, fol. 245. Original signé.

2639. — LE DUC D'ESTRÉES A ARNAULD DE POMPONNE.

A Rome, ce 19^e juin 1675.

... M^r l'abbé Benedetti envoie un mémoire à Sa Majesté sur ses intérêts particuliers.

Il espère que la dépence considérable qu'il fait pour orner la chapelle de S^t-Louis, qui s'avance tous les jours, tous ses soins et son zèle, qui ne peut estre plus grand, luy attireront quelques marques de la bonté de Sa Majesté pour la grâce dont il la supplie...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 238, fol. 380 v°. Original signé.

2640. — ARNAULD DE POMPONNE A L'ABBÉ BENEDETTI.

Ce 10^e janvier 1676, à Saint-Germain.

... Je vous dois, Monsieur, en particulier mille remerciements

du soin que vous avez pris de quelques tableaux que j'avois désiré de faire venir de Rome...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 242, fol. 55. Minute.

2641. — LE CARDINAL D'ESTRÉES AU ROI.

26 et 27 novembre 1681, à Rome.

... Le prélat *Bernin* et son frère me demandent souvent quelque response sur la statuë de V. M. J'envoyay leur mémoire, avec ma lettre du 16 septembre. Je la supplie très humblement de me faire marquer ce que je devray leur dire ou ne leur dire pas...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 274, fol. 488 v°. Original signé. Reçue le 15 décembre.

2642. — LE DUC D'ESTRÉES A COLBERT DE CROISSY.

A Rome, ce 26 aoust 1682.

... Je joins à cette dépesche une relation des pas que nous avons pû faire, M. le Cardinal d'Estrées et moy, dans le peu de temps que nous avons eu pour célébrer la naissance de Mgr le duc de Bourgogne. Nous songeons à d'autres réjouissances, et, comme nous aurons plus de loisir, nous n'oublierons rien afin qu'elles soient encore plus éclatantes...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 279, fol. 163 v°. Original signé.

2643. — RELATION DES RÉJOUISSANCES CÉLÉBRÉES A L'OCCASION DE LA NAISSANCE DE MGR LE DUC DE BOURGOGNE.

Du mois d'aoust 1682.

Le courrier, qu'on attendoit avec tant d'impatience, arriva à Rome le matin, 16 de ce mois, et porta la nouvelle tant désirée de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine, qui, le six du mesme mois, à dix heures du soir, fit présent à la Maison Royale d'un prince, auquel l'on a sçeu que le Roy avoit donné le titre de duc de Bourgogne.

La joye d'une aussi agréable nouvelle remplit d'abord toute cette cour et ne fut pas seulement bornée au sentiment que les bons François en conçurent, mais s'estendit à toutes les per-

sonnes un peu sensible au bien général de la chrestienté, par la naissance d'un second successeur au plus grand Roy que la France ayt jamais eu et à qui la fécondité de la mère semble en assurer plusieurs autres.

En effet, on regarde icy ce prétieux fruit du mariage de Monseigneur le Dauphin comme une singulière bénédiction du ciel sur Louis le Grand, et comme le comble des grâces que Dieu répand, avec tant de largesse, sur sa personne sacrée, sans doute pour récompenser ses grandes et royales vertus, et, particulièrement, la pureté et l'ardeur du zèle infatigable qu'il employe aux avantages et à la gloire de la religion catholique.

Ce courrier ne fut pas plus tost arrivé que M. l'ambassadeur s'appliqua à tous ses devoirs en pareille conjoncture.

Il commença par le Pape, à qui il demanda audience, et, l'ayant obtenue pour le dimanche 23, il se rendit à vingt-deux heures d'Italie, au Quirinal, avec un très nombreux cortège de prélats, cavaliers romains, gentilshommes des Cardinaux et des Princes et de tous les serviteurs et partisans de la Couronne, ses trois riches carrosses à six chevaux, ses dix de suite à deux, et prez de six-vingts autres de divers seigneurs ou particuliers, au milieu d'un fort grand concours de peuple, qui vouloit jouir de la beauté de ce cortège.

Le Pape reçut cette grande nouvelle avec toutes les démonstrations de joye qu'elle méritoit, non seulement par l'interest qu'il témoigna prendre à l'extrême satisfaction du Roy, mais aussy par celui que Sa S^{té} y devoit prendre elle-mesme pour le Saint-Siège, qui voit le nombre de ses anciens et héréditaires défenseurs accru par la naissance de ce jeune prince.

M. l'ambassadeur fit donner part, ensuite, de la mesme nouvelle à M. le Cardinal Cibo, premier ministre de Sa S^{té} qui témoigna des sentimens conformes à ceux du Pape et répondit à cet honneur par des expressions particulières de remerciement et de reconnoissance.

Après quoy, M. l'ambassadeur, arrivant au palais Farnèse, eut peine à s'appercevoir qu'il fût plus d'une heure de nuit, par le nouveau jour que produisoient le grand nombre de flambeaux à double rang dont les fenêtres des quatre faces de ce palais izolé estoient éclairées, des feux allumés dans la place et des lumières qu'il avoit ordonné qu'on distribuast à toutes les maisons et mesme à celles des ruës qui y aboutissoient.

Il donna, le lendemain matin, la mesme part à la reine Christine de Suède dans une visite expresse et envoya des gentils-hommes à M^{rs} les Cardinaux, les invitant en mesme temps à la Chapelle qui se devoit tenir le jour d'aprez dans l'église nationale de Saint-Louis pour la solemnité de la feste de ce saint, qui se rencontroit si juste qu'on y rendroit des actions de grâces, sur la fin de la messe, par un *Te Deum* qui seroit honoré de leur présence.

M. l'ambassadeur, cependant, ne voulut rien oublier pour rendre cette fonction plus esclatante par une superbe décoration de l'église, et, malgré la brièveté du temps, qui ne fut que de quatre jours, il y réussit si heureusement, par les soins de M^r l'abbé d'Hervault, auditeur de rote françois, secondé de M. l'abbé Beneditti, agent de Sa M^{te}, et du s^r *Labry*, françois, architecte de l'église, que tout le monde a advoüé qu'on ne pouvoit rien imaginer de plus beau, de plus magnifique et tout ensemble de meilleur goust.

Les moindres ornemens estoient de grand damas rouge cramoisy, chamarrez de galons d'or; les velours, les brocards, d'autres étoffes, etc., quantité de broderies de diverses couleurs y estoient étalez avec tant d'esclat et de simétrie, et avec une nuance si bien entendue, qu'on ne pouvoit se lasser d'admirer cet ouvrage extraordinaire, en une ville où, d'ailleurs, on a de coutume de les faire dans la dernière perfection.

Au-dessuz du grand autel régnoit un daiz d'un gros brocard d'argent à fleur d'or, qui paroissoit aussy esclatant que s'il eût esté de lame massive et bien polie, et l'on voyoit, un peu plus haut, une grande quantité de vases d'argent remplis de fleurs, qui bordoiert toute la corniche de la nef du milieu, couverte d'un double velours rouge cramoisy, avec de grandes franges d'or, le fond du milieu estant paré d'autres velours, d'un ouvrage très riche, et qui répondoit à la richesse des autres parures de toile d'or, aussy bien que de brocards, qui revestissoient les colonnes ou pilastres et le reste de l'église, en sorte que, de quelque costé qu'on tournast les yeux, on ne trouvoit que des objets d'admiration.

La chapelle de Saint-Louis, quoyque fort riche d'elle-mesme par la multitude des pierres précieuses dont M. l'abbé Beneditti l'a embellie, empruntoit dedans et dehors un nouvel esclat par la

chapelle d'argent et les riches ornemens de M. le Cardinal d'Estrées, et par une grande illumination.

On doit dire le mesme de celle vis-à-vis, dans laquelle d'ordinaire le Saint Sacrement repose ce jour-là, la libéralité de ce Cardinal ayant fourny à l'une et à l'autre.

On avoit élevé une espèce de tribune pour le chœur des musiciens au-dessus de l'entrée de l'église. Elle estoit ornée à proportion et laissoit libre le reste du vaisseau.

Trois portraits en grand du Pape, du Roy et de la Reine, avec leurs corniches dorées, estoient placez un peu plus haut, et, un peu plus bas de ces portraits, estoient ceux de Monseigneur le Dauphin et de Madame la Dauphine.

La musique de Melani, maistre de chapelle, ne démentit point, par sa composition, la beauté de cette feste, non plus que par les plus excellentes voix et par une exquise simphonie.

La magnificence du frontispice de l'église promettoit celle du dedans. Toute la face estoit couverte de damas fin cramoisy, rehaussé de galons et de franges d'or et accompagné d'autres ornemens en broderie avec de très riches tapisseries au milieu et un grand nombre de vases d'argent autour.

Les armes de Sa M^{té} paroisoient au-dessus du portail, et il sembloit qu'on eût fait, pour ce jour-là, une nouvelle architecture, à l'envy de l'ancienne du célèbre *Jacques de la Porte*.

M. le Cardinal d'Estrées ne se contenta pas de partager l'honneur de la feste avec M. l'ambassadeur par cet appareil extérieur de l'église.

Sa piété luy inspira quelque chose de plus solide et de plus conforme à sa dignité pour l'église vivante, en faisant distribuer, dans la cour du palais Farnèze, de la monnoye d'argent pour prez de trois mil pauvres, en mesme temps qu'il en sortit pour se rendre à Saint-Louis.

La messe fut chantée par M. Paschi, évesque de Sinigaglia¹, M^{rs} les Cardinaux y assistans selon la coutume, hors ceux que quelque indisposition retenoit à la chambre et qui s'envoyèrent excuser par des gentilshommes; et, aprez la communion, l'évesque célébrant entonna le *Te Deum*, qui fut achevé par le chœur de musique, au bruit de cent boêtes ou mortalets², meslé du son des tambours et des trompettes.

On n'a pas manqué de remarquer icy, comme une chose extraor-

dinaire et qui ne s'estoit pas encore pratiquée, l'assistance du Sacré Collège au *Te Deum* dans une pareille solemnité de naissance, et qui ne fut pas mesme à celle de Monseigneur le Dauphin.

La matinée se termina par un somptueux repas que M. l'ambassadeur donna à M^{rs} les Cardinaux Maïdalchin et d'Estrées et à plusieurs prélats et cavaliers, serviteurs de Sa M^{lé}, où l'on peut croire que les santez du Roy, de la Reine, du prince nouveau-né et de toutes les personnes royales ne furent pas oubliées.

La multitude du peuple qui s'estoit assemblé devant le palais pendant le disner, au son des trompettes, attira, sur la fin, quelque autre distribution de monnoye d'argent, qui fut jetté du balcon et reçeüe avec des cris de joye pour la France.

La journée finit, comme les deux précédentes, par l'illumination des flambeaux et des feux, par le bruit des mortalets, par le son des tambours et des trompettes, et par la voix du peuple qui crioit : *Vive France!* pendant que des princes, partiaux de la Couronne, et d'autres particuliers montroient la mesme allégresse en différens quartiers de la ville.

Mais, comme cette réjouissance, faite à la haste, ne satisfait pas M. l'ambassadeur, il se prépare à la renouveler avec plus de grandeur et de magnificence, à l'exemple de feu M. le mareschal d'Estrées, son père, qui eut l'honneur de solemniser icy, avec le mesme caractère, la naissance glorieuse du Roy, et de feu M. le Cardinal Antoine, qui eut le mesme honneur pour celle de Monseigneur le Dauphin.

On en donnera pour lors la relation.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 279, fol. 166.

= 1. Ranuccio Baschi, et non Paschi, évêque de Sinigaglia de 1682 à sa mort, le 25 septembre 1684.

2. Plutôt mortarets, *mortaretti*, sortis de petits mortiers de boîtes d'artifices.

2644. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 27^e juillet 1684.

... Je joins à cette lettre les copies de celle que M. de Relingue m'a escrit en arrivant à Civitta-Vecchia, et de la réponse que je luy ay faite, pour rendre comte à V. M. de la raison que j'ay eu de faire demeurer icy la statue équestre de V. M., faite par le feu Cavalier *Bernin*, qui fut embarquée, samedy dernier, fort heureu-

sement, au port de Rome, n'estant pas une petite affaire de mettre une si grande machyne dans la barque sans aucun inconvénient.

J'espère que V. M. voudra bien me faire l'honneur d'approuver ce que j'ay fait, et je croys qu'au contraire elle n'auroit pas trouvé bon que j'eusse laissé exposée à la mer une chose aussy précieuse par toute sorte de raisons, quand mesme le danger de la perdre n'auroit pas esté si grand que M. de Relingue me l'a représenté, sans recevoir les ordres de V. M. ou estre informé de ses intentions.

L'on m'a dit, mais je ne le sçay pas d'assez bon lieu pour en assurer V. M., que le marquis del Carpio avoit fait publier à Naples qu'il donneroit trente mil escus à celuy qui luy amèneroit la statuë de V. M...

Reçue le 11 août.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 292, fol. 72 v°. Original signé.

2645. — COPIE DE LA LETTRE DE M. DE RELINGUE
AU DUC D'ESTRÉES.

De Civitta-Vecchia, ce 23^e juillet 1684.

Monseigneur, — Je suis arrivé, ce matin, devant cette ville, où j'ay mouillé.

Je voys bien que j'y serai encore quelque temps, la statuë du Roy n'estant pas encore chargée dessus le bastiment qui la doit porter icy. Je souhaite de tout mon cœur la conduire à bon port en France. Ce ne sera pas sans beaucoup de risque, car, si mon convoy est attaqué, il est presque impossible de le sauver, etc.

2646. — COPIE DE LA RÉPONSE DE M^r LE DUC D'ESTRÉES
A M. DE RELINGUE.

A Rome, le 24^e juillet 1684.

Monsieur, — Je fesois estat d'envoyer la statue du Roy, qui fut embarquée avant-hyer au port de Rome, à Fiumichine¹, sitôt que j'y aurois sçeu vostre arrivée et des quatre flottes que M. le chevalier de Villars a laissées à Civitta-Vecchia.

Mais, après avoir veu, dans la lettre qu'il vous a pleu de m'escire hyer par M. le baron de Breteuil, le peu de sûreté que vous

jugez à la conduire, et mesme que, si vostre convoy estoit attaqué, il seroit presqu'impossible de le sauver, j'ay estimé à propos que la statue demeure au lieu où elle est, jusqu'à ce que je voye des ordres du Roy pour la faire partir, ou au moins des lettres de M^r de Vauvray, intendant à Toulon, qui fassent connoistre les intentions de S. M. sur ce sujet.

M. de La Tuillière, qui est chargé de l'envoyer et qui a icy d'autres commissions pour le service de S. M., est de mon sentiment; et, afin que vous puissiez au plus tost prendre les mesures que vous jugerez nécessaires sur ce que je vous escriis, je réponds à vostre lettre quelques heures après l'avoir reçue et par un homme exprez...

Reçu avec la dépesche de M. le duc d'Estrées du 27 juillet 1684.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 292, fol. 65.

= 1. Fiumicchino.

2647. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 14^e octobre 1684.

... Les vaisseaux de V. M., commandez par M^{rs} les comtes de Relingue et de Seppeville, sont arrivez à Civitta-Vecchia, dont le premier m'a donné avis, et qu'il estoit retourné en ce lieu-là pour conduire la statuë équestre de V. M. en France, ce qu'il espère, ainsy qu'il me l'a mandé, de pouvoir faire avec toute seureté.

Elle partira demain pour Fiumichine, qui est l'embouchure du Tibre, où elle doit joindre M^r de Relingue...

Reçue le 3 novembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 292, fol. 275 v^o. Original signé.

2648. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

De Rome, le 21^e octobre 1684.

... La statue équestre de V. M. est présentement à Civitta-Vecchia, et elle en pourra partir, dans un jour ou deux, si le temps le permet, comme il y a apparence...

Reçue le 12 novembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 292, fol. 298. Original signé.

2649. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 28^e octobre 1684.

... La statue de V. M. devoit partir hyer de Civitta-Vecchia; mais je n'ay pas encore de nouvelles qu'elle le soit...

Reçue le 17 novembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 292, fol. 308 v^o. Original signé.

2650. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 8 mars 1686.

... Je suis persuadé que Sa Sté ne refusera pas à ceux qui ont acheté des statuës et tableaux pour moy, avant ses deffences, la permission de les transporter, et j'ay mesme lieu de croire qu'elle l'accordera aussy à l'avenir à ma considération.

Si cependant il falloit encores faire quelques diligences de vostre part pour cet effet, je m'assure bien que vous y ferez tout ce qui peut dépendre de vous...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 98 v^o. Minute.

2651. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 26^e mars 1686.

... Je ne croy pas que l'intention du Pape puisse estre de refuser à ceux qui ont achepté des statues et des tableaux pour le service de V. M., antiques ou modernes, la permission de les transporter, quoyque Sa Sté en ait fait quelque difficulté d'abord.

Mais M^r le Cardinal Cybo est persuadé qu'il n'y en aura point, mesme pour les antiques; car, pour ce qui est des modernes, j'ay eu toute la permission du transport que je désirois, et je continueray, pour les antiques, les diligences que je jugeray à propos.

Il s'agit de deux fort belles statuës, le *Germanicus* et *Cincinnatus*, que le s^r de La Tuillière a acheptées, et environ de trente-sept statues acheptées par le s^r Alvarez, que luy-mesme m'a dit n'estre pas de considération ny mériter un chirographe du Pape.

J'ay cru devoir rendre conte à V. M., afin qu'elle puisse connoistre qu'il ne restera plus à Rome que le *Germanicus*, le *Cincinnatus* et le peu de statues acheptées par le s^r Alvarez, si je ne

puis obtenir la permission du transport avant que la flûte commandée par le s^r de Sainte-Suzanne parte de Civitta-Vecchia, quoyque je ne doute pas que V. M. n'en soit d'ailleurs bien informée...

Reçue le 13 avril.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 145 v^o. Original signé.

2652. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 2^e avril 1686.

... J'ay fait quelques diligences touchant le chirographe du Pape qu'il faut pour transporter de Rome les deux statues de *Cincinnatus* et de *Germanicus* : à quoy je ne voys pas encore Sa S^{té} disposée.

Il n'y a nulle raison à le refuser. Ces deux statues sont à V. M. quatre mois avant la publication de l'édict, et dans l'Académie royalle de V. M., d'où je suis bien persuadé qu'on ne songera pas seulement à les oster.

Il y a, outre cela, environ trente-sept figures antiques, bonnes ou mauvaises, et qui ont esté aussy acheptées par le s^r Alvarez avant l'édict du Pape.

Ainsy, je ne voys aucun fondement pour arrester les uns et les autres. S'il m'est possible de marcher pour aller à l'audience du Pape, je m'en éclairciray moy-mesme avec Sa Sainteté, ou je supplieray M. le Cardinal Cybo d'en vouloir faire des instances de ma part; et alors, si la réponse estoit négative, V. M. pourroit prendre les mesures qu'elle estimera plus convenables ou pour en faire faire des plaintes à M^r Ranucci, ou pour me donner sur ce sujet les ordres qu'elle jugera à propos...

Reçue le 19 avril.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 160. Original signé.

2653. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 9^e avril 1686.

... N'ayant pu encore marcher pour l'audience que j'aurois pu demander à Sa Sainteté, j'ay prié M^r le Cardinal Cybo de vouloir prendre la peyne de parler de ma part au Pape sur deux choses, afin que j'en pusse rendre conte à S. M. par cet ordinaire :

L'affaire des Carmes deschaussez, dont M^r le Cardinal d'Estrées se charge de mander le destail à V. M.¹; et l'autre, celle des statues antiques, sur laquelle j'auray l'honneur de dire à V. M. que, quelques instances qu'aye fait ce Cardinal pour le transport desdites statues et mesme s'estre réduit à ne vouloir que celui de *Cincinnatus* et de *Germanicus*, Sa Sainteté ne l'a point voulu accorder, s'en excusant sur de méchants prétextes et disant, entr'autres choses, que V. M. *non harebbe discaro*², qu'il eust renouvelé les bans contre le transport desdites statues, et qu'en cela elle n'avoit fait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs.

Mais l'on remarque pourtant que, dans les autres bans, il n'estoit point parlé de chirographe de Sa Sainteté pour faire sortir les statues antiques, mais seulement d'une permission de M^r le Cardinal Altieri comme camerlingue.

Quoyque M^r le Cardinal Cybo ait assuré Sa Sainteté que les statues de *Cincinnatus* et de *Germanicus* avoient esté acheptées, par ordre et pour le service de V. M., trois mois et un jour précisément avant la publication de l'édict du Pape, il s'est opiniastreté à croire ou faire semblant de croire le contraire.

Sa Sainteté n'a voulu en aucune façon accorder le transport de ces deux statues, prétendant, quoy qu'on luy ait pu représenter, que c'estoient des marchands qui en trafiquoient.

J'ay cru qu'il estoit de mon devoir de rendre conte à V. M. de cette négative absoluë et tout à fait injuste, estant très certain que ces deux statues sont à V. M. trois mois et un jour avant que l'édict du Pape, pour deffendre le transport des statues antiques, ait paru, afin qu'Elle puisse faire faire des plaintes à M^r Ranucci, si V. M. le juge à propos, ou d'exécuter le plus tost qu'il me sera possible les ordres qu'il luy plaira me donner sur ce sujet...

Reçue le 26 avril.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 166. Original signé.

= 1. Il s'agissait de la séparation de l'ordre des Carmes déchaussés de France en deux provinces, l'une comprenant Paris et la Lorraine; l'autre la Picardie, la Normandie et la Bretagne.

2. « N'aurait pas désagréable ».

2654. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 16^e avril 1686.

... Je fis, hier matin, demander audience au Pape, et, d'abord

que son maistre de chambre vit le s^r abbé Santis, que j'avois envoyé pour cela, il témoigna qu'il croyoit de la difficulté que je pusse avoir l'honneur de voir Sa Sainteté.

Effectivement, ledit maistre de chambre estant entré chez le Pape, il en revint avec la réponse que Sa Sainteté n'estoit pas encore en estat de me recevoir; qu'elle espéroit que ce seroit *quanto prima*, dont elle me feroit avertir, et que cependant elle se réjouissoit avec moy que je fusse délivré de l'attaque de goûté que j'avois eu.

Ce refus d'audience n'empescha pas que Sa Sainteté ne la donnast le soir à M^r le duc de Mantoue qui l'avoit fait demander; mais, comme ce prince a peu de jours à demeurer icy, Sa Sainteté aura esté bien ayse de le voir et de l'entretenir toutes les fois qu'il aura voulu...

A Rome, le 17^e avril 1686.

Le délai de mon audience n'a pas esté long, le Pape m'ayant fait avertir, hyer sur le midy, qu'il me recevroyt sur les vingt-trois heures, si je le désirois et que je crusse n'en estre pas incommodé.

J'ay répondu au compliment que m'avoit fait le maistre de chambre, de la part de Sa Sainteté, que j'avois trop d'impatience d'estre à ses pieds pour ne me rendre pas au Vatican à l'heure qu'elle me marquoit.

Je trouvay le Pape dans une petite chambre, où il a presque toujours esté pendant sa maladie et dont on ne peut encore le tirer. Sa Sainteté me dit, d'abord qu'elle me vit, par deux ou trois fois, qu'elle ne vouloit point que je m'incommodasse, c'estoit sur les génuflexions que je fesois, m'appuyant sur son maistre de chambre; ce qu'elle réitéra diverses fois lorsque je sortis de mon audience, qui a duré près de deux heures, quoyque j'eusse résolu, pour n'incommoder pas Sa Sainteté, de ne la rendre pas si longue...

Je parlay au Pape des statues de *Germanicus* et de *Cincinnatus*, et je trouvay le moyen de le rendre capable du temps qu'elles avoient esté acheptées par ordre et pour le service de S. M., quelque impression contraire qu'on luy eust donnée que c'estoient des marchands qui en trafiquoient, et si grande qu'il me dit qu'à moins que je ne l'eusse assuré de ce que je disois à Sa Sainteté, elle ne l'auroit pu croire.

Ainsy, le Pape convint de donner le chirographe pour le transport de ces deux statues, qui partiront avec la flutte du s^r de S^{te}. Suzane.

V. M. pourra juger par là comme il y a des gens auprez du Pape qui ne perdent point la moindre occasion d'essayer de faire naistre des incidents, ou mesme des brouilleries, entre V. M. et le Pape...

Reçue le 4 mai.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 173, 179 et 183. Original signé.

2655. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 20^e avril 1686.

... J'ay bien cru que le Pape ne feroit pas difficulté de m'accorder le transport de toutes les statues, antiques ou modernes, qui ont esté ou seront effectivement achetées pour moy, et je désire que vous continuiez d'appuyer de vos offices ceux qui seront chargez de ces achaptz...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 153. Minute.

2656. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 26^e avril 1686.

... Je suis surpris d'apprendre que vous trouviez encore quelque difficulté à obtenir du Pape les ordres nécessaires pour le transport des statuës qui ont esté acheptées pour moy, et, quoyqu'il soit libre à Sa Sainteté de deffendre la vente de quelques-unes de celles qu'elle estime estre les plus convenables à la décoration de la ville de Rome, je ne puis croire, qu'après avoir permis au Grand Duc d'emporter toutes les plus belles figures de Rome, elle me fasse une chicane sur quelques statues qui ont été achep-tées pour moy...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 163. Minute.

2657. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 30^e avril 1686.

... V. M. sera exactement informée, par la relation cy-jointe,

de ce que le Pape a fait et ordonné pour célébrer l'entière extirpation de l'hérésie en France et de tout ce que V. M. a fait de si grand, de si louable et de si avantageux pour la Religion sur ce sujet.

Nous faisons estat de faire chanter demain le *Te Deum* à Saint-Louis, où j'espère d'estre accompagné de M^{rs} les Cardinaux d'Estrées, Maldachin et d'un bon nombre de prélats.

Les églises nationales, qui sont en petit nombre, à la réserve de celle de la Trinité-du-Mont, se sont desjà acquittées avec solemnité de ce devoir.

Les chanoines de Saint-Jean-de-Latran, qui est l'église cathédrale du Pape, me sont venus demander quand je voulois qu'ils fissent leur feste particulière. Je leur ay dit que je les en ferois [prévenir] après que nous aurions tenu la chapelle nationale dans l'église de Saint-Louis.

M^r le Cardinal d'Estrées finira ces solemnités par celle qu'il se réserve de faire, dans quelques jours, dans l'église dont il est titulaire, qui est la Trinité-du-Mont...

Reçue le 17 mai.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 207 v°. Original signé.

2658. — RELATION JOINTE A LA DÉPÊCHE DU DUC D'ESTRÉES
EN DATE DU 30 AVRIL 1686.

Sa Sainteté ayant reçu, dez le mois de novembre dernier, dans une audience particulière du duc d'Estrées, ambassadeur de France, l'heureuse nouvelle de la suppression que Sa Majesté avoit faite de tous les édicts que les Roys, ses prédécesseurs de glorieuse mémoire, avoient esté obligez, par le malheur des temps, de faire en faveur des hérétiques, une action si héroïque, et si importante à la Religion, toucha sensiblement Sa Sainteté et la remplit d'une très grande consolation.

Le Saint Père auroit mesme souhaité de la communiquer d'abord aux Cardinaux dans un consistoire et de la rendre tout à fait publique; mais, ne l'ayant pu faire si promptement, à cause des indispositions qui luy survindrent, il voulut cependant en escrire un Bref à S. M., proportionné à la grandeur de cette action, auquel le Roy, ayant répondu par une lettre, le duc d'Estrées la porta au Pape dans une audience particulière, et ce ne put estre qu'aprez que Sa Sainteté, dont la santé n'estoit pas

mesme encore tout à fait restablie, avoit tenu consistoire, dans lequel elle fit, devant les Cardinaux, un beau discours latin, où elle exalta extrêmement l'action de S. M. et donna de grandes louanges à son zèle et à sa puissance, lequel luy a esté envoyé en ce temps-là.

Aussy tost aprez, il ordonna qu'on chantast le *Te Deum* dans la chapelle, qui se fit le 4^e dimanche du Caresme, solemnelle par la bénédiction de la Rose, pour rendre grâces à Dieu de la bénédiction qu'il a donnée au zèle du Roy, fils aîné de l'Église; mais on trouva qu'il estoit plus convenable de remettre cette solemnité au premier dimanche d'aprez Pasques, auquel il fut résolu de tenir une chapelle papalle extraordinaire et pour ce seul sujet.

La messe y fut chantée avant-hier par le Cardinal d'Estrées, choisy comme national; et, outre l'assistance ordinaire des Cardinaux et prélats qui ont place dans ces cérémonies, on dressa un palquet, qu'on joignit au balustre de la Chapelle, et dans lequel, sous le nom de M^{me} de la Haye, ambassadrice de Venise, M^{me} la princesse de Brunsvick se trouva comme estant à sa suite, le Pape ne l'ayant pas voulu accorder directement à cette princesse à cause de sa religion.

Les ducs de Mantoue et d'Hannower y parurent aussy, sans y vouloir estre connus; S. S. accorda des indulgences plénières à ceux qui visiteroient l'église nationale de Saint-Louis un des trois jours suivans, et, afin que tout le monde fût averty dans un moment des grâces qu'on rendoit à Dieu dans la chapelle du Pape, lorsqu'on y entonna le *Te Deum*, on fit plusieurs descharges tant des pièces de canon qu'on avoit fait conduire dans le Vatican, que de tout le canon du chasteau Saint-Ange; et, par ordre du Pape, on fit encore sonner, une demy-heure entière, toutes les cloches de la ville et chanter le *Te Deum* en mesme temps dans toutes les églises.

Les mesmes ordres portèrent que, pour continuer les tesmoignages de la joye publique, on fit des illuminations et des feux deux jours consécutifs; ce qui fut exécuté par un nombre infini de lumières sur le dôme et l'église de Saint-Pierre et sur le palais du Vatican par quantité de flambeaux de cire blanche qui furent allumez aux fenestres des Cardinaux, des princes et des personnes les plus considérables de Rome, et enfin par toutes les autres illuminations et les feux qui furent faits devant les maisons des particuliers.

Il n'y eust presque personne qui ne quittast son logis pour voir ce qui se passoit au dehors, et plusieurs personnes de qualité vinrent se promener en carrosse dans la place Farnèse qui estoit éclairée de mille feux, mais particulièrement d'un très grand nombre de flambeaux, dont toute la face du palais estoit remplie. Le duc de Mantoue voulut estre du cours qui se fesoit dans cette place, et, quoyque ce fût une feste de Religion, le duc d'Hannower, le prince et la princesse de Brunsvick ne laissèrent pas de s'y trouver, et, parce que le Pape a voulu que, pour plus grande solemnité, l'église nationale de Saint-Louis fût distinguée de toutes les autres et qu'on différât jusques à demain à y chanter le *Te Deum*, on continuera encore les mesmes feux pour la Nation seulement, et l'on augmentera les illuminations, s'il se peut, et les autres réjouissances.

Le Cardinal d'Estrées fait préparer cependant à son église titulaire de la Trinité-du-Mont une autre solemnité pour la mesme occasion.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 212.

2659. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 3^e may 1686.

... J'ay fait dire au Nonce Ranucci le juste sujet que j'ay de me plaindre de ce que Sa Sainteté continue de refuser la permission de transporter les statuës qui ont esté achetées depuis longtemps pour moy, et qu'elle veuille prendre mesme pour prétexte de ce refus qu'elles sont à des marchands.

Je m'assure que, sur ce qu'en escrira ledit Nonce, Sa Sainteté ne différera plus à permettre qu'elles soient embarquées; et si, contre mon opinion, on y apportoit encore quelque difficulté, vous en devez encore faire de vives instances et me faire sçavoir au plus tost le succez qu'elles auront eu...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 170 v^o. Minute.

2660. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 7^e may 1686.

Sire, — J'ay eu l'honneur d'informer V. M., par ma dernière lettre, de ce qui s'estoit passé touchant le *Te Deum* que le Pape a

fait chanter, et V. M. la sera par celle-cy qu'il a agréé que la mesme cérémonie fût faite, mercredy dernier, dans l'église nationale de Saint-Louis...

Il y a encore icy trente-sept caisses du s^r Alvarez. Sur ce que la plupart, ainsy que j'ay eu l'honneur de le mander à V. M., contiennent des antiques, j'en parlay à Sa Sainteté et la suppliy de les vouloir faire visiter, et qu'apparemment l'on trouveroit qu'elles ne méritoient pas deux chirographes du Pape, au moins une grande partie, et qu'il suffiroit, pour sortir de l'estat ecclésiastique, d'un passeport du Cardinal Altieri comme camerlingue.

Le Pape est demeuré d'accord qu'on luy rapportast ce qui pouvoit estre de ces antiques. Ainsy, je croys, soit qu'il faille des chirographes ou non, les pouvoir envoyer bientost en France, si la flûte, commandée par le s^r des Marchands, est encore à Civitta-Vecchia dans le temps qu'il les faudra transporter...

Reçue le 24 mai.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 218 v^o. Original signé.

2661. — RELATION JOINTE A LA DÉPÊCHE DU DUC D'ESTRÉES
EN DATE DU 7 MAI 1686.

Le 1^{er} jour de may 1686.

Le Pape ayant ordonné une chapelle extraordinaire le dimanche 28 avril, accompagnée des plus grandes solemnitez qui ayent jamais esté pratiquées dans d'autres occasions, et qui seront assez connuës par les Nouvelles publiques, pour y rendre grâces à Dieu de la révocation des édicts accordez autresfois par les prédecesseurs de S. M., et l'entière réduction de ses sujets calvinistes à la religion catholique, apostolique et romaine, le duc d'Estrées, ambassadeur extraordinaire de France, qui avoit cru ne devoir pas commencer les démonstrations de sa joye et de toute la nation qu'il estoit encore plus obligé de faire paroistre, résolut de tenir une chapelle nationale dans l'église de Saint-Louis des Français.

Il choisit, pour cette fonction, le premier jour de may. Il fit parer l'église et la façade avec une magnificence extraordinaire et mettre les portraits du Pape et du Roy dans l'église, au-dessus la grande porte, selon l'usage accoustumé.

Sur les neuf heures du matin, il se transporta à la mesme église, accompagné de quantité de prélats et de personnes de qualité de diverses nations et suivy d'un nombreux cortège de carrosses. Les Cardinaux d'Estrées et Maidalchini s'y rendirent. M. le duc de Mantoue y vint aussi, et beaucoup de seigneurs et dames, et une grande foule de peuple qui remplissoit mesme le parvis de l'église.

Monseigneur Casati, archevesque de Trébisonde, chanta la messe pontificalement, avec une très belle musique de voix et d'instrumens. A la fin de la messe on chanta, aussy en musique, l'hymne *Te Deum laudamus*, et ensuite M. l'ambassadeur s'en retourna avec le mesme cortège.

Durant cette fonction, on distribua au palais Farnèse des aumosnes très considérables à sept ou huit mil pauvres, à chacun desquels on donna le double de ce que le Pape a accoustumé de donner en certains jours de l'année. Au retour, on donna un magnifique repas à un grand nombre de prélats et de personnes de qualité françaises.

L'après-disnée, deux fontaines de vin, disposées aux deux costez de la porte et ornées de festons et de feuillages, coulèrent jusques à l'entrée de la nuit, avec un grand concours de peuple qui crioit : *Viva Francia*, au son des trompettes et des timbales placées aux fenestres et sur le balcon du palais.

A l'entrée de la nuit, on vit presque en un moment paroistre une illumination aussy belle que magnifique. Le haut de la corniche du palais estoit couronné de quantité de pots à feu qui fesoient une lumière extraordinaire. Toutes les fenestres de la face du palais et deux estages estoient éclairées chacune par deux grands flambeaux de cire blanche. Les armes du Pape, du Roy et de M. l'ambassadeur estoient entourées de lumières; les deux fontaines de vin estoient ornées de deux grandes fleurs de lys de verdure, garnies de lampes qui régnoient aussy le long des corniches de tous les ordres ou estages du palais.

Toutes les maisons de la place et de la rüe qui respond à la grande porte de Farnèse estoient éclairées de lampes et de lanternes peintes avec les armes de France. Mais la maison qui termine cette vüe estoit ornée d'une très belle illumination, en sorte que toutes ces lumières ensemble fesoient un effet surprenant. On alluma en mesme temps des flambeaux ou des lanternes aux fenestres de tous les palais et maisons des nationaux.

Aussy tost que l'illumination fut en estat, on entendit de nouveau les trompettes, les timbales et les tambours. Un concert de hautbois leur succéda, et à ceux-cy une bande de douze violons, et ces trois sortes d'instrumens continuèrent à se répondre alternativement jusques bien avant dans la nuit.

La place estoit pleine de monde et de carrosses, remplys de seigneurs et de dames, entre lesquels estoient M. le duc de Mantoue, M. le duc d'Hannover, le prince son fils, la princesse sa belle-fille et les dames de sa suite, M^{me} la duchesse de Braciane et M^{me} la princesse de Belmont.

Les trois concerts estant cessez vers les dix heures du soir, et les carrosses de ces dames se trouvant prez des fenestres d'un appartement bas du palais, on entendit tout d'un coup une simphonie, qui fut suivi d'un récit, en vers italiens, à la gloire du Roy, chanté par une excellente voix, et assez forte pour estre entendue de presque tous les endroits de la place. Ce récit estoit interrompu, de temps en temps, par la simphonie, ce qui continua durant prez de trois quarts d'heure.

Alors ces princesses, voulant se retirer, et la foule et l'embarras des autres carrosses ayant empesché les leurs de passer et les ayant ainsy obligez, pour se dégager, à traverser le palais Farnèse, on leur présenta une superbe collation, composée de toutes sortes d'eaux, de chocolats et de sorbets glacez, de vins et de quantité de grands bassins en piramide de fruits et de confitures; et ainsy elles purent se rafraîchir agréablement en passant, à la lumière de plusieurs flambeaux et au son de la simphonie des violons.

Dans le mesme temps, M. le duc de Mantoue se promenant encore dans la place, on vit sortir du palais des estafiers avec des flambeaux et quantité de toutes sortes d'eaux et de vins et de pareils bassins de fruits et de confitures, précédés de quelques gentilshommes, qui avoient ordre de luy porter, au nom des dames, ces rafraîchissemens; mais, comme il vouloit estre entièrement *incognito*, il se retira aussytost qu'il vit tout cet appareil sortir du palais.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 228.

2662. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 10^e may 1686.

... Sa Sainteté vous ayant permis de faire transporter les statues

de *Cincinnatus* et de *Germanicus*, vous ne deviez pas attendre d'écrit de sa part pour les faire enlever, et il n'y a pas lieu de croire que, sur le certificat que vous auriez donné de la permission que vous avez obtenu de Sa Sainteté, ceux qui en auroient esté chargé eussent trouvé le moindre obstacle...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 208, fol. 195. Minute.

2663. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 14^e may 1686.

Sire, — J'ai reçu la dépesche dont il a plu à V. M. de m'honorer, du 20^e avril, et j'ay veu, dans celle à M. le Cardinal d'Estrées, ce qui s'est fait touchant la séparation de l'ordre des Carmes deschaussez de France en deux provinces.

J'ay veu aussy, dans la dépesche que j'ay reçu, comme V. M. avoit cru que le Pape ne feroit pas de difficulté d'accorder le transport des statues antiques ou modernes qui avoient esté acheptées pour le service de V. M., ce qui estoit avec toute sorte de raison et de fondement, et mesme les officiers du Pape ne pouvoient pas s'imaginer que cela pût estre autrement; mais V. M. aura veu le contraire par ce qui s'est passé depuis.

Je n'ay pû obtenir le transport des statues de *Cincinnatus* et de *Germanicus* qu'avec beaucoup de peyne, et, après en avoir parlé dans ma pénultième audience, j'en ay fait de mesme dans la dernière touchant les trente-sept caisses que le s^r Alvarez m'a dit avoir acheptées pour le service de V. M.; mais, jusqu'à cette heure, ç'a esté inutilement.

Le Cardinal Cybo, que je vis le mesme jour que le Pape, ne croyoit pas qu'il pût y avoir ombre de difficulté, et je le croyois mesme après en avoir parlé à Sa Sainteté, m'ayant répondu d'une manière, il y eut hyer huit jours, qu'il laisseroit partir ces trente-sept caisses, d'autant plus qu'elles avoient esté visitées et que le commissaire de la Chambre avoit rapporté à Sa Sainteté le sentiment de l'antiquaire qui, à la vérité, avoit trouvé, parmi ces caisses, quelques antiquités, mais de nulle conséquence.

Cependant le Pape, jusqu'à cette heure, n'a pas voulu permettre que ces caisses sortissent d'icy, disant que les deux statues les plus considérables, *Germanicus* et *Cincinnatus*, avoient esté envoyées en France, qu'ainsy V. M. ne se soucioit pas de celles qui estoient

restées icy et qu'il ne vouloit plus en laisser sortir de l'Estat ecclésiastique.

M^e le Cardinal Cybo a fait tout ce qu'il a pu, à ma prière, pour essayer de persuader au Pape ce qu'il devoit sur ce sujet; mais il n'y a rien gagné, non plus que le commissaire de la Chambre.

C'est un procédé inouy et que l'on ne pourroit pas s'imaginer si on ne le voyoit. Je ne dis pas V. M., mais une autre personne achète des statues, qui sont donc à celui qui les a payées, et le Pape, de son autorité et sans l'ombre d'une raison, les veut retenir. Mais je n'attens que les ordres de V. M. pour essayer de les faire sortir, sans en parler davantage, de l'Estat ecclésiastique, comme choses qui, en effet, luy appartiennent. Et, quand il en arriveroit quelque inconvénient, on ne le pourroit attribuer qu'à la mauvaise humeur du Pape¹...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 208, fol. 233. Original signé.

= 1. Le passage en italiques est chiffré dans la dépêche.

2664. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 20^e may 1686.

... Si j'ay quelque audience du Pape, je ne manqueray pas de luy parler des trente-sept caisses qui ont esté acheptées par le s^r Alvarez pour le service de V. M...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 245 v^o. Original signé.

2665. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 24^e may 1686.

... Je suis très content de tout ce que le Pape a fait pour témoigner sa joye sur l'entière extirpation de l'hérésie dans mon Royaume, et je ne doute point que ces marques esclatantes qu'il en a données ne produisent de bons effets auprez des anciens catholiques et des nouveaux convertis...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 214 v^o. Minute.

2666. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 27^e may 1686.

Sire, — J'ay reçu la dépesche dont il a plu à V. M. de m'hon-

norer, du 3^e de ce mois, par laquelle j'ay veu que V. M. avoit fait faire des plaintes au Nonce Ranucci, et avec une très grande raison, sans que Sa Sainteté en aît l'ombre d'une seulement, de ce que le Pape ne vouloit pas laisser sortir de l'Estat ecclésiastique les statues de *Germanicus* et de *Cincinnatus*.

Mais V. M. aura veu bientôt après qu'ayant eu audience j'avois fait cesser les difficultés qu'il y avoit, de sorte qu'il n'en reste plus que pour les trente-sept caisses que le s^r Alvarez dit avoir acheptées pour le service de V. M.

C'est un chapitre que je ne manqueray pas de traiter la première fois que j'auray l'honneur de voir le Pape, et de faire tout ce que je pourray afin qu'il ne tienne pas davantage ce qui est à V. M. Je n'attends que ses ordres pour les exécuter...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 265. Original signé.

2667. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 30 may 1686.

Mon cousin, j'ay reçu vostre lettre du 7^e de ce mois avec la relation de tout ce que vous avez fait, tant a l'église Saint-Louis qu'au palais Farnèze, pour accompagner les témoignages de joye que le Pape a donné au sujet de la suppression de l'édit de Nantes, et j'ay veu, avec plaisir, que vous n'avez rien obmis en cette occasion pour faire veoir combien elle vous est à cœur et l'intérêt qu'y doit prendre la cour où vous estes...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 231. Minute.

2668. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 3^e juin 1686.

... Il ne me reste plus, pour rendre conte à V. M. de ce que contient sa dépesche du 10^e may, qu'à lui parler sur le dernier article qui regarde les statues de *Cincinnatus* et de *Germanicus*.

Je supplie très humblement V. M. de me permettre que je luy représente que, depuis l'édit du Pape touchant les statues ou autres antiques, qu'elles ne peuvent plus sortir de Rome ou de l'Estat ecclésiastique que par un chyrographe du Pape, si ce sont de véritables antiques, ou sans un passeport du Cardinal Altieri comme camerlingue.

C'est pourquoy j'aurois cru donner beaucoup de sujet au Pape de se plaindre de moy que, venant de m'accorder le transport de ces statues, je n'eusse pas voulu attendre son chirographe, *mais les faire sortir aussytost de la manière qu'il est marqué dans la dépesche de V. M.*¹.

Le S^r de La Tuillière, qui est Directeur de l'Académie de V. M., m'en avoit parlé dans cette conformité, mais je n'avois garde de le faire que V. M. ne me l'eust ordonné, parce que j'eusse fait un fort grand déplaisir au Pape, qui ne le méritoit pas, m'accordant ce que je luy demandois; *et principalement parce qu'il n'estoit point de la dignité de V. M. que j'entreprisse une chose qui ne réussît pas aussytost. Pour cet effet, il falloit nécessairement, si je trouvois quelque opposition à la sortie desdites statues, comme cela pouvoit arriver aisément, que je me misse en estat de lever l'obstacle qu'on y pouvoit mettre; ce qui estoit presque impossible sans faire du désordre et beaucoup de bruit, ce que je croyois que V. M. n'auroit point trouvé bon. Enfin, il m'a toujours paru que, V. M. m'ayant honoré du caractère dont je suis, il estoit de la prudence de ne le commettre pas et d'entreprendre rien que je n'en vinsse à bout, ce qui ne se pouvoit pas, supposé de l'opposition à la sortie des statues de Rome ou du port de cette ville, sans fascher le Pape et faire beaucoup de vacarme.*

Je suis persuadé, par ces raisons que j'ay eu l'honneur de représenter à V. M., que je me conformeray à ses intentions d'attendre ses ordres pour ce qui regarde les trente-sept caisses du s^r Alvarez, dont j'ay eu l'honneur de parler à V. M. en luy rendant conte de ma dernière audience...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 284. Original signé.

= 1. Les passages en italiques sont chiffrés dans la dépêche.

2669. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 6^e juin 1686.

Mon cousin, je suis bien surpris de veoir, par vostre lettre du 14^e may, que vous n'avez pas encore pû obtenir du Pape la permission de faire transporter ce qu'Alvarez a déclaré avoir acheté pour moy; et, quoyque je ne sois pas persuadé qu'il ait rien d'assez considérable pour me devoir obliger à faire de pressantes

instances à la cour où vous estes, néantmoins, il est bon de ne la pas accoutumer à faire de semblables refus, et vous devez encore représenter fortement au Cardinal Cibo le juste sujet que j'aurois de me plaindre de Sa Sainteté, si elle s'atachoit à empêcher le transport d'un achapt de si petite conséquence, après avoir permis à quelques princes d'Italie d'enlever les plus belles statues de Rome.

Mais, je ne désire pas que vous essayez de faire sortir les quaiesses dudit Alvarez jusqu'à ce que vous m'ayez encore informé du succez qu'aura eu vostre dernière tentative...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 243. Minute.

2670. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 11^e juin 1686.

Sire, — J'eus audience, hier au soir, de Sa Sainteté.

Le dernier article dont je luy parlay fut celui des trente-sept caisses, que le s^r Alvarez m'a dit avoir acheptées pour le service de V. M.; mais je le trouvay aussy peu raisonnable que les autres fois, et, quoyque je luy pusse représenter et luy eusse dit de très bonnes raisons et auxquelles il ne pouvoit pas répondre, je ne pus jamais le rendre capable de laisser sortir de l'Estat ecclésiastique ces trente-sept caisses, ne m'en disant point d'autre raison si ce n'est que le s^r Alvarez les avoit acheptées, non pas pour le service de V. M., mais pour essayer d'en profiter; qu'ayant fait partir les plus belles statues, qui estoient celles de *Cincinnatus* et de *Germanicus*, il croyoit que V. M. ne trouveroit pas mauvais que les autres, qui estoient bien éloignées d'estre si belles, ny de conséquence comme ces deux-là, il les fit demeurer à Rome; de sorte que je ne puis plus rien faire que d'attendre les ordres de V. M., ainsy que j'eus l'honneur de mander que je ferois dans ma dernière lettre...

Reçue le 29 juin.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 293 et 299. Original signé.

2671. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 20^e juin 1686.

... J'approuve les raisons que vous avez eu d'attendre la per-

mission de S. S. pour faire transporter les statues qui ont été acheptées pour moy. Estant qu'on peut obtenir les choses justes par les voyes de la douceur, on fait toujours sagement de ne se pas servir d'autres moyens...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 298, fol. 292. Minute.

2672. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 2^e juillet 1686.

Sire, — J'ai reçu les trois dépesches, dont il a plus à V. M. de m'honorer, du 6, 14 et 20^e juin, la première par l'ordinaire et les deux autres par le courrier que M^r le Cardinal d'Estrées avoit dépesché.

J'ai veu, par la première, que V. M. avoit esté fort surprise, et avec très grand sujet, que le Pape n'ait pas voulu laisser sortir de l'Estat ecclésiastique les trente-sept caisses que le s^r Alvarez dit avoir acheptées pour le service de V. M. Mais elle la sera bien davantage lorsqu'elle aura appris le second refus desdites caisses que S. S. me fit dans ma dernière audience, et qu'elle a continué depuis d'estre dans les mesmes sentiments, quoyque M^r le Cardinal Cybo luy eût représenté, deux fois, ce qu'il devoit sur un tel procédé, qu'il blâme beaucoup *et n'y trouve aucune raison*¹.

Il en parla, la troisieme fois, à S. S., la semayne passée, en luy rendant conte du contenu de la dépesche de V. M. du 6^e.

Le Pape refusa encore d'abord de laisser sortir ces caisses, s'opiniastrant à vouloir qu'elles fussent dudit s^r Alvarez, et non pas pour le service de V. M. A quoi ce Cardinal ayant répondu que, puisque je le disois, elle le devoit croire, et mesme que je devois prendre une audience, si je n'avois eu peur d'incommoder S. S. et si je n'eusse considéré que, la prennant dans le temps qu'il s'agissoit de présenter la haquenée pour le tribut du royaume de Naples, il avoit pu sembler à S. S. que j'eusse voulu m'unir, en quelque façon, aux Espagnols pour luy donner de la peyne et de l'embarras, louant en cela ma discrétion. Alors le Pape se tut, ne donnant plus de négative pour la sortie de ces trente-sept caisses, ne disant pas aussi qu'il permettroit de les laisser partir; mais ce Cardinal témoigne d'estre persuadé que je finiray cette affaire-là à la première rencontre que j'auray de luy parler. *Cependant, je n'ay garde d'agir de moy-mesme, et par*

*aucune voye de fait*², que je n'aye l'honneur de recevoir ses ordres. Elle verra cependant que je me suis conformé à ses ordres... Je m'estime très heureux que V. M. ait eu la bonté d'approuver la manière dont j'en ai usé touchant les caisses du s^r Alvarez...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 301, fol. 104 et 113. Original signé.

= 1. En chiffres.

2. En chiffres.

2673. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 16^e juillet 1686.

... Je commenceray par rendre conte à V. M. de la réponse du Pape touchant les trente-sept caisses acheptées par le s^r Alvarez pour le service de V. M., que j'attendois par M. le Cardinal Cybo.

Elle a esté que le Pape avoit eu toute la peyne possible de me donner encore une négative, mais qu'il n'avoit pu faire autrement, et s'est servi, pour cet effect, des mesmes raisons qu'il m'a apportées les autres fois, de sorte que je ne vois plus guère d'espérance de pouvoir obliger le Pape à laisser sortir ces statues de l'Estat ecclésiastique, sur quoy j'attendray les ordres de V. M.

Quoyque ma dernière audience eût esté accompagnée de remerciements pour le Pape au nom de V. M., ainsy qu'elle l'aura veu, je ne laissay pas de presser un peu Sa Sainteté touchant les caisses de statues, mais ce fut avec aussi peu de succez que j'avois desjà fait...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 301, fol. 140 v^o. Original signé.

2674. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Versailles, le 25^e juillet 1686.

Mon cousin, je vois, par vostre lettre du 2^e de ce mois, que, plus vous faites de pressantes instances au Pape pour le transport des trente-sept caisses qu'Alvarez a dit avoir achepté pour moy, plus Sa Sainteté se rend difficile à en donner la permission; mais, comme vous aurez veu par mes précédentes dépesches qu'il m'est présentement assez indifférend de les avoir, estant bien informé qu'elles ne contiennent rien d'assez considérable pour estre demandé à Sa Sainteté, je ne doute point que vous n'ayez cessé vos poursuites...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 301, fol. 119. Minute.

2675. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.A Versailles, le 2^e aoust 1686.

... Comme il y a quelques-uns de mes sujets qui ont acheté des statues à Rome avant les deffenses du Pape, vous devez faire connoistre à Sa Sainteté que, si elle ne veut pas leur laisser la liberté de les transporter, il est au moins de sa justice d'obliger ceux qui les ont vendues à rendre le prix qu'ils en ont reçu, en sorte que mesdits sujets ne soient pas frustrés de la marchandise et de l'argent...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 301, fol. 137. Minute.**2676. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.**A Versailles, le 9^e aoust 1686.

Mon cousin, — Vostre lettre du 16^e juillet me fait voir que vous n'avez plus d'espérance d'obtenir du Pape la permission qu'Alvarez demandoit de pouvoir tirer de Rome les bustes et statues qu'il y avoit achetez.

C'est aussy ce qui vous aura donné lieu d'exécuter l'ordre que vous aurez reçu avec ma dernière dépesche, qui est de faire connoistre au Pape qu'il est au moins de sa justice d'obliger ceux qui les ont vendus à mes sujets de leur rendre l'argent qu'ils en ont reçu, en sorte que, ne pouvant avoir la marchandise qu'ils ont achetée de bonne foy, ils ne perdent pas aussy l'argent qu'ils ont donné...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 301, fol. 144. Minute.**2677. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.**A Rome, le 4^e octobre 1686.

... M. de La Tuillière m'a donné avis qu'on ne vouloit plus recevoir les mandats que je donnois pour les marbres et autres choses qui regardent V. M. que je ne les eusse fait régler et certifier avec le commissaire de la Chambre; mais, comme cela ne s'est jamais fait et que c'est une nouvelle manière, je n'ai pas voulu permettre qu'il fût rien changé à l'ancienne que je n'eusse reçu les ordres de V. M., d'autant plus que ce que l'on demande

présentement à l'esgard de V. M. estoit celle dont on usoit pour moy, il y a prez de dix ans; car, depuis ce temps-là, je n'ay point voulu donner de mandats, le Pape les ayant voulu régler à deux mille escus par an, ce que je n'ay eu garde d'accepter sans me faire un grand préjudice, et il est très juste que les choses qui sont pour V. M. soyent traitées différemment de celles qui ont toujours regardé ses ambassadeurs...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 301, fol. 301. Original signé.

2678. — LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

A Fontainebleau, le 18^e octobre 1686.

... Je feray parler au Cardinal Ranucci¹, au sujet des nouveutez qui se font à la cour où vous estes pour empescher le sr de Thuillière d'exécuter les ordres qui luy sont donnés de ma part pour l'achapt des marbres et autres choses dont j'ai besoin, et j'ay peine à croire que Sa Sainteté me veuille donner de semblables sujets de plaintes...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 301, fol. 320 v^o. Minute.

= 1. Il était alors Nonce à Paris.

2679. — LE DUC D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 10^e janvier 1687.

... Je ne manqueray pas de voir, avec M^r de La Tuillière, ce qu'il y aura à faire pour les achapts qui auront esté faits pour le service de V. M. et de les faire partir le plustost qu'il se pourra...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 308, fol. 100 v^o. Original signé.

2680. — LE DUC D'ESTRÉES A COLBERT DE CROISSY.

A Rome, le 28^e janvier 1687.

Monsieur, — Je vous suis très obligé de l'avis qu'il vous a plu de me donner touchant ce qui a esté représenté à S. M. au sujet de la sortie des ouvrages de marbre qu'on fait travailler icy pour son service, et de m'avoir fait connoistre les sentiments de S. M. sur ce qui luy a esté représenté à cet esgard.

Je me croyois indigne de la moindre partie des bontés dont

elle m'a fait l'honneur de me combler et toute ma famille, si j'étois capable de manquer de soin et d'application à la plus petite chose qui puisse regarder son service et sa satisfaction, qui me touche plus que tout ce qui est au monde. Car [c'est] ce qui m'a obligé de vous envoyer le mémoire cy-joint, par lequel S. M. sera entièrement éclaircie de tout ce qui regarde la matière dont il s'agit.

J'espère, Monsieur, de l'amitié que vous me faites l'honneur d'avoir pour moy que vous me ferez bien la grâce d'en rendre un conte exact à S. M., comme je vous en supplie de tout mon cœur.

J'ose croire qu'elle y trouvera la justification entière de ma conduite.

Vous ne pouvez prendre ce soin pour personne qui vous honore plus véritablement et avec plus de respect que je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

LE DUC D'ESTRÉES.

Depuis ma lettre écrite, M. le Cardinal d'Estrées a leu à M^r de La Tuillière le Mémoire d'un bout à l'autre, afin qu'il pût y faire ses objections, mais il est convenu de tout ce qu'il contient.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 308, fol. 225. Original signé.

2681. — MÉMOIRE JOINT A LA DÉPÊCHE DU DUC D'ESTRÉES
EN DATE DU 28 JANVIER 1687.

L'on doit remarquer que Rome n'est pas comme les autres villes où l'on paye la gabelle des choses qui entrent et sortent; mais, icy, l'on paye seulement pour l'entrée et rien pour la sortie, à moins que ce ne soit par eau. Alors l'on paye quelque petite bagatelle, et cette gabelle monte à dix, douze et quinze pour cent de la valeur des marchandises.

Il est vray qu'il y a plusieurs choses dont la sortie est défendue, comme sont les grains, les livres, les statues antiques et les tableaux originaux des grands peintres. Il y a plusieurs édits ou *bando*, faits en divers temps sur ce sujet, et depuis peu celui du Pape présent, publié en 1686, plus rigoureux que les autres.

Il faut en demander la permission aux ministres qui ont pouvoir de la donner, et ils l'accordent sans faire payer aucun droit; cependant, il faut donner un mémoire des choses que l'on veut

faire sortir. Cette permission sert ensuite pour empêcher qu'elles ne soient arrêtées par le chemin.

L'on doit observer aussi qu'il y a plusieurs sortes de personnes exemptes du paiement de la gabelle, les unes que l'on peut appeler ordinaires et les autres extraordinaires.

Les ordinaires sont ceux qui sont compris dans la Ferme générale de la douane et pour lesquels la Chambre ne fait aucune diminution au fermier des choses qui entrent pour leur service, et tels sont tous les officiers de la Chambre ou ceux qui y ont eu charge, comme aussi les Cardinaux, lesquels pourtant ne jouissent pas de l'exemption de toutes les gabelles, mais seulement de celles dans l'imposition desquelles ils ne sont pas expressément compris.

Nota. — Les extraordinaires sont ceux qui ne sont pas compris dans la Ferme, parce que le nombre et le temps qu'ils seront dans Rome sont incertains, comme sont les ambassadeurs et autres, pour lesquels la Chambre est obligée de rembourser au fermier tout ce qui entre dans Rome pour leur service.

Pour ce qui est des personnes ordinaires exemptes, il n'y a que le fermier qui ait intérêt de voir ce qu'ils font entrer, parce que tout est à ses risques et dépens, la Chambre n'estant pas obligée de luy en rien rembourser.

Mais, pour ce qui est des extraordinaires, la Chambre et le fermier sont intéressés à faire la visite, celui-cy parce que, d'autant plus que valent les marchandises qui entrent et plus est grand le remboursement qu'il en reçoit, et à la Chambre, parce que le fermier pourroit la tromper, en donnant les mémoires de marchandises de grande valeur qu'on auroit fait entrer, afin que la Chambre luy fit une plus grande diminution.

Nota. — Et en effet, dans le dernier Pontificat dans lequel on faisoit encore des mandats pour les franchises, et que ce Pape-cy n'a plus voulu recevoir, on faisoit entrer quelques fois des balots remplis de chiffons, comme si c'estoient des marchandises de valeur. La Chambre a aujourd'huy un procez contre Baldinotti, qui estoit fermier des douanes dans le pontificat de Clément X, auquel elle prétend ne point rembourser les franchises que les Cardinaux Nitard et landgrave d'Hesse eurent, dans le temps de leur ambassade, au moins la portion dont ils devoient jouir comme Cardinaux et personnes ordinairement exemptes, comme on a dit dessus.

Pour les personnes ordinairement exemptes, on n'en a jamais guères entendu parler, parce que la plus grande part n'ont pas fait difficulté de laisser ouvrir leurs caisses ou balots. Le fermier mesme permet à quelques-uns que l'on porte leurs balots dans leurs palais sans les ouvrir, et envoie ensuite un homme pour les voir; et aux autres il permet qu'ils les fassent emporter librement sans les faire ouvrir à la doüane ny ailleurs; mais il n'use de cette honnesteté qu'à l'égard de quelques Cardinaux, qu'ils appellent du premier rang.

La difficulté a esté pour les ambassadeurs, lesquels ont prétendu d'enlever leurs balots ou caisses sans permettre qu'elles fussent ouvertes en aucun lieu; mais, de l'autre costé, on a toujours prétendu avoir droit et raison de les visiter, soit qu'elles soient pour le service des ambassadeurs ou autres princes, sans distinction d'aucune personne, et l'on l'a pratiqué dans le présent Pontificat, comme l'on peut voir facilement par plusieurs faits alléguez cy-après.

Pour ce qui est de l'entrée, on commencera par le prince de Ratzvil', lorsqu'il vint avec le titre d'ambassadeur d'obédience pour le roy de Pologne à Sa Sainteté; la plus grande partie de ses balots fut ouverte et visitée.

Le marquis del Carpio, ambassadeur d'Espagne, voulut empêcher qu'on ouvrît à la doüane quelques caisses qui estoient entrées pour son service, et envoya quantité de ses gens pour les enlever par force, comme il fit, ce qui fut cause que Sa Sainteté ordonna qu'il y auroit toujours un corps de garde à la porte de la doüane, ce qui s'observe encore pour obvier à de semblables inconveniens.

Le duc d'Hannover et le prince son fils estant venus à Rome, on envoya, de la part de la doüane, un homme pour voir dans leur palais les balots qu'ils avoient apportez.

Lorsque M^r le duc de Mantoue vint à Rome l'année passée, on visita aussy ses hardes dans le palais où il alla loger, et mesme son majordome régala de quelques pistoles celuy qui alla les visiter.

On en a usé de mesme, ces jours passez, à l'égard de M^r le duc de Modène.

Lorsque Madame la duchesse de Modène a eu quelques balots ou paquets à recevoir, elle a toujours envoyé prier le marquis

Nerli, qui a présentement la ferme des douanes, d'ordonner qu'on les laissât porter chez elle.

Mais l'exemple de l'ambassadeur d'Angleterre suffit pour tous, qui a laissé pendant trois mois ses balots à la douane pour empêcher qu'on ne les ouvrît, mais enfin il a consenti qu'on en ouvrît quelques-uns, comme on a fait.

Quant à la sortie, il est difficile qu'on puisse alléguer aucun exemple de quelque personne de considération qui aît fait difficulté de donner un mémoire des choses qu'elle vouloit emporter, pour avoir la permission de les faire sortir, premièrement, parce qu'il y a peu de choses dont la sortie soit défendue, et, en second lieu, parce que l'on ne paye rien pour la permission et peu de chose pour le fermier, et cela seulement quand elles sortent par eau.

Si l'on avoit la mesme facilité pour faire entrer, il n'y auroit jamais eu aucun différend, et ce sont les gens mesme qui partent qui vont demander cette permission, pour fuir les embarras qu'ils peuvent avoir par le voyage : comme effectivement le Cardinal lantgrave, ambassadeur de l'Empereur, estant sur son départ de Rome, envoya au Cardinal Altieri, alors Cardinal neveu, une liste de tout ce qu'il vouloit emporter.

Le Grand Duc ayant voulu faire faire emporter à Florence les statües de Vénus et de l'Éguiseur ou *Arrotatore*, qui estoient à la vigne de Médicis, fit solliciter fort longtemps cette grâce par le Cardinal Cybo, et, quoyque le Pape inclinast beaucoup à la faire, croyant oster une occasion de mal et de scandal (*sic*) en laissant porter ailleurs cette fameuse Vénus de Médicis, il n'a pas laissé cependant de témoigner diverses fois de se repentir de l'avoir fait, parce que ces sortes de statües antiques sont considérées comme un des plus grands ornemens de la ville.

L'on assure aussi que les caisses que le marquis del Carpio emporta, lorsqu'il alla à Naples, où il y avoit des statües et des tableaux, furent visitées.

L'on assure encore qu'il y a un procez entre le fermier et la Chambre, qui ne veut pas le rembourser de toute la somme qu'il prétend pour quelques statües qui sont sorties, croyant qu'elles ont été estimées par le fermier plus qu'elles ne valent.

Ce sont des faits constants. L'on pourroit en trouver d'autres à alléguer, qui sont arrivez avant le renouvellement du *bando* ou édit, que l'on joint à ce mémoire, qui fut fait l'année passée à

l'occasion des grandes emplettes que le s^r Alvarez et d'autres faisoient, et après avoir veu toute (*sic*) à la fois le transport de deux cens caisses, cela fit un grand bruit, et, pour rendre la chose plus odieuse, on luy imputa, quoyqu'à tort, d'avoir dit qu'il dépouilleroit Rome de ses antiques au premier voyage.

C'est ce qui porta le Pape à renouveler les anciens édits qui défendoient le transport d'aucunes figures antiques et autres choses semblables, sous les peines et dans la forme qu'on le voit dans ledit *bando*.

Pour ce sujet, le Cardinal camerlingue a coutume de députer une personne qui a le soin d'aller voir ce que l'on met dans les caisses de cette nature, et c'est Bellori, l'antiquaire de Sa Sainteté, qui est chargé de cette commission et qui a toujours eu des appointemens pour cela, pour éviter l'embaras de les ouvrir après, et il en donne un certificat, sans faire rien payer, lorsqu'il n'y a aucun ouvrage antique.

Depuis ce temps-là, on a fait les choses avec plus d'exactitude qu'auparavant, et on ne trouvera aucun exemple que personne se soit soustrait des rigueurs de l'édit, hors le duc d'Estrées, qui, sans souffrir la formalité d'une visite, depuis l'édit a donné des mandats, tant pour le s^r de La Tulière que le s^r Alvarez, de plus de trois cents caisses.

L'on n'a jamais entendu dire et l'on ne croit pas qu'on puisse prouver que la reyne Christine ait envoyé aucune chose hors de Rome devant et après le renouvellement de l'édit, et ainsy elle ne peut en cela estre alléguée pour exemple.

Celui que le s^r de la Tulière a rapporté de M^r le duc de Créquy ne peut servir en cette occasion. L'on sçait que, dans le temps des différends qu'il eut avec cette cour sous le prétexte d'envoyer ses hardes en France, il fit mettre dans ses balots plusieurs tableaux qui appartenoient au duc de Parme; mais cela n'arriva qu'une seule fois, et à l'insçu des ministres du palais, et dans un temps où le Pape estoit si embarrassé de son différend avec Sa Majesté qu'il n'avoit garde de relever une pareille chose.

Il n'en est pas de mesme présentement qu'il se fait un si grand débit de ces matières, et que cette cour voit que l'on en emporte tous les ans deux ou trois cents caisses. L'on adjouste à cela qu'il y a un édit nouveau et rigoureux dont ces mesmes François, qui font ces sortes d'achats, ont esté la principale cause.

Pour venir donc à ce qui regarde le s^r de La Tulière, l'on doit

dire que, si l'on prétend transporter les caisses sans permission, il faut en ce cas se servir de la force, en les faisant embarquer d'autorité avec des gens armés, sans permettre qu'on les voye.

C'est ce que le duc d'Estrées ne peut faire sans un ordre exprès de Sa Majesté, à cause des inconvénients qui en pourroient arriver et la nécessité où l'on se trouveroit de défendre et protéger tous ceux qu'on auroit employez dans une semblable occasion, comme aussy tous ceux qui sont compris dans l'édit, outre le danger qu'il y auroit qu'elles ne fussent arrêtées en chemin, comme l'ont desjà esté celles d'Alvarez, quoyqu'elles portassent le nom de Sa Majesté.

Mais, si l'on prétend les transporter avec la permission, ceux qui la doivent donner veulent voir ce qu'il y a dedans, pour ne contrevenir pas aux ordres du Pape, et il est difficile de persuader à ceux qui sont députez pour cette visite qu'ils doivent s'en rapporter à la simple relation du sr de La Tulière, ny que ce soit manquer au respect qu'ils doivent à Sa Majesté, en ne luy donnant pas une entière créance sur cela, d'autant plus qu'ils sont persuadés que, comme il a achepté et envoyé des antiques et plusieurs originaux, et surtout les deux dernières du *Cincinnatus* et *Germanicus*, ils appréhendent qu'il n'en puisse envoyer d'autres et témoignent ne pas comprendre qu'il ait de la peine à faire voir les ouvrages modernes qu'il fait faire.

Du reste, pour ce qui regarde le duc d'Estrées, il est certain que, dans tout le temps de son ambassade, il n'a jamais envoyé, ny eu occasion d'envoyer hors de Rome aucune chose pour son service ny pour celuy d'autres particuliers, et ainsy l'on ne peut pas dire qu'il ait eu plus de soin et d'empressement pour les choses qui luy appartenoient que pour celles que ledict sr de La Tulière a envoyées.

Et il est public que, dans tout le temps de ce Pontificat, le duc d'Estrées s'est abstenu de rien faire entrer dans Rome, pour n'avoir point de demeslez avec le palais et pour ne point faire de préjudice à son caractère, en s'exposant au danger de laisser visiter ses hardes comme on a fait celles des autres, et, par ce moyen, il s'est privé de grands et considérables avantages qui luy appartiennent de droit et que le palais auroit évalué à trois mil escus par an, si le duc d'Estrées y eût voulu consentir, et dont ont joui tous ses prédécesseurs, c'est-à-dire de la franchise de toutes les choses qu'il consomme pour son service et pour celuy de toute sa

famille, ce qui monteroit à deux mille pistoles par an, sans le moindre excez; lesquelles il auroit pu retirer, soit en donnant des mandats pour les marchands ou en faisant entrer ses danrées sans en payer la gabelle, au lieu que, les prenant sur les marchands qui la payent, il a participé indirectement à ces sortes de charges, dont le palais ne luy conteste pas l'exemption. Ce que l'on a fait seulement a esté de procurer que quelques bagatelles, qui venoient pour sa table, entrassent sous le nom de M^r le Cardinal d'Estrées ou que son intendant en fit son billet à la doüane.

Lorsqu'il s'est agi de faire entrer ou sortir quelque chose pour le service de Sa Majesté ou de son Académie de Rome, le duc d'Estrées n'a obmis aucune des diligences nécessaires. Avant que l'édit fût publié et signé, il a fait et signé les mandats et attestations de sa propre main et y a fait mettre le cachet de ses armes, sur lesquels on n'a jamais fait aucune difficulté de laisser entrer et sortir le nombre des caisses qui estoit compris dans lesdits mandats, et cela s'est fait pendant tout le temps que le S^r *Hérard* a eu le soin de l'Académie de Sa Majesté.

Depuis que le s^r de La Tulière en a eu la direction, on en a usé de mesme jusqu'à cette heure, comme il paroist par les mandats qu'on en a ordonnez; et, de plus, on a fait ce qui ne s'estoit jamais pratiqué auparavant, qui est de faire entrer toutes les pièces de marbre, dont on a eu besoin, franches de gabelles, quoyque le S^r *Hérard* les ait toujours payez ou fait payer sur le port par les marchands.

Et l'on ne sçait pas que la reyne Christine ait fait entrer en sa vie autre marbre qu'un seul bloc pour employer à faire sa figure.

On peut juger par tout ce qui est représenté cy-dessus quel est le fondement et la subsistance de l'information que l'on a envoyée à la cour sur cette affaire.

Ce qui est arrivé en dernier lieu, c'est que, pour procurer le transport des caisses que le s^r de La Tulière a préparées pour faire partir à la première occasion, on a discouru des moyens qu'on pouvoit prendre avec ledit s^r de La Tulière, en gardant toute la bienséance et tout le respect deus au nom de Sa Majesté.

Pour cet effet, on a proposé divers moyens, ou que le duc d'Estrées continuâ[t] de donner des mandats selon la forme transcrite au bas de ce mémoire, comme il les a donnez jusqu'à présent, et que, sur la foy de ses mandats, on fit embarquer les nou-

velles caisses, comme les précédentes, qu'il ne fait aucune difficulté de donner, comme il n'en a jamais fait.

Ce qui l'a retenu seulement dans cette rencontre, c'est que, la rigueur augmentant pour l'exécution de l'édit, comme ledit s^r de La Tulière l'a sceu par le commis de la doüane, et le grand nombre des caisses pouvant donner lieu à une recherche plus exacte, quoyque peut-estre son mandat pût suffir[e], il pourroit arriver qu'on ne s'en contenteroit pas et qu'on trouveroit quelque obstacle à l'embarquement ou icy ou à Civita-Vecchia.

En ce cas, le nom de Sa Majesté et le mandat de son ambassadeur se trouvant commis, il faudroit soutenir par force et par autorité l'engagement que le duc d'Estrées auroit pris, et c'est sur cela que l'on a dit au s^r de La Tulière qu'il estoit bon de ne rien hasarder sans le consentement exprez de Sa Majesté, d'autant plus que rien ne pressoit encore de se déterminer, n'y ayant pas de bastiment propre pour transporter cesdites caisses et ne sçachant pas quand il en pourroit arriver, comme en effet il n'en a point paru jusqu'à présent, depuis que le duc d'Estrées s'est donné l'honneur d'en escrire à Sa Majesté.

L'autre moyen qu'on avoit proposé, c'estoit que, sans admettre la formalité d'une visite, le Cardinal Altieri, camerlingue, estant asseuré de bouche par le Cardinal d'Estrées, sans que le duc d'Estrées s'en meslast, que dans toutes les caisses il n'y avoit que des ouvrages modernes, ce que mesme il ne révoquoit pas en doute, sans qu'il fût question d'ordre et permission donnée par escrit et de formalité de visite, il fît entendre au commis de la doüane que les caisses pouvoient passer comme les précédentes, auquel cas on les auroit fait accompagner du mandat du duc d'Estrées.

Le Cardinal Altieri avoit d'abord proposé qu'au lieu d'envoyer un officier de la doüane, il envoyeroit pour la forme un de ses domestiques voir le nombre des caisses, sans les ouvrir, pour pouvoir ordonner ensuite au commis de la doüane d'en laisser faire l'embarquement. Il croioit qu'il le pourroit ordonner audit commis par un billet, dont on ne prendroit aucune connoissance; depuis, il seroit venu au premier expédient; mais il a représenté, en mesme temps, que, si les caisses partoient d'icy pour aller droit en France, il n'y auroit pas de difficulté, mais qu'il ne pouvoit pas répondre de ce qu'on feroit à Civita-Vecchia, si les barques chargées desdites caisses estoient obligées de s'y arrêter, pour les

y descharger, et les faire mettre dans le vaisseau qui doit les emporter en France.

Tout cela a esté expliqué au s^r de La Tulière, comme sans doute il n'en disconvient pas, et par la délicatesse qu'a eu le duc d'Estrées de n'assujettir pas à l'advenir le transport de pareils ouvrages à une permission par écrit ou à la formalité d'une visite, et ne s'exposer pas d'ailleurs à la difficulté que le Cardinal Altieri a représenté, qui pourroit arriver dans le port de Civita-Vecchia, on a jugé plus à propos d'attendre, comme il a esté dit, l'ordre exprez de Sa Majesté.

Tel qu'il puisse estre, il sera exécuté par le duc d'Estrées, avec toute l'obéissance et le zèle qu'il luy doit et qu'il a toujours témoigné, au péril mesme de sa vie et de celle de tous les François, s'il s'agissoit d'une chose qui pût le mettre en cet estat, ce qu'il n'a pas sujet de croire de celle-cy.

LE DUC D'ESTRÉES.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 308, fol. 227. Original signé.

= 1. Radziwill.

Copie du mandat.

I S^{ri} Doganieri della dogana di Ripa, si compiaceranno lassar passare, et imbarcare casse esistenti in tavole, scabelloni, busti, statue di marmo, et altre pietre moderne, che vanno in Francia per servitio di S. M. X^{ma} Dio li felicitì. Dal palazzo della nostra residenza di piazza Farnese, questo dì.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 308, fol. 236.

2682. — LE CARDINAL D'ESTRÉES A COLBERT DE CROISSY.

Ce 13 avril 1687, à Rome.

... Le sieur de La Tuillière m'a donné un sujet de plainte assés public et assés remarqué pour ne me permettre pas de le dissimuler. Vous en verrés le destail dans le Mémoire que je joins à ceste lettre. J'en envoie un à peu près pareil à M^r de Louvoy. Je n'en ay pas voulu parler à S. M. dans ma lettre, et, sans qu'il soit nécessaire d'en importuner S. M., je vous supplie, Monsieur, de voir avec M^r de Louvoy, à qui j'ay dit que je vous en escrivois, le remède qu'on doit apporter à l'injure qu'il m'a

faite et qu'il soustient avec une audace qui ne fait pas honneur au ministre de S. M. Je la devois d'autant moins attendre de cest homme que nous l'avons comblé d'honestetés; mais il a creu qu'un ambassadeur estant nommé¹, je pourrois estre conté pour rien impunément. J'attends, en ceste occasion, les effets de vostre bonté accoustumée, et je suis, avec un attachement inviolable, Monsieur, vostre très affectionné et très obligé serviteur,

LE CARD. D'ESTRÉES.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 303, fol. 356. Original autographe signé.

= 1. Le marquis de Lavardin; il n'arriva à Rome que le 15 novembre.

2683. — RELATION ENVOYÉE PAR LE CARDINAL D'ESTRÉES.

A Rome, ce 14 avril 1687.

Le s^r de La Tuillière s'est avisé de faire une chose aujourd'huy dont j'ay beaucoup de sujet de me plaindre, ne l'ayant pu qu'avec un mespris manifeste des ordres que j'ay donnez à tous les Nationaux et de l'autorité que le Roy m'a fait l'honneur de me donner pour ses affaires jusqu'à l'arrivée de son ambassadeur¹.

J'avois dessein, dez le caresme, de donner des marques publiques de ma joye et de celle de tous les François de ce qu'il avoit plu à Dieu de restablir Sa Majesté dans une santé parfaite. Diverses raisons m'ont obligé de différer ceste feste jusqu'aprez Pasques. Je fis cependant avertir tous les François d'attendre le jour que j'avois destiné pour ceste feste, et faire de leur costé les démonstrations accoustumées conjointement avec les ministres de Sa Majesté.

C'est une chose réglée, qui ne s'est jamais pratiquée autrement dans les prospéritez, les victoires ou la naissance des princes et d'autres pareils événements, et qui fut faite l'année passée pour la dernière fois, quand feu M. le duc d'Estrées fit chanter un *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu de l'extirpation de l'hérésie en France.

J'avois pris le dimanche de la Quasimodo pour tenir une chapelle nationale dans Saint-Louis, et, pour accompagner cette dévotion, pendant toute la journée et une partie de la nuit, d'autres démonstrations de joye. Le temps se trouva si mauvais que ce [que] j'avois dessein de faire à la Trinité-du-Mont, comme

le lieu le plus eslevé et le plus propre, ne peut estre exécuté ce jour-là, et, comme c'estoit contre la bienséance de remettre la chapelle à un autre jour, à cause du bref d'indulgences que j'avois obtenu du Pape pour l'église de Saint-Louis, que j'avois déjà fait changer une autre fois, le mauvais temps l'empêchant, je fus obligé de commencer par des dévotions et de suspendre les autres signes de réjouissance.

Et, jugeant qu'il ne seroit pas moins indécent que les Nationaux fissent des feux et des illuminations dans Rome avant ceux que le ministre de Sa Majesté devoit donner au public, et qu'au contraire la feste en deviendroit plus générale dans Rome, si, pendant un mesme jour, ce que vouloient faire les Nationaux estoit réussy, je fis connoistre à tous que je jugeois plus à propos que nos feux, selon la coustume, parussent tous ensemble et dans un mesme jour; personne n'a résisté à ce sentiment.

M. le Cardinal Maidalchini qui, de son costé, vouloit donner des marques de son zèle, en a usé de cette sorte. L'abbé Benedetti, agent de France, qui avoit eu envie de faire plustost une façade, qu'il avoit préparée, a compris, sur les moindres mots que je luy dis, qu'il devoit attendre au jour que je marquerois pour tous les Nationaux ou le remettre aprez celui de ma feste. M. le duc de Bracciane, M. le prince de Belmont, M. d'Hervault, M. de Gesvres et tout ce qui est au-dessous du rang de ces Messieurs ont suivy cette règle.

Dans l'empressement où j'estois de faire suivre le plus tost qu'il me seroit possible cette seconde feste aprez la première, ayant veu quelque apparence de beau temps vendredy et samedi passé, dans l'espérance qu'il ne changeroit pas le dimanche, je fesois travailler pour ce jour-là, et j'avois fait sçavoir à tous ceux de la Nation ou de la dépendance de S. M., qu'il falloit encore différer pour quelques jours et attendre un temps plus propre.

Personne n'a hésité sur cela, et M. le Cardinal Maidalchin mesme, quoiqu'il eût déjà paré la face de son palais de damas et de tapisseries de haute lice, non seulement ne fit pas son illumination le dimanche, mais eut l'honnesteté de m'envoyer dire, le lendemain, qu'il attendroit tant que je jugerois à propos pour joindre sa feste à la générale, et que, ne pouvant tenir les tapisseries quelques jours exposez à un mauvais temps qui pourroit venir, il les feroit destendre.

Je respondis à cette honneste-té comme je devois et luy témoi-

gnay que je croyois qu'il devoit achever ce qu'il avoyt commencé et ne laisser pas ses tapisseries et ses damas au hazard d'estre gastez.

En tout ce temps-là, le s^r de La Tuillière n'a pas pris la peine de me dire un seul mot sur ce qu'il avoit dessein de faire. Revenant samedi de la congrégation du Concile, je vis qu'il préparoit quelques tableaux pour orner la face de sa maison. Je m'arrestay à les considérer; il vint à mon carrosse et me monstra l'inscription et quelques autres mots. Comme je prétendois finir la chose dimanche, je ne doutois pas qu'il ne voulût l'accompagner ce jour-là; et, comme j'envoyai donner avis le lendemain, à cause du mauvais temps, qu'on surçît (*sic*) de tous costez, je devois estre persuadé qu'il n'auroit pas moins de considération pour moy qu'un Cardinal, les premières maisons de Rome et des prélatz aussy distinguez.

Cependant, estant allé prendre le lendemain M. d'Hervault pour le mener disner à la vigne Pamfile, dont le logis est vis-à-vis celui de l'Académie royalle, je fus fort surpris de voir la façade du s^r de La Tuillière desjà achevée, les flambeaux posez dans les chandeliers, des boëtes qu'il avoyt déjà fait tirer, des tambours et tout le voisinage réveillé par ce bruit.

J'attendis un moment que M. d'Hervault descendît pour se mettre dans mon carrosse. En y entrant, le s^r de la Tuillière en approcha. Je luy dis alors que j'estois fort scandalizé du peu d'esgard qu'il avoit eu pour moy, ayant icy la direction des affaires de S. M., comme il ne l'ignoroit pas; qu'il avoit très mal fait d'entreprendre une pareille chose sans se donner la peine de me le faire sçavoir auparavant; qu'il s'informast de la manière dont M. le Cardinal Maidalchin, l'abbé Benedetti, agent de France, et tous ces autres Messieurs en avoient usez; qu'il connoissoit mal le respect qu'il devoit à un homme à qui le Roy avoit fait l'honneur de confier la direction de ses affaires; que je trouvois fort mauvais ce qu'il avoit fait et que trouverois encore pis qu'il continuast.

C'est ce que je luy dis et que je crus devoir dire en présence de M. d'Hervault, qui entendit mon discours. Le s^r de La Tuillière ne l'a conté pour rien et a voulu achever sa feste avec le mesme mespris pour moy qu'il l'avoit commencée. Il a plus fait, car il s'est plaint comme d'une injure de ce que je blasmois un procédé aussy peu respectueux à mon esgard.

Il a dit que, dans l'Académie royale, qui estoit la maison du Roy, on ne pouvoit pas l'empescher de faire des réjouissances pour sa santé quand il luy plairoit, qu'elle estoit indépendante, qu'il escriroit bien ses raisons à la Cour; mais, pour me faire grâce, il a proposé un tempérament que, si je luy envoyois dire que j'approuvois sa conduite, il n'en escriroit pas.

Il ne manquera pas d'exagérer le reproche que je luy ay fait à la portière de mon carrosse; mais tout ce qu'il peut écrire au delà de ce que je mets dans ce Mémoire sera faux et supposé, et j'ay M. d'Hervault et un gentilhomme pour tesmoins de ce qui se passa. Je dois estre d'autant plus surpris de sa conduite que, lorsqu'il vint à Rome avec M. le duc de la Roche-Guyon et M. de Liancourt, il n'y a sorte d'honnesteté dont nous n'ayons usé vers luy. Lorsqu'il y est revenu pour avoir la direction de l'Académie, nous avons fait encore davantage. Nous luy avons fait donner des carrosses pendant un an; nous l'avons obligé de manger tous les jours au palais Farnèse, dans ce temps-là, et jusques à ce qu'il s'est allé loger à l'Académie, et depuis, en beaucoup d'occasions, feu mon frère et moy, l'avons traité d'une manière particulière et avec distinction, comme tout le monde l'a veu.

Cependant, en écrivant inconsidérément des choses qu'il n'entendoit pas et qui ne subsistent point sur les mandats d'entrées et de sorties des ambassadeurs, comme il a assez paru par les responses, il a attiré à feu mon frère le seul reproche qu'il a eu pendant quinze ans d'ambassade, de peu d'attention au service de Sa Majesté, et, depuis sa mort, il me traite avec le mespris que j'ay marqué dans ce mémoire. Depuis deux mois que je suis à la vigne Pamfile, il n'a pris la peine d'y venir qu'une fois.

Si les François ne sont pas réprimez quand ils traitent de cette sorte ceux qui servent Sa Majesté avec un caractère distingué, les Italiens s'accoutumeront à ne les respecter plus et à leur donner des dégoûts en toute sorte d'occasions. Ces sortes de choses, qui ne seroient que des bagatelles ailleurs, parmi des esprits comme ceux de ce pays deviennent plus importantes et laissent de meschans exemples, qui ont des suites contre le service de Sa Majesté. Cela regarde présentement beaucoup plus M. l'ambassadeur que moy.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 303, fol. 352. Original.

= 1. Le duc d'Estrées, frère du Cardinal, était mort, le 30 janvier, d'une attaque d'apoplexie.

2684. — LE CARDINAL D'ESTRÉES AU ROI.A Rome, le 22^e avril 1687.

Nous achevâmes, avant-hyer, nos réjouissances publiques pour la précieuse santé de V. M.

J'ay honte, Sire, d'avoir fait si peu pour un si grand et si heureux sujet, que nulles démonstrations, quoyque mille fois au-dessus des miennes, ne peuvent esgaler. Je prie M^r le marquis de Croissy de luy dire un mot du destail, s'il l'en trouve digne.

Tout ce que je peux avoir l'honneur d'escrire à V. M., avec vérité, c'est que la principale et la meilleure partie de ceste feste s'est passée dans le cœur le plus zélé et le plus dévoué à son maistre qui soit sur terre, et que, si les dehors y avoient pu répondre, ils auroient esté moins disproportionnez au mérite infini de V. M.

Le Cardinal de Médicis ne pouvant estre au lieu que j'avois fait préparer pour les Cardinaux, quoyqu'il eust pris volontiers une niche que je luy avois offerte où il n'auroit pas esté veu, si le Pape l'eust permis, demeura jusqu'à trois heures de nuit dans son carrosse, et avoit fait allumer des espèces de fanaux sur l'entablement du palais de la vigne de Médicis¹, qui est à costé du couvent de la Trinité, sur la mesme montagne, et ceste illumination dans la feste de V. M. a esté fort remarquée, et, à mon avis, n'a pas esté mise au hazard. Je luy en ay fait faire un compliment.

Les Cardinaux Rospigliosi et Selusuis me témoignèrent un extrême regret de ne pouvoir avoir part à ce spectacle. Le premier se fit habiller pour s'y faire porter, et sa fluxion ne luy permit pas; l'autre, depuis six mois, a une santé trop languissante pour le besoin qu'on a d'un sujet d'un tel mérite et d'une telle capacité et commence à nous donner de l'inquiétude.

A la réserve du Cardinal Rospigliosi, tous les neveux du Pape y assistèrent, et le Cardinal Chigi, qui devoit aller faire quelque remède à la campagne, retarda son départ exprez pour s'y trouver.

Enfin, il n'y eust pas de Cardinaux, à la réserve des absents ou de ceux qui sont hors d'estat de sortir, qui n'ayent esté faire leurs prières à la Trinité-du-Mont ou qui n'ayent veu les feux; et ceux mesme qui n'ont pas reçu le Chapeau m'ont fait sçavoir

qu'ils avoient esté dans des maisons particulières, et il estoit à propos qu'il parût avec quelqu'esclat que les démeslez présents avec le Pape n'ont pas empesché que chacun n'ait voulu faire paroistre son respect pour V. M.

L'abbé Benedetti, dont les années ne ralentissent pas l'ardeur et la passion pour le service de V. M., fit, hyer, une feste à part à sa maison, fort noble et fort galante, et qui attira dans sa rue et dans les maisons voisines un très grand concours de carosses et de personnes de qualité, mesme de quelque Cardinal logé dans le voisinage. Cette feste a eu bien de l'applaudissement...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 303, fol. 369 v°. Original signé.

= 1. Aujourd'hui occupée par l'Académie de France à Rome.

2685. — RELATION DE LA FESTE DE M. L'ABBÉ BENEDETTI, faite le lendemain après les feux d'artifice de M. le Cardinal d'Estrées pour rendre grâce à Dieu du restablissement parfait de la santé de Sa Majesté.

(Jointe à la dépêche du 22 avril 1687.)

Parmy les personnes affectionnées à la France et qui souhaitent une longue et parfaite santé au Roy, digne d'estre immortel comme le sera toujours son nom aussy bien que ses actions héroïques, M. l'abbé Benedetti, agent de S. M., fit paroistre son zèle et son attachement pour la France par une belle décoration sur la face de son logis, qui fut fort bien illuminée et remplye de devises et inscriptions qui fesoient allusion aux grandes actions de S. M., comme on le peut voir par l'imprimé en vers cy-joint¹ qu'il fit chanter le soir et accompagné d'une simphonie, tambours, trompettes et fusées volantes qui réjouirent fort le public. Il y eut un grand concours de carrosses et de personnes de qualité, parmi lesquelles il se trouva quelques Cardinaux du voisinage.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 303, fol. 380. Original.

= 1. Cette pièce manque dans le vol. des Affaires étrangères.

2686. — LE CARDINAL D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 13^e may 1687.

... Sur l'ordre que V. M. donne pour le transport des ouvrages

de marbre qu'on fait pour son service, j'ay songé à tourner l'escrit du Cardinal camerlingue plustost en forme de passeport que d'une expresse permission, et j'en joins icy la copie¹. *J'ay mesme laissé croire que je prenois cet expédient de moy-mesme, sans que V. M. l'eust ordonné*²...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 304, fol. 60. Original signé.

= 1. La pièce manque dans le vol. des Affaires étrangères.

2. Passage chiffré dans l'original.

2687. — LE CARDINAL D'ESTRÉES AU ROI.

A Rome, le 12^e avril 1689.

... On dit que dom Livio a un projet de traité avec le prince Ludovise pour la principauté de Piombino, moyennant huit cent mille escus. D. Livio avoit fait enlever à minuit de la vigne Ludovise la statuë du Gladiateur mourant, que l'autre luy donnoit en gage pour treize cens escus. La vigne et les statuës sont à ses sœurs; elles ont crié, et il a fait reporter la statuë. *Si le traité de Piombino est, l'extermination du népostisme aura eu une misérable fin*¹.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 321, fol. 454 v^o. Original signé.

= 1. Passage chiffré.

2688. — LE ROI AU MARQUIS DE LAVARDIN.

A Versailles, 13 may 1689.

... Vous avez bien fait de ne pas répondre précisément sur l'offre qu'on vous a fait du tableau que la reine de Suède¹ me laisse par son testament, et il est bon de sçavoir auparavant de quelle manière le Cardinal Azolin en usera²...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 324, fol. 310. Minute.

= 1. Elle était morte à Rome, le 19 avril au matin.

2. « ... La reyne de Suède vient de faire et signer son testament, dont elle fait le Pape exécuteur. Elle révoque l'ancien, fait, il y a vingt ans, en faveur du Cardinal Azzolin; mais elle le déclare de nouveau son légataire universel... » Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 324, fol. 177. Dépêche originale signée du marquis de Lavardin au Roi, de Rome, le 1^{er} mars 1689.

2689. — LE MARQUIS DE LAVARDIN AU ROI.

A Florence, le 26 may 1689.

... Le tableau que le Cardinal Azzolin destine à V. M., pour s'acquitter du legs de la reyne de Suède, est un *Poussin* qui est assés estimé. Cet artificieux Cardinal n'a sçeu par où s'y prendre pour me faire remettre ce tableau. Je n'ai pu découvrir quel est celuy qu'il doit présenter à l'Empereur et au roy d'Espagne...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 324, fol. 340 v°. Original signé.**2690. — LE CARDINAL D'ESTRÉES AU ROI.**A Rome, le 31^e may 1689.

... Le S^r *Hérard* mourut il y a sept ou huit jours, et dans l'inutilité et la foiblesse où le réduisoit son aage décrépite de quatre-vingt-sept ans. Son zèle pour V. M. ne s'estoit pas ralenti. Une jeune veuve qu'il a laissée et qui a eu une conduite admirable avec ce bonhomme pendant douze ou quatorze ans m'a fait donner une lettre qu'il avoit pris la liberté d'escrire, il y a six mois, à V. M., dans laquelle il lui offre quelques curiosités qu'il avoit conservées dans son cabinet et qu'il n'a pas cru tout à fait indignes de paroistre devant elle, comme il s'en explique dans sa lettre. Je n'en dis pas davantage...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 322, fol. 116 v°. Original signé.**2691. — LE CARDINAL D'ESTRÉES AU ROI.**

Au Conclave, le 2 septembre 1689.

... Pompée Azzolin, neveu et héritier du Cardinal de ce nom¹, affectant de faire paroistre qu'il m'est obligé de l'honesteté que je pratiquay vers son oncle, a recherché plusieurs fois l'occasion de me voir, et je l'ai traité avec civilité dans les rencontres et sans aucune apparence d'aigreur. Cela luy a donné lieu de s'ouvrir à moy et de me faire connoistre, par un confident, qu'il auroit une fort grande joye de pouvoir traiter avec V. M. de toute la succession de la reyne de Suède.

Je luy fis dire que, consistant en beaucoup de choses dont

V. M. estoit desjà pourveue en si grande abondance, je ne sçavois si elle s'y voudroit appliquer. Il m'en fit reparler une seconde fois avec plus d'empressement, me demandant cependant le secret à cause de l'habitude qu'il avoit prise et qu'il continue avec l'ambassadeur d'Espagne, accompagnant ce second discours de beaucoup d'offres respectueuses.

Je respondis alors que, pour luy faire plaisir, s'il vouloit me donner un mémoire, j'aurois l'honneur de l'envoyer à V. M.

Il m'a fait donner depuis les mémoires que j'envoye à V. M. Il réduit ses prétentions à trois cent cinquante mille escus romains, et voudroit estre deschargé des pensions viagères, qui vont à trois mille escus romains, et qui s'esteindront par la mort des pensionnaires.

Je luy ay fait représenter que cette somme paroisoit excessive, et, qu'en se chargeant du payement des pensions je ne croyois pas qu'il en pût prétendre plus de deux cent mille escus romains. Ce n'est pas que je croye qu'il s'en puisse contenter; mais, si d'ailleurs ce traité plaisoit à V. M., en y adjoutant cinquante mille escus de plus, peut-estre concluderoit-on quelque chose.

Ce n'est pas que tout ce que V. M. verra dans les mémoires qu'il m'a donnez ne vaille, à mon avis, bien davantage et qu'il n'y ait des raretés qu'on ne trouvera jamais ailleurs et qui ne sont dans aucun palais de Rome; lesquelles, jointes à celles qu'a desjà V. M., feroit (*sic*) le plus grand et le plus curieux amas qu'on puisse assembler dans le monde et digne de la grandeur du plus grand roy qui soit dans l'univers.

C'est par cette raison que je souhaiterois que cela ne luy eschapât pas, comme je connois d'ailleurs les dépenses que V. M. est obligée de soutenir et qu'elle ne voudroit pas peut-estre employer présentement une si grande somme en ces raretés.

On luy a fait entendre que ce traité réussiroit peut-estre plus aisément, s'il convenoit de recevoir son payement par sommes esgales en quatre ou cinq années, recevant cependant les intérêts de l'argent dont on seroit convenu et les sûretés suffisantes pour le descharger du payement des pensionnaires.

J'ay fait adjouter que, si V. M. ne vouloit pas prendre tous les meubles, comme la bibliothèque, les tapisseries ou les médailles, il luy seroit toujours avantageux de traiter des tableaux, des statues et des piereries, dont le s^r Alvarez doit bien connoistre le

prix et la facilité de les avoir et de s'assurer par là, tout d'un coup, d'une somme considérable.

Il a témoigné qu'il souhaittoit de traiter de toutes choses en mesme temps ; mais je ne croy pas qu'il fût impossible de faire un traité pour quelque partie, par lequel il toucheroit, tout d'un coup, de l'argent comptant dont il a besoin.

Je supplie V. M. de m'ordonner sur cela ce qui luy plaira que je réponde et de me charger de luy dire si elle n'agrée pas ses offres et qu'elles demeurent secrettes...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 325, fol. 73 v°. Original signé.

= 1. Le Cardinal Azzolin était mort dans le courant de juin. M. de Lavardin écrivait de Florence au Roi, le 4 juin : « Le Cardinal Azzolin ne peut se séparer de la reine de Suède, et l'on m'assure de Rome qu'il la suivra bientôt dans le tombeau ; il a une altération très grande, une apparence d'ydropsie, et les médecins en ont très mauvaise opinion. Sa mort vaut mieux que sa vie pour les affaires de V. M. Je suis néanmoins persuadé que, sans la fureur barbare et réciproque qui anime le Cardinal d'Estrées et luy l'un contre l'autre, qu'on auroit pu le gagner. Quoy qu'il en soit apparemment, sa vie sera courte désormais, et, apparemment, il n'en reviendra pas... » (Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 324, fol. 371 v°. Original signé.) — Le 26 juin, Lavardin écrit de Turin au Roi : « La mort du Cardinal Azzolin ne peut être qu'avantageuse aux affaires de V. M. On croit que les domestiques de la feuë reine de Suède, qu'il a frustré presque tous de leur récompense, ont avancé ses jours, et que Pompée Azzolin, son neveu adoptif, mais à ce qu'on croit son propre fils, pourroit bien avoir eu sa part des mauvais morceaux qu'on luy a fait manger. Il a eu avant sa mort de longues conversations avec Cazoni et quelques conférences avec le Cardinal Ottoboni. La fureur réciproque qui régnoit entre luy et le Cardinal d'Estrées les rendoit irréconciliables, à ce qu'il m'a paru. Il a souvent répété, pendant sa maladie, l'adieu de la reine de Suède, qui luy dit plusieurs fois : « Je vais mourir et vous m'allez suivre... » (Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 324, fol. 384 v°. Original signé.)

2692. — LE ROI AU CARDINAL D'ESTRÉES.

A Marly, le 16 septembre 1689.

... Vous n'avez qu'à remercier le s^r Azolin de sa bonne volonté, les dépenses que je suis obligé de faire à présent estant plus pressantes que l'achat des meubles et tableaux de la reine de Suède.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 325, fol. 87. Minute.

2693. — LE DUC DE CHAULNES AU ROI.

A Rome, ce 23^e décembre 1689.

... M. de Brandebourg a donné ses ordres icy pour acheter les tableaux, les statues et les meubles de la reyne de Suède. Comme M. l'abbé d'Ervaux me dist, il y a quelque temps, que V. M. ne vouloit rien achepter, je n'ay point pris la liberté de luy en escrire...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 323, fol. 472 v°. Original signé.

2694. — LE DUC DE CHAULNES AU ROI.

A Rome, ce 9^e may 1690.

... J'ai su, par ma femme, la bonté que V. M. avoit de vouloir soutenir par ses grâces le caractère dont elle m'a honoré en cette cour.

Je n'espargneray rien pour qu'elle puisse en estre contente, et, cette nouvelle m'ayant esté mandée dans le temps que les héritiers de la reyne de Suède ont esté libres de vendre ses effets, j'en ay achepté les tapisseries qu'elle avoit fait faire, peu de temps avant sa mort, pour son appartement d'audience...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 331, fol. 128 v°. Original signé.

II.

Extraits des Comptes des Bâtiments du Roi et de diverses autres publications.

 Année 1664.

 Départ de *Benigne Sarrazin*. — *Correspondance*, I, p. 4.

Année 1665.

 Départ de *Jean-Baptiste Corneille, Monier, Baudet*. — *Correspondance*, I, p. 6.
2695. — LETTRE DE M. CHANTELOU A COLBERT.

A Paris, ce lundy (29 juin) 1665.

Monseigneur, — Hier, le Roy donna, à l'issue de son disner, une heure à M. le Cavalier *Bernin*, comme vous luy avié dit. ... Auparavant que M. le Cavalier designast, il montra au Roy son dessein de la fassiadé du costé de la rivière¹. Se l'estant fait expliquer et l'ayant beaucoup regardée, Sa Majesté la monstra à tous ceux qui estoient là présent, et, au sujet des statues, dist qu'Elle faisoit faire une Académie à Rome de jeunes sculpteurs qui travailleroient à ces ouvrages soubz le Cavalier², etc.

Jal, *Dict. critique*, p. 358, 2^e col.

= 1. Le dessin de la façade du Louvre que le *Bernin* était chargé de terminer et qu'il était venu présenter à Louis XIV.

2. Avant l'existence de l'Académie, de jeunes artistes recevaient du Roi une pension pour séjourner et étudier à Rome ou en Italie. L'exemple le plus frappant de cette libéralité nous est fourni par la quittance de la somme de trois cents livres, « que Sa Majesté a accordée au S^r *Bénigne Sarrazin*, [peintre ordinaire du Roi], par son brevet du 20^e décembre 1660, par chacun an, pendant qu'il sera en Italie, où Sadicte Majesté l'a envoyé pour estudier et se perfectionner en l'art de peinture. » Il en a été question au tome premier de la *Correspondance*, à l'année 1664. L'établissement de l'Académie de Rome n'a donc fait que régulariser et consacrer un état de choses existant antérieurement.

Année 1666.

Départ de *Duvivier, Bonnemaire, Corneille, Rahon, Lespingola, Clérion et Errard*. — *Correspondance*, I, p. 12-13.

Année 1667.

Dépenses de l'Académie. — *Correspondance*, I, p. 15.

Année 1668.

Dépenses de l'Académie¹. — *Correspondance*, I, p. 15, 16.

= 1. C'est à la suite des extraits auxquels on vient de renvoyer le lecteur que l'éditeur exprimait son intention de ne plus tirer des Comptes des Bâtiments que « les mentions personnelles, apportant un fait ou une date « à l'histoire de l'Académie de France. » On verra qu'il ne s'est pas toujours astreint à suivre rigoureusement cette règle.

2696. — Année 1669. (Tome I, col. 357.)

31 may-27 novembre : Au s^r Formont, banquier, pour son remboursement de pareille somme qu'il a remise en Italie au s^r *Errard*, Directeur de l'Académie de peinture et de sculpture à Rome, pour le payement des dépenses de l'Académie pendant la présente année. 30,000 l.

Départ et séjour de *Goy*. — *Correspondance*, I, p. 19, 31, 56.

2697. — Année 1670. (Tome I, col. 473.)

15 mars : Au s^r Formont, banquier, pour le s^r *Errard*, Directeur de l'Académie de peinture et de sculpture établie par S. M. à Rome. 30,000 l.

20 aoust : A luy, tant pour la pension des s^{rs} Cavaliers *Bernin* père et filz, que par gratification aux peintres et sculpteurs qui travaillent à l'Académie de Rome. 16,200 l.

Départ de *Mosnier*. — *Correspondance*, I, p. 29. = Voir aussi, p. 32, pour *Poerson* et *Corneille Van Clève*.

2698. — Année 1671. (Tome I, col. 553.)

30 octobre : Au s^r Formont, pour pareille somme qu'il a fait remettre au s^r *Errard*, à compte des dépenses de l'Académie à Rome. 15,000 l.

Année 1672.

Départ de *Coyzel* comme Directeur avec sept élèves. — *Correspondance*, I, p. 40. = Voir aussi, sur les départs de 1672, la page 38.

2699. — Année 1673. (Tome I, col. 713.)

6 avril-12 novembre : Au s^r Formont, pour pareille somme qu'il a fait payer à Rome pour l'entretienement de l'Académie. 23,000 l.

Départ d'*Errard*. — *Correspondance*, I, p. 49.

Départ de *de Boulongne*, *Toutin*, *Leconte*, *Cornu*. — *Correspondance*, I, p. 51.

2700. — Année 1674. (Tome I, col. 781-2.)

19 septembre 1674 : A *Daviler* le jeune, pour le voyage qu'il va faire en Italie pour étudier dans l'Académie d'architecture à Rome. 200 l.

31 janvier 1675 : Au s^r Formont, pour pareille somme qu'il a fait tenir à Rome pour les dépenses de l'Académie. 27,000 l.

2701. — Année 1675. (Tome I, col. 854.)

19 septembre : Au s^r Formont, pour pareille somme qu'il a fait tenir à Rome pour employer à compte de l'entretienement de lad. Académie. 10,000 l.

Départ d'*Errard* avec les jeunes peintres et sculpteurs. — *Correspondance*, I, p. 55.

Départ de *Desgots*. — *Correspondance*, I, p. 58.

2702. — BREVET POUR LE S^r BERNARDINO GEINGA DE MENDOLFO
COMME PROFESSEUR D'ANATOMIE DE ROME.

11 avril 1675.

Aujourd'hui, unzième avril mil six cens soixante-quinze, le Roy estant à Versailles, voulant faire connoistre au sieur Bernardino Geinga Mendolfo, docteur en médecine, l'estime que Sa Majesté fait de son mérite et la satisfaction qu'elle a des services qu'il luy a rendus depuis cinq ans qu'il enseigne l'anatomie aux jeunes peintres et sculpteurs de son Académie royale de peinture, sculpture et architecture établie à Rome, Sad. Majesté a retenu et retient led. sieur Bernardino Geinga da Mendolfo pour professeur d'anatomie de ladite Académie, veut et entend qu'il y soit reconnu en cette qualité et qu'il jouisse des appointemens qui luy ont esté cy-devant réglez, tant qu'il en fera la fonction dans ladite Académie, m'ayant Sa Majesté commandé de luy en expédier le présent brevet, qu'elle a voulu signer de sa main et être contre-signé par moy, son conseiller et secrétaire d'État et de ses commandemens et finances, signé : LOUIS, et plus bas : COLBERT. Et au-dessous est écrit :

Veü par nous Conseiller du Roy en tous ses Conseils et en son Conseil royal, Surintendant et Ordonnateur général des bâtimens, arts et manufactures de France, le présent brevet, pour jouir de l'effet d'icelluy par ledit S^r Bernardino Geinga da Mendolfo.

A Paris, le premier jour de may 1675. Signé : COLBERT.

Archives nationales, O¹ 1053, fol. 375.

2703. — Année 1676. (Tome I, col. 925.)

13 septembre : Au s^r Formont, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait tenir à Rome au s^r *Errard*, Directeur de l'Académie de peinture. 15,000 l.

Départ de *Prou* et *Théodon*. — *Correspondance*, I, p. 69.

2704. — Année 1677. (Tome I, col. 990-91.)

26 février 1678 : Au s^r de la Live, pour son remboursement

de ce qu'il a fait tenir à Rome au s^r *Errard*, Directeur de l'Académie de peinture et sculpture. 4,060 l.

5 avril 1678 : Au s^r Formont, banquier, en remboursement de ce qu'il a fait tenir à Rome au s^r *Errard*. 12,000 l.

Médailles de *Baslin*. — *Correspondance*, I, p. 70.

2705. — Année 1678. (Tome I, col. 1085-86.)

26 febvrier : Au s^r de la Live, pour pareille somme qu'il a fait tenir à Rome pour dépenses de l'Académie en 1678. 6,000 l.

7 febvrier-7 avril 1679 : Au s^r Formont, pour pareille somme qu'il a fait tenir à Rome pour le parfait paiement des dépenses de l'Académie en 1678. 25,178 l.

Départ de *Laviron*. — *Correspondance*, I, p. 73.

2706. — PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC DE ROME AUX PENSIONNAIRES DU ROI¹.

Avril 1678.

« Comme les prix envoyés tous les ans par le Roy à l'Académie de Rome, dite de Saint-Luc, devoient estre donnés à ceux qui réussiroient le mieux dans le travail qu'on proposeroit à la jeunesse, M. Bellori fut nommé pour choisir les histoires qui seroient traitées. Alexandre le Grand coupant le nœud gordien servit de sujet aux peintres, et les sculpteurs eurent celuy du fameux Dinocrate se présentant devant le mesme Alexandre, habillé en Hercule et luy portant le plan du mont Athos... L'affluence du monde fut telle qu'à peine MM. les cardinaux Nini, Rospigliosi, Carpegna et Spada y purent entrer. M. Bellori fit d'abord un discours très éloquent et très recherché sur les avantages des arts qui faisoient l'employ de l'Académie et sur l'estime que les roys et les républiques en avoient toujours marquée... Il s'étendit sur les grâces dont le Roy fait continuellement sentir les effets aux Académies et rapporta les termes des lettres patentes que Sa Majesté a données pour la jonction qui s'en est faite... Le mérite de M. *Lebrun*, prince de cette Académie, fut fort élevé, et l'heure s'avancant insensiblement fit penser à donner les prix. Ils consistoient en de riches médailles d'or; et ceux qui en avoient esté jugez dignes les receurent de la main du vice-prince. *Arnaud*

Bucci de Saint-Omer (*Arnould de Vuez*), jeune étudiant de l'Académie royale de France, *Alexandre*, Parisien, et *Louis Boulogne*, étudiants de la mesme Académie, emportèrent ceux de la peinture. Ceux qui estoient destinez pour les sculpteurs furent donnez à *Simon Hurterelle*, de la mesme Académie françoise, à *François Nouhier*, de la ville d'Ancône, élève du sieur *Guide*, et à *Jean Thirdon* (*Théodon*), jeune François de la mesme Académie; et ceux des architectes à *Simon Sciupagne*, à *Augustin d'Arelier* (*d'Aviler*), et à *Claude de G...* (*Desgodetz?*), tous trois jeunes étudiants de la mesme Académie royale. »

Mercure galant, avril 1678, p. 88-95. — Cité par Ph. de Chennevières. *Peintres provinciaux* (1854), tome III, p. 224-5, note.

= 1. Cf. la lettre de *Henri Testelin* à *Errard*, en date du 5 avril 1678, reproduite dans le tome I^{er} de la *Correspondance* (p. 73), d'après les *Nouvelles Archives de l'art français*.

2707. — Année 1679. (Tome I, col. 1204.)

7 avril-16 juin : Au s^r Formont, banquier, pour remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre à Rome au s^r *Errard*, à compte des dépenses de l'Académie. 20,000 l.

7 décembre : Au s^r de la Rue, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre à Rome au s^r *Errard*, à compte de ses dépenses. 10,600 l.

2708. — Année 1680. (Tome I, col. 1343-4.)

26 novembre-17 décembre : Au s^r de la Live, pour ce qu'il a payé et fait tenir à Rome au s^r *Errard* pour l'entretenement de l'Académie de peinture et autres dépenses. 32,480 l.

Départ de *Rousselet*, *Canonville* et *Desforets*. — *Correspondance*, I, p. 101.

Départ de *Cornu*. — *Correspondance*, I, p. 103.

Année 1681.

Paiement de 20,300 l. au sieur Lalive. — *Correspondance*, I, p. 103.

Paiement d'un tableau à *Carle Maratte*. — *Ibid.*, I, p. 104.

Année 1682.

Payement de 20,300 l. au sieur la Live. — *Correspondance*, I, p. 111.

Départ de *Levasseur* pour Rome. — *Ibid.*, I, p. 113.

Année 1683.

Payement de 8,580 l. et de 42,450 l. à Clerx. — *Correspondance*, I, p. 119 et 126.

Payement de 10,150 l. à de la Live. — *Ibid.*, I, p. 119-120.

Départ de *Laviron*, *Coustou*, *Barrois*, *du Vernay* et *Duvivier*. — *Ibid.*, I, p. 119, 126, 127.

Année 1684.

Payement de 220 l. à Clerx. — *Correspondance*, I, p. 129.

Payement d'un reliquat de compte à *Errard*. — *Ibid.*, I, p. 146.

Départ de *Gabriel Benoist*, *Lepaute*, *La Teulière*. — *Ibid.*, I, p. 128.

2709. — Année 1685. (Tome II, col. 783.)

31 décembre 1685-13 janvier 1686 : Au s^r Clerx, pour remboursement des sommes qu'il a fait tenir à Rome, par lettres de change sur le s^r François de Stembier, payables au s^r de la *Teulière*, pour employer aux dépenses de l'Académie. 68,216 l. 3 s.

29 juillet-12 août : A luy, pour son remboursement des sommes qu'il a fait payer au s^r *Jean Mabillon*, à Rome. 1,160 l.

Départ de *Bertin*, *Zéphirin Adam*, *Robert Doisy* et *Pierre Bourdy*. — *Correspondance*, I, p. 153.

Année 1686.

Payement de 45,483 l. 17 s. au s. Clerx. — *Correspondance*, I, p. 153.

Année 1687.

Payement de 17,200 l. à Dubosc et Dusault, et de 19,800 l. à Clerx. — *Correspondance*, I, p. 159. = Cf. p. 296.

2710. — Année 1688. (Tome III, col. 127.)

8 février-26 décembre : Au s^r Clerex, pour remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome en lettres de change payables au s^r de la Teulière, pour employer aux dépenses de lad. Académie. 30,600 l.

20 juin : Au s^r Dubois, remboursement de ce qu'il a payé pour la voiture, de Paris à Toulon, d'une caisse de livres, de plans et d'estampes envoyées de la Bibliothèque du Roy aud. s^r de la Teulière. 59 l. 4 s.

2711. — Année 1689. (Tome III, col. 307.)

6 mars-27 novembre : Au s^r Clerx, pour remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre à Rome par lettres de change payables au s^r de la Teulière, pour employer aux dépenses de lad. Académie. 19,000 l.

2712. — Année 1690. (Tome III, col. 439¹.)

8 janvier-24 décembre : Au s^r Clerx, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome en une lettre de change payable au s^r de la Teulière, pour employer aux dépenses de lad. Académie. 21,060 l.

30 avril : A Louis Le Gros, sculpteur, pour luy donner moyen d'envoyer son fils à Rome, à lad. Académie. 150 l.

= 1. « 1690. *Académie de peinture, sculpture et architecture à Rome.* — Sa Majesté a établi et entretient l'Académie de Rome, comme dans un lieu d'où sont sortis ce que nous avons eu de plus excellents maitres, et qui est aussi la source des plus parfaites productions des arts. On peut compter sur une dépense d'environ soixante mille livres par an, pour l'entretien de cette Académie, et ces fonds sont remis au Directeur, qui en doit compte. » — Maigner, *Mémoires* [ils sont adressés à Mansart] *tirés des Comptes des Bâtimens du Roi depuis et compris l'année 1664, que feu M. Colbert fut Surintendant des bâtimens et que les dépenses commencèrent à devenir considérables, jusques et compris l'année 1690, que Sa Majesté les a retranchées à cause de la guerre*, imprimés en appendice à la fin du huitième volume des *Mémoires de Saint-Simon* (Hachette, éd. in-12, VIII, 481). — Le passage qu'on vient de lire ne nous apprend rien, et il n'y aurait pas eu à le relever sans l'extrême exagération de la somme. Si Poerson et ses précédresseurs avaient eu soixante mille livres par an, ils n'auraient pas eu à

crier misère comme ils sont forcés de le faire à tout instant. On a vu assez souvent les mentions des vraies sommes des lettres de change pour être sûr qu'il y a là une grosse erreur. — A. de M.

2713. — Année 1691. (Tome III, col. 584.)

4 février-4 novembre : Au s^r Clerx, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome en sept lettres de change, payables au s^r de la *Teulière*, pour employer aux dépenses de lad. Académie, tirées sur le s^r de Steinbier, y compris le change à raison de quatre pour cent. 14,745 l. 4 s. 8 d.

2714. — Année 1692. (Tome III, col. 731-32.)

3 février 1692-4 janvier 1693 : Au s^r Clerx, pour son remboursement de pareilles sommes qu'il a fait remettre à Rome en huit lettres de change payables au s^r de la *Teulière*, pour employer aux dépenses de lad. Académie, y compris le change et les frais de commission. 17,790 l. 8 s.

6 avril : A *Lignières*, élève peintre, pour le voyage qu'il va faire à Rome pour étudier dans l'Académie royale de France établie dans lad. ville. 200 l.

A *Le Lorrain*, élève sculpteur, pour idem. 200 l.

2715. — Année 1693. (Tome III, col. 864.)

1^{er} mars-5 juillet : Au s^r Clerx, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome en quatre lettres de change, payables au s^r de la *Teulière*, pour employer aux dépenses de lad. Académie, tirées sur le s^r de Steinbier, y compris le change et les frais de commission. 8,745 l. 4 s.

20 septembre-1^{er} novembre : Au s^r Aubry, intendant de M. de la Rochefoucauld, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome au s^r de la *Teulière* pour l'entretien de lad. Académie. 4,000 l.

Année 1694.

Paiement de 2,900 l. au s. de la Vienne. — *Correspondance*, II, p. 122.

Paiement de 709 l. 10 s. aux s^{rs} Girard père et fils. — *Ibid.*

Paiement de 15,100 l. au s^r Clerx. — *Ibid.*

Année 1695.

Payement de 8,990 l. au s^r Clerx. — *Correspondance*, t. II, p. 136.

Année 1696.

Payement de 11,580 l. au s^r Clerx. — *Correspondance*, t. II, p. 228, 273.

Départ de *Lepautre* et de *Saint-Yves*. — *Ibid.*

2716. — Année 1697. (Tome IV, col. 199, 204.)

3 février - 10 novembre : Au s^r Clerx, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome, en six lettres de change, au s^r de la *Teulière*, pour employer aux dépenses de ladite Académie, tirées sur le s^r de Steinbier. 13,800 l.

5 mars : Au s^r *Théodon*, sculpteur, pour ses apoinements pendant deux années, finies le 1^{er} octobre 1690, qu'il a travaillé dans l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture entretenue à Rome pour le service du Roy. 4,000 l.

2717. — Année 1698. (Tome IV, col. 346.)

3 janvier-31 août : Au s^r Clerx, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome, en six lettres de change, payables au s^r de la *Teulière*, pour employer aux dépenses de ladite Académie, tirées sur le s^r de Steinbier, du 26 décembre 1697 au 25 août 1698, y compris le change de 12 à 18 pour cent. 13,780 l.

2718. — Année 1699. (Tome IV, col. 489.)

4 janvier-9 août : Au s^r Clerx, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome, en quatre lettres de change, tirées sur le s^r Steinbier et payables au s^r de la *Teulière*, pour employer aux dépenses de ladite Académie. 13,530 l.

24 may : Au s^r *Houasse*, 1,000 l. qui luy ont été accordez par le Roy pour les frais du voyage qu'il va faire à Rome, par ordre et pour le service de S. M. 1,000 l.

A *Cornical*, élève peintre, 110 l. pour sa subsistance pendant les cinq premiers mois 1699, à 22 l. par mois, et 110 l. pour luy donner moyen d'aller étudier à lad. Académie royale de Rome.

200 l.

13 janvier 1700 : Au s^r Desjardins, contrôleur à Marly, pour son remboursement de pareille somme tirée sur luy par le s^r Gosset, de Rome, en une lettre de change payable à veue à Paris, au s^r Terrasson, correspondant dud. s^r Gosset, qui a fourni celle de 4,000 l., suivant nos ordres, au s^r *Houasse*, pour estre par luy employée aux dépenses de lad. Académie, y compris le change à raison de 17 1/2 pour cent.

4,700 l.

2719. — ESTAT DE L'ACADÉMIE DU ROY A ROME

Contenant tableaux, ouvrages de marbre et de plâtre, meubles, qui sont dans ladicte Académie, ce 12 juillet, quand le s^r *de la Teulière* l'a quittée.

TABLEAUX

Copiez au Vatican après les ouvrages de *Raphaël*.

La Dispute du Saint-Sacrement ; le Baptême de Constantin ; la Donation du mesme Constantin ; le Couronnement de Charlemagne ; tous de la grandeur des originaux.

Autres, copiés après les originaux du mesme *Raphaël* dans la gallerie du petit Chigy.

L'Assemblée des Dieux ; six angles de ladicte gallerie ; deux enfans, et quatre de l'histoire de Psyché représentée dans la voûte de ladicte gallerie.

Tableaux d'invention.

Un tableau original de M. *Bedault*, représentant le Temps qui découvre la Vérité ; un du s^r *du Vernet* ; un autre du s^r *Bertin* ; un troisième du s^r *Sarabat* ; deux tableaux copiez après le *Dominicain* ; deux après le *Mole* et un paysage du s^r *Genouille*, tous presque de 5 à 6 pieds de large.

Un portrait du Roy, peint en pastel par M^r *le Brun*, avec une petite méchante bordure.

Un portrait du Roy en pied, un peu plus grand que nature,

peint à la convalescence du Roy pour une illumination, ledit tableau ayant sa bordure façon d'écaille de tortue.

Deux autres portraits à l'huile, l'un de Monseigneur le Dauphin et l'autre de Monsieur Colbert à demi corps.

Cinq estampes de l'Histoire d'Alexandre, gravées après les tableaux de M^r *Le Brun*.

Sept planches, dont quatre sont gravées, dans chacune une seule figure après les originaux de *Raphaël*; les trois autres sans graveure.

Ouvrages de marbre.

Dans les ateliers de l'Académie.

La figure d'Auguste; la figure du Tibre; la figure du Méléagre; deux figures de femmes habillées, plus grandes que nature; une Vénus, à peu près comme nature, que le s^r *Fremin* copie et qui n'est pas encor finie; toutes ces figures copiées après l'Antique, les cinq premières de la grandeur des originaux, la dernière réduite en grand sur une statue antique d'environ deux pieds, qui est à la vigne Bourguèze.

Dans l'atelier de Sainte-Cécile.

La figure de Jules Cezar; la figure du Nil, de la grandeur des originaux; deux figures d'invention, l'une représentant Atlas se transformant en montagne et l'autre l'une des sœurs de Phaëton se transformant en peuplier, les trois dernières encaissées; la figure de Jules Cezar n'est pas encore finie.

Tables et vases.

Cinq tables de porphyre, de six pieds de long sur trois de large, une solide, les autres incrustées d'une seule pièce de la moitié de l'épaisseur de la solide, toutes encaissées.

Quatre cuvettes de mesme matière, de trois pieds de diamètre.

Un grand vase de granitello d'Égypte encaissé; deux de jaune antique, un de bigio nero, marbre antique, et un de bigio de Carare.

Deux petites vases de porphyre, un de marbre noir orné d'arabesque, deux vases d'albâtre blanc et deux navicelles d'albâtre veiné de Monte-Circello.

Deux blocs de marbre brute pour deux figures plus grandes que nature, l'un et l'autre dans l'atelier de Sainte-Cécile.

Vingt-six morceaux d'albâtre de Monthauto de différentes grandeurs pour faire des tables et des vases.

Quatre morceaux de granitello en colonne carrée.

Un petit morceau de jaspe dur, jaune et verd, d'environ 8 à 9 pouces en carré, sur 3 d'épaisseur.

Quelques tranches de marbre blanc, ménagées sur les blocs dont on a fait des statues et dont il n'y a que trois un peu considérables.

Plastres moulés sur l'antique.

Neuf groupes de figures, dont les principaux sont deux Laocon, deux Lutteurs, un grand Faune, Castor et Pollux, ceux qu'on a nommez l'un Pan et Olympe, et l'autre la Paix des Grecs et le petit Centaure.

Soixante statues entières, dont les principales sont : deux Apollon, deux Antinoüs, deux Vénus de Médicis, deux Commodos, deux Germanicus, deux Cincinnatus; plus, la statue équestre de Marc-Aurèle en morceaux séparées; trois figures anatomiques. une de cire et deux de plâtre; deux demies figures d'écorchez, le devant et le derrière moulez séparément sur le naturel; une figure équestre d'Antonin, de moyenne grandeur; une demie-figure de la Cléopâtre sans teste et sans bras, moulée sur ce qu'il y a d'antique à la vigne de Médicis.

La figure de la Flore de Farnèze, dont la poitrine n'a pas été trouvée dans les caisses laissées par le s^r *Errard*.

Deux aigles de la colonne Trajanne.

Trois vases, deux de Médicis et un de Bourghèse.

Un lion moulé sur un original d'ouvrage égyptien; un sanglier de Florence; un second lion de Flaminio Vaca.

Vingt-sept bustes et vingt-huit testes; quatre petites figures de terre cuite et d'autres moullées pour estre faites de marbre en grand, ayant servi dans les ateliers en travaillant le marbre.

Treize piédestaux pour asseoir les figures et seize scabellons pour placer les bustes et testes.

Plusieurs modèles de terre cuite, entr'autres un buste du Roy, grand comme nature, élevé sur un carré de bois surmonté d'une pyramide naissante, avec quatre petits esclaves assis sur les angles dudit carré, ouvrage fait sous la direction du S^r *Hérard*.

Un crucifix doré d'or faux et plusieurs autres petits morceaux, dont le s^r *Errard* voulut charger son inventaire, le tout de très peu de valeur; huit bas-reliefs de terre cuite représentant divers sujets, laissez encor par le s^r *Errard*.

324 morceaux entiers des bas-reliefs de la colonne Trajanne et quelques autres fragmens desdits bas-reliefs; deux enfans doubles, grands comme nature, moulez sur les marbres de *François Flaman*, et les jambes séparées de Germanicus, moulées sur l'original.

Une boeste renfermant quelques instrumens de mathématique, à scavoir : un demi-cercle avec ses halidades, son genouil et une petite boussole; un quart de cercle avec sa grande boussole et ses halidades; un compas de proportion, un compas commun, une règle de cuivre et un tire-ligne.

Machines

Servant à voiturer, charger et descharger les blocs de marbre et autres fardeaux.

Trois grandes poutres et huit moyennes, deux vindas, deux gros cables, dont l'un est fort usé et l'autre médiocrement bon, avec d'autres petites cordages.

Trois grandes traigles, un moufle de bois à trois poulies, deux moyennes et trois petites, toutes les poulies de bois ayant leur carré de cuivre au milieu et leurs chappes de fer, dont il y en a eu une rompue au dernier débarquement qui s'est fait.

Une lisse à traîner les gros fardeaux, c'est-à-dire deux grosses planches de bois dur jointes ensemble pour asseoir les marbres brutes, grosses caisses et autres gros fardeaux qu'on veut traîner d'un lieu à un autre.

Meubles.

Cinq grandes tables de bois, trois quarrez longs et deux ovales; quatre bancs coupe de mesme en ovale pour s'asseoir à table.

Deux tables à pieds plians à la mode du pays; quatre chaises à bras garnies de velours cramoisy, fort usées; six de vaquette ou cuir doré et six autres ordinaires; douze petites tables fort méchantes; douze petites chaises de bois de différentes figures servant aux chambres des sieurs pensionnaires et Suisse, toutes assés méchantes.

Dix tréteaux de fer et quatre de bois servant à poser les lits;

quatorze matelats, un neuf, la plupart des autres à moitié usez, douze couvertures, deux neuves et les autres usez pour la pluspart.

Un tour de lit de damas et brocatelle avec sa couverture de mesme étoffe hors de service et une tenture de brocatelle rouge et jaune fort usé, de 58 lez, sans le dessus des portes et fenestres.

Linge et argenterie.

38 draps, dont 4 sont tout à fait usez, 20 serviettes, 5 napes, dont une est très mauvaise; tous les torchons ne valent rien.

3 napes de cuisine, 12 cuillères et 12 fourchettes d'argent, quatre desquelles fourchettes estant rompues ne sont bonnes qu'à fondre.

Deux armoires avec quelques filets de méchant or; 3 demies armoires à quatre tiroirs qu'on appelle icy cantarrare; un vieux petit estudiolle d'environ trois pieds de large, façon d'ébeine, à six tiroirs.

Batterie de cuisine.

3 marmites de cuivre, l'une avec son couvert, deux poisonnières, deux casseroles, deux passoirs, deux tourtières avec leur couverts, un poëslon, deux écumoires, le tout de cuivre.

Deux poësles de fer, deux cueillères à pot, trois chenets, six plats d'étain et quatre assiettes volantes; trois broches, une pelle à feu, des pincettes, un trépied, un réchaud, un grand couteau de cuisine et huit petits, une roue de bois à tourner le rost, 2 méchantes tables et une armoire de bois, un mortier de marbre et un pilon de bois.

2 chenets de cuivre jaune à l'antique, des pincettes et une pelle à feu garnie de cuivre jaune, un croc de fer à remuer les tisons et une machine de fer pour empêcher que les cendres ne se répandent dans la chambre, ces derniers meubles sont destinez au directeur.

Dans la salle du modèle.

Douze bancs à s'asseoir pour dessiner; une lampe neuve de cuivre et une vieille qui ne sert plus; une table basse pour poser le modèle; une grande croix de bois pour servir au modèle la semaine sainte.

Il fut achepté 24 sommes de charbon, le 12 mars dernier, pour la provision de la salle du modèle, ateliers, pensionnaires et Suisse; ce qui resté est destiné pour l'usage de l'hiver prochain.

Dans les ateliers.

Cinq double échelles à échauffauder, pour les peintres et sculpteurs, avec leurs planches; deux échelles à dessiner qui sont au Vatican; deux échelles à main, une qui se démonte armée de fer; trois leviers et cinq rouleaux à remuer les grands fardeaux.

Trois vetines de terre à mettre l'huile pour la lampe du modèle pour le Suisse et les valets, parmi lesquelles il y en a une où il y a cinq ou six bocales d'huile.

Divers desseins de géométrie, perspective, architecture et anatomie de différente grandeur; six fers à marquer les caisses qu'on envoie en France, pour mettre les armes du Roy et les numéros.

Quatre chevallets pour les peintres et pour les sculpteurs; trois selles à modèle, bonnes, quelques autres méchantes; deux scorses à remuer la possalane et autres choses; une balance à la romaine avec son bassin de cuivre; un grand fougou à mettre du charbon pour le modèle et cinq petits pour mettre dans les chambres des pensionnaires et Suisse; deux autres grands fougons de fer quarez avec leur pied de fer, aussy pour servir dans les ateliers.

Une grande lanterne à mettre sur le grand degré.

Environ deux ou trois onces d'outremer de deux sortes, et environ une livre de terre de Véronne.

Signé : DE LA TEULIÈRE et HOUASSE.

Bibliothèque nationale, mss. fr. 9447, fol. 218.

2720. — ÉTAT DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE, PEINTURE ET SCULPTURE, ENTRETENUE PAR SA MAJESTÉ A ROME.

(Sans date.)

L'Académie est composée d'un directeur et six pensionnaires, quelquefois d'un plus grand nombre de pensionnaires, ainsy que Monseigneur le Surintendant des Bâtimens le juge à propos.

Il y a eu autrefois un professeur d'architecture, géométrie et perspective et un en anatomie.

Il y a un modèle que le Directeur pose tous les jours en attitude, d'après lequel les pensionnaires dessignent et modèlent. Les Italiens et autres nations y sont receus gratuitement à dessigner.

Il y a un Suisse à la livrée du Roy pour la garde de la porte, qui ouvre et ferme les ateliers et salle des Antiques.

Les pensionnaires avoyent, il y a quelques années, entrée dans le palais du Vatican pour y dessigner et prendre, d'après les excellens ouvrages de *Raphaël* et autres excellens maistres. Le Pape en a deffendu l'entrée aux étudiants; les princes et grands seigneurs, à son imitation, ont aussy deffendu l'entrée des lieux où ilz ont des peintures et sculptures, cela fait un grand préjudice aux pensionnaires, qui se formoient en copiant les ouvrages des excellens maistres.

Le Directeur a 3,600 l. pour ses apointemens et 350 l. pour sa nourriture.

Les pensionnaires ont chacun 500 l. pour leur nourriture et vêtemens.

La dépençe est de 2,000 l. pour loyer de l'Académie, plus 85 l. pour l'atelier de Sainte-Cécille.

Le professeur de mathématiques avoit 425 l. pour ses apointemens.

Le modelle a 287 l. pour ses gages par an.

Le Suisse 213 l. par an pour ses gages.

Les deux valetz ont chacun la somme de 213 l. par an.

Pour le médecin, apoticaire et chirurgien, environ 300 l. par an; ceste dépense est casuelle.

Pour huile à brusler et charbon pour le modelle et les pensionnaires 300 l., quelquefois plus ou moins.

Pour le casuelle :

Le directeur a 1,000 l. pour son voyage de Paris à Rome et la même somme pour son retour en France.

Les pensionnaires ont unze pistoles pour leur voyage de France à Rome et 40 écus pour leur retour de Rome en France.

Ouvrages de marbre qui sont dans les ateliers de l'Académie.

La figure d'Auguste.

Celles du Tibre et du Nil.

La figure de Méléagre.

La figure de Jules César.

Deux figures de femmes plus grandes que le naturel.

Un groupe de quatre figures représentant Poetus et Aria, moderne.

Un groupe représentant Énée qui porte son père Anchises.

Une Vénus plus petite que le naturel.

Deux figures modernes, l'une représentant Atlas et l'autre une des sœurs de Phaéon; ces figures sont toutes encaissées.

Cinq tables de porphyre, de six pieds de long sur trois pieds de large, une solide, les quatre autres incroustrées.

Quatre cuvettes de même matière.

Un grand vase de granitelle d'Égypte.

Deux de jaune antique.

Un de bigio nero et un de bigio de Cararre.

Deux petitz vases de porphyre.

Un de marbre noir orné d'arabesques.

Deux d'albâtre blanc.

Deux navicelles d'albâtre veiné.

Bibliothèque nationale, mss. fr. 9447, fol. 225.

2721. — Année 1700. (Tome IV, col. 626-7.)

20 janvier : A *Dulin*, élève peintre, 132 l. pour sa subsistance pendant les six derniers mois 1699, et 110 l. pour luy donner moyen d'aller étudier à l'Académie royale de Rome. 242 l.

21 avril : A M. Dumoulin et C^{ie} ayant l'ordre des s^{rs} Presle et Ray, correspondans du s^r Gosset, banquier à Rome, 3,400 l. pour son remboursement de la somme payée au s^r *Houasse*, pour employer aux dépenses de l'Académie royale d'architecture, peinture et sculpture, qui y est entretenue par ordre et pour le service de S. M., et 600 l. que ledit s^r Gosset a retenues pour le change et frais de commission. 4,000 l.

6 juillet : Au s^r Gaultier, correspondant dudit s^r Gosset, 4,166 l. 10 s. 1 d., remboursement de la somme payée audit s^r *Houasse*, et 833 l. 9 s. 11 d. pour change et frais de commission. 5,000 l.

12 septembre : Au s^r Blondel, trésorier général des Bâtimens, sçavoir : 5,000 l. qu'il a fait remettre à Rome en une lettre de change payable audit s^r *Houasse* pour employer aux dépenses de ladite Académie, tirée sur le s^r Bonhomme, et 1,125 l. pour le change et frais de commission, à raison de 22 1/2 pour cent.

6,125 l.

2722. — Année 1701. (Tome IV, col. 741.)

6 mars : Au s^r Marcourelle, pour son remboursement d'une

lettre de change de 5,000 l. qu'il a fait remettre au s^r *Houasse* pour employer aux dépenses de l'Académie royale d'architecture, peinture et sculpture établie à Rome, qui y est entretenue par ordre et pour le service de S. M.; plus 1,100 l. pour le change et frais de commission, à 22 pour cent. 6,100 l.

6 août : A luy, pour pareille lettre de change, avec 1,000 l. pour le change à 20 pour cent. 6,000 l.

2723. — Année 1702. (Tome IV, col. 859.)

29 janvier : A M. Bernard, pour la lettre de change qu'il a fait remettre à Rome à M. *Houasse* pour employer aux dépenses de l'Académie qui y est entretenue par ordre de S. M., y compris le change à raison de 3 pour cent. 6,555 l. 2 s.

26 juillet 1702-15 janvier 1703 : Au s^r Duclos, banquier à Paris, pour la somme qu'il a fait remettre au s^r *Houasse* pour employer aux dépenses de lad. Académie. 12,744 l.

23 août : Au s^r *Cassinat*, élève de l'Académie de peinture, 176 l. pour sa subsistance pendant les huit premiers mois 1702, et 110 l. pour luy donner moyen d'aller étudier à l'Académie royale de Rome. 286 l.

5 novembre : Au s^r *François Houasse*, élève, pour sa pension pendant les six premiers mois 1702. (Voir col. 910 pour les autres six mois.) 132 l.

2724. — POERSON NOMMÉ DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE.

Boullongne fut choisi, en 1702, pour peindre à fresque, dans l'église des Invalides, la chapelle Saint-Jérôme. L'événement qui suit lui procura encore celle de Saint-Ambroise. *Mansard* l'avait fait donner, par son crédit, à *Charles-François Poerson*, quoiqu'il en fût peu capable. Le peintre la commença si mal que *Mansard* fit abattre ce qu'il avait peint, le jour même que *Poerson* avait invité plusieurs amis à venir voir son ouvrage. Sa confusion égala son chagrin. On le consola en le nommant Directeur de l'Académie de Rome.

D'Argenville, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*.

2725. — Année 1703. (Tome IV, col. 973.)

8 juillet : Au s^r Duclos, banquier à Paris, ayant l'ordre du

s^r Gosset, banquier à Rome, 5,000 l. pour son remboursement de pareille somme que led. s^r Gosset a payée au s^r *Houasse* pour employer aux dépenses de lad. Académie, et 1,200 l. pour le change et frais de commission. 6,200 l.

2726. — Année 1704. (Tome IV, col. 1081.)

6 janvier-22 juin : Au s^r Duclos, banquier à Paris, ayant ordre du s^r Claude Gosset, banquier à Rome, pour ce qu'il a payé au s^r *Houasse* pour employer aux dépenses de l'Académie royale qui y est entretenue, y compris le change et les frais de commission. 12,050 l.

29 juin : Au s^r *Antoine* fils, cy-devant élève de l'Académie d'architecture de Rome, parfait payement de 500 l. à luy accordez par le Roy pour son retour de Rome en France. 200 l.

1^{er} septembre : Au s^r *Poerson*, peintre, 1,500 l. qui luy ont esté accordez par le Roy pour les frais du voyage qu'il va faire à Rome par ordre et pour le service de S. M., et 1,100 l. pour les frais du voyage des pensionnaires qui vont avec luy à l'Académie royale, dont 500 l. pour le s^r *Jacques Hardouin*, 200 l. pour *Philippe-Thomas Blanchard*, 200 l. pour *Jean-Baptiste Nattier* et 200 l. pour *Pierre Villeneuve*. 2,600 l.

16 novembre : Au s^r *Houasse*, 1,000 l. qui luy ont esté accordez par S. M. pour les frais de son voyage et retour de Rome à Paris. 1,000 l.

2727. — Année 1705. (Tome IV, col. 1193.)

6 janvier-5 juillet : Au s^r Duclos, banquier à Paris, ayant l'ordre du s^r Gosset, banquier à Rome, pour les sommes que led. s^r Gosset a payées aux s^{rs} *Houasse* et *Poerson* pour employer aux dépenses de l'Académie royale qui y est entretenue par ordre et pour le service de S. M., y compris le change et frais de commission. 16,110 l.

2728. — Année 1706. (Tome V, col. 49.)

8 janvier-28 juillet : Au s^r Crozat, banquier à Paris, ayant l'ordre du s^r Giraud, banquier à Rome, pour les sommes que led. s^r Giraud a payées à Rome au s^r *Poerson*, pour employer

aux dépenses de l'Académie royale qui y est entretenue par ordre et pour le service de S. M. 17,106 l. 15 s.

19 septembre : Aux s^{rs} Annelier frères, banquiers à Paris, ayant l'ordre dud. s^r Giraud, pour ce que led. s^r Giraud a payé aud. s^r Poerson pour employer à lad. Académie, dont 2,830 l. pour le change et frais de commission. 10,830 l.

2729. — Année 1707. (Tome V, col. 150.)

16 octobre : Au s^r Tourton, banquier à Paris, ayant l'ordre du s^r Giraud, banquier à Rome, pour remboursement que ledit s^r Giraud a payé à Rome au s^r Poerson pour employer aux dépenses de l'Académie royale qui y est entretenue par ordre et pour le service du Roy, y compris 1,652 l. 16 s. pour le change et frais de commission de la somme de 8,000 l. 9,652 l. 16 s.

2730. — Année 1708. (Tome V, col. 248.)

9 juillet : Au s^r Pajot, grand audiancier, ayant l'ordre du s^r Nicolas Langlois, banquier à Paris, pour ce que led. s^r Langlois a payé à Rome au s^r Poerson, pour estre par luy employé aux dépenses de l'Académie royale qui y est entretenue par ordre de Sa Majesté. 3,324 l.

3 septembre : Au s^r Samuel Bernard, ayant l'ordre du s^r Giraud, banquier à Rome, pour la même dépense. 10,880 l.

20 avril-5 may 1709 : Aux s^{rs} Bernard et Nicolas, ayant l'ordre dud. s^r Giraud, pour la même dépense. 2,249 l. 5 s. 4 d.

2731. — Année 1709. (Tome V, col. 346 et 351.)

9 août : Aux nommés *Besnier, Jacques Boussault, Guy-Louis Vernansal* et *Legoupil*, élèves de lad. Académie (de peinture à Paris), pour leur donner le moyen d'aller étudier à l'Académie de Rome, à 200 livres pour chacun. 800 l.

8 novembre : Aux s^{rs} Durancel frères, banquiers, pour acquitter une lettre de change dont ils sont porteurs, tirée de Rome par le s^r Poerson, Directeur de l'Académie royale en ceste ville, sur Gualdy, banquier à Paris, pour employer aux dépenses de ladite Académie. 4,002 l. 10 s.

12 février 1710 : Au s^r Crozat, pour pareille somme payée
audit s^r *Poerson*. 4,730 l.

20 mars 1710 : Aux s^{rs} Bernard et Nicolas, banquiers, pour
idem. 4,316 l.

2732. — Année 1710. (Tome V, col. 348.)

15 mars 1711 : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Académie royale
que le Roy a ordonné estre entretenue à Rome, pour les dépenses
qu'il a faites pour l'entretien de ladite Académie pendant l'année
1710. 15,600 l.

2733. — Année 1711. (Tome V, col. 118-9.)

20 juin 1711-24 janvier 1712 : Au s^r *Poerson*, pour les
dépenses qu'il a faites pour l'entretien de l'Académie royale de
peinture, sculpture et architecture que S. M. a ordonné estre
entretenu à Rome pour son service, pendant la présente année.
15,600 l.

2734. — Année 1712. (Tome V, col. 619.)

8 mars-15 mai 1713 : Au s^r *Poerson*, pour son rembourse-
ment des dépenses qu'il a faites, pendant l'année dernière 1712,
pour l'entretien de l'Académie royale que S. M. a ordonné estre
entretenu à Rome pour son service. 20,492 l. 5 s.

2735. — Année 1713. (Tome V, col. 704.)

1^{er} may-31 décembre : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Académie
royale entretenue à Rome par ordre et pour le service de S. M.,
pour son remboursement des dépenses extraordinaires qu'il a
faites pour l'entretien de lad. Académie pendant 1713. 15,600 l.

2736. — Année 1714. (Tome V, col. 796.)

24 avril 1714-6 juin 1715 : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Aca-
démie royale entretenue à Rome par ordre et pour le service de
S. M., pour les dépenses qu'il a faites pour l'entretien de ladite
Académie pendant l'année 1714. 19,863 l.

2737. — Année 1715. (Tome V, col. 882-3.)

15 mars 1715 : A *Pierre L'Estache*, élève de l'Académie de peinture et de sculpture, pour luy donner moyen d'aller à l'Académie royale de Rome. 200 l.

1^{er} juillet 1715-3 janvier 1716 : A luy, pour sa subsistance pendant l'année 1715, à raison de 22 l. par mois. 264 l.

15 juillet-2 octobre : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Académie entretenue à Rome, en remboursement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de lad. Académie pendant 1715. 15,600 l.

2738. — Année 1716.

1^{er} octobre-26 décembre : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Académie de Rome, pour son remboursement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de ladite Académie pendant la présente année 1716. 18,482 l. 7 s. 8 d.

1^{er} avril : A *Hyacinthe Collin*, élève de l'Académie royale de Paris, pour luy donner le moyen de se rendre à celle de Rome. 200 l.

1^{er} avril : A *Auguste-Malo Saussard*, autre, pour idem. 200 l.

Idem : A *Bouvilliers*, autre, pour idem. 200 l.

Idem : A *Raymond*, autre, pour idem. 200 l.

Archives nationales, O¹ 2215, fol. 108.

2739. — Année 1717.

15 avril 1717-4 janvier 1718 : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Académie de Rome, pour son paiement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de ladite Académie pendant l'année 1717. 15,600 l.

Archives nationales, O¹ 2217, fol. 109.

2740. — Année 1718.

10 août 1718-2 janvier 1719 : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Académie de Rome, pour son remboursement des dépenses qu'il

a faites pour l'entretien de laditte Académie pendant l'année
1718. 25,100 l.

Archives nationales, O¹ 2218, fol. 120.

2741. — Année 1719.

28 décembre : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Académie de Rome, à compte des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de laditte Académie pendant la présente année 1719. 15,600 l.

Archives nationales, O¹ 2219, fol. 122.

2742. — Année 1720.

10 juin 1720-7 janvier 1721 : Au s^r *Poerson*, Directeur de l'Académie de Rome, à compte des dépenses qu'il a faites et fera pour l'entretien de laditte Académie pendant l'année 1720. 56,750 l.

20 juillet 1720 : Au nommé *Massagatti*, élève de laditte Académie, pour le remboursement de ses frais de voyage pour se rendre de Paris audit Rome. 200 l.

20 juillet : Au nommé *Gaultier*, autre, pour idem. 200 l.

20 juillet : Au nommé *Michel Dupuis*, autre, idem. 200 l.

Archives nationales, O¹ 2220, fol. 120, 122.

2743. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
EN FAVEUR DE BOUCHARDON.

30 juin 1723.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondran, duc d'Antin, pair de France, marquis de Montespan et de Gondrin, seigneur des duchez d'Esperton et de Bellegarde, vicomte de Murat, baron de Cursé, de Montcontour et de Langon, seigneur d'Oyron et autres lieux, lieutenant général des armées du Roy et de la haute et basse Alsace, Suntgaw et Brigsaw, gouverneur et lieutenant général pour S. M. des ville et duché d'Orléans, païs Orléanois, Chartrain, Perche, Sologne, Vendômois, Blaisois, et dépendances d'iceux et de la ville et château d'Amboise, Surintendant

et Ordonnateur général des Bâtimens, jardins, arts, académies et manufactures royales ;

Bien informez des heureuses dispositions du s^r *Bouchardon* dans l'art de sculpture qu'il a exercé par études depuis plusieurs années, l'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de l'Académie royale de peinture et sculpture à Rome, et s'y perfectionner dans ledit art sous la conduite de M. *Poerson*, Directeur de laditte Académie, pendant le tems qu'il nous plaira, à la charge par ledit s^r *Bouchardon* de s'appliquer avec docilité et assiduité aux études et ouvrages que ledit s^r *Poerson* lui ordonnera, suivant le règlement que nous avons fait du quatriesme octobre mil sept cent huit, afin de se rendre capable pour remplir dignement les emplois où il sera destiné au service de S. M.

En foi de quoy nous avons accordé le présent brevet audit s^r *Bouchardon* pour lui servir en temps et lieu ce que de raison, lequel nous avons signé de notre main, fait contresigner par le secrétaire des Bâtimens du Roy, et y apposer le cachet de nos armes. A Paris, le 30^e juin 1723.

Signé : le duc d'ANTIN, et plus bas, par mondit seigneur, signé : MARCHAND.

Pareils brevets ont été expédiés aux sieurs

Bailly, peintre,
Adam, sculpteur,
Lobel, peintre,
Natoire, peintre,

en même temps pour l'Académie de Rome, et au S^r *de Ruzé*, architecte.

Archives nationales, O¹ 1087, fol. 231.

2744. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
 EN FAVEUR DE JEURAT.

21 avril 1724.

Louis de Pardaillan, de Gondran, etc.

Bien informez de la bonne conduite du s^r *Joras* et de la capacité qu'il a acquise dans l'art de peinture qu'il a exercé par étude

à l'Académie royale de Paris, l'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de celle de S. M. à Rome, et s'y perfectionner dans ledit art sous la conduite de M. *Poerson*, directeur de laditte Académie, pendant le temps qu'il nous plaira, à la charge par ledit s^r *Joras* de s'appliquer avec docilité et assiduité aux études et ouvrages que ledit s^r *Poerson* lui ordonnera, suivant le règlement que nous en avons fait du quatrième octobre 1708, affin de se rendre capable pour remplir dignement les emplois où il sera destiné au service de S. M. — En foi de quoy nous avons accordé le présent brevet audit s^r *Joras*, pour lui servir en temps et lieu ce que de raison, lequel nous avons signé de notre main, fait contresigner par le secrétaire des bâtimens du Roy et y apposer le cachet de nos armes. — A Paris, le 21 avril 1724.

Signé : le duc d'ANTIN, et plus bas, par mondit seigneur, signé : MARCHAND.

Archives nationales, O¹ 1087, fol. 271.

2745. — SUR LA NOMINATION DE VLEUGHELS.

1724.

Quoique M. *Galloche* fût l'homme le moins ambitieux, cependant qu'il étoit à la fleur de l'âge — (il avoit cinquante-trois ou cinquante-quatre ans, étant né le 24 août 1670), — il demanda la place de Directeur de Rome. On lui objecta qu'étant marié il ne pouvoit l'occuper, attendu qu'elle étoit destinée à une personne libre. Comme il ignoroit les ressorts qu'il faut mouvoir pour les sollicitations et qu'il étoit de ces gens vrais qui se payent de la première réponse, il se contenta de cette défaite. La place fut donnée à M. *Vleughels*.

Ce qui la lui faisoit souhaiter, c'étoit, disoit-il, pour retourner dans le pays le plus propre aux arts, y retrouver ce peuple d'Antiques qu'il avoit quitté avec tant de regrets, choisir celles qui l'affectoient le plus, les admirer, les retourner en tous sens, en faire sentir les beautés aux élèves et exciter leur émulation en les dessinant avec eux.

Quels avantages n'auroient-ils pas trouvés sous un tel Directeur? Studieux et modeste comme il l'étoit, il auroit banni de leur esprit cette frivolité dangereuse, et de leur bouche ce ton de

suffisance qui nous attire le mépris et la haine de l'étranger. A l'amour de la dissipation, il auroit substitué celui du travail, et un extérieur plein de décence, accompagné d'une honnête simplicité dans les vêtements, eût pris la place du luxe. L'exemple respectable qu'il auroit donné lui-même à cet égard auroit sans doute produit sur les élèves les plus heureux effets. On se rappelle qu'en blâmant les plaisirs auxquels les jeunes gens ne sont que trop adonnés, il avoit coutume de dire que le *Bourdon*, loin de perdre du temps à plaire au sexe pendant son séjour à Rome, y avoit toujours vécu caché sous un manteau très simple.

Mémoires inédits des Académiciens; Vie de M. Galloche, par Louis Gougenot, lue à l'Académie le 4 juillet 1767; tome II, p. 295.

TABLE.

Anatole DE MONTAIGLON, 1824-1895. — Notice biographique.	1
VI. Suite du Directorat de <i>Poerson</i> (janvier 1721-mai 1724).	1-367
— Additions aux cinq premiers volumes de la Correspondance :	
I. Pièces tirées du Dépôt des Affaires étrangères par M. L. Tausserat (1666-1690)	372-429
II. Extraits des Comptes des Bâtiments du Roi et de diverses autres publications (1664-1724)	430-456

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

N Académie de France à Rome
332 Correspondance des directeurs
R8A3 de l'Académie de France à Rome
t.6

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

